

J. C. MILNER

thèse

**99 opérations de
détermination en
français.**

Syntaxe et interprétation

1975
MIL

Jean-Claude Milner

QUELQUES OPERATIONS DE DETERMINATION
EN FRANCAIS

SYNTAXE ET INTERPRETATION

Thèse de doctorat d'état
rédigée sous la direction de M. A. Culioli



Mai 1975

7

AVANT-PROPOS

User du terme langue implique qu'on se donne la possibilité de distinguer dans l'ensemble des objets du monde, un ensemble bien défini que désigne ce terme. Cet ensemble, on le suppose du même coup avoir ses lois propres, et c'est ce qu'on appelle sa forme; de plus, à le reconnaître comme langue, on lui attribue une propriété distinctive, hors de quoi sans doute la notion même de langue ne pourrait être reconnue : l'ensemble est censé entretenir avec les autres objets du monde une relation spécifique. Cette relation, qu'on l'entende comme désignation, représentation, référence ou autrement, on la désignera ici du nom de sens.

Justifier ces concepts davantage n'est pas ce qui nous intéressera et nous les prendrons comme des termes primitifs.

La forme de la langue en détermine-t-elle le sens ou bien l'inverse est-il vrai ? Telle est la question que nous voudrions examiner.

Mais il suffit de la formuler pour apercevoir qu'elle est, ainsi posée, inabordable. Les termes en sont trop généraux pour qu'on puisse leur donner un contenu empirique précis; de fait leur véritable statut est de l'ordre de l'a priori : l'opposition de la forme et du sens peut être comptée au nombre des notions communes qui permettent d'articuler des propositions, mais sur lesquelles aucune proposition en retour ne peut être elle-même articulée; quant au concept général de langue, il n'est rien d'autre, si on ne le délimite pas davantage, que l'opposition forme / sens elle-même et c'est de manière analytique et non synthétique qu'on y découvre cette dernière. Or à raisonner ici a priori, l'on est assuré de rencontrer une antinomie au sens propre, dont il serait possible de démontrer avec une force égale l'une et l'autre des thèses contradictoires.

La seule voie possible, si l'on veut donner contenu et validité à la question, consiste à substituer aux concepts a priori des concepts empiriques et à définir des expériences cruciales qui tranchent entre les solutions rivales. Cela suppose qu'on traduise la question de départ dans les termes d'une théorie empirique spécifiée où la forme et le sens font l'objet d'un traitement déterminé - dans ce qu'on appelle respectivement une syntaxe et une sémantique. On obtient alors ceci : soit T une théorie empirique de la langue, quel rapport y entretiennent le sous-ensemble de syntaxe T_1 et le sous-ensemble de sémantique T_2 ? Il suffit ensuite de déterminer T en quelque manière pour que des procédures de décision empirique puissent être construites.

Il doit être clair cependant que cette forme modifiée n'est pas sans préalables : il faut que la syntaxe et la sémantique ne soient considérées que pour autant qu'elles s'intègrent à une théorie empirique; pour la première, cela va sans doute de soi, mais pour la seconde, la restriction est non-triviale. Car le terme sémantique est souvent pris en deux sens bien distincts désignant soit une partie spécifiée d'une théorie linguistique, ayant pour objet une dimension propre du langage, soit au contraire l'ensemble des déterminations non-langagières du langage : les chaînes causales du monde objectif, qu'elles soient historiques, sociales, physiques, etc; la vérité; le point de subjectivité, enfin, qu'on suppose à l'énonciation. Que de telles déterminations existent, cela n'est pas douteux et la question qu'elles suscitent est certainement importante : il serait en fait crucial pour la théorie linguistique de déterminer en quelle manière son objet se spécifie à l'égard des causes qui le contraignent. Mais c'est là tout autre chose que ce qui nous occupe ici et qui ne se soutient que de la sémantique en son premier sens : nous entendons demeurer dans les limites d'une théorie et déterminer son organisation intérieure.

Il faut aussi que dans la théorie, les termes de syntaxe et ceux de sémantique soient toujours distinguables les uns des autres; autrement dit qu'ils forment deux ensembles bien définis. Cela n'implique nullement du reste qu'ils s'organisent en composants grammaticaux disjoints ni même qu'il existe dans la théorie des propositions valides strictement composées de termes de l'une des deux espèces. Quant au principe de distinction, il dépend entièrement de la théorie particulière considérée et il est impossible de lui donner une forme universelle : la seule condition généralisable, c'est qu'il y en ait un.¹

Il faut enfin que soit admise la possibilité d'une théorie T de la langue; autrement dit, que pour une définition donnée des concepts "théorie" et "objet de la théorie", il existe une définition de la langue telle qu'elle puisse être considérée comme un objet pour une théorie quelconque. C'est la position qui sera adoptée ici : elle n'a, il faut le dire, rien de trivial, et les conditions qui la rendent possible sont fort restrictives si on les mesure à l'ensemble des phénomènes intuitivement reconnus comme faits de langage. Sans qu'il faille ici entrer dans le détail, celles-ci peuvent s'articuler comme suit : existe, donné à l'intuition, un fait, qu'on peut dire fait du grammatical et qui se résume à ceci que, dans leur ensemble, les productions de langage sont inégales entre elles au regard d'un prédicat intuitif dit usuellement de "grammaticalité", "correction", "bonne formation" etc. On suppose de plus que (1) toute production de langage peut être systématiquement située dans une hiérarchie définie dans les

1. Autrement dit, il n'est pas de définition empirique univoque de la syntaxe et de la sémantique; toutes les définitions reposent explicitement ou non sur l'opposition de la forme et du sens, dont on sait le statut d'a priori.

De ce fait, bien des discussions, et notamment celles qui touchent à la relation des deux systèmes, se ramènent à des querelles de terminologie.

termes de ce prédicat intuitif - et cela de manière constante et indépendante des circonstances particulières de l'observation; (2) il est possible de construire un concept linguistique de "grammatical", "correct" etc. à partir du prédicat intuitif, en définissant ce dernier comme une fonction F , ayant un ensemble de valeurs fini, le plus souvent réduit à 2 : "correct" et "incorrect", "grammatical" et "agrammatical"; (3) il est possible de construire une théorie T , étant donné un concept déterminé de théorie, des conditions auxquelles une production de langage donnée aura telle valeur déterminée de F , la langue n'étant rien d'autre que l'ensemble de ces conditions, objet de T .

La notion de "correction" ou de "grammaticalité" ne dit donc rien de plus, prise en elle-même, que ce fait de l'inégalité parmi les productions de langage; c'est déjà la spécifier beaucoup que d'y ajouter la bivalence; la notion de langue quant à elle n'est que le concept de cette inégalité, en tant qu'on la rapporte à un système unique de conditions.¹ En d'autres termes, de même qu'un Oedipe libre d'épouser sa mère, une langue où tout pourrait se dire est une contradiction dans les termes. Ce "tout ne peut pas se dire", donné à l'intuition comme une inégalité, le point (1) le construit comme un réseau de limites, assignant chaque production de langage à une zone déterminée; étant donné une production, il ne se peut pas qu'elle ne soit située, et si elle est située, il ne se peut pas, étant donné un sujet d'observation, qu'elle le soit de manière variable. Autant dire que (1) définit un lieu d'impossible, revenant, pour un sujet déterminé, toujours à la même place : soit un réel au sens de Lacan.

1. Que l'inégalité empirique puisse être investie d'une fonction sociale et par là convertie en normativité ne doit pas en obscurcir le statut : ce n'est pas la normativité qui rend possible l'inégalité, mais l'inverse.

C'est ce réel qui constitue la langue, et c'est de le penser comme régularité représentable¹ que grammaire et linguistique se déterminent, la seconde ajoutant, à la différence de la première, que la représentation doit être intégrable à un modèle de la science. En ce sens, (1) et (2) pris ensemble suffisent à définir le concept général d'une grammaire; la linguistique proprement dite commence avec le point (3), qui marque sa relation avec la science². Des termes mêmes de (3), il doit ressortir

-
1. Autrement dit, grammaire et linguistique reconnaissent le réel de la langue dans le régulier, et ce qui y échappe reçoit le statut secondaire d'exception. Reconnaître au contraire le réel dans l'anomalie isolée, et faire des régularités des rationalisations secondes, c'est la position des puristes littéraires, dont Vaugelas, et avant lui les anomalistes latins inaugurent la tradition.
 2. Les points (1)-(3) recouvrent l'essentiel des thèses saussuriennes. La plupart des linguistes admettent ces conditions ou des conditions équivalentes (cf. par ex. Chomsky, 1965, chap. 1). Sans doute certains auteurs ont soutenu qu'il était possible et souhaitable de les modifier ou même d'en prendre le contre-pied : dans la mesure où ils maintiennent en même temps la possibilité de la linguistique comme science, la tentative repose généralement sur une incompréhension des concepts en cause; dans la mesure où il s'agit simplement de nier que la linguistique puisse entretenir un rapport à la science, la position est peut-être soutenable, mais ne peut nous concerner ici : elle est simplement hors du débat.

On notera que supposer la possibilité de la linguistique comme science, ne signifie pas que tous les faits de langage reconnus tels relèvent de celle-ci : on critique souvent la position saussurienne et ses analogues de ne pouvoir prendre en compte tous les faits (par exemple le lapsus ou la poésie ou les causalités historiques ou sociales etc.), mais c'est là ce qui est en question : la linguistique peut-elle être à la fois en relation avec l'idéal de la science - et "totale" ? Si comme le fait explicitement Saussure, on répond par la négative (tel est le sens véritable de la distinction entre langue et langage), la critique porte à faux : c'est en toute conscience que la partialité de point de vue est adoptée.

Ce qui appuie une telle démarche, c'est qu'elle a effectivement permis de construire toutes les formes de théorie linguistique importantes; en revanche les théories "totalisantes" ne se distinguent guère en général de l'éclectisme. On n'accordera évidemment aucun poids aux arguments de type "moral" suivant lesquels il y aurait obligation éthique pour la linguistique de s'occuper directement de telles ou telles données.

que la forme de la linguistique pourra varier grandement suivant le concept particulier de théorie qui y sera en usage : qu'il y ait plusieurs types de linguistiques possibles n'est donc pas surprenant.

Il suit de là que la question de la forme et du sens, comme toute question de quelque importance, ne saurait être traitée sans qu'un choix déterminé ait été opéré parmi les types de théories linguistiques existants. Nous aurons recours ici à la grammaire transformationnelle dont les principes généraux sont à présent connus et que nous n'entreprendrons pas de justifier pour elle-même : nous en rappellerons simplement les thèses fondamentales par quoi elle précise, mieux que toute autre théorie aujourd'hui, les opérations des points (1) et (2) et le modèle exigé au point (3) :

- (a) la langue est un ensemble de propriétés et de conditions formalisables; autrement dit, une grammaire est un type particulier de langage formel;
- (b) le formalisme grammatical doit toujours avoir recours à des opérations d'un type particulier, dites transformations;¹
- (c) la théorie linguistique en général est à concevoir d'après le modèle de la physique mathématique et non pas de la mathématique ou de la logique; autrement dit le formalisme qu'elle adopte exprime des hypothèses empiriques, logiquement non-nécessaires et falsifiables : ce n'est pas et ne doit pas être une axiomatisation dépendant uniquement de critères internes.²

Tel est le cadre où pourra désormais être abordée la question de la forme et du sens. Elle a du reste déjà fait l'objet de discussions intensives, mais cela d'une manière qui ne se prête pas d'emblée à des conclusions fermes : c'est que, de par la constitution même de la grammaire trans-

1. Le point (a) caractérise la grammaire comme générative et le point (b) comme transformationnelle.

2. On trouvera plus de détails dans J.C. Milner, 1973 (b).

formationnelle, bien autre chose est là en jeu que la question empirique que nous cherchons à isoler. De ce fait, il convient avant toute chose de discerner les instances en cause, en établissant les conditions dans lesquelles le débat a pu s'instaurer.

Si l'on considère le développement de la grammaire transformationnelle, un caractère remarquable en peut être observé : comme il a été dit plus haut, la théorie ainsi conçue parvient à énoncer des expressions formalisées, qui résument autant de propriétés supposées à la langue étudiée : ainsi est recherchée et censément obtenue une "adéquation descriptive"; si de plus ces propriétés hypothétiques peuvent être rapportées à une caractérisation formelle universelle, supposée commune et exclusive à toutes les langues possibles, ce qui est proposé prend alors statut d'explication; l'exemple le plus simple : l'hypothèse même des transformations. Mais de ces caractérisations universelles elles-mêmes, il a pendant longtemps semblé inutile de proposer une explication, qui du moins fût intérieure à la théorie linguistique.¹

Bien au contraire, si l'on s'en tient aux déclarations explicites de Chomsky (cf. entre autres 1965, p. 80-81), tout leur prix tient à ce qu'elles sont logiquement non-nécessaires : c'est d'être indéductibles qu'elles sont empiriquement certaines et de ce fait explicatives. Mais dans un second temps, un autre point de vue s'est fait jour : faire de

1. Ce qui est crucial est la notion d'intérieur de la théorie; que les caractérisations en cause soient indéductibles dans la théorie linguistique ne signifie pas qu'elles le soient absolument : on peut imaginer diverses hypothèses (par exemple de psychologie générale, cf. Chomsky, 1965, p. 29-30, 81-83) expliquant pourquoi par exemple les transformations sont nécessaires à la représentation grammaticale, mais la théorie linguistique elle-même n'en sera nullement affectée. Pour une même théorie T, on peut lui associer divers systèmes hypothétiques de ce genre, ou même poser qu'ils sont totalement vains, cela ne modifie en rien les concepts et les hypothèses propres de T. De la même façon, la grammaire générale était au XVIII^e s. compatible avec des hypothèses opposées touchant l'origine du langage, cf. J.C. Milner, 1965.

l'indéductible le critère du proprement linguistique a paru insuffisant et l'on a cherché des prédicats supérieurs, tenant à l'essence même du langage, dont les caractérisations universelles explicatives pourraient être à leur tour des conséquences. Pour occuper cette fonction de principe d'explication de l'explicatif, il faut un prédicat dont l'attribution au langage ne saurait souffrir le moindre doute et dont l'interprétation empirique aille de soi; le candidat le plus naturel est évidemment cette propriété que de toujours on reconnaît au langage, par distinction de tout autre système objectif : qu'il fasse "sens" ou plutôt référence - en d'autres termes, qu'il communique.¹

Dès lors les propriétés formelles, universelles ou non, n'auront de statut que pour autant qu'elles concourent, en général ou en particulier, à l'accomplissement de la référence ou de la communication. Sans doute une telle position n'a rien de bien nouveau, et il en est des exemples en-dehors de la grammaire transformationnelle; ce qui en l'occasion est caractéristique, c'est qu'elle continue d'être développée dans un cadre formalisant (autrement dit génératif) : le prédicat supérieur lui-même doit faire l'objet d'une écriture formelle. D'où suivent certaines conséquences : étant admis qu'une théorie linguistique T contient une syntaxe et une sémantique (non-nécessairement disjointes), (1) c'est à la sémantique qu'il revient d'analyser le prédicat supérieur dont se déduisent les propriétés formelles, objet de la syntaxe - autrement dit la première détermine la seconde; (2) la sémantique est formalisable ou générative; (3) dans la tradition, il existe déjà une tentative visant à noter formellement le "sens" des énoncés comme tels : la logique élémentaire; en tant que générative, la sémantique en T sera donc construite comme un segment de cette logique.

1. Bien que les exposés usuels obscurcissent ce point, la notion de "référence" et celle de "communication" ne font qu'un en réalité; la seconde n'est que la première, rapportée à un modèle articulant deux points d'émission et de réception.

La combinaison de (1) et (2) constitue la théorie T en sémantique générative, l'ensemble étant dénommé d'après son segment déterminant.

L'adjonction de (3) en définit la forme la plus conséquente, développée notamment par G. Lakoff (cf. entre autres Lakoff, 1970). Comme il était prévisible, l'opposition de la conception nouvelle avec l'antérieure se détermine au niveau de la sémantique : précédemment, par exemple dans Chomsky 1965, il était admis, on l'a vu, qu'il n'y a à définir aucun prédicat supérieur aux propriétés formelles universelles des langues; de ce fait, le segment sémantique de T n'a aucun privilège sur les autres et la syntaxe en particulier peut être développée de manière autonome par rapport à lui; de plus il n'y a aucune raison de lui attribuer une forme prédéterminée, empruntée à la logique ou à aucun autre système. A ces deux thèses, on peut en ajouter une troisième : non seulement le segment sémantique de T ne détermine pas les autres, mais c'est lui qui est déterminé et notamment par le segment syntaxique, la sémantique étant alors pensée comme une interprétation des structures produites par la syntaxe.¹

Cette position est au fond de ce qu'on appelle la théorie standard étendue, développée plus récemment par Chomsky et certains de ses élèves (cf. à présent, Chomsky, 1975). La relation qu'elle entretient à la sémantique générative est bien évidemment de diamétrale opposition : dans le débat qui les sépare, on reconnaît sans peine une forme particulière de la question de la forme et du sens qui était posée au départ de notre étude. Mais doit apparaître aussi la confusion qui pèse sur l'ensemble : au moins trois questions indépendantes s'entremêlent;

1. D'un point de vue plus technique, une quatrième différence intervient : dans la théorie standard étendue, la syntaxe et la sémantique font l'objet de deux composants distincts; dans la sémantique générative, cela n'est pas vrai. Mais dans les deux cas, il est toujours possible de distinguer une proposition syntaxique d'une proposition sémantique; de ce point de vue, la différence peut donc être provisoirement neutralisée.

l'une concerne la construction de la théorie linguistique : doit-elle ou non être référée à des prédicats supérieurs, définis antérieurement à toute expérience particulière, et touchant l'essence a priori du langage ? ; la seconde concerne le langage comme tel : qu'on en fasse ou non le principe déterminant de la théorie linguistique, l'essence du langage réside-t-elle ou non dans la communication et la référence ? La troisième, à la différence des précédentes, est empirique et a postériori : quel est le rapport en T de la syntaxe et de la sémantique, autonomie ou détermination et en quel sens ?

Ainsi s'explique la confusion des discussions auxquelles a donné lieu, durant ces dernières années, la rivalité des deux points de vue. Pour y échapper, il convient de bien discerner l'a priori de l'a posteriori et n'adopter qu'un seul des deux abords ; étant donné le parti qui d'emblée a été ici choisi, on conçoit que seul l'a posteriori nous occupe, qui se résume en l'occasion à la troisième des questions distinguées à l'instant. Ce sera de la sorte une seule et même chose que de déterminer un rapport de la forme et du sens - et de trancher entre sémantique générative et théorie standard étendue : l'opposition des deux versions de la grammaire transformationnelle apparaissant comme la traduction particulière, liée à un cadre théorique déterminé, d'une question plus générale. Cela posé, il est moins facile qu'il n'y paraît de définir les conditions générales d'une expérience cruciale, permettant de choisir. Comme l'a signalé Chomsky (1975, p. 8 et 133sq. , bien des oppositions visibles entre les deux conceptions se révèlent à l'examen masquer des équivalences et des variations de pure notation. Sans doute on a pu déjà isoler des sous-ensembles de phénomènes pour lesquels telle ou telle version de l'une ou l'autre des théories opposées pouvait être empiriquement appréciée, mais le soupçon subsiste toujours que les conclusions vaillent

seulement pour la version particulière étudiée en l'occasion et non pas pour la théorie prise dans sa généralité; de la sorte, la voie est toujours ouverte à des aménagements techniques qui permettent de maintenir en la modifiant la théorie censément réfutée. Il faudrait en fait tirer des caractéristiques fondamentales et distinctives des deux théories, le type de donnée qui a priori les confirme ou les infirme : étant donné le point d'opposition qui les sépare, ces données ne peuvent concerner que le rapport de la sémantique à la syntaxe.

Soit donc S un ensemble quelconque de descriptions syntaxiques et I un ensemble quelconque d'interprétations sémantiques (quelle que soit par ailleurs la forme de la syntaxe et de la sémantique), l'objet de la théorie linguistique consiste à en exposer le principe de construction; supposons qu'on appelle consistants un ensemble S dont le principe de construction soit exprimable en termes purement syntaxiques et un ensemble I dont le principe de construction soit exprimable en termes purement sémantiques; poser que la sémantique détermine la syntaxe peut alors s'entendre en deux sens : au sens fort, on soutient que de tout ensemble de données linguistiques, le principe de construction ne peut être exprimé qu'en termes de I, en sorte qu'une association systématique unit des ensembles consistants I à des ensembles inconsistants S; au sens faible, on suppose simplement qu'existent des ensembles de données dont le principe de construction peut être partiellement, mais non complètement exprimé en termes syntaxiques : il faut pour atteindre le principe adjoindre à ces derniers un fait d'interprétation I; en ce sens, ce n'est pas à un ensemble S qu'il est possible d'attribuer la consistance mais à un mixte de termes de S et de termes de I¹. Seule

1. Par exemple, on dira, suivant Lakoff, que les règles de l'accent contrastif en anglais ou l'emploi de even ne peuvent être exprimés dans la grammaire sans recours au concept sémantique de présupposition. On comprend alors que des composants distincts ne puissent être définis.

la position faible a été soutenue par la sémantique générative, la position forte ne semblant attestée qu'en-dehors de la grammaire transformationnelle.¹ Mais dans les deux cas, une théorie ayant pour devoir d'exposer les principes de construction des ensembles linguistiques ne saurait être purement syntaxique : il n'y a pas de théorie syntaxique autonome.

Au contraire, poser que la syntaxe détermine la sémantique, c'est poser (a) qu'il n'existe pas d'ensembles S inconsistants; (b) que l'on peut associer à des ensembles consistants S des ensembles consistants I ; (c) qu'il existe des ensembles I inconsistants, qu'il suffit de rapporter à un principe syntaxique pour qu'ils retrouvent une consistance. Ces thèses sont évidemment indépendantes, cependant la théorie standard étendue les soutient toutes trois.

Ainsi se trouve défini un système de prédictions opposées touchant ce que l'on doit observer dans les langues; les traits empiriques différentiels en sont assez nets pour qu'on puisse espérer que des exemples les illustrent. De plus, dans la mesure où il s'agit des caractères les plus généraux des théories en débat, des thèses hors desquelles aucune opposition ne peut même être pensée, il ne sera guère possible d'imaginer des modifications techniques susceptibles de tourner la conclusion - si elle est univoque, car ce serait vider la théorie en cause de toute spécificité. Une donnée permettant en l'occasion de décider aura donc valeur de critère absolu. La démarche est alors simple : supposons que la charge de la preuve incombe à la théorie standard étendue; il s'agit de prouver les trois thèses qui la caractérisent. Parmi celles-ci, la première est toute négative et ne saurait de ce fait donner lieu à

1. Un exemple classique : F. Brunot (1922) pour qui il n'est dans la langue de classes naturelles que fondées sur l'interprétation.

vérification directe; les deux autres en revanche sont positives : il n'est que de trouver des exemples qui les illustrent et la théorie standard étendue sera confirmée - et du même coup on aura résolu dans des termes empiriques et particuliers à une théorie linguistique, la question générale de la forme et du sens.

C'est donc à illustrer par des exemples les thèses (b) et (c) que nous nous attacherons ici. On notera en passant que la thèse (b) à elle seule suppose simplement l'indépendance de la syntaxe à l'égard de la sémantique - ce qui du reste suffit à la rendre incompatible avec la sémantique générative; c'est la thèse (c) qui, vérifiée, prouverait une détermination de la seconde par la première. Une précision cependant reste à donner sur ce qui est entendu par la notion d'illustration : les thèses (b) et (c) ont les éléments d'une théorie linguistique explicative; c'est là ce qui en détermine la fonction véritable. Les "illustrer", c'est en fait découvrir un ensemble de données dont la théorie descriptive, établie indépendamment de toute hypothèse générale, (en-dehors du minimum nécessaire à caractériser une grammaire comme transformationnelle) n'est cohérente et complète qu'à admettre (b) et (c), en tant qu'hypothèses explicatives. Il convient de plus que l'ensemble choisi soit non-marginal dans la langue, suffisamment étendu pour être significatif et qu'il mette en cause des faits d'interprétation précisables.

Nous étudierons dans cette vue trois ensembles de données qui s'articulent les uns aux autres : les expressions quantitatives, manières de compter ou de mesurer, que la description seule suffit à rapprocher d'autres expressions toutes différentes, qui marquent plutôt une appréciation subjective de la part du sujet (éventuellement une insulte) et que nous dirons qualitatives. Ces dernières à leur tour ne peuvent être

complètement éclairées que si l'on établit le statut des phrases exclamatives; or celles-ci supposent un recours à un modèle syntaxique plus vaste, où sont analysées toutes les séquences en qu-. Par une extension progressive, se trouve ainsi constitué un ensemble étendu et diversifié, où divers types d'interprétation - dénombrements, insultes, exclamations etc. - sont pertinents. L'importance de ces données peut être reconnue indépendamment de la question particulière qui nous occupe : toute théorie de la langue, quelle qu'elle soit, devrait accorder à chacune d'elles une place systématique; il apparaîtra de plus que leur traitement appelle des choix déterminés quant aux rapports de la syntaxe et de la sémantique : sont donc bien réunies les conditions de l'"illustration" recherchée.

Comme il est normal, les conclusions d'ensemble ne se soutiendront que des études de détail; celles-ci seront menées suivant la méthode usuelle de la grammaire transformationnelle : on raisonnera sur des exemples, la plupart du temps inventés, en termes de grammaticalité; dans le cadre adopté ici, cette dernière notion est définie comme une fonction à deux valeurs : l'agrammatical, noté par *¹ et le grammatical, dépourvu de notation particulière. Le jugement attribuant l'une ou l'autre valeur à un exemple donné est évidemment de pure intuition et ne saurait être lui-même prouvé;¹ il correspond ici à l'usage de la langue véhiculaire la plus répandue, dans les textes (sinon dans les enregistrements parlés), attestée par exemple dans les journaux à grand tirage. Ce jugement est

1. Plus exactement l'intuition rencontre une inégalité entre les phrases, et c'est la théorie qui projette celle-ci sur un ensemble à deux valeurs. Il y a donc deux échelles : l'une est intuitive et peut-être non discrète; tout ce qu'on a à en supposer, c'est qu'elle comporte un minimum : suivant Chomsky (1965), nous l'appellerons acceptabilité; l'autre est théorique et nécessairement discrète. La notation * est

censé valoir pour la phrase telle qu'elle est notée : si le contexte ou les circonstances d'émission ne sont pas explicités, ils doivent être tenus pour non-pertinents.

Les exemples, comme il est d'usage dans la grammaire transformationnelle, sont censés valoir pour la classe entière des phrases construites de manière analogue. De façon générale, nous laisserons à l'intuition du lecteur le soin de reconstituer la classe pertinente et à aucun moment nous ne nous préoccuperons de dresser des listes exhaustives. Il y a à cela des raisons matérielles : on sait le temps et l'espace que réclament de telles listes ; mais les raisons principales sont de fond : il nous semble que le recours exclusif aux listes repose sur une illusion. Une liste comme telle n'a de valeur qu'exhaustive, sinon elle n'a en elle-même aucun contenu de connaissance : tout au plus peut-elle indiquer le

...

nécessairement ambiguë : elle signale à la fois l'intuition d'un sujet et le concept, formulé en termes de grammaticalité, de cette intuition. Mais cette ambiguïté n'est rien d'autre que l'ambiguïté de tout exemple : comme tel, celui-ci doit pouvoir être contrôlé par tout usager de la langue ; en ce sens, il est situé sur une échelle intuitive, mais de plus il prend place dans une analyse : le grammairien le réfère à la grammaticalité et l'institue en argument à l'appui d'une démonstration.

Quant au signe "?" qui sera parfois utilisé, c'est manifestement un "métasigné", indiquant que les données obtenues des informateurs ne permettent pas au linguiste d'assigner avec certitude une valeur de grammaticalité. Le signe n'a de sens que mis en relation avec une telle valeur ; étant donné la notation en usage, ? signifie "non certainement grammatical", ? *, "non certainement agrammatical". Il ne faut donc considérer ? comme un degré ni de l'échelle d'acceptabilité ni de l'échelle de grammaticalité ; en particulier, il ne convertit pas cette dernière en une fonction à trois ou quatre valeurs.

principe qui a permis de la commencer et permettrait éventuellement de l'achever, mais c'est alors ce principe de construction lui-même, en tant que distinct de la liste, qui a valeur. Or une liste n'est jamais exhaustive dans une langue vivante,¹ en sorte que leur usage dissimule ce qui est véritablement en cause : le recours à un principe de construction, distinct des membres particuliers de la liste. De plus, on ne peut jamais exclure l'éventualité qu'un même élément apparaisse dans des listes diverses : si l'on maintient que l'identité d'une liste est entièrement définie par ses membres, il faudra admettre qu'en l'occurrence elles interfèrent, ce qui peut être empiriquement gênant; ou bien l'on voudra les tenir entièrement séparées : il faudra alors admettre que leur identité est au moins partiellement indépendante de leurs membres, ou, ce qui revient au même, qu'un "même" élément appartenant à deux listes distinctes doit être distingué par un prédicat quelconque : dans tous ces cas, on recourt implicitement à un principe de construction distinct de la simple énumération des éléments.

On retrouve ici le débat qui oppose les conceptions extensionnelle et intensionnelle² de la théorie grammaticale. C'est ici la seconde qui est adoptée : le principe de construction des listes s'énonce comme un prédicat Analysable-en, commun à tous les membres d'une liste donnée, sans qu'il soit exclu qu'un "même" élément admette plusieurs prédicats de ce type , - sans qu'il soit nécessaire pour identifier la liste de faire davantage que de spécifier le prédicat permettant de la construire

1. L'exigence d'exhaustivité a évidemment un tout autre sens quand il s'agit de langues ou d'états de langue attestés par un ensemble fini de documents. Les listes sont là possibles et en général elles sont le seul recours, l'intuition étant impossible.

2. Cf. J.C. Milner, 1973 a.

ou de la continuer si elle n'est pas achevée. En ce sens, un exemple donné peut être interprété comme la notation intuitive d'un certain prédicat Analysable-en : dans certains cas, le prédicat pourra être explicité par la théorie et l'exemple n'est plus qu'un sténogramme commode; dans certains autres, l'explicitation est impossible, ce qui n'empêche pas qu'à titre d'"inconnue", on fasse usage de l'exemple dans un raisonnement. Le signe etc qui apparaîtra à plusieurs reprises dans la discussion des données a dès lors un statut précis : c'est une instruction adressée au lecteur, l'engageant à continuer la liste, en s'appuyant sur son intuition, de façon à vérifier l'extension et la généralité de l'observation.

Le formalisme adopté est celui de Chomsky (1967), où, suivant Selkirk (1972) on a remplacé les barres par des apostrophes.

PREMIERE PARTIE :

LES EXPRESSIONS QUANTITATIVES

CHAPITRE 1

HYPOTHESES MORPHOLOGIQUES

Nous partirons des données élémentaires, que l'on trouve dans toutes les grammaires. Nous les rappelons pour mémoire : du point de vue de ses emplois, l'article se laisse classer en deux catégories :

1. emplois génériques : dans cet emploi apparaît essentiellement le, notamment dans les définitions (le cheval est un mammifère). Avec une interprétation analogue, quoique différente, un et les existent aussi : un cheval est un mammifère ; les chevaux sont des mammifères.

2. emplois non génériques : l'article ne repère pas une classe, mais un ou plusieurs individus qui peuvent d'ailleurs être définis ou non pour le locuteur :

× - emploi défini : c'est le rôle spécifique de l'article le ;

il se présente sous deux formes :

. défini anaphorique : l'article le (les) renvoie à un individu déjà nommé (explicitement ou non) ; c'est notamment le cas où le arrive en seconde occurrence dans un récit après une première occurrence en un (des) ou du.

. défini proleptique (ou cataphorique) : l'article le (les) annonce une relation ou un adjectif ; dans ce cas, il n'est pas nécessaire que l'individu ait été mentionné précédemment.

On peut aussi distinguer ces deux emplois sous les noms de défini extrinsèque et défini intrinsèque : dans le premier cas, en effet, l'élément est défini par une mention extérieure à l'énoncé considéré ; dans le second, il l'est par un élément intérieur à l'énoncé lui-même.

B - emploi indéfini : ici, l'article prend deux formes suivant la classe lexicale à laquelle le nom appartient :

- . si le nom est considéré comme désignant une réalité susceptible d'être comptée (nom comptable), l'article singulier est un, l'article pluriel est des.
- . si le nom est considéré comme désignant une réalité non susceptible d'être comptée (nom non comptable), il n'y a pas d'opposition singulier/pluriel et l'article est du (dit article partitif).

3. Il existe des éléments pronominaux qui ne se combinent pas avec l'article indéfini, quoique certains puissent être précédés de l'article défini. Autrement dit, dans les groupes nominaux indéfinis, l'article indéfini un (des) peut manquer et être littéralement remplacé par ces éléments, qu'on appelle souvent adjectifs déterminatifs : ce sont en gros les noms de nombre et les quantificateurs : tout, certains, quelques, chaque, etc.

Tout cela est connu ; néanmoins des problèmes apparaissent d'emblée : pour ordonner la description, il a fallu faire usage de certains couples "comptable"/"non comptable", "défini"/"indéfini" notamment. Or ils ne vont pas de soi. Pour le moment cependant, nous les admettrons sans discussion : un nom sera dit "comptable" s'il admet d'être conjoint à un nom de nombre et connaît la variation singulier/pluriel ; un nom sera "non comptable" s'il ne présente pas ces caractères¹. De même, nous admettrons qu'un groupe nominal est indéfini ou défini s'il présente l'article (au sens large) correspondant. Quant aux critères syntaxiques, nous ne les reprendrons pas pour le moment, admettant provisoirement qu'ils concordent avec le critère morphologique - ce qui n'est pas exact.

1. Il y a des noms non comptables au pluriel. Ce sont les pluralia tantum cf. * deux ciseaux, * deux gens, etc.

A dire vrai, ces définitions sont circulaires, mais il ne s'agit ici que de description immédiate. Or cela seul permet d'emblée quelques constatations.

Quand un nom est employé comme noyau principal d'un groupe nominal, il comporte toujours un introducteur : article ou élément quantitatif. C'est là une caractéristique très importante de la langue : en effet, la plupart des langues qui comportent un ou plusieurs articles, opposent à la présence d'un article un emploi sans article, en sorte que parmi les oppositions conceptuelles qui gouvernent le système déterminant, il faut introduire le couple absence/présence d'article et examiner les conditions empiriques où il fonctionne. C'est le cas par exemple en allemand et en anglais¹.

Cela a des conséquences sur l'analyse : dans ces dernières langues, la simple commutation permet alors d'attribuer à l'introducteur une valeur d'opposition et, le cas échéant, un statut (celui par exemple d'une marque singulative, par opposition à l'absence d'article, généralement associée au non-comptable). En français, cela est impossible : en termes structuralistes classiques, la présence de l'introducteur ne peut rien signaler, puisqu'il y en a toujours un.

Indépendamment de ce problème de méthode, la question empirique se pose : pourquoi le français se distingue-t-il radicalement sur ce point de langues structurellement proches ? Est-il possible de le ramener au cas plus général ? Le caractère exceptionnel du français sur ce point apparaîtra davantage si l'on songe que notre langue comporte deux articles très rares : un article partitif pour les massifs et un article indéfini pluriel. On sait qu'en beaucoup de langues, ces deux éléments n'existent pas : à leur place, c'est

1. C'est aussi le cas de l'ancien français, d'où des survivances dans certains tours figés parmi lesquels on peut peut-être ranger les groupes verbaux faire grève, porter atteinte, etc. En revanche, être professeur constitue une exception réelle, mais sans portée.

justement l'absence de tout article qu'on observe. Cette seconde différence qui sépare le français du cas général vient en fait recouper la première : s'il y a toujours un élément introducteur en français, c'est parce que dans les cas où d'ordinaire il manque, le français connaît des articles de type exceptionnel.

Enfin, l'article indéfini pluriel et le partitif sont aussi liés par leur forme. Mais, du même coup, nous nous trouvons confrontés à un troisième ordre de problèmes : les articles ont une forme, celle-ci doit-elle être acceptée comme un donné, ou peut-elle être partiellement analysée ? D'où les trois questions suivantes :

- L'article un est homonyme de nom de nombre un dans lequel il a d'autre part une parenté sémantique : comment faut-il interpréter ce rapport, identité, ressemblance de hasard, analogie partielle ?
- L'article partitif du est l'indéfini pluriel des se ressemblent, bien que leur distribution soit totalement disjointe. T a-t-il un rapport entre eux ?
- S'ils ont une structure commune, quel rôle y joue la préposition de ? et l'article le, identique au défini ?

1.1. L'article défini générique : une hypothèse

Les logiciens se sont rarement penchés sur le problème de cet emploi : notamment G. Frege, qui donne pour caractéristique de la désignation des concepts l'emploi d'un nom au singulier avec ein et au pluriel sans article, ne prend pas en considération le der générique qui existe en allemand, tout comme le en français (cf. Frege, 1884, § 51).

De fait, si l'on examine une définition : le cheval est un mammifère, l'article le marque que l'énoncé concerne l'ensemble de tous les chevaux possibles, considéré comme une unité ; mais cela signifie aussi qu'en tant que tel, l'article n'ajoute rien au sens lexical de l'unité cheval.

Soit en effet un nom pris en lui-même, hors emploi, tel qu'il se présente, disons, dans le lexique ; on ne peut pas dire qu'il ait une référence en acte, puisqu'il n'est associé à aucun objet ou classe particulière d'objets du monde ; on ne peut pas dire non plus, cependant, qu'il soit sans rapport avec la référence : ce qu'on appelle communément son "sens" dessine en fait le type de ses référents potentiels et exclut d'emblée certains objets du monde de toute désignation par cette unité lexicale. Autrement dit, le nom hors emploi a une référence virtuelle dont l'extension n'est autre que l'ensemble de tous ses référents possibles a priori.

Or un emploi générique consiste justement en ceci que l'énoncé est censé valoir pour tout référent possible du groupe nominal. En ce sens, il ne modifie pas l'extension de la référence virtuelle et le, comme article générique spécialisé, ne la restreint pas. Au contraire, si l'élément nominal est inséré dans un groupe où il est affecté de un ou de le anaphorique, la référence actuelle en est modifiée par rapport à la référence virtuelle.

Cela ne signifie pas que le nom en emploi générique se confonde avec l'unité lexicale hors emploi ; sans modifier l'extension de la référence virtuelle, l'usage du nom la transforme néanmoins en référence actuelle. Dès lors le générique n'est rien de plus qu'un marqueur, indiquant le passage du statut hors emploi au statut en emploi. Si l'on adopte le formalisme d'Aspects, cela revient à dire que dans l'emploi générique, la lecture assignée à l'unité dans le lexique n'est pas modifiée par la règle lexicale, mais il n'en reste pas moins que la règle lexicale s'est appliquée. L'article géné-

rique n'est pas alors le fait du groupe nominal où le nom est inséré ; il est plutôt une conséquence automatique de la règle lexicale. Plus exactement, quant un nom est traité comme tel, c'est-à-dire comme un élément sélectionnellement dominant dans une structure¹, il ne peut en français apparaître sans le générique.

Inversement, quand un nom est traité comme non-dominant d'un point de vue sélectionnel, ou quand, ce qui, en l'occurrence, revient au même, il est traité comme n'ayant aucune propriété sélectionnelle, alors le n'apparaît pas : ainsi dans les citations ou dans les locutions adjectivales de fer, de bois, etc.

En d'autres termes, l'emploi générique suppose l'absence de tout déterminant proprement dit, et le générique n'apparaît en surface sur la base de cette absence.

Dans la mesure où ce le apparaît automatiquement avec l'insertion lexicale, il sera toujours présent et s'il n'apparaît pas en surface, c'est qu'il aura été effacé dans des conditions qui restent à définir, mais dont on peut voir déjà qu'elles concernent la présence de déterminants (le caractère non-vide du noeud (Spec, N')).

Nous ne faisons que formuler une hypothèse ; nous ne prétendons pas l'avoir prouvée : elle n'a pour le moment rien d'improbable a priori, mais rien ne la confirme ; s'il s'agit à présent de voir comment, sur cette base, on peut parvenir à une présentation d'ensemble, les résultats devant servir à tester l'hypothèse.

1. Autrement dit, la notion d'emploi ou d'usage est interprétée comme suit : une unité lexicale est en usage lorsqu'elle est pourvue de ses propriétés sélectionnelles ; sinon elle est en mention.

1.2. Article indéfini et nom de nombre

1.2.1. On a remarqué souvent que l'article indéfini (un/des) et le nom de nombre étaient en relation ; les indices qui appuient cette thèse sont, en résumé, les suivants :

- Le nom de nombre n'est compatible qu'avec une certaine classe de noms, les noms comptables : l'article indéfini (singulier et pluriel) n'est compatible qu'avec cette classe également.
- Le nom de nombre un est homonyme de l'article indéfini singulier (et cela n'est pas propre au français).
- Les deux groupes sont incompatibles : on n'a pas * un un cheval au sens "un cheval unique", ni * des trois chevaux (des étant l'article indéfini pluriel) etc., tout comme on n'a pas la combinaison de deux noms de nombre différents : *cing trois chevaux.
- des peut être inséré dans une gradation numérique : j'ai marché pendant un kilomètre, deux kilomètres, des kilomètres.¹

Etant admis que l'article indéfini un est un nom de nombre, par analogie, nous sommes amenés à formuler la même conclusion pour des. Est-il possible de consolider cette extension ?

1.2.2. Aux analogies de fonctionnement, que nous avons citées plus haut, entre les noms de nombre et l'article indéfini, s'ajoute une analogie de structure : observons en effet l'anaphore :

1. Une démonstration semblable a pu être faite pour l'anglais où elle est d'autant plus probante que l'article a et le nom de nombre one ne sont pas homonymes. Cf. D. Perlmutter, 1970. Cette démonstration est importante : elle fonctionne comme une sorte d'expérience négative pour le français et prouve que les analogies découvertes ne sont pas une illusion due à l'homonymie parfaite de deux éléments.

1.1. - Avez-vous un crayon ?

- J'en ai un.

1.2. - Avez-vous deux crayons ?

- J'en ai deux.

On notera que j'en ai un en 1.1. est ambigu : un peut y être le nom d'un nombre (= "j'en ai un et un seul") ; ce peut être aussi le représentant de l'indéfini, n'excluant pas qu'il y ait plus d'un crayon (= "j'en ai au moins un").

L'existence de cet en "quantitatif", sa distinction du en possessif, tout cela est connu. Il est tentant de formuler sur cette base l'hypothèse que non seulement l'indéfini et le nom de nombre ont la même structure, mais que celle-ci comporte un génitif : soit un de crayon, deux de crayons, etc.¹ Cette hypothèse est littéralement confirmée par un autre phénomène : la dislocation droite du type :

1.3. j'en ai deux, de crayons

1.4. (a) * j'en ai deux, crayons

(b) * j'ai deux, de crayons

(c) * j'ai deux, crayons.²

Dans ces conditions, l'article indéfini pluriel des reçoit une interprétation cohérente et en particulier l'anaphore qui lui correspond :

1. Cf. en ce sens, M.Gross, 1967.

2. Nous reviendrons ultérieurement sur ces phrases ; nous admettons pour le moment sans démonstration qu'elles sont issues par transformation de : j'ai deux crayons.

La dislocation droite est à distinguer de la dislocation gauche, qui est ici incorrecte : *de crayons, j'en ai deux.

Des conclusions analogues peuvent être tirées de phrases telles que j'en ai vu un de bon, j'en ai vu trois de faits, etc., mais l'analyse exacte en est trop complexe pour qu'on puisse dès à présent en tirer argument. Cf. infra, p. 151.

1.5. - Avez-vous des crayons ?

- J'en ai.

Là où un est repris par un, deux par deux, des est repris par $\emptyset$: on est tenté de poser alors que la structure de l'indéfini pluriel est simplement $\emptyset$ - de-crayons, comme on a $\left\{ \begin{array}{c} \text{un} \\ \text{deux} \end{array} \right\}$ de-crayons.¹

Si l'on observe de plus que dans notre hypothèse de départ, l'article générique est automatiquement présent sur tout nom, la présence de l'article les dans des s'explique immédiatement.

Or le fait que des comporte un $\emptyset$ peut s'interpréter sémantiquement d'une façon très naturelle : si la structure de l'expression numérique est

Nombre - de - Nom

l'analogie implique que $\emptyset$ est un nom de nombre, comme un ou deux ; mais c'est une hypothèse très vraisemblable si l'on songe que des désigne proprement un nombre indéterminé d'individus. Et c'est un fait universel dans les langues que l'indétermination puisse être exprimée par un zéro phonétique² : précisons du reste que ce zéro n'est pas en fait une absence, c'est l'appellation spécifique et déterminée du nombre indéterminé ; si l'on voulait faire la liste des noms de nombre en français, il faudrait l'y inclure.

La structure en résumé sera :

un	- de - (le) - N
deux	
:	
$\emptyset$	

1. De la même façon, on a, parallèlement aux exemples de la note 2, p.9 , j'en ai vu de bons < j'en ai vu $\emptyset$ de bons, où $\emptyset$ est symétrique du nom de nombre un.

2. Cf. par ex. au passif où l'agent indéterminé se rend couramment par $\emptyset$.

La présence et la place de le sont expliquées par notre hypothèse de départ ; la présence de de est attestée par l'anaphore, par la dislocation droite et par la forme observable de l'indéfini pluriel. Il suffit d'ajouter :

1. que tout nombre différent de l'unité (y compris le nombre indéterminé) entraîne le pluriel du nom ;
2. que la séquence de - le est obligatoirement effacée (vraisemblablement par une règle tardive), si le nom de nombre est spécifié (et a une forme phonétique différente de Ø) ;

et l'on obtient toutes les formes de surface désirées :

Ø + de + les + N pour l'indéfini pluriel par la règle 1

et

un + N, deux + N, etc. par la règle 2.

Il ne reste qu'une dissymétrie qui, dans la dislocation, oppose les couples

1.6 et 1.7 :

1.6. (a) j'en ai deux, de crayons

(b) * j'en ai, de crayons

1.7. (a) j'en ai deux, des crayons

(b) j'en ai, des crayons

Nous reviendrons sur ce point.¹

Dans cette hypothèse, l'indéfini pluriel est de la forme Ø - de - le - N ; mais en réalité, la présence de l'article le est automatique et n'est en rien le propre de la structure considérée ; d'autre part, le "génitif" caractérise les expressions numériques en général, et non pas l'indéfini, de sorte que la seule marque de l'indéfini pluriel n'est autre qu'un zéro phonétique ; or c'est précisément ce qui se passe en allemand et en anglais.

1. Cf. infra p. 141

non-comptables de l'indéfini un/de. Nous sommes dès lors confronté au problème suivant : si l'on veut étendre au partitif la structure posée pour les indéfinis, il faut analyser leurs rapports et leurs différences.

Le problème du partitif est éclairé par son histoire et l'on peut recourir sur ce point à l'analyse de L. Foulet (1930, p. 61-83) : cet auteur démontre que l'ancien français ne connaissait pas l'indéfini partitif moderne ; dans la plupart des cas, l'indéfini se rend par l'absence de tout article.

Pourtant il existe en ancien français des tours : il verse del vin, mais ceux-ci ne s'interprètent pas comme le moderne il verse du vin. Dans le premier cas, il s'agit d'une fraction indéterminée d'une matière parfaitement déterminée : il verse de ce vin (dont on a parlé) ; dans le second cas, il s'agit d'une fraction indéterminée d'une matière indéterminée. Dans le premier cas, l'article le a valeur définissante ; dans le second cas, "il n'a plus de valeur" (Foulet, ibid., p.71).

Cette analyse montre très clairement, par comparaison, ce qu'est le partitif en français moderne ; mais en même temps, elle permet très naturellement de l'insérer dans le schéma que nous avons proposé : le partitif définit une fraction de matière, c'est donc une expression quantitative. En tant que telle, elle peut être rapprochée des expressions numériques : la seule différence tient au fait que toutes les quantités ne peuvent être comptées.

La matière dont une fraction est définie est elle-même indéterminée : l'article qui l'accompagne n'a aucune valeur - ce qui est prévu par notre hypothèse. La relation de la partie au tout est marquée par de comme dans les expressions numériques ; la quantité indéterminée, comme le nombre indéterminé, est marquée par $\emptyset$. Dans la mesure où elle est précédée par $\emptyset$, la suite de-le se maintient comme pour le pluriel indéfini.

On retrouve dans les détails la structure et les règles que nous avons proposées indépendamment, et cette extension se fait sur un point très naturel-

lement justifiable : la notion de quantité. Il suffira de formuler la structure en termes plus généraux et de prévoir les justifications propres aux noms non-comptables d'une part, et aux noms comptables d'autre part, pour obtenir immédiatement les structures de surface voulues.

Les données morphologiques mènent à l'hypothèse suivante : les noms non-comptables et les comptables entrent dans des structures qui ont des caractères communs ; en d'autres termes, la distinction comptable/non-comptable n'est qu'une partition à l'intérieur d'un groupe plus vaste, qu'on peut appeler le quantitatif.

1.3.2. Appelons provisoirement Quantité la classe hypothétique des marqueurs de quantité ; l'hypothèse prévoit nécessairement ceci :

1. La classe contient les noms de nombre, les articles indéfinis (singulier et pluriel) et l'article partitif ;
2. L'ensemble a des caractères communs qui lui sont propres ; autrement dit, il y a des critères permettant de constituer la classe de manière univoque ;
3. Ces critères, que nous avons déjà évoqués pour les noms de nombre, sont en faveur d'une structure commune : en gros : Quantité + de + N.

Vérifier l'hypothèse consiste évidemment à examiner ces diverses conséquences, qui lui donnent tout son sens. D'autre part, on peut imaginer des données qui, sans être impliquées nécessairement par l'hypothèse, viendraient l'appuyer, si elles étaient attestées :

Indice 1 : Il existe d'autres éléments que les noms de nombre et les articles, qui possèdent les mêmes caractères et reposent sur la même structure ; alors la notion de Quantité acquiert une généralité et une portée autre que classificatoire ; elle peut être tenue pour une catégorie ;

Indice 2 : il existe des éléments attribuables à Quantité suivant les critères reçus, et qui soient neutres par rapport à la différence comptable/non comptable ; alors la catégorie de Quantité comme telle devient nécessaire et ne se réduit plus à regrouper les noms de nombre et l'article partitif ;

Indice 3 : il existe des noms qui ne sont compatibles avec aucun élément quantitatif, excluant aussi bien les noms de nombre (comme les non-comptables) que l'article partitif (comme les comptables) ; alors on aurait des noms sous-catégorisés par rapport à Quantité, traité comme une unité de la grammaire.

En examinant les noms de nombre et les articles, trois critères se sont révélés les caractériser, et supposent une structure Quantité + de + N :

- a) l'anaphore par en,
- b) la dislocation droite de de + N
- c) la non-combinabilité : un seul nom ne peut être précédé de deux noms de nombre, ni de deux articles indéfinis, ni d'un nom de nombre et d'un article indéfini.

Ces critères valent par combinaison. On peut voir aisément que le critère b) implique le critère a), puisque la dislocation droite comporte l'apparition de en; mais l'inverse n'est pas vrai : ainsi il semble que les groupes introduits par du/des ne soient pas disloqués, bien que l'anaphore en soit possible. Le critère c) est indépendant, mais n'est pas à lui seul suffisant, comme on le verra. En bref, nous considérerons qu'un élément appartient à Quantité s'il satisfait à a) et à c), b) pouvant n'être pas satisfait.

Les éléments à examiner étant en nombre restreint, on peut aisément en dresser une liste ; satisfont aux critères a), b) et c) ou a) et c) :

- les articles un, du, des
- les noms de nombre
- les adjectifs déterminatifs,

aucun, certains, plusieurs, quelques¹.

Les éléments suivants, rangés traditionnellement parmi les déterminatifs, ne satisfont pas au critère a), bien qu'ils satisfassent au critère c), ils ne font donc pas partie de Quantité : tous, tout, chaque (chacun), quelque (au singulier), certain (au singulier), nul, différents, divers, maints.

Cela n'est pas invraisemblable : tous et tout se distinguent de toute manière par le fait qu'ils peuvent être suivis d'un article défini ; d'autre part tous et chacun ont des propriétés de mobilité qui les isolent. Quant à quelque, certain, nul, etc. leur interprétation sémantique n'est pas de type quantitatif.

A cette liste, on peut ajouter les éléments suivants, traditionnellement dits adverbes de quantité : beaucoup, (un) peu, (le) plus, (le) moins, davantage, combien, autant².

Les critères a) et b) sont simultanément satisfaits dans les phrases suivantes :

1. Le critère b) est un peu douteux : j'en ai lu certains, de romans de Zola ; j'en ai lu plusieurs, de romans de Zola ; j'en ai lu quelques-uns, de romans de Zola ; je n'en ai lu aucun, de roman de Zola ne sont pas des phrases très naturelles ; elles ne semblent pourtant pas totalement exclues. Certains et plusieurs ne sont certainement pas des noms de nombre puisqu'ils ne peuvent être combinés à l'article défini :

opposer les deux livres/ * les $\left\{ \begin{array}{c} \text{certains} \\ \text{plusieurs} \end{array} \right\}$ livres.

Pour quelques, la question pourrait être posée : cf. les quelques livres ; il s'agirait alors d'un nom de nombre imprécis.

2. On notera que tous les adverbes de quantité et les adjectifs déterminatifs se comportent comme les noms de nombre dans les tours cités p. 9 , n° 2 on m'en a donné quelques-unes (beaucoup ; plusieurs, etc..) de bleues.

1.9. j'en ai {beaucoup} lu dans ma vie, de livres
 {peu}

1.10. j'en ai {moins } lu que vous, de livres
 {plus }
 {autant }
 {avantage }

1.11. c'est moi qui en ai lu {le plus } dans ma vie, de livres
 {le moins }

1.12. Combien en avez-vous lu dans votre vie, de livres ?

On peut se demander si le critère c) a un sens pour de tels éléments, qui n'introduisent pas directement le nom, mais c'est un fait qu'il est immédiatement satisfait.

Cette liste en elle-même est instructive ; elle suffit à montrer qu'il existe effectivement des éléments partageant les caractères des articles indéfinis et noms de nombre, sans se confondre avec ceux-ci - ce qui est l'indice 1 prévu p. 14.

Le second indice est lui aussi immédiatement repérable : les adverbes de Quantité sont neutres à l'égard de la différence comptable/non comptable.¹

1.13. {beaucoup de beurre}
 {beaucoup de livres}

etc...

Etant admis la liste des élément de Quantité, il est aisé de montrer que certains noms ne se combinent avec aucun d'entre eux. Ainsi les noms abstraits dérivés d'adjectifs, paraphrasables par "le fait d'être A" : blancheur = le

1. Un peu fait exception, n'étant admis qu'avec les non comptables un peu de beurre/* un peu de livres. Mais on peut avoir le peu de livres que j'ai lus. Noter que peu est seul à être ainsi précédé du défini, mis à part le moins et le plus qui relèvent d'un autre phénomène. Il est de même le seul à être modifiable par un adjectif : un petit peu de beurre.

fait d'être blanc" n'est pas comptable et l'on n'a pas *deux blancheurs, *des blancheurs, etc. ; mais on n'a pas non plus *un peu de blancheur, *de la blancheur. De même, certaines nominalisations telles venue : * deux venues, * dès venues, * de la venue, * un peu de venue.¹

Les données sont du reste complexes et mal connues ; il est certain en particulier qu'une unité peut parfois se comporter de manière variable à cet égard, et que de plus des nuances sémantiques interviennent². Il suffit ici que soit bien établie l'existence d'éléments réfractaires à toute détermination quantitative - la liste complète et l'analyse exacte n'étant pas nécessaires.

Ainsi se trouvent rassemblés les trois indices, déterminés a priori, qui devaient attester l'existence d'une véritable catégorie de Quantité, regroupant les divers éléments des listes précédentes.

On notera en passant que la distribution de l'article partitif pour les noms non comptables coïncide exactement avec celle des adverbes de Quantité :

1. Ce sont des faits de ce genre qui justifient qu'on introduise, en plus de couple comptable/non-comptable, une troisième notion : A. Culioli propose à cet effet le terme dense.

2. On sait que les dérivés nominaux abstraits ont souvent deux valeurs : l'une plus "verbale", directement paraphrasable par "le fait de V" ou "le fait d'être A" ; l'autre plus "nominale" ; le nom désigne alors un objet et non un processus, et il est impossible de paraphraser comme précédemment. On peut opposer ainsi : j'entends le chant des marinières = "j'entends les marinières qui chantent" = "j'entends ce que chantent les marinières". Souvent, dans le premier emploi, le nom n'est pas quantifiable, alors qu'il l'est dans le second (j'entends des chants des marinières n'est plus ambigu). On pourrait, dans le cadre lexicaliste, supposer que dans le premier emploi, l'unité lexicale est neutre en ce qui concerne les traits [+ N] [+ V], dans le second au contraire l'unité serait spécifiée comme [+ N] et [+ V]. Dès lors dans le premier emploi, l'unité ne pourrait admettre que les contextes communs à N et à V ; or il semble bien que beaucoup de verbes, ne présentent pas d'analogue à la détermination de Quantité (il n'en est pas de même pour les adjectifs) - celle-ci serait donc exclue pour les unités "neutres" de type venue, chant (premier emploi), blancheur, etc.

un nom non-comptable n'admet le premier que s'il admet les seconds et réciproquement. Cela confirme que les deux types d'éléments sont en rapport, ce que l'on exprimerait assez bien en posant que l'article partitif repose sur : un adverbe de Quantité non spécifié.

1.3.3. Nous sommes en mesure à présent de définir une notation grammaticale un peu plus précise : il existe dans le vocabulaire de la grammaire une catégorie Quantité (peut-être universelle) ; en français, elle entre dans une structure :

Quantité + de + N

dont nous ignorons encore l'analyse syntaxique.

Les éléments introduits jusqu'à présent sous Quantité se divisent en trois groupes :

- ceux qui apparaissent avec les noms comptables seulement, qu'on peut appeler éléments de Nombre ;
- ceux qui apparaissent avec les noms non-comptables seulement qu'on peut appeler éléments de Mesure ;
- ceux qui apparaissent avec les deux.

Admettons que tous les éléments introduits sous Quantité soient pourvus du trait classificatoire $[+ \text{Quantité}]$, il faut ajouter que seuls les éléments pourvus de ce trait peuvent apparaître sous Quantité.

Pour rendre compte des sous-classes ci-dessus, on peut compléter le système de traits par la règle :

$$[+ \text{Quantité}] \longrightarrow \begin{bmatrix} + \text{Nombre} \\ - \text{Nombre} \end{bmatrix}$$

Ainsi les éléments du type beaucoup seront simplement $[+ \text{Quantité}]$, ceux du type Nombre seront $[+ \text{Quantité}, + \text{Nombre}]$; ceux du type Mesure seront $[+ \text{Quantité}, - \text{Nombre}]$.

Parallèlement, les noms ordinaires seront sous-catégorisés en trois groupes :

- non comptables : - $\left[\begin{array}{c} [+ \text{ Nombre}] \text{ ---} \\ \text{---} \end{array} \right]$
- comptables : + $\left[\begin{array}{c} [+ \text{ Nombre}] \text{ ---} \\ \text{---} \end{array} \right]$
- non quantifiables : - $\left[\begin{array}{c} [+ \text{ Quantité}] \text{ ---} \\ \text{---} \end{array} \right]$

On peut se demander si les éléments de Quantité sont des formants lexicaux ou grammaticaux. Au vrai, les critères qui permettraient de trancher sont loin d'être assurés ; nous reprendrons à titre d'hypothèse ceux que propose Chomsky (1965, p.102) :

- La conjonction : censément, seuls les éléments lexicaux peuvent être coordonnés.

Suivant ce test, les adverbes de Quantité et les noms de nombre sont des éléments lexicaux : certains, quelques, ne le sont pas.¹

- L'accent : seuls les éléments lexicaux peuvent être accentués (bien qu'ils ne le soient pas nécessairement). Suivant ce critère, tous les éléments de quantité sont lexicaux.

A ce dernier critère, on peut ajouter celui-ci qui s'en rapproche : dans certaines structures d'anaphore, il peut arriver que l'élément de Quantité reste seul en surface, sans trace pronominale subséquente ; il est alors nécessairement tonique ; on peut penser qu'il s'agit alors d'un élément lexical. De ce point de vue, les noms de nombre sont des éléments lexicaux ; de même les adverbes de quantité, aucun, certains, plusieurs également, mais pas quelques.

1. Puisqu'on peut avoir deux $\left\{ \begin{array}{c} \text{et} \\ \text{ou} \end{array} \right\}$ plusieurs, plusieurs est un élément lexical.

Les indications sont donc brouillées ; il en ressort néanmoins que deux groupes d'éléments sont très vraisemblablement lexicaux : les noms de nombre et les adverbes de Quantité. Mais s'il en est ainsi, il devient possible d'associer à Quantité - qui est dès lors une catégorie majeure - un représentant désigné de la catégorie, réalisé comme un Zéro phonétique et interprété comme l'élément de Quantité indéterminé¹. Cet élément non spécifié entraîne le pluriel des noms comptables, comme tous les éléments de quantité différents de un (aucun) ; il n'affecte évidemment pas le nombre grammatical des non comptables, d'où :

Ø + de + les + N → des N

Ø + de + le + N → du N

soit le mécanisme de la p. 11, qui se trouve ici confirmé.

Du point de vue de leur nature catégorielle, les noms de nombre seront considérés comme de véritables noms [+ N], les adverbes de quantité comme { [- N], [- A] }, les déterminatifs comme [+ A] .

De, prévu par la structure n'apparaît pas toujours en surface ; les conditions de présence et d'absence en sont faciles à énoncer dans le cadre proposé :

- de est effacé quand l'élément de Quantité est marqué [+ Nombre]
- soit les noms de nombre et aucun, certain, plusieurs, etc.

Ainsi de se maintient après les éléments de Mesure qui sont [- Nombre] , et les éléments communs qui sont non marqués du point de vue du trait Nombre. De se maintient aussi après le représentant désigné de Quantité,

1. On pourrait aussi penser qu'il y a deux représentants distincts l'un des [+ Nombre] et l'autre des [- Nombre] , soit le nom du nombre non spécifié et l'élément de mesure indéterminé. Mais le fait que de apparaisse dans les deux cas, que donc du et des soient analogues, appuie la thèse de l'unicité.

qui est lui aussi non marqué du point de vue de Nombre (d'où la forme des pour l'indéfini pluriel)¹.

L'effacement de le se révèle indépendant de celui de de, puisque ce dernier peut subsister sans le premier. On distinguera deux processus :

- l'un vaut pour tous les éléments de Quantité : le s'efface lorsque le de est précédé d'un segment non nul ;
- l'autre ne vaut que pour les éléments de nombre : de s'efface quand il est précédé d'un élément de nombre non nul.

1. On pourrait imaginer d'intégrer aux éléments de quantité, la négation. Ainsi aucun serait à proprement parler un "article" indéfini négatif (comparable au kein allemand), combinaison de Nég et de un - ce qui expliquerait évidemment que aucun soit toujours singulier. A l'article indéfini pluriel des correspondrait la forme pas + de avec effacement de le devant N, comme toutes les fois que le segment précédant de dans quantité est non nul. De même du pain aurait pour correspondant pas de pain.

Outre que le parallélisme est brouillé par l'existence de pas de livre au singulier, la proposition ne peut être maintenue sérieusement que pour aucun : pas de n'a en fait aucune existence autonome :

- il ne peut apparaître qu'en position post-verbale : aucun livre n'est paru / * pas de livre n'est paru
- pas ne peut être séparé du verbe ; l'élément de au contraire peut l'être de pas :

je n'ai pas lu de livres / * je n'ai lu pas de livres

On opposera la double possibilité, j'ai beaucoup lu de livres / j'ai lu beaucoup de livres, la première étant du reste moins naturelle.

- il est même possible d'antéposer de livres dans un contexte négatif alors que cela est absolument exclu dans un tour quantitatif ordinaire : de livres, point / * de livres, peu

La forme de livres après pas ne peut donc être rapportée directement aux mêmes mécanismes que dans les expressions quantitatives : un N", immédiatement précédé d'un V affecté de la négation, reçoit le trait [+ Nég] ; ce trait s'étend par percolation à tous les noeuds dominés par N". S'il y a dans N" un noeud Quantité et que celui-ci contienne un ou l'élément non-spécifié, ces derniers seront alors effacés et réalisés par la morphologie comme Ø. La règle d'effacement de le sera étendue à ce cas particulier, d'où de chevaux, d'eau dans le contexte pas (X) — V" }.

Dans ces conditions de livres, dans point de livres, représente à lui seul un tour quantitatif complet et peut de ce fait être déplacé.

1.4. Les expressions quantitatives nominales

Le système que nous proposons repose en grande partie sur la symétrie des systèmes de Nombre et de Mesure. Or elle n'est en réalité, jusqu'à présent, que très partielle. Le système du Nombre, on le sait, comprend les noms de nombre proprement dit, les déterminatifs et le nom de nombre indéterminé ; mais le système de la Mesure ne contient, semble-t-il, que l'article partitif, c'est-à-dire l'élément non spécifié.

Et, à dire vrai, si, comme il semble, le Nombre et la Mesure non spécifiés ne font qu'un (cf. p. 21), il en résulte que, paradoxalement, le système de la Mesure comme tel est vide - ce qui contredit toute l'économie de l'hypothèse.

Cette situation n'est pas très satisfaisante ; on devrait s'attendre au contraire que la symétrie se poursuive et que l'on ait des expressions de Mesure déterminées, comme on a des noms de nombre déterminés. En fait, poser une catégorie Quantité revient à supposer que de telles expressions existent, et que, de plus, elles ont une structure analogue aux expressions numériques, soit Quantité - de - N.

L'existence ou l'inexistence de telles expressions peut alors servir de test empirique additionnel à l'hypothèse qui les prévoit : or de fait, les expressions quantitatives non numérales existent et elles ont la structure prévue.

Soit en effet les expressions suivantes :

<u>1.14.</u> un kilo	}	
une miche		de pain
une miette		
un litre	}	
un verre		d'eau
une goutte		

a) Ce sont sémantiquement des expressions quantitatives ; elles contiennent des noms non comptables en seconde position et on les distingue couramment sous le nom d'expressions de mesure. Cela ne signifie pas cependant qu'elles ne soient pas elles-mêmes numériques (par opposition à numérales) : en effet, elles permettent de compter les matières indivisibles.

b) Dans les exemples cités, la plupart des noms en première position ne pourront être suivis que de non comptables. Certains pourront être suivis de comptables également. Ainsi kilo (un kilo de pommes/un kilo de pain). Mais il existe des tours analogues où le premier élément est strictement propre aux comptables. Ainsi multitude, foule, un grand nombre, etc.; du reste les noms de nombre, une centaine, un millier, un million, un milliard sont exactement parallèles.

Cela prouve que dans la structure Nom + de + Nom, qui est ici illustrée, la sélection s'opère en termes de comptable/non comptable, comme pour tous les éléments de Quantité.

c) Le premier élément dans ces divers tours se présente comme un véritable nom ; ce qui le distingue de tous les tours quantitatifs étudiés ; néanmoins, les mêmes propriétés apparaissent que pour les autres tours quantitatifs : anaphore par un et dislocation droite :

1.15. j'en ai pris un kilo hier, de pommes

Le critère c) de la page 15 n'est pas satisfait, mais c'est qu'il n'aurait pas de sens ici.

d) La structure de surface coïncide exactement avec ce qui est prévu pour les expressions de Quantité.

Ce parallélisme à lui seul ne serait cependant pas suffisant ; on pourrait en effet songer à rapprocher les exemples cités d'expressions formellement analogues du type :

- 1.16. (a) une maison de campagne
 (b) une table de bois
 (c) un tablier de soubrette
 (d) un tremblement de terre

Ces tours n'ont rien, sémantiquement parlant, de quantitatif. Mais l'interprétation qu'on en donne varie essentiellement avec les unités lexicales conjointes : matière, dans un cas ; destination dans l'autre, etc. On pourrait soutenir alors que la portée quantitative des exemples 1.14 tient en fait à la particularité lexicale des mots insérés en première partie, et n'implique aucune structuration spéciale.

Dès lors, le parallélisme entre Quantité + de + N et un verre de vin, par exemple, devrait être tenu pour fortuit. Mais il est facile de faire apparaître des différences profondes entre les exemples 1.14 et 1.16.

Ainsi, l'on n'a pas :

- 1.17.(a)*j'en ai acheté une maison (en = de campagne)
 (b)*j'en ai acheté une table (en = de bois)
 (c)*j'en ai acheté un tablier (en = de soubrette)
 (d)*j'en ai observé un tremblement (en = de terre)

De plus, les relations sélectionnelles entre nom et verbe ne jouent pas de la même façon.

Dans les exemples 1.14, les éléments sélectionnés le sont parfois par la combinaison globale des deux noms, mais quand l'un des deux l'emporte sur l'autre, il s'agit toujours du second ; dans les exemples 1.16, le rapport est inverse : il arrive que la sélection soit opérée par la combinaison

d'ensemble, mais si l'on^{un} des deux noms l'emporte sur l'autre, ce sera toujours le premier.

Ainsi l'on obtient les couples suivants, obtenus à partir de 1.16, où la distribution des astérisques est réglée par le premier nom :

- 1.18. (a) j'ai acheté une maison de campagne
(b) * j'ai acheté une campagne
- 1.19. (a) cette table de bois est bancale
(b) * ce bois est bancal
- 1.20. (a) j'ai acheté un tablier de soubrette
(b) * j'ai acheté une soubrette
- 1.21. (a) un tremblement de terre a ravagé la ville
(b) * la terre a ravagé la ville

A quoi l'on opposera les exemples suivants, obtenus à partir de 1.14, où le même élément quantitatif étant donné, c'est la variation du second texte qui est déterminante :

- 1.22. (a) * j'ai mangé un kilo de papier
(b) * j'ai mangé du papier
(c) j'ai froissé un kilo de papier
(d) j'ai froissé du papier
- 1.23. (a) j'ai mangé un kilo de pain
(b) j'ai mangé du pain
(c) * j'ai froissé un kilo de pain
(d) * j'ai froissé du pain.

De ce point de vue les noms de type kilo, verre, etc. se comportent comme tous les éléments de Quantité jusque-là étudiés : ceux-ci n'ont pas de propriétés sélectionnelles à l'égard du verbe principal.

e) Les noms apparaissant en première partie des expressions de type 1.14 ne sont pas tous de même nature. Certains sont des expressions de mesure au

sens strict, appartenant à la métrologie : kilo, mètre, litre, gramme, etc.; d'autres sont des expressions de mesure imprécises : cuillerée, verre, bouteille, pincée, etc.; d'autres enfin n'expriment que la multiplicité vague : multitude, foule, etc. Mais ces différences n'effacent pas leurs caractères communs. Les expressions de mesure au sens strict forment un groupe bien défini. Ainsi elles sont seules à pouvoir apparaître dans certains contextes : soit le verbe mesurer ; il admet un complément apparent, mais ce dernier a deux particularités, il ne donne pas lieu au passif et il est toujours quantitatif. Plus exactement, il a toujours la forme d'un élément affecté d'une quantité, mais de plus il par lui-même un sens quantitatif ; en fait il faut (mais il n'est pas suffisant) qu'il puisse apparaître en première partie des exemples 1.14 .

- 1.24. (a) ce tissu mesure deux mètres
 (b) deux mètres de tissu
 (c) * deux mètres sont mesurés par le tissu

L'exemple n'est pas isolé : il en va de même pour peser¹ :

- 1.25. (a) ce pain pèse deux kilos
 (b) deux kilos de pain
 (c) * deux kilos sont pesés par le pain

pour faire :

- 1.26. (a) ce pain fait deux kilos
 (b) * deux kilos sont faits par le pain.

De plus faire admet d'autres noms que les expressions techniques de la métrologie :

- 1.27. (a) cela fait deux cuillerées
 (b) ? ces gens font une foule

De façon plus étendue, il existe un emploi adverbial particulier, introduit par la préposition par ou en, indiquant qu'un processus se déroule de manière "divisée" :

1. Les noms de quantité imprécise et de multiplicité vague sont exclus de cet emploi : "cette farine pèse deux cuillerées."

Quantité	
Nombre	Mesure
{un, deux... }	(litre, verre, morceau...)
{plusieurs, certains ...}	
{multitude, foule ...}	

Certains noms seraient neutres quant à la différence $\left[\begin{smallmatrix} + \\ - \end{smallmatrix} \text{Nombre} \right]$; ainsi kilo.

On peut ajouter que ces noms ont leurs propres traits sélectionnels : ainsi multitude est non comptable, il sera donc marqué - $\left[\begin{smallmatrix} + \\ - \end{smallmatrix} \text{Nombre} \right]$ tout en étant lui-même $\left[\begin{smallmatrix} + \\ - \end{smallmatrix} \text{Nombre} \right]$!

Certains noms ont deux emplois, l'un de nom quantitatif, l'autre de nom ordinaire : ainsi verre peut désigner aussi bien une unité de compte qu'un objet concret ; il sera marqué dans le lexique comme $\left[+ \text{Quantité} \right]$ dans un cas et $\left[- \text{Quantité} \right]$ dans l'autre. De la même façon, foule et multitude ont un statut mixte.

Dans la plupart des cas, ce sont des expressions quantitatives, mais il arrive qu'ils soient employés comme des noms ordinaires.

Ainsi en 1.29 ils peuvent être interprétés de manière autonome sans qu'il faille restituer la mention d'un nom ordinaire antérieur :

1.29. (a) la multitude arrivait

(b) une foule entourait le bâtiment

Au contraire, les noms strictement quantitatifs seraient "anaphoriques" dans un contexte pareil et ne pourraient être interprétés qu'à la lumière d'un nom ordinaire déjà cité :

1. Le non-effacement de de n'est plus alors directement intégrable à la règle formulée p. 11 ; mais ce point, en lui-même secondaire, ne peut être véritablement résolu qu'une fois établie l'analyse proprement syntaxique d'expressions quantitatives nominales. Je n'aborderai donc pas la question pour l'instant.

- 1.30. (a) le litre a été bu en entier
 (b) deux kilos ont été vendus

Cette observation peut être étendue à tous les noms de quantité vague.

De ce fait, il n'est pas sûr que les expressions qu'ils introduisent soient dans tous les dialectes analysées comme quantitatives : ainsi une rafale de vent ne donne pas lieu pour tous les locuteurs à l'anaphore par en :

- 1.31. (a) il faudrait plusieurs rafales de vent pour abattre la
 flèche de l'église
 (b) il en faudrait plusieurs rafales pour abattre la flèche
 de l'église.

De même tous les locuteurs n'admettent pas (b) à partir de (a) :

- 1.32. (a) j'attends un groupe d'amis
 (b) ? j'en attends un groupe

Dans les dialectes où l'anaphore par en n'est pas possible, les expressions illustrées en 1.31-32 (a) sont à rapprocher de 1.16 ; leur interprétation propre découle alors de la nature sémantique des noms particuliers employés, et non pas d'une structure syntaxique isolable comme quantitative.

CHAPITRE 2

DONNEES SYNTAXIQUES

Dans ces conditions, la catégorie de Quantité se trouve subsumer un ensemble diversifié de structures et rendre compte d'analogies de fonctionnement que les données de surface ne laissent ni attendre ni interpréter quand on les constate. Mais, du même coup, de nouveaux problèmes se posent : quelle est la place exacte du noeud de Quantité dans le système nominal ? S'agit-il d'un noeud autonome, ou bien n'a-t-on qu'une classe d'éléments rassemblés par le trait $[+ \text{Quantité}]$, apparaissant néanmoins à des places variables dans les structures ? Quand aux expressions nominales du type kilo, constituent-elles des groupes nominaux ou des noms simples ? Dans le premier cas, quel est leur mode d'insertion dans le groupe nominal plus vaste dont elles font partie ?

En bref, nous avons réuni des indices, essentiellement morphologiques, appuyant l'hypothèse qu'une structure unitaire rassemble tous les tours quantitatifs. Mais, par là, nous n'avons rien atteint de plus qu'une vraisemblance immédiate : il reste à démontrer l'hypothèse en ses deux parties :

Y a-t-il structure unitaire ? Et quelle est la structure ?

A cet égard, le point décisif est évidemment le suivant : est-il légitime de négliger la différence de surface entre deux livres et beaucoup de livres¹ ? Autrement dit, en dehors des faits que nous avons énumérés et qui, d'un point de vue strictement morphologique, conduisent à restituer un de

1. Beaucoup de livres représente ici toutes les expressions à de explicite et donc aussi kilo, mètre, etc.

sous-jacent dans deux livres, y a-t-il des processus syntaxiques qui traitent les deux structures comme une seule ? Seuls, en effet, les arguments syntaxiques peuvent être tenus pour concluants, l'évidence morphologique prise en elle-même pouvant toujours être récusée et rapportée à des effets secondaires.¹

D'autre part, les données sont constituées de telle façon que la question du rapport deux livres/ beaucoup de livres interfère avec une autre : le rapport beaucoup de livres / beaucoup de ces livres. D'ordinaire, on admet comme une évidence que le tour quantitatif simple beaucoup de livres et le tour partitif beaucoup de ces livres ont la même structure, et c'est sur cette base que l'on est amené à discuter du rapport deux / beaucoup ; or l'assomption ne va pas de soi. Si d'aventure elle se révélait fausse, toutes les conditions de la discussion se trouveraient modifiées ; plus précisément, il apparaîtra qu'un grand nombre des objections qui pouvaient être élevées à l'encontre d'une identification structurale des tours quantitatifs, avec ou sans de explicite, dépendent d'une assomption qui peut être rejetée. Du même coup la solution unitaire serait renforcée.

Enfin tous les raisonnements pertinents engageront de toute évidence un troisième ordre de considérations : quelle est la structure syntaxique exacte des tours mis en cause ? A supposer que le constituant Quantité existe, quelle est sa place dans le groupe nominal ? Comment s'articule-t-il aux catégories majeures de l'analyse ?

Vérifier l'hypothèse que nous avons avancée consiste à traiter les trois types de question. Comme elles s'impliquent les unes les autres, il est impossible de les sérier de manière stricte ; néanmoins, l'ordre suivant

1. Ainsi Vergnaud (1973), sans nier les analogies constituées par l'emploi commun de l'anaphore en et de de en dislocation, les justifie par une structure intermédiaire, deux livres et beaucoup de livres demeurant distincts dans la structure profonde.

paraît le plus clair : tout d'abord établir sur la base de leur comportement dans quelle mesure deux livres et beaucoup de livres peuvent être représentées de manière unitaire. Ensuite, confronter les tours quantitatifs simples aux tours partitifs. Enfin, préciser la forme syntaxique complète de la représentation adoptée, et en particulier, le statut des éléments de Quantité.

2.1. L'unité des expressions de Quantité

2.1.1. Pour la représentation des tours quantitatifs, deux solutions se proposent d'emblée :

a) De quelque manière qu'on introduise¹ les éléments de Quantité, le nom subséquent est en position de Nom principal d'un groupe nominal unique, système assez naturel quand il s'agit des tours sans de explicite, mais non évident si de apparaît en surface ;

b) Les éléments de Quantité et le nom subséquent appartiennent à deux groupes nominaux différents et hiérarchisés : quand de est explicite, il est ainsi assez naturel de considérer le nom précédé de de comme le complément du groupe antécédent (quelle que soit du reste l'analyse exacte qu'on en propose) ; en revanche, la solution est peu satisfaisante si de n'est pas explicite.

Comme on le voit, aucune de ces deux solutions ne va de soi en tant qu'elle doit être unitaire. Il resterait alors à les combiner, en adoptant a) pour les expressions du type deux livres et b) pour beaucoup de livres . c'est en gros la solution des grammaires traditionnelles : elle est intuitive et à peu près inévitable si l'on admet, comme on le fait d'ordinaire, que beau-

1. L'hypothèse la plus naturelle serait qu'ils sont dans le déterminant ou (Spec, N') ; mais sur ce point, la discussion n'a de sens qu'une fois tranchée l'alternative entre solution a) et solution b) d'une part, et entre solution dédoublée ou solution unitaire d'autre part. Nous y reviendrons donc plus tard.

coup de livres et beaucoup de ces livres ont même structure. Dans ces conditions, la charge de la preuve incombe à ceux qui, comme nous, tiennent que toutes les expressions quantitatives ont une structure unique.

On peut préciser sous forme de tableau d'oppositions les deux systèmes entre lesquels se circonscrit l'alternative :

Solution I

1. L'élément de Quantité est dans le même N" que le nom subséquent, qui est le noyau de ce N" unique ;

2. La partie introduite par de est un N' ;

3. Elle n'est pas un groupe prépositionnel ordinaire ;

Solution II

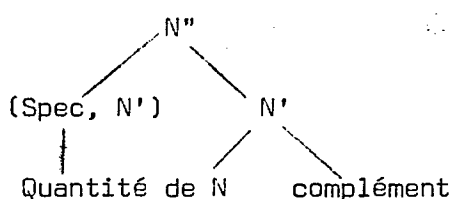
1. Il y a deux N" hiérarchisés : l'élément de Quantité est dans le N" supérieur ; le nom subséquent est dans le N" complément du précédent.

2. La partie introduite par de est un N".

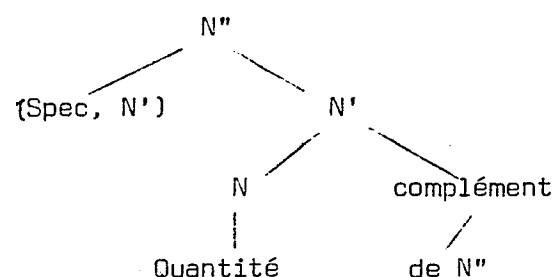
3. Elle est un groupe prépositionnel ordinaire.

D'où les deux types d'arbres :

I



II



De ce tableau ressort le type général des données permettant de trancher : il faut relever dans la syntaxe les propriétés distinguant ce qui est complément de ce qui ne l'est pas, ce qui est N' de ce qui est N", ce qui est groupe prépositionnel au sens classique de ce qui ne l'est pas, et confronter les tours en cause à ces tests. Ce seront à la fois la nature et la

convergence des comportements observés qui auront valeur, puisqu'il s'agit d'établir à la fois ce qui de I et de II est vrai pour un type de tour quantitatif donné - et si le même terme de l'alternative est choisi dans tous les cas¹.

Mais auparavant, il convient d'examiner si, par-delà la morphologie, l'hypothèse d'une structure unitaire de type I rassemblant tous les tours quantitatifs avec ou sans de explicite, n'est pas immédiatement réfutée.

2.1.2. Si l'on suppose une analyse unitaire pour tous les tours quantitatifs, on pourrait croire qu'en toute hypothèse elle ne saurait être du type I ; une donnée en effet résiste, et c'est celle-là même qui appuie le plus nettement la thèse de l'unité structurale : la pronominalisation par en du second élément.

En apparaît ailleurs que dans les tours quantitatifs et là il fonctionne comme l'anaphore d'un N" et, qui plus est, d'un complément au "génitif"². Le rapprochement paraît s'imposer ; c'est même lui qui justifie qu'on utilise l'anaphore par en pour restituer un de dans les tours quantitatifs où il n'est pas explicite. Mais il faut prendre garde que, malgré les ressemblances formelles, certains indices prouvent que la structure de en quantitatif n'est pas du tout celle de en "génitif" ordinaire. Il n'est pas inutile de dresser une liste des différences :

1. en "génitif" se rapporte en général à un nom post-verbal (complément ou sujet inversé), mais exceptionnellement, il peut se rapporter au sujet préverbal, quand le verbe est la copule être (cf. Gross 1968, p. 25, Ruwet, 1972, p. 49-50) ;

1. Nous laisserons de côté en un premier temps la question de la nature du premier élément : en effet, aussi bien en I qu'en II, il peut être un N" ou un N' ou même un N.

2. Par commodité, nous emploierons "génitif" pour désigner les groupes introduits par la préposition de. Cela n'implique aucune décision touchant la nature casuelle ou non casuelle de ces groupes.

- 2.1. (a) Voyez l'usine là-bas. La cheminée en est penchée.
 (b) Achetez de l'or. Le prix n'en est pas trop élevé.
 (c) Lisez ce livre. L'auteur en est connu.

Cette possibilité, du reste difficile à expliquer, est bien attestée.

Or elle n'existe pas du tout pour en quantitatif :

- 2.2. (a) * Voyez les cheminées de l'une là-bas. Deux en sont penchées
 (b) * Achetez de l'or. Beaucoup en est à vendre
 (c) * Achetez de l'or. Des tonnes en sont sur le marché.

Ces phrases deviennent évidemment possibles si le sujet est inversé :

- 2.3. (a) Voyez les cheminées de l'usine là-bas. Il en est deux qui
 sont penchées
 (b) Achetez de l'or. Il y en a beaucoup à vendre
 (c) Achetez de l'or. Il y en a des tonnes sur le marché

2. Les puristes réservent en "génitif" aux Inanimés ; en quantitatif n'a jamais été restreint en ces termes.

La différence n'est pas très significative dans la mesure où la restriction elle-même est très inégalement respectée suivant les usages. Elle n'est cependant pas totalement arbitraire.

3. En génitif est un pronom ordinaire ; comme tous les pronoms en situation d'anaphore, il est soumis à certaines restrictions quand il s'agit de reprendre un indéfini.

La contrainte est spécialement importante quand elle joue à l'intérieur d'une même phrase dans les cas de "dislocation". Ainsi on n'a pas normalement (a), mais seulement (b) en 2.4. :

- 2.4. (a) * un livre de Zola, je l'ai lu avec plaisir
 (b) ✗ ce livre de Zola, je l'ai lu avec plaisir

Autrement dit, on ne reprend à l'aide d'un pronom ordinaire qu'un groupe nominal "disloqué" défini¹. Il en va ainsi en particulier pour en génitif.

On observera les séries de phrases suivantes où en est évidemment un génitif et où l'astérisque se distribue suivant le caractère défini ou indéfini du N" de gauche :

- 2.5. (a) * un livre de Zola, j'en ai lu la fin avec plaisir
(b) ce livre de Zola, j'en ai lu la fin avec plaisir

- 2.6. (a) * du beurre, j'en aime le goût
(b) ce beurre, j'en aime le goût

- 2.7. (a) * beaucoup de beurre, j'en ai besoin
(b) * un kilo de beurre, j'en ai besoin
(c) * du beurre, j'en ai besoin
(d) ce kilo de beurre, j'en ai besoin
(e) ce beurre, j'en ai besoin

- 2.8. (a) * quelques livres, j'en ai besoin
(b) * deux livres, j'en ai besoin
(c) les quelques livres que vous avez là, j'en ai besoin
(d) les deux livres que vous avez là, j'en ai besoin.

En revanche, en quantitatif peut reprendre un indéfini² :

- 2.9. (a) des livres de Zola, j'en ai lu deux
(b) du beurre, j'en ai beaucoup
(c) du beurre, j'en ai un kilo

1. Certains chercheurs, notamment P. Hirschbühler (1974), ont tenté de montrer que cette contrainte ne vaut pas dans les dislocations gauches du type que nous citons. Mais ils n'ont pas démontré que les exemples appuyant leur thèse ont exactement la structure grammaticale en cause. On notera que le terme "dislocation" employé à propos de 2.4 est purement descriptif : il ne suppose pas qu'une transformation de dislocation soit nécessairement à définir.

2. En quantitatif peut aussi reprendre un N" défini :

- (a) les livres de Zola, j'en ai lu beaucoup
(b) ce beurre, j'en ai mangé trop.

La seule condition, c'est que le N" de gauche ne contienne pas une détermination de quantité distincte de celle qui affecte le N" de droite et y motive le en quantitatif : autrement dit, la détermination de Qualité du N" de gauche doit être, si elle existe, non spécifiée (comme en 2.9.) et l'on n'a pas :

- (c) * quatre livres, j'en ai lu deux
(d) * quelques livres, j'en ai lu etc..

Les phrases telles que 2.9 rendent peu plausible une origine transformationnelle de la "dislocation gauche".

4. En quantitatif ne peut apparaître si le groupe nominal est défini :

2.10.(a) j'ai deux livres $\longrightarrow$ j'en ai deux

(b) j'ai ~~des~~ deux livres $\longrightarrow$ * j'en ai les deux

Aucune contrainte de ce genre ne vaut pour en génitif :

2.11. j'en connais le contenu

Cet ensemble de différences entre en génitif et en quantitatif prouve en fait deux choses. D'une part, il a une portée négative : si les deux en se comportent différemment, il n'y a aucune raison de supposer qu'ils ont même structure et que, comme en génitif, en quantitatif indique l'existence de deux N" hiérarchisés. Autrement dit, l'existence de en quantitatif n'oblige pas à choisir la solution II contre la solution I.

Mais le contraste 3) indique davantage : supposons vraie en effet l'analyse des expressions de Quantité en deux N" ; dans les phrases (b) de 2.5 et 2.6, en est alors un pronom ordinaire qui reprend le N" complément. Or il le fait dans des conditions qui contredisent directement les principes généraux de l'anaphore. Il est donc impossible de maintenir ensemble ces derniers et l'hypothèse des deux N".

Mais dans un tel choix, la décision est aisée : les principes de l'anaphore, du moins ceux qui sont en cause dans les phrases 2.4, 2.8 sont clairs et assurés ; leur validité semble universelle. Il ne saurait être question de les abandonner pour une hypothèse douteuse et toute particulière aux tours quantitatifs du français moderne. En ce sens, le contraste 3) entre les deux en non seulement n'oblige pas à choisir pour en quantitatif la solution II, mais oblige à la rejeter.

En revanche, si l'on adopte la solution I, en quantitatif, à la différence d'un pronom ordinaire, ne reprend pas un N", mais un N' ; il est dès lors tout à fait compréhensible qu'il ne suive pas les principes généraux.

La conclusion peut être poussée plus avant : les principes évoqués ne valent que pour un type particulier d'anaphore - le plus important sans doute, mais non pas le seul -, celui qui met en cause l'identité référentielle en acte de l'anaphorique et de l'anaphorisé. De fait, si ces principes ont valeur universelle, c'est qu'ils déterminent la manière dont, en un énoncé, peut être construite la référence actuelle d'un pronom. Autrement dit, ils ne peuvent concerner parmi les pronoms que ceux auxquels une référence actuelle est associée.

Or il y a des raisons de penser que la référence actuelle - qu'on la représente sous forme d'indices ou autrement - est assignée aux N" entiers et non pas à l'une de leurs parties. Dès lors, la condition pour qu'un pronom entre dans une relation d'identité référentielle et tombe dans le domaine des principes d'anaphore ci-dessus, c'est qu'il "représente" un élément doté de référence, c'est-à-dire un N" entier. A l'inverse, en quantitatif, s'il ne représente pas un N", mais un N', si donc la solution I est vraie, devrait ne pas mettre en jeu l'identité référentielle en acte. Or c'est exactement ce qu'on observe.

Dans les groupes du type j'en ai un, j'en ai un kilo, etc., M. Gross (1973, p. 204) avait déjà noté que l'anaphore par en ne reprend pas sous forme pronominale la référence d'un groupe nominal antérieur : en "représente" un élément ou un groupe d'éléments sur la seule base de l'identité lexicale, en lui-même il n'a pas de référence particulière et si la combinaison en + un, en + un kilo a bien quant à elle une référence actuelle, elle est nécessairement distincte de toute référence d'un groupe nominal antérieur ; s'il y avait identité référentielle, on serait dans la situation caractéristique du défini, la seconde occurrence d'un élément déjà mentionné. En par lui-même, marque seulement qu'il y a identité de la référence virtuelle,

c'est-à-dire du sens "lexical".¹

C'est du reste là ce qui fonde la différence entre les deux interprétations de la phrase suivante (exemple dû à J.R. Vergnaud) :

2.12. Ils ont attrapé dix lions mardi ; mercredi ils en ont tué cinq

Dans une interprétation, en "représente" le N" dix lions, et lui est coréférentiel : les cinq lions tués font partie des dix lions attrapés la veille.

Dans l'autre interprétation, si la solution I est vraie, en "représente" seulement lions (ici N' et N se confondent) ; il n'y a pas de coréférentialité définissable : les cinq lions tués ne font pas partie des dix lions attrapés la veille, et s'ajoutent à eux.

Cette situation met en quantitatif à part de tous les autres anaphoriques ; elle explique pourquoi les principes d'anaphore propres aux pronoms coréférentiels ne valent pas pour lui. Or elle se déduit directement de l'hypothèse du N" unique.

2.1.3. Les relations de sélection et de sous-catégorisation

2.1.3.1. Nous avons vu p. 18, qu'il existe des noms qui n'admettent aucune détermination quantitative, qu'il s'agisse des noms de

1. On dit parfois que en a ici une référence générique ; ce qu'on peut dire en fait, c'est qu'il a un Sinn au sens de Frege, c'est-à-dire une référence virtuelle. Mais le point, c'est qu'il n'a pas de Bedeutung (référence actuelle) : la Bedeutung n'est assignable qu'à la combinaison en + élément de Quantité.

Suivant M. Gross (1973, p.204) en aurait dans ces emplois un "référent" lexical : il désignerait ("points to") une unité lexicale et éviterait de la répéter. Malgré la différence de terminologie, cette position est fort proche de la nôtre.

nombre ou des unités suivies de de. Ces noms traitent donc Quantité comme une classe unitaire ; c'est même là ce qui justifiait au départ, à titre d'hypothèse vraisemblable, la position d'un tel noeud. Mais l'indication permet de plus de trancher entre l'analyse I et II : la relation qui s'établit entre les noms du type blancheur et les membres de Quantité a toutes les apparences d'une sous-catégorisation stricte de l'élément lexical et à cet égard, la formulation grossière de la p. 20 ne fait qu'expliquer l'intuition immédiate.

Or il semble que la sous-catégorisation stricte ne puisse fonctionner que dans des conditions restreintes : étant donné un élément lexical de la catégorie X, seules les constructions dominées par la catégorie X" supérieure la plus proche sont pertinentes; autrement dit, les relations ne peuvent être définies qu'à l'intérieur d'un X" unique¹ : il suit de là que Quantité pouvant sous-catégoriser un N subséquent doit appartenir au même N" que ce dernier².

2.1.3.2. Etant donné une structure correcte du strict point de vue de la syntaxe; elle peut donner lieu, lors de l'insertion des éléments, à des énoncés inacceptables. C'est que tels éléments qui, pris isolément, n'opposent aucune difficulté grammaticale à leur emploi dans une construction donnée, peuvent être incompatibles entre eux. Le phénomène, dont on peut discuter la nature mais non pas la réalité, est généralement décrit dans les grammaires transformationnelles par des règles spécifiques dites règles de sélection.

1. Cf. Chomsky, 1965, p.140, que je reformule ici en une notation légèrement différente.

2. Cette conclusion étant admise, Quantité ne peut guère être inséré que dans (Spec , N').

Nous ne chercherons pas à préciser la forme ni le statut de ces règles, nous attachant simplement à rappeler quelques caractères assurés du phénomène en cause et à en tirer des conséquences pour l'analyse. D'une part, il n'y a de relations sélectionnelles qu'entre des éléments structurellement contigus : par exemple, entre le verbe et les noms qui l'entourent immédiatement, c'est-à-dire le sujet et l'objet ; mais il n'y aura pas de telles relations entre par exemple le sujet et l'objet, qui ne sont pas en rapport structural immédiat ; ni entre le verbe et un nom qui serait dans le spécificateur d'un autre nom, etc..

En ce sens, les relations sélectionnelles sont un des critères les plus sûrs permettant de définir les fonctions¹.

D'autre part, si l'on admet que les contraintes sélectionnelles sont déclenchées par les éléments lexicaux, il faut ajouter que tous les éléments lexicaux dominés par une même catégorie majeure ne peuvent être pertinents en même temps pour la même relation sélectionnelle. Ainsi, il peut arriver qu'un N" domine plusieurs éléments lexicaux, mais pour les relations qu'il entretient par exemple avec le verbe, seul le nom principal dans cet N" jouera un rôle. En ce sens les relations sélectionnelles impliquent une analyse plus fine que les relations fonctionnelles ; alors que les notions Sujet-de et Objet-de, etc. valent pour un groupe nominal dans son ensemble, les relations sélectionnelles Sujet-Verbe, Verbe-Objet, etc. mettent en jeu la structure interne des N" concernés. Dès lors, elles permettent, le cas échéant, de déterminer la position qu'un élément donné occupe dans la structure.

Considérons à présent les solutions I et II à la lumière de ces phénomènes.

1. Sur le rapport entre relations de sélection et fonctions, cf. Chomsky, 1965, p. 158.

Si l'on considère les tours sans de, du type deux N, aucun problème ne se pose : le nom sélectionne le verbe comme dans tout N" :

- 2.12. (a) j'ai lu deux livres
 (b) * j'ai mangé deux livres
 (c) * j'ai lu deux gâteaux
 (d) j'ai mangé deux gâteaux

etc.

De même avec l'article indéfini ou partitif.

Mais, ce qui est remarquable, c'est que, comme nous l'avons déjà noté, il en va de même dans les tours à de explicite :

- 2.13. (a) j'ai lu } {des tonnes de livres}
 (b) * j'ai mangé } {beaucoup de livres }
 (a) * j'ai lu } {des tonnes de gâteaux}
 (d) j'ai mangé } {beaucoup de gâteaux }

Il est clair que si la solution II était vraie, livres, gâteaux ne seraient pas dans une position susceptible de sélectionner le verbe, comme ils le font effectivement¹. Au contraire, dans la solution I, livres, gâteaux sont des éléments lexicaux en position de N' ; ils sont en relation fonctionnelle directe avec le verbe et les phénomènes observés s'en laissent déduire normalement.

Ici encore la conclusion est double : d'une part les tours en de et sans de se comportent de la même façon, ce qui renforce l'hypothèse d'une structure unitaire ; d'autre part, cette structure se précise : c'est un N" unique.

Un raisonnement analogue permet de poursuivre l'analyse : considérons les noms de quantité proprement dits, par exemple kilo, mètre. Ils ne sont pas

1. A moins de combiner les deux solutions comme Vergnaud qui en gros propose une structure beaucoup [livres] de livres, des tonnes [livres] de livres.

tout à fait dépourvus de propriétés sélectionnelles : il existe au moins un contexte où ils sont seuls à pouvoir apparaître, après des verbes non passivables comme peser, mesurer, etc.

2.14. ceci {pèse un kilo
 {mesure deux mètres}}

2.15. * ceci {pèse de la farine }
 {mesure de la laine} 1

Pour que la sélection opère; il faut évidemment que kilo et mètre soient dans un N" en relation directe avec le verbe, et que de plus ils soient l'élément principal de ce N".

Or on notera que kilo et mètre, lorsqu'ils sont dans une expression quantitative complète, perdent leurs propriétés sélectionnelles et on opposera les membres a) et b) des couples suivants :

2.16. (a) le pain pèse un kilo
 (b) * ce pain pèse un kilo de farine

2.17. (a) ce tissu mesure 2 mètres
 (b) * ce tissu mesure 2 mètres de laine²

Si les phrases (b) sont exclues, c'est que les éléments post-verbaux sélectionnellement déterminants y sont farine et laine, qui excluent les verbes en cause.

Quelle que soit l'analyse choisie pour les tours quantitatifs, ces phrases prouvent qu'en toute hypothèse, kilo et mètre ne sont pas en position de nom principal de quelque N" que ce soit. Une solution plausible serait de les insérer dans le (Spec, N') d'où, comme on sait, ils ne peuvent exercer aucune action (positive ou négative) sur le verbe.

1. Il ne s'agit évidemment pas ici des verbes homonymes (et de reste structuralement reliés) peser, "opérer une pesée", mesurer "opérer une mesure", qui sont, eux, passivables.

2. Les phrases (b) ne sont pas sémantiquement absurdes ; on peut les interpréter comme les phrases suivantes : "ce pain représente un kilo de farine", "ce tissu représente deux mètres de laine". Ce qui les rend impossibles, c'est une contrainte purement grammaticale.

Dès lors, si l'on adopte la solution II pour les tours un kilo de N, le premier N" devra nécessairement comprendre un élément principal effacé puisque les seuls noms explicites kilo, mètre, etc. n'y peuvent pas jouer ce rôle, soit en gros : un kilo de N de N. Mais, dans ces conditions, l'alternative entre les deux solutions un N" et deux N" se révèle partiellement fictive : il n'y a pas choix entre deux solutions distinctes et exclusives ; en fait la solution I est nécessaire à la solution II, alors que l'inverse n'est pas vrai. Si donc les deux solutions avaient exactement le même pouvoir descriptif et explicatif, même alors on pourrait choisir : la solution II se révélerait une inutile complication de l'autre, et devrait être écartée.

2.1.4. Les données précédentes indiquent que le second élément des tours de quantité n'est pas un N", mais un N', qu'il n'est pas un complément mais un nom principal ; pour que la convergence soit complète, il reste à montrer qu'il n'est pas un groupe prépositionnel.

Or, les tours prépositionnels en français présentent une caractéristique négative remarquable : supposons un groupe génitif A, contenu dans un groupe prépositionnel B ; il est impossible de déplacer A hors de B. C'est ce qu'atteste le paradigme suivant :

- 2.18. (a) c'est de Zola que j'ai lu le livre
 (b) * c'est de Zola que je me suis intéressé au livre
 (c) * c'est de Zola que j'ai lu le livre du frère

- 2.19. (a) de qui connaissez-vous le père
 (b) * de qui penses-tu au père
 (c) * de qui penses-tu au père de la femme

- 2.20. (a) voilà un livre dont je connais l'auteur
 (b) * voilà un livre dont je connais le frère de l'auteur
 (c) * voilà un livre dont j'ai discuté avec l'auteur

- 2.21. (a) voilà un homme dont j'ai habité la maison
 (b) * voilà un homme dont j'ai habité dans la maison.

Il est remarquable que toutes les expressions quantitatives, qu'elles comportent de ou non en surface, sont traitées de la même manière par les transformations de déplacement.

2.22. c'est de Zola que j'ai lu { deux livres
des livres
beaucoup de livres
le plus de livres
des tonnes de livres }

2.23. de qui avez-vous lu { des livres ?
tant de livres ?
des tonnes de livres ? }

2.24. voilà un auteur dont j'ai lu { les deux livres
deux livres
des livres
beaucoup de livres
des tonnes de livres }

2.25. voilà un homme dont on a vendu { les deux hectares de terre
mille litres de lait }¹

L'absence d'article sur l'élément précédé de de ne saurait être invoquée pour expliquer ce comportement ; avec les génitifs ordinaires, elle n'a aucun effet constatable et en particulier ne rend pas correct ce qui ne l'était pas avec le défini : on n'a pas la série 2.27 en face du correct 2.26.

2.26. j'attends la venue de parents de ma femme

2.27. (a) * c'est de ma femme que j'attends la venue de parents
(b) * de qui attendez-vous la venue de parents ?
(c) * Voilà ma femme dont j'attends la venue de parents

Dans les tours quantitatifs, tout se passe comme si la présence de de n'affectait en rien le déplacement du génitif complément du second élément². L'hypothèse d'une structure unitaire s'en trouve renforcée, et en

1. Il faut reconnaître que les exemples avec les nom non-comptables sont moins naturels, sans cependant être impossibles.

2. Pour que le déplacement du génitif, complément du tour quantitatif, soit bloqué, il faut que le premier élément soit lui-même précédé d'une préposition :

(a) * c'est de Zola que je me suis intéressé à { deux livres
des livres
beaucoup de livres
des centaines de livres }

(b) * De qui êtes-vous muni de tant de livres ?

(c) * Voilà un auteur dont j'ai été intéressé par des livres

même temps l'idée que le second élément de tours quantitatifs n'est pas un véritable groupe prépositionnel.

Si l'on adopte la solution I, tout en effet est régulier : le génitif déplacé n'est pas complément du second élément, qui n'est pas un N", mais du groupe entier qui n'est pas prépositionnel.

Si en revanche, on adopte la solution II, il est en tout cas impossible de faire du génitif déplacé le complément de l'élément précédé de de, en l'occurrence livres, terre, lait. Par hypothèse en effet, il s'agirait d'un N" introduit par une préposition, donc d'un groupe prépositionnel ordinaire. Resterait alors une solution : rapporter le génitif au premier élément ; cela devient surtout plausible si l'on adopte la variante évoquée p. 45 (et qui de toute manière semble inévitable si l'on veut conserver les deux N") :

N" 1		N" 2		N" 3	
trop			lait		
le plus		de	livres		de N"
tant			terre		
des tonnes	[N]				
deux hec-					
tares					
mille li-					
tres					

Dans ces conditions, le génitif N" 3 étant complément de N" 1 - non prépositionnel -, est déplaçable, et N" 2 peut toujours être considéré comme un groupe prépositionnel.

Mais cet aménagement lui-même ne paraît pas pouvoir être maintenu. Il existe en effet, à côté des propriétés négatives, au moins une propriété positive des groupes prépositionnels - et les "compléments" de quantité ne la

présentent pas. Dans les relatives, un génitif contenu dans un groupe prépositionnel ne peut pas être relatifé par dont (cf. 2.20 et 2.21) ; si l'on veut le relatifé, il faut employer les relatifs duquel ou de qui et déplacer l'ensemble des groupes prépositionnels¹ où le génitif se trouve contenu en tête de la proposition :

- 2.29. (a) * cet homme dont j'ai habité dans la maison
 (b) cet homme dans la maison de qui j'ai habité
 (c) * cet homme dont j'ai habité dans la maison du frère
 (d) cet homme dans la maison du frère de qui j'ai habité
- 2.30. (a) * ce livre dont j'ai habité la maison de l'auteur
 (b) ce livre de l'auteur duquel j'ai habité la maison.

Or, cette fois encore, la partie de + N dans les groupes quantitatifs n'est pas traitée comme un groupe prépositionnel ; en effet, elle n'est pas déplaçable ; soit :

- 2.31. j'ai lu {des tonnes}
 {beaucoup } de livres de cet auteur

On n'a pas

- 2.32. * cet auteur de livres de qui j'ai lu {des tonnes}
 {beaucoup }

mais seulement

- 2.33. cet auteur, dont j'ai lu {beaucoup } de livres
 {des tonnes}

Le caractère "indéfini" ou l'absence d'article du groupe de livres ne saurait être invoqué pour expliquer l'impossibilité, puisque l'on a

- 2.34. ma femme, de parents de qui j'attends la venue
2.35. cet auteur, de livres duquel j'ai rempli ma bibliothèque

Ce qui bloque 2.32 , ce ne peut pas être l'insertion au pronom relatif lui-même : le groupe cet auteur sur lequel il est défini est un N" parfait

1. Seuls les compléments prépositionnels peuvent ainsi être déplacés ; un complément direct ne le pourrait pas :

- (a) * cet homme la maison de qui j'ai habité
 (b) * cet homme la maison du frère de qui j'ai habité

On notera que dans cette seconde phrase, dont est également impossible. On n'a donc que : Cet homme du frère de qui j'ai habité la maison.

tement normal. Il faut donc que le blocage se produise au niveau de de livres. Cela serait inexplicable s'il s'agissait d'un groupe prépositionnel ordinaire. En revanche, s'il s'agit d'un N', l'impossibilité se déduit aisément : de livres n'est pas dans le domaine de la transformation de déplacement, et il n'existe aucune transformation analogue, déplaçant un N' à gauche en tête de S.

2.1.5. En réalité l'impossibilité de 2.32 ne met rien en jeu qui soit propre aux relatives : c'est le déplacement à gauche du second élément de quantité qui est crucial et rien d'autre. On devrait dès lors trouver d'autres exemples de blocage, dans des contextes non relatifs¹.

Tel est effectivement le cas.

On sait que, de façon générale, les génitifs prépositionnels compléments de nom jouissent d'une certaine liberté dans la phrase et peuvent être déplacés par détachement de leur nom recteur, soit devant ce dernier, soit en tête de proposition :

- 2.36. (a) j'ai lu, de Zola, tous les livres
 (b) il a été publié de Zola plusieurs livres avant 1900
 (c) de Zola, j'ai lu tous les livres
 (d) de Zola, il a été publié plusieurs livres avant 1900
 (e) de Zola, des livres ont été publiés avant 1900

Ce déplacement n'a lieu que vers la gauche ; c'est du reste un phénomène plus général concernant tous les groupes prépositionnels, et pas seulement les compléments de nom, et seulement les groupes prépositionnels² :

1. N'étant pas au clair sur l'analyse des phrases telles que C'est de Zola que j'ai lu les livres, je ne les utiliserai pas comme test.

Néanmoins le fait qu'on ne puisse avoir * C'est de livres que j'ai lu {des tonnes} prouve au moins que de livres n'est pas traité comme un N' {beaucoup}

prépositionnel ordinaire. Ici encore le caractère défini ou indéfini n'intervient pas : cf. c'est de livres que j'ai besoin.

2. De façon générale, cependant, les compléments de nom ne sont déplaçables que s'ils sont au génitif.

on peut y ajouter les groupes anaphoriques du type celui-là, les relatifs et interrogatifs du type lequel¹.

Or les données, dans ce domaine, ne confirment pas au premier abord la solution I : le deuxième élément des expressions de Quantité peut être représenté par les pronoms censément propres aux N".

- 2.42. j'ai acheté un kilo de pommes
 (a) il était tout gâté
 (b) elles étaient toutes gâtées

L'anaphore illustrée en (b) est sans doute de beaucoup la plus naturelle, mais les deux sont possibles. Or elles semblent indiquer par la différence d'accord en genre et en nombre qu'on peut anaphoriser séparément kilo et pommes, que dès lors les deux parties du tour sont traitées comme des N", ce qui ramène à la solution II.

De la même façon, on peut avoir parallèlement :

- 2.43. (a) un kilo de pommes
 (b) un kilo de celles-là²
2.44. (a) j'ai acheté un kilo de pommes, lequel était tout gâté
 (b) j'ai acheté un kilo de pommes, lesquelles étaient toutes gâtées³
2.45. tu veux un kilo desquelles ?

Ces exemples sont, il est vrai, d'importance inégale. Les uns ne valent que pour les noms de quantité proprement dit : il est évident que la différence d'accord dans 2.42 et 2.44 ne peut être définie que pour ce cas. D'autre part, il n'est pas absolument certain que les faits d'accord mettent en jeu autre chose que des phénomènes relativement superficiels ; si tel était le

1. La série qui, que, quoi pose des problèmes spécifiques à cet égard et nous y reviendrons.

2. Mais on n'a pas, semble-t-il, à partir de (a) : * celui de pommes.

3. Cf. aussi j'en ai un kilo de bon/j'en ai un kilo de bonnes (en = de pommes).

cas, l'indication serait de peu de portée. A l'inverse, les exemples 2.43 et 2.45, qui reposent sur l'existence du "génitif", peuvent être étendus à toutes les expressions de Quantité :

2.46. il a pris { deux pommes
 { deux de celles-là }
 { deux desquelles ? }

2.47. il a pris { beaucoup de pommes
 { beaucoup de celles-là }
 { beaucoup desquelles ? }

2.48. voilà des personnes avec certaines desquelles je pourrais m'entendre

Mais du même coup, une seconde extension se propose : aux expressions citées, il faut ajouter celles-ci qui pourraient bien être à la base des exemples 2.46 - 2.48.

2.49. (a) deux de ces pommes
 (b) beaucoup de ces pommes
 (c) un kilo de ces pommes

Et avec ces nouveaux exemples intervient en fait l'ensemble des expressions qui comportent un premier élément quantitatif et un second élément déterminé - bref, ce qu'on appelle les expressions partitives. D'autant que l'interprétation sémantique des divers exemples 2.46 - 2.48 est précisément du type usuellement associé au partitif : détermination d'un sous-ensemble quantifié d'un ensemble bien défini, plus vaste.

2.2. Contre-épreuve

2.2.1. Nous bornant pour le moment à une simple description, nous appellerons partitifs les tours qui présentent les caractères suivants :

1. une structure bipartite, les deux parties étant articulées par de :

2. la première partie est un élément de quantité non précédé de l'article défini ;
3. la seconde partie est un nom comportant un déterminant propre ;
4. ce déterminant est toujours du type défini ;
5. une interprétation sémantique propre : l'élément de Quantité quantifie un sous-ensemble d'un ensemble dénoté par le nom ou groupe nominal de la seconde partie.

Cette présentation implique trois choses : d'une part une caractérisation suffisante de l'interprétation "partitive" ; celle qui a été donnée est conforme à l'intuition la plus courante et peut être acceptée telle quelle. D'autre part il faut supposer que cette interprétation n'apparaisse que dans des structures dont le premier élément est quantitatif : cette description est trop restrictive¹, mais elle suffira pour le moment, des précisions devant être apportées ultérieurement. Enfin, étant donné une structure à premier élément quantitatif, il doit suffire que le second élément comporte un déterminant défini, pour que l'interprétation reconnue comme partitive apparaisse : cela est vrai pour l'ensemble des éléments de Quantité - noms de Nombre, noms de Mesure, adverbess. Il y a des exceptions cependant : les unes ne sont qu'apparentes ; en effet, certains noms de Mesure imprécis admettent, sans interprétation partitive, des emplois tels que 2.50, notamment foule et multitude

2.50. la $\left\{ \begin{array}{l} \text{foule} \\ \text{multitude} \end{array} \right\}$ des blessés qui sont venus ici²

Mais on sait (cf. p.29) que ces noms ont un statut mixte ; on peut donc supposer que dans l'emploi 2.50, ils sont en position de nom ordinaire, et n'ont donc pas la structure requise. Une autre exception est plus curieuse :

1. En particulier, elle ne comprend pas la plupart, dont il est difficile de douter qu'il s'agisse d'un tour partitif. On verra plus bas que d'autres tours encore peuvent être tenus pour partitifs, qui n'entrent pas dans la définition donnée ci-dessus.

2. Exemple partiellement emprunté à Martinon, 1927, p.62.

avec les noms de nombre proprement dits, on peut avoir

2.51 (a) il a dépensé deux mille de nos francs

(b) il a dépensé deux mille des francs d'alors

Il est clair que l'interprétation partitive n'est pas ici très plausible ; mais on peut observer d'emblée que le tour n'a pas une extension très grande : il concerne seulement les unités de compte - monétaires, métrologiques etc. - en tant qu'elles peuvent varier suivant les lieux ou les périodes. Quelle que soit l'analyse qui en est supposée, elle ne peut avoir qu'une portée marginale et n'affecte pas l'essentiel¹.

Dans ces conditions, nous opposerons :

- les tours partitifs : deux des livres, certains des livres, beaucoup des livres, beaucoup des livres de Zola, un kilo du beurre que tu m'as apporté, un kilo de ce beurre, etc.

- les tours quantitatifs : deux livres, certains livres, qui se distinguent des précédents en ceci que de n'apparaît pas en surface, même s'il faut le restituer dans la profondeur ; beaucoup de livres, un kilo de beurre qui se distinguent en ceci que le nom en seconde position n'a pas de déterminant explicite.

Le rapport entre les deux séries doit sauter aux yeux : la structure en de leur est commune - si du moins on admet que de doit être restitué dans deux hommes, etc. ; tous les éléments de quantité qui apparaissent dans les tours quantitatifs, peuvent introduire des tours partitifs² ; enfin les

1. On peut songer à une réanalyse de la structure de surface. On notera que le "génitif" en 2.51 se comporte comme la seconde partie d'un système quantitatif ordinaire : il n'est ni relativisable ni déplaçable

(a) * nos francs dont deux mille suffisent à peine à payer un poste de TV

(b) * de nos francs, deux mille suffiront

(c) * c'est de nos francs que deux mille sont nécessaires

(d) * nos francs avec deux mille desquels il lui faut vivre

On verra plus bas que cela distingue nettement l'emploi 2.51 des tours partitifs

2. À une exception près : l'élément de quantité non spécifié, sous-jacent à du beurre, des livres, n'est pas représenté dans les partitifs ; en effet, il faudrait que l'on eût Ø + de + les soldats = "un nombre non spécifié d'entre les soldats", autrement dit que des soldats sont venus fût ambigu, ce qui n'est pas le cas.

Mais même cette restriction n'est pas toujours vraie, cf. infra. p.71 sqq

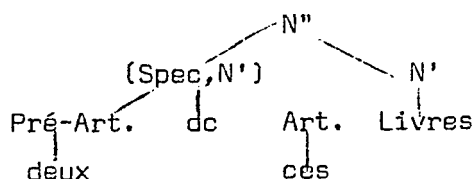
différences d'interprétation et de forme qui les séparent ne sont pas telles qu'on ne puisse imaginer de les réduire. De la sorte, on peut s'attendre que des problèmes analogues se posent pour les uns et pour les autres.

En particulier, l'alternative entre solution I et solution II peut être définie mutatis mutandis pour les deux séries, de manière indépendante. Comme les quantitatifs, les tours partitifs donnent lieu a priori à deux hypothèses concurrentes : a) le premier élément est un N'', le second élément est un N'' complément du premier - ce qui explique directement l'existence d'un déterminant propre après de ; b) il n'y a qu'un N'' unique, le premier élément est dans le (Spec, N'), le second est le nom principal, contenu dans N' ; la présence de déterminants avant de étant rapportée au concept de Pré-Article¹.

La discussion est compliquée par le fait que deux questions s'entrecroisent : l'unité de structure des deux tours - et l'analyse particulière qu'on doit donner de chacun d'eux. Il n'y a aucun lien entre ces deux points, de sorte qu'a priori, quatre hypothèses peuvent être distinguées :

1. Les partitifs et les quantitatifs ont même structure et celle-ci ne comporte qu'un seul N'' (solution I et Pré-Article) ;
2. Les partitifs et les quantitatifs ont même structure et comportent deux N'' (solution II) ;
3. Les partitifs et les quantitatifs n'ont pas la même structure ; on adopte la solution I pour les premiers, la solution II pour les seconds ;

1. Cette conception a été développée pour l'anglais par B. Hall (1963) et Chomsky (1965). Elle pourrait être adaptée au français, soit :



Pour l'allemand, les faits de flexion s'expliquent bien sur cette base. Cf. J. et J.C. Milner, 1972. Il n'est pas nécessaire cependant que les partitifs aient même structure dans toutes les langues.

4. Les partitifs et les quantitatifs n'ont pas la même structure ; on adopte la solution II pour les premiers, la solution I pour les seconds¹.

En fait cependant, l'indépendance des choix n'est pas totale ainsi il semble naturel de supposer que si la solution I est vraie pour les partitifs, elle l'est a fortiori pour les quantitatifs, que dès lors l'hypothèse 3 est peu vraisemblable.

D'autre part, si l'on devait admettre l'identité de structure, le choix entre l'hypothèse 1 et 2 serait moins facile qu'il n'y paraît. En effet, supposons que les deux séries aient la même structure, cela implique qu'elles se comportent de la même façon à l'égard de tout un ensemble de contextes discriminants. Etant donné ce que nous avons déjà observé, cela implique que les partitifs se comportent comme les quantitatifs à l'égard des tests appuyant la solution I, ce qui renforce l'hypothèse 1.

Mais il s'agirait à présent d'un ensemble homogène de systèmes introduits par un élément de Quantité. On pourrait alors soutenir que les comportements observés ne sont dûs qu'aux particularités de cet élément lui-même : ils n'indiqueraient pas que la solution I est vraie en même temps pour les deux séries, mais que la solution II est interprétée de manière spéciale quand un élément de Quantité est présent. L'hypothèse 2 n'est donc pas nécessairement fausse et toute la démonstration des pages 35-50 se trouverait récusée de manière radicale. Si l'on considère simplement l'opposition entre unité et dualité des partitifs et quantitatifs, les conséquences n'en

1. En réalité, l'éventail des possibilités est plus compliqué encore. Ainsi, si l'on n'adopte pas pour les quantitatifs la position unitaire, on pourra adopter la solution I pour les uns, nommément ceux qui ne comportent pas de en surface, et la solution II pour les autres, regroupés avec les partitifs. De plus, on peut imaginer que l'hypothèse 3 ne corresponde qu'à un moment intermédiaire de la dérivation, et qu'à des étapes antérieures, une variante de l'hypothèse 1 soit vraie.

sont donc pas symétriques : si l'on peut montrer qu'il y a dualité, une seule hypothèse reste à considérer et notre démonstration en faveur de la solution I est confirmée ; si en revanche l'unité de structure est prouvée, deux hypothèses se proposent et notre démonstration antérieure n'est plus nécessairement valide.

2.2.2. En fait il n'est pas très difficile d'avancer des arguments en faveur d'une identité des deux séries - surtout si l'on s'en tient aux tours quantitatifs à de explicite. Le propre de ceux-ci, on le sait, c'est que le second élément nominal y est dépourvu de tout déterminant et que son interprétation est celle d'un indéfini générique. Au contraire, dans les partitifs correspondants, le second élément est toujours défini.

Mais c'est là, à première vue, un simple fait de distribution complémentaire ; les tours quantitatifs ne sont définissables que pour les cas où les partitifs font défaut et vice-versa. De plus, le principe de leur répartition est très facile à décrire : deux séries s'opposent comme le défini et l'indéfini : beaucoup de livres est à beaucoup des livres, comme des livres à les livres, un kilo de beurre est à un kilo de ton beurre comme du beurre à ton beurre, etc.

Morphologiquement, la relation est très aisément explicable : on sait depuis Dumarsais que la combinaison de la préposition de, suivie des articles du ou des, est soumise à réduction et que l'article est effacé¹.

Les faits étant bien établis, un seul exemple suffira :

- 2.52. (a) muni de + les livres dont j'ai besoin $\Longrightarrow$ muni des livres dont j'ai besoin
 (b) muni de + des livres dont j'ai besoin $\Longrightarrow$ muni de livres dont j'ai besoin

1. La règle de Dumarsais a été reprise et développée par Gross, 1967.

Si donc, à partir de structures partitives telles que :

- 2.53. (a) beaucoup des livres de Zola < beaucoup de + les livres de Zola
 (b) un kilo de beurre que tu as acheté < un kilo de + le beurre
 que tu as acheté

on voulait modifier le deuxième élément défini en indéfini, on obtiendrait par réduction :

- 2.54. (a) beaucoup de + des livres de Zola → beaucoup de livres de Zola
 (b) un kilo de + du beurre → un kilo de beurre

soit exactement les tours quantitatifs.

Or l'interprétation sémantique que l'on pourrait imaginer de telles structures, coïncide en gros avec ce qui est requis pour les tours quantitatifs : alors que les tours partitifs consistent à circonscrire un sous-ensemble dans un ensemble déterminé, les tours quantitatifs circonscrivent un sous-ensemble dans un ensemble indéterminé, c'est-à-dire en fait la classe maximale dénotée par le nom¹.

Une fois le raisonnement admis pour les cas où de est explicite, il est assez naturel de l'étendre aux autres, en faisant de deux des livres, plusieurs des livres, etc., la version définie de deux livres, plusieurs livres².

L'argumentation est cependant plus solide en apparence qu'en réalité. Elle ne repose en fait que sur une proposition unique : les partitifs et quantitatifs sont en distribution complémentaire. Or les données empiriques consistent seulement en ceci : les partitifs et quantitatifs ont respectivement une distribution lacunaire.

1. On retrouverait ainsi les descriptions de Foulet pour l'indéfini massif du = partie indéterminée d'une matière indéterminée.

2. Il y aurait néanmoins quelques difficultés à expliquer le statut de les deux livres dans cette hypothèse. Cf. Partee, Stockwell, Schachter, 1973, p. 141.

Pour qu'on ait le droit de mettre en relation les deux distributions lacunaires, il faut deux conditions. D'une part il faut que leur conjonction soit égale à la distribution maximale ; autrement dit, en réunissant en une seule structure les deux tours, il faudrait que tous les systèmes a priori possibles en seconde position soient effectivement représentés - Sinon il resterait toujours une lacune inexpliquée.

Or cette condition n'est pas satisfaite : même si l'on admet que beaucoup de livres est issu de beaucoup de des livres, on n'explique pas pourquoi il est impossible d'avoir * beaucoup de certains livres, * plusieurs de cent livres, * dix de cent livres, etc. Si des était possible les autres déterminatifs indéfinis devraient l'être également ; et dans leur cas aucune règle de réduction ne peut intervenir : leur absence subsiste comme une lacune irréductible.

D'autre part, il faut que les deux lacunes à conjoindre ne soient pas justifiables comme telles. Si en effet il y a des raisons structurales indépendantes pour que les tours quantitatifs ne comportent pas des définis en seconde position, ou que les partitifs n'y comportent pas d'indéfinis, la thèse de la distribution complémentaire, bien loin de construire une généralité grammaticale, masquerait le point : à savoir le parallélisme de deux lacunes indépendantes et explicables par des propriétés de fond. Or, au moins pour les quantitatifs, une telle situation est parfaitement imaginable : si la solution I est vraie pour eux, le second élément (précédé de de explicite ou implicite) n'est pas un N", mais un N', il n'a donc aucun déterminant propre ni défini, ni indéfini ; la forme observée et l'interprétation "générique" peuvent de là se déduire aisément. On ne peut exclure a priori qu'il en aille de même pour les partitifs et nous avancerons plus bas quelques propositions sur ce point.¹

1. Sans entrer dans le détail, cette hypothèse est confirmée par le fait qu'une locution spécifiquement partitive n'admet pas l'indéfini : *la plupart de livres / la plupart des livres.

2.2.3. D'un point de vue plus général, du reste, seuls des arguments proprement syntaxiques pourraient avoir ici une portée décisive. En d'autres termes, il faut reprendre systématiquement les contextes discriminants qui avaient été établis pour les tours quantitatifs et y vérifier le comportement des partitifs.

2.2.3.1. Le premier indice sera fourni par le comportement de en. Le second élément des tours partitifs peut être anaphorisé par en ; cela ressort avec évidence d'une phrase comme celle-ci :

2.55. j'en connais la plupart

On sait que la plupart ne peut pas introduire de tours quantitatifs. De la même façon, l'ambiguïté de 2.56 suppose que en puisse représenter tantôt un "génitif" partitif, tantôt un quantitatif :

2.56 = 2.12. Ils ont attrapé dix lions mardi ; mercredi, ils en ont tué cinq.

On se souvient que en quantitatif se séparait de en "génitif" ordinaire sur quatre points distincts. On en avait conclu que si en ordinaire représentait un N", il n'y avait dès lors aucune raison pour qu'il en aille de même de l'autre. Sur l'un de ces points, il est vrai que en partitif se comporte comme en quantitatif : en effet, il n'est pas non plus réservé strictement aux Inanimés (cf. 2.57). Mais il faut aussi reconnaître que la contrainte est assez souvent violée dans l'emploi de en génitif ordinaire lui-même.

Un second point consistait en ceci que en génitif ordinaire peut, dans certains cas, se rapporter au sujet préverbal et que cela est toujours impossible pour en quantitatif. Bien que les exemples soient peu clairs, il semble que en partitif se comporte plutôt comme en ordinaire et qu'on ait en 2.57 une différence d'acceptabilité entre (a) où en est quantitatif et (b) où il est partitif :

En partitif se comporte pour l'essentiel comme un pronom anaphorique ordinaire et non comme en quantitatif ; pour ce dernier, les propriétés qui le caractérisaient devaient justifier qu'on ne lui accorde pas le statut d'anaphorique de N" - la réciproque doit être vraie : en partitif est l'anaphorique d'un N", autrement dit la seconde partie du tour partitif, à la différence du quantitatif est un N".

Une dernière remarque peut confirmer la conclusion : un pronom anaphorique d'un N" peut et doit entrer avec celui-ci en relation de coréférence actuelle (cf. p.39) ; il doit en être ainsi pour en partitif, et ce doit être là une nouvelle différence qui le sépare de en quantitatif. Or certaines données que nous connaissons ne s'expliquent que de cette façon. Considérons l'ambiguïté de 2.56 = 2.12.

Les deux interprétations s'opposent en ce que dans l'une, les cinq lions tués font partie des dix lions attrapés la veille, et que dans l'autre, les cinq lions tués s'ajoutent aux dix lions. Mais toute la différence tient à ce que dans le premier cas il s'agit d'une expression partitive et dans le second d'une expression quantitative. Dans le premier cas, en partitif est coréférentiel au N" dix lions ; dans le second cas, en quantitatif reprend seulement le N lions et, à strictement parler, il ne peut lui être coréférentiel puisqu'un N seul n'a pas de référence actuelle.

C'est alors sur une propriété sémantique fondamentale des systèmes nominaux que les deux emplois de en se séparent, et cela de telle sorte que le second élément des partitifs soit traité comme un N".

On remarquera que tout au long des exemples, beaucoup et l'ensemble des éléments quantitatifs suivi de de n'ont pas un comportement spécial : il y a des exemples de en quantitatif après beaucoup, comme après deux, et des

exemples de en partitif, comme après tous les quantitatifs. Rien ne laisse supposer une parenté particulière entre beaucoup de N et beaucoup des N.

2.2.3.2. Le second processus discriminant concerne les génitifs inclus dans les groupes prépositionnels. On se souvient du comportement des groupes quantitatifs, illustré par les exemples suivants (repris aux pages 46 sqq.) :

- 2.62. (a) c'est de Zola que j'ai lu { deux livres
 { beaucoup de livres
 { des tonnes de livres }
- (b) de qui avez-vous lu { des livres ?
 { tant de livres ?
 { des tonnes de livres ? }
- (c) voilà un auteur dont j'ai lu beaucoup de livres

Tel était l'indice fondamental appuyant la thèse que le second élément des tours quantitatifs n'est pas un groupe prépositionnel ordinaire.

Or à ces exemples, on peut opposer les suivants, qui mettent en jeu des partitifs :

- 2.63. * c'est de Zola que j'ai lu { deux des livres
2.64. * de qui avez-vous lu { beaucoup des livres
2.65. * voilà un auteur dont j'ai lu { plusieurs des livres
 { la plupart des livres }

Non seulement les partitifs ne se comportent pas comme les quantitatifs, mais ils se comportent comme des groupes prépositionnels ordinaires, c'est-à-dire des N".

2.2.3.3. L'indication est confirmée si l'on observe le troisième processus discriminant : tous les "vrais" génitifs compléments de nom peuvent être déplacés vers la gauche et parmi les compléments de nom, seuls ils le peuvent.

De ce point de vue, le deuxième élément des tours quantitatifs n'est pas un "vrai" génitif :

2.66 = 2.41 b * de livres, j'ai lu { beaucoup
des tonnes
une foule }

2.67 * de livres { { beaucoup } ont été publiés avant 1900
des tonnes }
une foule a été publiée avant 1900 }

2.68.* voilà un auteur de livres de qui

{ j'ai lu { beaucoup
des tonnes
une foule }
{ { beaucoup } ont été publiés avant 1900
des tonnes }
une foule a été publiée avant 1900 }

Inversement, le second élément des tours partitifs est déplaçable : il l'est toujours à partir du groupe sujet pré-verbal.

2.69. de ces livres, { peu
beaucoup } sont des chefs-d'oeuvre
quelques-uns
deux
certains
plusieurs
la plupart
{ aucun n'est un chef-d'oeuvre }

Une limitation curieuse apparaît pour la position objet ; on a bien en 2.70, (a), mais non pas (b) :

2.70. (a) de ces livres { j'ai lu { des tonnes
la plupart
quelques-uns
certains
plusieurs }
je n'ai lu aucun
vous avez lu combien ? }

(b) * de ces livres { j'ai lu { { peu
beaucoup }
{ autant }
moins } que toi
plus }
j'ai lu { deux
trois }

La limitation semble concerner deux groupes distincts : d'une part la série, peu, beaucoup, autant, moins et plus (mais pas combien) et d'autre part les noms de nombre proprement dits (mais pas les noms de nombre suivis de de : dizaine, centaine, million, etc.)¹

Elle vaut non seulement pour la position objet, mais pour la position du
sujet inversé - autrement dit pour les positions post-verbales en général ;
on opposera donc :

2.71. de ces livres, { il est paru { plusieurs } avant
{ quelques-uns } 1900
{ certains }
{ des tonnes }
{ des centaines }
{ un millier }
il n'est paru aucun avant 1900
il est paru combien avant 1900 ?

2.72.(a) * de ces livres, il est paru beaucoup.

(b) de ces livres, il est paru

* plus	} avant 1900
* autant	
* moins	
* deux avant 1900 ²	

Cette différence n'est pas isolée puisqu'elle vaut pour l'ensemble des processus de déplacement :

2.73. (a) j'ai lu de ces livres { la plupart
quelques-uns } avec intérêt
certains
plusieurs }

(b) * j'ai lu de ces livres { { deux
beaucoup } avec
peu } intérêt
{ { moins
plus } que toi
autant }

1. En revanche, le déplacement est possible s'il y a contraste :

(a) de ces livres, j'ai lu deux et toi quatre

(b) de ces livres, il est paru deux avant 1900 et quatre après

(c) de ces livres, j'ai lu beaucoup, mais pas autant que toi

2. La plupart est exclu de ces contextes, mais c'est là un effet de la contrainte générale qui en exclut les définis.

2.74. (a) un auteur, des livres duquel	{	{	quelques-uns plusieurs certains beaucoup deux la plupart	}	sont parus avant 1900	}
			{		{	
			aucun n'est paru avant 1900 plus sont parus avant 1900 qu'après		}	
		j'ai lu	{			
			quelques-uns certains plusieurs la plupart une dizaine			
			}		avec intérêt	
		je n'ai lu				
					aucun avec intérêt	

(b) un auteur, des livres duquel

= j'ai lu { beaucoup } avec intérêt
 { peu }
 { plus que toi }
 { deux avec intérêt }¹

Je n'ai pas d'explication pour la différence entre les deux séries d'éléments de quantité ; on ne peut que la constater comme une particularité des tours partitifs. Cela n'affecte pas cependant l'indication qu'on peut tirer des exemples : dans la position sujet, le second élément de tous les partitifs et dans la position post-verbale, le second élément de plusieurs d'entre eux est traité comme un génitif prépositionnel ordinaire.

2.2.3.4. Les données imposent donc une triple conclusion :

d'une part, tours quantitatifs et tours partitifs ne se comportent pas de même dans une série de processus syntaxiques ; d'autre part beaucoup de N ne se comporte pas comme beaucoup des N, mais comme deux N, et l'on est en droit de le ranger avec ce dernier parmi les quantitatifs ; enfin, il serait impossible d'expliquer la différence entre les deux groupes en supposant que le second élément de ces divers tours est structuralement le même, mais

1. Le même contraste apparaîtrait pour le contexte inversé il est paru [des livres.]

varie simplement en termes de défini/indéfini : on sait par les exemples des pages 46 et 48-49, que la variation défini/indéfini n'affecte en rien les données cruciales. Ce dernier point peut de plus recevoir une confirmation directe. On admet généralement que la coordination ne peut conjoindre que des constituants de même nature, par exemple deux N", mais non pas N" et N'. Dans le cas des groupes nominaux, leur caractère indéfini ou défini normalement n'intervient pas.

Cela est vrai notamment des génitifs, et l'on a sans grande difficulté :

- 2.75. (a) on voit au mur des portraits du président et d'un ministre quelconque
 (b) on a brisé les vitres de mon père et de quelques voisins
 (c) le chat a volé des morceaux du rôti et d'une tarte que je me réservais

Si l'un des termes coordonnés comporte un article en de, la règle de Dumarsais s'applique :

- 2.76. (a) on voit au mur des portraits du président et de ministres quelconques
 (b) on a brisé les vitres de mon père et de voisins âgés
 (c) le chat a volé des morceaux du rôti et de tartes que je me réservais

Si donc les partitifs et les quantitatifs ne se distinguaient qu'en ceci que leur second membre est respectivement défini et indéfini, la coordination devrait être possible et l'on devrait avoir (c) en face de (a) et (b) dans les séries suivantes :

- 2.77. (a) j'ai reçu beaucoup de mes voisins et de mes amis
 (b) j'ai reçu beaucoup de voisins et d'amis
 (c) * j'ai reçu beaucoup de mes voisins et d'amis
- 2.78. (a) deux kilos de ces pommes et de ces poires sont avariés
 (b) deux kilos de pommes et de poires sont avariés
 (c) * deux kilos de ces pommes et de poires sont avariés

or il est clair que dans les deux cas (c) est exclu.

L'hypothèse évoquée p. 57 est dès lors intenable : la différence entre quantitatifs et partitifs ne saurait être réduite ; étant donné les propriétés générales de la coordination, on voit mal comment expliquer les données si le statut syntaxique du second membre est le même dans chacun de ces tours. Tout s'explique en revanche si l'on fait du second élément des quantitatifs un N', et du second élément des partitifs un N" prépositionnel ; en d'autres termes, si l'on sépare absolument les deux séries en adoptant la solution I pour l'une, et la solution II pour l'autre.

2.2.4. La relation des tours partitifs et quantitatifs étant mieux précisée, nous pouvons reprendre les problèmes demeurés en suspens, et notamment ce qu'il en est des relatifs représentant un second élément dans ces tours.

2.2.4.1. On s'attendrait qu'un relatif au génitif ne puisse représenter qu'un N", autrement dit que duquel ou dont ne puisse représenter que le second élément d'un partitif. Cela semble immédiatement vrai pour duquel.

Lorsque duquel complète un élément quantitatif, l'interprétation est toujours partitive ; inversement, si cette interprétation n'est pas naturelle, alors l'emploi de duquel n'est pas naturel non plus. On opposera ainsi les deux phrases suivantes :

- 2.79. (a) * des pommes, d'un kilo desquelles je me suis muni
(b) des pommes, d'un kilo desquelles j'ai dû me débarrasser

Dans la première, la relative serait : je me suis muni d'un kilo des pommes (mentionnées), où la structure partitive est peu naturelle - beaucoup moins en tout cas que le quantitatif correspondant je me suis muni d'un kilo de

pommes. Parallèlement (a) est difficile à considérer comme correct. En (b) au contraire, la relative j'ai dû me débarrasser d'un kilo des pommes (mentionnées) est, en tant que structure partitive, tout à fait acceptable. Parallèlement l'emploi de desquelles en (b) est lui aussi parfaitement admis¹.

De la même façon, on trouve duquel avec les éléments spécifiques des partitifs, par exemple la plupart :

2.80. des jeunes filles, avec la plupart desquelles je me suis déjà entretenu

Il est vrai qu'avec certains éléments quantitatifs, duquel est moins naturel : les noms de nombre, la série de beaucoup, certaine, quelques-uns :

2.81. des élèves avec { deux
beaucoup
certains
quelques-uns } desquels j'ai discuté hier

La liste ne recoupe pas exactement celle qui était apparue pour les transformations de déplacement.

Mais même dans ces divers cas, les séquences obtenues ne sont pas absolument impossibles.

2.2.4.2. Le cas de dont est plus complexe. Il n'est pas immédiatement évident qu'il ne puisse représenter un génitif quantitatif ; ainsi dans la phrase suivante :

2.82. voici des pommes dont j'ai pris un kilo

on pourrait supposer que dont a le même statut, mutatis mutandis, que en dans des pommes, j'en ai pris un kilo. En ce sens, dont ne serait que la version relative de en et comme ce dernier, connaîtrait deux fonctions : celle de quantitatif et celle de partitif.

1. La raison de la différence entre (a) et (b) ne tient pas à la syntaxe, qui est la même, mais probablement aux propriétés sémantiques des verbes se munir de et se débarrasser de.

Mais quelques indices structuraux vont à l'encontre de cette conception.

1. On se souvient que le déplacement du génitif partitif était soumis à une contrainte, du reste obscure, quand l'élément antécédent appartenait à une certaine liste et que l'ensemble était en position post-verbale. La même contrainte vaut pour dont :

2.83. des livres dont	{ des centaines des tonnes beaucoup plusieurs certains deux quelques-uns }	sont parus avant 1900
	{ un grand nombre la plupart }	est paru avant 1900

2.84. des livres dont j'ai lu	{ plusieurs certains quelques-uns un grand nombre la plupart des tonnes des centaines }

2.85. • des livres dont j'ai lu	{ beaucoup deux }

Il n'y a pas lieu ici de distinguer entre divers emplois ou diverses interprétations de dont : la lacune distributionnelle est constante, et d'autant plus remarquable qu'elle est sans raison syntaxique évidente. La convergence entre les contraintes sur dont et sur l'antéposition serait très difficile à expliquer si dont pouvait parfois représenter un génitif quantitatif.

2. En peut représenter, aussi bien un génitif partitif qu'un quantitatif ; de ce fait, il y a des phrases ambiguës, par exemple 2.54.

Aucun emploi de dont ne donne lieu à une telle ambiguïté :

2.86. Ils ont attrapé dix lions, dont ils ont	
tué	{ deux plusieurs beaucoup }
	le lendemain

La seule interprétation possible est celle de partitif.

3. En décrivant les tours partitifs, nous avons noté qu'un élément de Quantité ne pouvait y apparaître en première position : l'élément indéterminé.

On n'a pas en face du quantitatif des soldats, du pain, un partitif homonyme $\emptyset + \text{de} + \text{les soldats}$, $\emptyset + \text{de} + \text{le pain}$ "un nombre indéterminé parmi les soldats", "une quantité indéterminée de pain".

On n'a pas davantage : de ce pain, de ces soldats ; de mon pain, de mes soldats, tours partitifs à premier élément nul et non spécifié.

Dès lors, si dont n'est possible qu'avec les partitifs, on ne peut avoir de phrases du type suivant, où la relative ne contient aucun élément de quantité spécifié :

- 2.87 (a) * ces enfants, dont j'ai rencontré
 (b) * ce gâteau, dont j'ai cuit
 (c) * ces livres, dont je connais

C'est bien ce qu'on constate.

Mais l'observation initiale, quoique vraie en gros, est trop absolue ; il existe des contextes particuliers où elle est controuvée :

- 2.88. (a) j'ai bu du vin que tu m'as apporté
 (b) j'ai mangé des gâteaux que tu as faits

Ces phrases sont ambiguës et peuvent signifier :

- "j'ai bu une quantité indéterminée de vin indéterminé (et tu avais apporté ce vin)" : groupe quantitatif et relative appositive ;
- "j'ai bu une quantité indéterminée du vin déterminé que tu as apporté" : groupe partitif et relative restrictive¹.

Il en va de même, mutatis mutandis, pour (b). On aura de même et sans ambiguïté :

- 2.89. j'ai bu de {ce vin }
 {ton vin }

1. On retrouve donc un emploi proche de l'ancien français. Cf. Foulet, 1930, p. 71.

L'interprétation et la morphologie convergent : il y a des partitifs introduits par $\emptyset$; ils n'apparaissent que dans des contextes restreints : jamais en position de sujet, mais seulement d'objet direct, et cela après certains verbes : manger, goûter, boire.

Cependant, il n'est pas rare de les trouver après d'autres verbes :

- 2.90. (a) j'ai lu de ses romans
(b) j'ai eu de ses nouvelles¹

Quoi qu'il en soit de leurs limitations, l'existence de ces tours est bien attestée. Or il est remarquable que précisément pour eux, le relatif dont est possible :

- 2.91. (a) du vin dont j'ai bu
(b) ce gâteau dont j'ai mangé

Toute la différence qui sépare ces phrases correctes des phrases incorrectes 2.87 , apparemment toutes semblables, c'est le verbe de la relative : dans les unes, il est susceptible d'admettre un partitif introduit par $\emptyset$, dans les autres, il ne l'est pas, autrement dit la possibilité et l'impossibilité de dont est exactement parallèle à celle des partitifs.

Les phrases étudiées ont une grande importance :

1. elles permettent de combler une lacune inexpiquée pour les structures partitives : il n'y avait aucune raison a priori que, de tous les éléments de quantité, seul l'élément non spécifié ne pût en introduire, il apparaît que, de fait, les structures partitives à premier élément nul existent².

1. On peut songer ici au grec ancien où certains verbes transitifs peuvent avoir pour régime un génitif quand il s'agit d'indiquer que l'objet n'est concerné que dans l'une de ses parties. Cf. sur ce point et sur le problème général du partitif en indo-européen, Meillet-Vendryès, 1953, §§ 827-829.

2. En revanche, on peut comprendre que ces structures, tout en étant possibles, n'aient pas une distribution aussi étendue que les structures ordinaires. C'est un fait que les éléments non spécifiés obéissent à certaines contraintes d'occurrence, du reste mal connues. Ainsi, en français, il est très difficile d'avoir, avec l'article partitif ordinaire, un groupe sujet :
* de la pluie tombait.

2. Elles illustrent la corrélation : dont ne peut relativiser que les compléments du partitif et non pas la seconde partie des tours quantitatifs.

3. Elles confirment qu'il existe une différence structurale entre quantitatifs et partitifs.

4. Elles confirment entre solution I et solution II la répartition qui se suggérerait. Si les tours quantitatifs sont analysés suivant I, l'impossibilité de la relative en dont se justifie aisément ; si en revanche, les tours partitifs sont analysés suivant II, la structure est la suivante :

$$\left[\begin{array}{c} \emptyset \\ N'' \end{array} \right] \left[\begin{array}{c} \text{de ce vin} \\ N'' \end{array} \right] \implies (\text{j'ai bu}) \text{ de ce vin}$$

Le second N'' n'étant pas contenu dans un groupe prépositionnel, est normalement relativé par dont, et le N'' supérieur subsiste à sa place sous la forme d'un zéro phonétique.

Pour être complet, il faut ajouter qu'une différence sépare les comptables et les non comptables : le déplacement n'est possible que pour les seconds, et pas pour les premiers : on opposera ainsi

- 2.92. (a) ce vin, dont j'ai bu < j'ai bu de ce vin
 (b) * ces gâteaux, dont j'ai mangé < j'ai mangé de ces gâteaux
 (c) * ses nouvelles, dont j'ai eu hier < j'ai eu de ses nouvelles hier

- 2.93. (a) de ce vin, j'ai bu avec plaisir
 (b) * de ces gâteaux, j'ai mangé avec plaisir
 (c) * de ses nouvelles, j'ai eu hier

Cela n'affecte pas profondément le raisonnement précédent, qui suppose que dont ne puisse être formé que sur des partitifs, mais non pas qu'il doive l'être sur tous les partitifs ; de plus la différence de comportement peut être intégrée à une contrainte générale pesant sur les partitifs (cf. p. 65sq. et 70). Le $\emptyset$, élément de quantité non spécifié, est traité comme un nom de nombre quand il introduit un comptable : de même que deux, trois, etc., il

ne donne pas lieu à l'antéposition ; quand il n'introduit pas un comptable, il n'est pas traité comme un nom de nombre et admet l'antéposition¹.

Une conséquence mineure, mais intéressante, des données étudiées, c'est que dont n'est pas l'exacte contrepartie de en : il est au moins un emploi de en qui ne donne pas lieu à relative. Cela confirme l'idée que en quantitatif n'est pas homogène à en partitif et qu'il ne se comporte pas comme un représentant de N^{2,3}.

2.2.5. Le comportement des éléments interrogatifs quel et lequel n'est pas le même que celui des relatifs. La donnée essentielle est en fait que, dans sa généralité, l'emploi en est peu naturel dans le second élément des tours partitifs.

- 2.94. (a) {de quels livres}
 {desquels} as-tu lu beaucoup ?
- (b) {de quels livres}
 {desquels} beaucoup sont-ils parus avant 1900

Ces phrases ont un faible degré d'acceptabilité, qui n'est pas augmenté si l'on remplace beaucoup par quelque élément quantitatif que ce soit : la plupart, des centaines, un grand nombre, etc.

1. Ces faits pourraient justifier qu'on parle de nom de nombre indéterminé et de nom de mesure indéterminé - plutôt que d'un élément de quantité indéterminé global. Cf. p. 21.

2. En toute hypothèse, la distribution de en et de dont n'est pas la même et parfois s'inverse :

- (a) *beaucoup en vont paraître en 1975 (en = des livres)
 (b) des livres, dont beaucoup vont paraître en 1975
 (c) j'en ai lu beaucoup (en = des livres)
 (d) * des livres, dont j'ai lu beaucoup

Incidemment, le couple (c)-(d) montre que le déplacement de en vers la gauche n'est pas soumis aux mêmes contraintes que celui de dont, autrement dit que le mouvement des clitiques n'a rien à voir avec le mouvement des éléments qu -

3. Certains locuteurs admettent des tours tels que : les autoroutes dont on construit des kilomètres chaque année ; la relative repose évidemment sur un système quantitatif : on construit des kilomètres d'autoroutes. C'est donc un contre-exemple à notre analyse. Cependant, malgré leur acceptabilité, de telles tournures ne semblent pas tout à fait régulières : peut-être y a-t-il là une extension analogique, fondée sur une réanalyse de surface.

Mais cette situation elle-même peut s'expliquer si l'on suppose que les tours partitifs sont structuralement distincts des quantitatifs. Dans cette hypothèse, il faut admettre que le second élément des partitifs doit être défini ; or les groupes interrogatifs quel + N ou lequel ont des propriétés sémantiques qui les isolent des systèmes du défini. Il serait alors compréhensible que les structures partitives illustrées en 2.94 soient en fait exclues¹.

Si les quantitatifs avaient la même structure que les partitifs, il n'y aurait aucun obstacle sémantique comparable à l'emploi des interrogatifs en seconde position. Il devrait donc exister au moins certains exemples où des phrases telles que 2.94 seraient naturelles. Or il n'en est rien.

Cela s'explique si, pour les quantitatifs, l'impossibilité de l'interrogatif est d'ordre structural ; c'est justement ce qu'on obtient en adoptant pour certains la solution I : le second élément étant alors un N' et non un N", quel ni lequel ne peuvent être formés. Autrement dit, les interrogatifs ne pourront être introduits que sur le second élément des partitifs - et non sur le second élément des quantitatifs. Mais comme une contrainte propre aux partitifs rend l'usage des interrogatifs peu naturel dans cette position, les structures prévues sont dans l'ensemble peu acceptables.

Il semble cependant que dans un cas au moins, l'usage de l'interrogatif en seconde position devienne possible : lorsqu'il s'agit d'un tour partitif dont le premier élément est non spécifié ; cela devrait permettre une contre-épreuve intéressante, puisque les partitifs de ce type sont exactement homonymes de tours indéfinis ordinaires (quantitatifs). Suivant nos hypothèses, la

1. On verra plus loin que la contrainte réservant le second élément des partitifs au défini est d'ordre sémantique. Du reste, les phrases 2.94 peuvent être rendues acceptables si elles sont entendues comme des reprises quasi-textuelles d'une phrase antérieure, mais alors sémantiquement quels livres ou desquels fonctionnent comme une seconde occurrence d'un élément déjà introduit, autrement dit comme un défini contextuel.

même séquence admettra ou non la forme interrogative, suivant qu'elle appartient à la première ou à la seconde série.

Or c'est exactement ce qu'on observe :

2.95. j'ai goûté des gâteaux

est ambigu, admettant l'interprétation partitive et quantitative ;

2.96. {de quels gâteaux}
 {desquels} as-tu goûté ?

est correct et non ambigu, n'admettant que l'interprétation partitive ;

2.97. j'ai vu des gâteaux sur la table.

n'est pas ambigu, l'interprétation partitive étant exclue ;

2.98. * {de quels gâteaux}
 {desquels} as-tu vu sur la table ?

est incorrect.

Cette fois encore, il apparaît que l'insertion de quel ou lequel ne vaut que pour le second élément des partitifs, et non pour les quantitatifs.

Or suivant toute apparence, la séquence quel + N et lequel ont la structure et le comportement syntaxique général d'un N". Il en suit donc que le second élément d'un partitif est un N", ce que n'est pas le second élément d'un quantitatif. Ce qui revient, cette fois encore, à choisir la solution II dans le premier cas et la solution I dans l'autre.¹

De même que lequel, les pronoms toniques lui, elle, eux, nous, vous ont le statut de N". Ils ne sont pas généralement possibles en deuxième partie des partitifs ; néanmoins, ils apparaissent dans certains contextes limités.

1. L'interrogatif quoi n'a pas du tout le même comportement : on a très facilement de quoi veux-tu un kilo avec l'interprétation quantitative. Mais quoi n'est pas uniquement un représentant de N", il peut aussi suivant les cas représenter N' ou N : cf. tu as lu un beau quoi ? (= N), tu as acheté deux quoi ? (= N'), tu as acheté quoi ? (= N"). On notera l'ambiguïté de tu as goûté du quoi ?, qu'on opposera à l'univocité de 2.96. Tout cela indique que quoi n'a pas la même structure que lequel.

2.99. l'un de { nous }
 { vous }
 { eux }

2.100. qui { de vous }
 { de nous }

2.101. lequel de vous

On peut se demander si les expressions parallèles : l'un d'entre eux, lequel d'entre eux, etc., qui sont d'un emploi beaucoup plus large, ne constituent pas une variante de tours quantitatifs normaux. Dans ce cas, la différence d'entre / de devrait être négligée et l'on devrait conclure que les pronoms toniques sont librement utilisés. Mais même si l'on n'admet pas cela, les quelques exemples cités précédemment suffisent à établir qu'au moins dans certains cas, l'emploi est possible pour les partitifs : il ne l'est jamais pour les quantitatifs.¹

2.2.6. Un ensemble d'indices convergents démontre que dans les tours partitifs, le second élément est un N'' ; cela implique qu'il en aille de même du premier - autrement dit que celui-ci n'est pas un Pré-Article dans le (Spec, N') d'un N'' global unique.

Le point a été discuté dans la littérature à propos de l'anglais², et les conclusions auxquelles on est parvenu semblent suffisamment assurées : il s'agit effectivement d'un N''. Nous rappellerons les arguments pertinents, dont certains sont directement transposés de l'anglais au français.

1. La forme du premier élément : lorsque les éléments de quantité ont une forme spécifique de leur emploi "nominal", distincte de celle qu'ils adoptent lorsqu'ils sont simplement "adjectifs", c'est cette forme qui apparaît en première position dans les tours partitifs : quelques-uns et non quelques, chacun et non chaque.

1. Un raisonnement analogue pourrait être construit à propos de celui-ci.

2. Cf. Partee, Stockwell, Schachter (1973), p. 114 sq.

Cela serait très difficile à expliquer s'il s'agissait de Pré-Articles.

De plus on a parmi les éléments introducteurs caractéristiques des partitifs, des éléments qui sont eux-mêmes pourvus d'articles : l'un, le plus grand nombre¹. Même si, comme dans le second cas, il s'agit de formules figées, la structure en cause ne se laisse aisément décrire qu'en termes

2. Dans certains contextes, le N° supposé apparaît explicitement :

2.102. quatre peintures de celles qui avaient été volées ont été retrouvées

Il n'y a pas d'analogue quantitatif.

3. Le premier élément peut être constitué par celui, qui de façon générale ne semble pouvoir apparaître qu'en position de N° :

2.103. celui des livres de Zola que j'ai lu

De façon générale, le premier élément peut être antécédent d'une relative autonome :

2.104. Celles des livres qui ont été écrites par X avant 1900, qui a eu le Goncourt.

Il n'y a pas d'analogue quantitatif :

2.105. * celui de livres qui ont été écrits par X avant 1900 qui a eu le Prix Goncourt.

4. Si le premier élément est un N°, rien n'empêche qu'il soit un tour

quantitatif et que de plus il soit comme tel soumis à l'anaphore. Dans ces

conditions, en quantitatif devrait apparaître dans cette position. C'est

bien ce qu'on observe :

2.106. j'en ai pris { un kilo
dix
beaucoup } de celles-ci

en = des pommes

celles-ci = des pommes

1. Ces éléments sont caractéristiques des partitifs, et n'ont pas de correspondant quantitatif : * l'un d'amis, * le plus grand nombre d'amis.

Cela serait très difficile à expliquer s'il s'agissait de Pré-Articles. De plus on a parmi les éléments introducteurs caractéristiques des partitifs, des éléments qui sont eux-mêmes pourvus d'articles : l'un, le plus grand nombre¹. Même si, comme dans le second cas, il s'agit de formules figées, la structure en cause ne se laisse aisément décrire qu'en termes de N".

2. Dans certains contextes, le N" supposé apparaît explicitement :

2.102. quatre peintures de celles qui avaient été volées ont été retrouvées

Il n'y a pas d'analogie quantitatif.

3. Le premier élément peut être constitué par celui, qui de façon générale ne semble pouvoir apparaître qu'en position de N" :

2.103. celui des livres de Zola que j'ai lu

De façon générale, le premier élément peut être antécédent d'une relative autonome :

2.104. Celui des livres qui ont été écrits par X avant 1900, qui a eu le Goncourt.

Il n'y a pas d'analogie quantitatif :

2.105. * celui de livres qui ont été écrits par X avant 1900 qui a eu le Prix Goncourt

4. Si le premier élément est un N", rien n'empêche qu'il soit un tour quantitatif et que de plus il soit comme tel soumis à l'anaphore. Dans ces conditions, en quantitatif devrait apparaître dans cette position. C'est bien ce qu'on observe :

2.106. j'en ai pris { un kilo }
 { dix } de celles-ci
 { beaucoup }

en = des pommes

celles-ci = ces pommes

1. Ces éléments sont caractéristiques des partitifs, et n'ont pas de correspondant quantitatif : * l'un d'amis, * le plus grand nombre d'amis.

En anaphorise nécessairement autre chose que de celles-ci puisqu'on n'a jamais ensemble - sauf dislocation - le clitique en et le génitif qu'il représente. Etant donné l'interprétation, il ne peut s'agir que de en quantitatif. Donc la combinaison

$$\text{en} + \left\{ \begin{array}{l} \text{un kilo} \\ \text{dix} \\ \text{beaucoup} \end{array} \right\} \text{ qui constitue la première partie du partitif}$$

se comporte comme un tour quantitatif autonome et complet, c'est-à-dire comme un N".

5. On peut avoir en première partie des partitifs l'interrogatif lequel, qui, comme celui ne peut apparaître qu'en position de N".

2.107. lequel de ces livres avez-vous lu ?

Il n'y a pas d'analogue quantitatif.

Tout cela confirme les données antérieures : que l'on en considère la première ou la seconde partie, les partitifs supposent l'existence de deux N".

2.3. Confirmations

Pour les quantitatifs, aucun indice de cet ordre n'a pu être décelé.

Au contraire, toutes les fois que le partage pouvait être opéré, c'est la solution I qui se révélait la meilleure.

Deux données importantes seulement pourraient être citées à l'appui de la solution II : l'une est tirée de l'accord du verbe en genre et en nombre avec un sujet [+ Quantité] (cf. p. 53) ; l'autre de la coordination.

2.3.1. Les faits d'accord :

De façon générale, l'accord en nombre (et en genre) du verbe est gouverné par le groupe nominal sujet, qui lui impose ses traits. Dans les cas ordinaires, il n'y a guère de problèmes : il suffit de considérer le nom recteur pour savoir quels seront les traits étendus au groupe verbal.

Dans le cas des expressions quantitatives, la situation est plus complexe. Avec les éléments de type kilo, mètre, etc., c'est l'unité de compte qui détermine :

2.108. ce kilo de pommes devra être consommé sans tarder

Si l'on appliquait le principe évoqué à l'instant, kilo devrait être considéré comme un nom recteur, pommes comme un complément qui, bien évidemment, ne peut en rien modifier le verbe. Autrement dit, c'est la solution II qui serait vraie.

Avec les déterminations de quantité imprécises, la situation est encore différente, puisqu'elles admettent double accord :

2.109. (a) une multitude de sauterelles $\begin{Bmatrix} a \\ ont \end{Bmatrix}$ infesté la campagne

(b) un grand nombre de gens $\begin{Bmatrix} sont venus \\ est venu \end{Bmatrix}$ 1

Sur cette base, on devrait conclure à une différence de structure ; dans un cas, multitude ou nombre seraient les noms recteurs, d'où l'accord au singulier ; dans l'autre, sauterelles ou gens seraient les noms recteurs, d'où l'accord au pluriel. Autrement dit, si même la solution I était vraie dans le second cas, elle serait fausse dans le premier². Comme d'autre part, les autres expressions numériques ne connaissent pas ces variations, le verbe et le nom sélectionnellement dominant étant toujours en harmonie, toute solution unitaire devrait être abandonnée.

1. On notera que un grand nombre de mes amis est venu est seul correct ; le pluriel serait ici peu naturel. Cela est prévu par la solution II, qu'on propose ici pour les partitifs - en tout cas le double accord, possible pour les quantitatifs et impossible pour les partitifs, indique, cette fois encore, une différence de structure entre les deux systèmes.

2. La différence d'analyse serait confirmée par l'interprétation : les puristes tiennent que tout dépend de l'élément qui est sémantiquement visé. Cf. Grévisse, § 806.

Dans ce raisonnement, tout repose sur la prémisse suivante : c'est le groupe nominal sujet qui détermine les traits du verbe, et c'est le nom recteur du groupe sujet qui détermine les traits de ce dernier.

Or rien n'est moins évident : d'une part s'il est vrai que le genre soit une propriété particulière de chaque unité lexicale nominale, imprévisible et idiosyncrasique, que dès lors ce trait dépende effectivement des noms dans le N", il n'en va pas de même du nombre. Pour ce dernier au contraire, c'est au niveau du déterminant que les décisions sont engagées, même s'il ne contient aucun N¹. Et même pour le genre, il n'est pas évident a priori que le nom décisif soit nécessairement le nom recteur. Autrement dit, dominance sélectionnelle et détermination de l'accord ne vont pas nécessairement de pair.

Ces intuitions traditionnelles concernant les faits d'accord ont été résumées de manière plausible par G. Fauconnier (1974, p. 220) sous la forme suivante :

{ le nombre d'un N" est celui du déterminant le plus à gauche qu'il domine et son genre est celui du nom ou syntagme nominal le plus à gauche qu'il domine.

Cette quasi-règle permet de décrire correctement les données observables en français. Elle a été construite sur la base d'analyses traditionnelles qui n'embrassaient pas les tours quantitatifs. Or il est remarquable que ces derniers, si l'on admet pour eux l'analyse I, s'y intègrent aisément.

En effet, si l'analyse I est vraie, un kilo est dans le (Spec, N') ; dès lors le déterminant le plus à gauche du N" n'est autre que le nom de nombre un lui-même : c'est donc lui qui normalement détermine le nombre du N" entier.

1. Beaucoup de choses dépendent notamment de la présence d'éléments quantitatifs : un, deux, plusieurs, etc.

De même, kilo est le nom le plus à gauche¹ ; bien qu'il ne soit pas le nom recteur, c'est lui qui détermine le genre de l'attribut dans le groupe verbal.

Même quand le premier élément de tour quantitatif est un kilo, le second élément est obligatoirement au pluriel, si du moins il est pluralisable.

On se trouve dès lors devant deux notions de nombre grammatical :

- le nombre du nom recteur : il s'agit d'un fait sémantique (un nom est au pluriel quand il désigne une pluralité) et morphologique : un nom comptable est au pluriel quand il est précédé d'une détermination quantitative différente de un² ; ce nombre ne coïncide pas nécessairement avec celui du verbe ;
- le nombre du N" : par définition, il coïncide avec celui du verbe puisqu'il le détermine, et il est gouverné par la règle de Fauconnier.

Les exemples cités montrent que le nombre du nom recteur et celui du N" ne coïncident pas nécessairement. Cela n'est pas sans exemple dans d'autres langues. Ainsi en allemand - à la différence du français -, les unités de compte sont invariables : zwei Meter = deux mètres ; zehn Mann = dix hommes ; elles apparaissent comme des singuliers, bien que l'ensemble se comporte comme un pluriel.

Bien loin donc que l'analyse I soit réfutée par les faits d'accord propres aux noms du type kilo, elle s'en trouve plutôt renforcée. Pourtant, l'application stricte des règles produit un résultat curieux : il est contraire à l'intuition que l'accord du verbe soit réglé par l'élément qui n'est pas le plus important pour sa sélection. De plus, on en arrive à obtenir

1. La règle de Fauconnier ne peut valoir que pour le français ; elle ne vaudrait pas par exemple pour l'anglais, où l'on a des tours comme John's legs. Mais il n'y a de fait aucune raison de supposer que les faits d'accords soient passibles de règles universelles.

2. Ou plutôt quand la détermination quantitative la plus à gauche dans son (Spec, N') est différente de un.

des N" qui désignent des pluralités d'objets, tout en étant traités grammaticalement comme des singuliers ; d'où un paradoxe sémantique.

Une situation de ce genre est typiquement de celles où l'on attend des phénomènes de syllepse : des accords qui se conforment plutôt à la hiérarchie sélectionnelle et au sens, qu'à la contrainte formelle. C'est ainsi que peut s'expliquer le comportement des déterminations imprécises du type multitude.

Le double accord qu'elles présentent ne dépend pas d'une différence de structure : il n'y a qu'une seule structure, conforme à la solution I, où tantôt, par application de la règle de Fauconnier, le verbe s'accorde au singulier avec le déterminant le plus à gauche, et tantôt, conformément aux relations sélectionnelles et au sens, le verbe est au pluriel.

Ce qui confirme qu'il en est bien ainsi, c'est que malgré les puristes, il est bien difficile de déceler la différence de sens qui censément oppose ici singulier et pluriel. Existerait-elle du reste, qu'elle pourrait n'impliquer rien de plus qu'une rationalisation rétroactive des variations de surface.

La solution I, cette fois encore, n'est donc pas réfutée. D'ailleurs, la situation des expressions citées est à cet égard curieuse : contrairement à ce qu'on pourrait croire, c'est l'accord au singulier - qui au départ paraissait infirmer directement la solution I - qui est le plus régulier ; l'accord au pluriel est irrégulier et sylleptique, mais de toute façon, il rend nécessaire la solution I.¹ Quant à la dualité elle-même, qui ne

1. Je ne tiens pas compte ici des phrases du type : un grand nombre d'enfants est une bien lourde charge ; deux enfants, c'est assez, etc. Le phénomène est différent : ces tours, ont une interprétation sémantique propre et qui n'est possible qu'avec le verbe au singulier (du reste, on n'a pas * deux enfants sont assez) ; autrement dit, le libre choix et l'équivalence sémantique des exemples cités dans le texte ne sont plus vérifiés. Il semble qu'une nominalisation soit en cause : cf. avoir un grand nombre d'enfants est une lourde charge. Peut-être faut-il rapprocher institutrice, c'est beau ! = être institutrice, c'est beau !

s'accompagne d'aucune variation de sens perceptible, ce serait la manquer totalement que de la rapporter à deux analyses distinctes.

2.3.2. La coordination :

Dans une étude des tours quantitatifs et partitifs, J.R. Vergnaud (1974) a avancé divers arguments contre l'hypothèse que deux N puisse reposer sur deux de N. Certains d'entre eux ne nous concernent pas directement, dans la mesure où ils dépendent d'une prémisse que nous rejetons : l'identité des tours quantitatifs à de explicite et des partitifs. Mais il en est un qu'il nous faut analyser et discuter : il y aurait une propriété fondamentale séparant deux N et beaucoup de N, la coordination.

On peut coordonner librement les noms introduits par de après beaucoup, peu, etc.; on ne peut coordonner les noms suivant deux, plusieurs, etc.; on opposera :

- 2.110. (a) beaucoup d'étudiants de première année et de professeurs de physique
 (b) * cinq étudiants de première année et professeurs de physique

Or il existe une contrainte générale qui empêche la coordination de deux N' quand ils ne sont pas coréférentiels ; soit le groupe :

- 2.111. les étudiants de première année et professeurs de physique

Cette expression, comme du reste 2.110 (b), n'est correcte que s'il s'agit d'individus ayant à la fois les deux qualités - ce qui, en l'occurrence est peu vraisemblable, d'où le caractère peu naturel de la coordination.

En revanche, les phrases suivantes admettent l'interprétation coréférentielle et sont de ce fait plus acceptables :

- 2.112. (a) cet excellent professeur et latiniste habile a rédigé une grammaire fort utilisée dans les classes
 (b) cinq sénateurs démocrates et juristes de profession contrôleront le décryptage des bandes

Il est normal de supposer que la différence de comportement entre les deux types d'expressions quantitatives est due à cette contrainte : tout s'ordonne si l'on suppose que l'élément non précédé de de, non librement coordonnable, est un N', et que l'élément précédé de de, librement coordonnable, est un N"¹.

Indépendamment de l'explication qui en est avancée, l'observation de Vergnaud est directement contraire à notre hypothèse générale : si les données sont vérifiées, il y a effectivement une différence entre les deux types censément unitaires. Si de plus la contrainte générale proposée est introduite dans la grammaire, l'analyse des tours à de explicite est spécifiée négativement : il est impossible que la solution I soit vraie pour eux.

En réalité, tant du point de vue des données que de la contrainte, il semble que la situation soit moins nette que Vergnaud ne le donne à entendre. Les exemples cités sont, il est vrai, convaincants, mais on remarquera qu'ils sont hors contexte ; or ce point n'est pas sans importance.

Ainsi je n'admets pas les phrases suivantes, analogues à celles que Vergnaud exclut :

2.113. (a) * les officiers du régiment A et sous-officiers du régiment B devront se présenter à dix-sept heures à l'infirmerie.

(b) * on a condamné pour menées subversives cinq professeurs de lycée et étudiants de première année

(c) * quelques sénateurs UDR et députés CDP vont se rendre à l'Elysée demain.

En revanche, je ne puis exclure celles-ci :

2.114. (a) les officiers du régiment A et sous-officiers du régiment B qui ont été convoqués pour la visite médicale devront se présenter à dix-sept heures à l'infirmerie

1. Vergnaud étend la contrainte aux adjectifs. Cf. infra. p. 89. Selon lui, elle ne concerne que N', N et N" étant librement coordonnables. Elle permettrait donc une analyse fine des groupes nominaux, si du moins elle était bien formulée.

(b) on a condamné pour menées subversives cinq professeurs de lycée et étudiants de première année qui ont signé la pétition

(c) quelques sénateurs UDR et députés CDP qui sont en désaccord avec le Premier ministre, vont se rendre à l'Elysée demain

Il y a donc une différence d'acceptabilité selon que la conjonction litigieuse est suivie ou non d'une relative restrictive (celle-ci pouvant être réduite) ; cette relative doit de plus jouer un rôle sémantique précis : à proprement parler elle énonce le principe de constitution du groupe désigné par la conjonction - la propriété commune qui rassemble les deux N'.

Plus précisément, les phrases 2.114 sont acceptables parce que les deux N' conjoints désignent un groupe "mixte" dont l'unité est indiquée dans la relative ; cela est particulièrement clair quand il y a un nom de nombre : en (b), il ne s'agit pas de cinq professeurs et de cinq étudiants, mais d'un seul groupe de cinq personnes. Mais le même principe d'interprétation vaut également quand la détermination numérique est implicite (2.114.(a)) ou vague (2.114 (c)).

Du simple point de vue de l'intuition, on en arriverait à ceci : la conjonction de deux N' est possible si :

1. la conjonction désigne un ensemble unique X dont les deux N' conjoints désignent des sous-ensembles ;
2. le principe de construction de l'ensemble X est rendu explicite : dans les exemples cités, par la relative¹.

La contrainte de Vergnaud, telle qu'elle est formulée, ne permet pas d'intégrer les phrases 2.114, ni la différence qui les oppose aux phrases 2.113.

1. On peut imaginer que le contexte extérieur à la phrase joue ce rôle. Ainsi les conjonctions citées comme impossibles par Vergnaud deviennent possibles s'il s'agit de reprises, autrement dit si dans les contextes précédents, elles ont été mentionnées en tant qu'elles désignent un groupe bien défini.

Cela ne signifie pas qu'elle doive être totalement éliminée : il est en effet que la conjonction de deux N' n'est pas libre ; mais une révision en est nécessaire.

A la réflexion, du reste, la contrainte prise en elle-même n'était pas sans étrangeté. Elle met en jeu la "coréférence" de deux N' ; autrement dit, elle implique qu'on puisse assigner une référence actuelle - ce qu'on note par les paires d'indices référentiels - à des N'. Or dans les conceptions courantes, on suppose implicitement ou non que la référence, et de ce fait la coréférence, ne peut être définie que pour un N" entier.

Plus exactement, on peut proposer les termes suivants qui reprennent et précisent ceux de la p. 6 et 40 : une expression linguistique a une référence actuelle quand on la suppose associée par relation de désignation à un objet ou ensemble d'objets du monde ; en ce sens, seul un N" a une référence actuelle.

En revanche, un N, nom isolé, unité lexicale ou un N', ne peuvent par eux-mêmes être associés à un objet ; cela ne signifie pas cependant qu'ils n'interviennent pas dans la référence actuelle. On pourrait dire que leurs caractéristiques sémantiques déterminent les prédicats qui doivent être vrais de tout objet x pour qu'il puisse constituer la référence actuelle d'un N", dont le N ou le N' considérés feraient partie. En ce sens, N ou N' n'auraient qu'une référence virtuelle¹.

Mis à part peut-être les cas de synonymie lexicale, il est clair que la coréférence n'a de sens qu'actuelle, que dès lors la coréférence de deux N' est une notion qui n'a aucun sens.

1. Nous reviendrons sur ces notions. On notera que la référence virtuelle d'une unité lexicale n'est autre que la "lecture" qu'en donne un dictionnaire, sous forme de traits ou autrement. L'opposition référence virtuelle/ référence actuelle paraît recouvrir les notions frégéennes de Sinn et Bedeutug. cf. p. 40.

Il n'en reste pas moins que l'opposition entre 2.113 et 2.114 semble tourner autour du phénomène de la référence ; si l'on essaie de la décrire en utilisant une terminologie plus exacte, on obtient ceci : la coordination des deux N' est possible quand ceux-ci concourent par la réunion de leur référence virtuelle propre à constituer une référence actuelle commune.

Ainsi dans l'exemple 2.112 (a), l'individu désigné par la coordination des deux N' est unique ; cela ne signifie pas que ces deux N' en eux-mêmes soient coréférentiels l'un avec l'autre, mais que l'objet x auquel le N" global fait référence présente à la fois les caractères sémantiques du premier et du second N", la conjonction et opérant en fait la réunion des deux références virtuelles.

De la même façon, dans l'exemple 2.112 (b), les cinq individus désignés par le groupe nominal ont chacun les deux références virtuelles réunies.

Or si l'on reprend les exemples 2.114, il apparaît qu'ils ont une parenté avec 2.112 : comme ces derniers, ils impliquent une opération de réunion des références virtuelles ; simplement, au lieu que cette réunion vaille pour chacun des membres de l'ensemble désigné - de manière distributive, pourrait-on dire - elle ne vaut que pour l'ensemble considéré en lui-même.

On comprend alors la fonction de la relative : elle permet à l'interprétation non-distributive d'apparaître, en énonçant la propriété commune qui définit le groupe total, seul à présenter la combinaison des références virtuelles.

Or c'est là une conclusion importante : il apparaît que d'un même mouvement, il est possible :

1. de préciser la notion de référence ;
2. de prévoir les cas licites de coordination des N' ;
3. de décrire tous ces cas sur une base commune.

La reformulation de la contrainte de Vergnaud, telle que nous la proposons, p. 88, est non seulement plus exacte du point de vue d'une théorie de la référence, mais elle permet de rendre compte des phrases 2.114 en les opposant aux phrases 2.113¹.

Sur cette base nouvelle, la différence qu'établissait la contrainte originale entre tours en de et sans de explicite, apparaît bien moins nette. Il n'est pas vrai que dans les seconds, la coordination soit aussi généralement exclue qu'il était supposé ; il n'est pas vrai que dans les premiers elles soit absolument libre : la même contrainte semble s'y exercer.

Il est vrai que pour les tours du type beaucoup de, l'indication est assez vague. Néanmoins, considérons les paires suivantes :

2.115. (a) beaucoup d'officiers de régiment A et beaucoup de sous-officiers de régiment B sont convoqués pour dix-sept heures

(b) beaucoup d'officiers du régiment A et de sous-officiers du régiment B sont convoqués pour dix-sept heures

2.116. (a) on a condamné pour menées subversives beaucoup de professeurs de lycée et beaucoup d'étudiants de première année

(b) on a condamné pour menées subversives beaucoup de professeurs de lycée et d'étudiants de première année

1. Une discussion parallèle pourrait être menée à propos des adjectifs. J.R. Vergnaud exclut :

* Pourquoi est-il si mécontent de son fils et fier de sa fille ?

avec si portant sur les deux adjectifs.

Mais il me semble qu'ici encore, si l'on ajoute à la phrase citée un élément qui "rassemble" les deux attributs, la phrase devient possible: Pourquoi est-il à la fois si mécontent de son fils et fier de sa fille ? Des exemples analogues pourraient être imaginés avec plus et moins ; en revanche, très semble effectivement rebelle à ce type de coordination.

2.117. (a) beaucoup de sénateurs UDR et beaucoup de députés CDP vont se rendre à l'Elysée demain

(b) beaucoup de sénateurs UDR et de députés CDP vont se rendre à l'Elysée demain

Les phrases (a) et (b) ne sont pas exactement synonymes, les premières indiquant l'existence de deux groupes séparés, les seconds au contraire, celle d'un groupe unique : on suppose ainsi en (b), mais non pas en (a), que les officiers et sous-officiers ont été convoqués pour la même raison ; en (b), mais non pas en (a), que députés et sénateurs se rendent ensemble à l'Elysée, etc. C'est à la lettre ce que prévoit la contrainte, à supposer bien sûr que le second élément des tours en de soit bien un N'.

Les expressions de Mesure sont à cet égard beaucoup plus nettes :

2.118. (a) un kilo de pêches blanches et de pommes trop mûres

(b) un litre de lait tiède et d'eau sucrée

(c) des masses de pierres blanches et de sable fin

L'interprétation implique évidemment l'unicité de l'ensemble et il est impossible de la rapporter à une réduction de la coordination de deux N" : un kilo de pêches blanches et un kilo de pommes trop mûres, etc. Si l'on admet à la fois la contrainte reformulée et l'analyse I des expressions de mesure, les données se laissent décrire aisément : les références virtuelles des deux N' coordonnés composent ensemble la référence actuelle d'un N" global unique ; de ce fait l'ensemble est interprété naturellement comme un "mélange" de deux substances.

Avec les expressions de Mesure, à la différence des autres expressions de Quantité, la présence d'une relative n'est pas nécessaire ; c'est que l'expression de Mesure, à elle seule, suffit à indiquer le principe de rassemblement des objets quantifiés.

Il suit de ce qui précède que la conjonction devra être d'autant moins admissible que l'interprétation par le "mélange" sera moins naturelle. Ainsi on aura difficilement (a) en 2.119, qui impliquerait que la soie et

la ficelle soient tissées ensemble, ce qui est peu naturel. En revanche (b) est correct si l'on entend que les deux textiles sont mêlés¹ :

2.119. (a) * un mètre de soie et de ficelle

(b) un mètre de soie et de laine

Or cette notion de "mélange" était celle-là même qui s'était révélée cruciale pour les expressions numériques : à ce propos déjà, on avait noté que la coordination devait produire un N" dont la référence actuelle était constituée par une réunion de références virtuelles. La seule différence consiste en ceci qu'il s'agissait alors d'individus distincts et juxtaposables ; dans les phrases 2.118, il s'agit au contraire d'éléments non individuels et miscibles².

Loin donc que l'on doive, des faits de coordination, conclure à une disparité fondamentale des expressions quantitatives, c'est leur ressemblance qui paraît avérée. Rien dans leur comportement n'indique qu'on soit obligé de les analyser de manière non unitaire, et les données se laissent au contraire mieux décrire si l'on fait de la seconde partie des tours de Quantité un N' - qu'il y ait ou non un de explicite.

2.3.3. Il est néanmoins une différence notable qui sépare les divers éléments de Quantité, suivant qu'ils sont ou non suivis de de dans une expression quantitative complète. On peut l'illustrer par les exemples suivants :

2.120. j'ai { beaucoup } lu de romans policiers
 { trop }
 { peu }
 { assez }

2.121. (a) * j'ai deux lu romans policiers

(b) * j'ai deux lu de romans policiers

1. Au pluriel, des mètres de soie et de ficelle est admissible : l'interprétation concernant un mélange de mètres d'une matière et de mètres d'une autre.

2. Il ne s'agit pas seulement de substances non comptables ; mais les pommes dans un kilo de pommes ou les pierres dans des masses de pierres ne sont pas comprises comme des individus.

Sans doute certaines des séquences de 2.120 sont-elles moins naturelles que d'autres, mais aucune n'est véritablement incorrecte, alors que bien évidemment les exemples parallèles de 2.121 sont absolument exclus de tous les usages. Il serait facile de montrer que l'impossibilité qui vaut en 2.121 pour les noms de nombre s'étend en fait à tous les déterminants de Quantité qui partagent avec eux la propriété de ne comporter aucun de sub-séquent en surface.

A l'égard de ces données deux positions sont possibles : d'une part, on peut considérer que les phrases 2.120 sont transformationnellement dérivées de :

2.122. j'ai lu { beaucoup } de romans policiers
 { trop }
 { peu }
 { assez }

Autrement dit, on poserait une transformation fonctionnant en gros de la manière suivante : si le groupe verbal comporte un auxiliaire et un participe, un élément de Quantité contenu dans un groupe nominal postverbal peut être extrait de ce groupe et déplacé entre l'auxiliaire et le participe¹.

L'argument principal en faveur d'une dérivation transformationnelle est l'impossibilité d'avoir directement :

2.123. * j'ai lu de romans policiers

Une autre position consisterait à n'établir aucune relation entre 2.120 et 2.122 ; les deux ensemble seraient générés indépendamment l'un de l'autre, et en 2.120, beaucoup, peu, etc. seraient par eux-mêmes des modificateurs du verbe : le fait qu'on ne puisse avoir alors 2.121 découlerait simplement de ceci que deux et les autres déterminants de Quantité exclus ne sont pas des adverbes.

1. Dans le détail, il faudrait distinguer entre les auxiliaires être et avoir ; d'autre part, il faudrait tenir compte des infinitifs subordonnés : une phrase comme je dois beaucoup lire de romans policiers pour mon travail ne paraît pas absolument incorrecte ; de même si l'infinitif dépend d'un verbe de statut plein et non d'un modal : j'entend beaucoup dire de bêtises ici (en revanche, avec un sujet spécifié : * j'entends Jean beaucoup dire de bêtises semble impossible).

Quant à l'argument tiré de 2.123, on le récuserait en soutenant par exemple qu'il est de toutes façons nécessaire de générer des groupes nominaux de forme de romans policiers pour expliquer les contextes négatifs mais cf. ici même p. 22.¹

Choisir entre ces deux hypothèses n'est pas ce qui nous concerne ici ; tout au plus dirons-nous qu'aucune d'entre elles ne paraît assez assurée pour qu'on puisse définitivement écarter l'autre. En fait les exemples 2.120 ne nous intéressent que dans la mesure où ils pourraient affecter le choix entre les analyses I et II des expressions quantitatives. Or, à cet égard, les deux solutions concurrentes ne sont pas équivalentes : si l'on n'admet aucune transformation, rien n'est remis en cause de nos suggestions :

l'adverbe de Quantité en 2.120, n'ayant jamais appartenu au groupe nominal, ne peut rien indiquer de sa structure. Si en revanche on admet la transformation de mouvement, décrite approximativement plus haut, celle-ci implique une différence au sein des éléments de Quantité et pourrait être interprétée comme un contre-exemple à toute solution unitaire ; de plus il apparaîtrait que les éléments du type beaucoup jouissent d'un degré de mobilité supérieur, ce qui s'expliquerait naturellement si l'on choisissait pour eux une analyse de type II - les noms de nombre et autres déterminants nominaux sans de, relevant de l'analyse I.

Soit donc admise l'hypothèse qui nous est la plus défavorable : il y a pour relier 2.120 à 2.122, une transformation de mouvement, dont l'effet a été sommairement décrit plus haut et qui a de plus les caractères suivants :

- La présence de la forme non-finie est obligatoire ; sinon il faudrait supposer qu'une séquence simple telle que :

2.124. je lis beaucoup de livres

admet deux analyses((b) correspondant au déplacement supposé) :

1. Je résume ici très brièvement et sans lui faire entièrement justice, la position de R. Kayne.

- 2.125. (a) [je lis] - [beaucoup de livres]
 (b) [je lis beaucoup] - [de livres]

Il n'y a aucun indice appuyant une telle dualité, qui de plus ne s'accom-
 pagnerait d'aucune différence sémantique. Tout cela est très peu vraisem-
 blable.

- Le groupe nominal qui subit l'extraction doit être post-verbal. Le sujet
 préverbal ne donne pas lieu à la transformation, mais en dehors des complé-
 ments d'objet, il n'est pas sûr que tous les groupes post-verbaux s'y prê-
 tent¹.

En tout cas, il est certain que les groupes prépositionnels en sont exclus :

- 2.126. (a) Pierre a voyagé en beaucoup d'endroits
 (b) * Pierre a beaucoup voyagé en d'endroits
 (c) * Pierre a en beaucoup voyagé d'endroits

- 2.127. (a) Pierre a écrit sur beaucoup de sujets
 (b) * Pierre a beaucoup écrit sur de sujets
 (c) * Pierre a sur beaucoup écrit de sujets

Ainsi décrite, la transformation exige enfin que l'expression de Quantité
 soit suivie d'un de explicite.

Autrement dit, la transformation supposée, dont la forme exacte nous inté-
 resse moins que la seule existence, implique apparemment une différence
 entre les expressions de Quantité et constitue au premier abord un contre-
 exemple à toute solution unitaire. De plus, elle semble impliquer une in-
 dépendance pour les éléments du type beaucoup, que n'ont pas les noms de
 nombre ; cela s'expliquerait naturellement si dans le premier cas on avait
 deux N" hiérarchisés - beaucoup serait alors dans un N" autonome et par là
 mobile - et dans le second, un seul N" - le nom de nombre serait alors un
 déterminant, dont la mobilité est naturellement moindre.

1. Avec le sujet inversé, l'acceptabilité est incertaine : ? Il est trop
 paru de livres en 1974 ; avec un groupe adverbial non-prépositionnel, la
 phrase obtenue par l'application du déplacement est généralement tenue pour
 peu acceptable : j'ai trop parlé de fois pour le faire encore.

Cependant il se révèle immédiatement que la seule présence de de ne doit pas suffire à expliquer les différences séparant le type beaucoup du type deux : en effet les expressions nominales de Mesure, bien qu'elles comportent de ne subissent pas le déplacement ; on n'a pas en face des phrases (a), les phrases (b) :

2.128. (a) j'ai acheté des kilos de beurre

(b) * j'ai des kilos acheté de beurre

2.129. (a) j'ai lu des milliers de romans policiers

(b) * j'ai des milliers lu de romans policiers

2.130. (a) il est arrivé des masses de courrier

(b) * il est des masses arrivé de courrier

Il serait très curieux, il faut le souligner, que la solution II soit vraie des expressions du type beaucoup de N et ne le soit pas des expressions de Mesure ; intuitivement en fait, on s'attendrait que, vraie pour les premières, elle le soit a fortiori pour les secondes. Quoi qu'il en soit dès lors des exemples du type 2.120, ils ne peuvent par eux-mêmes appuyer la solution II comme telle.

Si l'on considère les structures quantitatives qui ne peuvent, toutes les conditions étant remplies par ailleurs, être déplacées, un point commun paraît les rapprocher : les exemples incorrects en 2.121 et 2.128-2.130 violent la contrainte de préservation des structures. Suivant notre analyse, kilo est un Nom et des kilos un groupe nominal ; or en français, il est impossible d'avoir un N" entre un auxiliaire et la forme non-finie qu'il régit¹. De la même façon, les noms de nombre et les déterminants du type quelques etc., sont des modificateurs spécifiques du groupe nominal. En revanche, on peut avoir, dans le système du verbe, des adverbes de Quantité du type beaucoup : les verbes intransitifs sont là cruciaux, puisqu'en

1. Dans les tours du type j'entends dire (cf. n.1 p. 92), un N" est admis, qui est le sujet de l'infinitif, mais même quand il n'est pas réalisé en surface, le noeud qui lui correspond n'est pas vide dans la structure profonde. La préservation des structures exclura donc :

* j'entends des tonnes dire de bêtises.

aucun cas, l'adverbe qui les modifie ne peut appartenir ou avoir appartenu à un Complément Nominal :

- 2.131. (a) j'ai beaucoup voyagé
 (b) je me suis un peu fatigué
 (c) j'ai trop marché

De même les verbes transitifs, quand leur complément d'objet, à la fois pour le sens et pour la forme, ne peut être la source de l'élément de Quantité¹ :

- 2.132. (a) j'ai beaucoup lu Zola
 (b) j'ai beaucoup visité la Grève
 (c) j'ai beaucoup étudié ce sujet

En ce sens, l'adverbe déplacé, en 2.120, apparaît en une position où de toutes manières, même en l'absence d'une transformation, il pourrait être correct : autrement dit, il y a préservation des structures.

De ce fait, le contraste entre 2.120 et 2.121, 2.128-130 ne met pas en cause la plus ou moins grande cohésion des expressions de Quantité : il s'agit seulement de savoir si la transformation supposée préserve ou non dans ses effets les structures générales. Il n'est nul besoin alors d'adopter une analyse structuralement différente pour les diverses expressions considérées : leur comportement découle des propriétés spécifiques de la catégorie contenue dans Quantité et d'une contrainte générale sur la grammaire.

Les données en cause n'obligent donc pas à choisir des solutions unitaires, ni telle solution unitaire par opposition à telle autre, mais, contrairement à ce qu'il pouvait sembler, elles sont compatibles avec celles-ci.

La solution que nous avançons peut être confirmée : on sait que la préservation des structures implique (1) qu'un élément déplacé par transformation le soit en une position déjà produite par les règles de base, (2) que cette

1. Un verbe transitif sans complément spécifié peut toujours être ambigu : ainsi j'ai beaucoup lu, peut provenir soit de j'ai lu beaucoup de (△), où beaucoup est inclus dans un groupe nominal, soit d'une structure où beaucoup est un adverbe modifiant directement lire.

position soit au départ vide. Autrement dit, dans le cas qui nous occupe, si notre solution est exacte, l'adverbe déplacé ne saurait être combiné dans la même structure à l'adverbe de Quantité dont il est censé occuper la place. Du même coup se trouve défini a priori un test empirique : étudier dans quelle mesure la présence d'un adverbe de Quantité bloque ou non le déplacement illustré par les paires 2.120/2.122.

Malheureusement on n'a pas facilement des phrases comme :

- 2.133 (a) Pierre a beaucoup lu peu de livres
 (b) j'ai beaucoup visité beaucoup de pays
 (c) j'ai peu étudié beaucoup de sujets

De telles phrases, qui devraient être à la source de la transformation de mouvement, sont en elles-mêmes peu naturelles. Dès lors, toute conclusion négative quant au résultat de la transformation, demeure sans grande portée. Tout au plus peut-on dire que les phrases obtenues par déplacement de l'adverbe de Quantité sont absolument incorrectes, et non seulement comme 2.133, peu naturelles ou malaisément interprétables (on opposera notamment 2.133 (c) et 2.134 (c)) :

- 2.134. (a) * Pierre a beaucoup peu lu de livres
 (b) * J'ai beaucoup beaucoup visité de pays
 (c) * j'ai peu beaucoup étudié de sujets

Pour ténue qu'elle soit, l'indication est précieuse : (c) est une première confirmation que la préservation des structures est en cause dans le processus. Mais elle ne saurait suffire à elle seule, et il convient de la compléter par des observations indirectes : ainsi, si l'on pouvait montrer que l'adverbe de Quantité introduit auprès du verbe par transformation partage des propriétés combinatoires importantes avec l'adverbe de Quantité directement généré en cette position, on aurait un nouvel indice montrant que le premier a le même statut que le second.

Or l'ensemble des adverbes constitue justement un domaine où les faits de combinaison sont particulièrement remarquables : il y a des classes d'adverbes et de la manière dont l'adverbe de Quantité peut ou non être compatible avec un autre adverbe d'une classe donnée, il sera possible de tirer des conclusions.

Cela suppose évidemment une analyse des divers modificateurs adverbiaux, et notamment de ceux qui affectent le verbe. Nous nous appuierons sur ce point sur les études de Suzanne Schlyter (1972;1974). Cet auteur distingue types d'adverbes, eux-mêmes divisés en deux sous-types :

1.a : adverbes de phrase non-orientés vers les sujets : e.g. heureusement, probablement, évidemment ; on peut les paraphraser par : "il est heureux (probable, évident) que" ;

b : adverbes de phrase orientés vers le sujet :

{	Intelligemment	}	il est resté chez lui toute la journée
	Sagement		
	Sottement		

On peut les paraphraser par "il est intelligent (sage, sot) de sa part de..." ;

2.a : adverbes de Manière orientés vers le sujet :

{	Il a intelligemment résolu le problème	}
	Paul a lu le texte attentivement	
	Pierre a énergiquement chargé la voiture	

On peut toujours les paraphraser par "d'une manière (intelligente, attentive, énergique, etc.)". De plus, la phrase où ils apparaissent peut toujours être reliée par implication avec un jugement dont le sujet serait le sujet de la phrase de départ et le prédicat, un adjectif, relié morphologiquement à l'adverbe, et qui doit toujours être compatible sélectionnellement avec un sujet animé : les phrases citées plus haut impliquent ainsi il a été intelligent, Paul a été attentif, Pierre a été énergique.

b. : adverbes de Manière orientés vers le Verbe :

{	Le CRS a mortellement blessé le manifestant	}
	Pierre a chargé la voiture lourdement	
	La police a étroitement surveillé leurs domiciles	

On ne peut pas toujours les paraphraser par "d'une manière..." : ainsi d'"une manière lourde" n'est pas synonyme de lourdement dans la phrase citée à l'instant. Les adjectifs auxquels on peut les relier morphologiquement ne sont pas toujours compatibles avec un sujet animé (par ex. étroit), et en tout cas, il n'y a aucune relation d'implication entre la phrase à adverbe et un jugement d'attribution unissant le sujet de celle-ci à l'adjectif correspondant : les exemples cités n'impliquent pas le CRS est morel, Pierre est lourd, la police est étroite.

En dehors des paraphrases, les groupes 1. et 2. peuvent être distingués sur la base des critères suivants :

- seuls les adverbes de Phrase peuvent apparaître dans la partie pré-verbale de la phrase ; les adverbes de Manière en sont exclus :

- 1.a. Evidemment, Pierre a dormi jusqu'à 10 h.
Pierre, évidemment, a dormi jusqu'à 10 h.
- 1.b. Intelligemment, Pierre est resté chez lui
Pierre, intelligemment, est resté chez lui
- 2.a. * Attentivement, Paul a lu le texte
* Paul, attentivement, a lu le texte
- 2.b. * Etroitement, la police a surveillé leurs domiciles
* La police, étroitement, a surveillé leurs domiciles

- Inversement, seuls les adverbes de Manière peuvent apparaître sans pauses dans la partie postverbale ; les adverbes de Phrase en sont exclus¹ :

- 1.a. * Pierre a dormi évidemment jusqu'à 10 h.
* Pierre a dormi jusqu'à 10 h. évidemment
- 1.b. * Pierre est resté intelligemment chez lui
* Pierre est resté chez lui intelligemment²
- 2.a. Paul a lu attentivement le texte chez lui
Paul a lu le texte attentivement chez lui
Paul a lu le texte chez lui attentivement

1. Avec des pauses séparatrices (notées ordinairement par des virgules) les adverbes de Phrase peuvent apparaître après le verbe. On se souviendra qu'en revanche, ils peuvent apparaître sans pauses entre l'auxiliaire et le verbe, tout comme les adverbes de Manière.

2. Il ne s'agit évidemment pas du cas où intelligemment fonctionne comme un adverbe de Manière ; les paraphrases sont ici le seul critère.

- 2.b. La police a surveillé étroitement leurs domiciles pendant un an
 La police a surveillé leurs domiciles étroitement pendant un an
 La police a surveillé leurs domiciles pendant un an étroitement

- les adverbess de phrase figurent avant la négation, les adverbess de manière après :

- 1.a. Pierre n'a évidemment pas dormi jusqu'à 10 h
 * Pierre n'a pas évidemment dormi jusqu'à 10 h
- 1.b. Pierre n'est intelligemment pas resté chez lui¹
 * Pierre n'est pas intelligemment resté chez lui
- 2.a. * Paul n'a attentivement pas lu le texte
 Paul n'a pas attentivement lu le texte
- 2.b. * La police n'a étroitement pas surveillé leurs domiciles
 La police n'a pas étroitement surveillé leurs domiciles

On peut ajouter que les adverbess de phrase échappent à la portée de la négation, alors que les adverbess de manière y sont soumis.

Du point de vue de ces critères², il apparaît à l'évidence que les modificateurs de Quantité, quand ils affectent le verbe appartiennent au type 2 :

- ils ne peuvent apparaître dans la partie préverbale de la phrase :

- 2.135. * beaucoup, Paul a voyagé
 * Paul, beaucoup, a voyagé

- ils peuvent apparaître sans pauses dans la partie postverbale de la phrase :

- 2.136. (a) Paul a travaillé beaucoup Zola
 (b) ? Paul a travaillé Zola beaucoup

Il est vrai que cette possibilité est plus limitée que pour les adverbess de Manière (cf. (b)), elle existe néanmoins, alors qu'elle est totalement exclue pour les adverbess de phrase ;

1. S. Schlyter (1972, p.143) reconnaît elle-même que le critère est discutable en l'occurrence. Rien d'essentiel n'étant affecté par ce problème, nous ne le discuterons pas.

2. Nous ne chercherons pas ici à établir le statut syntaxique des divers types d'adverbess; il est probable que la structure profonde en est différente. Cf. par ex. J. Emonds (à paraître).

- ils ne peuvent figurer qu'après la négation et ils sont sémantiquement affectés par elle :

2.137. (a) Paul n'a pas beaucoup travaillé

(b) * Paul n'a beaucoup pas travaillé

Cela posé, il reste que le type 2 n'est pas homogène : S. Schlyter établit ce point, en proposant les critères suivants :

- le type 2.a. implique une orientation sémantique vers le sujet (profond), alors que le type 2.b. est orienté vers le verbe ;

- ce critère sémantique est confirmé par les relations de sélection : les adverbess 2.a. sont sélectionnés par le sujet, les adverbess 2.b. le sont par le verbe :

2.a. { Paul a lu le texte
 { l'ordinateur a lu le texte
 { Paul a {attentivement } lu le texte
 {intelligemment}
 * l'ordinateur a {attentivement } lu le texte
 {intelligemment}
 { Paul a heurté la voiture
 { le caillou a heurté la voiture
 { Paul a maladroitement heurté la voiture
 * le caillou a maladroitement heurté la voiture
 { le CRS a blessé le manifestant
 { la grenade a blessé le manifestant
 { le CRS a volontairement blessé le manifestant
 * la grenade a volontairement blessé le manifestant

2.b. { le CRS a {mortellement} blessé le manifestant
 { {gravement}
 { {sérieusement}
 { la grenade a {mortellement} blessé le manifestant
 { {gravement}
 { {sérieusement}
 { {le CRS } a effleuré le manifestant
 { {la grenade}
 { {le CRS } a { *mortellement } effleuré le manifestant
 { {la grenade } { *gravement
 { { ?sérieusement }

- les adverbes 2.a. ont généralement un "homonyme"¹, adverbe de Phrase orienté vers le sujet ; cela n'est jamais vrai pour les adverbes 2.b.

2.a. intelligemment, gentiment, raisonnablement ont des adverbes de Phrase "homonymes" et l'on peut opposer en paires :

il travaille { gentiment / gentiment, il travaille
 { intelligemment / intelligemment, }
 { raisonnablement / raisonnablement, }

2.b. on ne peut avoir avec des adverbes de Phrase :

{ * mortellement, le CRS a blessé le manifestant
 { * étroitement, la police a surveillé leurs domiciles

- les adverbes 2.a. sont seuls à pouvoir modifier le pro-verbe faire :

2.a. { ce qu'il fait le plus attentivement, c'est de lire
 { ce qu'il fait le plus énergiquement, c'est de se reposer
 { le CRS a blessé le manifestant et l'a fait volontairement

2.b. { * ce que la police fait étroitement, c'est de surveiller leurs
 { domiciles
 { * le CRS a blessé le manifestant et l'a fait mortellement

Ces critères étant admis, les adverbes de Quantité se rangent dans le groupe 2.b.:

- sémantiquement, beaucoup, peu, trop, etc..ne sont pas orientés vers le sujet :

- du point de vue des relations sélectionnelles, on peut imaginer des verbes qui n'admettent pas de telles déterminations. Ainsi, sans qu'il s'agisse ici d'établir la classe proprement dite et le principe de sa définition, on n'a pas :

- 2.138. (a) * Nous sommes beaucoup arrivés à Paris
 (b) * j'ai peu démontré le théorème de Pythagore
 (c) * cette montre marche trop

1. On peut évidemment douter qu'il s'agisse de pure et simple homonymie ; autrement dit, la différence entre les types 1.b et 2.a n'est pas définitivement établie, malgré les arguments de S. Schlyter (1973, p. 145 sq.). Mais cela ne concerne pas la discussion en cours.

En revanche, on n'imagine pas de sujets nominaux qui puissent entraver, pour un verbe qui l'admet, l'apparition des adverbess de Quantité ;

- les adverbess de Quantité n'ont pas d'homonyme adverbe de Phrase ;
- les adverbess de Quantité ne peuvent modifier le pro-verbe faire, du moins en conservant le sens : il n'y a pas synonymie en 2.139 entre (a) et (b).

2.139. (a) j'ai beaucoup lu Zola

(b) ce que j'ai beaucoup fait, c'est lire Zola

2.139 (a) signifie en effet simplement que ma lecture de Zola a été intensive, mais non pas qu'une de mes activités principales ait été celle-là ; en revanche, 2.139 (b) implique qu'une large part de mon activité ait été consacrée à cette lecture ; en réalité, faire n'est pas ici le pro-verbe, mais l'unité lexicale autonome qui signifie "se livrer à une activité".

De même, en 2.140, (b) semble peu naturel, alors que (a) l'est parfaitement

2.140 (a) j'ai lu Zola, c'est vrai, mais je l'ai peu lu

(b) j'ai lu Zola, c'est vrai, mais je l'ai peu fait.

Il est vrai que les différences jusqu'à présent relevées ne prouvent par elles-mêmes rien d'autre que la diversité des types ; elles ne préjugent en rien de la nature de cette diversité. En particulier, elles ne décident pas si l'origine en est transformationnelle ou interprétative. Ce problème, évidemment important, ne nous concerne pas : il ne s'agit pas de déterminer la structure exacte des adverbess de Quantité dans le groupe verbal, mais seulement d'établir si cette structure est "préservée" par une transformation donnée. Nous ne reprendrons donc pas les hypothèses développées par S. Schlyter à partir des données qui viennent d'être exposées.

Il nous suffit qu'entre les diverses classes d'adverbess, il existe des contraintes de combinaison ; on ne trouve pas côte à côte et sans coordina-

tion deux adverbes de même classe (1) ou (2) ; le contexte crucial est ici la limite entre l'auxiliaire et le participe puisque c'est la seule position où tous les adverbes peuvent apparaître.

- pour 1.a. et 1.b.

{ il a malheureusement traduit un livre qui ne paraîtra pas
 { il a bêtement traduit un livre qui ne paraîtra pas
 * il a {malheureusement bêtement} traduit un livre qui ne paraîtra pas
 {bêtement probablement }

- pour 2.a. et 2.b.¹ :

{ il a soigneusement traduit ce livre
 { il a parfaitement traduit ce livre
 * il a soigneusement parfaitement traduit ce livre
 * il a parfaitement soigneusement traduit ce livre

- pour (1) et (2)² :

il a {malheureusement} {parfaitement } traduit un livre qui ne paraîtra
 {bêtement } {soigneusement } pas.

De la même façon, les adverbes de Quantité, dont on a vu qu'ils avaient des traits communs avec le type 2.b., ne se combinent en contiguïté immédiate qu'avec des adverbes de type (1) :

- pour 1.a. , moyennant la contrainte d'ordre signalée n.2 :

2.141. (a) il a malheureusement trop traduit Zola pour l'aimer
 (b) il a probablement beaucoup travaillé
 (c) il a sûrement peu contribué à ce travail

- pour 1.b. :

2.142. (a) * il a bêtement trop traduit Zola pour l'aimer
 (b) il a sagement beaucoup travaillé
 (c) il a égoïstement peu contribué à ce travail

1. Je me sépare ici de S. Schlyter qui considère comme acceptables les combinaisons 2.a. et 2.b. - sans se prononcer en revanche sur 1.a. et 1.b. ; il semble cependant que dans les phrases citées en exemple, l'adverbe, censément de type 2.a., qui précède l'adverbe 2.b. est en fait interprété comme un adverbe 1.b. : ainsi Pierre a soigneusement lourdement chargé la voiture (Schlyter, 1974, p.79) paraît peu naturel, mais si on l'admet, c'est qu'on admet aussi soigneusement, Pierre a lourdement chargé la voiture.

2. La combinaison n'est possible que dans l'ordre illustré dans l'exemple : Adverbe (1) - Adverbe (2).

contredit à une analyse unitaire des tours quantitatifs en termes de Spécificateur.

2.3.4. Parmi les réalisations des éléments de Quantité, il faut compter un interrogatif : combien, commun du reste à tous les types, comptables ou non. Le sens et la forme appuient évidemment cette conception, qui est très généralement acceptés.

Combien est évidemment dans le domaine des transformations interrogatives, et notamment de la transformation de Mouvement qui déplace en tête d'énoncé tout groupe introduit par un marqueur qu- interrogatif ou non. Si d'autre part combien introduit une expression quantitative, un nouveau contexte est défini où l'on peut vérifier ce qu'il en est du choix entre solution I et II. Or les données sont les suivantes : le déplacement de combien prend deux formes ; dans l'une, combien est suivi dans son mouvement de l'ensemble du groupe quantitatif :

- 2.148. (a) combien de personnes as-tu rencontrées ?
 (b) combien de livres a-t-il été publié en 1974 ?
 (c) combien de jours Jean restera-t-il ?

Dans l'autre, combien peut être séparé du reste du groupe quantitatif :

- 2.149. (a) combien as-tu rencontré de personnes ?
 (b) combien a-t-il été publié de livres en 1974 ?
 (c) combien Jean restera-t-il de jours ?

Dans ces exemples, la partie du groupe quantitatif introduite par de se révèle encore une fois douée d'une autonomie qu'on pourrait être tenté de justifier par une analyse de type II. C'est donc une nouvelle objection à l'encontre de l'analyse de type I que nous proposons. Pour la peser, il convient d'examiner le processus en cause dans les exemples 2.149.

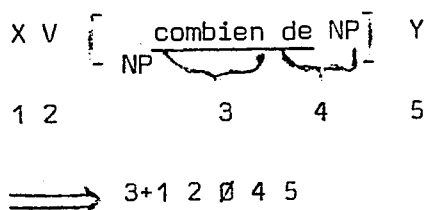
Les données ont été récemment étudiées par H. Obenauer (1974), qui parvient aux conclusions suivantes : dans les cas illustrés en 2.148, il s'agit de la transformation générale, dite Mouvement de qu- et combien de N est traité comme n'importe quel groupe interrogatif. Pour expliquer 2.149, deux solutions peuvent être proposées :

- ou bien, combien de N est déplacé d'abord en bloc, puis en un second temps, une transformation s'applique à la séquence de N et la déplace à droite du verbe ;
- ou bien, combien est déplacé seul en tête, de N étant laissé en sa position d'origine.

H. Obenauer montre de façon convaincante que la seconde solution est seule vraisemblable¹ et pose une transformation spécifique appelée Scission, qui "fend" la séquence combien de N, en n'en déplaçant que combien.

On obtient ainsi deux règles décrites et ordonnées comme suit :

1. Scission



1. Je ne reprends pas l'argumentation en détail. Les données cruciales sont les suivantes : (1) si l'on admet la première solution (mouvement à droite), on s'attendrait que le sujet préverbal puisse toujours être déplacé ; or cela n'est pas vrai : on opposera combien a-t-il été publié de livres en 1974 ? /*combien ont été publiés de livres en 1974 ?, combien ces personnes ont-elles lu de livres ? /*combien ont lu ce livre de personnes ?. (2) De la même façon, on s'attendrait qu'en présence d'une subordonnée le groupe de N puisse être déplacé à droite du verbe recteur ; or cela n'est pas vrai : on opposera combien a-t-il osé injurier de flics ? /*combien a-t-il osé de flics injurier ?, combien veut-il que je fasse manger de pommes à Paul ? /*combien veut-il de pommes que je fasse manger à Paul ?. Le groupe de N ne peut donc apparaître qu'à la position où il est engendré en-dehors de la transformation de déplacement, ce qui est parfaitement expliqué si l'on adopte la seconde solution.

Cette règle n'affecte que les éléments postverbaux : sujets inversés, compléments d'objet, compléments circonstanciels non-prépositionnels (cf. 2.148.(c))¹.

2. Mouvement de qu-²

Cette présentation pose deux problèmes : d'une part, comme on voit, Obenauer traite la seconde partie du groupe combien comme un NP (= N") : il choisit donc une solution de type II. Cela est-il inévitable ? D'autre part, les deux transformations de Scission et de Mouvement de qu- se ressemblent beaucoup ; elles consistent toutes deux à déplacer en tête de phrase un élément qu-. Il n'est pas très naturel de les séparer, comme le note du reste Obenauer.

En fait le premier point, qui est le seul à nous intéresser directement, ne peut être éclairé que par une description certaine du processus de déplacement, autrement dit il engage une réponse portant sur le second point.

Nous admettrons pour le Mouvement de qu- les propositions de Chomsky (1971), utilisant le noeud Complementizer et le trait $\left[\begin{smallmatrix} + \\ \text{qu} \end{smallmatrix} \right]$: soit deux règles cycliques³

- assignation du trait $\left[\begin{smallmatrix} + \\ \text{qu} \end{smallmatrix} \right]$ à la catégorie N", le trait s'étendant par "percolation" à tous les éléments dominés par la catégorie ainsi marquée ;

- Mouvement de qu- : un élément marqué $\left[\begin{smallmatrix} + \\ \text{qu} \end{smallmatrix} \right]$ est transporté dans le Complémentizer, ce terme étant introduit dans la base par la règle
 $S \longrightarrow \text{Comp } S'$.

1. Les groupes prépositionnels posent des problèmes particuliers.

2. L'ordre est celui d'Obenauer. En fait, si l'on supposait le Mouvement de qu- facultatif, cet ordre n'est plus nécessaire, et du reste il n'est plus possible d'ordonner les deux règles. Or l'hypothèse est assez naturelle cf. tu as vu qui ? tu vas où ? etc.

3. Cf. § 5.1.2. pour une présentation plus précise.

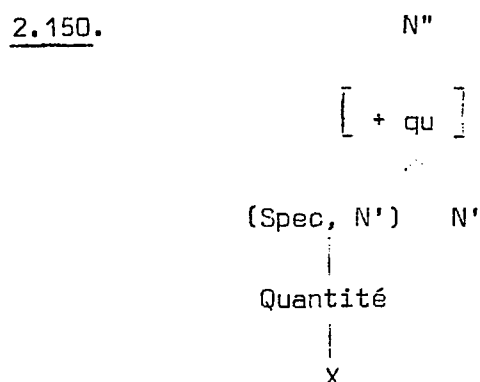
Ainsi obtiendra-t-on pour 2.148.(a) une dérivation du type suivant :

Source : $\left[\begin{array}{c} \text{Comp} \text{ tu as rencontré} \\ -s \end{array} \right] \left[\begin{array}{c} \text{combien de personnes} \\ -N'' \\ \left[+ \text{qu} \right] \end{array} \right]$

Arrivée : $\left[\begin{array}{c} \text{combien de personnes} \\ -s \\ \left[+ \text{qu} \right] \end{array} \right] \left[\begin{array}{c} \text{as-tu rencontré} \\ -\text{Comp} \end{array} \right]$

Le trait $\left[+ \text{qu} \right]$ est assigné librement aux catégories N'' contenues dans une proposition, sans qu'aucune condition limite l'opération. D'autre part, il est vraisemblable que N'' n'est pas la seule catégorie qui puisse être ainsi marquée : Chomsky lui-même y ajoute la catégorie A'' et les groupes prépositionnels.

Jusqu'à présent, si l'on admet la convention de "percolation", le fait que N'' soit marqué $\left[+ \text{qu} \right]$ suffit à expliquer l'apparition de combien. En effet dans une structure



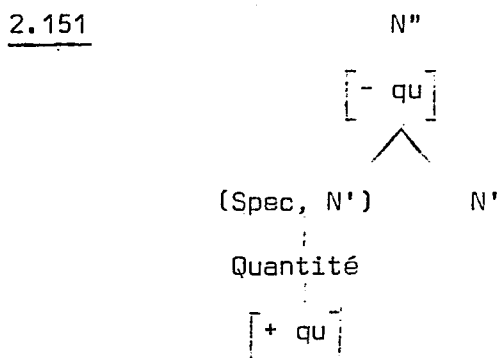
le trait $\left[+ \text{qu} \right]$ affectera tous les éléments dominés par N'' , y compris Quantité : une règle morphologique simple garantira que toute unité lexicale de Quantité dominée par Quantité $\left[+ \text{qu} \right]$ prend la forme combien.¹

Le principe "A sur A" fera de plus que ce soit toujours la catégorie $\left[+ \text{qu} \right]$ maximale qui soit affectée par le Mouvement de qu-, mais alors à moins de modifier le modèle, la transformation de Scission ne peut être intégrée à la transformation de Mouvement ; cela impliquerait en effet une

1. L'opération est la même quand Quantité contient un N'' ; cette catégorie n'échappe pas à la percolation, et c'est alors à l'intérieur de ce N'' enchâssé dans Quantité que combien se réalisera par la même règle morphologique : d'où combien de kilos de pommes etc.

violation de "A sur A".

Cependant il suffirait d'une très légère modification pour parvenir à des formulations unitaires. Posons à titre d'hypothèse en modifiant la règle d'assignation de $[+ qu]$ que ce trait puisse affecter non seulement la catégorie N", mais aussi la catégorie Quantité, prise individuellement. On obtiendrait alors éventuellement une structure¹:



Sur cette structure, le Mouvement de qu- n'affectera évidemment que Quantité, seul élément marqué $[+ qu]$, à l'exclusion du reste de N" : le résultat n'est autre que les phrases du type 2.149. De la sorte Scission et Mouvement de qu- ne sont qu'un seul et même processus ; de plus, le dispositif proposé à l'instant, qui est utile dans le cas de combien, paraît indispensable pour le système de l'adjectif ; si l'on admet l'analogie des deux systèmes - et elle est de fait très probable -, les marqueurs de Degré en A" doivent recevoir même statut que ceux de Quantité en N" ; or il est patent que, dans le Mouvement de qu-, l'élément de Degré $[+ qu]$ est déplacé toujours seul : ainsi les phrases 2.152 sont parallèles, mutatis mutandis, à 2.149 :

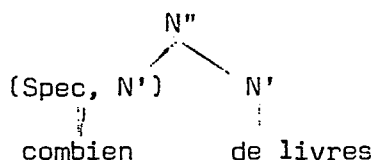
2.152.(a) {Combien}tu es gentille !
 {que

Sur cette base, il est donc possible de proposer une solution unitaire aux deux comportements majeurs de combien - ce qui résout l'une des deux diffi-

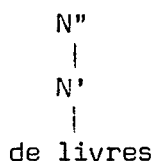
1. La structure 2.150 peut être obtenue à présent de deux manières : d'une part par l'assignation de $[+ qu]$ au seul N", d'autre part par l'assignation séparée de $[+ qu]$ à N" et à Quantité. Cette redondance n'est pas désirable; il serait aisé d'imaginer des procédés techniques ad hoc propres à l'éviter, mais aucun ne semble empiriquement motivé.

cultés soulevées par la présentation d'Obenauer : quant à l'autre, la seule en fait à affecter directement nos analyses, elle se trouve également éclairée : la "scission" est à présent constituée par l'extraction, hors du N", de l'élément de Quantité ; elle laisse subsister intact, à sa place, l'ensemble N" d'où combien est extrait, mais ce qui reste est, on le sait, constitué par la séquence de N, qui de ce fait se trouve exhaustivement dominée par le noeud N" ; il ne s'ensuit évidemment pas que de N soit primitivement analysable comme tel.

On peut donc conserver la représentation de départ :



La représentation d'arrivée sera :



La notation d'Obenauer doit être modifiée : non pas $\left[\begin{array}{c} \text{combien de NP} \\ \text{NP} \end{array} \right]$ mais $\left[\begin{array}{c} \text{combien} \\ \text{N''} \end{array} \right] \left[\begin{array}{c} \text{de N} \\ \text{N'} \end{array} \right]$

Dès lors, même si l'on avait un indice que dans une phrase de type 2.148, la séquence de N se comporte comme un N", ce ne serait pas un argument en faveur de la solution II.

Cette fois encore, ce qui pouvait paraître décider en faveur d'une solution opposée à la nôtre, se révèle au moins compatible avec cette dernière. Tout dépend cependant d'une hypothèse que nous n'avons fait en réalité que formuler : il faudrait à présent l'assurer davantage, en examinant si les limitations, apparemment propres à la scission, peuvent être intégrées au Mouvement de qu-, dont elle n'est censément qu'un cas particulier. Ces limitations sont de deux ordres :

- la "scission" n'opère pas sur les groupes prépositionnels, alors que le Mouvement de qu- général peut les affecter ;

- la "scission" n'opère pas sur les sujets préverbaux, alors que vraisemblablement¹ le Mouvement de qu- peut les affecter.

En fait, la première limitation n'est ni surprenante ni isolée : considérons en effet la structure 2.151, la scission y fonctionne comme une extraction de l'élément de Quantité, or c'est un fait général en français qu'on ne puisse rien extraire hors d'un groupe prépositionnel. Quelques rappels suffiront :

- déplacement de en quantitatif :

{ des livres, j'en ai lu deux
{-* des livres, je m'en suis intéressé à deux

- déplacement du génitif :

{ de ce livre, j'ai lu la fin
{ * de ce livre, je me suis intéressé à la fin

- Mouvement de l'élément de degré qu- :

{ que tu habites une belle maison
{ * que tu habites dans une belle maison

- Mouvement des relatifs et des interrogatifs :

{ * ce livre dont je me suis intéressé à la fin
{ * de quel livre as-tu été intéressé par la fin ?

Le point commun à tous les cas exclus, c'est qu'il y faut déplacer non un groupe prépositionnel en bloc, mais une partie incluse dans un tel groupe. La "scission" se comporte donc ici comme on pouvait le prévoir.

1. Vraisemblablement, mais non pas sûrement : dans une phrase comme quel livre est sur la table ?, l'application du Mouvement ne change pas l'ordre linéaire des éléments ; on pourrait supposer qu'en fait elle n'a pas eu lieu, et que pour cette raison on n'a pas l'inversion du clitique sujet *quel livre est-il sur la table ? Mais une telle hypothèse soulève des problèmes graves quand on considère les interrogations indirectes : puisque l'interrogation indirecte est une subordonnée, pourquoi n'aurait-on pas :

* je me demande { si } quel livre est sur la table ?
{ que }

Si au contraire quel livre a été déplacé dans le Complémentizer, les formes observées suivent naturellement.

chement des adverbes de Quantité, contenus dans un N" et déplacés entre l'auxiliaire et le verbe. Dans ce cas également (cf. p. 96), seuls les éléments postverbaux étaient concernés et parmi eux, les groupes prépositionnels étaient exclus.

Il serait tentant de mettre les deux processus en relation, en posant deux étapes : à la première, combien, qui morphologiquement est un adverbe de Quantité, serait déplacé sur le verbe ; à la seconde, combien, déjà isolé, serait seul transporté dans Comp. Du même coup, la première étape étant nécessaire à la seconde, les conditions qui affectent la seconde ne seraient en réalité qu'une conséquence de la première : elles ne devraient pas être énoncées de manière spéciale, il n'y aurait pas en fait de scission propre à combien, mais seulement le détachement des adverbes de Quantité, et le Mouvement de qu- général suffirait à la description¹.

Cette solution se heurte cependant à trois objections :

- si l'on admet que les phrases du type 2.153 supposent la scission, elles ne peuvent être obtenues à partir du détachement des adverbes de Quantité, puisque celui-ci ne se produit jamais à partir du sujet préverbal ;

- la scission de combien est possible quelle que soit la forme du verbe ; en particulier, elle n'exige nullement la présence d'un auxiliaire et d'un participe (cf. 2.148(c)). Au contraire, il n'y a aucun indice que les adverbes de Quantité puissent être détachés quand le verbe a une forme finie (cf. p. 96). Il faudrait alors supposer que la scission repose sur une forme intermédiaire qui n'est jamais attestée en elle-même ;

- enfin, on se souvient que les adverbes de Qualité ne peuvent être déplacés si le verbe comporte, entre l'auxiliaire et le participe, un ad-
verbe de type (2) (cf. p. 105). Or la scission de combien n'est pas affect-

1. Dans cette hypothèse, de plus, il ne serait pas nécessaire de modifier l'assignation du trait [+ qu] : la règle primitive suffirait, puisque la scission dépend d'un détachement intermédiaire.

De la sorte, un groupe sujet peut en bloc être déplacé, mais non pas l'une de ses parties : Quantité est manifestement, en 2.151 dans le domaine de la contrainte. Il faut ajouter que l'interdiction, au moins en français, ne saurait être entendue de manière absolue : le déplacement de dont, qui peut, comme on sait, affecter le groupe sujet, suffit à le prouver; il faut donc interpréter la contrainte de telle manière qu'elle soit toujours respectée, sauf à mentionner explicitement le contraire ; autrement dit, le fait que la scission ne puisse affecter le sujet ne réclame aucune condition particulière et découle naturellement de la position, dans ce groupe, de l'élément déplacé. Qu'en revanche, dans certains cas (illustrés en 2.153) la scission puisse, dans les mêmes conditions, se produire, cela réclame une mention explicite, autrement dit une complication de la grammaire - ce qui va de pair avec le caractère légèrement déviant des phrases obtenues.

Ainsi la présentation que nous proposons pour le double comportement de combien permet de l'intégrer à des fonctionnements généraux de la syntaxe. Du même coup, il est possible d'écarter toute apparence que les données appuient une solution de type II pour les groupes interrogatifs combien de N.

En plus de cette conclusion immédiate, l'hypothèse a une portée plus générale : dans des travaux antérieurs (J.C. Milner, 1973, 1974), j'avais suggéré que la règle de Mouvement de qu- était déclenchée par la présence dans la structure, non pas d'un trait $\left[\pm \text{qu} \right]$, mais d'un morphème. Cette position ne peut plus être maintenue : si l'on considère en effet les paires 2.148 et 2.149, il faut, si elles sont issues de la même règle, que la source en soit distincte ; or il serait impossible d'exprimer cette distinction en termes de morphèmes : la nature et la position de combien (ou du morphème profond auquel il correspond) est certainement dans la structure profonde la même dans les deux cas. A moins d'abandonner tout recours à un processus unitaire, il faut donc, pour obtenir la différence requise, utiliser un trait, dont le placement varie.

CHAPITRE 3

STRUCTURES SYNTAXIQUES

Nous pouvons à présent poser en thèse que :

1. Les tours beaucoup de N, un kilo de N sont distincts des tours beaucoup des N (de mes N, de ces N, etc.) un kilo des N ;
2. Les tours où de n'est pas suivi d'un déterminant se comportent comme ceux où de n'apparaît pas (deux N, plusieurs N) ;
3. Les quantitatifs sont analysables comme un N" unique ;
4. Les partitifs sont analysables comme deux N" hiérarchisés.

A tous ces points répondent des comportements syntaxiques déterminés ; jusqu'ici ils ont été étudiés d'un point de vue différentiel - il s'agissait surtout de distinguer les classes de données. Nous sommes en mesure, à présent que les choix ont été opérés, de proposer des représentations qui les matérialisent.

3.1. Les tours partitifs

La structure des partitifs est claire en ce qui concerne sa seconde partie. La première partie réclame une analyse plus poussée.

En fait, la donnée la plus importante est fournie par les phrases du type :

3.1. j'en ai pris {un kilo}
 {dix }

Pour que en puisse ainsi apparaître de manière autonome dans la première partie, il faut que celle-ci soit analysée comme un tour quantitatif complet¹.

1. Nous admettrons pour les tours quantitatifs que l'élément de Quantité fait partie du (Spec, N').

L'unité lexicale représentée par en est systématiquement la même que celle qui apparaît dans la seconde partie. C'est du reste pour cette raison qu'elles sont pronominalisées en même temps, l'une par en, l'autre par celles-ci.

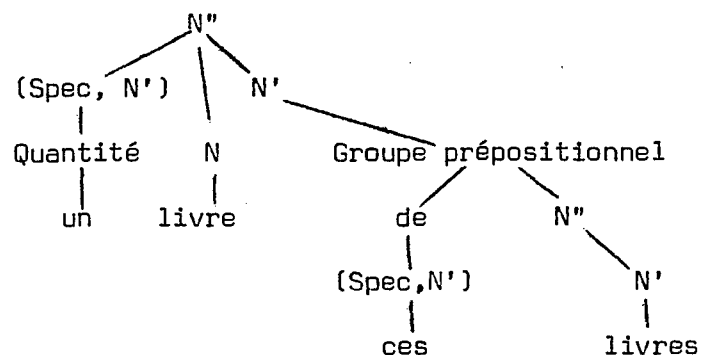
Cela laisse supposer pour l'ensemble des tours partitifs, des structures globales du type suivant :

un de ces livres = un <livre> de ces livres

un kilo de ces pommes = un kilo <de pommes> de ces pommes

La représentation syntaxique sera la suivante ; on voit aisément qu'elle embrasse toutes les propriétés décrites :

3.2.



Il ressort de ceci que les contraintes sélectionnelles d'un groupe partitif seront exactement les mêmes que celles du groupe quantitatif correspondant ; en fait le premier inclut le second. Il est dès lors normal que les données de la sélection ne puissent en rien éclairer le problème de la relation entre les deux tours.

Pour être complet, il faudrait établir si la structure ci-dessus est véritablement primitive, ou si elle n'est qu'une étape intermédiaire. Nous dirons simplement ici que l'analogie des groupes adjectifs conduit à préférer la seconde solution.

En effet les tours partitifs nominaux ressemblent formellement et sémantiquement aux compléments des superlatifs adjectifs. Or ces derniers sont étroitement liés aux marqueurs de degré ; ainsi le plus sage des hommes peut, avec quelques vraisemblance, être analysé comme le [plus des hommes] sage homme.

Si l'on se tourne du côté des noms, il apparaît que, de la même façon, la notion de partitif implique la présence obligatoire dans le premier élément d'une détermination quantitative. Or il semble bien que les éléments de Quantité soient aux Noms ce que les éléments de degré sont aux adjectifs ; d'où une structure commune à cet ensemble :



où X représente un formant quantitatif quelconque (un marqueur de degré pour les adjectifs) et GPr le "complément" prépositionnel ; sémantiquement, l'interprétation de ce dernier est claire : c'est l'ensemble d'objets sur lequel s'exerce l'opération de partition¹ définie sur la base de X.

Si le "complément" partitif est introduit de cette façon, le caractère obligatoire de la détermination quantitative s'explique immédiatement. Elle serait au contraire très difficile à justifier directement sur la base de la représentation 3.2. Cette dernière serait en fait obtenue par une transformation ultérieure, déplaçant le N" qui est à droite dans Quantité, derrière le Nom noyau du N", en position de complément prépositionnel, c'est-à-dire la seule position qui préserve les structures au sens d'Emonds².

En second lieu, on peut se demander si la structure partitive repose sur une double occurrence de la même unité lexicale en position de nom principal,

1. Pour le superlatif, la relation est la suivante : en disant A est le plus sage des hommes, on isole dans l'ensemble des hommes un élément x qui est X = le plus (sage).

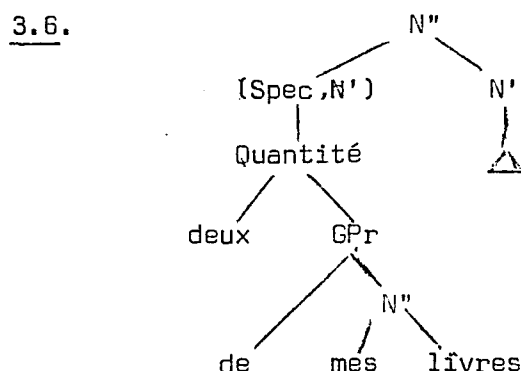
2. On retrouve ainsi en gros les propositions de Barbara Hall-Partee, à ceci près que nous disposons d'un noeud Quantité et qu'ainsi nous pouvons mieux expliquer la corrélation intime entre partitifs et quantitatifs. Cf. Partee, Stockwell, Schachter, 1973, 114 sq.

l'une d'entre elles étant effacée par identité :

3.4. deux livres de mes livres $\implies$ deux de mes livres

3.5. deux livres des livres qui $\implies$ deux livres de ceux
ont été publiés en 1973 qui ont été publiés en 1973

Une autre possibilité consisterait à poser un élément fictif en première position, soit :



Cet élément fictif serait évidemment interprété comme coréférentiel avec le N'' contenu dans son (Spec, N'), et il faudrait prévoir une règle d'effacement pour les cas où il ne serait pas remplacé par une unité lexicale spécifiée. Ce dernier processus serait illustré par le tour deux livres de ceux qui ont été publiés en 1973.

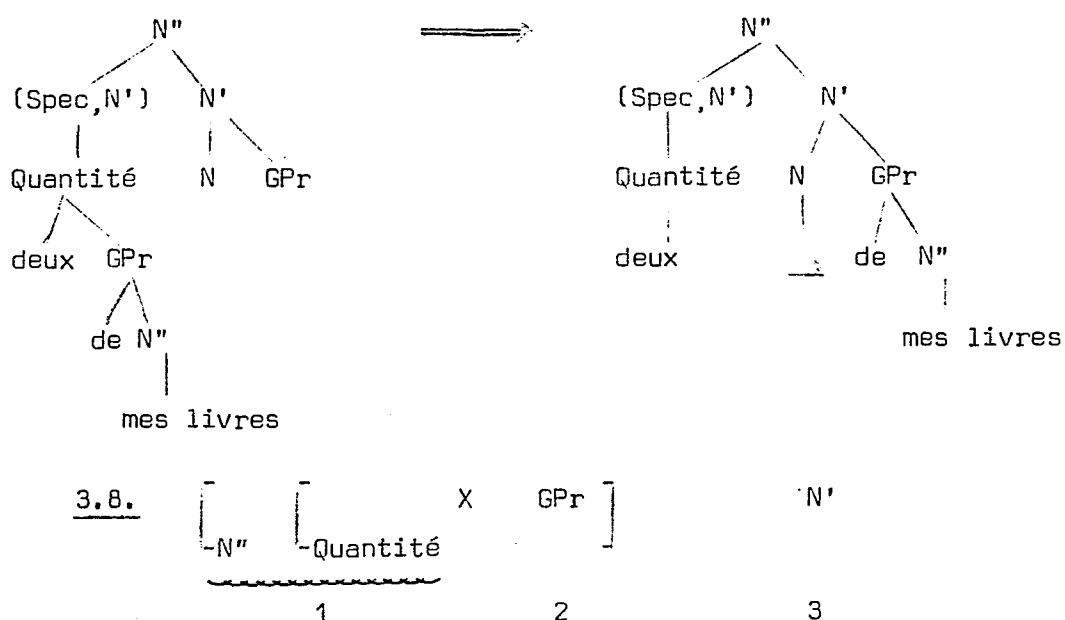
Il y a un léger indice en faveur de cette seconde conception ; il existe des expressions partitives :

- 3.7. (a) un des jumeaux
(b) un des conjoints
(c) ? deux des gens qui étaient là

alors que * un jumeau, * un conjoint, * deux gens sont incorrects. Cela laisse supposer que le premier N'' ne comporte pas ces groupes, mais seulement un $\triangle$, deux $\triangle$, qui ne sont évidemment pas contraints ; l'interprétation sémantique qui associerait $\triangle$ aux noms subséquents n'est pas sensible à la contrainte morphologique.

De la même façon, qui de vous, lequel de vous ne peuvent guère s'analyser qu'avec un $\triangle$.

Dans ces conditions, une transformation doit relier :



2 est attaché à droite de 3 (daughter-adjunction).

La contrainte de préservation des structures garantit que 2 est attaché à la bonne place dans N' ; de plus, dans la mesure où la base ne semble pas devoir engendrer plus d'un complément au "génitif" par N'', la transformation sera bloquée si GPr contient déjà un "génitif"¹.

Enfin, il resterait à traiter plus exactement la lacune qu'il a fallu admettre dans la distribution des partitifs. Il semble qu'elle soit liée aux conditions d'interprétation : soit une formule partitive, il est clair qu'elle se laisse décrire en termes d'inclusion pour la première partie dénotant un sous-ensemble de la totalité désignée par la seconde partie - le nom suivant de. Sans cette structure sémantique, il n'est pas de tours partitifs ; c'est grâce à elle qu'on peut en surface isoler ceux-ci parmi les divers génitifs possibles : tous et seuls, ils la présentent.

Or pour qu'elle soit possible, il faut que deux conditions soient remplies :

1. Cela explique que dans beaucoup d'usages (y compris le mien), on ne puisse avoir de tours : * cet auteur dont j'ai lu deux des livres ; pourtant dont pourrait être complément de deux 'livres' qui n'étant pas prépositionnel n'empêche pas la formation de dont. C'est que si deux 'livres' a un complément au génitif, le déplacement du GPr de quantité est impossible. L'ordre est ici crucial : si dont est formé avant le déplacement du génitif partitif, le déplacement devient possible ; ainsi pourrait s'expliquer les usages où les expressions en cause sont "à la rigueur" acceptables.

d'une part, il faut qu'une relation d'appartenance puisse être définie entre le nom de la première et celui de la seconde partie ; d'autre part, il faut que la seconde partie puisse dénoter une totalité.

Quand les unités lexicales apparaissant de part et d'autre de de sont non-distinctes (qu'elles soient identiques ou que la première soit un A cf.3.6), la première condition ne pose pas de problème et se trouve automatiquement satisfaite. La seconde en revanche impose une contrainte : pour que le N" dénote par rapport au premier une totalité qui l'inclut, il faut qu'il comporte un marqueur spécifique. Ce marqueur peut être tous ; il peut être aussi simplement l'article défini : c'est en effet une propriété de celui-ci que de dénoter non seulement le caractère notoire, mais aussi la complétude de l'objet désigné¹. Dans les deux cas, il est présent ; s'il ne l'était pas, la seconde condition de l'interprétation ne serait pas remplie : autrement dit, l'indéfini est impossible².

Or cette suggestion, on peut proposer une contre-épreuve ; considérons les tours suivants :

3.9. deux livres de ta collection

3.10.deux élèves de ma classe

Rien ne s'oppose à ce qu'on les tienne pour des partitifs. Les critères syntaxiques, on le montrerait aisément, n'y font pas obstacle³. Quant à

1.Cf. j'ai bu le vin qui signifie en même temps qu'il s'agit d'un vin connu (soit par mention antérieure soit par la situation) et que celui-ci a été bu en entier.

2. Suivant ce que nous avançons, on exclura toujours l'incorrect deux de dix personnes. Cette structure est impossible :

1. Si l'on suppose deux et dix dans le (Spec,N') d'un N" unique, parce que le (Spec,N') ne peut contenir qu'un seul élément de Quantité ;

2. Si deux est dans le (Spec,N') et dix dans N', parce que N' ne contient pas de noeud Quantité ;

3. Si deux est dans le (Spec,N') d'un N" et dix dans celui d'un autre N", subordonné au premier, parce qu'alors il faudrait que le second N" fût défini.

3. Il n'y a pas à proprement parler de critères syntaxiques spécifiques de la structure partitive : celle-ci se réalise en effet - directement ou non - comme un génitif prépositionnel ordinaire.

l'interprétation sémantique, elle est exactement conforme à ce qui est exigible :

1. une relation d'appartenance peut être définie entre livres et collection, élèves et classe ;
2. collection et classe sont des noms de totalité.

Mais on notera qu'ici, à la différence des exemples précédents, tout repose sur des idiosyncrasies lexicales : c'est par une propriété toute singulière que certains noms doivent être considérés comme des "collectifs", et cette propriété leur étant attachée de manière intrinsèque, ne dépend nullement de la présence d'un article défini.

De la même façon, lorsque le premier nom est lexicalement définissable comme la désignation d'un sous-ensemble - ainsi fragment, partie, passage, etc. -, la structure partitive sera satisfaite automatiquement, tout nom en seconde partie pouvant être considéré comme une totalité par rapport au précédent. On a :

3.11. des fragments de ce poème

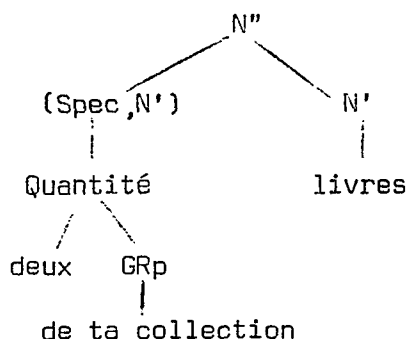
3.12. des passages de cette oeuvre

Les conditions de l'interprétation sémantique, cette fois encore, reposent sur une propriété lexicale intrinsèque d'une des unités en cause ; elles ne doivent pas dépendre d'un marqueur tel que l'article défini¹.

1. Notre interprétation recouvre partiellement celle de Vergnaud (1974, p. 128) ; selon cet auteur, ce sont aussi des conditions d'interprétation qui contraignent l'emploi de l'indéfini en seconde partie des partitifs. Les conditions sont les suivantes : 1. la première partie d'un tour partitif définit une propriété sur un ensemble abstrait E ; 2. si la seconde partie du tour dénote un ensemble spécifique E , alors E est obligatoirement interprété comme la puissance de E . Un groupe nominal indéfini ne dénote pas un ensemble spécifique.

Autrement dit, la relation ne peut être établie entre la première et la deuxième partie que si cette dernière est définie. Malgré la différence de terminologie, on voit que les points de vue ne sont pas éloignés. La différence est que, suivant Vergnaud, la condition 2 est absolue ; pour nous, elle est relative à la non-distinction des unités lexicales de part et d'autre de de. De ce fait, les tours du type deux livres d'une collection ne seront pas intégrés dans la conception de Vergnaud - ce qui du reste pourrait n'être pas considéré comme un défaut par cet auteur. On notera que, suivant Vergnaud, les tours partitifs et les quantitatifs en de ne sont pas distincts.

Les structures en cause sont pour 3.9 et mutatis mutandis pour 3.10 - 3.12 :



Autrement dit, l'obligation du défini dans les tours partitifs ordinaires suit directement du fait que deux noms non-distincts sont en cause : il est évident que, soit par rapport à A, soit par rapport à elle-même, une unité lexicale donnée ne peut jamais fonctionner comme un nom de totalité. D'où la nécessité d'un marqueur spécifique. Dès lors, si les particularités lexicales de deux noms distincts permettent de satisfaire automatiquement les conditions requises, l'obligation du défini devrait disparaître - si du moins notre analyse est juste.

Or c'est exactement ce que l'on observe :

- 3.13. (a) deux livres d'une collection célèbre
 (b) deux élèves d'une classe de transition
 (c) deux vers d'une chanson connue
 (d) des passages de poèmes de Ronsard¹
 (e) la moitié d'un groupe
 (f) une partie d'un ensemble.

Pour être exact, il faudrait distinguer dans nos exemples deux catégories :

1. Qu'il s'agisse d'une structure à génitif prépositionnel, comme les partitifs, peut être prouvé par l'impossibilité de :

* Ronsard dont je vous ai récité des passages de poèmes.

Avec des noms comme morceau, fragment, partie, qui sont lexicalement des noms de sous-ensemble, par rapport auxquels tout nom devient un nom de totalité, on a des partitifs du type deux morceaux de N. Dans ce cas, on aurait peut-être des cas d'homonymie avec des tours quantitatifs introduits par les mêmes éléments. S'il en était ainsi, je ne vois pas de tests syntaxiques permettant de déterminer à quelle structure on a affaire. Seule l'intuition sémantique permettrait de trancher. Evidemment, si seul le partitif est possible, le test de dont est suffisant : c'est le cas, semble-t-il, pour passage.

- les éléments qui sont en eux-mêmes des noms de totalité ou de partie ; ainsi collection, ensemble, groupe, etc. d'une part, et partie, morceau, etc. d'autre part ;
- les éléments qui ne sont des noms de totalité ou de partie que par rapport à certains autres : ainsi vers par rapport à chanson, ou pied par rapport à vers (vers jouant alternativement les deux rôles).

En fait, cependant, l'introduction des éléments lexicaux se fait de la même manière dans les deux cas : ce sont des noms recteurs, dont seules les idiosyncrasies lexicales permettent de garantir une interprétation à une structure, qui en d'autres circonstances serait bloquée.

Mais il existe des noms de partie qui posent un problème particulier : la série des "fractions" tiers, quart, n%¹. Contrairement aux noms de partie de la p.125 et des exemples 3.13, les occurrences du défini et de l'indéfini sur le complément ne sont nullement parallèles.

- 3.14. (a) il nous faut un tiers de farine
 (b) il nous faut un tiers de la farine.

- 3.15. (a) ce groupe comprend 50 % d'UDR
 (b) ce groupe comprend 50 % des UDR

- 3.16. (a) il nous faut un tiers de farine, un tiers de lait et un tiers de sucre
 (b) il nous faut un tiers du sucre, un tiers du lait et un tiers de la farine

- 3.17. (a) ce groupe comprend une moitié d'UDR, un quart de CDP et un quart de réformateurs
 (b) ce groupe comprend une moitié des UDR, un quart des CDP et un quart des réformateurs

Dans ces exemples, les phrases (b) s'interprètent comme des partitifs ordinaires : les compléments définis soulignés dénotent la totalité, dont l'élément antécédent constitue une fraction.

1. Il semble que moitié ne soit pas traité toujours comme ce groupe

En revanche, dans les phrases (a) le complément indéfini ne dénote pas, comme on s'y attendrait, la totalité elle-même, mais plutôt la composition de la fraction en cause. En ce sens, on peut le comparer à la seconde partie d'un tour quantitatif ordinaire : pour un kilo de pain, de pain désignant, comme on sait, la matière dont est constitué le kilo. Cela ne signifie pas que les phrases (a) s'interprètent en tout comme des tours quantitatifs : comme on le voit en 3.14 (a) et 3.15 (a), toute expression comportant en première position un nom de fraction implique nécessairement :

1. l'existence d'un tout, distinct du complément lui-même,
- et 2. l'existence d'autres fractions, se distinguant par la composition de celle qui est mentionnée dans l'énoncé.

Ainsi en 3.15 (a) d'UDR ne désigne pas le tout, mais la composition des 50 % mentionnés, le tout étant en l'occurrence le groupe dont il est question dans le N° sujet ; en même temps, il est impliqué que ce groupe contient au moins une autre fraction, non constituée d'UDR, autrement dit que le groupe est un mélange, ce qui est explicite en 3.17 (a)¹.

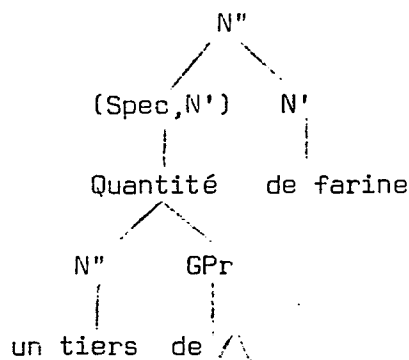
Rien de tel n'est vrai pour un kilo de pain, qui n'implique nullement l'existence d'autres kilos, composant avec celui-là un tout mélangé. Autrement dit, à la différence des tours quantitatifs ordinaires, les expressions soulignées de la série (a) sont toujours saisies dans une relation de partie à tout. Seules elles appellent une interprétation de ce type, et elles l'appellent nécessairement ; il suit de là que si le contexte ne permet pas de "restituer" le tout auquel elles doivent être rapportées, l'interprétation étant bloquée, la structure d'ensemble doit l'être également. Cet ensemble de phénomènes se laisse décrire aisément à l'aide des notions que nous avançons, à condition d'admettre que les noms de fraction constituent un sous-groupe des noms de Quantité. La seule différence qui les

1. En 3.15 (b), au contraire, le groupe désigné pourrait être homogène et il n'est pas impliqué qu'il contienne autre chose que les UDR en cause.

séparerait des autres serait alors que les noms de fraction, introduits sous Quantité, exigeraient d'être suivis par un "génitif".

On aurait ainsi pour 3.14 (a) et mutatis mutandis pour toute la série (a) :

3.18.

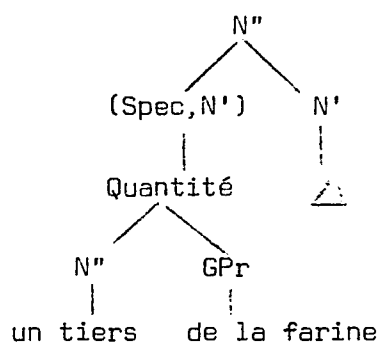


L'élément non spécifié Δ doit être interprété comme tous ceux qui apparaissent à cette place : c'est le nom de la totalité dont le N'' contigu à droite désigne une partie. Encore faut-il que l'interprétation soit possible, que le contexte permette de rapporter Δ à un nom spécifié. Sinon, la structure est bloquée, comme ininterprétable.

Mis à part la présence d'un complément dans Quantité, 3.18 est un tour quantitatif ordinaire, où le N le plus élevé est lexicalement spécifié.

En revanche, les phrases (b) de 3.14 - 3.17 se présentent comme des tours partitifs ordinaires, où le N le plus élevé est lexicalement non spécifié :

3.19.



On voit que 3.18 et 3.19 sont exactement parallèles, seule change la répartition des éléments spécifiés et non spécifiés. Cela correspond bien

au fait que les deux séries (a) et (b) de 3.14 - 3.17 appartiennent toutes

1. En 3.18, on peut supposer que la transformation de déplacement du GPr inclus dans Quantité s'applique. Ainsi s'expliquerait qu'on ne puisse avoir à partir de ce groupe compte un tiers d'élèves de Y, * Y dont ce groupe compte un tiers d'élèves. Cf. p.122 et note.

deux, quoique de manière différente, au système d'interprétation du partitif.

On remarquera qu'en 3.18, il n'est pas obligatoire que le GPr de Quantité soit non spécifié ; mais s'il est spécifié, il faut que ce soit un Nom lexical de totalité, comme pour les tours quantitatifs ordinaires : on obtient ainsi des expressions de type :

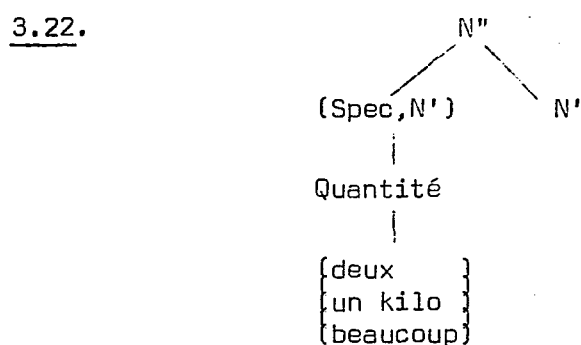
- 3.20. (a) le tiers d'UDR du groupe X
(b) les 15 % de CDP de la majorité parlementaire

La présence de deux éléments non spécifiés, l'un dans le GPr de Quantité et l'autre dans le nom recteur, correspond à la situation "anaphorique" :

- 3.21. Les députés ont voté hier ; un tiers s'est abstenu

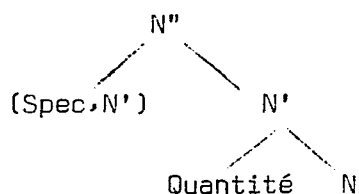
3.2. Les quantitatifs

En présentant les caractéristiques de la solution I, nous avons admis qu'elle impliquait l'insertion des éléments de Quantité dans le (Spec,N'). Que les noms de nombre aient ce statut, on n'en doute guère généralement et puisque l'hypothèse d'une structure unitaire est à présent démontrée, il en suit que les éléments quantitatifs suivis de de font également partie du (Spec,N'). Soit en gros la configuration suivante :



En fait, dans le cadre de la solution I, hormis celle-là, une seule possibilité seulement se présente : insérer l'élément de Quantité dans N', soit :

3.23.



En dehors de son peu de vraisemblance, cette seconde possibilité aurait des conséquences peu désirables :

1. Les articles indéfinis ne pourraient plus être traités comme des déterminants que si l'on négligeait les relations qu'ils entretiennent avec les déterminations quantitatives ;
2. Les tours indéfinis du type deux N, beaucoup de N, plusieurs N, etc. seraient des N'' à spécificateur vide ; or l'intuition conduit à penser que de tels groupés nominaux en dehors des noms propres sont rares en français ;
3. Dans des N'' comme les cinq professeurs de lycée ou les cinq étudiants de première année, les séquences professeurs de lycée et étudiants de première année ne seraient pas des constituants. On ne comprend pas alors qu'elles puissent être coordonnées : les cinq professeurs de lycée et étudiants de première année qui, etc.¹
4. Il existe des structures à dislocation droite du type : j'en ai beaucoup chez moi, de livres, j'en ai lu deux, de livres, etc. L'élément disloqué ne serait pas alors un constituant².
5. Il existe des noms qui entrent en relation de sous-catégorisation stricte avec les déterminations quantitatives : avec les noms de nombre pour les non-comptables, avec l'ensemble Quantité pour les non-quantifiables (Cf. p.20). Or cette relation n'est aisément concevable que si les éléments pertinents sont dans le (Spec, N').

1. J'admets ici la thèse traditionnelle, reprise par Chomsky, que la coordination ne peut concerner que des constituants.

2. On peut ajouter que dans une telle structure, les faits d'accord étudiés § 2.3.1 seraient très difficiles à décrire.

On peut donc tenir qu'en démontrant la valeur de la solution I pour tous les tours quantitatifs, on a prouvé en même temps que les éléments de quantité sont dans le (Spec,N'). Autrement dit, nous posons une règle dans la base

(Spec,N') $\longrightarrow$... Quantité ...

Quantité domine à son tour les catégories lexicales Nom, Adjectif et Adverbe¹, celles-ci étant assignées comme il était indiqué p. 22 - et les syntagmes N" et GPr.

Quantité $\longrightarrow$ $\left[\begin{array}{c} N \\ A \\ Adv \\ N'' \end{array} \right]$ (GPr)

Le seul point d'importance qui reste à déterminer est la nature exacte des éléments proprement nominaux kilo et multitude : s'agit-il de noms (N) ou de groupes nominaux (N") ?

Le fait que ces éléments ont eux-mêmes un déterminant de Quantité (les noms comme kilo sont toujours quantifiés) indique qu'il s'agit de N". A quoi l'on peut ajouter que les noms de Quantité ont parfois un adjectif qui les qualifie :

- 3.24. (a) un grand nombre de livres
 (b) un petit kilo de pommes
 (c) un bon litre de vin²

S'il s'agit d'un N" contenu dans le (Spec,N'), il doit pouvoir être anaphorisé ; ainsi s'expliquerait la différence :

- 3.25. j'ai acheté un kilo de pommes ; {il valait trois francs
 {elles étaient gâtées³

Il doit pouvoir être relatif³:

- 3.26. j'ai acheté un kilo de pommes {qui valait trois francs
 {qui étaient gâtées³

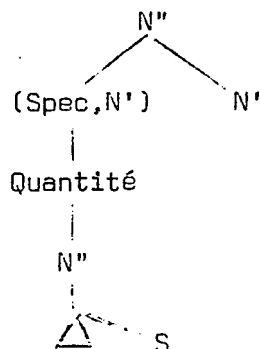
1. La nature exacte des Adverbes est ici laissée de côté, la notation proposée p. 22 $\left[\begin{array}{c} - N \\ - A \end{array} \right]$ est simplement plausible, rien de plus.

2. Il est clair que la variété des adjectifs sélectionnés par le nom de quantité ne peut être très grande.

3. On pourrait également penser à un accord par syllepse.

Pour les relatives, la structure sera en gros la suivante :

3.27.



La transformation qui déplace un S contenu dans le (Spec, N') sur la droite à la fin du N'' s'appliquera sans problèmes¹.

Dans ces conditions, il y a récursivité des noms de quantité ; celle-ci se manifeste en surface, d'une manière évidemment limitée par les contraintes objectives de l'interprétation ; ainsi :

3.28. des kilomètres de tonnes de ferraille

Il est remarquable dans ces conditions que l'on n'ait pas pour les tours quantitatifs d'exemples comparables à :

3.29. celui des livres qui sont parus en 1974 que j'ai préféré

On a séparément :

3.30. le kilo de pommes que j'ai acheté

3.31. le kilo de pommes qui étaient si belles

mais pas

3.32. * le kilo de pommes qui étaient si belles que j'ai acheté

Mais ce fait s'explique aisément si l'on admet que la même transformation cyclique s'applique. Celle-ci opère en gros de la façon suivante :

3.33. $\left[\begin{array}{c} \text{N''} \\ \left[\begin{array}{c} \text{(Spec, N')} \\ \text{X} \end{array} \right] \end{array} \right] \text{ S } \left[\begin{array}{c} \text{Y} \\ \text{N'} \end{array} \right]$

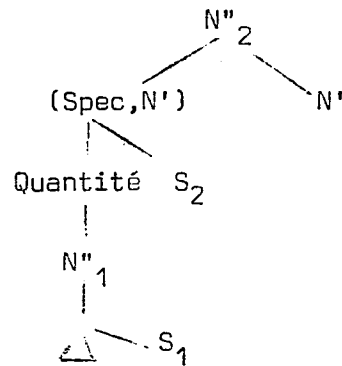
1 2 3 4 5

2 est attaché à la droite de 4.

1. Si la relative est originellement dans le (Spec, N') du N'' inférieur (ce qui n'est pas évident), la transformation s'appliquera de manière cyclique : d'abord sur le cycle du N'' inférieur, puis sur le cycle du N'' supérieur.

Soit une structure :

3.34



S_1 et S_2 satisfont tous deux à la description structurale et lors du cycle N''_2 , la transformation pourra déplacer l'un ou l'autre ; mais elle ne pourra les déplacer tous deux. Donc il en restera toujours un dans (Spec, N') , soit en surface la structure

$$\left[\begin{array}{c} \text{Spec}, N' \\ S \end{array} \right] \quad N'$$

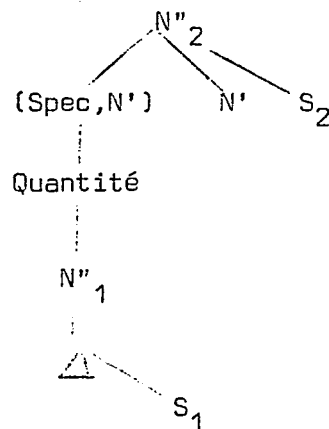
Cette structure n'est jamais attestée en surface, et c'est pour cette raison justement que la transformation de déplacement est obligatoire. On pourrait songer à l'exclure par une contrainte de surface, mais ce serait redoubler en fait les effets attendus de la transformation elle-même. Une autre possibilité, plus intéressante, consisterait à poser une contrainte générale :

- Si : 1. un élément X satisfait la description structurale d'une transformation ;
2. cette transformation est obligatoire ;
3. la transformation ne peut s'appliquer à X, alors la structure est bloquée.

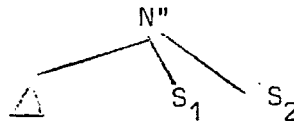
Autrement dit, il ne peut y avoir conflit entre les prédicats "obligatoire" et "impossible".

Dans une théorie des relatives où elles ne seraient pas introduites dans (Spec, N') , l'on part d'une structure :

3.35.



La préservation des structures empêche le déplacement de S_1 , puisque la base n'engendre pas de configuration



3.3. La dislocation droite et l'insertion de de

A plusieurs reprises, nous avons fait mention, à propos des tours quantitatifs, du "génitif", de de explicite ou non, de en quantitatif : étant donné la structure que nous proposons, aucune de ces notions ne va de soi. Qu'il s'agisse de cas ou de prépositions, qu'il s'agisse enfin de pronoms, le domaine sur lequel on les définit usuellement est N'' ; or ici il faudrait que ce fût N' : c'est N' qui précède de dans les tours quantitatifs, c'est N' que en anaphorise. Il convient d'éclairer tous ces points.

Bien qu'ils interfèrent dans une certaine mesure - la présence de de et la forme de en s'appuyant l'une l'autre - ces deux éléments posent deux problèmes distincts : en quantitatif peut apparaître dans des cas où de est impossible en surface ; de apparaît dans des conditions où en quantitatif est exclu. Nous séparerons donc les deux problèmes.

3.3.1. Nous avons déjà rencontré la notion de dislocation droite ; c'est même elle qui, au départ, donnait une vraisemblance immédiate à l'hypothèse d'une structure quantitative unitaire (cf. p.12). En usant de cette notion, nous avons implicitement admis qu'il existe une relation transformationnelle entre les deux types de phrases suivants :

- 3.36. (a) j'ai lu deux livres
(b) j'en ai lu deux, de livres

Les exemples cités comportent des expressions quantitatives : ce n'est pas la seule possibilité. La même relation semble associer les couples suivants :

- 3.37. (a) j'ai pris ta voiture
(b) j'ai pris la tienne, de voiture

- 3.38. (a) je n'ai pas vu ce film
(b) je n'ai pas vu celui-là, de film

- 3.39. (a) je veux l'autre livre
(b) je veux l'autre, de livre

- 3.40. (a) je veux la chemise rouge
(b) je veux la rouge, de chemise

On notera que dans les cas où un défini est impliqué, en n'apparaît pas.

Jusqu'à présent, le mécanisme transformationnel n'avait pas à être précisé davantage puisqu'il s'agissait seulement de décrire des données. Mais désormais qu'une analyse a été avancée, il convient de la confronter à la transformation supposée, qui du reste l'a en partie motivée. A tout prendre, il faudrait même prouver qu'il y a bien relation transformationnelle entre (a) et (b). En dehors de la synonymie qui relie les deux types, on peut avancer les arguments suivants :

1. dans toute structure de type (b), l'élément détaché en fin de phrase est associé sémantiquement à un élément inclus dans la phrase, la présence de ce dernier étant une condition nécessaire.

2. Ces deux éléments couplés s'accordent¹ :

1. Ce caractère oppose radicalement la "dislocation droite" à la "dislocation gauche," comparer 3.41 (b) et des chevaux, j'en ai un.

- 3.41. (a) j'en ai un, de cheval
 (b) * j'en ai un, de chevaux
 (c) * j'en ai deux, de cheval
 (d) j'en ai deux, de chevaux

La relation d'accord serait très difficile à formuler si à aucun moment les deux éléments n'avaient été dans la même N", autrement dit si (b) ne venait pas de (a).

3. L'élément détaché se comporte comme un N' et non un N" ; l'élément inclus comme un groupe dont le N' serait vide de toute unité lexicale¹. Plus exactement, il faut distinguer deux cas : généralement l'élément inclus a la forme d'un élément quantitatif indéfini (cf. 3.36) ; alors apparaît en quantitatif qui ne peut être analysé, si la solution I est vraie, que comme le représentant d'un N', mais le N' qu'il représente est systématiquement interprété par association avec l'élément détaché. Quand l'élément inclus est défini, en ne peut apparaître : cf. 3.37 et 3.40. Mais il ressort des exemples que les éléments inclus ont alors exactement la forme de groupes "anaphoriques", c'est-à-dire précisément de groupes vidés d'unités lexicales et tirant leur interprétation d'ailleurs : en l'occurrence et systématiquement de l'élément détaché.

Symétriquement, l'élément détaché n'est pas un N". Cela ressort de sa forme ; l'absence d'article et de tout déterminant est caractéristique. De plus, la coordination confirme l'indication : on se souvient que l'on ne peut coordonner deux N' que sous certaines conditions (cf. p. 87) ; or

1. Lorsque apparemment il a la forme N", on se trouve en présence d'une autre structure, généralement le partitif :

(a) j'en ai lu deux, de tes livres

L'interprétation est celle d'un partitif ; en n'est pas en quantitatif. Ce dernier point peut être mis en évidence par le fait que en apparaît là où en quantitatif n'apparaît pas, c'est-à-dire avec des groupes nominaux définis :

(b) j'en ai lu d'importants, de livres de Zola

(c) * j'en ai lu les plus importants, de livres de Zola

(d) j'en ai lu les plus importants, des livres de Zola

la coordination de deux éléments détachés obéit aux mêmes contraintes ; de ce point de vue les alternances d'acceptabilité entre phrases du type (a) et du type (b) en 3.42 et 3.43 sont exactement parallèles :

3.42. (a) * on a condamné pour menées subversives cinq professeurs de lycée et étudiants de première année

(b) * on en a condamné cinq pour menées subversives, de professeurs de lycée et d'étudiants de première année

3.43. (a) on a condamné pour menées subversives cinq professeurs de lycée et étudiants de première année qui avaient signé la pétition

(b) on en a condamné cinq pour menées subversives, de professeurs de lycée et d'étudiants de première année qui avaient signé la pétition¹

On voit mal comment un N' pourrait être introduit en cette position autrement que par transformation. D'autre part, puisque dans la phrase du type (b) de 3.36 - 3.39, il y a un élément détaché de forme N', qui exige la présence dans la phrase même d'un élément comportant un N' vide avec lequel il est associé sémantiquement, il serait très surprenant que ces deux parties de N" soient engendrées séparément et néanmoins se conditionnent mutuellement. En d'autres termes,

1. les phrases de type (b) en 3.36 - 3.39 sont le fruit d'une transformation et

2. le départ de celle-ci est une phrase de type (a) : il existe donc un processus de dislocation droite.

3.3.2. La description de la transformation elle-même n'est pas très aisée. En effet, elle met en jeu des données appartenant à des usages

1. On peut ajouter les exemples suivants : j'en ai bu un litre hier, de lait sucré et d'eau tiède ; il y en a eu plusieurs, d'ingénieurs allemands et de physiciens français, pour accepter l'hypothèse : j'aime mieux les vôtres, de tartes aux pommes et de soufflés au fromage. Dans ce dernier cas, une relative n'est pas nécessaire ; votre suffit à donner le principe de la réunion des références virtuelles.

hétérogènes : la dislocation droite des expressions quantitatives indéfinies est assez intégrée au français standard, du moins à la langue dite parlée. En revanche, celle des tours définis est moins largement répandue et il y a beaucoup de sujets qui l'admettent pour les premières, mais pas pour les seconds. Même chez ceux qui emploient facilement la dislocation, elle appartient à des zones marginales. De ce fait, non seulement les jugements d'acceptabilité peuvent varier sensiblement suivant les sujets, mais ils ne sont jamais très nettement tranchés, même pour un informateur unique.

Ainsi on a soutenu que des contraintes pèsent sur la dislocation droite rappelant celles qui pèsent sur le mouvement de tout N" - et l'on en conclut que l'élément détaché par la dislocation a en fait la structure d'un N"¹. Notamment, on ne pourrait disloquer un élément contenu dans un groupe prépositionnel ; on oppose (a) à (b-e) :

- 3.44. (a) il a reçu celle-ci, d'étudiante
 (b) * il pensait souvent à celle-ci, d'étudiante
 (c) * il a envoyé une lettre à celle-ci, d'étudiante
 (d) * il parlait souvent de celle-ci d'étudiante
 (e) * il comptait surtout sur celle-ci, d'étudiante.

Cette limitation serait évidemment tout à fait comparable à ce qu'on observe par exemple dans :

- 3.45. (a) de qui connaissez-vous le père ?
 (b) * de qui pensez-vous au père ?
 (c) * de qui a-t-il envoyé une lettre au père ?
 (d) * de qui parlait-il souvent du père ?
 (e) * de qui comptait-il sur le père ?

Mais les données ne paraissent pas aussi nettes : les phrases 3.44 (b-e) sont loin, à mes yeux, d'être aussi inacceptables que 3.45 (b-e)². Et les

1. Cf. Vergnaud (1974), p. 104.

2. Plus exactement, dans la mesure où de toute manière, la dislocation droite est exclue dans mon dialecte pour la structure sous-jacente à ces phrases, y compris (a), je tiens seulement qu'il existe des usages où 3.44 (a) étant possible, 3.44 (b-e) le sont également.

suivantes, qui leur sont comparables, sont même assez naturelles :

- 3.46. (a) je suis venu avec la mienne, de voiture
 (b) il était accompagné d'une rudement jolie, de fille
 (c) je préfère aller dans celle-là, de boutique¹

De la même façon, on exclut des phrases de type suivant² :

- 3.47. (a) * elle a publié celle-ci du théorème de Lagrange,
 de démonstration
 (b) * elle a repeint celui-ci du garage, de mur

Mais ici encore les données sont trop restrictives ; il est vrai que les phrases citées sont incorrectes, mais celles-ci qui ne s'en distinguent guère, ne le sont pas :

- 3.48. (a) elle en a publié deux du théorème de Lagrange,
 de démonstrations
 (b) elle a publié celle du théorème de Lagrange, de
 démonstration

Si l'on demande alors pourquoi les phrases précédentes étaient exclues, un fait d'importance apparaît : l'élément subsistant dans la phrase a une forme qui de toute manière ne serait pas admise. En dehors de tout fait de dislocation, on n'a pas, par exemple avec anaphore :

- 3.49. (a) * elle a publié celle-ci du théorème de Lagrange
 (b) * elle a repeint celui-ci du garage

Cette corrélation n'est pas isolée ; de la même façon, on n'a pas de phrases disloquées si l'élément inclus dans la phrase est une expression prépositionnelle numérique indéfinie :

- 3.50. (a) * je suis venu avec deux hier, de voitures
 (b) * je suis venu avec baaucoup hier, de voitures

mais on n'a pas non plus :

1. Cf. cet exemple tiré d'une traduction de G.R. Lee, 1950, p. 31,
ça me fait penser au mien, de secret

2. Cf. Vergnaud, 1974, p. 120 sq.

3.51. * je suis venu avec {deux }
 {beaucoup }

En revanche :

3.52. je suis venu avec quelques-unes, de voitures
est possible parce qu'on a :

3.53. je suis venu avec quelques-unes

Autrement dit, la dislocation droite n'est pas sans contraintes, mais ce ne sont pas celles qui sont généralement supposées. En particulier, pour qu'elle ait lieu, il faut que l'élément subsistant à l'intérieur de la phrase ait une forme acceptable comme telle par la grammaire¹.

A quoi l'on peut ajouter les deux limitations suivantes : tous les tours
quantitatifs indéfinis admettent la dislocation avec apparition de en
quantitatif, sauf du/des :

3.54. (a) j'ai pris {des fleurs}
(du beurre)
(b) * j'en ai pris, {de fleurs}
{de beurre}
(c) j'en ai pris, {des fleurs}
{du beurre}

La présence d'un adjectif ne modifie pas le paradigme :

3.55.

- (a) j'ai pris {de belles fleurs}
 {du bon beurre}
- (b) * j'en ai pris {de belles, de fleurs}
 {du bon, de beurre}
- (c) j'en ai pris {de belles, il y a quelques jours, des fleurs}
 {du bon, il y a quelques jours, du beurre}

On opposera 3.55 (b) à 3.40 (b) ; la présence d'un circonstanciel en 3.55 (c) n'a pour but que de rendre la phrase plus acceptable en performance.

En 3.54 (c) et 3.55 (c), il semble bien que du beurre (des fleurs), soit un N" et non un N', que donc il ne s'agisse pas de dislocation droite.

Autrement dit, dans la structure $\emptyset + \text{de} + \text{N}'$, N' ne peut être disloqué ;

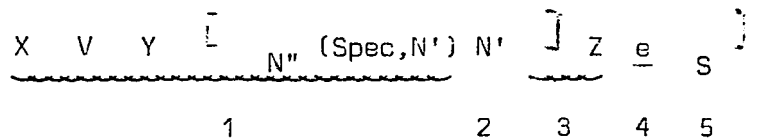
1. Nous reviendrons sur le caractère exact de cette contrainte. C'est pour cette raison qu'on n'a pas en face de la paire : je préfère la chemise rouge / je préfère la rouge, de chemise, je préfère la chemise / * je préfère la, de chemise ou en face de je préfère la tienne, de chemise, * je préfère ta, de chemise.

autrement dit encore, il faut que le {Spec,N'} contienne un élément spécifié pour que la dislocation soit possible.

D'autre part, toutes les positions post-verbales peuvent donner lieu à dislocation (y compris les compléments prépositionnels si nos observations sont justes), mais pas la position de sujet préverbal :

- 3.56. (a) j'en ai lu plusieurs, de livres de Zola
 (b) il en est paru plusieurs en 1974, de livres de Zola
 (c) je me suis intéressé à plusieurs, de livres de Zola
 (d) * plusieurs sont parus en 1974, de livres de Zola.

3.3.3. La dislocation droite peut, dans ces conditions, être décrite ainsi (e note l'élément neutre) :



2 se substitue à 4.

Conditions : {Spec,N'} $\neq$ Δ

Le terme N', déplacé, laisse une trace pronominale Pro : Pro est épelé en quand le {Spec,N'} contient uniquement un élément de Quantité non défini. Subséquemment en est déplacé dans V'' par le mouvement des clitiques.

Si {Spec,N'} contient autre chose en plus de la détermination de Quantité ou pas de détermination de Quantité du tout, en n'apparaît pas¹. Si {Spec,N'} contient un article et un adjectif, Pro = $\emptyset$, d'où {un} {le} rouge, {un} {l'} autre ; si {Spec,N'} contient un génitif possessif pronominal, ce dernier se combine avec Pro, d'où le mien ; si {Spec,N'} contient un démonstratif, Pro se réalise comme elle, lui, eux qui se combinent avec

1. J'admets sans démonstration que dans un livre rouge, l'adjectif n'est pas dans {Spec,N'} : on aura donc j'en veux un rouge, de livre sans problèmes.

le démonstratif, d'où celui-là (ci), etc.

On notera que ces règles morphologiques ne sont pas du tout propres à la dislocation droite ; elles valent en fait pour tous les cas où le nom recteur est représenté par une trace pronominale, c'est-à-dire en fait pour toute structure "anaphorique".

La transformation est formulée de telle sorte qu'elle peut s'appliquer au N" contenu dans le {Spec,N'} des tours du type un kilo, d'où :

3.57. j'en ai acheté deux de pommes, de kilos

A vrai dire, étant donné la description structurale de 3.56, le processus impliquerait une violation du principe Asur A, mais on verra plus bas une description structurale qui y échappe. Du reste, ces phrases sont peu naturelles¹.

Qu'une telle transformation ne puisse affecter le sujet, cela pourrait en fait être rapporté à la contrainte du sujet, telle qu'elle est formulée par Chomsky dans Conditions (p. 21)

Aucune règle ne peut impliquer X, Y dans la structure :

... X ... [χ ... Y ...] ...

où (1) χ est un groupe sujet contenant (au sens propre) MMC (Y) et (2) Y est sous-jacent à X.

Il suffirait d'admettre que l'ordre linéaire X ... Y est ici non pertinent ; dans ce cas X serait le terme 4 de la factorisation (3.56), c'est-à-dire e, directement dominé par S, Y = MMC (Y) serait N'. Suivant les diverses définitions de la sous-jacence, Y serait sous-jacent à X puisqu'une seule catégorie cyclique C $\neq$ MMC (Y) contient MMC (Y) = N' sans contenir

1. Elles ne sont cependant pas absolument exclues ; il faut imaginer une situation où ce qui est important est le poids deux kilos comme tel, indépendamment de la matière qu'il quantifie.

Une phrase comme :

j'en ai acheté deux, de kilos de pommes
me paraît impliquer une réanalyse de surface.

MMC (X) = S - à savoir N"¹.

S'il en était ainsi, la mention de V dans la transformation serait superflue, une condition générale, extérieure à la grammaire du français, suffisant à exclure les dislocations indésirables.

3.3.4. La dislocation droite a reçu un statut assez précis. Néanmoins il subsiste des incertitudes ; à première vue, ce mouvement qui détache un élément nominal de sa position initiale et le déplace à droite en fin de phrase, en laissant subsister une trace pronominale n'est pas isolé dans la grammaire. Considérons les phrases suivantes :

3.59. (a) ton frère est venu

(b) il est venu, ton frère

3.60. (a) je connais ton frère

(b) je le connais, ton frère

3.61. (a) je pense à ton frère

(b) j'y pense, à ton frère.

Il est peu douteux que les phrases (b) soient issues par transformation des phrases (a)². Et la ressemblance extérieure de ces paires avec les paires de la dislocation droite est assez évidente.

Ici, comme précédemment, la présence d'une trace pronominale est obligatoire, on n'a pas :

3.62. (a) * est venu, ton frère³

(b) * je connais, ton frère

(c) * je pense, à ton frère

1. La dislocation droite confirmerait donc la thèse qu'il n'y a pas d'asymétrie droite/gauche pour les règles d'extraction. Cf. Chomsky, 1971, p. 45.

MMC = Minimal major category, et MMC(X) désigne la catégorie majeure minimale dominant X, qui est X lui-même si X est une catégorie majeure.

2. Ce détachement à droite se distingue nettement de la dislocation gauche du type = ton frère, il est venu ; ton frère, je le connais ; ton frère, j'y pensè. Dans la dislocation gauche, un groupe prépositionnel est impossible en tête ; * à ton frère, j'y pense, alors qu'il est dans certains cas seul possible à droite : * j'y pense, ton frère.

3. La simple inversion du type restait la formidable infanterie d'Espagne n'est pas ici en cause.

De ce fait, si dans la morphologie, il n'existe pas d'élément qui puisse servir de trace, un groupe prépositionnel ne pourra être détaché ; c'est ainsi qu'apparaissent en cet emploi, à côté de y et en, dessus, dessous, dans des phrases dont le degré de correction est moindre :

- 3.63. (a) j'y suis, sur ta chaise
 (b) je suis dessus, sur ta chaise

La phrase (b) est à peine correcte, mais elle représente la seule façon de détacher le groupe prépositionnel, puisque la trace y est ici impossible. Une préposition comme par, pour laquelle il n'existe aucune trace morphologiquement définissable, ne donnera lieu à aucun détachement :

- 3.64. (a) il était accompagné hier de sa fille
 (b) il en était accompagné hier, de sa fille
 (c) il était accompagné hier par sa fille
 (d) * il était accompagné par hier, par sa fille
 (e) * il était accompagné hier, par sa fille

Ici, comme précédemment, une limitation apparaît sur le groupe sujet pré-verbal. Sans doute le groupe sujet lui-même peut-il être détaché (cf. 3.59) ; en revanche un groupe prépositionnel contenu dans le groupe sujet ne peut pas l'être. Ce point cependant n'est pas immédiatement évident ; pour le mettre en lumière, il faut tenir compte du fait que :

1. de toutes manières, le seul groupe prépositionnel qui puisse être extrait d'un N" - quel qu'il soit - est le "génitif" introduit par de ;
2. pour que l'extraction soit possible, il faut que la trace en puisse apparaître ; or son apparition en rapport avec le groupe sujet est sévèrement limitée : elle n'est possible en fait que si le groupe verbal est introduit par la copule (cf. p. 35).

Il faut donc examiner une structure où, suivant les règles générales, la présence de en serait possible, où donc l'extraction devrait l'être et où pourtant elle ne se produit pas :

3.65. (a) les détours du sérail sont complexes

(b) le sérail, les détours en sont complexes

3.66. (a) le plus grand nombre de tes élèves m'est connu

(b) tes élèves, le plus grand nombre m'en est connu

Or, bien que, comme on voit, la trace en puisse ici apparaître, le détachement à droite n'est pas possible :

3.67. * les détours en sont complexes, du sérail

3.68. * le plus grand nombre m'en est connu, de tes élèves

La ressemblance avec la dislocation droite est d'autant plus grande que, dans celle-ci, il s'agissait aussi d'un groupe prépositionnel introduit par de, inclus dans un N"¹.

Le rapprochement pose directement le problème suivant : si les deux transformations de déplacement à droite se ressemblent tant, qu'en est-il de la différence entre N" et N', qui dans notre hypothèse, les sépare ?

Or, si l'on reprend les données de ce point de vue, il se révèle que les termes mêmes du problème sont mal établis. Ils supposent en effet que la dislocation droite, telle qu'elle a été décrite en 3.56 n'affecte que N'. Or cela n'est pas exact.

Considérons les phrases suivantes, dont certaines reprennent des exemples antérieurs :

3.69. (a) il n'y a que celle-là, de voiture bleue

(b) il n'y a que celle-là de bleue, de voiture²

1. On notera que la contrainte du sujet de Chomsky est une fois de plus illustrée par les phrases 3.67 - 3.68. La contrainte ne concerne que l'extraction d'une partie du sujet, elle n'empêche donc pas le déplacement du groupe sujet lui-même. En revanche, le groupe génitif = Y (MMC(Y) = Groupe prépositionnel, constitue une partie du groupe sujet et de plus est sous-jacent à X (MMC(X) = S) puisqu'une seule catégorie cyclique (= N") contient MMC(Y) sans contenir MMC(X) : il n'est donc pas déplaçable.

2. Je néglige pour le moment le problème de de précédant l'adjectif, mais cf. infra p.153 sq.

3.70. (a) il n'a publié que celle-là, de démonstration du théorème de Lagrange

(b) il n'a publié que celle du théorème de Lagrange, de démonstration

3.71. (a) j'en ai lu deux, de romans de Zola

(b) j'en ai lu deux de Zola, de romans

Toutes mettent en cause apparemment une dislocation droite ; dans aucune l'élément disloqué n'est un N", mais il ne s'ensuit pas que dans toutes, ce soit un N'. Au contraire, dans les phrases (b), on a toutes raisons de penser qu'il s'agit d'un N, le départ de la transformation étant respectivement :

3.72. il n'y a que cette voiture bleue

3.73. il n'a publié que la démonstration du théorème de Lagrange

3.73. j'ai lu deux romans de Zola

L'élément souligné, qui sera soumis à dislocation, a les apparences d'une unité lexicale simple, le N' étant à proprement parler constitué de cette unité, complétée par ce qui suit¹.

En bref, la dislocation droite a été jusqu'à présent mal décrite : elle ne concerne pas seulement N', mais aussi N. Nous nous trouvons donc devant la situation suivante : ou bien l'on a deux transformations distinctes, exactement parallèles, dont la seule différence tiendrait à ce que l'une affecte N' et l'autre N - ou bien l'on a une seule transformation dont le domaine serait défini de telle façon qu'il soit indifférent à la différence N' / N.

1. J'admets, sans démonstration, que bleue fait partie du N' et non du déterminant ou (Spec, N'). On notera que les phrases (a) et (b) ne sont pas exactement synonymes et n'ont pas nécessairement même origine. D'autre part, quand elles ont même origine, elles font apparaître dans leur différence les multiples manières de "focaliser" une phrase : ainsi j'ai lu deux romans de Zola est (au sens large) ambigu ; il peut s'agir de deux par opposition à la classe entière des romans de Zola, ou de deux romans de Zola par opposition à la classe entière des romans ; souvent du reste l'intonation peut distinguer les deux interprétations. Mais la dislocation droite isole absolument chacune d'entre elles.

Or la seconde possibilité est d'ores et déjà impliquée par le formalisme même que nous utilisons : la notation en barre (ici retranscrite sous forme d'apostrophes) a justement pour caractéristique d'accentuer la communauté syntaxique qui relie les divers étapes du groupe nominal (ou verbal ou adjectif). A la fois la facilité technique et la cohérence empirique donnent dès lors l'avantage à la thèse d'une transformation unique.

Mais du même coup le problème du mouvement à droite de N'' se modifie : si l'on s'appuie sur les possibilités du formalisme pour rassembler le comportement de N et de N' , rien ne s'oppose à ce qu'on l'étende à N'' - en fait, la démarche parfait la cohérence de l'ensemble.

La thèse est alors la suivante : il n'est qu'une seule transformation de dislocation droite, affectant un terme N^n , où n indique le nombre de barres (ou d'apostrophes) et peut varier de 0 à 2.

3.74.	Y	N^n	Z	e	$\bar{S}$	Conditions :
	1	2	3	4	5	si $n \neq 2, Y \neq \emptyset$
	2 se substitue à e					

Si $n = 0$ ou 1, Y et Z contiendront des parties du N'' où N^n est inclus¹ ; si $n=2$, Y et Z pourront être totalement disjoints de N^n .

La contrainte sur le sujet étant admise, il n'est pas besoin de spécifier le caractère postverbal (non-sujet) de N^n .

L'élément N^n , déplacé, laisse une trace pronominale, dont la forme sera déterminée par la morphologie².

La formulation de la description structurale n'est pas complète ; elle n'intègre pas encore les groupes prépositionnels. Or ceux-ci sont traités

1. Si $n \neq 2$, il faut que N^n soit inclus dans un N'' , donc que Y au moins en contienne la partie non mentionnée dans la description structurale ; d'où la condition $Y \neq \emptyset$.

2. Pour N' (et en fait N), cf. plus haut. Pour N'' la trace sera constituée par les pronoms usuels, dans les conditions usuelles.

comme des unités insécables par la dislocation. Je proposerai la notation suivante pour les groupes prépositionnels : soit Pr, préposition et GPr, groupe prépositionnel, on aura l'analyse suivante

$$\left[\begin{array}{c} \text{Pr} \\ \text{GPr} \end{array} \left[\begin{array}{cc} \text{N}'' & - \end{array} \right] \right]$$

Cette notation ne va pas de soi ; on pourrait songer à l'analyse

$$\left[\begin{array}{c} \text{N}'' \\ \text{Pr} \end{array} \left[\begin{array}{cc} \text{N}'' & - \end{array} \right] \right] \text{ ou à } \left[\begin{array}{c} \text{N}'' \\ \text{Pr} (\text{Spec}, \text{N}') \end{array} \text{N}' \right]$$

Ce qui plaide en faveur de ce que nous suggérons, c'est la limitation, maintenant bien connue, prohibant l'extraction d'un groupe prépositionnel contenu dans un autre groupe prépositionnel. La contrainte vaut en particulier pour la dislocation droite :

- 3.75. (a) il en habite le rez-de-chaussée, de ta maison
(b) * il en habite au rez-de-chaussée, de ta maison

- 3.76. (a) j'en ai réparé le capot, de ta voiture
(b) * je m'en suis cogné au capot, de ta voiture

Or il est tentant de rapporter ces phénomènes au principe A sur A, proposé par Chomsky - ce qui implique que les groupes prépositionnels forment une catégorie distincte de N'' puisque rien n'empêche d'extraire un groupe prépositionnel hors de N''. C'est cette différence que permet de noter le signe Pr et la règle de base : $\text{GPr} \longrightarrow \text{P N}''$.

Dans ces conditions, la dislocation droite se formulera :

$$\begin{array}{ccccccc} \text{3.77.} & & \text{Y} & (\text{Pr}) & \text{N}'' & \text{Z e} & \left[\right] \\ & & & & \text{-----} & & \text{c} \\ & & 1 & & 2 & & 3 \ 4 \ 5 \\ & & 1 & & 3 & & 2 \ 5 \end{array}$$

Etant donné les conditions générales sur les transformations, tout terme de la factorisation qui n'est pas une variable doit être une unité sémantique¹ : de ce fait si $n = 2$, $\text{P N}''$ sera un groupe prépositionnel GPr.

1. Pour cette condition, cf. Chomsky, 1971, p.5

Quant aux autres valeurs de n , $Pr + N'$ reçoit une interprétation immédiate : c'est le cas général des dislocations droites où N' apparaît précédé de de ; de même $Pr + N$ est illustré par les phrases 3.69 - 3.70¹.

Le principe A sur A continue de valoir pour $n \neq 2$. Il prévoit que l'extraction de $Pr + N'$ n'est pas bloquée même si ce dernier est contenu dans $Pr + N''$; on a dès lors (b) à partir de (a) et toutes les phrases 3.44 et 3.46, dont on reprend l'une ici :

- 3.78. (a) je suis venu avec ma voiture
(b) je suis venu avec la mienne, de voiture

En revanche, si $Pr + N'$ est contenu dans $Pr + N'$, l'extraction devrait être impossible :

- 3.79. (a) j'ai vendu beaucoup de livres de ma collection
(b) ? * j'ai vendu beaucoup de livres de la mienne, de collection
- 3.80. (a) j'ai lu plusieurs pages de ce livre
(b) ? * j'ai lu plusieurs pages de celui-là, de livre

Pour autant que j'en puisse juger, ces phrases sont effectivement plus "rudes", moins acceptables que les précédentes.

Dans la mesure où nous n'admettons pas de structure interne du N , le principe A sur A n'a pas l'occasion de s'appliquer à $Pr + N$ ².

3.3.5. Lorsqu'elle s'applique à N' , la dislocation droite fait apparaître un de dans une série de structures où il n'est pas attendu. Deux solutions se proposent a priori : faire de l'insertion de ce de une particularité de la transformation elle-même, ou bien en supposer la présence dans la structure de départ.

1. En fait, ce qui n'est jamais réalisé, c'est N' et N sans Pr . Nous reviendrons sur ce point.

2. Pour la phrase de la p. 142, il n'y a plus violation de A sur A, puisque kilo est un N' non contenu dans un N' .

La première solution est en fait immédiatement réfutée : l'existence de en quantitatif suffit à montrer que, de toutes manières, la présence de de n'est pas une idiosyncrasie de la dislocation droite. Reste alors la seconde solution. On peut la préciser ainsi

1. Tout N' est précédé de de
2. Ce de s'efface dans certaines conditions

En d'autres termes, on ajoute aux règles de base une règle propre au français :

$$N' \longrightarrow \text{de } N \text{ (Complément)}$$

La seconde règle, purement morphologique, effacera de dans un N', toujours contenu dans un N'', et précédé d'un nom de nombre ou d'un marqueur clitique défini (article, démonstratif, possessif) :

3.81.

$$\text{de} \longrightarrow \emptyset \left[\begin{array}{c} \text{N''} \\ \left\{ \begin{array}{c} \text{A} \\ \left[\begin{array}{c} + \text{ Nombre} \\ + \text{ Défini} \end{array} \right] \end{array} \right\} \times \left[\begin{array}{c} \text{NY} \\ \text{N'} \end{array} \right] \end{array} \right] \text{N''}$$

Conditions : (1) X ne contient pas de N

(2) N est spécifié

(3) A $\left[\begin{array}{c} + \text{ Nombre} \end{array} \right]$ est spécifié.

Cette règle corrige et complète la formulation de la p. 22 en y intégrant les éléments de Quantité nominaux.

1. Si l'on préfère le langage des cas, on aura : $N' \longrightarrow \left[\begin{array}{c} + \text{ génitif} \end{array} \right]$. Il y a des raisons de penser qu'effectivement de est une marque casuelle, cf. Vergnaud, 1973,, J. et J.C. Milner, 1972. Cela n'affecte pas grandement le problème qui nous concerne ici. Que de (et à) soient des marques casuelles n'exclut pas d'ailleurs nécessairement qu'un groupe génitif soit considéré comme prépositionnel ; on pourrait imaginer qu'il comporte une préposition vide et que toutes les prépositions soient suivies d'un cas : autrement dit $N'' \longrightarrow \left[\begin{array}{c} + \text{ Cas} \end{array} \right] / \text{Pr} \longrightarrow$ Ce cas s'effacerait derrière une préposition non nulle et se maintiendrait derrière la préposition vide et les locutions prépositives.

La condition (3) permet d'obtenir le maintien de de dans l'article partitif pluriel des.

La condition (2), exigeant que le N suivant de soit spécifié pour que l'effacement opère, doit le fait que en apparaît comme pronom même dans les cas où de ne peut subsister en surface. Il est clair que la forme en ne se justifie que par la présence de de ; il faut donc que ce dernier subsiste dans tous les cas où en peut apparaître, c'est-à-dire précisément quand N n'est pas spécifié. Cette approche est confirmée de manière indépendante si l'on tient compte d'exemples jusqu'à présent non analysés :

- 3.82. (a) j'en ai vu un de bon
 (b) on m'en a donné quelques-unes de bleues
 (c) ils en racontaient de salées

Ces phrases remontent par anaphore à, par exemple :

- 3.83. (a) j'ai vu un bon film
 (b) on m'a donné quelques chemises bleues
 (c) ils racontaient des histoires salées

Sans doute y a-t-il une nuance de sens qui sépare 3.82 de 3.83 : dans les premières, il est impliqué une opposition de l'objet désigné par rapport à d'autres objets de la même classe, ainsi 3.82 (a) implique l'opposition d'un film (et un seul) à des films qui ne sont pas bons, 3.82 (b) implique que je possède des chemises qui ne soient pas bleues, etc. Il n'en va pas nécessairement de même en 3.83 ; néanmoins pour retrouver l'interprétation, il suffirait d'y accentuer le quantitatif, en sorte que la différence tient peut-être à des faits de surface.

Si l'on admet que les adjectifs en 3.83 se trouvent non pas dans le (Spec,N') mais dans N'¹, la relation syntaxique avec 3.82 est aisément décrite ; la structure de départ est en gros :

1. L'hypothèse implicite est que l'Adjectif (ou la relative dont il est la réduction) n'est dans le (Spec,N') que dans les cas où en surface apparaît l'article défini le. Nous ne discuterons pas ce point ici.

$$V - \begin{Bmatrix} \text{un} \\ \text{quelques} \\ \emptyset \end{Bmatrix} \text{ de } N \text{ A''}$$

Supposons que, sur cette structure, il y ait pronominalisation de N ; dans le contexte de, le pronom prend la forme en et subséquemment est déplacé devant V ; ce qui reste en arrière n'est autre que la séquence de A'', si du moins on impose à 3.81 la condition (2) : de alors n'a pu être effacé. On obtient ainsi directement 3.82.

La présence de de n'est pas toujours obligatoire dans les contextes de ce genre : en face de 3.82 (a)¹, on peut avoir :

3.84. j'en ai vu un bon

Mais dans ce cas, le sens n'est pas le même ; il ne s'agit plus d'opposer un film particulier au reste d'une pluralité dont il est membre. Il serait tentant d'attribuer cette différence au statut de l'adjectif : en 3.82 (a), il serait restrictif, en 3.84, appositif. Il est possible alors que la différence formelle entre les deux exemples tienne à un fait de structure profonde : on pourrait supposer en effet les analyses suivantes (en négligeant les problèmes que pose la réduction des relatives) :

- emploi restrictif : $\left[\begin{array}{c} \left[\begin{array}{c} N' \\ N'' \end{array} \right] \left[\begin{array}{c} N \text{ A''} \\ N'' \end{array} \right] \end{array} \right]$

- emploi appositif : $\left[\begin{array}{c} \left[\begin{array}{c} N' \text{ A''} \\ N'' \end{array} \right] \\ N'' \end{array} \right]$

S'il en est ainsi, l'adjectif appositif, n'étant pas contenu dans N' ne sera pas précédé de de .

On notera que la paire 3.82 (a) et 3.84 épuise les interprétations possibles de 3.83 (a) qui peut être oppositif ou non. Si en 3.83 (a) on introduit des éléments négatifs, l'interprétation est beaucoup plus contrainte : en 3.85

1. La double possibilité n'est pas attestée pour tous les quantitatifs : on n'a pas en face de 3.82 (b), on m'en a donné quelques (unes) bleues, de même plusieurs, certains, aucun ne s'emploient que suivis de de, à la différence des noms de nombre proprement dits. Je n'ai pas d'explication pour ces données.

3.85. (a) je n'ai vu qu'un bon film

(b) je n'ai pas vu un bon film

il est presque obligatoire que le nom de nombre un soit accentué et que la portée des éléments négatifs ou restrictifs l'affecte comme tel. On comprend alors que les tours 3.82 soient bien plus naturels et presque obligatoires quand de tels éléments sont présents¹ :

3.86. (a) je n'en ai vu qu'un de bon / ? je n'en ai vu qu'un bon

(b) je n'en ai pas vu un de bon / ? je n'en ai pas vu un bon

La notion de nom non-spécifié ne recouvre pas seulement les pronoms anaphoriques ; il faut y inclure l'élément désigné de la catégorie N, réalisé le plus souvent comme un pronom indéfini : quelque chose et quelqu'un pour le positif, rien et personne pour le négatif. Or il est remarquable que ces éléments précisément ne peuvent être modifiés par un adjectif épithète que que par l'intermédiaire d'un de obligatoire [quelqu'un, quelque chose, personne, rien] d'autre. Cet emploi leur est propre ; il n'est pas le même que 3.82 puisque ces éléments n'admettent pas l'anaphore par en et apparaissent dans des contextes où le type 3.82 serait impossible. On opposera ainsi en 3.87 les phrases (a) et (b) qui sont incorrectes, aux phrases (c) -(b) qui sont correctes :

3.87. (a) * deux de gentils sont venus

(b) * aucun de gentil n'est venu

(c) quelqu'un de gentil est venu²

(d) quelque chose de grave est arrivé

(e) personne de gentil n'est venu

(f) rien de grave n'est arrivé

1. Observation de Martinon, 1927, p. 67.

2. Le pluriel quelques-uns, qui admet l'anaphore par en, semble exclu de ce contexte : quelques-uns de gentils sont venus n'est pas très naturel. Cela confirme l'intuition que le pluriel et le singulier ne sont pas ici parallèles : le premier est une détermination de Nombre indéfini, le second est une réalisation de élément désigné de la catégorie N.

C'est en fait en toute position que les pronoms indéfinis bloquent l'effacement de de ; mais cela va de pair avec le fait qu'à la différence de en, leur distribution est non-contrainte. Cela mis à part, le phénomène en cause est le même dans les deux cas. En combinant ainsi des structures profondes qui sont indépendamment justifiées et la règle d'effacement de de avec sa condition¹, on obtient une analyse plausible et simple de tours qui seraient autrement assez difficiles à justifier. On peut dès lors considérer l'existence des types (3.82) et (3.87 (d) (f) comme un indice appuyant nos suggestions.

Une conséquence intéressante est que 3.82 doit, malgré l'apparence, être séparé d'un emploi dont on le rapproche souvent :

- 3.88. (a) j'ai deux romans de terminés
(b) il y a quelques personnes d'arrivées

Dans ces exemples, on le voit, de est présent, mais non pas en : à la différence de 3.82, le nom n'est pas pronominalisé mais subsiste sous sa forme pleine ; il n'est donc pas question de lui appliquer la même analyse syntaxique et de doit y avoir une autre origine. Or il y a de fait des raisons indépendantes de séparer les deux tours : l'emploi 3.88 a trois particularités qui l'isolent :

- le verbe introducteur est toujours il y a ou avoir ; en 3.82 d'autres verbes sont possibles ; on opposera donc au correct 3.88 (a) l'incorrect 3.89 (a) qui devient en revanche correct si l'on pronominalise comme en (b) :

- 3.89. (a) * j'ai jeté deux romans de terminés
(b) j'en ai jeté deux de terminés

1. La forme de surface de 3.87(d)-(f) sera obtenue facilement si l'on admet que chose, un, rien, personne ne sont pas en surface inclus dans N, mais dans (Spec, N').

On pourrait expliquer sur les mêmes bases un tour tel que : la proposition a cela de tentant que S ; cela serait analysé comme ce + Δ , ce qui est plausible et bloquerait ainsi l'effacement de de devant N' ; cette fois encore on peut supposer que cela est dans (Spec, N') - autrement dit, ce reste à la place où il est engendré, tout comme quelque ; là, comme chose et un est inséré - peut-être par transformation dans (Spec, N').

- en 3.88, seuls les participes passés sont admis après de, les adjectifs ordinaires étant normalement exclus¹, on n'a pas :

3.90. (a) * j'ai deux romans d'excellents

(b) * il y a quelques personnes de malades

Mais il suffit de pronominaliser pour obtenir des phrases correctes :

3.91. (a) j'en ai deux d'excellents

(b) il y en a quelques-uns de malades

- le sens de 3.88 est celui d'un "accompli" ; notamment le verbe avoir n'y est jamais le verbe de possession : il s'agit du avoir "existentiel", qui fonctionne comme une version personnelle de il y a. Ainsi 3.88 (a) apparaît comme une forme de perfectum, et non comme l'expression d'une possession ; si au contraire on y pronominalise romans, l'interprétation perfective disparaît au profit de l'autre :

3.92. j'en ai deux de terminés

De même en 3.91 (a) la seule interprétation plausible est possessive.

A ces différences, on pourrait ajouter la suivante : dans le type 3.82, la présence d'une détermination quantitative explicite est nécessaire, cela n'est pas vrai pour le type 3.88 ; mais cela suit simplement du fait que l'anaphore en est caractéristique de 3.82 et ne peut apparaître, comme on sait, qu'après certaines déterminations quantitatives. On ne peut donc accorder à cette différence une valeur indépendante. Mais celles qui viennent d'être décrites sont propres à séparer les deux types. Sans doute, il serait intéressant d'analyser plus exactement le type 3.88, et notamment d'y accorder un statut précis à de, mais ce n'est pas là l'objet qui nous

1. il y a quelques exceptions, par exemple, l'adjectif libre (antonyme d'occupé) dans : j'ai trois jours de libres (mais non pas *à Athènes, il y avait trois mille hommes de libres, où libre est antonyme d'asservi).

occupe ici directement¹ : il suffit qu'une séparation soit opérée ; de la sorte, le fait que notre analyse de 3.82 ne puisse être étendue à 3.88 ne saurait être tenu pour un défaut.

3.4. L'anaphorique en

La dislocation droite et l'anaphore laissent dans certains cas, mais non pas tous, une trace en ; les deux systèmes se recouvrent dans tous les cas où la dislocation droite d'un tour quantitatif présente en, il en va de même pour l'anaphore, et réciproquement. La seule différence consiste en ce que la dislocation droite n'est pas possible, pour les tours du/des N', alors que l'anaphore y est parfaitement admise.

En quantitatif, on le sait, n'a pas les mêmes propriétés que en ordinaire ; Cela ne doit pas cependant effacer leur ressemblance formelle. En fait, à tout prendre, les différences qui les séparent se ramènent à une seule cause : en ordinaire ne pronominalise que N", en quantitatif pronominalise N' ou N². Quant à la forme en, elle se laisse directement déduire des prin-

1. Le verbe avoir "existentiel" est celui que l'on trouve dans des contextes tels que j'ai mon frère qui m'attend, synonyme de il y a mon frère qui m'attend. Ces emplois, où la relative intervient de manière cruciale, ont une valeur aspectuelle caractérisée ; en fait ils fonctionnent à peu près comme les formes progressives de l'anglais.

Les tours en de s'en rapprochent beaucoup, notamment par le fait qu'ils ont eux aussi une valeur aspectuelle (en l'occurrence, perfective) ; il serait donc tentant de lier le statut de de à celui du relatif, mais on ne voit pas clairement par quelles voies la liaison pourrait être opérée. Entre avoir et il y a des différences subsistent : (1) le participe passé avec avoir ne peut être que celui d'un verbe transitif ; on n'a pas * j'ai deux personnes d'arrivées, avec il y a, les intransitifs sont possibles (2) il faut que le sujet d'avoir soit le sujet profond du participe, avec il y a le participe est sans sujet profond spécifié.

Cette seconde particularité explique qu'en 3.88 (a), je soit le sujet profond de terminés, autrement dit que je soit l'auteur. En 3.92, au contraire, il n'est pas nécessaire que ce soit l'auteur qui parle, puisqu'il n'y a aucune liaison entre le sujet du verbe avoir (possessif en l'occurrence) et le participe.

2. En pronominalise N dans la phrase 3.71 (b). Pour l'anaphore : cf. j'en ai deux bleues - en = chemises ; j'en ai lu deux de Zola - en = romans.

cipes énoncés p. 150: en, de façon générale, est l'épel de la séquence de + Pro¹ ; puisque tout N' est à présent précédé de de, toute trace Pro de N' ou de N inclus dans N' le sera également.

Mais s'il est vrai que la possibilité d'avoir en suppose qu'on ait de + Pro l'inverse n'est pas vrai : il y a des cas où de existe (attesté par la dislocation droite), sans que en puisse apparaître - toutes les fois, en bref, que (Spec,N') contient autre chose que Quantité, autrement dit quand il est défini :

- 3.93. (a) j'ai lu ces deux livres
 (b) * j'en ai lu ces deux
 (c) j'ai lu ces deux-là, de livres

- 3.94. (a) je veux l'autre livre
 (b) * j'en veux l'autre
 (c) je veux l'autre, de livre

Pour rendre compte de tout ceci, nous proposerons le mécanisme suivant :

- la "pronominalisation" est déclenchée au niveau de N :

si N ne contient pas d'élément lexical, mais une trace *, N est marqué [+ Pro] ;

- tout noeud N' qui domine un noeud marqué N [+ Pro] est à son tour marqué [+ Pro] , à condition que la domination soit exhaustive (que le contexte de N dans N' soit égal à Ø) ;

- tout noeud N'' qui domine un noeud N' marqué [+ Pro] est à son tour marqué [+ Pro] , dans les mêmes conditions.

En bref : tout noeud Nⁿ dominant exhaustivement (directement ou non) une trace * est marqué [+ Pro].

Les noeuds Nⁿ ainsi marqués sont épelés par la morphologie : les pronoms non-clitiques ne peuvent épeler que des N'' ; représentant des N'' complets,

1. Plus exactement, en est l'épel de Pro dans le contexte de -, cf. infra p. 158.

ils n'admettront ni déterminant ni complément puisque leur apparition implique l'inexistence dans le N" de tels éléments.¹ Les clitiques sujets forment un groupe à part qui ne nous concerne pas ici. Les clitiques objets peuvent épeler des N", mais ils apparaissent aussi dans d'autres positions. Par exemple, le représente un A" dans :

3.95. capable de vous comprendre, je le suis

mais un A' dans :

3.96. capable de vous comprendre, je le suis plus que lui

et un A dans :

3.97. (a) capable, je le suis de vous comprendre

(b) plein, il l'était de vin

En est un clitique, puisqu'il subit la règle de mouvement (déplacement dans V) qui les caractérise². Comme les autres clitiques, il peut épeler des catégories de niveau hiérarchique variable : en fait, étant donné que dans notre hypothèse, N' est toujours précédé de de, il est seul à pouvoir représenter des éléments nominaux inférieurs à N".

En est proprement la forme que prennent les pronoms clitiques dans le contexte de — ; dans la plupart des cas, cette analyse permet de rendre compte directement des formes observées ; néanmoins, une structure fait

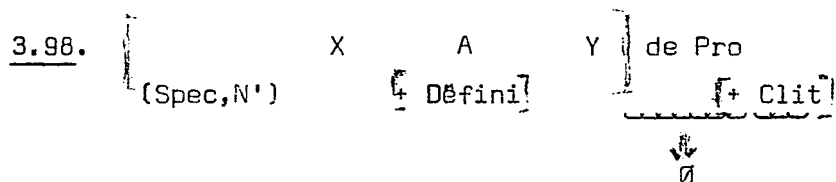
1. Il ne s'agit ici que de lui, elle, eux, tels qu'ils apparaissent en surface. A des niveaux d'analyse plus profondes, on peut imaginer qu'ils se comportent comme des N ; par exemple Celui de Pierre s'analyserait

$$[N'' \ [(\text{Spec}, N') \text{ Ce}]] \ [N' \ [N \ \text{lui}]] \ [\text{Complément de Pierre}] \ []$$

En surface, il est possible que lui soit ensuite déplacé et inséré dans le (Spec, N') : cf. une remarque analogue pour le un de quelques-uns, etc., p.154.

2. En fait, ce qui est déplacé alors est seulement Pro, de demeurant en arrière ; si de est suivi d'un élément lexical, il subsiste (cf. 3.82), sinon il est effacé : on sait qu'en français, sauf exception, les prépositions doivent être suivies d'un segment non-nul.

[+ Clit] spécifie le pronom comme clitique) :



N.B. Dans le contexte (Spec,N'), de Pro ne peut s'interpréter que comme

$\left[\begin{array}{c} \text{N'} \\ \text{de Pro} \end{array} \right]^1$

Si de + Pro n'est pas effacé, la transformation de mouvement des clitiques [+Clit] devra être formulée de telle façon qu'elle affecte de la même façon tous les clitiques, quelle que soit la catégorie qu'ils représentent. On peut comprendre ainsi l'impossibilité parallèle de (a) et (b):

- 3.99. (a) * j'en habite au rez-de-chaussée en = maison
(b) * je m'en suis intéressé à deux en = livres

Dans son étude des partitifs, J-R. Vergnaud a proposé également une règle d'effacement de de + Pro, différente de la nôtre, ne serait-ce que dans la mesure où l'ensemble de ses hypothèses sont différentes. De plus, il se sépare de nous sur deux points particuliers.

D'une part, la condition $\left[\begin{array}{c} + \\ \text{Défini} \end{array} \right]$ sur le (Spec,N') lui paraît insuffisante, à cause de phrases comme :

- 3.100. (a) c'est Marie qui en a vendu le plus grand nombre
(b) * c'est Marie qui a vendu le plus grand nombre

- 3.101. (a) c'est Marie qui en a vendu le plus, de confitures
(b) * c'est Marie qui a vendu le plus, de confitures

- 3.102. (a) il en a jeté la plus grande partie
(b) * il a jeté la plus grande partie

D'autre part, il étend la règle au second élément des tours partitifs, c'est-à-dire à $\left[\begin{array}{c} \text{N'} \\ \text{de Pro} \end{array} \right]$, pour lesquels elle ne peut selon nous, valoir.

1. Si l'on tient compte de la note 2, p.158, le mécanisme qui y est évoqué pourrait être étendu ici en sorte 3.88 pourrait bien n'effacer que Pro, de étant effacé subséquemment.

Ce point est important puisqu'il affecte la différence, qui est pour nous cruciale et niée par Vergnaud, entre tours quantitatifs et tours partitifs.

En ce qui concerne le premier point, certains des exemples cités ne sont pas probants, si l'on adopte nos analyses : ainsi 3.102 remonte vraisemblablement à un tour partitif, où en représente un N" défini ; en effet il est impossible de restituer à partir de 3.102 :

3.103. * il a jeté la plus grande partie de livres
mais seulement :

3.104. il a jeté la plus grande partie de {mes} livres
 {les}
 {ces}

Or on sait que l'apparition de en dans les partitifs n'est pas sensible au caractère défini ou non défini de l'élément introducteur. En ce sens, 3.102 par rapport à 3.104 n'est pas plus surprenant que (b) par rapport à (a) dans la paire suivante :

3.105. (a) il a lu les deux principaux de mes livres
 (b) il en a lu les deux principaux (en = de mes livres)

Pour 3.100, en revanche, l'interprétation partitive est peu naturelle et, comme 3.101, l'exemple tombe dans le domaine des expressions quantitatives. Apparemment donc il est des contre-exemples à la contrainte que nous proposons, en tant qu'elle est limitée à l'indéfini.

Mais il faut noter en 3.100 et 3.101 la présence du superlatif : sans doute l'article défini s'y trouve-t-il, mais il est en quelque sorte imposé par le tour syntaxique même ; étant obligatoire, il n'est pas sûr qu'il marque un défini syntactique. Du défini syntaxique, il existe un certain nombre de critères : nous en retiendrons ici deux :

- l'inversion : on admet généralement que seuls les sujets indéfinis sont susceptibles d'être inversés par rapport au verbe (intransitif) qu'ils régissent ;

- la dislocation droite : seuls les noms définis peuvent être disloqués et être repris par l'anaphorique le¹.

Par rapport à ces critères, les tours illustrés en 3.101 et 3.102 ne sont pas définis :

3.106. (a) c'est en France qu'il paraît le plus grand nombre de livres

(b) c'est dans les grands magasins qu'il est vendu le plus de confitures

3.107. (a) * je l'ai lu, le plus grand nombre de livres

(b) * c'est moi qui l'ai mangé, le plus de confitures

Aux deux critères ci-dessus, qui sont proprement syntaxiques et généralisables à d'autres langues que le français, on peut en ajouter un, plus particulier : en français, la relation sémantique de possession s'exprime de deux manières, être à et avoir ; dans la première l'élément possédé doit être défini (ce livre est à moi / * un livre est à moi), dans la seconde, il doit être indéfini (j'ai un livre / * j'ai ce livre). Or, de ce point de vue également, la répartition de 3.101 et 3.102 est celle qui a été dite :

3.108. (a) * le plus grand nombre de livres est à moi

(b) c'est moi qui ai le plus grand nombre de livres

3.109. (a) * le plus de confitures est à moi

(b) c'est moi qui ai le plus de confitures

Ce n'est pas à dire évidemment que tous les tours superlatifs se comportent ainsi : s'ils désignent des référents bien définis, la répartition est inversée ; c'est le cas notamment des expressions partitives suivantes dont les paradigmes contrastent avec les précédents :

- pour l'inversion :

3.110. (a) * c'est en France qu'il est paru les meilleurs de ces livres

(b) ?? c'est en France qu'il est paru la plus grande partie de ces livres

1. Le cas de la dislocation droite est moins clair ; cf. Hirschbühler (1974) mais la tendance générale est celle que nous disons.

- pour la dislocation droite :

- 3.111. (a) je les ai lus, les meilleurs de ces livres
 (b) je l'ai lue, la plus grande partie de ces livres

- pour la possession :

- 3.112. (a) les meilleurs de ces livres sont à moi
 (b) la plus grande partie de ces livres est à moi
- 3.113. (a) ?? c'est moi qui ai les meilleurs de ces livres
 (b) *c'est moi qui ai la plus grande partie de ces livres

Tout cela confirme la validité des critères retenus et la conclusion qui s'en déduit : dans les expressions quantitatives, illustrées en 3.101 et 3.102, le superlatif, malgré la présence de le n'est pas syntaxiquement défini. Or la règle 3.98 ne vaut que pour le défini syntaxique, marqué par le trait [+ Défini] ; dans cette mesure, les exemples cités par Vergnaud n'y contreviennent pas et ne sont pas incompatibles avec les hypothèses que nous proposons.

Sur le second point, J.R. Vergnaud décrit le paradigme suivant :

- 3.114. (a) il a mangé le peu que son père avait laissé dans son assiette, de la soupe
 (b) * il en a mangé le peu que son père avait laissé dans son assiette, de la soupe
- 3.115. (a) elle a vendu le plus lourd hier, de ses livres
 (b) * elle en a vendu le plus lourd hier, de ses livres
- 3.116. (a) elle a vendu ces trois mètres-ci hier, de la fresque de César
 (b) * elle en a vendu ces trois mètres-ci hier, de la fresque de César

On voit que dans tous les cas il s'agit de tours que nous appelons partitifs, puisque le second membre (ici détaché) en est défini.

Vergnaud observe que les cas de détachement à droite où en apparaît et ceux où il n'apparaît pas sont en distribution complémentaire. D'où suit censément la thèse que les phrases (a) sont bien des produits de la dislocation droite, modifiés par l'effacement de de+Pro.

Outre que la logique du raisonnement est hasardeuse, l'opposition établie entre les séries (a) et (b) n'est pas convaincante. Aucun des exemples ne paraît très naturel, mais si l'on admet les premiers, les seconds ne devraient pas être écartés. Dans la langue dite "familiale", qui de toutes manières est le seul usage où la dislocation droite soit largement représentée, de semblables exemples ne sont pas rares.

Dans ces conditions, la thèse de la distribution complémentaire n'est pas vérifiée. Mais s'il en est ainsi, il n'est plus de raison a priori de rapporter les phrases (a) à la dislocation droite. Ces phrases en fait rappellent un autre processus, réservé quant à lui aux groupes prépositionnels et affectant particulièrement les partitifs : l'antéposition. On a ainsi :

3.117. de la soupe, il a mangé le peu que son père avait laissé dans l'assiette

3.118. de ses livres, elle a vendu le plus lourd hier

3.119. de la fresque de César, elle a vendu trois mètres hier

On pourrait imaginer sur cette base qu'une transformation subséquente et facultative déplace le groupe prépositionnel de l'extrême gauche vers l'extrême droite. Or on sait que dans l'antéposition, il ne subsiste jamais dans la phrase de trace pronominale de l'élément déplacé à gauche, si les exemples (a) de 3.114-6 sont issus de 3.117-9, l'absence de en y est alors immédiatement justifiée.

Un indice vient appuyer cette suggestion : on sait que, dans certains cas, l'antéposition du génitif partitif est impossible à partir du complément d'objet. Parmi les éléments introducteurs qui bloquent le déplacement, certains ne sont pas probants dans la mesure où il s'agit d'indéfinis (deux, beaucoup, etc.) qui, de toute manière, ne sauraient déclencher l'effacement de de+Pro ; mais il en est un de forme définie : l'un¹. Or considérons le

1. Suivant deux des critères utilisés plus haut, l'un est syntaxiquement défini pour l'inversion, cf. * l'an dernier, il est paru l'un de mes livres ; pour la possession, cf. l'un de ces livres est à moi / * j'ai l'un de ces livres. Mais la dislocation droite n'est pas ce qu'on attendrait : * je l'ai lu soigneusement, l'un de ces livres.

paradigme :

- 3.120. (a) elle a vendu l'un de ses livres hier
 (b) * de ses livres, elle a vendu l'un hier¹
 (c) * elle a vendu l'un hier, de ses livres

3.120 (c) n'est pas très différent des exemples (a) en 3.114-6, et il est curieux que le premier soit incorrect, alors que les seconds sont admissibles. Il est alors tentant de rapprocher 3.120 (c) de 3.120 (b), qui est également rejeté : en (b) l'absence de en implique qu'il s'agisse d'antéposition ; or, par une idiosyncrasie de l'un, ce processus n'est pas en l'occurrence possible (cf. p. 66). Si l'on admet que (c) dérive de (b), le jugement d'agrammaticalité suit naturellement.

Dans l'hypothèse de J.R. Vergnaud, un tel jugement à propos de (c) constitue une exception inexplicable, d'autant plus qu'à 3.120 (c) qui devrait être correct et ne l'est pas, on peut opposer 3.121, qui devrait être incorrect et ne l'est pas nettement².

- 3.121. elle en a vendu l'un hier, de ses livres

Il n'y a dès lors pas de raison d'adopter les objections élevées à l'encontre de la règle 3.98, sur des bases de fait aussi fragiles : la règle est maintenue, et limitée au domaine N'.

1. A ne pas confondre avec la phrase correcte : de ses livres, elle a vendu l'un et gardé l'autre - où l'un a valeur contrastive et non seulement numérique.

2. Le comportement de l'un est de plus un contre-exemple direct à la règle d'effacement de de+Pro, telle qu'elle est formulée par J.R. Vergnaud : celui-ci efface de+Pro toutes les fois que ce qui le précède contient un Spécificateur défini et un pronom. Or l'un, qui est défini (cf. supra n.1, p.164) contient vraisemblablement un élément pronominal qui n'est autre que un. Pour nous, le problème ne se pose pas, puisque le génitif après l'un est un N'', et que la règle d'effacement concerne seulement N'.

APPENDICE AU CHAPITRE 3

Il faut ajouter que certains éléments, qui en surface sont traités de la même façon, relèvent ici de systèmes différents. Ainsi :

1. L'article générique apparaît par application de la règle lexicale
2. L'article indéfini un apparaît en Quantité
3. L'article défini n'a pas pour le moment de statut, mais il ne relève certainement pas des mêmes opérations que les deux autres.

Néanmoins, ils sont non combinables entre eux et ils apparaissent tous en même position.

Le fait qu'ils soient non combinables conduit à leur attribuer une nature commune ; notons-la par un trait $[+ \text{Article}]$. Le fait qu'ils apparaissent en même position, malgré leurs différences d'origine, conduit à poser une règle tardive les insérant tous en tête du (Spec,N'), soit :

$$\begin{array}{c} \text{Pré-Art-e} - X - A - Y \\ \text{-(Spec,N')} \quad [+ \text{Art}] \end{array} \implies \begin{array}{c} \text{Pré-Art-A} - X - Y \\ \text{-(Spec,N')} [+ \text{Art}] \end{array}$$

Le mouvement du $[+ \text{Art}]$ étant obligatoire, il ne pourrait évidemment s'appliquer qu'à un seul élément, toute structure comportant plusieurs éléments $[+ \text{Art}]$ sera bloquée par la convention de la p. 133.

Dans ces conditions, le est $[+ \text{Art}]$, un n'étant pas combinable avec le est $[+ \text{Art}]$; de même du, de la, des et ce, mon. Inversement, les noms de nombre, quelques, etc. étant combinables avec le ne sont pas $[+ \text{Art}]$, de sorte que les expressions indéfinies deux livres, quelques livres, etc., sont proprement sans article.

1. On pourrait même imaginer que les N'', comme les phrases, comportent un élément introducteur Art, analogue au Complémentizer, qui ne pourrait être rempli que par des éléments $[+ \text{Art}]$

Tous devra être introduit spécifiquement comme Pré-Article.

On notera que de tous les noms de nombre, un est le seul qui ne puisse être précédé de le (l'un relève évidemment d'une autre structure) ; de ce fait, une structure du type le livre devrait être ambiguë : elle peut tantôt remonter à une structure sous-jacente le un livre, tantôt remonter à l'absence de toute détermination numérique. La seconde interprétation n'est autre que le générique.

DEUXIEME PARTIE :

LES EXPRESSIONS QUALITATIVES

CHAPITRE 4

DESCRIPTION ET ANALYSE

4.1. Introduction

4.1.1. Une formule a été proposée pour les expressions de Quantité : il faut observer qu'en elle-même, elle n'a rien qui soit lié au caractère quantitatif des expressions. Elle découle simplement de la position respective des éléments. Rien a priori n'implique que cette structure soit réservée au noeud Quantité ; on peut imaginer que le déterminant contienne un grand nombre d'autres noeuds semblables qui auront alors la même physionomie de surface X-de-N.

Or le fait est que certaines expressions non quantitatives ont une physionomie de ce genre : cf. par exemple

- 4.1. (a) cette cruche de Jeanne
 (b) un imbécile de gendarme
 (c) mon crétin de mari
 (d) ma mondaine de soeur

Il est clair que ces expressions sont non quantitatives : l'élément qui les introduit n'appartient à aucun des groupes qui ont pu précédemment être rencontrés ; leur interprétation ne met en cause aucune quantification : en fait, il s'agit bien plutôt d'une qualification d'un certain type, le premier élément qualifiant, et le plus souvent de manière dépréciative, le second¹.

Cela distingue ces expressions d'autres tours non quantitatifs de forme N_1 de N_2 . En dehors même de l'affect péjoratif qui, bien évidemment, les accompagne, elles équivalent en effet à une prédication : le premier élément étant

1. Ces tours constituent une difficulté reconnue de la grammaire française et ont fait l'objet d'études répétées. La bibliographie en est fort étendue : je me borne à renvoyer (1) à Grévisse, § 212, 5° et § 303, remarque 2, qui résume les opinions courantes et dont la description est fort soignée, et (2) à P. Imbs, 1951.

attribué au second, qui apparaît en quelque sorte comme le sujet logique de l'ensemble. Ce n'est pas là la forme usuelle des rapports unissant un nom et son complément au génitif¹.

De ce fait même, on a parfois douté que le premier élément fût effectivement un nom. Ce point néanmoins est facile à établir : d'une part, quelques noms apparaissent en effet dans la position requise, qui ne sont jamais en fonction d'adjectif :

- 4.2. (a) un amour d'enfant/* cet enfant est amour
 (b) un diable d'homme/* cet homme est diable
 (c) une canaille de médecin/* ce médecin est canaille
 (d) une horreur de robe/* cette robe est horreur.

D'autre part, s'il y a des éléments comme imbécile, idiot, crétin, etc. qui sont employés comme adjectifs, et notamment comme attributs, ils ont toujours aussi un emploi nominal. Inversement, si des éléments, même sémantiquement proches, n'ont pas cet emploi, ils ne peuvent apparaître dans le tour considéré ; on oppose ainsi les séries suivantes où (b-c) et (e) vont de pair du point de vue de la grammaticalité :

- 4.3. (a) un idiot de gendarme
 (b) ce gendarme est idiot
 (c) *un $\begin{Bmatrix} \text{pénible} \\ \text{stupide} \\ \text{odieux} \end{Bmatrix}$ de gendarme
 (d) ce gendarme est $\begin{Bmatrix} \text{pénible} \\ \text{stupide} \\ \text{odieux} \end{Bmatrix}$
 (e) *ce gendarme est un $\begin{Bmatrix} \text{stupide} \\ \text{pénible} \\ \text{odieux} \end{Bmatrix}$

Il s'agit donc bien, en surface, d'un tour de N_1 de N_2 ².

1. Ainsi dans les expressions du type table de bois, c'est table qui est le "sujet logique" et bois "l'attribut".

2. Dans la plupart de ces tours, le second élément est animé et certains noms ne peuvent précéder que des animés (par ex. imbécile) ; marginalement, certains autres peuvent précéder des inanimés : cf. une horreur (saloperie) de robe, une merveille de voiture, les Animés étant de reste aussi possibles dans ces deux cas. Il ne semble pas exister de nom de ce genre qui soit propre aux inanimés.

Il faut ajouter que tous les noms ne sont pas possibles en première position ; comparer :

- 4.4. (a) son imbécile de mari
 (b) mon crétin de propriétaire
 (c) * son colonel de mari
 (d) * mon gendarme de propriétaire

Plus exactement, les expressions du second type se rencontrent mais elles comportent des effets particuliers : elles sont, il est vrai, parfaitement interprétables, mais dans des conditions particulières ; il faut que les termes qualitativement neutres que sont les noms de métier gendarme ou colonel, vaillent à eux seuls comme des insultes. Or ce n'est pas là leur emploi ordinaire : d'où l'intuition d'un déplacement de catégorie, qui expliquerait l'impression de comique généralement associée à des tours tels que 4.4.(c) - (d).

On pourrait songer ici, au calembour qui consiste en son fond à déplacer des éléments phonologiques, phonèmes ou limites d'unité : de même ici, il y aurait déplacement, par une sorte de calembour syntaxique, d'une catégorie dans une autre. En ce sens, les exemples 4.4 confirment l'existence d'une classe spécifiée de noms aptes à apparaître en position N_1 .

Ils comportent de plus un autre enseignement, de portée plus profonde ; l'interprétation "insultante" de 4.4 (c)-(d) est claire : or elle n'est due ni au premier ni au second nom qui par eux-mêmes n'ont rien qui la justifie. C'est la structure grammaticale elle-même qui semble alors, à elle seule, cause du sémantisme. Cela apparaît à l'évidence lorsque, en position N_1 , on insère un nom ordinaire, généralement laudatif :

- 4.5. (a) ce génie d'Einstein / Einstein est un génie
 (b) ce héros d'Agamemnon / Agamemnon est un héros
 (c) cet ange de Virginie / Virginie est un ange

Dans les couples illustrés ici, le second membre fait apparaître un terme laudatif, avec sa portée ordinaire et sans nécessairement aucune ironie ; en

revanche le premier membre a une coloration contradictoire, appelant en fait une nuance ironique, soit que le terme laudatif soit censé ne pas être mérité, soit qu'en lui-même, il dissimule une insulte : le génie valant pour le fou, le héros pour le bravache et l'ange pour l'oie blanche.

Un exemple de ce genre est évidemment important pour départager le poids respectif des unités lexicales et des structures syntaxiques dans l'interprétation sémantique. Il n'est du reste pas isolé ; les anglicistes ont noté depuis longtemps que le même phénomène avait lieu dans les termes du type that N of mine (yours, his, theirs, N's)¹.

Il est remarquable que la nuance qui l'emporte en français soit péjorative, alors que dans l'expression normale, le N₁ peut aussi, quoique rarement, être laudatif (cf. merveille, p. 170, n.1)

4.1.2. Appelons A, les noms qui peuvent, sans "calembour syntaxique", apparaître en première position, et B tous les autres. Il est facile d'établir que leurs propriétés séparent nettement les deux types :

a. Les noms A susceptibles d'être employés exclamativement sans ambiguïté d'affect. Cela n'est pas possible pour les noms B :

4.6. (a) quel imbécile !

(b) quel diable !

(c) quelle cruche !

(d) quel amour !

(e) quel crétin !

(f) quelle canaille !

(g) quelle merveille !

Ces expressions sont non ambiguës : le sens de l'élément nominal suffit à indiquer l'orientation positive ou négative de l'appréciation.

1. Cf. Georges O. Curme, cité par E. Partridge, 1948, p. 211 et Jespersen, 1926, 141-147.

Au contraire, les expressions suivantes, reposant sur des noms B, sont ambiguës :

- 4.7. (a) quel général !
 (b) quelle femme !
 (c) quel professeur !
 (d) quelle robe !

Il est impossible, hors contexte, de déterminer si l'on a affaire à des exclamations d'appréciation ou de dépréciation. Le fait semble indiquer une différence d'analyse sur laquelle nous reviendrons. Il suffit ici d'avoir noté les données comme telles.

b. Les noms A peuvent être employés sous forme vocative¹ sans déterminants, les noms B en général ne le peuvent pas :

- 4.8. (a) venez, imbécile !
 (b) venez, canaille !
 (c) venez cruche !
 (d) venez idiot !

mais

- 4.9. (a) * venez, médecin !
 (b) * venez, étudiant !
 (c) * venez, policier !

ne sont pas possibles.

On a évidemment des tours au vocatif, avec des noms dénotant des titres :

- 4.10. (a) venez, général
 (b) venez, docteur
 (c) venez, professeur

Mais la différence avec les précédents doit être sensible : dans les vocatifs, le "titre" utilisé est censé être spécifique de la personne interpellée et il appartient en fait au système du nom propre.

1. Cette propriété, comme la suivante, n'est vraie que pour les noms introduisant des Animés ; s'ils introduisent des Inanimés (par ex. merveille, horreur), il n'en est pas ainsi, ce qui est aisément compréhensible, puisque les inanimés en principe ne sont pas admissibles au vocatif. De plus, certains noms introduisant des animés font exception : venez, diable !, venez, amour ! ne sont pas très naturels.

Deux faits sont ici pertinents : d'une part, les noms communs possibles au vocatif peuvent toujours apparaître comme des appellatifs suivis d'un nom propre : le docteur X, le général Y, le professeur Z. Des noms sémantiquement analogues, mais qui n'auraient pas cette propriété, ne peuvent être employés comme en 4.10.¹

4.11. (a) * le militaire Pierre

(b) * venez, militaire

4.12. (a) * le médecin Paul

(b) * venez, médecin

4.13. (a) * l'enseignant Jacques

(b) * venez, enseignant

D'autre part, les noms propres isolés sont possibles

4.14. venez, Jean

Le fait que les tours 4.10 soient spécifiques des appellatifs les distingue de 4.8; dans les premiers le nom employé au vocatif est censé désigner de manière univoque et permanente l'individu interpellé (du moins dans les conditions de dialogue considérées) ; de plus, ils n'entraînent aucun affect spécial ; les seconds, au contraire, valent comme une insulte : autrement dit, ils fonctionnent comme une espèce particulière de prédication, introduisant une désignation qui n'est pas censée valoir de manière permanente ni univoque de l'interlocuteur interpellé, et ils ont nécessairement une valeur affective marquée.

Ainsi délimités, les tours 4.8 ne sont possibles qu'avec les noms A².

Dans les phrases citées, il y a un verbe à l'impératif, le mode n'ayant du reste rien d'obligatoire, mais ce verbe peut manquer et l'on a :

1. Le singulier et l'absence d'article sont cruciaux ; au pluriel, en effet, l'on a : venez, les enfants ; venez, bonnes d'enfants et soldats - alors qu'on n'a pas *viens, l'enfant, * viens; enfant, *venez, bonne d'enfant et soldat.

2. On n'a pas, on le notera, d'adjectifs seuls : *venez, stupide, mais on peut avoir la combinaison d'un nom B et d'un adjectif sémantiquement approprié : vieillard stupide !

- 4.15. (a) canaille !
 (b) imbécile !
 (c) cruche !
 (d) idiot !

Dans le dialogue, de telles expressions se suffisent à elles-mêmes et peuvent fonctionner comme des phrases indépendantes interprétées comme des prédications d'un certain type. Ici encore la différence est claire avec les vocatifs isolés, parallèles à 4.10, qui ne sont pas interprétés comme des prédications :

- 4.16. (a) docteur !
 (b) général !
 (c) professeur !
 (d) Jean !

- 4.17. (a) * médecin +
 (b) * militaire !
 (c) + enseignant !

Dans ces vocatifs particuliers, le nom A peut, de plus, être pourvu d'une relative, comportant notamment le verbe être ; cela est impossible pour les noms ordinaires, même pour ceux qui admettent d'être employés isolément comme appellatifs :

- 4.18. {canaille}
 {imbécile}
 {cruche}
 {idiot} que tu es !
- 4.19. {*docteur}
 {*général}
 {*professeur}
 {*Jean} que tu es !

Ici encore, les adjectifs seuls sont exclus :

- 4.20. {*stupide}
 {*pénible}
 {*odieux} que tu es !

c. L'emploi des noms A que nous venons d'étudier en (b) a trois particularités : il concerne la seconde personne, il est sans déterminant et le nom A y est employé seul sans "complément" ; on n'a pas

4.21. *venez {l'imbécile }¹
 {la cruche }
 {l'idiot }
 {la canaille }

ni

4.22. *venez {canaille de médecin}
 {imbécile de médecin}
 {crétin d'étudiant}
 {cruche de Jeanne }

Il existe cependant un emploi qui se sépare de (b) sur ces trois points :
 il vaut pour la troisième personne, il admet un déterminant, et le complément de N. La situation de parole à laquelle il correspond se laisse restituer aisément : ce n'est plus l'insulte adressée à l'interlocuteur, mais l'aparté ou la réflexion désobligeante à l'égard d'un tiers absent ou traité comme tel. On aura ainsi, sans aucun verbe¹ :

4.23. (a) canaille de médecin !
 (b) cette canaille de médecin !

4.24. (a) crétin de plombier !
 (b) ce crétin de plombier !

4.25. (a) imbécile de Pierre !
 (b) cet imbécile de Pierre !

4.26. (a) ? cruche de Jeanne !
 (b) cette cruche de Jeanne !

De même que la présence du déterminant n'est pas obligatoire, le "complément" peut manquer, d'où :

4.27. (a) la canaille !
 (b) cette canaille !

4.28. (a) le crétin !
 (b) ce crétin !

4.29. (a) l'imbécile !
 (b) cet imbécile !

4.30. (a) la cruche !
 (b) cette cruche !

1. A moins qu'on ne traite le nom A comme un nom B, cf p. 131.

Il semble même que dans ce cas, l'on obtienne, par suppression de l'article, des expressions absolument semblables à '4.15 et que le contexte ou la situation seuls permettent de distinguer comme commentaires en troisième personne. Encore plus nettement qu'au point (b), cet emploi apparaît réservé aux noms de type A : aucun nom ordinaire ne peut ainsi fonctionner seul, en troisième personne, comme un commentaire holophrastique de la situation de parole.

On notera que, dans cet emploi, le nom A fonctionne sémantiquement et syntaxiquement comme un juron. On comprend alors par quelle analogie on obtient des exemples comportant en position de N_1 non pas à proprement parler un nom, mais une expression attestée uniquement comme un juron : ces sacré nom de Prussiens, un nom d'un petit bonhomme de nuque un peu grasse et dorée (exemples empruntés à Grévisse, p. 252), quelle nom de dieu de feignante, cette bon dieu d'Hortense (exemples empruntés à Imbs, 1951, p. 161). Il s'agit bien en fait du même tour, où par une règle de redondance spécifique un élément qui partage certains contextes des Noms A est traité comme ces derniers¹.

d. Les noms A ont des contextes propres : espèce de et traiter de.

On opposera ainsi :

4.31. (a) espèce { de canaille !
d'imbécile !
de crétin !
de cruche !
d'idiot ! }

1. On trouvera plus bas (p. 270) une justification plus précise de ce processus. D'un point de vue plus général, on a ici une illustration de la structure "délocutive", décrite pour la première fois par E. Benveniste, (1966a, p. 285) : c'est en tant que locution en acte que le juron est ici visé et non en tant qu'unité lexicale hors emploi.

Il existe des éléments ambigus dans les tours du type cette diable de femme, quelle diable d'idée, ta diable de nièce, on peut hésiter si diabla est le juron en position de N_1 ou le nom lui-même traité comme un nom A. Inversement, les versions au féminin sont univoques : dans cette diablesse de femme, ta diablesse de nièce, il ne peut s'agir que du nom, mais l'accord n'est possible qu'avec les animés (on n'a pas *quelle diablesse d'idée) ; on pourrait alors supposer que dans quelle diable d'idée c'est le juron qui est en cause. Des remarques analogues pourraient être faites à propos de peste.

(b) *espèce { de médecin !
de policier !
d'étudiant !
de docteur !
de professeur ! }

4.32. (a) cet(te) espèce { d'imbécile
de crétin
de cruche } est arrivé(e) en retard

(b) *cet(te) espèce { de médecin
de policier
d'étudiant
de docteur
de professeur } est arrivé(e) en retard

Les exemples (b) sont normalement incorrects ; quand de telles expressions sont employées, elles présentent une certaine bizarrerie, comme toutes les fois qu'une contrainte sélectionnelle est violée. Cette fois encore, l'effet est de l'ordre du comique, et pour la même raison qu'en 4.4 : des désignations parfaitement neutres deviennent à elles seules des injures¹.

On notera qu'après espèce de, le nom A ne peut être suivi d'un nom B dans une interpellation, et l'on opposera :

4.33. (a) *espèce d'imbécile de médecin !

(b) cet(te) espèce d'imbécile de médecin est arrivé(e) en retard.

Mais cette limitation répète celle qui avait été observée précédemment pour les noms A non précédés d'espèce de ; autrement dit l'ensemble espèce de + Nom est traité comme une seule unité de type A.

Des faits parallèles apparaissent avec traiter de :

4.34. (a) traiter quelqu'un { d'imbécile
d'espèce d'imbécile
d'imbécile de médecin
d'espèce d'imbécile de médecin }

(b) *traiter quelqu'un de médecin

Traiter de apparaît ici comme un véritable délocutif au sens de Benveniste, (1966, p. 285) , la paraphrase la plus adéquate en étant : dire à quelqu'un

1. Ici encore, l'adjectif est impossible : *espèce de stupide; *cet(te) espèce de stupide est arrivé en retard. Nous ne parlons évidemment pas du sens neutre d'espèce, au sens "cette espèce particulière de médecin, de policier, etc." Cet emploi n'a aucune des caractéristiques sémantiques ou syntaxiques qui nous occupent ici.

... imbécile..." etc. Ici encore l'emploi d'un nom B comme complément de traiter de a tous les caractères d'une violation sélectionnelle¹.

e. Les noms A peuvent être détachés par dislocation du nom auquel ils se rapportent et qu'ils précèdent dans un groupe N_1 de N_2 :

4.35. (a) { ce crétin
cet imbécile
cet idiot } de Jean a cassé la tasse

(b) Jean a cassé la tasse, { le crétin
l'imbécile
l'idiot }

4.36. (a) { le docteur
le professeur
le général } Jean a cassé la tasse

(b) *Jean a cassé la tasse, { le docteur
le professeur
le général }

f. A plusieurs reprises, les exemples cités de noms A ont présenté un démonstratif ce. Il est clair qu'il ne s'agit pas à proprement parler du déictique ; c'est plutôt un cas particulier de ce anaphorique ou cataphorique qu'on trouve aussi bien avec des noms ordinaires.

L'interprétation sémantique qui l'accompagne (mépris si le nom A est péjoratif, admiration dans le cas contraire) n'est due qu'à un contexte particulier.

Dans cet emploi ana(cata)phorique, ce forme couple avec le. Sans entrer dans le détail de leurs emplois contrastés, disons seulement qu'en principe, le choix en est réglé par des conditions de contexte et non par des raisons internes à la phrase considérée². Autrement dit, étant donné une construction au défini et à ne considérer que celle-ci, ce et le y sont également

1. L'adjectif seul est à la rigueur possible : traiter quelqu'un de stupide, de même la combinaison d'un nom B et d'un adjectif sémantiquement approprié : traiter quelqu'un de vieillard stupide. Cela indique que les contextes de traiter de sont déterminés sémantiquement et non pas de manière purement syntaxique : ce qui reste syntaxique, c'est que les noms A peuvent seuls suivre le verbe, sans adjectif déterminant. Cf. P. 174n° 2.

2. Cf. Claire Blanche-Benveniste et A. Chervel, 1966.

possibles. Il en va de même en général des noms A : l'imbécile et cet imbécile sont en variation libre dans la plupart des contextes et s'opposent ensemble à un imbécile. Mais il y a une exception : dans la structure N_1 de N_2 au défini, ce est seul possible, le étant exclu ; on n'a pas en face de (a), (b), mais seulement (c) :

- 4.37. (a) un imbécile de médecin m'a charcuté la jambe
 (b) *l'imbécile de médecin m'a charcuté la jambe
 (c) cet imbécile de médecin m'a charcuté la jambe¹

A la différence de tous les cas ordinaires, c'est ici la structure interne de la phrase qui règle - et de façon contraignante - le choix de ce. Une telle limitation n'existe pour les structures N_1 de N_2 que si le premier élément est un nom A. Les structures quantitatives parallèles ne la présentent pas.

On notera qu'avec les relatives restrictives, on retrouve le libre choix :

- 4.38. {cet imbécile de médecin} que vous m'aviez recommandé m'a char-
 {l'imbécile de médecin } cuté la jambe

g. Au défini, les noms A, employés seuls, sont ambigus ; soit dans un texte, la phrase :

- 4.39. l'imbécile m'a téléphoné hier

Deux interprétations sont possibles, que l'on peut distinguer ainsi :

- (α) la phrase 4.39 répond à la question qui a téléphoné hier ?
 (β) elle répond à la question Jean a-t-il téléphoné hier ?

1. Dans les autres emplois, on aura parallèlement : pour la dislocation d'un N" défini

le médecin {cet imbécile
 {l'imbécile} m'a charcuté la jambe, pour l'anaphore

{l'imbécile
 {cet imbécile} m'a charcuté la jambe, pour la réflexion en troisième

personne {l'imbécile
 {cet imbécile} ; en revanche, la dislocation d'un N" indéfini est

elle aussi contrainte sur ce point : seul le est possible devant le nom disloqué

un médecin, {*cet imbécile
 {l'imbécile} m'a charcuté la jambe.

Dans le premier cas, l'imbécile est donc traité comme un nom ordinaire, spécifiant un élément de la classe des Animés humains dénotée par qui ; dans l'autre, l'imbécile se substitue librement à un nom déjà spécifié, tout comme le ferait un pronom anaphorique.

Cette ambiguïté est bien connue¹ et seuls les noms A la présentent. Cela seul suffirait à les distinguer, mais un examen plus attentif doit préciser le critère. En fait, nous l'avons déjà noté, l'interprétation (X) consiste à traiter le nom A comme un nom ordinaire et cela se confirme en tout point : dans cette interprétation, le défini a sa valeur usuelle et n'est justifié que si le référent est supposé le seul dans l'univers de discours à pouvoir être ainsi désigné ; d'autre part, pour que la phrase soit comprise, il faut que les interlocuteurs sachent qui, dans l'objectivité, est en cause ; autrement dit, comme pour tout nom, il faut une information supplémentaire ("présupposée") assignant un référent individuel à sa dénomination et le contexte discursif n'y suffit pas. Enfin, une fois connue et admise la désignation d'un être donné comme l'imbécile, ce nom, comme tout nom ordinaire, conservera sa valeur référentielle dans toute proposition du même univers de discours : sa désignation lui est propre et permanente.

Dans l'interprétation (3), au contraire, il n'est impliqué ni exclusivité ni permanence de la désignation : imbécile est une qualification occasionnelle, qui n'est pas nécessairement toujours vraie de l'individu, et qui ne lui est attribuée que dans des circonstances particulières. D'autre part, c'est le contexte discursif qui doit suffire à garantir la référence : comme pour un pronom, il ne doit pas être besoin d'une information objective supplémentaire pour savoir qui, dans le discours, est désigné.

Ce n'est donc pas à proprement parler l'ambiguïté qui est le propre des noms A, mais le fait qu'à côté de l'interprétation (X) en tout point

1. Cf. E. Bach, 1968, p. 94.

semblable à celle des noms ordinaires, ils en présentent une que l'on peut dire "anaphorique"¹.

h. Les noms A peuvent apparaître seuls, sans être suivis ni précédés d'un autre nom. En ce sens, ils ont certains contextes communs avec les noms B. Mais il est une position où ils n'apparaîtront jamais, c'est en dernière position d'un tour N_1 de N_2 : autrement dit, ils peuvent être eux-mêmes suivis ou précédés d'un nom A, mais alors il y aura toujours en dernier lieu un nom B. D'où le paradigme :

- 4.40. (a) Jean est un imbécile
 (b) Jean est un salaud
 (c) Jean est un imbécile de salaud de gendarme
 (d) *Jean est un imbécile de salaud

i. Les noms A en position N_1 sont compatibles avec tous les noms animés en position N_2 ; certains noms A seulement le sont avec des inanimés, notamment merveille et horreur. Mais il existe une classe de noms inanimés que ne peut précéder aucun nom A : ce sont les noms non-quantifiables du type blancheur, venue, etc. (cf. chapitre 1, § 1.3.2.) ; on n'a pas :

- 4.41. (a) * une merveille de blancheur scintille au loin²
 (b) * je prévois son horreur de venue

1. Il est des cas où un nom ordinaire peut en anaphoriser un autre : un éléphant... l'animal : Einstein... le savant. Mais le second terme n'est anaphorique que si l'on sait (ou présuppose) que la référence du premier est incluse dans la sienne. Ce n'est pas là un fait de langue, mais d'information objective. Au contraire, il suffit de connaître la grammaire du français pour interpréter l'anaphorique il ou l'imbécile dans un contexte approprié. On pourrait pour distinguer les deux situations, parler dans le cas des noms ordinaires, d'anaphore présuppositionnelle, et dans l'autre d'anaphore contextuelle.

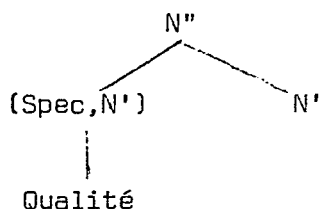
2. On distinguera cet emploi incorrect des tours du type (a) ce spectacle est une merveille de précision ; (b) son linge est une merveille de blancheur. Du point de vue interprétatif, ces tours sont distincts des séquences N_1 de N_2 qui nous occupent : le premier nom n'y est pas le prédicat du second ; c'est plutôt le second qui "catégorise" le premier. Structuralement, les tours (a-b) ne sont usités qu'en position d'attribut, alors que les séquences N_1 de N_2 où N_1 est un nom A sont usitées dans d'autres positions ; enfin seul merveille est possible en (a-b) et il semble y être en fonction de nom principal.

Autrement dit, de même que les séquences dominées par le noeud Quantité, les noms A sont traitées comme une classe par la sous-catégorisation stricte de certains N.

En bref, il existe une classe de noms qui, étant donné un certain type d'expressions N_1 de N_2 , caractérisables sémantiquement :

1. peuvent apparaître en position N_1
2. ne peuvent apparaître que dans la position N_1 (ou alors dans un système autre que N_1 de N_2 , par exemple tout seuls)
3. sont seuls à apparaître en N_1 (sauf violation entraînant des effets stylistiques)
4. peuvent être décrits comme une classe, indépendamment des tours N_1 de N_2
5. sous-catégorisent dans leur ensemble certains noms.

Cette classe est aussi particularisée que celle des éléments de Quantité, et notamment des noms de Mesure ; étant admis que d'autre part, la forme extérieure rapproche une expression comme un kilo de pommes et une expression comme un imbécile de gendarme, l'hypothèse d'un parallélisme structural - autrement dit que la seconde comme la première forme un seul N'' dont N_2 est le recteur - acquiert une vraisemblance immédiate. Elle est de plus inévitable si l'on prend en compte les faits de sous-catégorisation stricte, qui sont exactement comparables. Pour préciser les termes, appelons Noms de Qualité les noms A ; on suppose alors un noeud Qualité, introduit dans le (Spec, N') comme le noeud Quantité, soit :



4.1.3. A vrai dire, les indices en faveur d'une structure de type I (au sens du chap. 2, § 2.1.1) sont même plus faciles à rassembler ici que pour les tours quantitatifs et la démonstration peut suivre la même voie. En reprenant les critères utilisés précédemment, nous traiterons les points suivants :

1. L'ensemble de N_1 de N_2 ne peut former qu'un seul N'' ;
2. N_1 ne peut pas être un nom recteur ; c'est N_2 qui est recteur et ne peut, de ce fait, être tenu pour un complément ;
3. N_2 n'est pas un groupe prépositionnel ;
4. N_2 n'est pas un N'' , mais un N' ;
5. N_1 est dans le (Spec, N') ¹

4.1.3.1. L'ensemble N_1 de N_2 est un N'' unique

Il vient d'être observé que les éléments de Qualité entrent dans une relation de sous-catégorisation stricte avec certains N . La situation est alors la même que ce qui avait été noté au chap. 2, § 2.1.3.1. et l'indication peut être reprise : pour qu'il y ait sous-catégorisation stricte, il faut qu'un seul et même N'' domine Quantité et le N en cause. On peut en conclure de plus que Quantité ne peut alors être situé que dans le (Spec, N') .

4.1.3.2. N_1 n'est pas un nom recteur.

- Dans N_1 de N_2 , le nom A en position N_1 n'a pas de relations sélectionnelles avec le verbe ; les contraintes pertinentes sont définies sur N_2 (nom B), comme si N_1 n'existait pas. Cela suffit à distinguer les expressions en cause des tours du type table de bois, qui leur ressemblent quant à la forme : dans ces derniers, on le sait, c'est N_1 et non N_2 qui sélectionne le verbe.

1. Nous ne déterminerons qu'après cela si N_1 est un N'' ou pas. Ce point, on le sait, est indépendant de son insertion dans (Spec, N') .

- Le nom A en N_1 n'a pas de déterminants propres ; l'ensemble N_1 de N_2 n'en admet qu'un seul jeu et ceux qui d'aventure précèdent N_1 portent en fait sur N_2 ¹.

- 4.42. (a) *cet imbécile de mon cousin
 (b) *deux crétins de deux policiers
 (c) mon imbécile de cousin = mon cousin
 (d) deux crétins de policiers = deux policiers

En particulier, la détermination quantitative² est gouvernée par N_2 et non N_1 ; d'où la conséquence suivante : certains noms A, apparaissant dans des emplois ordinaires comme noms B, ont des propriétés sélectionnelles ; par exemple, ils peuvent être non comptables. Cette propriété pourra toujours être violée s'ils sont en position de nom A en N_1 . Ainsi, crème est non comptable, mais on a :

- 4.43. {des }
 {deux} crèmes de garçon

Si des exemples inverses (nom A comptable employé comme non comptable) ne peuvent être cités, c'est que les noms non comptables de type B ne sont pas usuels dans les tours considérés, et qu'en particulier ils n'y peuvent être précédés de noms A intrinsèquement comptables³.

1. Une exception est constituée par cet imbécile de Pierre qu'il est difficile de ramener à ce Pierre. Nous reviendrons sur ce point.

2. Une phrase de ce genre suffit à prouver que s'il y a un noeud Qualité, il doit être combinable au noeud Quantité et précédé par celui-ci, soit [Quantité Qualité N']_{-N''}.

3. Cette propriété, qui appuie l'hypothèse d'un N'' unique, dont N_2 serait le nom recteur, distingue en même temps les termes considérés des expressions quantitatives analogues. On se souvient qu'au contraire, kilo, mètre, etc. permettaient de compter des noms non comptables : deux kilos de crème. Nous reviendrons sur ce point.

Le fait qu'on puisse dire : ces garçons sont des crèmes (opposé à *ces garçons sont de la crème) semblerait indiquer que la structure est ces garçons sont des crèmes de garçons, mais certains indices suggèrent une autre analyse, cf. infra. chap. 7, p. 409.

Dans ces conditions, il ne peut jamais y avoir de différence de nombre grammatical entre les deux parties du tour. De ce fait, les problèmes que posaient les tours quantitatifs n'apparaissent pas. Quant au genre N_1 , dans certains cas, apparaît n'en avoir pas qui lui soit propre, et varier en fonction de N_2 :

- 4.44. (a) mon idiot de frère
 (b) * mon idiote de frère
 (c) mon idiote de soeur
 (d) * mon idiot de soeur
 (e) mon crétin de frère
 (f) ma crétine de soeur

Cela n'est vrai normalement, que des noms A ayant deux formes distinctes pour les deux genres. Quand le nom A n'a qu'une seule forme et un genre propre, il ne règle en rien ni le genre de N_2 ni celui de l'ensemble.

Deux éventualités se présentent¹ :

- ou bien le déterminant précédant N_1 s'accorde avec N_1 et non pas N_2 ;

4.45. ma vache de frère a refusé de me prêter de l'argent

cf. sa fripouille de mari, cette moule de Verdureau, ce laideron de Jeanne
 (exemples de Grévisse, § 303, p. 252) ;

- ou bien le déterminant s'accorde avec N_2 (et de même évidemment l'ensemble N_1 de N_2) :

4.46. mon vache de frère a refusé de me prêter de l'argent

cf. une grande diable de fille, un vache de scandale², ce saloperie de vent, ce canaille de gamin (cf. Grévisse, ibid.)

1. Observation de P. Hoeybye, 1944, § 350

2. Il est compréhensible que sur cette base, la langue familière ait développé une sorte d'adjectif {vašte}. Cf. en anglais helluva < hellofa (a helluva place). Dans aucune des deux langues on n'a d'emploi prädicatif ; *le scandale était vache de , * this place is helluva.

Mais quel que soit l'accord du déterminant, N_2 conserve son genre : on n'a pas * ma vache de frère cadette, et c'est N_2 qui l'emporte quand il s'agit du genre de l'ensemble N_1 de N_2 ; à partir de 4.45 on ne saurait avoir 4.47 (a) mais seulement (b) :

- 4.47. (a) *ma vache de frère s'est arrangée pour être prise ce jour-là
 (b) ma vache de frère s'est arrangé pour être pris ce jour-là¹

En bref, dans N_1 de N_2 , si l'un des deux noms voit son genre déterminé par l'autre, c'est toujours N_1 et non pas N_2 ; et si même N_1 garde son genre, il ne détermine pas celui de l'ensemble. En toute occasion, c'est N_2 qui est crucial.

A cet égard, les Noms A ne se comportent pas comme les Noms de Quantité : on se souvient que ces derniers pouvaient imposer et leur genre et leur nombre à N_1 de N_2 . Sans avancer pour le moment d'explication de cette divergence, nous dirons simplement que si le statut de nom recteur doit être refusé aux noms de Quantité, il doit l'être a fortiori aux Noms A.

Un cas particulier de l'accord illustré en 4.44 et constitué par les expressions introduites par espèce de : en lui-même espèce est féminin. Dans ses emplois qualitatifs, il est très fréquent que son genre soit réglé par le nom subséquent :

- 4.48. (a) un espèce d'idiot
 (b) une espèce d'idiote

La forme hypercorrecte : une espèce d'idiot est très peu naturelle.

L'observation souvent répétée qu'espèce est traité comme un masculin dans la langue familière, est donc erronée : il ne s'agit pas du masculin comme tel, mais de la perte de l'autonomie du genre dans une position où espèce n'est pas nom recteur. Cela ressort à l'évidence de l'impossibilité absolue de

- 4.49. * un espèce d'idiote²

1. cf. Imbs, 1951, p. 160.

2. cf. dans le même sens R. Georgin, 1951, p. 169-170.

De façon plus générale, un groupe espèce de N est susceptible de trois analyses distinctes :

- un tour qualitatif si N est un nom de Qualité, espèce n'est pas un nom recteur, et tend à perdre son genre propre ;
- un tour modalisant : espèce indique que le terme introduit n'est pas le mot propre, mais qu'il a néanmoins une approximation suffisante :

4.50. (a) la taxe conjoncturelle est une espèce d'impôt sur la croissance

(b) la cervoise est une espèce de bière

La structure syntaxique de telles expressions n'est pas évidente, et nous ne la discuterons pas ici. Un point les rapproche des précédentes :

espèce tend à y perdre son genre propre :

4.51. la taxe conjoncturelle est un espèce d'impôt sur la croissance

- un tour où espèce a sa pleine valeur et fonctionne sémantiquement et syntaxiquement comme un nom recteur :

4.52. (a) l'Arabica est une espèce très estimée de café

(b) on cultive une seule espèce de blé par ici

(c) quelles espèces de papier avez-vous en stock ?

Dans ce cas, même dans la langue familière, le genre d'espèce est fixe et toujours féminin :

4.53. (a) * l'Arabica est un espèce très estimé de café

(b) * on cultive un seul espèce de blé par ici

(c) * quels espèces de papier avez-vous en stock ?

Les "irrégularités" de la langue courante ont ainsi un fondement logique, et au moins dans le cas des qualitatifs, syntaxique bien établi¹.

4.1.3.3. N_2 n'est pas un groupe prépositionnel.

- L'anaphore par en n'est pas possible

4.54. (a) je connais votre imbécile de voisin

(b) *j'en connais votre imbécile

1. Cf. dans le même sens, Grévisse, § 303, p. 253, n. 1.

On sait que si en pouvait apparaître, cela ne suffirait pas à prouver qu'il s'agit d'un groupe génitif ordinaire ; mais qu'il n'apparaisse pas exclut certainement l'éventualité¹.

- Un N" contenu dans de N₂ peut être relativé par dont :

- 4.55. (a) je connais l'imbécile de fils de Paul
(b) Paul dont je connais l'imbécile de fils

- Un N" contenu dans de N₂ ne peut être relativé par duquel ou de qui, avec déplacement de de N₂

- 4.56. (a) j'aime les horreurs de robes de Jeanne
(b) *Jeanne de robes de qui j'ai vu les horreurs

- Le groupe de N₂ lui-même ne peut être relativé par dont ni duquel (de qui) :

- 4.57. (a) je connais votre imbécile de voisin
(b) * $\left\{ \begin{array}{c} \text{votre} \\ \text{le} \end{array} \right\}$ voisin $\left\{ \begin{array}{c} \text{dont} \\ \text{duquel} \end{array} \right\}$ je connais $\left\{ \begin{array}{c} \text{votre} \\ \text{l'} \end{array} \right\}$ imbécile

- de façon plus générale, un N" contenu dans de N₂ peut être déplacé à gauche :

- 4.58. (a) voici l'imbécile de frère de Jean
(b) de Jean, voici l'imbécile de frère

Mais de N₂ lui-même ne peut être ainsi déplacé :

- 4.59. (a) voici cet imbécile de Jean
(b) * de Jean, voici cet imbécile

1. Dans le cas de table de bois, en n'apparaît pas non plus, pourtant l'analyse est différente : c'est qu'en soi, la non-apparition de en prouve seulement une chose : que de bois et de voisin ne sont pas des génitifs ordinaires (ni des génitifs quantitatifs). Que, par ailleurs, ces deux groupes n'aient pas même statut est une autre question, tout à fait indépendante : en l'occurrence, les faits de contrainte sélectionnelle suffisent à les distinguer.

4.1.3.4. N_2 n'est pas un N'' .

N_2 ne peut être représenté par les éléments pronominaux propres au N'' , soit les toniques lui, elle, eux ; celui-ci ; lequel (interrogatif).

4.60. (a) cet imbécile de Jean

(b) *cet imbécile de {lui
celui-ci}

(c) *vous connaissez cet imbécile duquel ?¹

Ceci est confirmé par le fait que N_2 n'admet pas d'article ni aucun déterminant, ceux-ci étant devant N_1 . On notera qu'ici, il n'existe pas de structures analogues aux partitifs, du type : *cet imbécile de mon frère (cf. ce morceau de mon tissu).

De plus, les éléments N_2 sont généralement des noms comptables et ils peuvent être au singulier ; s'ils comportaient un article, ce serait alors un. De ce fait, l'idée que de puisse être issu par cacophonie de de + du / des est absolument impraticable. Du même coup, la solution que nous proposons pour les tours quantitatifs et qui rejette le recours à la règle de Dumarsais, s'en trouve confirmée.

Mais N_2 peut contenir davantage qu'un simple nom :

4.61. (a) mon idiot de voisin de palier

(b) cette merveille de petite robe bleue

(c) un amour d'enfant blond

S'il ne s'agit pas d'un N'' , il faudra donc que ce soit un N' .

Le test de la coordination, dû à J.R. Vergnaud et modifié au chap. 2,

§ 2.3.2., permet de préciser ces conclusions.

4.62. (a) ? *j'ai convoqué dix imbéciles d'inspecteurs des postes
et de brigadiers des douanes

(b) j'ai convoqué dix imbéciles d'inspecteurs des postes et de
brigadiers des douanes qui ont manqué la prise de leur vie

1. Vous connaissez cet imbécile de qui ? est possible ; mais qui, comme quoi peut représenter un N' . Cf. vous connaissez le qui ?

4.63. (a) ? * elle avait acheté dix merveilles de robes princesse et de souliers Richelieu

(b) elle avait acheté dix merveilles de robes princesse et de souliers Richelieu qui lui allaient à ravir

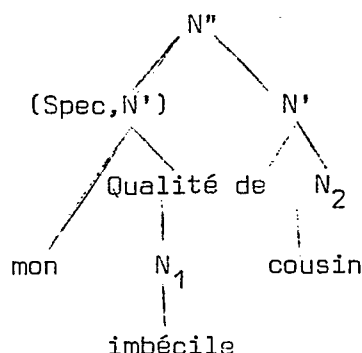
Ces phrases en général ne sont correctes que si les deux éléments coordonnés concourent à désigner un ensemble "mixte" qu'ils composent par leur mélange. Les phrases (b) sont meilleures que les phrases (a) dans la mesure où la relative indique explicitement le principe de rassemblement. C'est là un comportement comparable avec ce qui avait été noté pour les diverses conjonctions de N'.

4.1.3.5. N_1 est dans le (Spec, N').

On pourrait s'appuyer à présent sur l'analogie des tours de Quantité : un grand nombre des arguments valant pour la structure I à propos de ces derniers - et en particulier les faits de sous-catégorisation -, se retrouvent ici et l'on pourrait en conclure d'emblée à un parallélisme.

D'où pour 4.42 (a), par exemple¹

4.64.



Cela ne signifie pas de reste que les tours quantitatifs et ceux que nous étudions soient absolument semblables : des différences sont apparues au fil des exemples - la non-anaphore par en, l'absence de déterminants propres de quantité sur N_1 ², tout cela indique que la structure n'est pas absolument

1. Cette solution implique que les noms propres comportent un (Spec, N') puisqu'on a cet imbécile de Jean. On se sépare ainsi de Chomsky, 1965, p.141; mais il y a des raisons indépendantes de supposer cela, notamment en français où l'on a le jeune Pierre avec l'article (opposé à l'anglais Young Peter) ; même pour l'anglais, la position de Chomsky peut être discutée. Cf. Stockwell, Schachter, Partee, 1973, 152-153 et Sloat 1968.

2. A quoi l'on peut ajouter l'absence de dislocation droite : *j'ai vu cet imbécile hier, de Jean.

la même. Mais ces différences renforcent plutôt la thèse de la structure I, dans la mesure où elles accentuent le manque d'autonomie de N_1 , par rapport à l'ensemble.

Encore qu'il soit suggestif, l'argument d'analogie ne peut évidemment suffire ; il faut des arguments syntaxiques spécifiques, indépendants de toute comparaison. La méthode la plus naturelle, en l'occasion, consiste à faire fond sur les comportements propres aux expressions en cause et qu'elles ne partagent avec aucun autre type ; on établira dans quelle mesure l'hypothèse que les noms de Qualité sont dans (Spec, N'), permet de parvenir à des descriptions ou même des explications tenables.

Il va de soi que, parmi ces comportements caractéristiques, seuls importent ceux qui mettent en cause la structure N_1 de N_2 ; or dans la liste des pages 172-183 , il n'en est qu'un de cette espèce : la dislocation (e) que nous appellerons désormais qualitative.

CHAPITRE 5

LA DISLOCATION QUALITATIVE

5.1. Les données

Il existe en français un processus dont on admet généralement le caractère transformationnel, connu sous le nom de "dislocation"¹ ; on peut l'illustrer par la paire suivante :

- 5.1. (a) j'ai monté les marches
 (b) je les ai montées, les marches

Entre les deux termes de la paire, on admet une relation, exprimée par une opération extrayant de sa position (ici celle d'objet direct) un groupe nominal entier et l'insérant en incise à une certaine place de la phrase.

Une opération apparentée, quoique différente, semble devoir être définie pour les noms de Qualité en position N_1 , comme l'indiquent les paires suivantes :

- 5.2. (a) cet imbécile de Jean a cassé la tasse
 (b) Jean, cet imbécile, a cassé la tasse
- 5.3. (a) un crétin de gendarme m'a dressé une contravention
 (b) un gendarme m'a dressé une contravention, le crétin
- 5.4. (a) mon salaud de fils a raté son examen
 (b) mon fils a raté son examen, le salaud

La parenté de ce processus avec la dislocation illustrée par la paire 5.1, semble évidente : il s'agit là aussi de "disloquer" une phrase en extrayant un élément nominal de sa position. Mais une différence saute aux yeux : dans la phrase 5.1 (a), le groupe nominal soumis à l'opération a une forme régulière, et dans la phrase 5.1 (b), il est extrait tout entier ; dans les phrases (a) de 5.2 et 5.4, le groupe nominal a la forme particulière

1. Une première version de ce chapitre a été donnée dans J.C.Milner, 1973.

N_1 de N_2 , et dans les phrases (b) seul le nom N_1 , donc une partie du groupe nominal est extrait. Descriptivement, on a donc deux phénomènes distincts : la dislocation que l'on peut appeler "ordinaire", puisqu'elle affecte les groupes nominaux de forme canonique, et la dislocation "qualitative", qui affecte les noms de qualité.

Cela posé, s'il n'y a entre les deux processus que la différence séparant noms ordinaires et noms de qualité, il serait hasardeux de les considérer comme totalement séparés : après tout, on pourrait imaginer que la dislocation qualitative soit un cas particulier de la dislocation en général, sa particularité tenant justement à celle qui isole les structures N_1 de N_2 dans l'ensemble des groupes nominaux. En fait, l'examen des données montrera rapidement qu'il n'en est rien ; il existe en effet entre les deux processus les différentes syntaxiques suivantes :

1. La dislocation ordinaire consiste à extraire un GN de sa place normale et à le déplacer, en laissant derrière lui un pronom anaphorique pour le représenter : c'est ce qui ressort à l'évidence de la paire 5.1.

Elle implique donc de façon cruciale la pronominalisation : l'élément disloqué ne peut être rapporté qu'à un pronom.

Cela n'est pas vrai de la dislocation exclamative : l'élément disloqué peut se rapporter à un GN de statut plein : cf. par exemple, les phrases 5.2 où le Nom de Qualité extrait se rapporte à Jean, un gendarme, mon fils.

Des phrases comme l'imbécile, il a cassé la tasse ne sont évidemment pas des contre-exemples puisque le pronom il ne peut recevoir sa référence du Nom de Qualité. Alors que la phrase 5.1.(b) ne nécessite aucun contexte, aucune information supplémentaire pour être interprétée complètement, la phrase citée à l'instant suppose qu'on sache par ailleurs qui est l'individu désigné par il.

2. La dislocation ordinaire déplace l'élément aux extrémités de la proposition, soit au début, soit à la fin, mais pas à l'intérieur :

- 5.5. (a) Jean a acheté ce livre hier
 (b) Jean l'a acheté hier, ce livre
 (c) ce livre, Jean l'a acheté hier
 (d) *Jean, ce livre, l'a acheté hier¹
 (e) *Jean l'a, ce livre, acheté hier
 (f) *Jean l'a acheté, ce livre, hier²

La dislocation qualitative peut déplacer l'élément à tous les points de la phrase, sauf au début :

- 5.6. (a) Jean, l'imbécile, a cassé la tasse bleue
 (b) Jean a, l'imbécile, cassé la tasse bleue
 (c) Jean a cassé, l'imbécile, la tasse bleue
 (d) Jean a cassé la tasse bleue, l'imbécile
 (e) *l'imbécile, Jean a cassé la tasse bleue

3. La dislocation ordinaire peut concerner tous les GN de la phrase (sauf le sujet dans la langue soutenue) :

- 5.7. (a) le complément d'objet : je les ai descendues, ces marches
 (b) le complément circonstanciel : j'y ai vécu longtemps, dans cette ville
 (c) le complément d'attribution : je lui ai donné beaucoup de livres, à Jean
 (d) le sujet : il est parti, le train (incorrect en langue soutenue)

1. Cette phrase qui n'est correcte dans aucun usage, doit être soigneusement distinguée de la phrase : Jean, ce livre, il l'a acheté hier, qui est parfaitement admissible dans certains usages (dits "populaires"). Dans cette seconde phrase, il y a double extraction : Jean est extrait aussi bien que livre et comme lui, il est représenté par un pronom. Dans la première, seul livre est extrait.

2. Les phrases (e) et (f) paraissent exister dans la performance ; il s'agit en fait d'une "homonymie" ; lorsque de telles phrases sont employées, il ne s'agit pas de dislocation syntaxique, mais de "gloses" destinées à éclairer l'interlocuteur. La situation typique est celle d'un locuteur qui commence une phrase avec l'intention d'y employer le pronom seul (Jean l'a acheté hier) et à qui l'interlocuteur manifeste de quelque manière que la référence du pronom lui reste obscure : dans ce cas, le locuteur "glose" le pronom par le nom plein (ce livre). La glose est proprement hors phrase et dépend entièrement de la situation de parole. A la limite, on pourra avoir des phrases à double départ : Jean l'a - ce livre - Jean l'a acheté hier. Il s'agit en fait de changements de la structure syntaxique au cours de la performance ; la dislocation au contraire est une structure parfaitement homogène.

La dislocation qualitative ne concerne que le sujet¹ :

- 5.8. (a) je n'ai pas vu Jean, l'imbécile
 (b) *je me suis promené avec Jean, l'imbécile
 (c) *j'ai donné beaucoup de livres à Jean, l'imbécile
 (d) *j'ai logé chez Jean, l'imbécile

On a ainsi trois points différentiels où les deux opérations de dislocation se comportent de manière distincte ou même opposée ; en même temps, l'on obtient deux séries de propriétés caractérisant chaque processus pour lui-même. Or, de ce point de vue, on remarquera qu'aucune des deux séries ne peut s'expliquer à partir de la nature de l'élément disloqué : il n'y a aucune raison de principe par exemple pour que le groupe nominal ordinaire ne puisse, une fois extrait, apparaître à l'intérieur de l'énoncé, et de même pour les autres propriétés ; il faut prendre cette limitation comme une propriété de fait de la transformation syntaxique elle-même. De la même façon, les caractéristiques différentielles de la dislocation qualitative sont des données qu'on ne peut déduire de la nature (quelle qu'elle puisse être) des noms de Qualité².

Si cette indépendance est admise, il devient également impossible de ramener la différence entre les deux séries de propriétés à la différence entre les natures des éléments affectés par les processus comparés ; autrement dit, il est impossible de considérer la dislocation exclamative comme un cas particulier de la dislocation ordinaire, qui tirerait ses particularités de celles qui distinguent les noms de Qualité dans l'ensemble des éléments nominaux. On a bien un processus autonome, la dislocation qualitative, qui

1. Cette formulation est trop absolue ; nous devons l'atténuer par la suite.

2. Un examen rapide, dont nous nous dispensons, suffirait à montrer que les noms ordinaires ne sont pas susceptibles d'entrer dans un processus ayant les caractéristiques de la dislocation exclamative ; et qu'inversement, les noms de Qualité ne peuvent entrer dans un processus ayant les propriétés de la dislocation ordinaire.

ne concerne que les noms de qualité et dont on peut à bon droit tirer des éclaircissements sur la structure syntaxique de ceux-ci.

5.2. La transformation de dislocation qualitative

Une fausse évidence a été dissipée : l'analogie intuitive entre deux processus de dislocation. Mais peut-être le doute devrait-il être plus radical : est-il certain qu'il y ait relation transformationnelle entre les membres des paires 5.2 - 5.4 et à supposer que cette relation soit avérée, est-il certain que son orientation soit celle que nous avons acceptée sans démonstration jusqu'à présent ?

Sans doute, si l'on admet une opération qui a pour point de départ les phrases de type (a) dans 5.2 - 5.4 et pour résultat les phrases de type (b), il s'agit bien d'une dislocation et elle est distincte de la dislocation ordinaire. Mais il convient d'établir d'abord qu'une opération en général doit être définie entre le type (a) et le type (b) et ensuite qu'elle joue bien de (a) vers (b) et non en sens inverse.

Sur le premier point, la discussion peut être assez rapide : en effet, examinons les couples formés par les phrases 5.2 - 5.4 que nous reprenons ici :

- 5.9. (a) cet imbécile de Jean a cassé la tasse
(b) Jean, cet imbécile, a cassé la tasse

- 5.10. (a) un crétin de gendarme m'a dressé une contravention
(b) un gendarme, le crétin, m'a dressé une contravention

- 5.11. (a) mon salaud de fils a raté son examen
(b) mon fils, le salaud, a raté son examen

Il est clair qu'il serait possible d'en construire une infinité, en combinant aux diverses unités lexicales, tous les noms entrant dans la liste des

noms qualitatifs. Il est clair aussi que chacun de ces couples est constitué de la manière suivante :

- il y a relation de paraphrases sémantique : le sens est strictement le même, jusque dans les détails de la nuance subjective ;
- les éléments lexicaux qui constituent l'énoncé sont strictement les mêmes et l'on peut passer d'une phrase du couple à l'autre par une opération de chaîne parfaitement définissable (et cela, quel que soit le point de départ adopté : passer des phrases (a) aux phrases (b) est formellement aussi facile que l'opération inverse).

En d'autres termes, on a entre les phrases (a) et les phrases (b) la relation d'équivalence qu'on associe classiquement aux parentés transformationnelles et, à partir du moment où l'on admet les transformations, il est hors de doute que les couples de ce type entrent d'emblée dans le domaine de ces opérations.

Le point qui reste alors à établir est la nature de la transformation ; en fait, en l'occurrence, ce problème ne fait qu'un avec celui que nous évoquions à l'instant ; si l'on admet une certaine relation R entre les phrases (a) et (b), elle reste vraie que l'on prenne (a) comme point de départ ou au contraire (b). Mais, évidemment, du point de vue des transformations, le choix n'est plus indifférent et il faut établir si ce sont les phrases (a) qui sont à la base des phrases (b) ou l'inverse : d'un point de vue descriptif, cela revient à établir si la transformation consiste à disloquer les phrases (a) - comme nous l'avons implicitement admis - ou à modifier les phrases (b) de façon à obtenir (a).

Dans le premier cas, la phrase (a) contient dès le départ le nom qualitatif comme élément du GN sujet et c'est la transformation qui l'en fait sortir. Dans le second cas, la phrase (b) est le point de départ : le nom qualita-



tif est extérieur au GN sujet et c'est une transformation qui s'adjoit à ce dernier. Dans le premier cas, la phrase (b) est structurée automatiquement par la transformation de dislocation et il n'y a pas à lui chercher d'analyse supplémentaire ; dans le second, la phrase (b) doit recevoir une analyse propre, antérieure à la transformation qui s'exerce sur elle, et indépendante de celle-ci.

Or cette analyse propre peut se faire de façon très naturelle : la physiologie extérieure des phrases (b) rappelle en effet à bien des égards un type de phrase bien connu, comparons :

5.12. mon mari, cet imbécile, a cassé la tasse

5.13. (a) mon mari, le président de la République, a cassé la tasse

(b) mon mari, un professeur, a cassé la tasse

(c) mon mari, qui malheureusement est maladroit, a cassé la tasse

Il serait très naturel d'analyser 5.12 comme 5.13 (d)-(c) à l'aide de la notion d'apposition : cet imbécile dans 5.12 serait une apposition un peu particulière, "qualitative", mais dont les propriétés d'ensemble seraient celles des appositions dans 5.13. Une des propriétés particulières des appositions qualitatives seraient précisément de subir une transformation (impossible pour les autres appositions), les insérant dans le déterminant du GN auquel elles se rapportent.

D'un point de vue syntaxique, cette opération n'a rien d'invraisemblable en soi ; on peut du reste lui trouver un analogue : il semble, en effet, que les adjectifs épithètes puissent provenir de relatives appositives extérieures au Déterminant, aussi bien que des relatives déterminatives ; or il est clair que, la relative une fois réduite, l'adjectif appartient toujours au système du déterminant¹ : autrement dit, à un moment quelconque,

1. Ainsi, un groupe comme les valeureux Athéniens peut recevoir deux interprétations suivant que l'adjectif est issu d'une relative déterminative ou appositive. Mais même dans le second cas, valeureux est un déterminant, bien que la relative dont il provient ne le soit pas.

soit avant la réduction des relatives, soit après, un élément extérieur au déterminant a dû y être inséré¹. Rien ne s'oppose à ce qu'une transformation de même nature ait lieu pour une apposition d'un type spécifié, et que sur la base d'un trait quelconque, on prévoie pour elle un résultat particulier : en l'occurrence une séquence N_1 de N_2 .

D'autre part, l'hypothèse d'une apposition acquiert une certaine vraisemblance si l'on observe le fait suivant : dans notre présentation descriptive, où nous parlions de "dislocation", nous avons pu noter une différence profonde entre la dislocation qualitative et la dislocation ordinaire. La seconde, en effet, implique l'anaphore, ce qui s'explique fort bien, si l'on admet qu'elle opère en extrayant un GN entier, dont il subsiste une trace pronominale à sa place initiale. Au contraire, la première peut ne pas impliquer l'anaphore : en d'autres termes, elle met en relation deux noms de statut plein et non pas un nom et son substitut pronominal ; on a donc (cf. 5.12) deux noms, dans une même phrase, qui désignent le même référent, qui sont fonctionnellement liés (l'un "se rapporte" à l'autre), sans que le verbe soit aucunement impliqué dans cette liaison. C'est là une situation très rare et elle semble précisément caractéristique de l'apposition (cf. 5.13). Ainsi, ce qui, dans les termes de la dislocation, paraissait une particularité non expliquée des noms qualitatifs, rentre dans une catégorie générale, bien connue, et relativement claire. Dans ces conditions, non seulement l'hypothèse de l'apposition n'a rien d'invraisemblable en elle-même, mais de plus, elle a un certain pouvoir d'explication, au moins pour une propriété fort importante des tours qualitatifs.

1. L'origine des relatives appositives est discutée ; il semble cependant qu'on ne mette pas en doute, quelles que soient par ailleurs les positions adoptées, leur extériorité par rapport au déterminant.

Or l'enjeu est important pour nos analyses : si cette hypothèse¹ est vraie, elle a pour conséquence :

1. que la place des noms de Qualité dans le déterminant est un fait de surface ; or nous avons émis des hypothèses concernant la base : celles-ci seront donc infirmées
2. les noms de nombre et les expressions de quantité en général ne peuvent être traités comme des appositions ; donc, d'un point de vue structural, il n'y aurait aucune analogie entre les expressions de quantité et les expressions qualitatives, ou s'il y a analogie, elle serait purement superficielle
3. techniquement, si les appositions qualitatives ne se distinguent des autres que par une caractéristique isolée (par exemple subir une transformation d'insertion dans le GN), il suffit pour représenter ce phénomène d'un trait classificateur quelconque ([+ Qualité] par exemple) qui serait assigné dans le lexique à certaines unités, il n'y aurait nul besoin d'un noeud Qualité. Autrement dit, le comportement des éléments du type idiot, imbécile, etc., serait un fait d'idiosyncrasie lexicale et non de structure.

Or, bien que nos hypothèses d'ensemble soient partiellement indépendantes les unes des autres, il est certain qu'une partie de leur valeur tient aux rapports d'analogie qu'elles permettent d'établir. Si ceux-ci se révèlent illusoires, il est en fait permis de soupçonner la validité du tout ; si en particulier le noeud Qualité n'a pas de réalité, le noeud Quantité perd

1. Soulignons que dans cette hypothèse, il est parfaitement possible que les phrases (b) soient elles-mêmes le résultat de transformations. C'est même la solution la plus probable ; il est en effet peu plausible que les appositions soient introduites dans la base elle-même. Au contraire, l'hypothèse opposée considère que, en ce qui concerne l'insertion des noms de Qualité, les phrases (a) ne sont pas le résultat de transformations, mais sont engendrées directement par la base. Bien que les deux hypothèses soient inverses concernant le rapport des phrases (a) aux phrases (b), elles ne sont pas symétriques : la seconde seule dit quelque chose de la base.

lui-même de sa vraisemblance, L'hypothèse de l'origine appositive doit donc être examinée avec soin : cela suppose qu'on compare avec plus de rigueur les propriétés des noms de qualité des appositions dans l'emploi qui les rapproche (incises du type 5.12 et 5.13).

5.2.1. Incises qualitatives et appositions

On admet généralement que les appositions nominales en incise sont la réduction de relatives attributives, les phrases 5.13 ont alors pour origine :

5.14. (a) mon mari, qui est le président de la République, a cassé la tasse

(b) mon mari, qui est un professeur, a cassé la tasse

Parallèlement, dans l'hypothèse considérée, 5.12 aura pour origine :

5.15. mon mari [qui est] cet imbécile, a cassé la tasse

Les relatives appositives ont été assez bien étudiées, tant dans la grammaire traditionnelle que dans des études plus récentes, et - bien que leur origine syntaxique pose encore des problèmes - on s'accorde à leur attribuer un certain nombre de propriétés caractéristiques ; il apparaît rapidement que les noms de Qualité en incise (type 5.12) ne les ont pas :

5.2.1.1. Du point de vue de la forme

5.2.1.1.1. E. Bach a montré pour l'anglais que les relatives appositives se distinguaient des déterminatives par la possibilité d'y insérer des adverbes de phrase du type apparently, really, etc.; le même phénomène est vrai en français : des adverbes comme apparemment, heureusement, en vérité, etc., qui portent sur toute une proposition ne peuvent être insérés dans les relatives que si elles sont appositives : il en va de

1. En réalité, une analyse plus fine amène à restreindre le nombre des adverbes propres aux appositives. Cf. A. Grésillon, 1974. Cela importe peu ici, où il ne s'agit pas de faire une liste exhaustive des adverbes en cause.

même pour les particules logiques : d'ailleurs, sans doute, cependant, etc. et les incises verbales modalisatrices : je crois, je suppose, j'espère, etc. Dans certaines limites, qui semblent liées plutôt à la performance (longueur des adverbes, lourdeur du groupe apposé, etc.), ces adverbes peuvent aussi apparaître dans les relatives appositives réduites :

5.16. X, malheureusement poète de peu de valeur, a composé de nombreuses oeuvres

5.17. Paris, apparemment une ville superbe, est pourtant invivable

5.18. le chat, curieusement le plus aimé des animaux, est le moins affectueux de tous

5.19. j'ai consulté le professeur X, votre frère, je crois

5.20. j'ai un autographe de Hugo, le général malheureusement, pas le poète

5.21. il y a un mammifère marin, la baleine bleue sans doute, qui est proche de l'extinction complète¹

Or une telle insertion est impossible avec les phrases du type 5.2.(b) - 5.4.(b).

5.22. (a) *Jean, cet imbécile, malheureusement, a cassé la tasse

(b) *un gendarme, le crétin sans doute, m'a dressé une contravention

(c) *mon fils, le salaud, je crois, a raté son examen

Ce fait est d'autant plus curieux que, sauf peut-être pour 5.22.(c), une interprétation sémantique serait très facile à imaginer : il s'agit alors bien d'une limitation purement syntaxique. Or, l'insertion des adverbes de phrase est un des critères syntaxiques principaux permettant de bien définir l'ensemble des relatives appositives : le fait que les noms de Qualité en incise ne présentent pas cette propriété est dans cette mesure extrêmement gênant pour qui les considère comme des appositions.

1. Une analyse plus fine montrerait que le rôle des adverbes ou incises n'est sémantiquement pas le même dans tous les exemples, suivant que l'apposition est définie ou indéfinie ; mais c'est que la valeur sémantique de l'apposition elle-même est différente dans les deux cas.

5.2.1.1.2. Les appositions (soit sous forme réduite, soit non réduites) sont possibles dans tous les types de phrases, notamment les subordonnées. Au contraire, les incises qualitatives sont limitées, semble-t-il, aux principales : du moins, elles semblent nettement moins acceptables dans les subordonnées déclaratives que dans les principales ou indépendantes et elles semblent encore moins acceptables dans les hypothétiques :

5.23. (a) = 5.12. Jean, l'imbécile, a cassé la tasse

(b) je me dis que Jean, l'imbécile a cassé la tasse

(c) si Jean, l'imbécile, casse la tasse, je la lui fais payer

Dans mon usage, la phrase 5.23.(b) serait moins acceptable que 5.23.(a) ; 5.23.(b) et 5.23.(c) est moins acceptable que 5.23.(b) ; ce caractère est encore accentué, si l'incise qualitative est très éloignée du nom auquel elle se rapporte, par exemple :

5.24. (a) je te dis que Jean a cassé la tasse, l'imbécile

(b) si Jean casse la tasse, l'imbécile, je la lui fais payer

Ces phrases seraient de fait exclues de mon usage. La même hiérarchie semble se retrouver pour toutes les incises qualitatives : pour mémoire, on peut en citer un autre exemple, mais l'épreuve pourrait être répétée pour tous les noms de Qualité :

5.25. (a) un gendarme m'a dressé une contravention, le salaud

(b) je vous dis qu'un gendarme m'a dressé une contravention,
le salaud¹.

5.25.(b) est moins bon que 5.25.(a).

Dans les phrases 5.23 - 5.24, il suffit que l'apposition soit un nom ordinaire pour qu'elles deviennent toutes également correctes ; dans les phrases 5.25, cela ne sera pas vrai, mais la raison en est toute différente : c'est que l'apposition ordinaire ne peut être séparée du nom auquel

1. L'impossibilité de *si un gendarme me dresse une contravention, le salaud, je ne paierai pas ne peut servir d'argument, dans la mesure où elle peut tenir au caractère générique de un gendarme après si : il est en effet régulier que les éléments sans référence précise (génériques) n'admettent pas d'apposition.

elle se rapporte (cf. point 5.2.1.1.4.)¹.

Il est vrai que ces échelles comparées d'acceptabilité demeurent incertaines, mais il y a plus significatif : les seules subordonnées dont les appositions ordinaires soient exclues, ce sont les relatives (déterminatives ou appositives) où celles-ci devraient se rapporter au relatif introducteur (qu'il soit sujet ou non) : en 5.26, les phrases (a)-(c) sont correctes, alors que, converties en relatives en (d)-(f), elles sont impossibles

- 5.26. (a) Jean, {ton frère,}
 {un voisin,} ne peut pas venir demain
- (b) j'ai vu Jean, {ton frère}
 {un voisin}
- (c) j'ai écrit à Jean, {ton frère}
 {un voisin}
- (d) *j'ai vu Jean qui, {ton frère,} ne peut pas venir demain
 {un voisin,}
- (e) *Jean, que, {ton frère,} j'ai vu, ne peut pas venir demain
 {un voisin,}
- (f) *Jean, à qui, {ton frère,} j'ai écrit, ne peut pas venir
 {un voisin,} demain

Or de tels contextes sont justement des types de subordonnées où les incises qualitatives sont admises, du moins quand elles se rapportent au relatif sujet².

- 5.27. (a) Jean ne peut pas venir demain, l'imbécile
- (b) *j'ai vu Jean, l'imbécile
- (c) j'ai vu Jean qui ne peut pas venir demain, l'imbécile
- (d) j'ai vu Jean qui, l'imbécile, ne peut pas venir demain

1. Ces différences d'acceptabilité s'expliquent : 1. si l'on admet qu'il y a "dislocation" des noms de qualité, et 2. si l'on adopte les hypothèses de J. Emonds (1970 ; à paraître) sur la préservation des structures dans les subordonnées (cf., pour un résumé, N. Ruwet, 1972, p. 20 sq). Nous n'entrons pas dans le détail de la discussion qui est compliquée par les différences de traitement entre les divers types de subordonnées.

2. Il faut corriger sur ce point la présentation des données que j'avais moi-même dressée dans une étude antérieure, J.C. Milner, 1973. Pour les relatifs non-sujets, cf. Infra p. 289 sq.

La comparaison de (a), (b) et (c) montre à l'évidence que dans cette dernière phrase, l'incise ne peut être justifiée que par sa relation au relatif sujet. Elle s'oppose donc diamétralement - compte non tenu, bien évidemment, de la place des incises¹ - à la phrase incorrecte 5.26 (d).

5.2.1.1.3. L'apposition ordinaire, réduite ou non, peut se rapporter à des noms en toute fonction : sujet, complément direct ou prépositionnel.

L'incise qualitative, au contraire, ne peut se rapporter qu'au sujet.

5.2.1.1.4. L'apposition ordinaire, réduite ou non, est contiguë à son antécédent : on n'a pas, à partir des phrases 5.13, les phrases 5.28 :

- 5.28. (a) *mon mari a cassé la tasse, le président de la République
 (b) *mon mari a cassé la tasse, un professeur
 (c) *mon mari a cassé la tasse, qui malheureusement est maladroit

Au contraire, on sait que les incises qualitatives peuvent apparaître en tous les points de l'énoncé², sauf en tête.

5.2.1.1.5. Si les appositions proviennent de relatives, elles y sont toujours à l'origine en position d'attribut nominal suivant la Copule. De fait, l'article sur les appositions réduites est proche de ce qu'il est

1. La phrase 5.27 (c) est plus naturelle que 5.27 (d) ; cela n'est pas toujours vrai : si le groupe verbal est suffisamment lourd, on aura plutôt : j'ai vu Jean qui, l'imbécile, m'a soutenu mordicus qu'il ne pourrait pas se libérer demain ; cf. d'autres exemples infra p. 289. C'est là semble-t-il un fait de performance.

2. Plus précisément à toutes les limites des constituants principaux de la phrase ; soit : la limite GN-GV ; la limite V - GN objet, la limite GN objet - GN complément circonstanciel, la finale absolue de la phrase. Ce phénomène rappelle beaucoup le déplacement de l'indicateur de totalité (tous ou cha-
cun). Cf. infra, p. 224.

sur l'attribut : il est supprimé généralement ou est l'indéfini un : comparer par exemple : X, professeur de latin et X est professeur de latin ; X est un excellent professeur et X, un excellent professeur. Sans doute, l'article indéfini est plus généralement supprimé sur l'apposition réduite que sur l'attribut, mais ce point ne nous intéresse pas ici. D'autre part, l'article défini le apparaît sur l'apposition exactement dans les mêmes conditions que pour l'attribut : lorsqu'il s'agit de conférer à un individu une propriété dont il est le seul titulaire ; cf. par exemple, X, le président de la République et X est le président de la République ; X, le plus courageux des hommes et X est le plus courageux des hommes. Cf. aussi les appositions où l'on identifie un individu : Michel-Ange, le peintre bien, et le couple question réponse : Qui est ce Michel-Ange dont parlez ? - C'est le peintre bien connu. Même chose pour le démonstratif : X, ce poète que vous admirez, et X est ce poète que vous admirez.

Les conditions d'emploi des articles sur les appositions ordinaires sont ainsi assez claires et les grammaires les exposent sans difficulté (cf. par exemple, parmi bien d'autres, Martinon, 1927, p. 44). Or, il est remarquable que les incises qualitatives ne se comportent pas de la façon indiquée :

1. Elles exigent un article, alors que les appositions ordinaires n'en exigent pas : on n'a pas

- 5.29. (a) *mon mari, imbécile, a cassé la tasse
 (b) *un gendarme, crétin, m'a dressé une contravention
 (c) *mon fils, salaud, a raté son examen

Notons que l'incise qualitative peut être même très longue sans que la suppression de l'article devienne possible :

- 5.30. (a) *un gendarme, crétin de la plus belle eau, m'a dressé une contravention
 (b) *mon fils, beau salaud, a raté son examen

Or, s'il est vrai que les appositions courtes semblent mal admettre la suppression de l'article, elles l'admettent de plus en plus facilement à

mesure qu'elles s'alourdissent : X, professeur, arrive demain est moins bon que X, un professeur, arrive demain ; mais X, professeur de très grande valeur, etc., est meilleur que X, un professeur de très grande valeur, etc.

2. Parmi ces articles, les incises qualitatives admettent plus généralement ceux qui sont plus rares pour les appositions ordinaires ; à savoir le défini et le démonstratif. L'indéfini au contraire n'y est pas usuel (mais cf. plus bas p. 217) ; ainsi X, l'imbécile, a cassé la tasse et X, cet imbécile, a cassé la tasse sont meilleurs que X, un imbécile, a cassé la tasse.

3. Enfin, elles les admettent avec un sens qui n'est pas celui qui est prévu pour les appositions ordinaires :

- 5.31. (a) mon mari, cet imbécile, a cassé la tasse
 (b) un gendarme m'a dressé une contravention, le crétin
 (c) mon fils a raté son examen, le salaud

Le démonstratif et le défini n'introduisent pas du tout une propriété caractérisant de manière unique l'individu considéré ; dans l'univers du discours, les sujets des phrases 5.31 ne sont pas les seuls à qui convienne la qualification choisie et celle-ci ne constitue pas leur identification ; du reste, ce fait n'est pas inconnu et l'on parle parfois à ce propos d'emploi "affectif" (et non "définissant") de l'article défini. Autrement dit le même article le n'a pas la même fonction pour l'apposition et l'incise qualitative, la ressemblance extérieure dissimule donc une différence importante.

5.2.1.2. Du point de vue du sens :

On a noté depuis longtemps que l'apposition, réduite ou non, représente une assertion indépendante de l'assertion contenue dans l'énoncé principal : plus précisément, cela signifie que l'énoncé principal peut être faux, sans que l'apposition le soit et vice versa. Par exemple, dans l'énoncé suivant :

- 5.32. j'ai rêvé hier que Jean - qui est mon meilleur ami - m'a téléphoné

L'énoncé Jean m'a téléphoné est situé dans l'imaginaire, mais ceci n'entraîne pas, évidemment, que la relative appositive (Jean est mon meilleur ami) le soit aussi : au contraire, l'interprétation normale est qu'elle introduit un renseignement parfaitement réel sur Jean¹.

Du reste, c'est précisément parce que la relative appositive (comme l'apposition réduite) a une valeur de vérité indépendante de l'énoncé principal, qu'elle peut entrer avec celui-ci dans une relation logique : il arrive parfois que l'apposition soit simplement "juxtaposée" à l'énoncé principal (c'est peut-être le cas de 5.32 où il se peut que le contenu de l'énoncé principal et de l'appositive soient sans rapport²); mais le plus souvent l'apposition lui est liée : comme une explication (on peut alors paraphraser par car), comme une adversative (on peut alors paraphraser par mais), comme une concession, etc.. Tout ceci peut être aisément vérifié sur les exemples d'apposition ci-dessus.

Or, ces caractères ne sont pas vrais pour les incises qualitatives :

1. L'assertion qu'elles contiennent n'est pas indépendante de l'assertion contenue dans l'énoncé principal.
2. Il y a bien relation logique d'explication entre les deux assertions, mais ce n'est pas l'incise qualitative qui explique l'énoncé principal, c'est au contraire l'énoncé principal qui explique l'incise : soit l'inverse de ce qu'on constate pour les appositions.

Nous avons déjà noté, en effet, que l'incise qualitative, bien qu'accompagnée de l'article défini ou du démonstratif, n'introduit pas une caractéristique exclusive de l'individu considéré ; il faut ajouter qu'elle n'introduit

1. L'exemple est adapté de E. Bach, 1968, où il est attribué à J.B. Ross. Mais la littérature abonde d'exemples semblables.

2. Le cas extrême de cette juxtaposition est précisément la parenthèse, qui le plus souvent n'a même plus de relation syntaxiquement définissable avec l'énoncé principal.

duit même pas une qualification permanente : dans les phrases 5.2 - 5.4, non seulement les sujets se sont pas dans l'univers du discours les seuls pour qui vaille l'appellation choisie, mais encore il n'est pas du tout nécessaire qu'ils la méritent en toute occasion. C'est là une nouvelle différence avec les appositions ordinaires : soit en effet des appositions indéfinies :

5.33. = 5.13.(b) mon mari, un professeur, a cassé la tasse

5.34. Victor Hugo, poète de génie, a composé la Légende des siècles

5.35. j'ai lu hier un roman policier, un genre de livre bien ennuyeux

5.36. mon fils a les oreillons, maladie bénigne mais douloureuse

Puisqu'elles sont indéfinies, elles n'identifient pas de manière unique l'élément qu'elles qualifient ; elles établissent son appartenance à un ensemble dont il n'est pas le seul élément, dans l'univers de discours considéré. En revanche, cette appartenance est considérée comme permanente et ne dépend pas de la vérité de l'énoncé principal¹.

Au contraire, dans les incises qualitatives, la qualification choisie ne vaut que sur la base de l'énoncé principal : dans 5.2.(b), imbécile n'est vrai de Jean, que sur la base de "Jean a cassé la tasse", dans 5.3.(b), crétin n'est vrai de gendarme que sur la base de "le gendarme m'a dressé une contravention". La qualification ne sera attribuée que dans les circonstances décrites par l'énoncé principal. Cela est si vrai qu'on ne peut pas avoir de relation adversative entre l'incise qualitative et l'énoncé principal, comme cela est possible avec l'apposition ordinaire : opposer :

5.37. (a) mon fils, un brillant élève, a pourtant raté son examen
(b) mon fils, l'imbécile, a pourtant réussi son examen.

1. Ce caractère explique du reste que les épithètes dérivées d'apposition soient facilement des épithètes de nature : cf. les rusés Chinois sont tombés dans le panneau, où rusé 1. ne détermine pas une classe de Chinois, mais convient à tout l'ensemble ; 2. n'est pas attribué à l'ensemble sur la base de la circonstance particulière narrée dans l'énoncé (puisque celle-ci conduirait plutôt à ne pas leur attribuer la propriété).

Dans 5.37 (a), l'assertion représentée par l'apposition, étant indépendante de l'énoncé principal, peut être vraie en même temps que celui-ci bien qu'elle lui soit contraire (dans l'univers de discours considéré). Dans 5.37 (b), l'assertion présentée par l'incise ne peut être rapportée au sujet que sur la base de l'énoncé principal : ici les deux assertions divergentes ne peuvent subsister ensemble. On notera que si l'on retire l'expression explicite de la relation adversative, on obtient une phrase correcte, mais qui ne peut être interprétée que de deux façons : soit comme ironique, soit dans une situation où réussir son examen serait une sottise ; dans les deux cas, on en revient à la relation attendue où la principale explique et justifie l'incise :

5.38. mon fils, l'imbécile, a réussi son examen¹

Il y a donc bien une relation logique entre l'incise qualitative et l'énoncé principal, mais elle n'est pas du tout ce qu'on a décrit pour les appositions : d'une part, elle est d'un type unique, alors que les appositions en admettaient de plusieurs types : seule la relation d'explication (causale) est possible ; l'adversative, la concession, l'hypothèse, tout cela est exclu. D'autre part la relation causale fonctionne à l'inverse des appositions : pour ces dernières, quand il y a relation de cause, c'est l'apposition qui explique l'énoncé principal (il y a en effet antériorité logique de celle-là par rapport à celui-ci) ; mais ici c'est l'énoncé principal qui explique l'incise.

Bien loin donc que l'on retrouve l'interprétation qu'on attendait si les incises étaient des appositions, on en a exactement l'inverse.

Cela est important : en effet, la nature sémantique des appositions est, parmi leurs caractères distinctifs, au moins aussi significative que leur comportement syntaxique. C'est donc sur un point essentiel, une fois encore, qu'une divergence apparaît entre les deux groupes.

1. Nous ne tenons pas compte évidemment du cas où l'imbécile serait la désignation unique de l'individu considéré. Il s'agit alors de l'emploi d'un Nom de Qualité comme un nom ordinaire en apposition, ce qui n'a rien d'exceptionnel, mais ne peut rien nous apprendre. Dès lors, il apparaît que Jean, l'imbécile (l'idiot, le crétin, etc.) est venu hier est structuralement ambigu. Suivant une interprétation, l'imbécile est un nom ordinaire identifiant de façon unique le sujet, comme il est normal pour une apposition comportant l'article le ; suivant l'autre interprétation, l'imbécile est un nom de Qualité et l'article le a sa valeur "affective" et non définissante. C'est en fait la même ambiguïté que l'on avait notée pour la phrase l'imbécile m'a téléphoné hier. Cf. E. Bach *ibid.*, qui propose du reste une interprétation toute différente de ces phénomènes.

5.2.1.3. Une confirmation a contrario :

5.2.1.3.1. Première épreuve :

On pourrait imaginer un argument destiné à atténuer la portée de toutes les divergences notées plus haut : en effet, personne ne niera que, de toute manière, les incises qualitatives ont des particularités sémantiques uniques ; or, il n'est pas rare que des particularités sémantiques motivent un comportement syntaxique original ; dans ces conditions, il serait pensable que les incises qualitatives appartiennent bien à l'ensemble des appositions, mais y constituent un sous-ensemble bien spécifié par des emplois propres ; ceux-ci seraient alors définis sur un trait sémantique qui modifierait l'apposition, mais n'en changerait pas la nature. Toutes les divergences relevées ne témoigneraient alors que de la particularité sémantique et n'aurait pas à être rapportées à des différences de structure syntaxique..

Une contre-épreuve intéressante est alors d'examiner le comportement d'un élément sémantiquement très proche des noms de Qualité, mais n'appartenant pas à leur groupe syntaxique¹ : par exemple, l'adjectif stupide, pratiquement synonyme d'imbécile, ou crétin. S'il apparaît que stupide, tout en n'appartenant pas à la classe des noms de Qualité, se comporte néanmoins de la même façon, lorsqu'il est en apposition, on aura la preuve que le comportement a bien une base sémantique ; sinon, l'argument présenté plus haut perd de sa vraisemblance : le trait sémantique en tout état de cause, ne suffisant pas à justifier les divergences.

Soit l'énoncé :

5.39. le ministre, stupide comme toujours, n'avait pas compris le problème

1. Que stupide ne soit pas un Nom de Qualité est suffisamment prouvé par l'impossibilité de ce stupide de Jean. On admet que l'apposition, étant un emploi commun aux Noms et aux Adjectifs, permet de négliger la différence catégorielle.

Manifestement l'origine de l'incise est une relative appositive

5.40. le ministre, qui était stupide, comme toujours, n'avait pas compris le problème

Il y a d'autre part une parenté sémantique évidente entre l'incise de 5.39 et celle de 5.41 :

5.41. le ministre, l'imbécile, n'avait pas compris le problème

Le fait que stupide soit accompagné d'un modificateur (comme toujours) ne doit pas gêner la comparaison : cette circonstance ne fait ici que rendre la réduction de la relative possible, puisqu'il semble qu'elle requiert un groupe adjectif suffisamment lourd (Jean, stupide, etc., semble peu acceptable). Les conditions de l'épreuve sont donc remplies.

Or il apparaît tout de suite que stupide a les propriétés de l'apposition ordinaire (hormis évidemment celles qui sont liées à la nature nominale de l'élément apposé) et non celles de l'incise qualitative :

a. du point de vue de la forme

- stupide admet les adverbes de phrase comme malheureusement :

5.42. le ministre, malheureusement stupide, comme toujours, n'avait pas compris le problème

- stupide ne peut être détaché de son nom principal ; on n'a pas :

5.43. * le ministre n'avait pas compris le problème, stupide comme toujours

Les appositions nominales avaient encore deux caractéristiques : l'une concernait l'article et n'entre pas en ligne de compte ; l'autre concernait leurs conditions d'emploi suivant le type de proposition : elles peuvent apparaître dans toutes les structures, subordonnées ou principales ; au contraire, le nom qualificatif est moins facilement détaché du substantif dans les subordonnées que dans les principales, et moins facilement dans certains types de subordonnées que dans d'autres.

De ce point de vue encore, stupide se comporte comme les appositives ordinaires et non comme une incise de qualité : les phrases 5.44 sont, toutes, aussi grammaticales que la phrase 5.39 :

5.44. (a) je vous dis que le ministre, stupide comme toujours,
n'avait pas compris le problème

(b) si le ministre, stupide comme toujours, ne comprend pas
le problème, je le lui expliquerai

(c) je connais quelqu'un qui, généralement stupide, a pourtant
compris le problème

En résumé, sur quatre critères permettant de séparer les incises qualitatives des appositions, l'un est neutralisé et trois rangent, sans ambiguïté, stupide du côté des appositions ordinaires et non pas des incises qualitatives.

b. du point de vue du sens

l'incise stupide a toutes les propriétés des appositions indéfinies ;

- elle attribue une qualité au sujet qui sans l'identifier de manière unique, lui est cependant permanente : la stupidité du ministre n'est pas liée à la circonstance narrée ;

- dans la phrase 5.39, on peut établir un lien causal entre l'incise et l'énoncé, de telle sorte que c'est l'incise qui explique l'énoncé : la stupidité du ministre est indépendante de l'événement narré dans l'énoncé principal, elle lui est logiquement antérieure, elle l'explique ;

- sur le modèle de 5.39, on peut construire d'autres phrases comportant d'autres relations logiques : notamment, on peut introduire une contrariété entre l'incise et l'énoncé.

5.45. Jean, généralement stupide, a pourtant réussi son examen

Quoique divergentes, contraires, les deux assertions contenues dans 5.45 peuvent être maintenues simultanément.

En résumé, l'épreuve définie au départ donne un résultat clair : un adjectif sémantiquement proche d'une série de noms de qualité, se comporte comme les appositions ordinaires lorsqu'il est dans une structure appositive ; donc les divergences entre les incises qualitatives et les appositions ordinaires n'ont pas une base seulement sémantique.

5.2.1.3.2. Deuxième épreuve :

Les noms de qualité peuvent être employés en partie comme des noms ordinaires. Notamment, ils peuvent être employés comme des attributs ; c'est même là la raison fondamentale qui conduit à les définir comme des noms¹. Dans ces conditions, si rien ne s'oppose à ce qu'ils fassent partie d'une phrase GN est un N en position d'attribut, rien ne doit s'opposer à ce que cette phrase soit elle-même enchâssée en position de relative appositive, et que le cas échéant, cette relative soit réduite.

Autrement dit, étant donné la possibilité de la phrase du type Jean est un imbécile, il doit y avoir des phrases où imbécile et les noms analogues est bien en apposition : comment se comportent-ils dans ce cas ? Si, d'aventure, on peut montrer que les noms de Qualité ne se comportent jamais comme des noms ordinaires, alors l'hypothèse qui dérive les incises qualitatives des appositions retrouve de la vraisemblance, ou du moins les arguments avancés contre elle perdent de leur force : en effet, il sera toujours possible de rapporter les traits qui séparent les incises qualitatives des appositions aux particularités irréductibles des Noms de Qualité, sans qu'il faille poser une structure syntaxique radicalement différente.

Soit une phrase où un nom de Qualité est contenu comme attribut dans une relation appositive :

5.46. Jean, qui est un imbécile, a cassé la tasse

1. Cf. la discussion de P. Imbs, 1951, p. 156 sqq.

N.B.: Il est possible de remplacer imbécile par tous les noms de Qualité : crétin, idiot, cruche, salaud, etc. ; il ne s'agit donc pas d'une particularité du nom choisi.

Une première observation, c'est que la relative se comporte comme une apposition ordinaire : à ce niveau de dérivation, les caractères sémantiques et syntaxiques si particuliers du nom de Qualité n'affectent en rien le comportement de la phrase :

1. La relative admet les adverbes de phrase :

5.47. Jean, qui malheureusement est un imbécile, a cassé la tasse
- la relative peut se rapporter à toutes les fonctions en dehors de celle de sujet :

5.48. (a) objet direct : je ne connais que Jean, qui est un imbécile
(b) complément prépositionnel : je n'ai pu m'adresser qu'à
Jean, qui est un imbécile

- la relative ne peut être détachée de son antécédent :

5.49. * Jean a cassé la tasse, qui est un imbécile

2. Du point de vue du sens, la relative attribue à Jean une qualité permanente, qui n'est pas liée aux circonstances narrées par l'énoncé principal.

3. La valeur de vérité de la relative est indépendante de celle de l'énoncé principal ; en 5.38, leur relation peut s'interpréter comme une explication, de telle façon que la relative explique l'énoncé principal comme il est régulier pour les appositives ; on pourrait imaginer une relation d'opposition :

5.50. (a) Jean, qui pourtant est un imbécile, n'a pas cassé la tasse
(b) Jean, qui est un imbécile, n'a pourtant pas cassé la tasse

En tout état de cause, donc, la relative appositive n'a ici aucun caractère particulier. Mais procédons à sa réduction : l'opération est possible,

d'où :

5.51. Jean, un imbécile, a cassé la tasse

Le fait remarquable, c'est qu'on n'obtient pas (et l'on ne peut pas obtenir à partir de 5.42) ce qui caractérisait les incises qualitatives : l'article défini ou le démonstratif ; on obtient bien, comme il est normal avec les appositions, l'article indéfini. Si l'on veut l'article défini, il faut partir de :

5.52. Jean, qui est l'imbécile, a cassé la tasse

Mais il faut noter que l'article défini a ici un sens définissant : il s'agit d'une situation où Jean est le seul à qui convienne - et cela de façon permanente - le nom choisi, or ce n'est pas du tout le sens de l'article défini dans les phrases de types 5.2 - 5.4. Si l'on réduit 5.52, on obtient à la limite :

5.53. Jean, l'imbécile, a cassé la tasse

5.53 est superficiellement identique aux phrases 5.2 - 5.4, mais l'interprétation n'est pas la même (cf. sur un point analogue, mais avec des analyses très différentes, E. Bach, "Nouns and Noun phrases") : l'imbécile, ici, identifie le sujet de manière univoque, car il faut supposer que Jean est le seul à qui convienne ce nom dans l'univers du discours.

Et l'on peut reprendre de même tous les critères :

- l'adverbe de phrase :

5.54. Jean, un imbécile d'ailleurs, a cassé la tasse

- les fonctions :

5.55. (a) objet : je ne connais que Jean, un imbécile

(b) complément prépositionnel : je n'ai pu m'adresser qu'à Jean,
un imbécile

- la contiguïté :

5.56. *Jean a cassé la tasse, un imbécile

- la contradiction :

5.57 (a) Jean, un imbécile pourtant, n'a pas cassé la tasse

(b) Jean, un imbécile, n'a pourtant pas cassé la tasse

- la relation aux pronoms relatifs : on opposera à 5.27(d) qui est correct, l'incorrect 5.58.(b)

5.58. (a) j'ai vu Jean, qui ne peut pas venir demain

(b) * j'ai vu Jean, qui, un imbécile, ne peut pas venir demain

Pour l'apposition définie, l'imbécile, la même démonstration peut être menée, avec quelques modifications et en tenant compte du caractère artificiel de l'emploi. Soit donc 5.53 ; supposons de plus que dans l'univers considéré, il y ait plusieurs individus nommés Jean, dont l'un est distingué de tous les autres en ceci qu'il est dit l'imbécile, on peut avoir :

5.59. c'est Jean - l'imbécile { je crois
 { apparemment
 { vraisemblablement } et pas un autre -
qui a cassé la tasse

Si l'imbécile se rapporte à autre chose qu'au sujet, l'ambiguïté de 5.52 cesse ; seule l'apposition est possible :

5.60. (a) j'ai rencontré Jean, l'imbécile

(b) je me suis adressé à Jean, l'imbécile

Inversement, si l'imbécile est déplacé et cesse d'être contigu au sujet, l'ambiguïté cesse, mais en faveur de l'interprétation qualitative. De même si l'imbécile se rapporte à un relatif comme en 5.27 (d).

Enfin, une apposition définie a une valeur identificatoire ; elle n'entretient pas de relation logique, explicative, ou adversative, avec la proposition d'ensemble. De ce fait, le dernier critère n'est pas valide ou plutôt ne peut pas être défini.

La conclusion s'impose : lorsque les noms de Qualité proviennent de relatives appositives réduites (= quand ils sont des appositions nominales), ils ne divergent en rien des appositions ordinaires. Donc, inversement, quand, en incises qualitatives, leur comportement diverge, c'est qu'ils ne proviennent pas d'appositives.

5.2.2. La structure des Noms de Qualité à la lumière de la dislocation exclamative

Jusqu'à présent, nous avons proposé des arguments négatifs ; la conclusion peut en être résumée comme suit : il est très peu probable que les noms de Qualité proviennent d'une apposition, que donc les phrases 5.2-5.4.(a) aient pour source les phrases 5.2-5.4.(b). Mais, bien évidemment, cette conclusion a également une version positive : étant admis en effet que le type (a) et le type (b) sont en relation transformationnelle, il n'y avait, nous le savons, que deux relations possibles et rejeter l'une d'entre elles revient à affirmer l'autre. Autrement dit, nous relient les deux types de phrase par une extraction ou dislocation, ayant pour source les phrases (a) et pour résultat les phrases (b).

Une nouvelle voie d'investigation se propose alors : examiner le processus d'extraction pour lui-même ; s'agit-il d'une procédure ad hoc ou permet-elle d'exprimer des généralisations ? Plus précisément : permet-elle de replacer les phénomènes considérés dans une classe ? De ce point de vue, deux questions se posent :

- quelles sont les propriétés du processus reliant les types (a) et (b) ?
- se retrouvent-elles d'ailleurs ?

Mais si nous répondons à cette deuxième question, nous résolvons du même coup un problème supplémentaire : l'analyse des Noms de Qualité.

On se souvient en effet que la définition de la relation transformationnelle n'était pas pour nous un but en soi. Dès le départ, en fait, il s'agissait de trouver des indices sur la structure à partir des transformations. Si à présent nous posons non seulement l'existence d'un processus syntaxique déterminé, doué de propriétés spécifiques, mais celle d'une classe d'éléments, en dehors des Noms de Qualité, qui subissent ce processus, nous sommes en droit de conclure que la même structure est en cause

et qu'on peut éclairer l'analyse des Noms de Qualité par ces éléments nouveaux.

5.2.2.1. La dislocation qualitative

Soit donc pour relier les types (a) et (b) un processus syntaxique T que nous décrirons informellement de la façon suivante :

1. une extraction : le Nom de Qualité est extrait de sa position pré-nominale et il est attaché directement au noeud Phrase (ou S) à droite du GN (ou N") ;
2. une règle de nature non définie qui doit décrire la mobilité de l'élément extrait ; nous dirons qu'elle attache le nom extrait à droite de l'un des éléments post-nominaux (Aux ou V ou Compléments).

Nous distinguons ainsi entre deux aspects des phénomènes ; le premier est de type transformationnel classique ; le second en revanche, ne peut être intégré dans les types de règles en usage jusqu'à présent¹.

Il est possible que la distinction soit artificielle et qu'un seul processus soit en fait en cause, mais dans le cadre informel qui est le nôtre, nous adoptons la présentation la plus claire.

On remarquera que la dislocation qualitative n'est autre que le processus T pris dans son ensemble, c'est-à-dire la séquence de la transformation

1. Ce qui est en cause, c'est que sur la base d'une description structurale unique, la règle ne produit pas un résultat unique, mais multiple (une conjonction de structures). De ce fait, on ne peut plus définir la règle comme une transformation classique.

On remarquera que seule la description du résultat fait problème. Cela posé, on peut toujours définir le domaine du processus T par le prédicat "Analysable-en". Autrement dit, tous les arguments du type "les éléments qui subissent le processus T sont tous analysables de la même façon" demeurent valides, si nous admettons que les processus syntaxiques sont définis en compréhension sur le prédicat "Analysable-en" et non en extension. Il n'est donc pas nécessaire de définir strictement le processus T en tant qu'opération pour en tirer des conclusions sur la structure des Noms de Qualité.

d'extraction et de la règle non définie de déplacement.

L'extraction peut être décrite ainsi :

$$W \left[\begin{array}{c} X - \text{Nom de Qualité} - N' \\ N'' \end{array} \right] Z \implies \text{Facultatif}$$

$$W \left[\begin{array}{c} X - \emptyset \\ N'' \end{array} \right] \text{Nom de Qualité} - Z$$

Remarques :

1. La transformation n'a pas lieu si le N est complément d'un autre N ; on n'a pas à partir de la soeur de cet idiot de Jean a cassé la tasse, la dislocation *la soeur de Jean, cet idiot, a cassé la tasse¹. Dans la formulation présente de la règle, rien n'empêcherait ce résultat, puisque la variable X dans N'' peut contenir tous les enchâssements imaginables. Pour éviter cela, il conviendra de préciser l'analyse structurale de départ, par exemple en précisant - si l'on admet cette hypothèse - que le Nom de Qualité fait partie du déterminant ou (Spec, N') et que le point d'application de l'extraction est le (Spec, N') et non l'ensemble du N''.
soit :

$$W \left[\begin{array}{c} \left[\begin{array}{c} X - \text{Nom de qualité} - Y \\ (\text{Spec}, N') \end{array} \right] N \end{array} \right] Z \implies$$

$$W \left[\begin{array}{c} \left[\begin{array}{c} X - \emptyset - Y \\ (\text{Spec}, N') \end{array} \right] N \end{array} \right] \text{Nom de Qualité} Z$$

2. La transformation semble limitée au N'' sujet ; on n'a pas :

5.61. (a) *tu connais Jean, l'imbécile

(b) *tu risques de blesser Jean, l'imbécile

(c) *tu vas te promener avec Jean, l'imbécile

(d) *la tasse a été cassée par Jean, l'imbécile

1. On remarquera que cette phrase est possible si idiot est interprété comme un nom ordinaire en apposition.

De même, il n'y a pas ambiguïté dans les phrases suivantes :

- 5.62. (a) le gendarme a giflé Jean, l'imbécile
 (b) mon fils s'est battu avec Jean, l'imbécile
 (c) mon fils a été battu par Jean, l'imbécile

Dans ces trois phrases, l'incise se rapporte au sujet. Si la transformation était possible pour toutes les positions du GN, il devrait à chaque fois y avoir ambiguïté, imbécile pouvant aussi être rapporté à Jean.

Dans ces conditions, il faudrait spécifier l'analyse donnée dans la transformation en :

$$W \left[\begin{array}{c} \left[\begin{array}{c} X - \text{Nom de qualité} - Y \end{array} \right] N \end{array} \right] V Z$$

N" (Spec, N')

On notera qu'il s'agit du sujet de surface (cf. 5.61.(d))¹

3. La limitation cesse de jouer si le nom est pronominalisé : opposer aux phrases incorrectes 5.61.(a)-(d), les phrases correspondantes :

- 5.63. (a) tu le connais, l'imbécile
 (b) tu risques de le blesser, l'imbécile
 (c) tu vas te promener avec lui, l'imbécile
 (d) la tasse a été cassée par lui, l'imbécile

Toutes ces phrases sont correctes².

De même, aux phrases 5.62 non ambiguës, on peut opposer les phrases correspondantes :

- 5.64. (a) le gendarme l'a giflé, l'imbécile
 (b) mon fils s'est battu avec lui, l'imbécile
 (c) mon fils a été battu par lui, l'imbécile

Toutes ces phrases sont structurellement ambiguës : l'incise peut aussi

1. Autrement dit, la transformation est postérieure au passif.

bien se rapporter au sujet qu'au pronom¹.

4. L'élément extrait ne peut apparaître qu'à droite du N" ; en particulier, il ne peut être en tête de phrase (à la différence de la dislocation ordinaire) ; on n'a pas :

5.65. * l'imbécile, Jean a cassé la tasse

Ici encore, la contrainte cesse s'il s'agit d'un pronom ; opposer à 5.65 :

5.66. l'imbécile, il a cassé la tasse

Autrement dit, dans ce cas, on pourrait formuler la première partie du processus T comme une extraction et un attachement à gauche du GN et attribuer toutes les positions à droite du GN à la deuxième partie du processus (déplacement), qui serait rendue obligatoire pour le nom. Nous reviendrons dans la suite sur cette asymétrie supplémentaire entre nom et pronom.

5. Ces asymétries entre le pronom et le nom sont très remarquables et posent des problèmes importants. Nous ne les aborderons pas en détail ; nous ne chercherons pas non plus à donner de la transformation une représentation qui intègre le phénomène ; il s'agira pour nous d'une caractéristique empirique du processus T, que nous nous contentons d'enregistrer. Ce qui nous importe, c'est qu'aux propriétés déjà connues de la dislocation qualitative s'en ajoute ainsi une nouvelle : sa sensibilité à l'opposition nom/pronom ; autant que les autres cette propriété pourra servir d'élément de comparaison.

5.2.2.2. Rapprochements syntaxiques

Telle que nous l'avons définie, la dislocation qualitative a un certain nombre de propriétés qui en distinguent le produit de toute espèce d'aposition :

1. Il est certain que l'interprétation la plus naturelle est toujours de rapporter l'incise au sujet, mais un instant de réflexion suffit dans la plupart des cas à faire apparaître l'autre interprétation - ce qui était impossible dans les phrases 5.49. Il est du reste vraisemblable que d'autres exemples plus clairs pourraient être trouvés.

1. l'élément extrait peut apparaître à des places différentes à l'intérieur de la phrase ;
2. l'extraction ne peut affecter que le sujet (de surface) de la phrase et non un complément d'objet ;
3. l'élément extrait ne peut apparaître en tête de phrase (seule place exclue) ;
4. les propriétés (2) et (3) sont affectées par la nature pronominale de l'élément auquel se rapporte le Nom de Qualité disloqué : dans ce cas, les limitations définies sont supprimées ;
4. l'élément extrait peut "se rapporter" à un relatif

Or ces propriétés ne sont pas isolées et peuvent être constatées pour d'autres processus d'extraction ; ainsi, l'on sait que l'indicateur de totalité peut être extrait de sa position initiale :

- 5.67. (a) tous mes amis m'ont fait un cadeau hier
 (b) mes amis m'ont tous fait un cadeau hier
 (c) mes amis m'ont fait tous un cadeau hier

et même, quoique moins facilement :

- (d) mes amis m'ont fait un cadeau tous hier
 (e) mes amis, tous, m'ont fait un cadeau hier

Mais (f) semble difficilement admissible :

- (f) mes amis m'ont fait un cadeau hier, tous

Il s'agit là d'un processus analogue à celui qu'on a décrit pour les Noms de Qualité ; il est hors de doute que la phrase source est la phrase (a) et que les autres sont obtenues par transformation. Or il est remarquable que les propriétés du processus soient exactement comparables :

- l'élément extrait (tous) peut apparaître à des places différentes à l'intérieur de la phrase (avec des limitations, du reste variables suivant les contextes et les locuteurs) ;

- l'extraction ne peut affecter que le sujet, et pas le complément d'objet, on n'a pas :

- 5.68. (a) * je connais mes amis, tous
 (b) * je fais venir mes amis, tous demain
 (c) * je fais venir mes amis demain, tous

De même, la contrainte cesse si le complément est un pronom :

- 5.69. (a) je les connais tou's
 (b) je les fais venir tou's demain
 (c) je les fais venir demain, tou's¹.

- Tous, extrait, ne peut être en tête

- 5.70. * tous, mes amis sont venus hier

Cette phrase où tous est tonique est évidemment à distinguer soigneusement de la phrase 5.68.(a) où tous est atone.

En revanche, la phrase suivante est correcte :

- 5.71. Tous, ils sont venus hier

C'est même en l'occurrence, la seule forme correcte puisque *ils tous sont venus hier est impossible, ainsi que *tous ils sont venus hier, avec tous atone.

N.B.: Avec la 1ère et la 2ème personne, la différence est claire entre tous, nous croyons que... et nous tous croyons que...

Dans le premier cas, tous est tonique et a subi une extraction ; dans le deuxième, tous est atone et intérieur au Groupe Nominal.

Autrement dit, la contrainte cesse de jouer quand il s'agit d'un pronom et cela dans les mêmes conditions que pour le Nom de Qualité.

1. On reconnaît dans cette extraction, l'emploi dit "apposé" des grammaires traditionnelles ; Martinon remarque à juste titre que tous dans ce cas est toujours tonique, d'où l'accent noté dans les exemples (cf. Martinon, 1927, p. 183). L'accent, en l'occurrence, peut servir de test (ainsi que les pauses encadrant tous) pour déterminer si l'élément a subi l'extraction.

- Relatives : chacun peut se rapporter à un relatif

5.79. j'ai vu mes amis qui chacun m'ont promis de venir

Ici encore, les propriétés décrites pour les Noms de Qualité se retrouvent.

En conséquence, si l'on admet l'existence du processus transformationnel T - dont la nature n'a été jusqu'à présent qu'informellement décrite -, il existe une classe bien définie d'éléments linguistiques qui subissent ce processus : étant donné que les transformations sont définies en termes intensionnels, cela signifie que ces éléments sont analysables de la même manière¹ : les Noms de Qualité sont de même nature syntaxique que tous et chacun.

Il est vrai que l'origine profonde des quantificateurs est encore problématique et ne suscite pas l'accord général ; cependant, on ne peut pas mettre en doute qu'à un moment de leur histoire, ils n'apparaissent comme des déterminants du nom; par exemple, dans des phrases du type 5.67.(a) ou 5.73.(a) ; on ne peut pas mettre en doute non plus que ce sont ces phrases qui sont à l'origine des phrases 5.67 (b)-(d) et 5.73.(b)-(d) : or c'est là tout ce qui nous concerne, puisque seul le domaine de la transformation d'extraction peut nous donner des indices sur les Noms de Qualité. Nous sommes dès lors en droit de conclure : si chacun et tous appartiennent au Déterminant du Nom quand ils subissent l'extraction, alors les Noms de Qualité y appartiennent également quand ils subissent la dislocation exclamative.

Cette conclusion peut être renforcée : en effet, les quantificateurs cités ne sont pas seuls à entrer dans le processus décrit ; on n'a pas assez remarqué que c'est le cas du pronom personnel lui-même. On sait qu'il

1. Autrement dit, les transformations ne sont pas définies en extension sur des séquences d'éléments, mais en compréhension sur le prédicat "Analysable-en" : on reconnaît là la définition classique de Chomsky.

- tous extrait peut se rapporter au relatif sujet (pour simplifier, nous ne considérerons pas les autres fonctions):

5.72. j'ai vu mes amis qui, tous, m'ont promis de venir

Les mêmes remarques valent pour chacun :

- Mobilité : comparer les phrases suivantes :

- 5.73. (a) chacun de mes amis m'a fait un cadeau hier
 (b) mes amis m'ont chacun fait un cadeau hier
 (c) mes amis m'ont fait chacun un cadeau hier
 (d) mes amis m'ont fait un cadeau chacun hier
 (e) mes amis, chacun, m'ont fait un cadeau hier
 (f) mes amis m'ont fait un cadeau hier, chacun

Ici encore, les phrases (d) et (e) sont moins faciles que les trois premières, et la phrase (f) est presque impossible.

- Contrainte sur le sujet :

opposer (a) et (b-c) :

- 5.74. (a) je connais chacun de mes élèves très bien
 (b) * je connais mes élèves très bien chacun
 (c) * je connais mes élèves chacun très bien

Chacun est impossible sur l'objet direct, si c'est un nom ; mais il devient possible avec un pronom :

- 5.75. (a) je les connais très bien chacun
 (b) je les connais chacun très bien

5.75 (a) et (b) sont évidemment synonymes de

5.76. je connais très bien chacun d'eux

- Contrainte sur la première place :

on n'a pas (a), mais avec un pronom, (b) est possible :

- 5.77. (a) *chacun, mes amis m'ont fait un cadeau
 (b) chacun, ils m'ont fait un cadeau

Sans doute, 5.77 (b) n'est pas du meilleur usage, mais est acceptable, et 5.78 est parfaitement correct :

5.78. chacun { nous avons } fait un cadeau à Pierre
 { vous avez }

existe un emploi dit "emphatique" du pronom personnel, où il apparaît avec la forme tonique : moi, je ... ; toi, tu ... ; eux, ils ...

Considérons l'emploi de 3ème personne (les remarques vaudraient mutatis mutandis pour les autres personnes) :

- Le pronom tonique est mobile :

- 5.80. (a) mes amis, eux, m'ont fait un cadeau
 (b) mes amis m'ont, eux, fait un cadeau
 (c) mes amis m'ont fait, eux, un cadeau
 (d) mes amis m'ont fait un cadeau, eux

- Il se rapporte au sujet exclusivement, et pas à l'objet :

- 5.81. (a) *je connais mes amis, eux
 (b) *je fais venir mes amis, eux, demain
 (c) *je fais venir mes amis demain, eux¹

- 5.82. *je risque de blesser Jean, lui

Mais la contrainte cesse avec un pronom :

- 5.83. (a) je les connais bien, eux
 (b) je les fais venir eux, demain
 (c) je les fais venir demain, eux
 (d) je risque de le blesser, lui

- il est exclu en tête de phrase :

- 5.84. (a) *lui, mon ami a cassé la tasse
 (b) *eux, mes amis viennent demain

Ces phrases sont évidemment à distinguer soigneusement des phrases suivantes, qui sont, elles, parfaitement correctes :

- 5.85. (a) lui, mon ami, a cassé la tasse
 (b) eux, mes amis, viennent demain

En 5.85, mon ami et mes amis sont des appositions (vraisemblablement au pronom tonique, représentant le sujet) ; en 5.84, ces éléments seraient les sujets, lui et eux les appositions.

1. Toutes ces phrases sont immédiatement compréhensibles ; ce fait pourrait, le cas échéant, masquer le caractère au moins douteux de leur grammaticalité. Certains informateurs interrogés ont pu hésiter, mais à chaque fois, un instant de réflexion leur permettait de trancher et de refuser la phrase proposée.

Opposer les phrases suivantes, où le sujet est un pronom :

5.86. (a) lui, il a cassé la tasse

(b) eux, ils viennent demain

- il est possible dans les relatives :

5.87. j'ai vu ton frère qui, lui, m'a promis de venir

Dans ces conditions, le raisonnement proposé pour chacun et tous peut valoir aussi pour les pronoms personnels.

On peut alors admettre pour le processus transformationnel T un domaine comprenant (entre autres) chacun, tous (et quelques éléments plus obscurs comme l'un et l'autre, ni l'un ni l'autre, etc.), les pronoms personnels et les Noms de Qualité.

Si on laisse de côté le problème difficile des pronoms en notant toutefois que leur insertion dans le déterminant a pu être proposée¹, les autres éléments de cette classe peuvent tous être considérés comme faisant partie du déterminant - au moins à un moment de leur histoire² et en tout cas au moment où le processus T les concerne.

En conséquence, il est vraisemblable que les Noms de Qualité étant dans le domaine de T, reçoivent la même analyse que la plupart des éléments du domaine.

5.3. Réflexions sémantiques

5.3.1. Référentiel et non référentiel

Bien que la nature exacte de ce qu'on désigne par "référence" soit extrêmement mal établie, on reconnaît généralement qu'il s'agit là d'une propriété

1. Par Paul Postal, 1966, Cf. la discussion de Evelyne Delorme et Ray C. Dougherty, 1972.

2. Par exemple, les quantificateurs dont tous et chacun font partie ne sont peut-être pas dès l'origine dans le déterminant.

importante des structures linguistiques. D'autre part, à partir du moment où l'on accepte le terme et qu'on lui assigne un sens plausible, il apparaît clairement que les divers éléments d'une langue se différencient de ce point de vue : notamment on sait que la différence entre nom et pronom, qui, tous deux, peuvent désigner un individu précis, tient au fait que le second, tout en étant référentiel, n'est pas référentiellement autonome : sa référence dépend du contexte où il est inséré et plus précisément d'un nom antérieur.

Il serait intéressant d'examiner les Noms de Qualité de ce point de vue également et d'établir si leur comportement référentiel confirme les analyses précédentes, et notamment la différence introduite entre eux et les appositions.

Il est vrai que dans la théorie linguistique, il n'est pas de notion plus confuse que celle de "référence" ; pourtant cela n'interdit pas d'en tirer certaines conclusions limitées : ce qui nous intéresse, ce sont des comportements différentiels. En ce sens nous n'avons pas à élaborer une théorie adéquate et complète, il nous suffit de fixer une terminologie plausible permettant de représenter la notion d'autonomie référentielle et les distinctions qu'elle entraîne.

En fait, la notion que nous entendons décrire se ramène à ceci : certains éléments comme le pronom personnel ont une référence définissable dans des énoncés particuliers, mais qui est en fait entièrement dépendante de ceux-ci ; dès que l'énoncé change, les conditions de définitions de la référence changent aussi et cela sans limitation : le pronom personnel peut désigner n'importe quel être sans qu'on puisse déterminer une classe bien définie dont il serait en général la désignation - et exclure a priori des êtres qu'il ne pourra jamais désigner.

Au contraire, bien qu'un nom ordinaire puisse désigner des individus totalement distincts suivant les énoncés, il reste possible de définir de manière générale la classe des êtres dont il est la désignation et inversement d'exclure a priori des êtres qui ne pourront jamais être désignés par lui¹.

Par exemple, l'énoncé le livre est beau reste, linguistiquement sinon pragmatiquement, interprétable même si l'on ignore de quel livre il s'agit (c'est-à-dire la référence actuelle)², simplement parce qu'à livre il est de toute façon possible de faire correspondre une classe d'êtres bien définie. Inversement, l'énoncé il est beau n'est, dans les mêmes conditions, absolument pas interprétable, parce qu'à "il" pris en lui-même, on ne peut assigner aucune définition générique³.

En ce sens la notion d'autonomie référentielle peut s'exprimer par la possibilité de définir la référence d'un élément - le nom - hors contexte et l'impossibilité de cette définition pour le pronom. En fait, cela se ramène très simplement à une présentation bien connue depuis Frege : dire qu'un nom x est définissable hors contexte, cela revient à poser qu'il peut apparaître en position d'attribut dans des énoncés interprétables du type : " - est un x "⁴.

1. Il doit être clair que notre présentation reprend l'équivalence - usuelle chez certains logiciens - entre référence et extension d'une expression. Mais il serait facile de raisonner de la même façon en termes de propriétés.

2. Il ne s'agit pas ici de décrire la "détermination" qui à partir d'une classe bien définie (par exemple le livre en général) sélectionne un individu (tel livre) - c'est-à-dire le passage d'une référence générique à une référence individuelle.

3. Cela reste vrai même si l'on remplace "il" par sa définition abstraite : "L'être dont je parle", puisque la classe des "êtres dont je parle", n'est pas définissable en dehors des actes de paroles eux-mêmes.

4. En termes frégréens, un élément sera référentiellement autonome quand il fonctionne comme objet (Gegenstand), s'il existe une proposition où il peut fonctionner comme concept (Begriff). Dans les termes introduits au chap. 1, § 1.1, un élément sera référentiellement autonome, s'il a une référence virtuelle propre.

Ce qu'on retrouve ainsi, ce n'est rien d'autre que le concept de référence virtuelle introduit de manière indépendante (§ 1.1.) pour représenter la notion de sens lexical, par opposition à la référence objective, ou référence actuelle. En ce sens notre proposition se ramène à articuler les deux notions de référence jusque là séparées : lorsqu'un élément nominal a une référence actuelle, il ne peut la détenir de manière autonome que s'il a une référence virtuelle propre.

Cette condition est nécessaire : ainsi il est clair que tout énoncé du type " — est un il" ne peut avoir aucun statut (et cela, indépendamment de son agrammaticalité). De même pour tous, chacun, etc. Dès lors, ces éléments n'ont pas de référence virtuelle propre, et partant, leur référence actuelle n'est pas autonome. En revanche, de ce point de vue, un adjectif est référentiellement autonome (bien qu'il ne puisse pas par lui-même avoir de référence individuelle) puisqu'il est possible de lui définir hors énoncé une extension (la classe des êtres rouges pour l'adjectif rouge) et que les énoncés du type " — est rouge" sont toujours interprétables.

Ces propositions ne sont pas de pure terminologie ; elles permettent de distinguer les deux types d'anaphore : présuppositionnelle et contextuelle. Dans le second type, l'anaphore est une relation de "coréférence" entre un premier terme référentiellement autonome et un second non autonome : dans ce cas, la notion de "coréférence" est en fait impropre, puisque l'un des termes reliés n'a de référence que par l'autre ; réciproquement, le contexte seul suffit à établir la relation. Dans le premier type, l'anaphore est une relation de coréférence entre deux termes référentiellement autonomes (par ex. éléphant et animal). Dans ce cas, il y a bien coréférence, puisque deux références sont impliquées, mais pour cette

raison même il faut une information spécifique - disons pour abréger "présupposée" - énonçant que ces deux références sont en fait identiques.

A ces remarques, on peut ajouter ceci :

- si l'autonomie référentielle est ce que nous avons dit, il suit que les éléments référentiellement autonomes ont au moins un substitut synonymique : leur définition. Et de fait on pourra toujours, dans un énoncé, remplacer salva veritate un nom ordinaire ou un adjectif par leur définition de dictionnaire. Et cela est évidemment vrai aussi des appositions.

En revanche, les éléments non autonomes n'ont pas de substitut synonymique - comme on le constatera aisément pour les pronoms et les quantificateurs.

- Lorsque l'on veut analyser le fonctionnement sémantique d'un pronom personnel, il faut y faire intervenir l'acte de parole même où il est engagé : si l'équivalence abstraite il = "l'être dont je parle" n'est pas à proprement parler une définition, c'est que la classe des êtres dont je parle n'existe pas en dehors de l'acte de parole, accompli hic et nunc.

Ce caractère bien connu du pronom personnel n'est évidemment pas commun à tous les éléments non autonomes, et il ne peut servir à la définition de la non-autonomie en général. Mais dans ce cas précis, il constitue la base matérielle de celle-ci, et tout autre élément qui présenterait la même dépendance à l'égard du hic et nunc de l'énonciation devrait être dit non autonome.

Or, considérons les noms de Qualité : au premier abord, ils semblent se comporter comme les noms ordinaires, puisque à côté de leurs emplois strictement qualitatifs¹, ils ont un emploi attributif. Mais une analyse

1. Nous entendons par "emplois strictement qualitatifs", la position N₁ dans les tours N₁ de N₂ et les "incises qualitatives".

plus exacte doit dissiper cette apparence. Sémantiquement, les deux types d'emplois sont indépendants, et cela peut se montrer simplement par le fait qu'il n'y a aucune contradiction à conjoindre l'affirmation de l'un et la négation de l'autre. Par exemple, on peut avoir sans contradiction :

5.88. (a) cet imbécile de Jean a cassé la tasse, ce qui ne signifie pas qu'il soit un imbécile

(b) Jean, l'imbécile, a cassé la tasse, pourtant il n'est pas un imbécile

Au contraire, si l'on considère une structure que par des critères syntaxiques, nous avons été amené à définir comme une apposition ordinaire, la conjonction correspondante est effectivement contradictoire :

5.89. *Jean, un imbécile, a cassé la tasse, mais il n'est pas un imbécile

On retrouve alors la répartition que la syntaxe avait établie : imbécile comme **apposition**, traité comme un nom ordinaire, imbécile en incise qualitative ou en position N_1 , traité différemment des noms ordinaires.

Si d'autre part, l'on procède à la substitution synonymique, la répartition est confirmée : admettons pour imbécile la définition de dictionnaire "homme qui manque d'intelligence", on aura les équivalences :

5.90. (a) $\left\{ \begin{array}{l} \text{Jean est un} \\ \text{imbécile} \end{array} \right\} = \left\{ \begin{array}{l} \text{Jean est un homme qui manque} \\ \text{d'intelligence} \end{array} \right\}$

(b) $\left\{ \begin{array}{l} \text{Jean, un im-} \\ \text{bécile, a cas-} \\ \text{sé la tasse} \end{array} \right\} = \left\{ \begin{array}{l} \text{Jean, qui manque d'intelli-} \\ \text{gence, a cassé la tasse} \end{array} \right\}$

La même substitution est impossible pour cet imbécile de Jean ce qui n'est pas très probant, dans la mesure où des contraintes de surface suffisent à l'exclure ; mais elle ne l'est pas non plus pour Jean, l'imbécile, etc., où les mêmes contraintes ne joueraient pas.

Enfin, il est remarquable qu'en analysant les effets de sens des emplois qualitatifs, il faille comme pour le pronom personnel faire intervenir

l'acte d'énonciation. De même que il est l'être dont je parle, à l'instant où j'en parle, de même, imbécile, dans ces emplois, désigne l'être que je traite d'imbécile, au moment où je profère ce mot. De même que pour les pronoms personnels, il n'y a pas de classe des "imbéciles", hors des circonstances où un sujet articule expressis verbis le mot lui-même¹.

Mais évidemment rien de tel n'est vrai pour les emplois attributif et appositif.

En bref, il y a deux unités imbécile, et cela vaut pour tous les noms de Qualité : l'une est un nom ordinaire, douée d'une extension définissable hors contexte, possédant des substituts synonymiques, indépendante des actes d'énonciation, l'autre n'a ni extension propre, ni définition hors situation, ni synonyme et elle est intrinsèquement liée à la situation de parole. Suivant nos critères, la première est référentiellement autonome, la seconde ne l'est pas. Or, précisément, l'unité imbécile dont on peut dire qu'elle se situe sémantiquement du côté des pronoms et quantificateurs, est celle qui syntaxiquement apparaît dans les tours qui nous intéressent. En d'autres termes, classement sémantique et classement syntaxique coïncident et se confirment l'un l'autre.

5.3.2. Conséquences syntaxiques de la non-référentialité

Si l'on admet le caractère non autonome des noms de Qualité, certains traits de leur comportement syntaxique s'éclairent.

- On a noté déjà que dans la dislocation, le nom de Qualité ne laisse aucune trace pronominale et l'on peut opposer

5.92. (a) il a cassé la tasse, l'imbécile

(b) il a cassé la tasse, Jean

1. Il serait intéressant d'observer les usages rhétoriques de cette dualité. Ainsi, dans le titre Les salauds vont en enfer, salauds désigne une classe définie objectivement. Mais le principe de constitution de cette classe n'est autre que l'existence d'énoncés où des êtres x sont traités de salauds. Il faut alors traduire "les êtres qu'on (et non pas je) traite de salauds".

Dans (a), il ne renvoie pas à imbécile, mais à un GN extérieur à la proposition, qui lui confère sa référence ; dans (b) il renvoie à Jean et c'est cet élément intérieur à la proposition qui lui confère sa référence. Cela s'explique très bien si l'on compare le Nom de Qualité à tous, chacun, ou les pronoms personnels : ces éléments non plus ne peuvent être anaphoriques et c'est parce qu'ils ne sont pas référentiellement autonomes. L'anaphore étant définie de manière cruciale par l'identité de référence entre un élément référentiel autonome (un GN) et un élément non autonome (pronom), elle ne peut exister entre deux éléments non autonomes. Si donc le Nom de Qualité n'est pas repris par un pronom, c'est qu'il est lui-même d'une nature analogue : une partie non référentielle d'un GN référentiel.

- Le Nom de Qualité employé isolément peut lui-même fonctionner comme anaphorique : comparons par exemple les phrases suivantes :

5.92. (a) Louis a claqué la porte ; le ministre était furieux

(b) Louis a claqué la porte : l'imbécile était furieux

Il est clair que dans 5.92 (a), l'interprétation naturelle fait intervenir deux individus distincts ; si, d'autre part, des renseignements extérieurs nous apprennent que Louis et le ministre sont un même individu, la phrase paraîtra en général mal formée¹.

Au contraire, dans 5.92 (b), l'interprétation naturelle fait du Nom de Qualité un substitut de Louis et l'on peut considérer 5.92 (b) comme synonyme de :

5.93. Louis a claqué la porte ; cet imbécile de Louis était furieux
il est même fort vraisemblable que 5.92 (b) a pour source 5.93, où le nom principal aura été supprimé par identité.

Quoi qu'il en soit, l'imbécile a ici exactement le même rôle que le pronom ou tous dans les phrases suivantes :

1. A moins de supposer une anaphore de "présupposition" au sens de la p. 182. Mais de toute manière, elle suppose une information de fait supplémentaire qui n'est nullement nécessaire pour 5.91 (b) et cela suffit à distinguer les deux cas.

5.94. (a) Louis a claqué la porte ; il était furieux

(b) Louis, Jean et Pierre ont claqué la porte ; tous étaient furieux

Cette possibilité s'explique directement par la non-autonomie référentielle, commune à tous ces éléments.

On a déjà noté que dans les incises qualitatives, le seul article usuel est défini : le ou ce (cf. p.208), ce caractère les distinguant radicalement des appositions ordinaires.

Or ce fait s'explique aisément à partir de la non-autonomie référentielle : le Nom de Qualité, disloqué, est en relation d'identité de référence avec le N" dont il est extrait et qui subsiste à sa place. Autrement dit, il est en relation d'anaphore ; or, un élément anaphorique ne peut être que défini, puisque, par hypothèse, il représente toujours la réintroduction d'un référent déjà identifié.

L'article le ou ce qui apparaît ici n'est donc rien d'autre que la marque ordinaire du défini ; le caractère "affectif" qu'on peut lui reconnaître n'est dû qu'au nom qu'il précède. Si, à la différence du le dans l'apposition ordinaire, il ne suppose pas que le nom caractérise un individu de manière unique (cf. p. 208), c'est que, tout comme l'anaphorique ordinaire, l'identification qu'il suppose est purement contextuelle. Lorsque dans un texte, apparaît le défini, il n'implique pas que le référent soit seul à posséder le caractère qui le désigne, mais simplement que le contexte l'a suffisamment identifié¹ : dans l'incise qualitative, la condition est automatiquement satisfaite.

Enfin, si l'on admet que le processus transformationnel T concerne des éléments non référentiellement autonomes, on peut émettre une hypothèse

1. Autrement dit, le caractère unique de la désignation que suppose l'apposition au défini n'est pas lié au défini en général, mais au défini dans l'apposition.

importante sur une de ses caractéristiques ; nous avons noté plus haut que dans les cas considérés, l'élément extrait pouvait apparaître partout à l'intérieur de la phrase, sauf en tête ; à moins que l'élément extrait ne se rapporte à un pronom. En réalité, cette observation n'est pas exactement formulée et cela se révèle dès que l'on veut tenir compte des compléments d'objet : il apparaît alors que la contrainte ne concerne pas la position en première place définie absolument, mais la précedence relative de l'élément extrait par rapport au reste du GN maintenu à sa place initiale.

Sans doute, le processus T ne peut concerner que les compléments d'objet pronominaux, de sorte que la conclusion ne peut être directe, mais il est remarquable que dans ce cas l'élément extrait puisse précéder le pronom :

- 5.95. (a) j'ai voulu les voir tous
(b) j'ai tous voulu les voir¹

La situation est donc la suivante :

- l'élément extrait du sujet ne peut apparaître en tête de phrase que si le sujet est un pronom ;
- l'élément extrait du complément d'objet peut le précéder; or, celui-ci est toujours un pronom.

En fait, les deux phénomènes semblent bien de même nature si l'on admet que dans le premier, la position en tête de phrase n'est qu'un cas particulier de la relation de précedence définie pour le second ; d'un point de vue descriptif, les deux formulations sont équivalentes, puisque pour un groupe nominal sujet, la place "précédente" ne peut être que la position initiale²; mais la deuxième a l'avantage d'unifier le comportement du sujet et celui de l'objet.

1. Ce processus a été étudié par R. Kayne, 1969.

2. Les places et les notions de droite et de gauche dont il s'agit ici sont définies à partir des concaténations générées par la base. Elles sont donc antérieures aux modifications qui par exemple introduiraient en tête de phrase un adverbe. On ne peut donc tirer argument des phrases de surface où le nom sujet n'est plus à gauche dans le S.

On obtiendrait alors la formule suivante : un élément extrait par le processus T ne peut précéder son GN d'origine que si celui-ci est un pronom.

Or, cela s'explique aisément si les éléments extraits sont eux-mêmes du type pronom - au sens large - c'est-à-dire non référentiellement autonomes.

On notera en effet que cette contrainte n'est pas isolée ; elle rappelle beaucoup la contrainte très générale qui veut que le pronom apparaisse dans la succession des contextes à droite du nom¹.

Sans doute, cette contrainte est-elle très difficile à énoncer avec précision, mais l'intuition qui lui correspond est, elle, assez claire : il est hors de doute qu'entre un nom et le pronom qui lui est "coréférentiel", il existe une relation de précédence.

Il est clair d'autre part que la contrainte repose de manière cruciale sur la différence entre nom et pronom ; elle n'aurait aucun contenu pour deux noms coréférentiels ou deux pronoms coréférentiels (par exemple, ils et tous). Bien que ce point ne soit pas généralement souligné par les grammairiens, il est significatif et jette peut-être une lumière sur la nature de la limitation en cause. En tout cas, il semble qu'on puisse y trouver un principe d'explication plausible, permettant de justifier l'existence de la contrainte, sinon de préciser sa forme exacte.

En effet, quelle est la différence qui sépare le nom du pronom ? C'est essentiellement que le premier est référentiellement autonome, alors que le second ne l'est pas (au sens défini p.230sqq.); le nom tire sa référence

1. Pour prendre un exemple très simple : on peut avoir Jean est travailleur, mais il est bête ; on n'a pas Il est travailleur, mais Jean est bête, avec il = Jean.

Dans la grammaire transformationnelle, la contrainte a été d'abord formulée et discutée par J.R. Ross, 1969 . Depuis lors, elle n'a pas cessé d'être discutée : cf. pour une mise au point récente, G. Fauconnier, 1971 .

de lui-même, le pronom du contexte où il est inséré et en particulier d'un nom qu'il "représente". Dans ces conditions, supposons qu'on exprime la contrainte sur la précédence dans les termes suivants : un pronom ne peut précéder le nom qu'il représente parce qu'un élément non référentiellement autonome ne peut précéder l'élément qui lui donne sa référence.

Une telle formulation est intuitivement assez plausible et on pourrait sans doute construire des explications objectives au phénomène qu'elle suppose. D'autre part, elle implique immédiatement que toute contrainte sur la précédence cesse entre deux éléments qui sont de même statut référentiel. Enfin elle prévoit que la contrainte doit jouer pour tous les éléments non référentiellement autonomes et non seulement les pronoms personnels (pour lesquels on l'a observée d'abord).

Or c'est bien ce qu'on constate : tous et chacun (ainsi que eux) ne peuvent précéder le nom auquel ils se rapportent et qui leur donne une référence; ils peuvent précéder le pronom, parce qu'il est comme eux non référentiellement autonome. Ainsi se trouve expliquée l'asymétrie de comportement si remarquable de l'extraction décrite plus haut¹. Et immédiatement, le corollaire

1. Le lecteur reconnaîtra la parenté entre notre conception de la "non-autonomie référentielle" et celle d'"antécédence" définie par G. Lakoff, 1968.

Suivant Lakoff, on peut définir une hiérarchie entre les groupes nominaux : 1. les noms propres ; 2. les descriptions définies (exemple : l'homme au complet blanc) ; 3. noms épithètes (exemple : le salaud, c'est-à-dire nos Noms de Qualité) ; 4. pronoms. De façon générale, un groupe nominal peut être l'antécédent (c'est-à-dire le prédécesseur) d'un autre groupe nominal, s'il a un numéro d'ordre moins élevé : la succession (1... 4) sera meilleure que (1 ... 3), elle-même meilleure que (1 ... 2) ; la succession (2 ... 1) sera incorrecte, mais moins que (3 ... 1), elle-même moins incorrecte que (4 ... 1).

Un groupe nominal d'un certain ordre ne peut être l'antécédent d'un autre groupe de même ordre, à moins que le second soit la répétition de l'autre ou que tous deux soient des pronoms (nous soulignons).

Notre présentation reprend en somme les mêmes intuitions. Simplement, nous étendons notre analyse à des éléments tels que tous et chacun et qu'elle n'oblige pas à considérer les Noms de Qualité ou les pronoms comme des groupes nominaux. De plus elle propose une explication du comportement particulier des pronoms, ce que, à notre connaissance, Lakoff ne fait pas.

s'impose : les Noms de Qualité qui présentent exactement la même asymétrie, sont eux aussi non référentiels - ce qui par contrecoup, puisqu'ils font certainement partie du groupe nominal, leur confère le statut de déterminants : en effet, le déterminant n'est rien d'autre que l'ensemble des éléments non référentiels du GN.

5.4. On peut poser en thèse que les Noms de Qualité sont dans le (Spec,N'), mais cela ne suffit pas à justifier la structure proposée p. 191, et en particulier l'existence d'un noeud Qualité. Rien n'empêcherait, en effet, d'insérer les Noms de Qualité, distingués par un trait classificatoire quelconque, directement sous (Spec,N') ; de fait, les formulations approchées de la dislocation qualitative, données p. 221, reviennent exactement à cela. Pour qu'un noeud fût justifié à coup sûr et que du même coup se confirme le parallélisme avec les expressions quantitatives, il faudrait pouvoir montrer que le noeud représente une généralité que la notion de Nom de Qualité à elle seule ne saurait capter - autrement dit qu'il y a d'autres éléments de Qualité que les noms.

D'autre part, la nature syntaxique de l'entité Nom de Qualité n'est pas exactement précisée : certains indices donnent à penser qu'il ne s'agit pas d'un groupe nominal, mais plutôt d'une unité lexicale isolée ; d'autres, en revanche, sont en faveur d'une analyse N". C'est là un point crucial ; dans la mesure où il n'est pas fermement décidé, la description reste vague.

5.4.1. On a déjà vu que les Noms de Qualité semblent n'avoir pas de déterminant propre quand ils sont en position N_1 ; à la différence des

Noms de Quantité, les éléments quantitatifs et les possessifs qui, le cas échéant, le précèdent, se rattachent en fait au nom subséquent (cf. p.185). De plus, les Noms de Qualité ne peuvent - en position N_2 - être antécédents de relatives. L'idée qu'ils ne constituent pas des groupes nominaux (N'') n'a donc rien d'invraisemblable.

Mais trois indices vont en sens contraire : l'un est déjà connu, c'est la dislocation qualitative elle-même ; il ressort des données qu'une fois disloqué, le Nom de Qualité reçoit un article propre et le cas échéant un démonstratif ; cet article, de plus, n'est pas la simple copie de celui qui précède le nom recteur puisque ce dernier peut être indéfini, alors que le nom disloqué est toujours défini. Ce fait est difficile à expliquer si les Noms de Qualité ne sont pas des N'' .

A cela s'ajoutent l'existence des récursivités et le fait que le Nom de Qualité en position N_1 peut être précédé d'un adjectif propre.

Si le Nom de Qualité est un N'' , rien ne doit empêcher qu'il contienne, à son tour, dans son Spécificateur, un autre Nom de Qualité, d'où des récursivités potentiellement infinies ; de fait, on a bien de telles suites :

5.96. un imbécile de salaud de crétin de gendarme

Mutatis mutandis, on pourrait rapprocher les structures de ce genre des enchâssements indéfinis de génitifs prénominaux en anglais :

5.97. John's father's sister's house (la maison de la soeur du père de John)¹

Dans les deux cas, c'est la nature de N'' des groupes en cause qui permet de générer ces suites. Sans doute, des différences majeures séparent les deux types et il faut les rappeler pour bien marquer à la fois la portée et les limites du rapprochement.

1. On rappelle que ces génitifs prénominaux ont toutes chances d'appartenir au (Spec, N'). Cf. Chomsky, 1967.

Dans la suite Des génitifs :

a. ceux-ci peuvent être couplés deux par deux et à chaque couple, on obtient un sens complet : John's father, (the) father's sister, the sister's house ont chacun une référence actuelle déterminée. Autrement dit, il n'y a pas d'hétérogénéité entre les relations des génitifs entre eux et la relation du génitif ultime au nom recteur.

b. on ne peut pas passer d'un des termes de la suite au nom principal : la suite citée n'est pas la somme de John's house, a father's house, a sister's house combinés.

c. l'ordre des génitifs ne peut être modifié sans affecter le sens.

d. chaque nom au génitif est sémantiquement autonome : choisir John n'implique rien sur le choix de sister, etc. Au contraire, dans la suite des Noms de Qualité :

a'. on ne peut pas mettre en relation les Noms de Qualité entre eux et obtenir un sens complet : un imbécile de salaud n'a pas de référence actuelle, à la différence de un salaud de gendarme. Autrement dit, il y a solution de continuité entre les relations entre Noms de Qualité et la relation d'un Nom de Qualité au nom recteur.

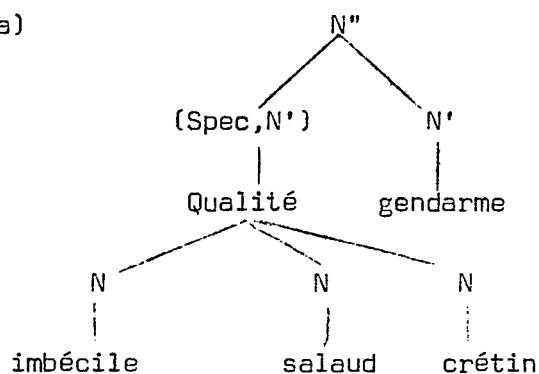
b'. on peut toujours passer directement d'un des Noms de Qualité au nom principal : la suite citée est en fait la somme des relations un imbécile de gendarme, un salaud de gendarme, un crétin de gendarme.

c'. l'ordre des Noms de Qualité peut être bouleversé sans affecter le sens.

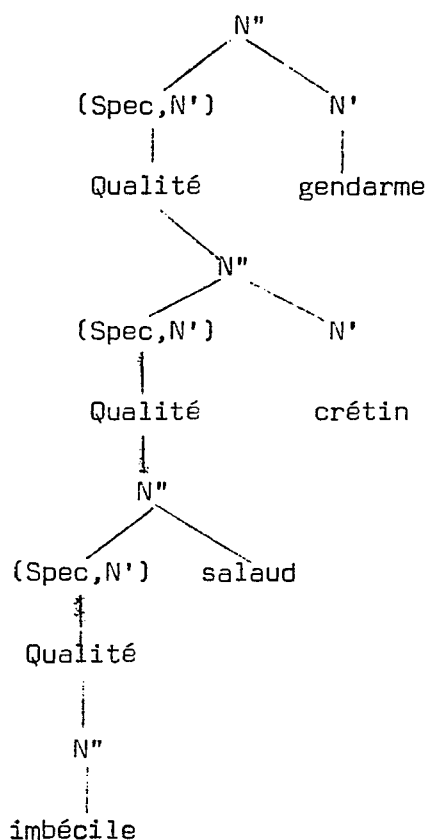
d'. il y a une solidarité sémantique entre les Noms de Qualité : si l'un est péjoratif, tous devront l'être sans limite ; il est impossible d'insérer un Nom de Qualité laudatif (par ex. merveille ou crème) dans la suite citée, qui est péjorative.

On pourrait supposer alors, au vu notamment des propriétés (b') et (c') que l'on n'a pas affaire ici à une véritable récursivité ; qu'en fait les Noms de Qualité ne sont pas enchâssés les uns dans les autres, mais qu'ils constituent une succession d'éléments indépendants les uns des autres, et reliés séparément au nom recteur ; soit la structure (a) et non (b) :

5.98 (a)



(b)



Dans ces Conditions, loin qu'il soit nécessaire de supposer des N'', c'est au contraire l'analyse N qui se révélerait la meilleure¹.

1. Dans cette hypothèse, le Nom de Qualité serait absolument nécessaire.

Néanmoins des difficultés apparaissent immédiatement : d'une part, il faudrait supposer un schéma de règle du type Qualité $\longrightarrow$ N N ... N, qui, sans être impossible, n'est pourtant pas très souhaitable, dans la mesure où il introduit une séquence non-structurée dans la langue ; d'autre part, l'insertion de de entre les divers Noms de Qualité successifs ne serait pas très facile à décrire¹.

De plus, à bien considérer le raisonnement précédent, tout repose, en fait, sur les différences séparant les deux successions 5.96 et 5.97.

Or, ces différences sont exactement ce qu'on peut attendre si l'on se souvient que les Noms de Qualité ne sont pas référentiellement autonomes ; les noms ordinaires, si même ils sont dans le (Spec,N') ont en eux-mêmes une référence tout comme le nom recteur ; il suit de là que dans une succession telle que 5.97, chaque paire est interprétable de façon autonome ; il suit aussi que la forme de la succession où ils sont pris fixe d'emblée une interprétation spécifiée, qu'il est impossible de sauvegarder si l'on modifie l'ordre des termes. En revanche, les Noms de Qualité ne tirent leur référence que du nom principal ; de ce fait, les rapports qu'ils entretiennent entre eux dans la succession sont radicalement distincts de ceux qu'ils soutiennent avec le nom principal ; de ce fait, les paires qu'on peut définir sur eux ne sont évidemment pas référentielles ; de ce fait, leur succession même, ne fixant aucune interprétation objective, peut être modifiée. Quant à l'homogénéité d'appréciation, elle résulte directement des conditions d'emploi des Noms de Qualité.

Les différences observées ne sont donc pas telles qu'elles doivent faire supposer une opposition structurelle radicale entre les deux types de séries ; dans le cas des Noms de Qualité, comme dans l'autre, l'hypothèse de

1. Dans la solution (b), de est inséré par la règle générale définie pour les tours de Quantité.

la récursivité peut être maintenue et du même coup l'analyse N".

C'est également ce que confirme l'existence de tours tels que :

- 5.99. (a) un petit imbécile de chauffeur
 (b) quel affreux salaud !
 (c) pauvre crétin !
 (d) ce pauvre crétin de Pierre !
 (e) Jean, le petit sot, a cassé la tête

Autrement dit, dans tous les contextes où peuvent apparaître les Noms de Qualité, ceux-ci peuvent être précédés d'un adjectif. Les exemples (b) - (d), bien évidemment, ne nous concernent pas ici, puisqu'ils ne mettent pas en cause la structure N_1 de N_2 ; mais (a) et (e) illustrent la possibilité pour cette structure, (e) montrant de plus que la dislocation qualitative traite le groupe Adjectif + Nom de Qualité comme une unité.

5.4.2. Cela étant admis, tous les groupes adjectifs ne sont pas compatibles avec les Noms de Qualité en position N_1 . On peut avoir :

- 5.100. (a) Pierre est un imbécile $\left\{ \begin{array}{l} \text{ennuyeux} \\ \text{maladroit} \end{array} \right\}$
 (b) Pierre est un imbécile assez maladroit pour se faire prendre
 (c) Pierre est un imbécile très ennuyeux

mais pas :

- 5.101. (a) *cet imbécile ennuyeux de Pierre
 (b) *cet imbécile assez maladroit pour se faire prendre de Pierre
 (c) *cet imbécile maladroit de Pierre
 (d) *cet imbécile très ennuyeux de Pierre

Inversement, il existe des adjectifs qui semblent spécialement propres à se combiner avec les Noms de Qualité ; quelques exemples suffisent : affreux, satané, sacré, foutu, fichu, beau, franc, abominable, sale.¹

Or ces adjectifs ont des propriétés caractéristiques :

1. A la différence des Noms de Qualité, ces adjectifs sont exclusivement péjoratifs.

Ces traits rapprochent les adjectifs considérés des Noms de Qualité ; si l'on reprend les termes introduits p. 232, on se souvient que d'un adjectif ordinaire on peut donner une définition hors emploi, qu'en d'autres termes, on peut lui attribuer une autonomie référentielle. Au contraire, les adjectifs du type cités p. 246, ne peuvent recevoir de définition qui ne fasse intervenir leur emploi en acte dans une expression qualitative : "satané", "fichu", etc. ne valent que dans et par leur énonciation ; autrement dit, par les mêmes raisons que les Noms de Qualité, ils n'ont pas d'autonomie référentielle. En ce sens, les adjectifs cités apparaissant dans les mêmes contextes que les Noms de Qualité et partageant certaines de leurs propriétés caractéristiques, pourraient être dits Adjectifs de Qualité.

Le rapprochement se confirme si l'on observe que beaucoup de ces adjectifs peuvent être employés seuls avec un nom ordinaire, et qu'alors la combinaison Adjectif de Qualité + Nom partage certaines propriétés des expressions qualitatives N_1 de N_2 . Soit les expressions :

- 5.106. (a) ce satané médecin m'a charcuté la jambe
 (b) cette fichue pluie va tout gâcher
 (c) ce sacré Pierre est encore en retard

Il est clair que le nom recteur n'a par lui-même aucun sens péjoratif ; c'est l'adjectif qui confère à l'ensemble sa valeur d'appréciation, exactement comme le ferait un Nom de Qualité.

D'autre part, on se souvient que les expressions N_1 de N_2 présentaient une limitation curieuse : au défini, elles ne pouvaient être introduites par le, mais seulement par ce. La même limitation est vraie ici : on n'a pas

- 5.107. (a) *le satané médecin m'a charcuté la jambe
 (b) *la fichue pluie va tout gâcher
 (c) *le sacré Pierre est encore en retard

De même, les Noms de Qualité permettent un emploi "elliptique" de 3ème personne qu'on peut appeler "réflexion désobligeante" (cf. p.176). La même chose est possible avec les Adjectifs de Qualité :

- 5.108. (a) satané médecin !
(b) ce satané médecin !

- 5.109. (a) sacré Pierre !
(b) ce sacré Pierre !

- 5.110. (a) fichue pluie !
(b) cette fichue pluie !

Comme pour les expressions citées p.176 , qui comportent un Nom de Qualité, celles-ci peuvent valoir comme des phrases autonomes. Elles doivent être distinguées d'expression apparemment toutes semblables, comportant des adjectifs prédicatifs ordinaires :

- 5.111. (a) belle sortie !
(b) gentil garçon !
(c) spectacle affreux !

La première différence est que le démonstratif ne peut jamais apparaître en 5.111. D'autre part, ces groupes sont naturellement interprétés comme des attributs, rapportés à un sujet que la situation ou le contexte permet de restituer ; d'où il suit deux conséquences :

a. le nom (sortie, garçon, spectacle) fait partie de l'attribut et l'on peut paraphraser le tout en : X est une belle sortie, X est un gentil garçon, X est un spectacle affreux ; dès lors, dans la mesure où un nom propre ne peut normalement apparaître en position d'attribut, il est exclu de tous de ce genre, et l'on n'a pas

- 5.112. *gentil Pierre !

qu'on opposera à 5.109 (a)

b. lorsque le sujet X doit être tiré de la situation de parole, l'emploi de ces expressions est lié à la présence effective de l'être ainsi qualifié. Sinon, il faut que le contexte énonce explicitement X, d'où des expressions

du type :

5.113. gentil garçon, Pierre !

Au contraire, les expressions comportant un Adjectif de Qualité peuvent toujours être précédées d'un démonstratif. Elles ne sont pas interprétées comme des attributs et n'ont pas de sujet extérieur : elles contiennent leur propre sujet qui n'est autre que le nom principal. Dès lors, les noms propres peuvent y être employés sans restriction et la situation de parole suppose plutôt l'absence du référent que sa présence.

Ainsi isolées, les expressions 5.108-110 ne sont possibles qu'avec des Adjectifs de Qualité ; elles sont parallèles aux "réflexions" qui n'étaient jusque-là reconnues qu'avec les Noms de Qualité.

Enfin, comme les Noms de Qualité, les Adjectifs de Qualité peuvent être introduits par espèce de (avec, semble-t-il, une acceptabilité moindre pour les noms propres) :

- 5.114. (a) cette espèce de satané médecin m'a charcuté la jambe
 (b) cette espèce de fichue pluie va tout gâcher
 (c) ? cette espèce de sacré Pierre est encore en retard

Aucune de ces phrases, même (c), n'a la bizarrerie qu'elles présenteraient en l'absence de l'adjectif :

- 5.115. (a) *cette espèce de médecin m'a charcuté la jambe
 (b) *cette espèce de pluie va tout gâcher
 (c) *cette espèce de Pierre est encore en retard¹

1. Deux précisions s'imposent : (a) il subsiste une différence importante entre Adjectifs de Qualité et Noms de Qualité ; on ne peut accumuler les adjectifs : ce satané, fichu, sacré, affreux gendarme est beaucoup moins naturel que cet imbécile de salaud de crétin de gendarme ; b) tous les adjectifs compatibles avec les Noms de Qualité ne peuvent être employés seuls : par ex. on a ce petit salaud de X ; mais pas (avec le même sens) ce petit X ; on a cette grande brute de X, mais pas ce grand X.

Les adjectifs de ce type sont peu nombreux : parmi eux, on trouve grand et petit qui ont des particularités d'emploi notables ; principalement, alors que la plupart des Adjectifs de Qualité sont interchangeables, comme les Noms de Qualité, ceux-là ne le sont pas et leur choix semble dicté par des raisons sémantiques déterminées au niveau de l'objet désigné : on emploiera petit pour des êtres qui sont effectivement petits, ou jeunes, ou de peu d'importance (un petit fripon d'enfant ; ce petit salaud de X impliquant que X est de petite taille ou de peu d'importance) ; inversement, grand est lié à la taille ou à la force, ou à l'importance (cette grande brute de X ; ce grand dadais de X, etc).

En bref, la combinaison Adjectif de Qualité + Nom ordinaire a des propriétés et des contextes comparables à ceux de la combinaison Nom de Qualité + Nom ordinaire.

Le rapprochement ne suppose, du reste pas, que les Adjectifs et les Noms de Qualité aient exactement les mêmes contextes et propriétés. En fait, si l'on se souvient que les Adjectifs de Qualité n'ont pas d'emploi prédicatif, il apparaît qu'ils ne peuvent être employés que dans un N", comme modificateurs d'un nom recteur ; autrement dit, ils n'ont aucune autonomie syntaxique et ne sont jamais employés isolément.

De ce fait, parmi les emplois caractéristiques des Noms de Qualité, ils ne peuvent avoir aucun de ceux qui impliqueraient une telle autonomie : en particulier, l'interpellation en seconde personne ni la dislocation exclamative ne peuvent les concerner¹. Si l'on tient compte de cette réserve, les analogies effectivement attestées sont les seules qui, en toute hypothèse, pouvaient l'être.

Ce parallélisme de comportement entre Adjectifs et Noms de Qualité est important : il ne s'explique facilement que si on le rapporte à un parallélisme de structure. D'où suit une première conclusion : il n'est guère douteux que les Adjectifs de Qualité soient dans le (Spec,N') ; dès lors, la thèse que les Noms de Qualité s'y trouvent aussi est encore affermie davantage. Mais, une fois admise, cette conclusion peut s'interpréter en un autre sens : il y a désormais dans le (Spec,N') en plus des Noms de Qualité, d'autres éléments qui en partagent certaines caractéristiques ; il est donc nécessaire de poser un noeud qui subsume les deux catégories : soit le noeud Qualité.

On en vient donc à ce qui était supposé p. 184, une règle dans la base :

1. On ne peut pas avoir une interpellation satané médecin ! pas plus qu'on n'a imbécile de médecin ! dans cet emploi.

$$\begin{array}{lcl}
 \underline{5.118.} \text{ (Spec, N')} & \longrightarrow & \dots \text{Qualité} \dots \\
 \text{Qualité} & \longrightarrow & \left\{ \begin{array}{l} A'' \\ N'' \end{array} \right\}
 \end{array}$$

On sait que seuls certains noms peuvent apparaître sous Qualité ; de la même façon, seuls certains adjectifs y sont admis, soit qu'ils soient directement dominés par ce noeud, soit qu'ils le soient indirectement - autrement dit, qu'ils soient inclus dans un N'' ¹. D'où il suit :

1. que les seuls adjectifs compatibles avec les Noms de Qualité en position N_1 sont aussi ceux qui peuvent apparaître isolément dans une position analogue ;
2. que les Noms de Qualité hors de la position N_1 peuvent se combiner avec d'autres adjectifs que ceux-là - ce qui correspond aux données.

Ces diverses limitations peuvent être notées à l'aide d'un trait lexical $[+ \text{Qualité}]$, analogue au trait $[+ \text{Quantité}]$, on ajoute que seuls les éléments $[+ \text{Qualité}]$ peuvent être dominés par le noeud Qualité ; mais les noms $[+ \text{Qualité}]$ peuvent également apparaître en d'autres positions. Introduire un élément $[- \text{Qualité}]$ sous Qualité est à proprement parler une violation sélectionnelle, si du moins l'on admet les principes énoncés p. 19.

On peut supposer cependant que certains éléments, primitivement marqués par le lexique comme $[- \text{Qualité}]$ reçoivent marginalement et par une opération stylistique (techniquement, une règle mineure) le trait $[+ \text{Qualité}]$. On a déjà vu la possibilité pour les Noms, il en va de même pour les Adjectifs. On peut ainsi avoir, avec un effet d'humour, ce blond imbécile de X, ce crétin ennuyeux de Y, ce salaud calamistré de Z, etc..

Si l'on admet que dans les structures qualitatives N_1 de N_2 , N_1 est un N'' , une difficulté majeure peut être soulevée : que les Noms de Qualité en position

1. En fait (Spec, N') $\longrightarrow$... (Quantité) (Qualité) ... puisque les deux catégories sont combinables et facultatives.

N_1 n'aient pas de déterminant propre, sauf le cas échéant un élément de Qualité, cela semble avéré, mais malaisé à justifier et, cela étant admis, il est peut-être encore plus difficile d'expliquer, en sens inverse, le fait qu'une fois disloqués, ils retrouvent un article indépendant.

Mais cet ensemble d'irrégularités s'ordonne si l'on se souvient que les Noms de Qualité sont caractérisés par leur non-autonomie référentielle. Or la plupart des déterminants supposent justement l'autonomie du nom qu'ils modifient : seul un élément référentiellement autonome peut être par lui-même quantifié, anaphorisé, relativé, interrogé. Plus précisément encore, un élément anaphorique, autrement dit un élément non autonome mis en relation avec un N'' autonome, ne peut avoir de déterminant qui se distingue de celui du N'' qu'il anaphorise, sinon les conditions de l'interprétation ne pourraient être satisfaites. Un déterminant échappe en fait régulièrement à cette contrainte - et cela de manière fort compréhensible - : l'article défini ; tout anaphorique, étant nécessairement défini, comportera cet article (si du moins il peut être précédé d'un article), que le nom anaphorisé soit ou non défini¹.

Lorsqu'un Nom de Qualité est en position N_1 , il tire sa référence du Nom recteur du groupe nominal dans le (Spec, N') duquel il se trouve. Dès lors, il ne peut comporter lui-même aucun élément dans son propre (Spec, N') qui se distingue de celui où il est inséré.

Cette contrainte est d'ordre interprétatif et non syntaxique : elle n'impose donc pas que le (Spec, N') du Nom de Qualité soit absolument vide, mais seulement qu'il ne contienne que des éléments n'affectant pas la mise en relation référentielle avec le nom recteur. On comprend ainsi que ce (Spec, N') puisse contenir à son tour un élément de Qualité, puisque

1. Il s'agit évidemment de l'anaphore "contextuelle" et non de l'anaphore de "présupposition" au sens de la p. 182. Dans ce dernier cas, le N'' anaphorique peut avoir ses déterminants propres ; mais c'est qu'en réalité, il n'y a pas anaphore au sens propre : il y a simplement une coréférentialité, donnée comme un fait du monde extra-linguistique.

celui-ci, n'étant pas référentiellement autonome, tirera sa référence du Nom recteur exactement dans les mêmes conditions que le Nom de Qualité qu'il modifie.

Lorsque le Nom de Qualité est disloqué, il n'est plus dans un (Spec,N') les conditions générales de l'interprétation subsistent cependant : il ne pourra donc comporter aucun déterminant propre - sauf précisément l'article défini (sous sa forme le ou ce)¹

Si l'on compare les Noms de Qualité aux Noms de Quantité, le contraste même qui les oppose confirme a contrario le raisonnement précédent : suivant nos définitions, les Noms de Quantité sont référentiellement autonomes ; ainsi ils peuvent recevoir une définition objective ; ils ne sont pas interchangeables ; on pourrait leur imaginer des synonymes au sens strict - sinon des antonymes². Or, justement, ils ont des déterminants propres, en dehors même des éléments quantitatifs

Cette remarque a du reste une portée plus générale : on se souvient que les Noms de Qualité et de Quantité ont un comportement différent en ce qui concerne l'accord du N" dans le (Spec,N') duquel ils se trouvent. Alors que les seconds peuvent déterminer le genre et le nombre de l'ensemble, cela est impossible pour les premiers. Mais c'est là une conséquence naturelle de la différence de statut référentiel qui sépare les uns et les autres : G. Fauconnier (1971, 1974) a montré que le phénomène général de l'accord est lié à la coréférence ; si l'on examine les données pertinentes, il apparaît en effet que dans un système où les traits de genre ou de nombre d'un élément déterminent ceux d'un autre, c'est bien une relation de ce

1. Pour la répartition de ces articles, cf. Appendice du chap. 7.

2. Ainsi la substitution de 1000 grammes à 1 kg est le type même de la substitution synonymique.

genre qui soit être posée. Mais il faut une fois encore préciser les termes : dans l'usage courant, nous l'avons dit, coréférence recouvre deux notions très distinctes : le fait que deux unités référentiellement autonomes aient parallèlement la même référence actuelle et le fait qu'une unité non-autonome ait sa référence déterminée par une unité autonome. Or il est clair que seule la seconde relation est en jeu dans les cas d'accord. Une unité autonome, quand elle est par elle-même dotée d'une référence actuelle, a ses traits propres et si ces derniers coïncident avec ceux d'une autre unité autonome, située dans le même contexte et coréférentielle, c'est de manière indépendante et parallèle, et non pas par accord. Seule une unité non-autonome peut s'accorder en genre et nombre¹, de la même manière après tout qu'elle "s'accorde" en référence.

Il y a une réciproque : seule une unité référentiellement autonome peut imposer ses traits de genre et de nombre à une autre. Ainsi se trouve modulée la règle de Fauconnier évoquée au chap.2 : ce n'est plus seulement la position de l'élément qui compte, mais son statut référentiel, et, dans ces conditions, il est régulier que les Noms de Qualité ne puissent déterminer le genre du N" auquel ils appartiennent².

Si l'on revient aux incises qualitatives, deux articles y sont possibles : le et ce. Le premier semble n'être rien d'autre que l'anaphorique ordinaire; il ne réclamerait alors aucune règle d'introduction particulière, l'incise le présentant nécessairement, conformément aux principes généraux qui régissent toute reprise, à moins que le Nom de Qualité ne soit par ailleurs pourvu d'un autre "article" défini - en l'occurrence ce.

1. Cela ne veut pas dire qu'elle le fasse nécessairement.

2. Tel est le principe général; on notera que par accord, nous entendons ici tous les cas où une unité impose des traits à une autre ; il y a en ce sens accord lorsque le nom impose son genre au N" dont il est membre - ce n'est pas, on le voit, la terminologie usuelle. Dans le détail, il faut évidemment distinguer entre les diverses dimensions de l'accord : on sait que le genre est lié aux noms dans le lexique, en français ; il n'en va évidemment pas de même du nombre, du moins dans le cas général.

Ce est pour le moment demeuré sans statut et il serait vain de l'analyser isolément ; la question devra donc être reprise à un moment où d'autres données permettront de restituer un système. Tout ce qui peut être dit à présent, c'est que ce n'apparaît dans une incise que s'il était possible dans le groupe N_1 de N_2 sous-jacent ; en effet, on n'a pas d'incise qualitative en ce qui se rapporte à un N'' indéfini (cf. p. 180) , or, justement ce ne saurait en aucun cas introduire un groupe N_1 de N_2 indéfini. On peut en conclure légitimement que ce est alors simplement conservé au cours de la transformation de dislocation. Un seul point demeure inexpliqué : la double possibilité de le et ce dans les incises se rapportant à un N'' défini, alors que les tours du type *l'imbécile de N sont exclus ; en examinant plus précisément ce qu'il en est de ce, nous serons ultérieurement amené à proposer une hypothèse sur ce point.

5.4.3. La structure des expressions qualitatives complexes est à présent mieux connue. Néanmoins bien des points demeurent imprécis : à ne considérer que les tours N_1 de N_2 , il est clair que la transformation de dislocation, qui les affecte, n'a pas reçu de formulation définitive ; et si l'on veut prendre en compte l'ensemble des emplois caractéristiques des Noms de Qualité (dont une liste a été présentée p.172 sqq.) ils ont été enregistrés seulement et non pas analysés. Il convient de reprendre tous ces points en s'appuyant sur les informations qu'il est possible de tirer des analyses développées à l'instant.

En dehors des tours N_1 de N_2 , les Noms de Qualité ont les emplois caractéristiques suivants : l'exclamation (emploi (a) de la p. 172), l'interpellation en seconde personne (emploi (b)), la réflexion en troisième personne (emploi (c)) ; l'anaphore (emploi g))¹. Parmi ceux-ci, à vrai dire,

1. On laisse de côté pour l'instant le cas d'espèce de, et de ce.

l'exclamation constitue un cas à part, qu'il est impossible d'éclairer sans mettre en cause l'ensemble du phénomène dit d'exclamation ; il est préférable d'en remettre l'examen à un moment ultérieur. Les emplois restants se divisent en deux types : les uns se présentent comme des structures "elliptiques" sans verbe ; l'anaphore au contraire suppose des propositions complètes, ne s'écartant pas du schéma le plus régulier. Nous séparerons provisoirement les deux ensembles de données, même s'il doit apparaître qu'à certains égards, ils sont en intersection.

5.4.3.1. Considérons l'emploi anaphorique des Noms de Qualité. Il est clair que, mis à part sa particularité d'interprétation, un Nom de Qualité anaphorique se comporte comme un N° de statut plein et en assure toutes les fonctions. Il est tentant de rapprocher cet emploi des tours N_1 de N_2 qui, comme lui, ont globalement les propriétés ordinaires des N° et comme lui, sont propres aux Noms de Qualité. Le rapprochement devient nécessaire si l'on admet, comme nous l'avons fait implicitement, la relation :

- 5.117. (a) l'imbécile est en retard
 (b) il est arrivé en retard, l'imbécile
- 5.118. (a) je connais l'imbécile
 (b) je le connais, l'imbécile

En effet, le Nom de Qualité anaphorique est alors censé tomber dans le domaine de la transformation de dislocation ; il faut, dans ces conditions, qu'il soit analysé comme un N_1 dans une structure N_1 de N_2 : l'imbécile étant dérivé de quelque façon de l'imbécile de N_2 .

Pour établir le rapprochement, on peut raisonner en sens inverse, soit la structure N_1 de N_2 ; on demande à quelles conditions elle peut prendre valeur anaphorique. Manifestement, il suffit pour cela que N_2 soit un pronom :

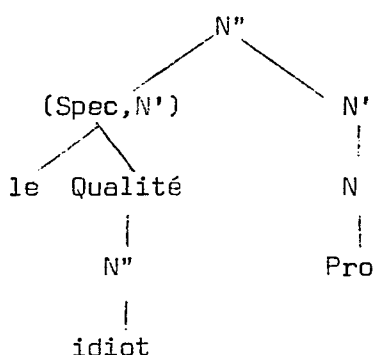
soit N_1 de F_{Ro} (où N_1 est un Nom de Qualité). On sait, d'autre part, que N_2 n'est pas un groupe nominal (N''), mais un N' : étant donné les conditions de formation des pronoms, telles qu'elles sont décrites p. 157, Pro ne pourra pas avoir la forme tonique lui, elle, eux ; il ne peut pas, non plus, prendre la forme en, étant donné la règle de formation de en, p. 158-9. Pro aura alors la forme nulle : on obtient une séquence où le Nom de Qualité (N_1) n'est suivi par rien dans un groupe nominal dont la valeur d'ensemble est déterminée par un N_2 anaphorique, c'est-à-dire précisément ce qu'on a décrit comme emploi anaphorique du Nom de Qualité.

On notera que de cette façon, les structures qualitatives N_1 de N_2 sont parallèles aux quantitatives : dans les deux cas (a) repose sur (b) et par les mêmes opérations :

- 5.119. (a) Jean n'est pas là ; l'idiot est encore en retard
 (b) Jean n'est pas là ; l'idiot de Pro est encore en retard
- 5.120. (a) avez-vous lu ces livres ? J'ai lu les deux
 (b) avez-vous lu ces livres ? J'ai lu les deux Pro¹

La structure des Noms de Qualité anaphorique sera ainsi parallèle à celle des expressions qualitatives complexes et l'idiot en 5.119 sera représenté ainsi :

5.121.



La dislocation qualitative peut opérer sur cette structure, comme sur toutes les expressions qualitatives : idiot est extrait, Pro demeurant à

1. Comme les Noms de Qualité, les Noms de Quantité ont un emploi anaphorique : cf.: avez-vous chargé tout le blé ? - Oui, j'ai chargé les dix tonnes.

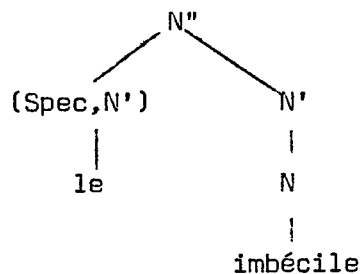
sa position initiale. Le (Spec,N') étant désormais vide, Pro se trouve dans un contexte où il peut se réaliser en surface (of. p. 157) d'où les phrases 5.117 (b) et 5.118 (b).

Dans ces conditions, le problème de l'ambiguïté des Noms de Qualité est entièrement renouvelé. On se souvient que la phrase 5.122 est ambiguë :

5.122. l'imbécile m'a téléphoné hier

Dans une interprétation, elle répond à la question : Jean a-t-il téléphoné hier ? Autrement dit l'imbécile y est anaphorique et relève évidemment de l'analyse ci-dessus. Dans l'autre, elle répond à la question : Qui a téléphoné hier ? autrement dit l'imbécile y est traité comme un nom ordinaire, référentiellement autonome, parce qu'il en a la structure syntaxique¹, soit :

5.123.



Cette structure n'est évidemment pas dans le domaine de la dislocation qualitative, ce qui explique qu'à la différence de 5.122, la phrase disloquée correspondante ne soit pas ambiguë.

De cette façon, l'ambiguïté de 5.122 est traitée de la manière la plus classique par une dualité de structures syntaxiques. E. Bach (1968, p. 94) avait cru pouvoir proposer une solution toute différente : suivant cet auteur, les deux interprétations d'un groupe comme l'imbécile s'opposent comme les restrictives et les appositives ; ainsi, ce que nous appelons interprétation référentiellement autonome, serait paraphrasée par une

1. On peut même penser que imbécile est ici marqué [- Qualité].

restrictive : "Celui qui est un imbécile m'a appelé hier", l'interprétation anaphorique par une appositive : "celui-là (qui est un imbécile) m'a appelé hier".

Mais en fait le rapprochement n'a d'autre base que l'intuition sémantique, or elle n'est pas en elle-même très précise : notamment pour l'emploi anaphorique, la paraphrase proposée n'a qu'une valeur grossièrement approchée ; en fait, elle indique seulement que cet emploi combine deux opérations : la reprise anaphorique d'un élément et la qualification de celui-ci. Il est normal que la relative appositive, ayant justement pour propriété de permettre d'unir, tout en les maintenant séparées, deux assertions, puisse retrouver cette combinaison caractéristique, mais cela ne prouve nullement que la structure soit la même. D'autant que la structure que nous proposons permet de dériver aussi bien l'interprétation requise, les deux opérations sémantiques étant assignées à deux constituants distincts : l'anaphore au pronom sous-jacent, la qualification au noeud Qualité.

De plus, on ne voit pas bien pourquoi, et Bach le reconnaît lui-même une structure appositive devrait n'être possible qu'avec un type particulier de Nom ; cela est d'autant plus curieux qu'au départ, l'analyse de Bach est censée prouver que les groupes nominaux, en général, dérivent de relatives, en montrant notamment que comme les relatives, ils connaissent l'opposition générale restrictive/appositive. Dans notre analyse, au contraire, la limitation de l'emploi anaphorique aux Noms de Qualité est parfaitement justifiée, puisqu'il repose sur une structure qui leur est propre.

Ce que Bach attribue à la structure appositive, c'est l'emploi anaphorique qui lui-même est un cas particulier de la non-autonomie référentielle. Si le rapprochement était valide, il devrait se confirmer dans les cas où, en

surface, une structure appositive est réalisée. Or, on a vu, à propos de la dislocation, qu'un Nom de Qualité employé dans une apposition au sens propre, présentant tous les caractères syntaxiques de cette structure, n'a justement pas le caractère de non-autonomie référentielle dont l'emploi anaphorique tire pourtant sa possibilité. Inversement, quand un Nom de Qualité conserve ses caractères propres et notamment celui de non-autonomie référentielle, il entre dans une structure qui n'a pas les caractères d'une apposition. Autrement dit, si l'on considère l'emploi anaphorique, le rapprochement avec les appositives n'est nullement nécessaire ; si l'on considère les structures appositives attestées, l'emploi anaphorique ne peut y être intégré.

La suggestion de Bach semble donc à écarter.

Jusqu'à présent, nous n'avons tenu compte que des emplois au défini, les seuls qui aient été généralement étudiés ; mais dans les analyses que nous proposons, rien n'empêche qu'on les étende mutatis mutandis à l'indéfini. Et de fait, bien qu'on ne l'ait pas généralement observé, les expressions un imbécile, un idiot, un crétin, etc. ne sont pas moins ambiguës que leur version au défini. Il est vrai que les interprétations se laissent moins aisément distinguer et qu'il faut des contextes appropriés pour faire apparaître la différence.

Cependant, considérons la phrase :

5.124. un idiot peut voter républicain

Elle est tout-à-fait parallèle à

5.125. un médecin peut voter républicain

Dans les deux cas, le sujet se comporte comme un nom spécifié ordinaire : la classe désignée l'est par une dénomination qui la caractérise de manière permanente et exclusive. Le sujet est générique, il n'est pas indéterminé.

Au contraire, soit la phrase :

5.126. un idiot a cassé la tasse

ici le sujet est non générique, mais indéterminé ; idiot ne le spécifie pas, mais le qualifie d'une manière qui n'est pas nécessairement permanente et peut être liée aux circonstances ("casser la tasse"). En fait, on pourrait paraphraser par :

5.127. quelqu'un a cassé la tasse, l'idiot

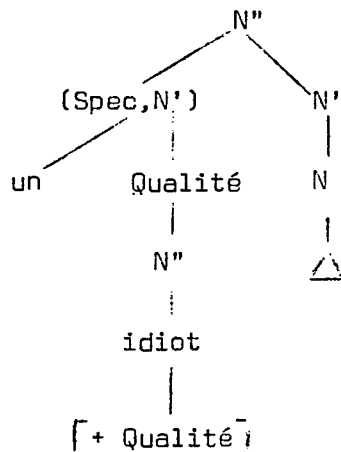
Une paraphrase analogue serait impossible pour 5.124.

Du reste, on peut se demander si le lien entre 5.126 et 5.127 n'est pas plus étroit : tout donne à penser que 5.127 est le résultat d'une dislocation qualitative. Si l'on cherche à en restituer la source, il apparaît qu'elle ne peut être obtenue : simple combinaison du Nom de Qualité et du pronom indéfini sujet : *un imbécile de quelqu'un est impossible. Tout s'éclaire, si l'on admet que la source de 5.127 n'est autre que 5.126.

Cela suppose, d'une part, que un idiot se prête à la dislocation et d'autre part, qu'il contienne un élément représentable dans certaines conditions comme quelqu'un. Or on admet généralement que quelqu'un n'est rien d'autre qu'un épel du Nom non-spécifié (cf. Chomsky, 1964, p. 41).

Il suffit alors de supposer une structure :

5.128.



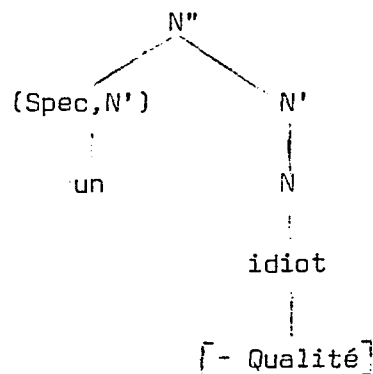
où Δ représente l'élément désigné de la catégorie N, et s'interprète comme un nom non spécifié ; Δ sera épelé $\emptyset$ si le (Spec,N') est non-nul, sinon il sera épelé quelqu'un.¹ A certains égards, tout ceci rappelle les processus d'apparition et de non-apparition du Pronom ; la différence, c'est que l'élément Δ n'est pas intrinsèquement anaphorique - ce qui est bien conforme au comportement de un idiot et se trouve confirmé par la dislocation qualitative où quelqu'un ne se comporte pas comme un pronom : la dislocation n'a lieu que pour le sujet préverbal et l'élément disloqué ne peut précéder quelqu'un. Autrement dit, quelqu'un est traité comme un Nom :

- 5.129. (a) quelqu'un m'a téléphoné à 3 h du matin, l'imbécile
 (b) *l'imbécile, quelqu'un m'a téléphoné à 3 h du matin

- 5.130. (a) *j'ai vu quelqu'un dans ta voiture, l'imbécile
 (b) quelqu'un a été vu dans ta voiture, l'imbécile

Dans la phrase 5.124, idiot sera traité comme un nom ordinaire, soit :

5.131.



Entre les expressions du type l'idiot (5.121) et celles du type un idiot (5.128), notre présentation implique deux différences : l'une est purement interprétative - on oppose les expressions qualitatives anaphoriques et non anaphoriques ; l'autre est structurale : les structures au défini comportent en seconde position un élément Pro, les structures à l'indéfini comportent un élément Δ .

1. On peut imaginer des mécanismes plus complexes pour générer les formes quelqu'un, quelque chose, mais l'essentiel est qu'ils soient reliés à la présence du nom non spécifié.

On pourrait imaginer une autre solution, ne s'appuyant plus que sur la différence interprétative : dans les deux cas, en position de nom recteur, on pose un △ ; ce dernier ne peut avoir que deux types d'interprétation : ou il est interprété comme anaphorique, ou si cela n'est pas possible, il est interprété comme un nom non spécifié. Si aucune des deux interprétations n'est possible, la structure est bloquée. Ce qui est en cause alors, c'est une théorie générale de la pronominalisation qui ne nous occupe pas ici ; nous n'avons donc aucun principe de choix : pour des raisons de commodité, nous nous en tiendrons à la première des deux présentations.

De toute manière, on le notera, le caractère anaphorique des Noms de Qualité ne leur est pas attaché, dans ces conditions, comme une idiosyncrasie lexicale. Il dépend en fait de la présence d'un Pronom ou d'un sous-jacent ; on pourrait croire que cela réduit la différence qui les sépare des noms ordinaires. Mais c'est pure apparence ; ce qui les caractérise alors, c'est qu'ils soient compatibles avec une structure telle que 5.121 - autrement dit qu'ils soient référentiellement non-autonomes.

5.4.3.2. Dans le dialogue, on le sait, les Noms de Qualité peuvent apparaître isolément : sous la forme de l'interpellation, ils visent l'interlocuteur (le cas échéant, le locuteur lui-même) ; sous la forme de la réflexion désobligeante, ils renvoient à une troisième personne, traitée comme si elle était extérieure au dialogue.

En plus des cas où ils sont isolés, les Noms de Qualité peuvent aussi être accompagnés d'adjectifs appropriés : pauvre imbécile ! le pauvre imbécile ! ; on a aussi la structure complexe : imbécile de médecin ! ou pauvre imbécile de médecin !

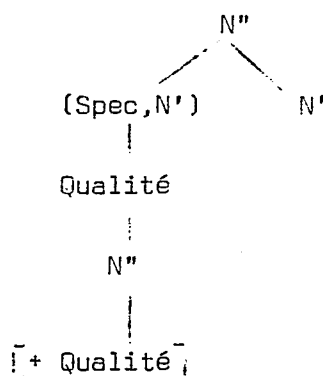
L'interpellation et la réflexion en troisième personne sont évidemment deux emplois très proches l'un de l'autre. Les principales différences qui les séparent se résument à ceci :

1. L'interpellation est toujours sans article ; la réflexion en troisième personne peut, mais non obligatoirement, être introduite par un article ou un démonstratif : l'imbécile ! cet imbécile !

2. la forme complexe N_1 de N_2 est réservée à la troisième personne : imbécile de médecin ! ne peut valoir comme une interpellation.

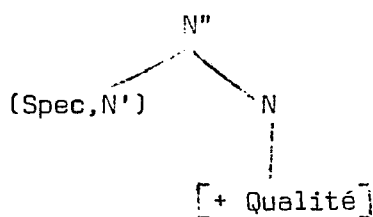
Cela donne à penser qu'en plus de la différence des personnes les deux emplois sont également structurellement distincts : l'interpellation dans sa généralité semble avoir la forme :

5.132.



le nom recteur pouvant être un nom spécifié (cet imbécile de médecin !) ou un pronom (cet imbécile = cet imbécile de Pro). Au contraire, il n'y a aucune raison de supposer un nom recteur effacé dans l'interpellation qui prend alors la forme¹ :

5.133.



1. Le nom a le trait [+Qualité], ce qui distingue la structure 5.132 de 5.123, où il a le trait [-Qualité]. L'existence d'interpellations comme pauvre imbécile ! prouve qu'il s'agit de N''. L'absence d'article est normale dans un groupe nominal référant à une première ou deuxième personne.

De la sorte, les paradigmes attestés se laissent décrire de manière naturelle ; il reste à présent à intégrer les structures proposées à la grammaire.

Ce qui caractérise en propre et à la fois l'interpellation et la réflexion en troisième personne, c'est qu'elles sont employées isolément, en dehors de toute proposition et ont par elles-mêmes et sans verbe, la valeur d'une phrase. Elles sont de plus liées à l'énonciation directe : il est impossible de les enchâsser et elles supposent toujours une intervention du sujet parlant dans une situation de dialogue.

Ces caractères ne sont pas isolés dans la langue, et il existe un assez grand nombre d'éléments qui les présentent également. Considérons la liste suivante (qui n'est nullement exhaustive) :

- 5.134. (a) une bière de plus ou je pars tout de suite
 (b) amusant, ce petit jeu
 (c) la barbe avec cette histoire
 (d) merde à Vauban

De même que les noms de Qualité en interpellation ou en réflexion, ces tours ont trois propriétés :

- bien qu'ils n'aient pas la forme extérieure d'une phrase, ils se suffisent à eux-même et valent pour une phrase complète (emploi holophrastique) ;
- ils ont une interprétation "affective" ; autrement dit ils ne décrivent pas un processus définissable en termes généraux, ils n'énoncent pas une assertion dotée d'une valeur de vérité ; ils expriment un affect du sujet parlant - colère, appréciation, indignation, etc.
- ils sont liés à l'énonciation directe ; d'un point de vue syntaxique, il est impossible de les enchâsser dans une subordonnée ; d'un point de vue

interprétatif, ils supposent la présence en acte d'un sujet parlant, d'une "voix" dans le dialogue¹.

Il s'agit donc d'un groupe bien défini dans la langue, et dont font partie les emplois des Noms de Qualité qui nous occupent. S'il faut alors rendre compte de ces derniers, il faut aussi tenir compte de l'ensemble.

Or, indépendamment des Noms de Qualité, les tours en cause ont fait l'objet de diverses études dont la plus importante à ce jour est celle d'A. Banfield (1973). Cet auteur propose pour les générer le processus suivant : l'axiome de la base n'est plus S, mais l'élément non récursif E (= expression), qu'on développe ainsi²:

5.135.

$$E \longrightarrow \left[\begin{array}{c} \vdots \\ N'' \quad \left\{ \begin{array}{c} \text{et} \\ \text{ou} \end{array} \right\} \quad S \\ \text{Prédicat} - N'' \\ \vdots \end{array} \right]$$

La première ligne de l'expansion permet d'obtenir 5.134 (a), la seconde (b) ; dans la mesure où il ne s'agit ici que d'une illustration, nous avons laissé de côté les tours (c) et (d). On notera que E domine également le S initial, de sorte que les phrases ordinaires seront dominées par E. Le caractère initial et non récursif de E garantit que les structures

1. S'ils apparaissent dans un "récit", ils représentent en fait une intervention dans ce récit du sujet énonçant le récit.

2. L'expansion donnée ici de E est incomplète ; c'est ce que marquent les points de suspension, qui n'appartiennent pas à la règle originale d'A. Banfield.

n'apparaissant qu'à droite de E, étant elles-mêmes non récursives, ne peuvent être employées dans une subordonnée - ce qui est le caractère syntaxique propre des tours 5.134.

Il faut ajouter que le noeud E est lié à une interprétation spécifique que Banfield (1973, p. 205) formule ainsi :

Principe 1 E / 1 je : pour chaque E, il existe un référent unique de Je (locuteur) et un référent unique de Vous (interlocuteur).

On peut reformuler ce principe de la manière suivante : le noeud E est référentiel ; sa référence n'est rien d'autre qu'une certaine paire de sujets linguistiques, un sujet d'énonciation et son partenaire. De là suit au moins cette conséquence : toute structure immédiatement dominée par E est liée à la présence d'un sujet d'énonciation¹ dans une situation de dialogue - ce qui est justement le caractère sémantique propre des tours 5.134.

E, on l'a vu, domine directement toute une série d'éléments dont S ; tous ces éléments sont donc au même niveau hiérarchique : qu'ils soient tous autosuffisants, comme S lui-même, c'est une conséquence naturelle du formalisme et une base d'explication plausible de la valeur holophrastique des tours affectifs "elliptiques".

Reste ce caractère "affectif" lui-même ; cette fois encore, le noeud E permettra de l'exprimer d'une manière assez naturelle. Ce qu'on désigne en l'occasion du terme "affectif" consiste en ceci : les structures dominées

1. Le concept de sujet d'énonciation utilisé ici est celui de J. Lacan : c'est le point de subjectivité auquel on rapporte un énoncé en acte et dont on ne suppose rien - ni permanence ni conscience ni individualité - que ce qui permet de penser la possibilité de l'énoncé lui-même. Ce concept se distingue de celui, tout descriptif, de "locuteur" et de celui de "sujet parlant" : ce dernier définit un point de subjectivité par rapport à la capacité de parler, indépendamment de toute mise en acte ; c'est donc le concept d'une permanence qui, par delà les énoncés singuliers, les unifie.

par E (différentes de S) ne décrivent pas un état de choses en termes neutres, d'une manière qui pourrait être dite vraie ou fausse ; elles marquent seulement que le sujet d'énonciation s'implique activement dans l'énoncé. Cela est clair lorsqu'il s'agit d'éléments valorisants, qui expriment une appréciation positive ou négative de la part du sujet parlant - ainsi les jurons (comme merde), les interjections de dégoût (comme la barbe), les adjectifs positifs (comme amusant). Cela n'est pas moins vrai pour une expression comme une bière de plus ou je m'en vais où il n'y a pas d'élément appréciatif : manifestement, il s'agit là pour le sujet d'exprimer une demande insistante, et non de constater une relation objective. Ici, comme précédemment, l'énoncé ne vise pas un état de choses, mais un affect du sujet : appréciation ou dépréciation d'une part, insistance de l'autre. Tout cela peut se résumer, à l'aide du noeud E, en un principe d'interprétation général, dont la forme n'a rien que de plausible :

5.136. dans une structure $[_E \omega]$, où $\omega \neq S$, ω ne peut être interprété que comme l'expression d'un affect du sujet d'énonciation désigné par E.

De la sorte, le modèle d'A. Banfield se révèle en mesure d'intégrer et de justifier l'ensemble des traits propres aux tours affectifs elliptiques. Il est dès lors légitime de l'étendre aux emplois interpellatifs des Noms de Qualité. La chose peut se faire très simplement ; il suffit d'admettre pour E, l'expansion¹ :

5.137. $E \longrightarrow N''$

Etant donné le principe d'interprétation ci-dessus, seuls les groupes nominaux susceptibles de marquer un affect seront ici admis ; il est clair que les diverses structures où apparaît un nom marqué [+ Qualité] satisfont d'emblée à la condition ; et réciproquement, dans l'ensemble des noms, seuls les noms marqués [+ Qualité] permettent par eux-mêmes, et sans

1. A. Banfield propose elle-même une expansion analogue, sans aucunement avoir en vue les emplois qui nous occupent. Cf. A. Banfield, ibid, p. 203.

qu'il soit besoin de circonstances spéciales, l'interprétation requise du N" où ils apparaissent.

Dès lors, un N" introduit par E aura nécessairement la forme

[N" ... N ...]^{1,2}
[+ Qualité]

De cette façon, les diverses propriétés d'holophrastie, de non-enchâssement et interlocution directe qu'on a reconnues aux emplois d'interpellation et de réflexion se trouvent rapportée à une structure générale, bien située dans la grammaire. Mais les possibilités du modèle permettent de préciser encore l'analyse ; considérons la structure de l'interpellation, telle qu'elle ressort de la combinaison de 5.132 et de 5.137.

5.138.

E
|
N"
|
N
|
[+ Qualité]

On sait que par lui-même le Nom de Qualité n'est pas référentiel ; en elle-même dès lors, si elle a une référence, la structure indiquée doit

1. Dans les textes littéraires, et notamment dans le style indirect libre, bien d'autres noms peuvent apparaître sous E - en plus des noms, tous les constituants majeurs - si du moins les analyses de A. Banfield sont justes. Nous ne considérons ici que le dialogue. Du reste, soit une phrase comme : "Eternel flux et reflux de la faveur populaire ! Penser qu'on avait fait pendre les sergents du bailli !", (V. Hugo, cité par A. Banfield, *ibid.*, p.223), où A. Banfield pose une séquence [E N"] [E V"] ; même là, bien qu'il ne s'agisse pas de Noms de Qualité, le principe d'interprétation est respecté : il ne s'agit pas de constat, mais le sujet désigné par E investit l'énoncé (ici rapporté au style indirect libre) d'un affect. Mais cette possibilité est peut-être propre au discours littéraire.

2. Parmi les réalisations de E, si l'on admet ce noeud, il faut évidemment compter les jurons. Certains d'entre eux ont une forme syntaxique analysable en termes de catégories, notamment N" : (la) barbe, nom de Dieu, nom d'un petit bonhomme, etc.; d'autres sont inanalysables (au moins en synchronie) : parbleu, zut.

Les premiers auraient alors une structure très proche des noms de Qualité, puisque comme eux ils entreraient dans une structure [E N"]. Sur cette base, il ne doit pas être étonnant qu'ils puissent par extension entrer en position de N₁ dans cette barbe de film, cette nom de Dieu de voiture, etc. (cf. p.177). Inversement, les jurons qui ne donnent pas lieu à analyse par N" ne devraient pas entrer dans de tels contextes : c'est bien ce qu'on observe ; on n'a pas cette parbleu de voiture, ce zut de livre.

donc la tenir d'autre chose que de son nom recteur ; de plus, aucun élément pronominal n'est présent qui pourrait justifier un recours à l'anaphore : la référence doit donc être tirée d'un élément interne à la structure. Le seul qui puisse intervenir, en l'occurrence, c'est le noeud E lui-même, qui comme on sait, est référentiel : dès lors la structure ne peut avoir comme référence, que les référents de E, soit le locuteur, soit l'interlocuteur¹. Or ce sont justement les deux valeurs possibles de l'interpellation.

Il se produit ici comme un entrecroisement : si l'on veut justifier la forme de l'interpellation, une structure se propose naturellement ; mais cette structure, étant donné des principes indépendants, ne peut en elle-même n'avoir d'autre interprétation que celle de l'interpellation. La grammaire est donc, sur ce point, parfaitement univoque.

Supposons, en revanche, que dans la structure $[_E N'']$, il faille faire référence à un autre être que les partenaires du dialogue - en d'autres termes, une troisième personne - la structure 5.138 est impossible, on le sait. Il faut une structure où N'' soit référentiel par lui-même, autrement dit qu'il contienne un nom recteur référentiellement autonome (ou un pronom anaphorique de troisième personne renvoyant à un nom référentiel) ; mais d'autre part, il doit aussi contenir un Nom de Qualité ; la seule structure possible est alors N_1 de N_2 dont on a vu qu'elle était justement réservée à la "réflexion" en troisième personne².

1. Nous admettons le principe suivant : si dans $[_E \omega]$ ($\omega \neq S$), ω n'est pas par lui-même référentiel ou anaphorique, l'ensemble est automatiquement interprété comme s'il référait à l'un des deux référents de E. Ce principe semble assez naturel.

2. Pour être complet, on peut ajouter la règle suivante : dans un N'', dominé par E, l'article est obligatoirement nul quand N'' réfère à la première ou la deuxième personne ; il est facultativement effacé quand N'' réfère à une troisième personne. La seconde partie de la règle est confirmée par les tours littéraires, où suivant A. Banfield, on a $[_E N'']$: par ex. : "éternel flux et reflux de la faveur populaire !"

On peut ajouter que le noeud E permet également d'intégrer facilement les expressions espèce de... ; la solution la plus naturelle consiste à les générer directement dans la base sous la forme :

5.139. E $\longrightarrow$ (espèce de) N"

5.4.3.3. Parallèlement à l'interpellation, il existe un emploi comportant une relative en première ou seconde personne (du singulier ou du pluriel) où le relatif reprenant le Nom de Qualité est en position d'attribut :

5.140. (a) imbécile que tu es !
(b) imbécile que je suis !

Cet emploi n'est pas possible avec une troisième personne :

5.141. * $\left\{ \begin{smallmatrix} 1' \\ \text{cet} \end{smallmatrix} \right\}$ imbécile $\left\{ \begin{smallmatrix} \text{qu'il est} \\ \text{qu'est Jean} \end{smallmatrix} \right\}$!

Il n'est possible qu'avec un Nom de Qualité seul, non suivi d'un nom ordinaire, bien qu'on puisse avoir un adjectif antécédent :

5.142. (a) *imbécile de médecin que tu es !
(b) pauvre imbécile que tu es !

Il n'est pas possible avec autre chose qu'un Nom de Qualité ; noms ordinaires et adjectifs sont exclus :

5.143. (a) *médecin que tu es !
(b) *stupide que tu es !

Ce point est important. On pourrait en effet imaginer de dériver les tours ci-dessus d'expressions exclamatives : folle que tu es ! provenant, par transformation de que tu es folle !¹, mais cette hypothèse supposerait évidemment que seuls des adjectifs soient concernés, à l'exclusion des noms puisque ces derniers ne peuvent être modifiés par que. Or, tel n'est pas le cas : au contraire, les adjectifs purs sont impossibles et l'on opposera (a) à (b) :

1. Analyse de Dauzat, 1950, p. 267.

- 5.144. (a) que tu es stupide !
 (b) * stupide que tu es !

- 5.145. (a) que tu es odieux !
 (b) * odieux que tu es !

- 5.146. (a) que tu es pénible !
 (b) * pénible que tu es !

Les éléments admis qui ont un emploi adjectif ont aussi un emploi nominal : par exemple, idiot, imbécile, crétin, etc. et l'on trouve quelques nominaux purs qui, de toute manière ne peuvent être modifiés par que exclamatif :

- 5.147. (a) +que tu es bourreau !
 (b) bourreau que tu es !

- 5.148. (a) *que tu es fripouille !
 (b) fripouille que tu es !

Dans ces conditions, la seule analyse plausible consiste à traiter que comme un relatif¹.

Qu'il s'agisse de noms empêche également qu'on rapproche les tours considérés de relatives du type :

- 5.149. je n'avais pu trouver le repos, obsédé que j'étais par
 mes ennuis

Ces relatives ne sont possibles que pour les adjectifs et les participes et n'ont pas d'emploi holophrastique². Elles sont de plus, possibles à toutes les personnes :

- 5.150. il n'avait pu trouver le repos, obsédé qu'il était par
 ses ennuis

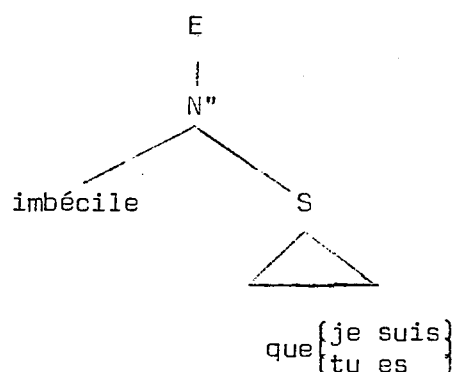
Le parallélisme généralement admis entre 5.140 et 5.149 (cf. Grévisse, p. 1069 ; C. Berthelon, 1955, p. 645), paraît donc insoutenable, et l'emploi illustré par 5.150 peut être tenu pour une propriété distinctive des Noms de Qualité.

1. A. Dauzat (*ibid.*, p. 267 et 290) analyse imbécile que tu es ! comme une relative et folle que tu es ! comme une exclamative. Cette position éclectique méconnaît l'entier parallélisme des deux expressions.

2. De plus, les Noms de Qualité, sans être exclus, sont peu naturels dans ces contextes.

En dehors de ses particularités, cet emploi possède évidemment toutes les caractéristiques de l'interpellation : il est holophrasique, non enchâssable, lié à l'énonciation directe et affectivement marqué. Cela suffit à justifier qu'on l'introduise, lui aussi, sous le noeud E, soit (en négligeant l'analyse exacte de la relative) :

5.151.



Mais de cette représentation ne suivent pas immédiatement les diverses contraintes évoquées précédemment, notamment la limitation qui pèse sur l'apparition de la troisième personne, et l'impossibilité d'expressions complexes N_1 de N_2 .

Nous examinerons tout d'abord la seconde ; en fait, elle se relie naturellement à une autre, tout analogue : on n'a pas, avec N_1 de N_2 en position d'attribut :

- 5.152. (a) *Jean est un imbécile de médecin
 (b) * tu es {
 (c) *je suis { un imbécile de médecin

Sans doute, la limitation en elle-même est difficilement explicable, d'autant qu'il suffit d'introduire une restriction dans les phrases citées (ne - que, rien de plus que) pour les rendre correctes. Néanmoins, les données semblent assurées, et c'est ce qui compte ici.

En effet, si les expressions complexes sont exclues de la position d'attribut, il en suit directement que les tours considérés, où le relatif est formé sur l'attribut, ne présenteront jamais celles-ci,

l'antécédent du relatif devant être identique à l'élément sous-jacent au relatif. Mais d'autre part, l'antécédent, qui est directement dominé par E, est un Nom de Qualité qui ne peut être en position de (Spec,N') - ce serait la structure complexe exclue - mais seulement en position de nom recteur. Or ce n'est là rien d'autre que la structure de l'interpellation. Pour les mêmes raisons que précédemment, p. 271, l'antécédent de la relative ne pourra donc être interprété que par référence à E, c'est-à-dire comme une première ou une seconde personne, la troisième étant exclue.

Mais, par la contrainte générale de l'identité, cela exclut aussi que la relative soit à la troisième personne ; une structure $\bar{I}_E$ _____ qu'il est ne pourrait jamais être interprétée puisque l'attribut devrait être à la 3ème personne, ce qui est exclu pour l'antécédent.

Ainsi, en combinant trois éléments : une contrainte particulière à la position d'attribut, les principes généraux d'interprétation de E, la condition d'identité générale des relatives, on obtient le paradigme voulu, et les limitations trouvent une base d'explication naturelle.

Un point cependant réclame un examen plus attentif : il est apparu que la condition d'identité exigeait que l'antécédent et l'attribut réfèrent à la même personne. Cela n'est pas propre aux relatives particulières que nous étudions, mais, comme il est normal, à toutes les relatives comportant un Nom de Qualité : ainsi on n'a pas :

- 5.153. (a) *je ne suis pas l'imbécile que tu es
(b) *je ne suis pas l'imbécile qu'est mon frère

à quoi on opposera :

- 5.154. (a) je ne suis plus l'imbécile que j'étais alors
(b) je ne suis pas l'imbécile que tu crois
(c) je ne suis pas l'imbécile que je parais être

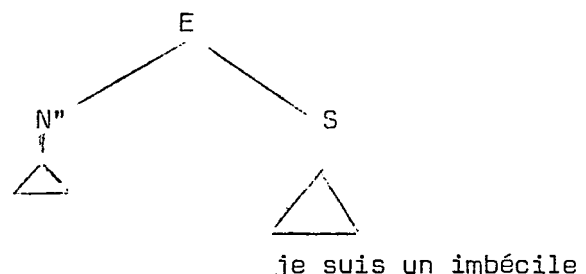
On comprend, dès lors, que la formation des relatives, dans la mesure où elle exige coréférence et identité, ne puisse s'exercer de la même façon dans les deux cas.

Mais une autre difficulté apparaît ici : nous avons jusqu'à présent raisonné en termes d'identité, admettant donc la conception traditionnelle des relatives. Or, considérons à nouveau le cas des Noms de Qualité : notre proposition revient à soutenir que la valeur référentielle du Nom de Qualité attribut ne lui est pas inhérente, mais lui est conférée par "harmonie" avec le sujet. Or, on admet généralement que les propriétés non inhérentes n'interviennent pas dans la définition de l'identité. En ce sens, les deux occurrences de imbécile, étant segmentalement identiques et n'ayant aucune propriété inhérente qui les distingue, devraient être tenues pour identiques et la relative devrait être possible.

Sur ce point, une conception différente des relatives se révèle préférable : suivant M. Brame et J.R. Vergnaud, les relatives (ou peut-être seulement certaines d'entre elles) ne supposent pas deux occurrences identiques d'un N", mais reposent sur une structure $[N'' \triangle S]$, un N" inclus dans S étant "monté" et substitué à $\triangle$ dans le N" supérieur. Dans ces conditions, la différence entre propriétés inhérentes et non inhérentes ne peut évidemment plus valoir. Le comportement des Noms de Qualité semble confirmer cette conception.

On partirait alors d'une structure (où l'on néglige l'insertion exacte de S) :

5.159.



Dans ces conditions, les structures N_1 de N_2 sont éliminées directement. Les règles d'interprétation suffisent à exclure un Nom de Qualité référant à une troisième personne, d'une position directement dominée par E.

Nous n'avons étudié jusqu'à présent que des relatives présentant le verbe être et le relatif en position d'attribut. Ce sont de fait les plus naturelles et les plus courantes en cet emploi. On peut se demander si elles sont seules possibles : il ne le semble pas ; soit des expressions comme :

- 5.160. (a) pauvre imbécile qui es incapable d'arriver à l'heure !
 (b) et moi, pauvre imbécile qui te faisais confiance !
 (c) canaille que je materai à la première occasion !
 (d) canaille à qui je faisais confiance !

Elles ne sont pas très naturelles, mais non pas incorrectes, la langue écrite en présente même des exemples assez nombreux¹.

Dans de telles structures, il est remarquable que les expressions N_1 de N_2 ne sont plus totalement exclues ; on a, en fonction de réflexion en troisième personne :

- 5.161. (a) (ce) pauvre imbécile de médecin à qui je ferai payer cher son incompetence !
 (b) (ces) canailles de députés qu'on ferait bien de balayer d'un coup !
 (c) (la) pauvre cruche qui croit m'impressionner !

Il n'y a là rien que d'attendu : si dans les structures précédentes, les expressions N_1 de N_2 étaient exclues, c'était par une contrainte sur la position d'attribut. Dans les cas où la relative n'est plus formée sur cette position, il n'y a plus de principe d'exclusion. Du même coup, et a contrario, l'explication proposée p.277 se trouve confirmée.

1. Cf. Sandfeld, 1936, p. 228-229, pour des exemples analogues et les problèmes d'accord qu'ils posent.

5.4.3.4. La plupart des comportements propres des Noms de Qualité ont à présent reçu un statut grammatical ; on peut alors reprendre les imprécisions qui subsistent touchant le processus de dislocation qualitative.

Un premier point peut d'ores et déjà être établi à partir des descriptions encore approchées du § 5.2 : la dislocation qualitative, qui affecte N_1 dans les expressions N_1 de N_2 , concerne de ce fait le noeud Qualité dans son ensemble, à condition évidemment qu'il contienne un N'' ; les groupes exclusivement adjectifs n'y sont pas sujets¹ : on n'a pas (b) à partir de (a) :

- 5.162. (a) ce fichu médecin m'a charcuté la jambe
(b) *ce médecin, fichu, m'a charcuté la jambe

En second lieu, il est confirmé qu'existent des expressions complexes dont le second élément est un pronom et qu'elles sont sujettes à dislocation. Or on a vu que ces expressions peuvent être disloquées dans des contextes où des noms ordinaires ne le pourraient pas : normalement, la dislocation ne peut affecter que la position du sujet préverbal (sujet de surface) ; mais si l'expression complexe comporte un pronom en seconde position, les positions postverbales deviennent alors sujettes à la transformation (cf. p. 222).

Bien que cela ne soit pas très satisfaisant, on posera deux transformations distinctes, tenant compte des conditions propres aux deux cas distincts.

En troisième lieu, il convient de proposer un mécanisme propre à intégrer à la grammaire la mobilité de l'élément disloqué : on s'appuiera sur une suggestion de Chomsky : la transformation de dislocation consisterait proprement à attacher Qualité à S en troisième dimension ; ensuite, une

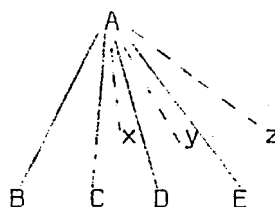
1. Sauf exception : cf. Jean s'est cassé la jambe, le pauvre < le pauvre Jean s'est cassé la jambe ; de même malheureux.

règle de réajustement linéariserait cet élément en le réinsérant dans S ; la réinsertion ne pourrait se faire qu'à la limite de deux constituants majeurs, mais ces derniers seraient quelconques : N" et V", V et N", etc.

Dans ces conditions, la "mobilité" serait pure apparence : l'élément disloqué ne saute pas de place en place; simplement le point de la structure de surface où il est réinséré n'est pas déterminé de manière unique. Bien évidemment, les principes généraux qui gouvernent l'interprétation de l'anaphore continueraient de contraindre la règle de réinsertion ; dès lors, un Nom de Qualité disloqué ne pourra être linéarisé en une position située à gauche du nom qui lui donne référence.

Le défaut de cette présentation réside dans la nécessité qu'elle entraîne d'introduire dans le formalisme la notion nouvelle et mal contrôlée de troisième dimension. Celle-ci n'a cependant pas été inventée pour les besoins de la cause d'autres structures pourraient être ainsi décrites, les relatives appositives par exemple, ou les adverbes de phrase dont la place est, comme on sait, variable en surface. D'autre part, les mécanismes généralement utilisés pour rendre compte des faits de mobilité sont en eux-mêmes peu satisfaisants et surtout en l'occasion inopérants. Le principal d'entre eux est la convention de transportabilité de J. Keyser, (1968).

Elle consiste en ceci : un constituant peut occuper n'importe quelle position dans un arbre dérivé, à condition de respecter les relations de "fraternité" (sisterhood) avec les autres noeuds. Ainsi, dans une structure :



B pourra apparaître en x, y ou z, qui sont au même niveau de "fraternité" mais pas sous C, D ou E.

Mais si l'on veut appliquer cette convention à la dislocation qualitative, il apparaît très vite, qu'à moins de modifier les analyses généralement reçues de la phrase, les relations de "fraternité" ne sont pas respectées. Suivant toute vraisemblance, l'élément disloqué est attaché au noeud S ; il devrait donc n'être transportable qu'aux places hiérarchiquement égales ; en particulier, il devrait être exclu de l'intérieur du groupe verbal ; or cela n'est pas vrai, l'incise qualitative apparaît par exemple entre le verbe et son complément d'objet :

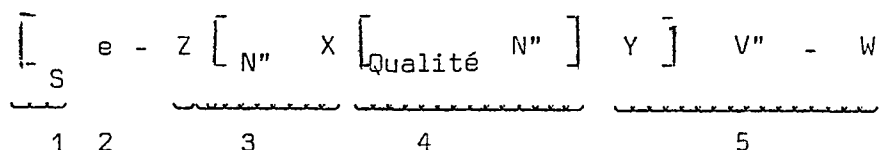
5.163. (a) Jean a cassé, l'imbécile, la tasse que vous m'aviez offerte

(b) Jean avait en main, l'imbécile, tout ce qu'il fallait pour réussir

Quelle que puisse être sa valeur en d'autres cas, la convention de Keyser est donc inutilisable, ce qui, par défaut, ramène à la solution initialement proposée. La notion de troisième dimension a, de plus, une certaine valeur intuitive : elle décrit assez bien le caractère "hors-phrase" des incises qualitatives, qui apparaissent comme des commentaires additionnels du locuteur.

Dans ces conditions, on définit deux transformations cycliques :

- Dislocation qualitative stricte



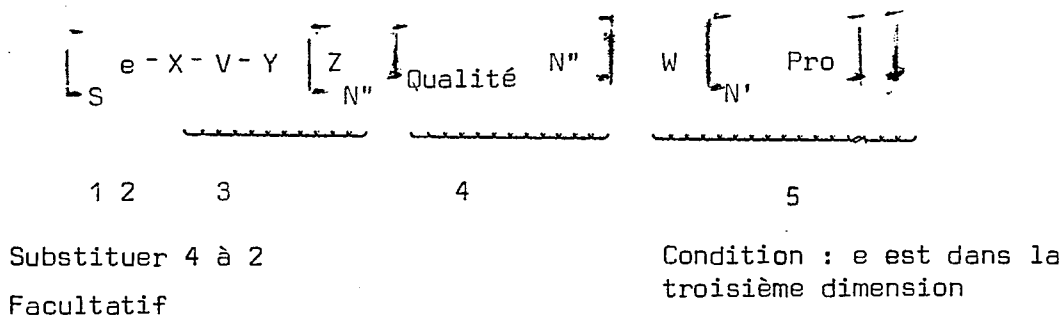
Substituer 4 à 2
Facultatif

Condition : e est
dans la troisième dimension

Dans la mesure où pour un N'' donné, seul (Spec, N') contient un élément

Qualité, il est superflu de mentionner les parenthèses marquées (Spec,N'). Lorsqu'il y a enchâssement de plusieurs structures [Qualité N''] les unes dans les autres, le principe A sur A garantira que la transformation s'applique à la plus élevée et la plus inclusive¹.

- Dislocation qualitative étendue :



Ainsi les compléments postverbaux ne seront dans le domaine de la dislocation étendue que s'ils contiennent un pronom comme nom recteur. Les sujets préverbaux, inversement, seront indistinctement dans le domaine de la dislocation stricte².

Comme la dislocation stricte, la dislocation étendue est définie sur le noeud Qualité et non sur le trait [± Qualité]. De ce fait, elle ne vaut pas pour les attributs, puisque ceux-ci ne peuvent comporter de (Spec,N') contenant Qualité. Ainsi s'explique que l'on n'ait pas la dérivation suivante³:

1. Il existe des phrases du type : cet imbécile de médecin m'a charcuté la jambe, le salaud. Si l'on doit les dériver par dislocation, la source en sera, sans qu'on puisse vraiment décider : ce salaud d'imbécile de médecin, etc. ou cet imbécile de salaud de médecin, etc. Cette incertitude elle-même est curieuse ; de plus dans les deux cas, la transformation violerait le principe A sur A. Mais en fait, la phrase citée paraît plutôt marginale ; elle implique dirait-on un changement de construction en cours d'énoncé, c'est-à-dire un phénomène de performance. On peut donc penser que la grammaire n'a pas à l'engendrer directement.

2. Dans les deux transformations, les variables sont disposées de telle manière qu'on peut substituer à 4 les éléments tous et chacun et obtenir ainsi les phénomènes décrits au § 5.2.2.2. En revanche le cas des pronoms toniques "apposés" demeure sans solution et je ne tenterai pas ici de le traiter.

3. Il est évident que la phrase, Jean en est un, d'imbécile, résulte d'un tout autre processus.

5.164. Jean est un imbécile —→* Jean en est un, l'imbécile

La dislocation stricte est définie en termes de sujet, alors que la dislocation étendue l'est en termes de position post-verbale en général. Dans le second cas, cela est rendu nécessaire par la diversité des fonctions affectées par le processus ; on peut se demander s'il n'en va pas de même dans le premier, et si ce qui est déterminant, ce n'est pas, plutôt que la fonction de sujet, la position préverbale.

Pour résoudre ce problème, il convient d'examiner les diverses transformations modifiant l'ordre linéaire des éléments par rapport au verbe, et établir les effets qu'elles ont sur les dislocations qualitatives. Nous retiendrons comme pertinentes la transformation passive qui, du reste, ne se borne pas à modifier l'ordre linéaire, puisqu'en un certain sens, elle crée aussi des positions fonctionnelles nouvelles (sujet de surface, complément d'agent) ; les diverses transformations d'inversion : inversion des indéfinis et inversion stylistique ; le mouvement des éléments marqués qu- : interrogatifs et relatifs ; la "montée" du sujet des propositions infinitives.

Pour la transformation passive, les données sont simples : positivement, le sujet du passif est traité comme celui de l'actif ; négativement, le sujet profond, mis en position de complément d'agent n'est plus susceptible d'être disloqué (cf. 5.61 (d)) - à moins qu'il ne soit pronominal -. Autrement dit, les deux types de dislocation sont postérieurs à la transformation passive.

L'inversion des indéfinis modifie la place d'un sujet de surface indéfini ; elle bloque la dislocation stricte :

- 5.165. (a) deux canailles de promoteurs ont été condamnés
 (b) il a été condamné deux canailles de promoteurs

- 5.166. (a) deux promoteurs ont été condamnés, les canailles
 (b) *il a été condamné deux promoteurs, les canailles

L'inversion stylistique modifie la place d'un sujet de surface précédé d'un élément qu-, interrogatif ou relatif¹ : elle ne bloque pas la dislocation stricte, comme il ressort des phrases interrogatives suivantes, où (a) illustre l'inversion interrogative et (b) l'inversion stylistique :

- 5.167. (a) où cet imbécile de Jean est-il allé ?
 (b) où est allé cet imbécile de Jean ?

- 5.168. (a) où Jean est-il allé, cet imbécile ?
 (b) ? où est allé Jean, cet imbécile ?

De même, dans les relatives :

- 5.169. (a) voilà des livres que cet ignorant de Jean n'a pas lus
 (b) voilà des livres que n'a pas lus cet ignorant de Jean

- 5.170. (a) voilà des livres que Jean n'a pas lus,
 {1'}
 {cet} ignorant
 (b) ? voilà des livres que n'a pas lus Jean,
 {1'}
 {cet} ignorant²

Sans doute, les phrases 5.168 (b) et 5.170 (b) ne sont pas absolument naturelles, mais il suffit de les opposer à 5.166 (b) pour constater qu'elles sont loin d'être aussi nettement inacceptables que cette dernière. De plus, leur bizarrerie semble tenir à des raisons non proprement syntaxiques ; l'inversion stylistique appartient en effet à la langue écrite soutenue, tandis que la dislocation est réservée à la langue parlée et plus spécifiquement au dialogue ; il y aurait alors mélange de deux "niveaux" de langue distincts et même exclusifs l'un de l'autre (observation due à H. Huot).

1. Pour l'inversion stylistique et ce qui la distingue de l'inversion interrogative, cf. R. Kayne, 1972.

2. Il ne s'agit évidemment pas ici de l'interprétation où l'ignorant serait l'épithète distincte et permanente de Jean.

Cette réserve étant faite, il apparaît que les deux processus d'inversion traitent la dislocation de manière différente. Tout cela s'explique si l'on admet un ordre approprié :

- la dislocation stricte doit être postérieure à l'inversion des indéfinis : en 5.166, le sujet postposé, quoiqu'il conserve sa fonction, ne satisfait plus à la description structurale de la transformation ;
- inversement, la dislocation précède l'inversion stylistique.

Un tel ordre n'a rien d'invraisemblable en lui-même dans la mesure où, de fait, l'inversion stylistique semble bien être une transformation tardive. D'autre part, il suppose que l'inversion des indéfinis précède l'inversion stylistique ; or cette relation peut être appuyée sur un indice indépendant : l'inversion stylistique, par définition, doit suivre le Mouvement de qu-, qui la conditionne ; or, l'inversion des indéfinis précède le Mouvement de qu- ; cela est évident pour les interrogatives :

5.171. (a) quels livres a-t-il été publié en 1970 ?

(b) je sais quels livres il a été publié en 1970 ?

Le cas des relatives est beaucoup plus incertain , mais cela importe peu ici, si l'on admet l'unité du Mouvement de qu-.

Lorsque le sujet est constitué par un Nom de Qualité anaphorique, autrement dit quand il a la structure Qualité de Pro, il peut être inversé ; dans ce cas, il pourrait apparemment tomber dans le domaine de la dislocation étendue. Mais en fait, cette éventualité ne se produit pas, les transformations en cause ne pouvant affecter les structures pronominales : l'inversion des indéfinis ne peut, par définition, concerner des éléments anaphoriques définis ; l'inversion stylistique est postérieure à la dislocation.

Ainsi dans la série suivante :

5.172. (a) où cet imbécile est-il allé ?

(b) où est allé cet imbécile ?

(c) où est-il allé, cet imbécile ?

On pourrait croire que (c) provient de (b) par dislocation étendue ; dans cette hypothèse, il faudrait admettre que cette transformation, à la différence de la dislocation stricte, est postérieure à l'inversion stylistique. Mais (c) peut tout aussi bien provenir de (a) par dislocation stricte, et c'est l'hypothèse la plus probable. En effet, il suffit de considérer, au lieu d'une indépendante, une subordonnée interrogative indirecte pour faire apparaître que (c) s'y comporte comme (a) :

5.173. (a) *je me demande où cet imbécile est-il allé ?

(b) je me demande où est allé cet imbécile

(c) *je me demande où est-il allé, cet imbécile

(d) je me demande où il est allé, cet imbécile

Un tel paradigme s'explique aisément : la phrase (a) met en jeu non pas l'inversion stylistique, mais l'inversion des clitiques ; or la première transformation est possible dans les subordonnées, - comme il ressort de (b) - et la seconde ne l'est pas. Si la phrase (c) est exclue, ce n'est pas parce qu'elle met en jeu la dislocation qualitative : celle-ci est possible en subordonnée comme on le prouve (d) ; c'est que (c) comme (a) met en jeu l'inversion des clitiques et non l'inversion stylistique¹.

Pour étudier les effets du Mouvement de qu- dans les relatives, il faut partir de l'observation suivante : la dislocation est possible sur le sujet d'une relative, même si celui-ci n'est autre que le relatif lui-même. Soit, en effet, les phrases suivantes :

1. Si l'on admet les représentation de R. Kayne, (1972), la dérivation est en gros la suivante :

où [cet imbécile de Δ -il] est allé ?	
où [cet imbécile de Δ] est-il allé ?	par Mouvement des clitiques
où Δ est-il allé, cet imbécile ?	par dislocation

Dans ce cas, la solution évoquée p.264 est préférable.

5.174. (a) j'ai vu ceux de mes étudiants qui, les pauvres diables,
se sont fait coller à leur examen¹

(b) ils se sont adressés à des promoteurs qui se sont
révélés des escrocs, les canailles

(c) la loi a été votée par les députés qui n'en ont pas vu,
les idiots, tous les inconvénients

Dans ces phrases, l'élément de Qualité ne peut être issu de l'antécédent, qui est dans des positions où la dislocation est bloquée. Il provient donc nécessairement du nom sous-jacent au relatif.

Cette possibilité vaut également pour les relatives réduites ; il en suit - ce qui serait inexplicable autrement - que la dislocation devienne possible en des positions autres que le sujet de surface, à condition que le nom soit accompagné d'un adjectif dérivable d'une relative :

5.175. (a) *je n'ai pu trouver qu'un seul médecin, l'imbécile

(b) je n'ai pu trouver qu'un médecin incapable, l'imbécile, de
me guérir

5.176. (a) ?? la loi a été rejetée par tous les députés, les idiots

(b) la loi a été rejetée par tous les députés hostiles, les
idiots, à toute réforme utile

5.177. (a) *ils se sont adressés à des promoteurs, les canailles²

(b) ils se sont adressés à des promoteurs prêts à tout, les
canailles

Dans les trois séries qui précèdent, la différence entre (a) et (b) tient seulement à la présence ou l'absence d'un groupe épithète susceptible d'un emploi attributif et que dans les grammaires transformationnelles usuelles, on s'accorderait à dériver d'une relative sous-jacente. On notera que les paradigmes constituent en eux-mêmes un argument fort en faveur d'une telle hypothèse : le contraste entre (a) et (b) ne s'explique

1. Cette phrase prouve de plus que l'incise qualitative est admise dans les restrictives ; cela est conforme à nos analyses et empêche en tout cas qu'on rapproche ces incises des adverbes de phrase. On rappelle de plus que les appositions ordinaires sont exclues de tels contextes, cf. p. 205.

2. Incorrect si les canailles renvoie à promoteurs.

aisément que s'il existe en (b) une structure régularisant l'emploi de l'incise, autrement dit un sujet - et l'on ne voit guère en dehors des relatives quelle structure pourrait être alors en jeu.

Le raisonnement est confirmé si l'on observe que les épithètes non susceptibles d'un emploi attributif, et partant impossibles à dériver d'une relative, ne suffisent pas à justifier l'incise qualitative :

- 5.178. (a) *je n'ai pu trouver qu'un médecin militaire, l'imbécile
 (b) *la loi a été rejetée par tous les anciens députés, les idiots
 (c) *ils se sont adressés à des promoteurs immobiliers, les canailles

Il faut ajouter cependant que même les adjectifs susceptibles d'un emploi attributif sont pour la plupart impropres à supporter l'incise s'ils ne sont pas eux-mêmes pourvus d'un complément - soit qu'ils n'en admettent jamais soit que la fonction n'en soit pas en l'occasion assurée. C'est ce qui ressort des exemples suivants dont certains sont obtenus de 5.175-7 par suppression du complément :

- 5.179. (a) je n'ai pu trouver qu'un médecin incapable, l'imbécile
 (b) ?? la loi a été rejetée par tous les députés hostiles, les idiots
 (c) *ils se sont adressés à des promoteurs insolubles, les canailles

On pourrait en conclure que seules les épithètes pourvues de compléments propres sont introduites dans des relatives¹.

Quoi qu'il en soit, la simple possibilité des phrases 5.175-7 pose un problème touchant l'ordre des transformations. Quelque processus qu'on suppose pour la formation des relatives, il est clair que pour obtenir la série 5.174-5.177, l'élément de Qualité ne peut plus être inclus dans le N° relatif au moment où la relative est formée. Par exemple, la phrase de départ de 5.174 (a) a la structure :

1. Cf. sur des points analogues, M. Ronat, 1974.

5.180. j'ai vu deux étudiants [deux pauvres diables d'étudiants se sont fait coller à leur examen]

Telle qu'elle est, cette phrase ne satisfait pas aux conditions d'identité requises¹ : il faudrait pour cela qu'au moment où la relative est formée, la dislocation ait eu lieu.

La solution la plus naturelle consiste alors à poser un ordre tel que la dislocation précède le Mouvement de qu- : dès lors, la relative pourra prendre place ; on notera que la dislocation est facultative en elle-même, mais qu'elle est nécessaire en 5.180, si l'on veut obtenir 5.174 (a).

Dans ces conditions, l'ordre suggéré précédemment entre dislocation et inversion stylistique, se trouve confirmé : l'inversion stylistique doit suivre le Mouvement de qu- qui la conditionne ; or la dislocation doit précéder le Mouvement de qu-.

Sur des relatifs qui ne sont pas en position de sujet, la dislocation ne semble pas possible :

5.181. (a) ? vous congédierez les employés marrons que j'ai, les canailles, fait rayer des cadres immédiatement

(b) ? je n'ai pu trouver que ces acteurs dont personne ne voulait, les empotés

(c) ? elle s'est adressée à des médecins à qui, les incapables, je n'aurais pas confié mon chien

Autrement dit, le fait que les N" se trouvent déplacés à gauche du verbe n'affecte pas la dislocation. Cela suit évidemment de l'ordre proposé à l'instant ; il se révèle alors que c'est bien la position de sujet qui est nécessaire à la description structurale de la dislocation et non la position préverbale en général. Le fait se constate à l'évidence sur une

1. Si l'on raisonne en termes de "montée", la phrase sera sujette à la transformation relative, mais le résultat ne sera pas 5.174 (a), mais : j'ai vu deux pauvres diables d'étudiants qui, etc., d'où 5.174 (b) ne peut être issu.

phrase où s'est exercée l'inversion stylistique, où donc le relatif précède directement le verbe :

6.182. (a) j'ai congédié des employés indéliçats qu'avait surpris
le surveillant

(b) *j'ai congédié des employés indéliçats qu'avait surpris
le surveillant, les escrocs

A vrai dire, cependant, une phrase telle que (b) est rendue impossible de plusieurs manières : d'une part l'ordre des règles empêche que la dislocation suive le Mouvement de qu- et l'inversion stylistique ; d'autre part, si l'on admet que le Mouvement de qu- introduit l'élément qu- dans un Complementizer¹, l'élément relatif ne satisfait pas à la description structurale de la transformation de dislocation : sa forme n'est pas en effet ... N" V ..., mais $\left[\begin{array}{c} N'' \\ \text{Comp} \end{array} \right] V^2$.

Jusqu'à présent, nous n'avons, dans les structures issues du Mouvement de qu-, considéré que les relatives, mais les interrogatives posent un problème curieux : un élément introduit par un interrogatif n'est jamais sujet à la dislocation.

5.183. (a) quel imbécile d'enfant a cassé la tasse ?

(b) *quel enfant a cassé la tasse, l'imbécile ?

(c) quel imbécile a cassé la tasse ?

(d) *qui a cassé la tasse, l'imbécile ?

(e) quel imbécile as-tu consulté ?

(f) *qui as-tu consulté, l'imbécile ?

Cette impossibilité n'est évidemment pas due à la présence de l'élément qu-, comme en témoignent les relatives, ni à la position du groupe nominal dans Comp, puisque le Mouvement de qu- est postérieur à la dislocation.

1. Pour une présentation abrégée de la notion, cf. infra

2. L'ordre des règles est alors : Passif - Inversion des indéfinis - Dislocation stricte - Dislocation étendue - Mouvement de qu- - Inversion stylistique.

J'admets que toutes ces règles sont cycliques.

L'explication réside ailleurs : on se souvient que le Nom de Qualité n'est pas référentiellement autonome ; de ce fait, quand il est disloqué, il fonctionne comme un anaphorique qui tire sa référence du groupe nominal auquel il se rapporte et dont il a été extrait. Or, c'est un fait général que les éléments marqués comme interrogatifs ne peuvent servir de forme de référence aux anaphoriques : le comportement des pronoms en témoigne :

- 5.184. (a) *qui est venu hier ? Je ne le connais pas
 (b) *quel livre as-tu acheté ? Je ne l'ai pas lu
 (c) *quel médecin as-tu consulté ? Il est excellent¹

Si donc les phrases (b), (d), (f) de la série 5.183 sont exclues, c'est qu'elles sont ininterprétables ; les règles de la syntaxe n'ont pas à en être affectées.

On sait qu'en surface, le sujet grammatical des propositions infinitives objets semble fonctionner aussi comme objet direct du verbe principal ; en français, le phénomène est moins étendu qu'en d'autres langues ; il est néanmoins repérable : ainsi avec les verbes de perception :

- 5.185. (a) je vois Jean courir
 (b) je le vois courir

Il a souvent été soutenu que dans de tels cas, une transformation de "montée" opère, qui extrait le sujet du verbe infinitif et le "monte" en position d'objet de verbe principal. Une telle modification affectera évidemment le fonctionnement de la dislocation stricte ; suivant que celle-ci opèrera à un stade où le groupe nominal est ou non en position d'objet postverbal par rapport au verbe principal ou de sujet préverbal par rapport au verbe infinitif, le résultat sera fort différent.

1. Pour que de telles phrases soient possibles, il faut qu'elles contiennent un élément généralisant : quel qu'il soit, en tout cas, sûrement. Cet élément a pour fonction de faire référence à la classe où l'élément interrogé est inclus ; le pronom ne renvoie plus alors à l'élément interrogé, mais à l'élément quelconque. Une telle interprétation serait de toute manière hors de propos pour les expressions qualitatives qui par définition ne peuvent renvoyer à un élément quelconque.

Les données permettent de trancher : on opposera :

- 5.186. (a) *j'ai vu Jean, l'imbécile
 (b) j'ai vu Jean courir après son train, l'imbécile
- 5.187. (a) * j'ai entendu Landru, la canaille
 (b) j'ai entendu Landru pérorer, la canaille
- 5.188. (a) *on a dû écouter Jean pendant une heure, le nigaud
 (b) on a dû écouter Jean parler pendant une heure, le nigaud

Il ressort des phrases (b) que la dislocation traite le sujet de l'infinitif comme un sujet ; si donc il y a transformation de "montée", elle suit nécessairement la dislocation¹.

Les phrases 5.186-5.188 démontrent de plus qu'il y a bien un sujet sous-jacent de l'infinitif - ce qui a parfois été mis en doute - que donc une transformation est en cause (qu'elle soit de "montée" ou non).

Avec certains verbes, le sujet de l'infinitive occupe dans la principale une fonction autre que celle d'objet : par exemple conseiller, recommander, etc. Pour la dislocation, les phrases suivantes sont pertinentes :

- 5.189. (a) * j'ai conseillé à Jean de se taire, l'idiot
 (b) *il faut demander à Jean de payer ses dettes, l'escroc
 (c) *on a défendu à Jean de se montrer, le lâche

A la différence des phrases 5.186 - 5.188, la dislocation ne traite pas ici le sujet de l'infinitif comme un sujet. Cela implique à tout le moins que les structures en jeu sont différentes et que si une transformation doit rendre compte du rapport entre l'infinitif et le verbe principal, ce ne saurait être la même pour les verbes du type voir et pour ceux du type conseiller.

En fait, on a proposé pour rendre compte du deuxième type d'infinitive, un tout autre processus : on partirait d'une structure du type

- 5.190. j'ai conseillé à Jean [^fJean se tait]

1. La transformation de "montée" a été proposée sous le nom de Raising g par Carol Kiparsky et Paul Kiparsky, 1968.
 Cf. pour une discussion, Partee, Schachter, Stockwell, p.557-562 et Chomsky, 1971, p. 25.

une transformation spécifique effacerait le sujet de la subordonnée à condition qu'il soit identique au datif de la principale¹. Si l'on admet cette hypothèse, la phrase de départ de 5.189 (a) serait :

5.191. j'ai conseillé à Jean [cet idiot de Jean se tait]

Comme précédemment dans les relatives, la condition d'identité n'est pas satisfaite : pour que la phrase 5.189 (a) soit bloquée, il faut donc et il suffit que la transformation d'effacement - si elle existe - s'exerce à un stade où la dislocation n'a pu s'exercer - que donc elle précède cette transformation².

Dans la mesure même où elle est moins étroitement contrainte que la dislocation stricte, la dislocation étendue ne peut poser les mêmes problèmes et sa position dans la syntaxe demeure incertaine; pour simplifier, on peut la regrouper avec la dislocation stricte, cf. p. 290, n.2.

A l'issue de ces analyses, nous pouvons tenir un certain nombre de conclusions pour assurées : il y a dans le (Spec,N') un noeud Qualité distinct du noeud Quantité ; il y a une classe de Noms et d'Adjectifs, lexicalement repérables qui sont seuls normalement à pouvoir y apparaître. Sur cette base, les formes qualitatives N_1 de N_2 s'expliquent aisément : leur sémantisme est lié aux particularités des Noms de Qualité : quant à leur forme, les règles posées pour les expressions quantitatives suffisent à la justifier : de apparaît devant N' dans les conditions précédemment définies (cf. p. 150).Lorsqu'il y a combinaison dans (Spec,N')

1. La transformation est connue sous le nom d'EQUI-NP.

2. Comme il est normal, les phrases 5.189 sont plus acceptables avec des pronoms

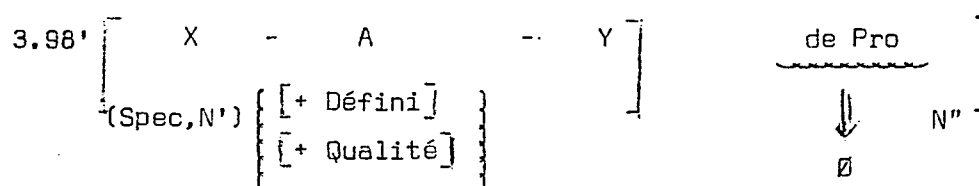
(a) je lui ai conseillé de se taire, l'idiot
 (b) il faut lui demander de payer ses dettes, l'escroc,
 (c) on lui a défendu de se montrer, le lâche

d'une détermination de Quantité et d'un Nom de Qualité, c'est ce dernier et non pas le nom principal qui subit la règle d'effacement de de (règle 3.81). Ainsi l'on a

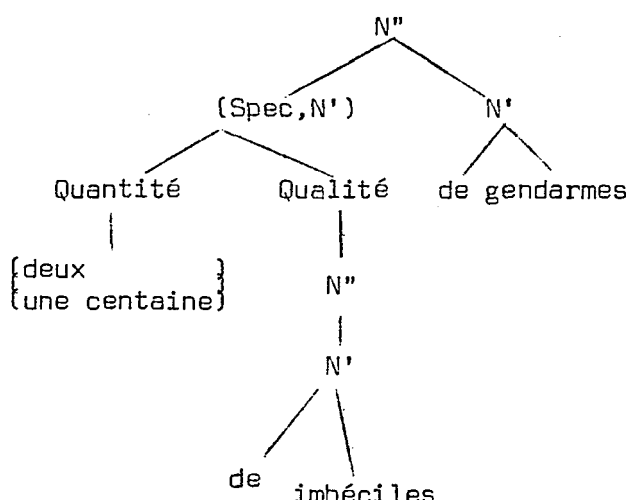
5.192. (a) deux imbéciles de gendarmes

(b) une centaine d'imbéciles de gendarmes

En (a) de est maintenu devant gendarmes, malgré la présence de deux, et c'est devant imbéciles qu'il manque ; en (b) de est maintenu comme il est normal. Cela s'explique aisément : le Nom de Qualité est un N'', qui inclut un N' normalement introduit par de. La règle 3.81 est une règle de surface qui ne tient pas compte des structures profondes ; elle est formulée de telle façon que le premier N' d'une séquence contenue dans un N'', à l'issue de la syntaxe, subisse l'effacement de de - et non pas le second¹. La non-apparition de en comme anaphorique est facilement intégrée à la règle 3.98 : il suffit de la modifier en y ajoutant que de Pro s'efface si (Spec,N') contient un élément de Qualité :



1. Pour mémoire, nous rappelons ici la structure de 5.192



La dislocation droite décrite pp. 135-149 est conditionnée par la présence des éléments de Quantité comme tels, elle n'entraîne donc aucune ambiguïté d'application, pas plus que la dislocation qualitative, conditionnée inversement par les éléments de Qualité comme tels.

De la sorte, le parallélisme de surface des expressions de Quantité et de Qualité trouve sa justification dans les règles de la base.

Cela même engage des conclusions d'une portée plus générale encore : la structure N_1 de N_2 est en elle-même très particularisée en français ; la règle qui la décrit est de forme inédite dans la grammaire ; on s'attendrait alors qu'elle soit réservée à une zone d'interprétation univoque ou même que l'on puisse justifier la structure syntaxique par les valeurs sémantiques qui lui sont associées.

Il serait même assez facile, si la structure était propre aux expressions quantitatives, de trouver dans l'analyse conceptuelle de la notion de Quantité de quoi fonder "rationnellement" les formes¹. Cependant ce qui fait obstacle radical à une telle entreprise, c'est que les formes ne sont justement pas exclusives : parallèlement au noeud Quantité, un noeud Qualité doit être défini, à la fois distinct et structuralement proche.

L'erreur majeure à éviter est alors de se laisser prendre à des apparences terminologiques : il est vrai que les concepts de Quantité et de Qualité² forment couple depuis toujours dans la tradition philosophique occidentale, il ne serait donc pas malaisé, une fois encore, de formuler a priori des raisons de leur parallélisme formel. Mais linguistiquement, le point fon-

1. Ainsi Frege proposait-il de trouver dans son analyse purement logique du nombre, un fondement des expressions allemandes du type Zehn Mann, cf. Frege (1884, § 52).

2. Il n'est peut-être pas inutile de rappeler que pour nous Qualité et Quantité désignent des classes de séquences et non des concepts interprétatifs. C'est là une différence fondamentale avec l'usage qui est fait de termes homonymes par A. Culioli (1974).

damental est que précisément, en dehors de la structure N_1 de N_2 , rien ne rapprocherait les deux séries : leurs zones d'emploi sont distinctes, les processus syntaxiques auxquelles elles donnent lieu ne se recouvrent nullement, les répartitions lexicales pertinentes sont respectivement sans rapport.

La situation paraît alors irréductible : deux zones linguistiquement séparées ont pourtant en commun une forme syntaxique très spécifiée. Il faut le souligner, rien de tel ne serait prévisible si la forme des langues était principalement déterminée par leur fonctionnement référentiel (ou, ce qui revient au même, d'instrument de communication) : étant donné les deux séries, avec leurs caractères propres, on s'attendrait plutôt alors qu'elles aient des expressions maximale-ment distantes, ou au contraire, étant donné la forme N_1 de N_2 que Quantité et Qualité manifestent des interférences sémantiques constantes et assurées. Ce qui est en fait observé donne au contraire à penser qu'il y a indépendance des structures syntaxiques à l'égard des interprétations. Dans les termes de l'avant propos un ensemble syntaxique est associé à un ensemble d'interprétations inconsistent.

En bref, dans la mesure où les données empiriques peuvent avoir une portée quand il s'agit des relations entre syntaxe et sémantique, elles tranchent ici en faveur d'une syntaxe autonome.

APPENDICE I

Telle qu'elle est formulée, la règle de dislocation stricte viole une contrainte suggérée par Chomsky (Conditions, p. 21.) ;

Aucune règle ne peut impliquer X, Y (X supérieur à Y) dans la structure :

$$\dots X \dots [{}_X \dots Y \dots] \dots$$

où 1. X est un groupe sujet contenant MMC (Y)

2. Y est sous-jacent à X

Dans la terminologie de Chomsky :

- MMC (X) = la catégorie majeure minimale dominant X
(X lui-même si X est une catégorie majeure)
- X est supérieur à Y si toute catégorie majeure dominant MMC (X)
domine également MMC (Y), mais pas réciproquement
- Y est sous-jacent à X, si 1. X est supérieur à Y et si 2. C
contient MMC (Y) et ne contient pas X.

Dans la dislocation stricte, MMC (Y) = Qualité ; X est e ;

Y est sous-jacent à X, puisqu'entre X et Y n'intervient qu'une seule catégorie cyclique, en l'occurrence N".

Or nous savons que la dislocation stricte affectée précisément la position de sujet. Ce type de relation n'est pourtant pas isolé : sans parler de tous, chacun et des pronoms apposés évoqués p. 228, qui, dans certains cas, présentent la même violation, on peut y ajouter les adjectifs apposés :

tout content de me rendre service, Jean a téléphoné

Si l'on admet que l'adjectif est extrait du groupe nominal auquel il se rapporte - ce qui est plausible - il faut admettre précisément un processus exclu par la condition citée.

On notera que dans tous ces cas, l'élément extrait est "mobile", comme le Nom de Qualité lui-même ; on peut donc supposer que là aussi, l'extraction met en cause une position e immédiatement dominée par S. Peut-être est-ce l'explication de la violation : si l'on reprend la notion de supériorité, elle exprime techniquement le fait empirique qu'une catégorie donnée peut être, dans un arbre, plus proche qu'une autre de la racine de cet arbre. Or, une catégorie correspond à un noeud étiqueté, qui doit être introduit spécifiquement dans la grammaire, soit par les règles de base, soit par les transformations, mais l'élément e n'a pas ce statut : sa caractéristique consiste précisément en ce qu'aucune règle spécifique n'a à l'introduire¹.

Une limitation naturelle des contraintes de Chomsky serait alors de les faire appliquer exclusivement à des positions spécifiables en termes de catégorie, les positions de l'élément neutre n'étant pas concernées. De cette manière, les diverses violations supposées cessent d'en être.

1. On distinguera soigneusement l'élément neutre e qui n'a pas d'appartenance catégorielle, et l'élément nul Δ qui appartient à la catégorie qui le domine.

APPENDICE 2

Un point commun rapproche en surface les tours quantitatifs et qualitatifs : la présence explicite ou implicite d'un élément de. En fait, les données de la dislocation droite conduisent à conférer à cet élément une large extension : tout N' est introduit désormais par de ; par application de la règle de la p. 150 , N' $\longrightarrow$ de N (Complément).

Il doit être clair cependant qu'une telle présentation n'a d'autre valeur que sténographique et permet simplement d'abrégier la description : rien n'est dit encore qui établisse fermement le statut de de.

D'un point de vue morphologique, de a les caractères d'une préposition ; sans doute son comportement est à certains égards particulier, et l'isole au sein de l'ensemble auquel on est tenté de le rattacher. Ces différences ont même conduit certains auteurs à y reconnaître - ainsi qu'en à - non une préposition mais une marque casuelle¹ : à vrai dire, il s'agit là plus de terminologie que d'analyse et les données pertinentes seraient tout aussi bien décrites si l'on faisait de de une préposition, distinguée des autres - ainsi que à - par le seul fait qu'elle n'est pas un élément lexical spécifié. C'est la position que j'adopterai ici².

Dans ces conditions, le statut de de ne peut être examiné sans qu'on mette en cause celui des prépositions en général. Or, sur ce point, J. Emonds (1972, à paraître), reprenant des suggestions de E. Klima, donne

1. L'idée remonte à E. Benveniste qui l'avait exposée oralement dans un cours au Collège de France. A ma connaissance, cet auteur ne l'a jamais reprise sous forme écrite. Elle a été ultérieurement développée par J. et J.C. Milner, 1972, p. 87-88 et J.R. Vergnaud, 1974.

2. On trouvera p. 304 , n.1, quelques compléments appuyant cette décision.

des indications intéressantes : les prépositions, parmi les traditionnelles "parties du discours", sont les seules avec les verbes à introduire des "compléments d'objet directs". Mais les verbes ne sont pas tous "transitifs" : certains sont intransitifs, d'autres admettent uniquement des compléments phrastiques, d'autres enfin combinent les diverses possibilités. Or il est possible d'étendre la description aux prépositions : les prépositions traditionnelles seront dites transitives", certaines conjonctions de subordination seront des prépositions à complément phrastique, et certains adverbies des prépositions "intransitives"¹. On aura donc parallèlement :

emploi intransitif : avouer Ø / avant Ø

emploi transitif : avouer son erreur / avant son erreur

emploi à complément phrastique : avouer que S / avant que S

En bref, la catégorie Préposition partage les mêmes sous-catégorisations lexicales que la catégorie Verbe. A bien considérer les données, il est vrai, le raisonnement d'Emonds se révèle n'être pas sans défaut : les contextes relevés sont en fait communs à toutes les catégories lexicales, N et A étant tout autant que V susceptibles d'être sans complément (—— Ø) ou de comporter un complément nominal (—— N") ou phrastique (—— S). La seule différence est alors que les compléments nominaux de N et A ne sont jamais "directs", contrairement aux compléments de V, mais il serait possible de négliger cette donnée². Dès lors, la véritable

1. Cette mise en relation des adverbies et des prépositions est en fait largement admise pour les langues anciennes. Cf. entre autres, Meillet-Vendryès, 1953, 782, 842-843. Pour le français, cf. dans le même sens, Grévisse, 901 et les références citées là.

2. Chomsky (1967) identifie ainsi le système verbal et le système nominal : entre destroy the city et destruction of the city, la présence ou l'absence de of n'est qu'une différence secondaire et tardive.

conclusion serait que la préposition (notée Pr) est une catégorie lexicale, comparable à N et A tout autant qu'à V¹.

Néanmoins, même en admettant une telle conception, il subsiste entre Pr et V deux relations intéressantes : d'une part, bien évidemment, le caractère direct du régime, dont la portée peut être relativisée, mais non pas entièrement annulée²; d'autre part, il paraît possible dans la plupart des cas de transposer les prépositions en verbes qui soient, au sens large, synonymes³. On peut donc maintenir, quitte à en aménager les détails, la suggestion de J. Emonds.

Dans ces conditions, il doit être possible de retrouver au sein des prépositions certaines classes pertinentes pour les verbes ; telle est peut-être la manière dont il faut déterminer la singularité de de par opposition aux autres membres de l'ensemble Pr. On sait que parmi les verbes, il convient de distinguer en français ce que l'on appelle couramment des auxiliaires, et parmi eux la Copule : sans doute n'est-il pas très aisé de préciser ici les critères et les analyses, néanmoins l'intuition empirique est suffisamment ferme pour qu'on puisse accepter l'existence à tout le moins d'un élément distingué noté comme verbe être en français. Or il est tentant de rapprocher certaines prépositions des auxiliaires et de, en particulier, de la Copule.

1. On pourrait même imaginer d'étendre à Pr la notation en barre, soit $Pr'' \longrightarrow (Spec, Pr') Pr'$; $Pr' \longrightarrow Pr \left\{ \begin{smallmatrix} N \\ S \end{smallmatrix} \right\}$. Dans (Spec, Pr') on trouverait des modificateurs tels que juste (cf. il est venu juste après (la fête)) ou directement (cf. je vais directement à Paris) etc. Cf. dans le même sens, longtemps avant la nuit, tout contre le mur, exactement au-dessus de la table.

2. Cette propriété commune explique que des participes de verbes transitifs puissent facilement devenir prépositions : suivant, concernant, touchant, etc.

3. C'est en particulier ce qu'a montré, sur des bases toutes différentes, J. Gruber (1965) ; pour le français, on pourrait ainsi rapprocher après / suivre, avant / précéder, dans / entrer, etc. Déjà Chomsky (1965, p. 147, n.28) notait que dans with enthusiasm, with était comme "transformé" de have.

Des indices structuraux vont en ce sens : comme tous les verbes traditionnellement reconnus comme auxiliaires, être n'entraîne aucune sélection lexicale ni sur le sujet ni sur le complément; de la même façon de ne sélectionne pas son régime, à la différence par exemple de dans, parmi etc. C'est du reste ce caractère qui justifie qu'on y reconnaisse un élément sémantiquement "vide" (cf. Grévisse, § 894, p. 888) : à vrai dire, il n'est pas propre à de, parmi les prépositions, pas plus qu'il n'est propre à être parmi les verbes. En réalité on pourrait sur cette base, rapprocher des auxiliaires en général un ensemble comprenant à, de, par et quelques autres¹. De la même façon, de, comme par et à, est obligatoirement suivi d'un régime et ne connaît pas d'emploi "adverbial" ; parmi les verbes, il en est peu qui aient une propriété semblable, et ceux qui la possèdent sont pour l'essentiel des auxiliaires, notamment être, avoir, devoir ; là encore la parenté est réelle, mais non spécifique.

Mais il est possible de préciser davantage : parmi les auxiliaires, être se distingue par la variété de ses contextes ; il peut être suivi par N", A", par le participe passé ; des catégories cycliques, seul S est impossible. Or de a une distribution semblable : il peut être suivi évidemment de N", mais aussi du participe passé : ce sont les exemples du type j'ai deux romans de terminés (cf. chap. 3 in fine) et de l'adjectif : cf. il n'y a que toi d'intelligent ici² ; en revanche à la différence de après, pendant, pour, sauf, etc., de n'est pas suivi de S. On notera que les contextes — A" et — Participe ne sont parmi les prépositions possibles que pour de ; c'est là une donnée qui l'isole absolument des autres prépositions, y compris celles dont on pourrait à certains égards le rapprocher, à et par.

1 Le fait, noté par Benveniste, que de et à n'ont pas de locution prépositionnelle qui les paraphrase, peut être rapproché de l'absence de véritables synonymes ou même de glose de dictionnaire pour être et avoir. Du reste, si comme il semble de doit être analogue à être, à devrait l'être, au moins partiellement, à avoir.

2. Les emplois de en et les pronoms indéfinis (ex.: j'en ai deux de bleues ; à l'Ouest rien de nouveau) paraissent illustrer un autre contexte, cf. chap. 3 in fine.

De la même façon, seuls des auxiliaires parmi les verbes peuvent être suivis de participes, et parmi ceux-ci seul être peut aussi être suivi de A"¹. La mise en parallèle n'est donc pas sans légitimité.

De plus, si nos analyses sont exactes, de se singularise surtout par le fait qu'il puisse introduire un N simple, par la règle du chap. 3 N' → de N. Cette fois encore, de est seul à présenter ce caractère. Or il est remarquable qu'en français, la Copule ait un emploi analogue : on sait que les noms de métier entrent dans des structures sans déterminant du type X est professeur ; on sait aussi que dans ce cas, l'attribut ne peut comporter aucune modification : les relatives et les adjectifs ordinaires sont impossibles, seuls étant admis des adjectifs "adverbiaux" du type bon ou mauvais dont le statut est de toute manière particulier ; les compléments du nom sont également exclus : on n'a pas X est professeur de Paris. Les exemples du type X est professeur à Paris sont évidemment non pertinents, à Paris étant complément du groupe verbal et non pas du nom ; quant au type X est professeur de latin, il met en cause semble-t-il, un nom composé et non pas une relation de nom à complément².

La structure semble donc être : X est N et le contexte — N. C'est alors un caractère très spécifique qui se retrouve de part et d'autre.

Enfin, nous avons été amené à supposer une procédure d'effacement de de : ce qui est notable, c'est qu'en l'occurrence, cet effacement n'est pas soumis à la condition d'identité : aucune préposition, même sémantiquement vide, ne donne lieu à un tel processus. Ici encore, le comportement de la Copule est comparable : être, lui aussi, dans sa fonction d'auxiliaire³,

1. Les autres verbes qui peuvent être suivis de A" - tels sembler, paraître, devenir, pourraient être considérés comme des variantes de la Copule.

2. Cf. dans le même sens, Benveniste (1966 b), p. 91 sqq, (= 1974, p. 172sq)

3. En revanche, le verbe d'existence n'est jamais effaçable de cette manière.

est sujet à effacement sans identité¹ à la différence de tous les autres verbes dits auxiliaires.

La relation structurale étant admise, elle se trouve avoir une contre-partie sémantique : la Copule a des valeurs différentes suivant les caractères, et notamment le fonctionnement référentiel des groupes qu'elle articule ; il semble que de connaît les mêmes variations, et cela dans les mêmes conditions².

Supposons qu'on désigne respectivement par X et Y les deux groupes reliés tant par de que par la Copule, on peut distinguer les cas suivants :

- X et Y sont deux groupes dotés chacun d'une référence actuelle et de plus coréférentiels : la Copule est alors identifiante (ex.: le mot que vous cherchez est "ville", la capitale de la France est Paris) ; or de a exactement la même valeur dans l'emploi dit traditionnellement "apposé" : le mot de "ville", la ville de Paris³.

- X et Y ont tous deux une référence actuelle, mais ne sont pas coréférentiels : l'interprétation de la Copule est alors la possession (ex.: ce livre est à mon frère) ; il en va de même pour de dans les mêmes conditions (le livre de mon frère).

- X et Y sont coréférentiels, mais l'un des deux n'a pas de référence actuelle (ou du moins elle coïncide avec la référence virtuelle). Quand il s'agit de la Copule, l'élément dépourvu de référence actuelle est tou-

1. L'exemple le plus clair est constitué par la réduction des relatives mais il n'est pas isolé : on peut y ajouter les emplois absolus du type moi vivant, l'Alsace restera française ou les tours du type quoique malade, je viendrai, il sera fait comme convenu, etc.

Des faits de ce genre conduiraient à reconnaître dans la Copule le représentant désigné de la catégorie V (pour cette notion cf. Chomsky, 1964, § 2.2.) : on sait que de tels éléments sont apparemment les seuls à pouvoir être effacés sans identité. Mais alors la même analyse devrait être étendue à de, qui serait le représentant désigné de la catégorie Pr : ce serait là la véritable différence séparant de des autres prépositions ; comme le représentant désigné d'une catégorie lexicale en est aussi le membre non-spécifié on retrouve la proposition de la p. 299.

2. cf. Higgins

3. cf. sur cet emploi, Grévisse, § 212, p. 157-8 et les références citées là.

jours l'attribut : ce sera un N", nécessairement interprété comme indéfini générique, ou un A", dont on sait qu'il ne peut avoir de référence que virtuelle. L'interprétation de l'ensemble n'est autre alors que la prédication : c'est l'emploi le plus usuel de la Copule. Mais il est également attesté pour de : dans le contexte —A", de n'assure rien d'autre que la mise en relation prédicative de l'adjectif et du nom recteur. Considérons à présent les expressions de Qualité : on sait que le premier élément n'a pas de référence actuelle propre ; au contraire le second, considéré comme nom recteur de l'ensemble du N" en cause est ce qui détermine la référence actuelle de ce dernier. S'il y a véritablement analogie entre de et la Copule, de doit établir une prédication entre un sujet qui ne peut être autre chose que le nom recteur du N" et un attribut qui sera l'élément sans référence actuelle - le Nom de Qualité : c'est, on le sait, l'interprétation naturelle de ces tours. Il en va de même, mutatis mutandis, pour les tours de Quantité : tout de même que la Copule (ou ses variantes) prend un sens particulier lorsqu'elle introduit un attribut quantitatif (cf. ici-même chap. 1), de même de apparaît alors comme assignant un Nombre ou une Mesure au concept désigné par le nom principal.

Avec d'autres tours, la relation s'inverse : dans le type table de bois, c'est bois qui est prédiqué de table ; mais cela était prévisible à partir de l'analyse syntaxique et sémantique ; c'est ici bois qui est non-référentiel et table qui est le nom recteur, c'est donc le premier qui doit être l'attribut et le second le sujet¹ - à l'inverse des tours de Qualité ou de Quantité, mais par les mêmes principes.

De la sorte, la diversité des emplois et des interprétations de de cesse d'être isolée et reçoit un analogue au sein de la langue. Mais du même

1. Seule la relation sémantique entre table et bois permet de spécifier de comme marquant la matière ; en fait tous les emplois qu'on distingue usuellement (possession, matière, identité, appartenance) ne sont que l'effet des particularités syntaxiques de la structure ou sémantiques des unités lexicales.

coup, bien évidemment, se pose un nouveau problème : comment la grammaire doit-elle noter les correspondances observées ? - et plus profondément, quel concept doit-elle se former de ce qu'on appelle, de manière purement descriptive, la Copule ? Il ne saurait être question ici de traiter ou même d'aborder ce second problème, et nous nous en tiendrons à quelques suggestions sur le premier.

Supposons que les prépositions forment une catégorie lexicale Pr ; on pourrait imaginer en reprenant les suggestions de Chomsky (1967), que certains de ses membres soient en fait neutres quant à la différence Pr/V et se réalisent suivant les contextes soit comme l'une soit comme l'autre catégorie. Parmi ceux-ci, il y aurait un élément distingué¹, qu'on pourrait noter ϵ , marqué éventuellement comme Auxiliaire, dont les réalisations seraient la préposition de ou la Copule : cet élément admettrait les contextes — N", — A", — N,² et le symbole ϵ résumerait un complexe de traits.

A titre d'hypothèses, posons les combinaisons de $[\pm \text{Pr}]$ et $[\pm \text{V}]$ suivantes : $\{[\pm \text{V}] [\pm \text{Pr}]\}$ noterait les verbes, $\{[\pm \text{V}], [\pm \text{Pr}]\}$, les prépositions proprement dites, $\{[\pm \text{V}] [\pm \text{Pr}]\}$ les locutions prépositionnelles, $\{[\pm \text{V}] [\pm \text{Pr}]\}$ enfin ne serait représenté que dans les complexes qui correspondent aux Noms et aux Adjectifs.

Si l'on ajoute à cela le trait $[\pm \text{Aux}]$, ϵ résume le complexe suivant $\{[\pm \text{V}] [\pm \text{Pr}] [\pm \text{Aux}]\}$; suivant la catégorie qui le

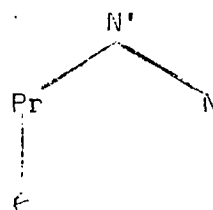
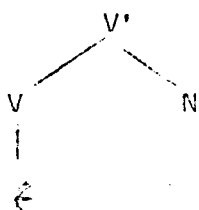
1. A considérer peut-être comme le représentant commun des catégories Pr et V.

2. Dans ces conditions, un tour comme j'ai deux romans de terminés, ou j'ai lu deux romans d'intéressants, qu'on est tenté de rapprocher de j'ai deux romans qui sont terminés, j'ai lu deux romans qui étaient intéressants, s'expliquerait aisément : de serait la réalisation de être dans le contexte créé par la réduction de la relative.

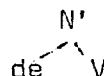
L'usage qui est fait ici du symbole n'est pas sans rapport avec celui qu'en propose A. Culioli (1971-1973-1974), la différence est que chez cet auteur la diversité des catégories n'a plus qu'un statut secondaire, alors qu'elle subsiste, même atténuée, dans notre approche.

domine, la valeur du trait $[\pm \text{Pr}]$ sera déterminée : $\{[\bar{} - \text{Pr}]\}$ pour la catégorie V' , $\{[\bar{} + \text{Pr}]\}$ pour la catégorie N'' ou N' .

On notera l'homologie qui dans nos analyses rassemble un groupe attribut et le N' :¹



1. Le de qui précède l'infinitif pourrait être expliqué sur ces bases : il correspondrait à la structure



l'infinitif étant traité comme un N'' sans spécificateur.

TROISIEME PARTIE :
SYMETRIES SYNTAXIQUES ET INTERPRETATIONS

CHAPITRE 6

LES EXCLAMATIVES

Parmi les emplois qui permettent de distinguer les Noms de Qualité, on peut compter les tours exclamatifs. Non que, bien évidemment, ces noms soient là seuls possibles, mais ils y fonctionnent d'une manière particulière. Il est donc légitime d'en attendre quelques indications touchant la structure qui nous occupe. Etudier cette caractéristique des Noms de Qualité implique cependant qu'on la réfère à des problèmes plus généraux : les grammaires transformationnelles en usage n'ont pas développé de théorie satisfaisante de l'exclamation¹ ; il convient alors, préalablement à toute conclusion particulière, de remédier à cet état de choses, en articulant trois questions :

1. Qu'est-ce qu'un tour exclamatif ?
2. Que doit-être le formalisme de la syntaxe pour qu'elle puisse le décrire ?
3. Quelle lumière ces tours jettent-ils sur la structure des Noms de Qualité ?

Sur le premier point, nous devons nous satisfaire pour l'instant d'une délimitation descriptive ; en effet, il n'existe pas de définition générale de la structure exclamative, que l'on puisse accepter sans discussion ; de plus, la construction d'une telle définition se heurte à une difficulté particulière : à la différence des notions analogues - assertives, interroga-

1. Le seul essai développé dans ce cadre est à ma connaissance, celui de Dale E. Elliott (à paraître) ; il faut reconnaître que les grammaires traditionnelles ne sont guère plus explicites. On consultera A. Henry (1960), C. Berthelon (1955) et dans un cadre tout différent, Culicoli (1974).

tives, etc.- celle-ci ne peut être appuyée sur des marques morphologiques homogènes et spécifiques.

Soit, en effet, les quelques phrases suivantes :

- 6.1. (a) qu'elle est serviable !
 (b) comme elle est serviable !
 (c) est-elle serviable !
 (d) il est rare de rencontrer une fille si serviable !
 (e) il est rare de rencontrer une fille aussi serviable !
 (f) serviable comme elle l'est, Jeanne viendra sûrement
 (g) il est toujours utile de connaître quelqu'un d'aussi serviable que Jeanne
 (h) quel acteur !
 (i) il est rare de rencontrer un tel acteur !
 (j) un acteur tel que lui ne peut connaître que des succès !
 (k) que d'eau !
 (l) il y a tant d'eau dans la mer !
 (m) il est rare de voir autant d'eau !

Comme on voit, le groupe (a) - (g) met en cause le système de l'adjectif, et les groupes (h) - (j) et (k) - (m), celui du nom ; de plus, chacun d'eux, pris isolément, présente une grande diversité : certaines phrases comportent des marqueurs qu⁻¹, d'autres des corrélateurs comme si, tel, tant, etc. ; en 6.1 (c), il n'y a pas de marqueur segmental, mais une simple modification de l'ordre des mots, rappelant les interrogatives ; 6.1. (g), 6.1. (j), 6.1. (m) de leur côté rappellent un système comparatif. Malgré cette diversité, l'intuition commune est qu'une certaine parenté rassemble les exemples 6.1. et bien des grammairiens s'accorderaient à les subsumer sous une notion unique : celle d'exclamative.

Il faut reconnaître cependant, que cette catégorie traditionnelle n'est, en elle-même, rien de plus qu'un nom, baptisant un ensemble dont on admet

1. Nous appelons éléments qu-, les morphèmes relatifs et interrogatifs, dont la plupart présentent explicitement à leur initiale le diagramme qu. Il va de soi que le principe de construction de cette classe n'est pas l'orthographe, mais le fonctionnement syntaxique. Cf. J.C. Milner, 1973,

l'homogénéité sans en proposer de principe. Si l'on examine plus soigneusement ce qui peut constituer la base commune, supposée aux phrases 6.1 et à leurs analogues, il apparaît qu'elle ne peut consister directement dans les marqueurs, qui sont divers et non spécifiques ; en fait, c'est l'interprétation qui rassemble les exclamatives : toute phrase qu'on désigne de ce nom, implique l'expression d'un haut degré, soit dans l'ordre de la qualité (quand il s'agit d'un adjectif), soit dans l'ordre de la quantité.

Mais ce qui est remarquable, c'est que cette interprétation, parfaitement univoque et nécessaire, comme il ressort des exemples (1) - (3), est atteinte sans qu'interviennent les marqueurs lexicalement spécialisés du haut degré : très, beaucoup, excessivement, etc. Au contraire les divers marqueurs, dans les exclamatives, sont des mots "vides" : ils n'ont pas de contenu interprétatif propre. De plus, ils ne sont pas "spécialisés", apparaissant dans des contextes syntaxiques fort différents - l'illustration la plus claire étant sur ce point les mots en qu-. C'est là en fait le trait descriptif fondamental : les exclamatives combinent de manière originale une interprétation et la présence de marqueurs qui, dans leur hétérogénéité, ont ceci de commun qu'ils ne sont pas propres à la justifier : rien dans les éléments qu-, dans si, aussi, tel, etc. ne peut expliquer pourquoi ils peuvent en certains cas signifier le haut degré.

On en vient de la sorte à une délimitation négative : sera considérée comme exclamative une structure qui signifie le haut degré, en l'absence des marqueurs spécifiques de cette catégorie sémantique et en présence de marqueurs dotés des deux caractères suivants :

1. ce sont des marqueurs syntaxiques sans contenu sémantique,
2. ils apparaissent dans des contextes autres qu'exclamatifs.

Il ne s'agit évidemment pas d'une définition, mais il est possible, sur cette base, de poser en termes clairs les questions 2 et 3 précédemment annoncées.

Cela posé, parmi les exclamatives ainsi entendues, les plus claires et les mieux reconnues sont les structures introduites par les éléments qu-, du type quel, que, que de, combien, comme, etc. Il est alors légitime de s'appuyer d'abord sur elles pour tenter de poser des principes d'analyse, propres ensuite à être étendus à l'ensemble 6.1 tout entier.

Cette limitation étant admise, la représentation syntaxique des exclamatives - notre question 2 - se rattache directement au problème des éléments qu- en général, autrement dit au fait que des éléments interrogatifs, relatifs, exclamatifs, etc. peuvent avoir la même forme. La question 2 se modifie dès lors en : quel est le rapport entre les diverses structures syntaxiques où interviennent des éléments qu- ?

Cette question n'est pas un artefact ; sans doute ne se présente-t-elle avec cette simplicité que si l'on admet de limiter au préalable la notion d'exclamative, mais si même l'on s'y refusait, il n'en resterait pas moins que certaines structures, qui ne sont ni interrogatives ni relatives sont introduites par des marqueurs formellement proches ou même homonymes des interrogatifs et des relatifs. C'est là une donnée qui de toutes manières mérite attention.

Des conclusions d'une portée plus générale peuvent de plus être par là engagées : les théories syntaxiques existantes en effet, si elles n'ont guère étudié les exclamatives, ont en revanche avancé diverses propositions touchant les éléments qu- et leur fonctionnement. Dans sa formulation nouvelle, notre question 2 peut être rattachée à ces propositions - ce qui en retour permettrait de tester leur généralité.

6.1. Construction d'un modèle unitaire

Dans beaucoup de langues, les phrases relatives et les interrogatives sont introduites par des marqueurs analogues. La fréquence même de cette relation suffirait à faire penser qu'il ne s'agit pas d'un hasard morphologique et que la ressemblance des formes reflète bien une parenté des structures syntaxiques. La conjoncture est du reste classique dans la grammaire comparée des langues indo-européennes, où elle n'avait d'autre support que le rapprochement des formes¹ ; mais elle n'a pris véritablement corps qu'avec les investigations des grammairiens transformationnels qui ont corroboré les indices morphologiques par des arguments proprement syntaxiques. Comme il était régulier, ces efforts devaient tendre à proposer des modèles grammaticaux propres à représenter l'identité supposée des structures relatives et interrogatives, tout en préservant les différences de réalisation et d'interprétation qui séparent les deux groupes en surface.

Parmi les plus récents et les plus complets de ces modèles, on peut citer celui de C.R. Baker (1970) et celui de J. Bresnan (1970) reformulé par Chomsky (1971).

Il est clair que de telles tentatives sont d'une haute importance pour le développement des grammaires. Par définition, en effet, le modèle, s'il est adéquat, substitue à la multiplicité des descriptions classiques, une structure unique, augmentant ainsi sensiblement la généralité et la simplicité de la grammaire où il s'insère. Etant admis d'autre part les ressemblances morphologiques des marqueurs, il en propose une justification rationnelle. Enfin, puisqu'il est reconnu que les relatives et les interrogatives ont une interprétation sémantique toute différente, le

1. Cf. entre autres, Meillet-Vendryès, 1953, § 923-926.

modèle soit en rendre compte et, de ce fait, inclure une hypothèse spécifiée sur les rapports de la sémantique à la syntaxe.

Conséquemment, vérifier si un modèle de ce genre est empiriquement adéquat ou non engage des problèmes cruciaux pour la théorie des langues. Or nous entendons montrer que les exclamatives donnent l'occasion d'une telle vérification : il se produit ici comme un entrecroisement ; d'une part, nous cherchons à représenter une structure et le modèle de Bresnan-Chomsky se propose naturellement à cette fin ; mais d'autre part, le fait que ce modèle puisse éventuellement être étendu à une structure pour laquelle il n'était pas prévu, constitue un indice très fort en faveur de sa validité générale - autrement dit une vérification.

6.1.1. Les données

Les propositions que nous étudierons ayant été avancées essentiellement pour l'anglais, il n'est pas inutile, avant de les exposer pour elles-mêmes, de rappeler les propriétés linguistiques en français qui appuient la thèse d'une communauté de structure entre les interrogatives et les relatives :

1. l'identité ou l'analogie des marqueurs : qui, que, (le)quel, où, etc.¹

Nous désignerons désormais ce groupe par le sigle qu-

2. l'analogie de fonctionnement des marqueurs : dans les relatives, comme dans les interrogatives, l'élément qui les introduit est toujours en

1. D'un point de vue général, cette propriété est importante lorsqu'elle est réalisée ; mais elle n'est pas une condition sine qua non. Ainsi il est vraisemblable qu'en grec ancien, un modèle unitaire pourrait être construit pour les interrogatives et les relatives, bien que les marqueurs soient sensiblement différents.

tête de phrase et cela même s'il occupe une fonction syntaxique excluant normalement une telle position¹.

3. Dans les relatives et dans les interrogatives indirectes, l'élément introducteur qu- joue un rôle analogue de subordonnant : il suffit à marquer que le S en tête duquel il se trouve est dépendant d'un S supérieur (en général, immédiatement supérieur)².

4. Les marqueurs interrogatifs et les relatifs traitent de la même façon certains verbes qu'on pourrait dire "parenthétiques" ; ainsi dans qui m'avez-vous dit que vous connaissiez ?, je me demande qui l'on vous a dit que je connaissais, l'interrogatif qui n'a pas de fonction dans la phrase qu'il introduit directement, mais dans une phrase dépendante de celle-ci. Tout se passe comme si l'élément qu-"sautait" par-dessus le verbe dire.

Ce processus évidemment très particulier a également lieu pour les relatifs : ainsi l'homme avec qui je sais que tu es sorti.

On notera que les propriétés 2 - 4 sont strictement syntaxiques ; elles ont été formulées ici de manière volontairement informelle, mais dans toute grammaire explicite, les processus en cause seraient représentés par des règles : il apparaîtrait alors que les éléments interrogatifs et relatifs subissent les mêmes règles.

En particulier, on admet généralement que la propriété 2, repose sur une transformation dite Mouvement de qu, qui part d'une structure "normale"

1. Un exemple simple : le complément d'objet direct, dans que lisez-vous ? et dans le livre que vous lisez.

2. On pourrait dire qu'on a affaire ici à des subordonnants liés. Un subordonné lié joue deux rôles : d'une part, il marque la subordination de la phrase qu'il introduit ; d'autre part il occupe une fonction interne à cette phrase, et en ce sens, il lui est lié. Ce caractère oppose nettement les interrogatifs indirects et les relatifs aux conjonctions de subordination : parce que, après que, que (déclaratif) ne jouent de rôle que dans la phrase matrice ; ils n'en ont aucun dans la phrase qu'ils introduisent et en ce sens, ils en sont séparés.

contenant un constituant introduit par un marqueur qu- et qui transporte ce constituant en tête de S. On dit alors que la même transformation explique la position des éléments interrogatifs directs en tête de phrase indépendante, celle des interrogatifs indirects et des relatifs en tête de phrase subordonnée¹.

Cette transformation est bien connue et sa formulation ne pose guère de problème dans la théorie classique (Standard Theory). Il n'en va pas de même pour les règles propres à représenter les propriétés 3 et 4 et c'est justement le propre du modèle Bresnan-Chomsky que d'être parvenu sur ce point à des représentations satisfaisantes.

6.1.2. Les règles

Le modèle Bresnan-Chomsky est en gros le suivant :

1. On pose un élément universel, le Complémentizer, noté Comp est introduit dans la base par la règle : $S \longrightarrow \text{Comp } S'$
2. S' désigne en gros la même chose que l'ancien S des grammaires transformationnelles classiques : $S' \longrightarrow N'' V''$

3. Comp est analysé dans la base en catégories qui ne dominent aucun élément lexical et en un trait bivalent $[\pm Q]$:

$$\text{Comp} \longrightarrow N'' A'' [\pm QU]^2$$

4. Une règle cyclique assigne librement un trait $[\pm qu]$ aux catégories N'' , A'' et aux groupes prépositionnels. Ce qu'on appelle les éléments qu- ne sont rien d'autre que des marqueurs morphologiques associés au trait $[\pm qu]$.

1. Cf. par exemple, Chomsky, 1964, p. 38

2. On verra dans la suite que le nombre des catégories à inclure dans Comp doit être augmenté.

5. Une transformation de Mouvement de qu- transporte une séquence marquée $[+ \text{qu-}]$ dans Comp et la substitue à l'une des catégories qui s'y trouve¹ :

dans la structure
$$\left[S \left[\text{Comp} \begin{array}{c} \underline{X}_1, \underline{X}_2, \underline{X}_3, \pm \text{QU} \end{array} \right], \underline{X}_5, \left[\begin{array}{c} \underline{X}_6 \\ + \text{qu} \end{array} \right] \underline{X}_7 \right]$$

le terme $\begin{array}{c} \underline{X}_6 \\ + \text{qu} \end{array}$ remplit la position $\underline{X}_2$ et se trouve remplacé par Pro.

6. Si Comp a la valeur $[+ \text{QU}]$, l'élément $\begin{array}{c} \underline{X}_6 \\ + \text{qu} \end{array}$ qui y est introduit est interprété comme interrogatif (direct si S n'est pas inclus dans une phrase matrice ; indirect dans le cas contraire).

Si Comp a la valeur $[- \text{QU}]$ et si de plus S est inclus dans un N" supérieur et si certaines conditions d'identité sont remplies, on a l'interprétation relative.

7. On ajoute que dans certains cas, un élément contenu dans le Comp d'une phrase S_2 peut être transporté dans le Comp d'une phrase S_1 où S_2 est enchâssée. Alors, le verbe principal de S_1 est "parenthétique".

6.1.3. Les conditions générales d'un test empirique

De cette façon, les analogies syntaxiques cruciales se trouvent représentées : le Mouvement de qu- est reformulé sans difficulté ; le caractère subordonnant des relatifs et interrogatifs indirects s'explique par la notion de "Complementizer" ; l'existence des verbes parenthétiques est prévue et le fonctionnement en est décrit de façon suffisamment claire. D'autre part, grâce au trait $[\pm \text{QU}]$, l'unité de structure ne brouille pas les distinctions nécessaires ; à chacune des configurations produites par le modèle, la grammaire sait faire correspondre l'interprétation qui

1. On ne confondra pas le trait $[\pm \text{QU}]$ avec le trait $[\pm \text{qu}]$
Cf. chap. 2, § 2,3,4 pour quelques éléments complémentaires de présentation.

convient, interrogative ou relative.

Cette dernière caractéristique est fort importante : elle résout le problème crucial de toute théorie grammaticale unitaire à travers les ressemblances, préserver les différences comme telles. De plus, la solution proposée a un caractère de simplicité et de généralité remarquable : il suffit d'un trait bivalent, combiné aux différences de configuration pour répartir les interprétations.

Devant un tel modèle, on peut se demander comment il est possible de le soumettre à une vérification empirique. Sans doute, on peut toujours montrer que sur tel ou tel point de détail, il est défaillant, mais par de semblables observations, le modèle en lui-même reste intouché et il est au demeurant assez souple pour accepter des modifications partielles, sans être pour autant fondamentalement bouleversé. En fait la véritable épreuve consisterait à l'examiner du point de vue des propriétés qui le constituent justement comme modèle. Celles-ci sont de trois sortes : l'exhaustivité ; l'univocité ; la simplicité. Il faut que le modèle embrasse toutes les analogies du type interrogatives-relatives ; il faut qu'il le fasse en préservant son univocité et cela de la manière la plus simple possible. Mais dans le cas présent, ces trois propriétés sont étroitement liées : en effet, il est crucial pour la simplicité du modèle Bresnan-Chomsky, que son univocité puisse être assurée par un seul trait bivalent.

Supposons en effet qu'on puisse montrer que pour être exhaustif, il faut en fait intégrer au système proposé une structure supplémentaire qui entre, elle aussi, dans les analogies à décrire ; alors le trait ne pourrait plus suffire à maintenir l'univocité : il est impossible de distinguer trois classes avec deux valeurs. Il faudrait alors enrichir

le système de traits, ce qui affecterait immédiatement la simplicité et diminuerait d'autant la valeur du modèle. Autrement dit, même s'il était techniquement possible d'adapter celui-ci, ce serait au prix de ses propriétés fondamentales : en fait, il serait, en tant que modèle, empiriquement invalidé.

Ainsi se dessine la voie d'investigation que nous adopterons : nous tenterons de montrer d'abord qu'il existe effectivement d'autres structures que les relatives et les interrogatives, qui méritent d'être rattachées au système d'analogies ; nous examinerons ensuite dans quelle mesure le modèle peut les intégrer en préservant son univocité et sa simplicité.

6.2. Les phrases exclamatives dans leur rapport aux interrogatives et aux relatives

6.2.1. Du simple point de vue des formes matérielles, il est bien connu que les phrases exclamatives se laissent rapprocher des interrogatives ; certains des marqueurs sont identiques, par exemple quel, combien ; d'autres sont simplement analogues, par exemple que, comme, mais ils appartiennent néanmoins au groupe des éléments qu- : autrement dit, il y a entre les exclamatives et les interrogatives le même rapport morphologique qu'entre les interrogatives et les relatives.

Cette analogie matérielle est confirmée par des parallélismes proprement syntaxiques.

6.2.2. Comme les interrogatives, les exclamatives connaissent la différence des emplois directs et indirects, comme il ressort des phrases suivantes :

6.2. (a) quel beau spectacle !

(b) je sais quel beau spectacle vous avez vu

La phrase 6.2 (a) est caractérisée comme exclamative par le marqueur quel et par une certaine valeur sémantique qu'on dira pour simplifier "intensive" ; dans la phrase 6.2. (b) la proposition complément de je sais a exactement les mêmes propriétés morphologiques et sémantiques : la seule différence est que l'une est indépendante et l'autre subordonnée.

On notera du reste que l'existence des exclamatives indirectes n'a pas toujours été reconnue, les grammairiens les confondant avec les interrogatives indirectes¹. Il est vrai que les marqueurs des deux tours indirects sont totalement identiques (alors qu'ils sont partiellement différents pour les tours directs) ; pourtant l'interprétation permet d'opérer la distinction : l'interrogation indirecte comporte toujours la nuance d'incertitude qui la caractérise comme interrogation ; d'autre part, elle ne met en cause aucune intensité qualitative particulière et peut être dite affectivement neutre ; au contraire, l'exclamative indirecte est intensive et ne suppose aucune incertitude concernant l'élément précédé du marqueur qu-. On supposera ainsi :

6.3. (a) je me demande à quel point vous l'aimez

(b) je sais à quel point vous l'aimez

A supposer même qu'on ne veuille pas tenir compte de la différence entre certitude et incertitude, qui est attribuable ici au sémantisme des verbes se demander et savoir, il resterait que la phrase 6.3 (b) implique le haut degré : or, cette nuance intensive ne fait pas partie automatiquement de la forme à quel point puisqu'elle n'est pas attestée pour la phrase 6.3. (a). En fait rien ne l'explique, si l'on ne rapproche pas la phrase 6.3 (b) du tour direct 6.4 (b), et si l'on n'admet pas que

1. Cf. par exemple, Sandfeld, 1936, p. 60-61 ; cf. contra Damourette et Pichon, 1911-1950, § 3128.

6.3 (b) est à 6.4 (b) comme 6.3.(a) est à 6.4 (a).

6.4. (a) à quel point l'aimez-vous ?

(b) à quel point vous l'aimez !

De plus, c'est seulement en admettant l'existence des exclamatives indirectes que l'on peut expliquer l'ambiguïté d'une phrase comme 6.5.

6.5. je vous dirai quel beau spectacle j'ai vu.

Cette phrase peut s'entendre de deux façons :

- "je vous dirai quel est le beau spectacle que j'ai vu"

(en répondant donc à la question "comment était le spectacle ?")

- "je vous dirai l'extrême beauté du spectacle que j'ai vu"

(en répondant donc à la question "comment était le spectacle ?")

La première interprétation est neutre en ce qui concerne le degré de la qualité "beau" et suppose que l'interlocuteur ignore de quel spectacle il s'agissait : c'est une interrogation indirecte.

La deuxième interprétation met en cause une intensité particulière de la qualité et ne suppose pas que l'interlocuteur ignore de quel spectacle il s'agissait : c'est une exclamative indirecte.

Ici encore rien n'expliquerait la nuance "intensive" de 6.5 si on ne la rapprochait pas du tour direct quel beau spectacle !

La même remarque pourrait être faite à propos de tous les marqueurs, et l'on reconnaîtra aisément des exclamatives dans les phrases suivantes :

6.6. (a) je sais combien vous l'aimez

(b) regarde comme il est gentil

(c) regarde comme on me traite

(d) regarde comment on me traite

Les phrases 6.6 (b)-(c) sont du reste d'autant plus intéressantes qu'elles comportent comme élément subordonnant un marqueur qui précisément n'apparaît jamais dans les contextes purement interrogatifs, où on lui substitue comment.

On opposera ainsi 6.6 (c) à 6.6 (d) : comme et comment indiquent tous deux la manière, mais comme y ajoute une nuance affective¹. A la différence de la plupart des éléments qu-, qui ont deux valeurs, l'une neutre, l'autre intensive, comme est monovalent : en fait il n'apparaît que dans les exclamatives, et quoiqu'il peut fonctionner comme subordonnant, il prouverait à lui seul qu'il y a des exclamatives indirectes².

Enfin, considérons des phrases indirectes où l'élément qu- porte sur le degré de l'Adjectif :

6.7. je sais combien il fait beau à Paris

L'interprétation en est univoque et toujours intensive ; de plus, il est proprement impossible de les considérer comme des interrogatives puisqu'on

1. Cf. le commentaire de Sandfeld, *ibid.*, p. 59-80 : "Comment marque la manière... Comme marque le degré... Ailleurs comme réunit en quelque sorte les deux sens, s'employant avec une note d'affectivité au sens de "de quelle manière remarquable, excellente, révoltante, blâmable, etc." Pour nous, cette nuance d'affectivité ne saurait être seulement constatée : elle doit être justifiée et seul un rapprochement avec les exclamatives nous paraît susceptible d'y parvenir. Ici encore Damourette et Pichon, *ibid.*, § 3.128, sont plus précis et notent la valeur "exclamative" de comme.

2. A la différence des grammairiens français, les grammairiens allemands ont généralement reconnu l'existence des exclamatives indirectes. Cette hypothèse leur était évidemment nécessaire pour expliquer une phrase comme wie wunderbar begabt er war, ersehen wir aus folgender Erzählung (le récit suivant nous montre combien ses dons étaient merveilleux), ou pourquoi le verbe est en position finale dans ce qui est apparemment une indépendante : wie der Wind heute das Gesicht peitscht ! ('comme le vent fouette le visage aujourd'hui') : le fait s'explique si l'on admet que la proposition est en fait subordonnée d'une principale sous-jacente du type "voyez, regardez", autrement dit s'il s'agit d'un tour indirect. En anglais la situation est également plus claire qu'en français : il existe une structure exclusivement exclamative de la forme wh - + a + (Adj) + N (ex : what a fantastic shoe size !) ; or cette structure, qu'il est impossible de traiter d'aucune manière comme interrogative, peut être employée de manière indirecte, I know what a fantastic shoe size he takes. De cette façon, il est de plus possible de désambigüiser des phrases telles que 6.5 : soit par exemple la phrase analogue : I know how tall he is ; elle donne lieu à deux séries de coordonnées distinctes : avec des interrogatives indirectes d'une part I know how tall he is and whether he is overweight ; avec des exclamatives d'autre part, I know how tall he is and what a fantastic shoe size he takes. Dans les deux cas, le deuxième terme coordonné est non équivoque et de ce fait l'ensemble l'est également. Cf. Dale Elliott sur ce point (Elliott, à paraître, n. 13).

n'a pas en français (à la différence par exemple de l'anglais ou de l'allemand) d'interrogation portant sur le degré de l'Adjectif. On oppose ainsi à l'exclamative (a), l'incorrecte interrogative directe (b) :

6.8. (a) combien il fait beau à Paris !

(b) * combien fait-il beau à Paris ?

Sémantiquement et syntaxiquement 6.7 ne peut donc être relié qu'à l'exclamative 6.8 (b) : ce ne peut être qu'une exclamative indirecte¹.

6.2.3. La confusion qui souvent règne sur ces problèmes dans les descriptions du français suffirait à montrer combien sont grandes les ressemblances entre interrogatives et exclamatives. En particulier, les exclamatives indirectes, si l'on en admet l'existence, sont introduites comme les interrogatives indirectes, par un subordonnant "lié" (au sens défini p. 315, n.2) et les exclamatives directes ne se distinguent souvent des interrogatives directes que par l'absence d'inversion².

Autrement dit, les marqueurs exclamatifs se laissent décrire comme des interrogatifs :

- . ils sont toujours en tête de la phrase qu'ils introduisent,
- qu'elle soit indépendante ou subordonnée ;

1. On peut ainsi partiellement désambigüiser une phrase telle que 6.5, en reprenant le test de la coordination proposé par Dale Elliott : je vous dirai quel beau spectacle j'ai vu et combien il était distrayant. L'interprétation est là toujours intensive et puisque le deuxième membre de la coordination est nécessairement exclamatif, le premier doit l'être aussi.

2. Cela ne signifie pas qu'il n'y ait jamais d'inversion dans les exclamatives, mais elle n'est pas obligatoire. On a des exemples tels que : "avec quelle violence aurais-je détesté ce qui aurait été mon bonheur !" (cité par C. Berthelon, 1955, p. 19 comme une construction "recherchée" ; on aurait plus facilement : "avec quelle violence j'aurais détesté, etc." Dans les exclamatives négatives, parallèles aux interro-négatives, l'inversion est très usuelle : combien de livres n'a-t-il pas lus ! / ? Combien de livres il n'a pas lus !

Dans une première version de ce travail (J.C. Milner, 1974, p. 85, n.15), j'avais indiqué que la seule inversion possible dans les exclamatives était du type "stylistique" (au sens de Kayne), c'est une erreur comme le montrent les exemples ci-dessus.

. ils assurent néanmoins une fonction déterminée dans cette phrase et celle-ci, le cas échéant, est du point de vue de la base, incompatible avec la place initiale qu'ils occupent en surface ; par exemple, celle d'objet direct comme dans la phrase 6.2 (b) ou de modificateur du verbe comme dans 6.6 (a).

Ce sont là des propriétés empiriques qui, pour les interrogatives justifient la définition de la transformation Mouvement de qu- : autrement dit, les éléments qu- exclamationnels tombent dans le domaine de la même règle que les éléments qu- interrogatifs et conséquemment doivent recevoir la même analyse.

6.2.4. Enfin on a vu que les éléments interrogatifs pouvaient porter non sur la phrase qu'ils introduisent, mais sur la complétive d'un verbe "parenthétique" ; il en va de même pour les exclamationnels, comme il ressort des phrases suivantes :

- 6.9. (a) quels beaux livres je sais que vous allez écrire !
 (b) combien de personnes ne m'as-tu pas dit que tu connaissais !
 (c) combien Jean m'a paru avoir une allure étrange !
 (d) rappelez-vous quels beaux livres vous prétendiez qu'il allait écrire !
 (e) je sais encore combien de sottises vous avez voulu que je commette

Sans doute, tous les exclamationnels ne sont pas admissibles dans ces emplois. Notamment dans les tours indirects illustrés par 6.9 (d)-(e) aucun subordonnant ne semble possible s'il porte sur un adjectif (ou un adverbe) on n'a pas

- 6.10. (a) *je sais combien vous m'avez dit qu'il vous avait paru étrange
 (b) *je sais comme vous m'avez dit qu'il vous avait parlé brutalement

Ces impossibilités posent certainement un problème, et une grammaire adéquate devrait trouver le principe qui les explique. Il n'en reste pas moins que certains tours parenthétiques sont attestés, et ils suffisent à établir le parallèle avec les interrogatives.

L'analogie des interrogatives et des exclamatives est ainsi vérifiée de quatre manières indépendantes. Mais la conclusion, à peine établie, doit être immédiatement modifiée : en effet, les points d'analogie que nous avons décrits ne sont autres que les quatre propriétés communes aux relatives et aux interrogatives, motivant la construction du modèle Bresnan-Chomsky. Ce que nous avons démontré, ce n'est pas seulement une relation entre deux structures, c'est plutôt l'existence d'une série de trois structures apparentées qui doivent toutes les trois être intégrées dans une représentation unitaire.

Du même coup, toutes les conditions sont remplies pour tester l'univocité du modèle, puisqu'il est hors de doute que l'interprétation des exclamatives est toute différente de celle des interrogatives et des relatives. On a de plus très exactement la situation complexe, décrite a priori, p. 318 où un seul trait bivalent [$\pm$ QU] ne saurait suffire à assurer les distinctions nécessaires, où donc la simplicité est mise en cause.

Mais afin de donner toute sa valeur à la vérification empirique qui se propose ici, il convient de préciser le fonctionnement des structures jusque là décrites globalement ; nous le ferons en adoptant d'emblée les termes de Bresnan-Chomsky.

6.3. L'analyse et la représentation des exclamatives

6.3.1. Les données

Les marqueurs d'exclamatifs en qu- sont que (de), combien (de), comme, quel, qu'on peut répartir en trois groupes.

- A. Que et combien sont à grouper ensemble : ils connaissent tous deux un double emploi : quantitatif sous la forme de que de, combien de et intensif sous la forme que et combien.

Dans l'emploi intensif, que et combien portent sur un adjectif, un adverbe de manière ou un verbe :

A.1. qu'il est grand !
combien il est grand !

A.2. qu'il chante bien !
combien il chante bien !

A.3. qu'il plaît !
combien il plaît !

L'adjectif peut être attribut comme dans A.1 ou épithète inclus dans un groupe nominal comme dans A'1.

A'1. que vous avez de grandes dents !
combien vous avez de grandes dents !

Dans l'emploi quantitatif, que de et combien de portent sur un nom : sujet ou complément direct, mais seul, combien peut porter sur un complément prépositionnel :

A.4. que d'eau a coulé sous les ponts !
combien d'eau a coulé sous les ponts !

A.5. que d'occasions j'ai perdues !
combien d'occasions j'ai perdues !

A.6. *à que de personnes j'ai dû m'adresser !
à combien de personnes j'ai dû m'adresser !!

De plus dans la langue moderne, combien est très rare dans les tours directs ; au contraire que est impossible dans les tours indirects,

en sorte que leur distribution tend à être complémentaire. Il est plausible dans ces conditions qu'il s'agisse de variantes morphologiques¹.

Dans la langue parlée, que est devenu très rare, remplacé par ce que, et qu'est-ce-que dans la plupart de ses emplois, mais non pas dans tous : ces deux éléments sont en effet exclus des tours quantitatifs A.4 - A.6 (mais cf. infra chap. 7, p.438). De plus, alors que ce que est possible dans les emplois directs et indirects, qu'est-ce-que est exclu des indirects. D'un point de vue syntaxique, ces divers marqueurs sont assez proches pour qu'on puisse dans le raisonnement négliger leurs différences ; quant à leur forme, qu'est-ce qu'il est grand est à qu'il est grand ce que où est-ce-qu'il est ? est à où est-il ? etc. on retrouve ainsi pour les exclamatives une structure ordinaire des interrogatives en français : c'est ce qui importe ici, où nous n'avons pas à justifier pour lui-même le détail des formes interrogatives comme telles. Le cas de ce que est plus obscur puisqu'il n'a pas de contrepartie non exclamative, l'interrogatif indirect neutre en étant syntaxiquement séparé ; nous tenterons plus bas d'analyser plus en détail le statut de ce et son rapport au que qui le suit².

B. Comme partage les emplois intensifs de que et combien, mais il est exclu des quantitatifs. On pourra donc avoir comme dans des phrases B.1 - B.3 parallèles à A.1 - A.3.

B.1. comme il est grand !

B.2. comme il chante bien !

B.3. comme il plaît !

1. R. Kayne a proposé une autre solution : que serait la réalisation d'un et et combien celle d'un élément de Quantité spécifié.

2. Il faut souligner que dans cette présentation, qu'est-ce que fait couple avec que et non pas avec ce que.

En revanche, comme apparaît dans des phrases où que et combien seraient exclus :

- B.4. comme tu y vas !
 comme tu me traites !

C. Quel se distingue des autres marqueurs en ceci qu'il fait partie intégrante d'un Groupe Nominal dont il ne peut être détaché¹.

La présence d'un adjectif n'est pas obligatoire et le Groupe Nominal peut occuper toutes les fonctions dans la phrase. La division principale est entre les emplois sans verbe, dits "elliptiques" et les emplois avec phrase complète :

- C.1. quel (beau) spectacle !
 C.2. quel (beau) spectacle j'ai vu !

Bien évidemment seuls les emplois C.2 sont susceptibles d'être indirects.

En fait, il est possible de ramener C.1 et C.2 à l'unité.

En effet, le tour C.1 a des conditions d'emploi et d'interprétation très strictes : il n'a pas par lui-même valeur référentielle ; il n'apparaît qu'en situation, à propos d'un objet bien connu des interlocuteurs et cet objet, il ne le désigne pas, il lui attribue une certaine valeur qualitative.

D'autre part, on peut toujours paraphraser une phrase C.1 par une phrase complète à copule, dont le sujet serait un pronom démonstratif :

- C.3. quel (beau) spectacle c'est (c'était, etc.)

Dans cette phrase, ce désigne le référent supposé bien connu auquel le groupe quel beau spectacle est attribué². Autrement dit, on y trouve explicitée non seulement l'interprétation sémantique de C.1,

1. Plus exactement, quel fonctionne comme un véritable adjectif exclamatif ; conséquemment, il peut être épithète, inclus dans un Groupe Nominal, ou attribut : "Dans l'Orient désert, quel devint mon ennui !"

2. La structure profonde aura donc la forme : c'est - qu- + un beau spectacle, ou ce est un pronom référentiel.

mais aussi les fonctions grammaticales qui justifient cette interprétation.

De plus, sans être proprement agrammaticale, la phrase complète est certainement beaucoup moins usitée que la phrase elliptique synonyme. Dans ces conditions, il est tentant de poser entre les deux une relation transformationnelle de réduction, qu'on schématisera ainsi :

$$\left[\begin{array}{c} S \\ \text{Comp} \left[\begin{array}{c} A'' \quad - \quad N \\ N'' \quad [+ \text{qu}] \end{array} \right] \end{array} \right] \quad \underbrace{- \text{Pro} \quad - \text{être}}_2 \Rightarrow 1 - \emptyset$$

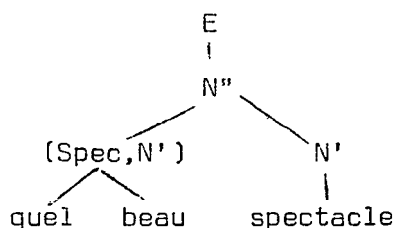
1

Cette transformation, non obligatoire, mais préférentielle, rappelle beaucoup la réduction des relatives qui permet de passer de le cheval-qui est blanc à le cheval blanc, et qui, elle aussi, efface la Copule lorsqu'elle est précédée d'un Comp contenant un élément qu-. Mais il n'est pas certain que les deux règles puissent être ramenée à une seule¹.

Quoi qu'il en soit, la réduction des exclamatives² semble assez motivée par elle-même et elle permet de considérer les tours C.1 comme des cas particuliers des tours C.2.

1. Il existe notamment un point fondamental qui sépare les deux processus : par définition, la réduction des relatives a lieu dans une subordonnée ; au contraire, la réduction des exclamatives n'a lieu que dans les indépendantes, et l'on n'a pas *je sais quel beau spectacle à partir de je sais quel beau spectacle c'était.

Cette dernière donnée pourrait amener à préférer une autre solution consistant à dériver C.1 d'une structure directement dominée par E soit :



C.3 au contraire aurait la structure $\left[\begin{array}{c} E \\ S \end{array} \right]$ et il n'y aurait pas de relation transformationnelle entre C.3 et C.1.

2. Un processus analogue a lieu pour les exclamatives en combien : cf. "Combien heureux les hommes s'ils pouvaient ignorer le mal !" (Gide, cité par Henry, 1960, p. 141). Dans les interrogatives, la réduction est un peu différente : elle concerne tout groupe identique à un groupe déjà exprimé et non seulement la Copule.

6.3.2. Les représentations syntaxiques

Telles sont les données qu'il s'agit de représenter dans le modèle Bresnan-Chomsky ; le problème revient dès lors pour l'essentiel à déterminer avec certitude le constituant de la base sur lequel devra être inséré l'élément qu- : cela accompli, les règles du modèle transporteront la séquence introduite par qu- dans le Comp. Alors nous pourrons poser le problème de l'interprétation univoque des structures obtenues.

Pour la clarté de l'exposition, nous procéderons en deux temps, en étudiant d'abord les groupes A et B, c'est-à-dire les éléments qu-invariables. Certaines conclusions se proposeront d'elles-mêmes et nous les testerons en étudiant en un second temps le groupe C.

6.3.2.1. Que, combien, comme

6.3.2.1.1. Pour les emplois quantitatifs du groupe A, le problème **est** simple : ils mettent certainement en cause le déterminant nominal de Quantité. Nous pensons avoir montré que le Spécificateur Nom comporte un constituant de Quantité introduit dans la base par une règle :

(Spec,N') $\longrightarrow$... Quantité ...

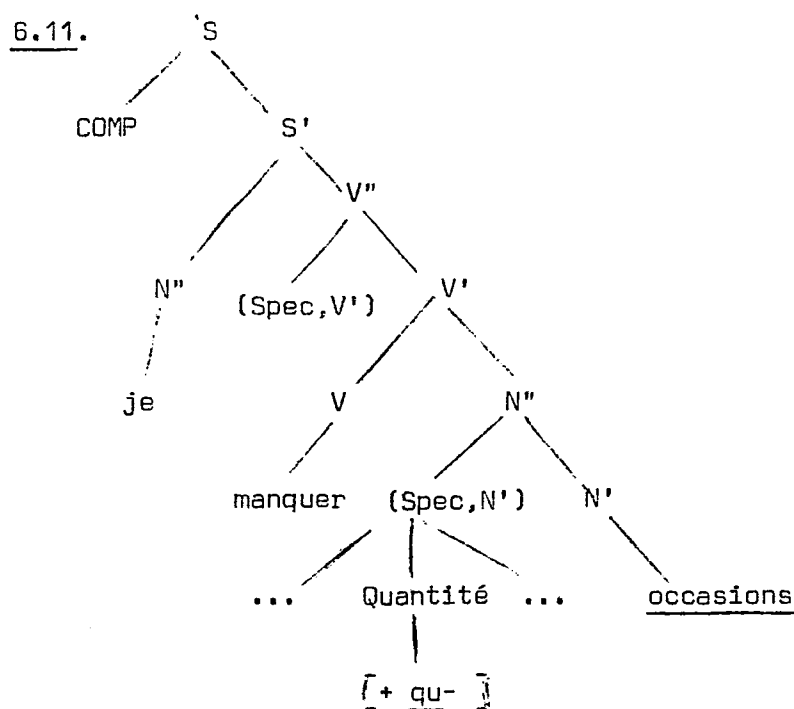
Ce constituant domine, on le sait, des réalisations diverses : les noms de nombre, des expressions de mesure du type litre, mètre, kilo, etc., et des éléments invariables tels que beaucoup, peu, etc.

Il suffit d'admettre que le constituant Quantité peut être affecté de [+ qu] et que sa réalisation morphologique est alors suivant les contextes que ou combien¹ ; nous rappelons que dans le modèle Bresnan-Chomsky, le trait [+ qu] est introduit librement : déterminer la manière dont ceci se

1. On peut schématiser la situation actuelle du français, en considérant que l'élément qu- de Quantité est que dans les exclamatives indépendantes, et combien dans les exclamatives indirectes et les interrogatives.

produit est essentiellement un problème technique : nous admettons, suivant Chomsky (1971), que $[+ \text{qu}]$ est un trait affectant un noeud X et descendant par percolation sur tous les éléments dominés par X.

On aura ainsi pour une phrase comme A.5, la structure suivante :



Il suffit que la règle de Mouvement de qu- transporte l'élément $[+ \text{qu}]$ dans Comp, pour obtenir A.5.

On notera que l'on peut au choix transporter l'élément qu- seulement ou l'ensemble du Groupe Nominal où Quantité est inclus, obtenant ainsi deux structures :

6.12. (a) = A.5. $\left\{ \begin{array}{l} \text{que} \\ \text{combien} \end{array} \right\}$ d'occasions j'ai perdues !

(b) $\left\{ \begin{array}{l} \text{que} \\ \text{combien} \end{array} \right\}$ j'ai perdu d'occasions !

La même possibilité était apparue pour combien interrogatif (cf. chap. 2, § 2.3.4.). On se souvient que dans ce cas, combien ne pouvait être déplacé seul que s'il était inclus au départ dans un Groupe Nominal postverbal non prépositionnel ; cette "scission" en revanche n'était pas possible

à partir d'un complément prépositionnel. Il en va de même dans les exclamatives :

- 6.13. (a) complément d'objet $\left\{ \begin{array}{l} \text{que} \\ \text{combien} \end{array} \right\}$ j'ai perdu d'occasions
 (b) sujet inversé $\left\{ \begin{array}{l} \text{qu'} \\ \text{combien} \end{array} \right\}$ il y avait de monde hier
 (c) complément adverbial non prépositionnel :
 $\left\{ \begin{array}{l} \text{que} \\ \text{combien} \end{array} \right\}$ nous avons marché de jours

Pour le complément prépositionnel, seul combien, à l'exclusion de que, serait de toute façon possible

- 6.14. (a) *à combien j'ai pu parler de personnes hier, c'est fou
 (b) $\left\{ \begin{array}{l} \text{combien} \\ \text{*que} \end{array} \right\}$ de personnes j'ai pu parler hier, c'est fou

Pour le sujet préverbal, de même que dans le cas des interrogatifs, l'impossibilité de la "scission" peut s'établir de manière indirecte :

- 6.15. $\left\{ \begin{array}{l} \text{que} \\ \text{combien} \end{array} \right\}$ de gens sont venus hier

Si la scission était possible ici, 6.15 devrait être analysable de deux manières : que / combien étant tantôt groupé avec le N' qui suit, tantôt séparé de lui. Il n'y a de cela aucune trace.

Tout ceci confirme le parallélisme des interrogatives et des exclamatives : dans ce second cas également, nous pouvons reprendre la présentation adoptée pour le premier : la différence entre la scission et la non-scission ne suppose pas l'existence de deux règles de déplacement, mais que le trait $[+ \text{qu}]$ soit placé de deux manières ; tantôt il affectera N", (et Quantité par percolation) tantôt directement Quantité (et N" alors ne sera pas marqué $[+ \text{qu}]$) ; de la sorte la même règle de Mouvement de qu- suffit à produire les deux types de structures de surface.

6.3.2.1.2. Pour les emplois non quantitatifs ou intensifs, l'interprétation sémantique met en cause le degré et plus précisément

le haut degré de l'adjectif ou de l'adverbe. Cette intuition peut être confirmée par des indices syntaxiques positifs :

1. Les emplois non quantitatifs de que et combien exigent (sauf l'exception de A.3 sur laquelle nous reviendrons) la présence d'un adjectif ou d'un adverbe, c'est-à-dire des éléments qui sont susceptibles de recevoir des déterminations de degré.

Si du reste on admet pour les adverbes de manière l'analyse classique en "de-manière-Adjectif", il est possible de ramener leur cas à celui des adjectifs, de sorte que les emplois A.1 et A.2 ne fassent en réalité qu'un.

2. Soit les adjectifs qui n'admettent pas le degré ; ils n'admettent pas non plus l'emploi A.1. On comparera :

- 6.16. (a) *Dieu est $\begin{Bmatrix} \text{très} \\ \text{assez} \\ \text{plus} \end{Bmatrix}$ éternel
 (b) *que Dieu est éternel !
 (c) *cet ensemble est $\begin{Bmatrix} \text{très} \\ \text{aussi} \\ \text{moins} \end{Bmatrix}$ dénombrable
 (d) *que cet ensemble est dénombrable !

La liste pourrait être étendue indéfiniment¹.

3. Soit les adjectifs qui changent de sens suivant qu'ils admettent le degré ou non : ainsi les adjectifs désignant les nationalités ; on oppose ainsi il est français (anglais, allemand) "il est de nationalité française" et il est très français = "il a le caractère d'un Français".

Or, dans l'emploi A.1, seul le second sens est possible : qu'il est français = "il a le caractère très français".

1. Cf. syntaxique univoque , démontrable , chronologique , francophone , mondial etc.

4. Quand un adjectif est épithète dans un Groupe Nominal, il ne peut, régulièrement, comporter de degré que si le nom recteur est indéfini. On n'a pas j'habite la très belle maison, j'habite la maison la plus belle que la tienne, etc.¹

Or les tours A'1 où que / combien portent sur un adjectif inclus dans un Groupe Nominal exigent justement que ce groupe soit indéfini :

6.17. (a) que vous habitez une belle maison !

(b) *que vous habitez la belle maison !

5. Même les tours A.3 ne forment qu'une exception apparente. En fait, certains verbes admettent le degré, tout comme les adjectifs : ainsi plaire²

6.18. cela me plaît { beaucoup
un peu
assez
plus qu'à vous
moins }

D'autres, bien évidemment, ne les admettent pas, par exemple cesser :

6.19. *la pluie cesse { beaucoup
un peu
assez
plus
moins qu'avant }

Du premier type sont des verbes affectifs comme aimer, détester, haïr, craindre, espérer, etc.; ou des verbes impliquant un changement de qualité : embellir, vieillir, grandir, changer, etc.

Dans le second groupe, on a notamment les verbes qui indiquent les étapes d'un processus : commencer, arriver, se produire, se passer, etc.

1. Il ne faut pas confondre ces phrases (incorrectes) avec les phrases (correctes) du type j'habite la très belle maison que vous voyez à droite où très belle est issu d'une relative appositive.

2. L'interprétation sémantique est claire : les adverbes marquent l'intensité du processus ; ils sont de ce fait distincts des adverbes homonymes apparaissant avec les verbes comme lire, danser, acheter, qui ne concernent pas l'intensité du processus, mais sa répétition fréquente. De fait, les verbes cités à l'instant n'apparaissent pas dans les tours A.3.

Or seul le premier groupe peut entrer dans les tours A.3.

6. Les divers marqueurs du Degré ne sont pas combinables entre eux : un adjectif donné n'admet qu'un seul modificateur de ce type. Or l'élément exclamatif, lorsqu'il porte sur un adjectif, exclut que celui-ci soit pourvu d'un degré quelconque.

Un exemple comme le suivant

6.20. qu'il est plus gentil que toi !

n'est évidemment pas une exception : que porte non sur l'adjectif mais sur le marqueur de Degré lui-même.

De cette relation d'exclusion mutuelle, on peut conclure que l'élément exclamatif est traité comme un membre de la catégorie Degré.

On peut noter ici une différence entre le français et l'anglais, qui permet une sorte d'épreuve du parallélisme proposé. En français, les marqueurs plus et moins peuvent être eux-mêmes "quantifiés" :

6.21. (a) il est beaucoup plus gentil que toi

(b) il est un peu moins gentil que toi

Il est normal alors qu'ils admettent dans la série de leurs modificateurs, l'élément qu-, d'où 6.20. En revanche, le haut degré très n'a pas de modificateurs propres :

6.22. (a) *il est un peu très gentil

(b) *il est tellement très gentil

Parallèlement, l'on n'a pas :

6.23. *qu'il est très gentil !

En anglais, il n'en va pas ainsi : very admet des modificateurs propres :

6.24. It is so very nice

Parallèlement, l'exclamative est possible :

6.25. How very nice !

La différence même qui sépare les deux langues montre que dans les deux, la possibilité d'exclamative est liée à celle du degré.

On posera donc un constituant Degré appartenant à l'expansion de (Spec,A') ou (Spec,V') ce constituant sera affecté d'un élément qu- et sera transporté dans Comp par la règle de Mouvement.

6.3.2.1.3. Pour combien, on a la même dualité que dans les emplois quantitatifs¹ :

6.26. (a) combien heureux j'aurais été si vous étiez venu !

(b) combien j'aurais été heureux si vous étiez venu !

6.27. (a) combien souvent j'eus à l'entendre répéter
(Gide, cité par Henry, ibid., p. 141)

(b) combien j'eus à l'entendre répéter souvent !

Mais les tours 6.26 (a) - 6.27 (a) où combien entraîne en tête l'unité qu'il modifie sont bien moins usités que les tours 6.26 (b) - 6.27 (b). Et seule la possibilité (b) est admise pour que.

On se souvient que que / combien peuvent porter soit sur un adjectif attribut, soit sur un adjectif inclus dans un groupe nominal (tours A'1). Dans le cadre que nous adoptons, cela signifie que qu + Degré peut être extrait d'un Groupe Nominal. Dans ce cas, l'adjectif n'est jamais entraîné par son modificateur de degré. De plus, cette possibilité est soumise à des limitations remarquables, que nous avons déjà rencontrées pour les emplois quantitatifs : il faut que le Groupe Nominal soit post-verbal et non prépositionnel (par exemple Attribut, Complément d'objet direct ou sujet d'un verbe inversé) :

6.28. (a) que vous avez de grandes dents !

(b) je sais combien vous avez un grand appétit

1. Dans la langue moderne, que est réservé aux tours directs et combien aux indirects. De ce point de vue, les exemples 6.26 et 6.27, sans être incorrects sont littéraires et archaisants. Dans la langue parlée, on aurait ce que dans tous les cas.

- 6.29. (a) que vous avez réussi là un beau livre !
 (b) c'est étonnant combien vous avez réussi là un beau livre
- 6.30. (a) que vous êtes un garçon serviable !
 (b) je sais combien vous êtes un garçon serviable !
- 6.31. (a) qu'il a fallu des efforts gigantesques pour en arriver là !
 (b) c'est étonnant combien il a fallu des efforts gigantesques pour en arriver là

Il faut du reste reconnaître que les phrases du type 6.31 sont rares et que beaucoup de verbes inversés n'admettent pas cet emploi avec que / combien déterminants d'adjectifs (non quantitatifs) qui l'admettraient avec que / combien déterminants de Nom (quantitatifs).

Du reste, elles posent un problème syntaxique difficile : considérons la structure qui leur est vraisemblablement sous-jacente :

$$\left[\begin{array}{c} \text{que} \\ \text{Comp} \end{array} \right] N'' \quad V \left[\begin{array}{c} X \\ -N'' \end{array} \right] \left[\begin{array}{c} X \\ -A'' \end{array} \right] \begin{array}{c} \text{Quantité} \\ [+ \text{qu}] \end{array} Y$$

Normalement que est extrait du Spécificateur de A'' ; or cela viole une contrainte proposée par Chomsky et qui semblait bien établie : une transformation d'extraction ne peut affecter que des cycles adjacents ; ici le cycle A'' et le cycle de la phrase ne sont manifestement pas dans ce cas.

Peut-être cette violation explique-t-elle le caractère "recherché" des exemples ; il n'en reste pas moins que la contrainte, telle qu'elle était proposée, ne semblait pas devoir admettre d'exceptions, même marginales : les exemples cités paraissent pourtant irréductibles.

En revanche, les types 6.28 - 6.30, bien attestés, ne violent pas la contrainte.

Quoi qu'il en soit, ce qui est tout-à-fait exclu, c'est que qu- + Degré

soit extrait d'un groupe prépositionnel¹ ou d'un sujet pré-verbal :
on opposera ainsi les phrases 6.32 (a) et 6.32 (b) synonymes :

6.32. (a) que vous habitez une belle maison !

(b) *que vous habitez dans une belle maison

De même 6.33 qui se distingue de 6.31 en ceci que le sujet n'y est pas inversé, est agrammatical :

6.33. *que des efforts gigantesques étaient nécessaires pour
en arriver là !

La contrainte sur les groupes prépositionnels est bien attestée et facile à établir ; néanmoins elle semble violée dans un cas bien précis : on peut avoir

6.34. que tu me traites de manière révoltante !

Or le groupe de + manière + Adjectif a toutes les apparences d'un ensemble prépositionnel.

Mais on notera que cet ensemble a quelques traits particuliers : il ne comporte pas de déterminant, manière ne peut, sans du même coup être pourvu d'un article, être antécédent d'une relative, mais s'il est pourvu d'un article, alors 6.34 cesse d'être possible :

6.35. (a) *que tu me traites d'une manière révoltante

(b) *que tu me traites d'une manière qui me choque

(c) *que tu me traites d'une manière !

Ces données semblent indiquer que de + manière + Adjectif, sans déterminant ni relative, n'est pas un groupe nominal de statut plein : peut-être faut-il le considérer comme un adverbial unique, que portant alors non sur l'adjectif, mais sur l'ensemble. En ce cas, 6.34 n'est pas plus

1. On cite parfois des tours comme celui-ci : "qu'en un trouble étrange il me jette l'esprit", "qu'en termes galants ces choses-là sont mises" (Molière, ap. Le Bidois, Syntaxe, 1693).

Mais il semble justement que dans l'usage moderne, de telles phrases soient exclues : 1. parce que que ne peut plus être déplacé, que seul, sans le groupe sur lequel il porte et 2. parce que ce déplacement ne peut se faire hors d'un groupe prépositionnel.

une violation que 6.36 :

6.36. que tu me traites cruellement !

Les limitations pertinentes resteront celles que nous avons dites.

Elles sont très proches de ce qui a pu être noté pour combien quantitatif, qu'il soit exclamatif ou interrogatif. 6.33 notamment renforce la thèse d'une limitation spéciale portant sur le sujet, dont on se souvient qu'elle n'est établie que de manière indirecte pour le système nominal.

On remarquera que l'on a ainsi l'entrecroisement de deux analogies intéressantes : d'une part entre un interrogatif et un exclamatif - ce qui vient renforcer s'il en était besoin l'hypothèse dont nous étions parti ; d'autre part entre des déterminants du Nom, que / combien quantitatifs et des déterminants de l'Adjectif, que / combien de Degré.

On sait qu'entre le système du Nom et le système de l'Adjectif, les parallélismes de structure sont nombreux : sur cette base, nous avons proposé ailleurs de considérer le constituant Quantité et le constituant Degré comme deux réalisations différentes d'un même déterminant, interprété en termes de mesure ou de nombre quand il s'agit du nom, en terme d'intensité quand il s'agit de l'adjectif¹. S'il en est ainsi, le processus du Mouvement de qu- serait formulé de la même façon pour un élément qu- + Quantité, regroupant nos anciens qu- + Quantité du [Spec, N'] et qu- + Degré du [Spec, A'].

Il est clair que la ressemblance des contraintes que nous avons constatées vient appuyer cette hypothèse. Cela posé, il faut reconnaître qu'en elles-mêmes, les contraintes décrites restent inexpliquées : on ne peut que les constater comme des propriétés de Mouvement de qu-.

1. On remarquera que les marqueurs sont en gros les mêmes : plus de / plus moins de / moins, autant de / aussi (autant en anaphore ; X est méchant, Y l'est autant). Sur ces points, J.C. Milner, 1973.

6.3.2.1.4. Comme dans les emplois B.1 - B.3 semble une variante de combien / que non quantitatif et nous le considérons comme tel : c'est une réalisation morphologique de qu- + Degré.

Néanmoins, il semble que les limitations d'emploi en soient moins étroites : des contextes d'où qu- / combien seraient exclus semblent admissibles ici :

6.37. (a) le groupe prépositionnel :

comme vous habitez dans une belle maison !

(b) le sujet préverbal :

comme des efforts gigantesques étaient nécessaires pour en arriver là !

Mais peut-être faut-il considérer dans ces exemples comme comme un adverbe de phrase portant sur la proposition tout entière, et non l'un seulement de ses éléments. A priori, il n'y aurait rien d'impossible à ce qu'il existe ainsi un analogue exclamatif de l'interrogation totale à réponse oui-non. Comme serait alors un adverbe du type apparemment, vraiment, probablement, etc., se distinguant simplement d'être marqué + qu ,

Une analyse de ce genre semble également plausible pour certains emplois anciens de que :

6.38. qu'un ami véritable est une douce chose !

ce vers de La Fontaine semble paraphrasé au mieux en "qu'il est vrai de dire "qu'un ami véritable etc.", plutôt qu'en "quelle douce chose qu'un ami véritable". Cette valeur "métalinguistique" de que serait justifiée s'il s'agit d'un adverbe de phrase exclamatif.

Dans ses autres emplois, ici désignés par B.4, il s'agit d'un Adverbial de Manière, le correspondant exclusivement exclamatif de l'interrogatif comment.

Cette analyse, intuitivement plausible, est confirmée par les faits de distribution : tous les verbes qui admettent les adverbes de Manière admettent aussi comme ; inversement les quelques verbes qui n'admettent pas les adverbes de Manière n'admettent pas comme, à moins bien sûr qu'il ne s'agisse du marqueur de Degré.

Pour clarifier les données, il faut poser deux comme :

- l'un, librement commutable avec que / combien est un déterminant de degré : c'est celui des emplois B.1 - B.3 ; il modifie des adjectifs, des adverbes et les quelques verbes qui admettent le degré ;
- l'autre, non commutable avec que / combien, est un adverbe de Manière ; il ne modifie ni adjectif ni adverbe et seulement les adverbes qui admettent les adverbes de Manière. C'est le comme des emplois B.4¹.

Soit des verbes qui n'admettent pas les adverbes de Manière² : peser, mesurer + Quantité

6.39. (a) *ce garçon pèse {adroitement
soigneusement} 50 kg
prudemment

(b) *comme ce garçon pèse 50 kg !

6.40. (a) *ce garçon mesure {cruellement
calmement} 1,70 m
doucement

(b) *comme ce garçon mesure 1,70 m

Au sens "opérer une pesée, une mesure", ces mêmes verbes admettent des adverbes de Manière, ils admettent aussi comme :

6.41. (a) le boucher a soigneusement pesé mon rôti

(b) {comme
*que} il a pesé mon rôti !
*combien

6.42. (a) le peintre a bien mesuré ce panneau

(b) {comme
*que} il a mesuré ce panneau !
*combien

1. Nous laissons de côté l'hypothétique comme de phrase

2. Des adverbes comme exactement, facilement, aisément, ne sont pas dans ce contexte des adverbes de Manière, mais des Spécificateurs de l'expression de Quantité.

Puisque ces verbes n'admettent jamais le degré, que, combien et comme de degré sont toujours exclus, même des exemples 6.41 - 6.42.

Mais certains verbes qui n'admettent pas les adverbes de Manière, admettent cependant le degré et de ce fait comme, commutable avec que/ combien :

6.43. (a) *X ressemble soigneusement à Y

(b) X ressemble beaucoup à Y

(c) $\left\{ \begin{array}{l} \text{comme} \\ \text{que} \\ \text{combien} \end{array} \right\}$ X ressemble à Y

Ces données n'affectent pas la régularité fondamentale, mais elles pourraient, à un examen superficiel, faire croire que la distribution de comme, adverbial de Manière, ne suit pas exactement celle des adverbes proprement dits. Si l'on admet l'analyse par de + Manière + Adjectif, on le représentera en posant un Adjectif fictif, pourvu d'une valeur affective, dont comme indiquera le haut degré. En ce sens, la paraphrase de Sandfeld "de quelle manière remarquable, excellente, révoltante, blâmable etc" (Sandfeld, *ibid.*, p. 60)¹ est assez proche de la structure syntaxique à restituer.

En bref, dans ses deux emplois, comme met en cause le système de l'Adjectif et se laisse intégrer aux processus définis pour que / combien.

On peut alors poser en première approximation que mis à part les éléments quantitatifs, sur lesquels nous reviendrons, les marqueurs exclamationnels invariables sont issus de constituant Degré, appartenant au (Spec, A') .

6.3.2.1.5. Dans ces conditions, le problème de l'univocité se pose d'une manière très remarquable. En effet, en français, c'est un

1. Pour l'analyse exacte des tours de quelle manière remarquable, etc cf. *infra*, p. 347-8.

fait qu'il ne peut jamais y avoir ambiguïté entre une exclamative portant sur un adjectif, et une interrogative tout simplement parce qu'il est impossible de mettre en question le Degré de l'Adjectif.

Morphologiquement *qu'est-il gentil ? est impossible ; *combien est-il gentil ? tout en étant interprétable n'est pas usité. Les grammaires citent des emplois "interrogatifs indirects" de combien modifiant un adjectif, mais si l'on vérifie, il s'agit précisément d'exclamatives indirectes ; ainsi Grévisse (§ 845) cite Vigny, "Vous ne savez pas combien je suis las de moi-même" ; or l'interprétation sémantique met nécessairement en cause le haut degré - ce qui est le signe infallible de l'exclamative indirecte. Du reste, il suffit d'introduire dans la phrase des verbes proprement interrogatifs pour qu'elle cesse d'être admissible : je cherche (je me demande) combien je suis las de moi-même.

Mais alors l'univocité du modèle peut être assurée très simplement : il suffit que la grammaire connaisse la nature de l'élément qu- transporté dans Comp pour savoir si elle doit l'interpréter comme exclamatif ou comme interrogatif. Si Qu est un Degré, c'est une exclamative, sinon c'est une interrogative ou une relative. Grâce à cette relation de distribution complémentaire, il n'est pas nécessaire d'inventer un nouveau trait à côté de [± QU] : il peut à lui seul suffire à séparer trois classes.

Cette conception a le mérite de la simplicité ; mais il apparaît d'emblée qu'elle se heurte à de sérieuses difficultés : d'une part, bien des langues (par ex. l'allemand ou l'anglais) peuvent faire porter des questions sur le Degré et la netteté de répartition du français

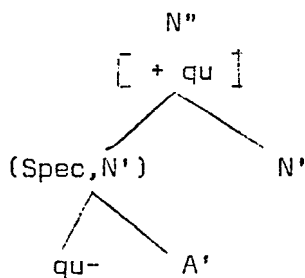
ne peut certainement pas être considérée comme universelle¹. D'autre part, les tours quantitatifs, même en français, échappent à la régularité proposée ; enfin, il reste les tours C, comportant quel, qui ne la confirment pas nécessairement.

Néanmoins, toute provisoire qu'elle puisse être, la suggestion vaut d'être examinée ; elle indique en effet de quelle manière il serait possible de préserver l'univocité sans compliquer excessivement le modèle. Sans doute la relation de distribution complémentaire ne pourra être maintenue dans les termes extrêmement stricts où elle a été introduite, mais il conviendra d'examiner si elle ne peut pas être assouplie de manière à intégrer la diversité des données, tout en conservant ses propriétés essentielles.

6.3.2.2. Quel

6.3.2.2.1. La structure des tours C semble assez claire : on part d'une assignation du trait [+ qu] ou N", ce qui peut se schématiser ainsi :

6.44.



1. Il reste néanmoins qu'en allemand par exemple, les questions du type wie alt bist du ? ne sont vraiment naturelles qu'avec des adjectifs admettant un déterminant numérique (2 Jahre alt, 5 Meter hoch, 2 Jahre lang) ; or dans ce cas la question wie met en cause le déterminant numérique et non pas le Degré. Avec les autres adjectifs, la question wie, sans être incorrecte comme en français, est pourtant moins naturelle : wie schön ist sie ? ; wie blond, wie klug ist sie, etc. Il y a donc bien une tendance de même nature qu'en français, quoique moins déterminée.

Le mouvement de qu- transportera cet ensemble dans le Comp de manière régulière. On remarquera qu'ici, l'élément qu- ne peut pas être détaché de la séquence qu'il introduit et être extrait seul du N" - à la différence de que / combien : parallèlement, il n'existe aucune contrainte concernant la nature syntaxique de N" ; il peut être sujet préverbal, sujet postverbal, complément prépositionnel ou direct¹. Encore que nous ne sachions pas pourquoi un seul type d'extraction est possible, contre deux pour les tours A, une certaine régularité est néanmoins constatable.

Pourtant la structure 6.44 n'a pas toute la généralité et toute la clarté désirables : on sait qu'à côté des tours du type quel beau livre ! où quel est inclus dans les déterminants du nom, il en est où quel est attribut : quel fut son étonnement ! Il serait naturel de donner à l'élément qu la même analyse dans les deux cas, or cela n'est pas possible si on l'insère sur le Groupe Nominal comme dans la structure 6.44. D'autre part, il conviendrait d'établir plus sûrement si la présence ou l'absence d'adjectif épithète sont bien équivalentes ou si au contraire, elles impliquent deux processus distincts. En fait ces difficultés n'en forment qu'une et mettent en cause la localisation exacte de l'élément qu-. Considérons les tours qu- + Adj + N, que nous appellerons C (a)².

6.45. quel beau spectacle !

Sémantiquement, le poids de l'exclamation porte sur l'adjectif et la différence n'est pas très sensible avec un tour A.1 analogue que ce

1. quel scandale s'est produit hier !, quelles pièces magnifiques il a été représenté dans ce théâtre !, dans quel pays vivons-nous !, quelles occasions j'ai perdues !

2. Nous considérons uniquement les phrases sans verbe (type C.1) cf.p.328 à l'exclusion des phrases verbales (type C.2) ; la différence est ici inessentielle.

spectacle est beau ! et l'on pourrait supposer qu'il ne s'agit là que de deux variantes d'une même structure, mettant donc également en cause le Degré. Cependant il suffit d'un examen rapide pour établir des différences syntaxiques entre C (a) et A.1' qui interdisent qu'on les analyse de la même façon.

1. A est possible avec tous les adjectifs qui admettent un degré ;
C (a) est impossible avec certains de ceux-là, par exemple, les adjectifs de couleur¹ :

6.46. (a) que le ciel est rouge, ce soir !

(b) *quel ciel rouge !

6.47. (a) que vos yeux sont bleus !

(b) *quels yeux bleus !

De la même façon, les adjectifs indiquent une propriété "non essentielle" de l'objet, qui donc peut commencer ou cesser de lui être attribuable², sont susceptibles de l'emploi A.1 et du Degré, mais non de C (a) :

6.48. (a) que cet enfant est fatigué !

(b) *quel enfant fatigué !

6.49. (a) que ce linge est propre !

(b) *quel linge propre !

Il en va de même pour satisfait, mécontent, malade, ému, intimidé, etc³.

2. Inversement, il est des adjectifs qui sont spécialement à leur place dans les emplois C (a), et qui en général n'apparaissent pas naturellement en A.2, ce sont les adjectifs à valeur intrinsèquement superlative,

1. Mais cf. infra, p. 377.

2. Il s'agit en gros des adjectifs qu'on a proposé de considérer comme "non statifs".

3. Certains adverbes rendent l'emploi de quel possible même avec les adjectifs normalement exclus de cet emploi. Cf. quel ciel étrangement rouge !, quels yeux superbement bleus !, quel enfant abominablement fatigué !, quel linge admirablement propre ! Je dois cette observation à A. Culioli, cf. infra. p. 378 pour une discussion.

pour lesquels par conséquent les déterminations de Degré sont inusitées :

6.50. (a) *que ce livre est excellent

(b) quel livre excellent !

6.51. (a) *que son intelligence est supérieure !

(b) quelle intelligence supérieure !

Il en va de même pour divin, stupéfiant, époustouflant, incroyable, exécrable, abominable, etc.

La relation qui pour le tour A.1 existait avec le Degré n'est donc plus vérifiée. Il semble pourtant que ce soit bien l'adjectif, ici encore, qui porte le poids de l'interprétation exclamative. A vrai dire, il semble même que le tour C.(a) mette en cause les traits intrinsèques de l'élément adjectif qui y apparaît : alors que les emplois A.1 semblaient une propriété du constituant Degré¹ et n'étaient sensibles aux idiosyncrasies de l'adjectif que dans la mesure où elles affectaient l'apparition de ce constituant. Ici au contraire, il s'agit de caractères sémantiques propres aux adjectifs considérés, indépendamment de toute autre catégorie.

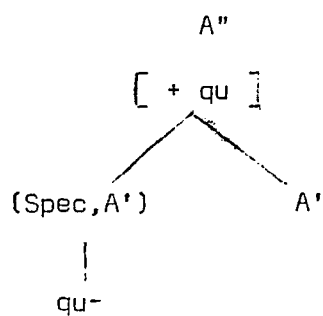
Si l'on s'attache au tour C.(a) en lui-même, sans tenir compte, pour l'instant, des autres tours exclamatifs en quel, tout se passe comme s'il reposait uniquement sur la présence d'un adjectif, doué des propriétés convenables. Autrement dit, s'il est permis de considérer le tour A comme une propriété du constituant Degré, C.(a) est une propriété de la catégorie Adjectif.

Dans notre notation, il faudra alors que [+ qu] soit inséré sur A", soit² :

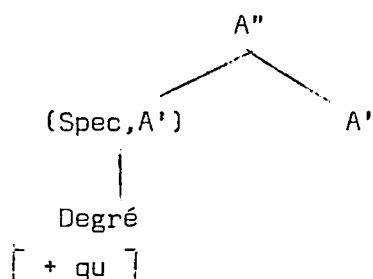
1. La remarque est plus importante si l'on admet que le Degré n'est qu'une variante d'un constituant Quantité et que les emplois A dans leur ensemble sont attachés à ce dernier. Il apparaît alors clairement que la particularité syntaxique de la catégorie Adjectif n'est pas en cause, puisque les Noms sont également impliqués.

2. C'est ainsi qu'on analysera de quelle manière remarquable, etc..

6.52.



Cette structure est distincte de ce qui a été posé pour les tours A.1 :



Une telle présentation aurait de grands avantages, mais elle a apparemment un défaut grave : en définissant le tour exclamatif en quel comme une propriété des adjectifs - ou de certains d'entre eux -, elle en suppose la présence obligatoire. Or, il existe, on le sait, des emplois quel + Nom sans adjectif.

S'il se révélait que cette difficulté ne pouvait être résolue, il faudrait abandonner la proposition. Il est donc crucial de parvenir à une vue claire de ces emplois, que nous considérerons à présent.

6.3.2.2.2. Les tours quel + Nom, sans adjectif, sont en réalité - et nous l'avons noté au chap. 4 -, de deux espèces : d'une part le type que nous appellerons C.(b), par exemple quel livre !, quel spectacle !, quel temps !, quel homme, etc. ; d'autre part le type que nous appellerons C.(c), par exemple quel idiot !, quel salaud !, quel scandale !, quelle horreur !, quelle merveille !, etc.

La différence est d'abord sémantique : comme tous les tours exclamatifs, ceux-ci ont tous deux une valeur affective ou "intensive" marquée. Les

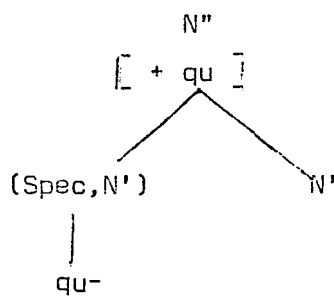
tours C.(c) sont de ce point de vue univoques : suivant l'élément lexical, ils seront laudatifs ou péjoratifs (c'est le cas le plus fréquent), mais n'auront qu'une seule valeur. Au contraire, les tours C.(b) sont ambigus : chaque expression peut être employée aussi bien pour l'admiration que pour la répulsion : rien dans la forme verbale ne permet de trancher, il faut une intonation ou simplement recourir à la situation d'énonciation elle-même.

Tout se passe comme si en C.(c), la valeur affective était supportée par l'élément nominal lui-même qui, à lui seul, oriente l'évaluation ; en C.(b), l'élément nominal est neutre et l'on dirait volontiers que l'orientation affective y dépend d'un troisième terme, absent de la surface, mais sémantiquement déterminant.

Parallèlement, tout nom peut apparaître en C.(b), en revanche, en C.(c) seuls les Noms de Qualité sont possibles.

De ces remarques il suit que C.(b) et C.(c) s'analysent différemment. Dans la mesure où C.(c) apparaît comme une propriété des Noms de Qualité, il est plausible d'analyser ces tours conformément à nos principes :

6.53.



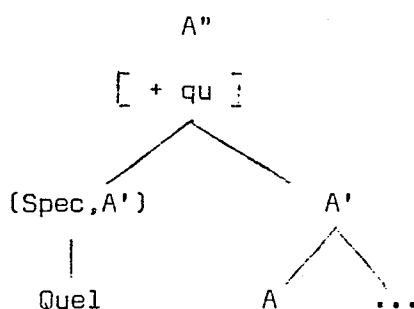
On ajoutera évidemment un trait classificatoire garantissant que seuls les Noms de Qualité puissent apparaître dans une telle configuration.

Restent les tours C.(b) : du point de vue syntaxique, ils se rapprochent de C.(a) dans la mesure où ils ne supposent rien du Nom recteur ; du

point de vue sémantique, il était apparu déjà qu'un troisième terme absent pouvait être mis en cause ; en fait tout se passe comme s'il fallait restituer dans ces phrases quel livre !, quel spectacle !, quel temps ! etc., un adjectif indéterminé, de portée valorisante, tantôt laudatif, tantôt péjoratif.

De cette façon, l'interprétation sémantique se trouve correctement représentée ; mais en même temps, on a ramené le type C.(b) à C.(a) : il n'y a plus, en fait, qu'un seul tour, la seule différence étant que dans un cas l'adjectif concerné est lexicalement non réalisé (techniquement parlant, c'est un élément fictif). On aura ainsi pour C.(b) :

6.54.



En bref, il existe deux tours exclamatifs en quel :

1. un tour où l'adjectif est obligatoire et le cas échéant fictif, aucune contrainte ne s'exerçant sur le nom recteur ;
2. un tour où l'adjectif n'apparaît pas, où le Nom lui-même est valorisant et doit appartenir à la classe spéciale des Noms de Qualité.

Parallèlement, quel devra être dit ambigu : la même unité morphologique fonctionne tantôt dans le Spécificateur de l'adjectif (cas 1), tantôt dans le Spécificateur du Nom (cas 2).

On peut se demander s'il existe une confirmation de cette ambiguïté morphologique, si par exemple elle est attestée dans les interrogatifs dont on sait à présent qu'ils sont volontiers parallèles aux exclamatifs.

Or tel est bien le cas : soit en effet une phrase

6.55. quels romans préférez-vous ?

elle peut être interprétée de deux façons : ou bien la question porte sur l'identité des romans et la réponse attendue consistera en titres d'ouvrages, ou bien la question porte sur la nature et la réponse attendue impliquera des adjectifs ou des déterminants équivalents : les romans policiers, d'aventure, etc. La seconde interprétation est commodément paraphrasée par la locution "quelle espèce de ...". Avec des noms animés humains, la différence est peut-être encore plus claire :

6.56. quel médecin avez-vous donc consulté ?

cette phrase peut correspondre à deux situations :

ou bien l'on s'enquiert du nom (la paraphrase serait alors "parmi les médecins, qui avez-vous consulté ?"),

ou bien ce qui est en question (de façon rhétorique du reste), c'est la qualité ou la compétence du médecin, indépendamment de son identité (= "quelle espèce de médecin, etc.")¹.

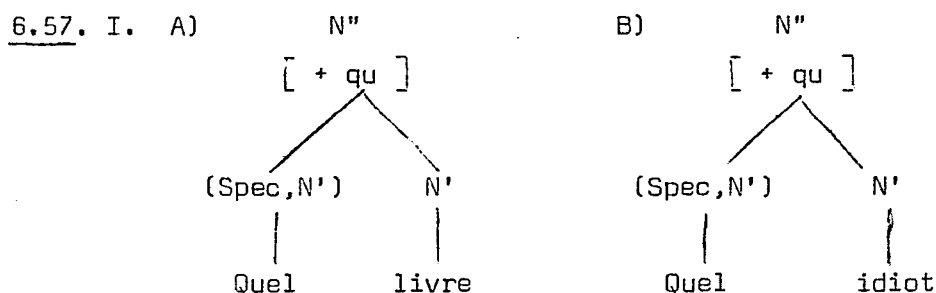
Cette dualité sémantique peut se transcrire immédiatement en termes syntaxiques : dans le premier cas, on demande d'individualiser un ou des objets ayant la propriété énoncée (dans l'exemple 6.55, "être préféré"), indépendamment de toute description ; en ce sens, quel joue le rôle d'un véritable article interrogatif, très proche par sa fonction individualisante de l'article défini. Dans le second cas au contraire on demande de décrire une classe coextensive à la propriété énoncée, sans que nécessairement des objets soient individuellement désignés par là ; en ce sens, quel joue le rôle d'un adjectif interrogatif².

1. Dans l'emploi attributif, le sens "espèce" semble le plus normal, quoique un peu moins en moins usité dans la langue moderne : "c'est grâce à un moyen purement scénique... que cet homme, qui ignore son caractère satanique, apprend quel il est" (cité par Damourette et Pichon, § 3110 Ab); on dirait plutôt aujourd'hui ce qu'il est.

2. La différence de sens et d'analyse est bien connue des latinistes quand ils doivent distinguer entre quis et qualis.

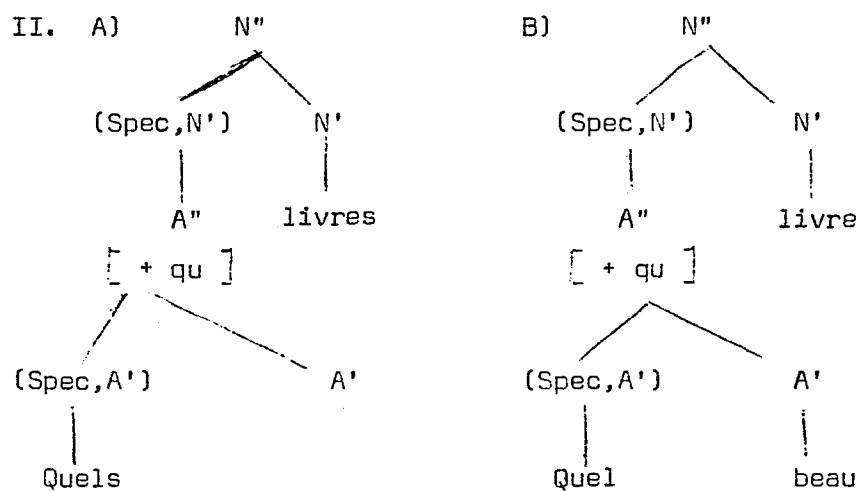
Une manière commode de formaliser ces deux emplois serait d'attribuer le premier quel au système du (Spec,N') et le second au système de l'Adjectif, c'est-à-dire précisément ce que nous avons supposé pour l'exclamatif.

Nous sommes en mesure de rassembler les différentes structures auxquelles s'appliqueront les règles de Mouvement de qu- :



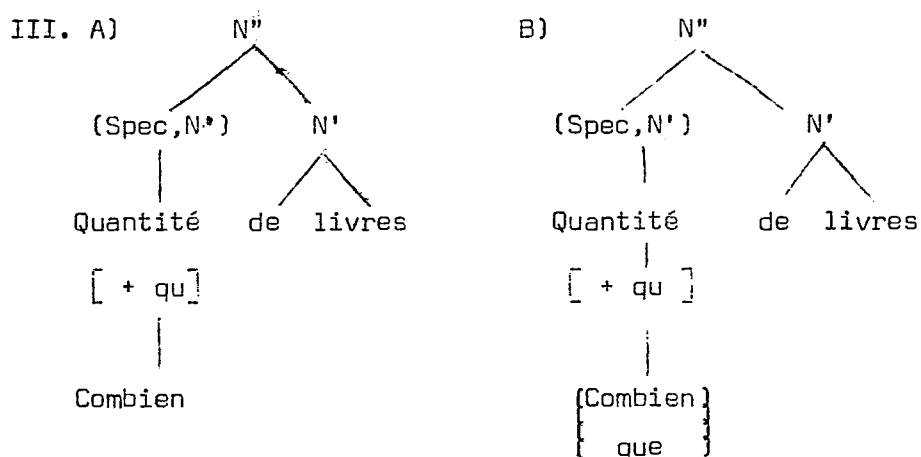
A) interrogatif : quel livre lisez-vous là ?

B) exclamatif : quel idiot !



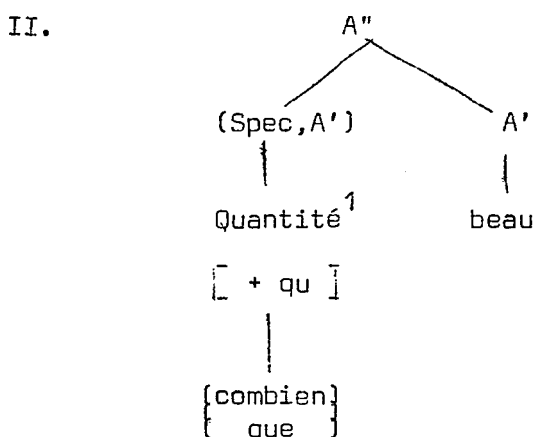
A) interrogatif : quels livres aimez-vous ? (au sens de
 "quelle espèce de livres aimez-vous ?")

B) exclamatif : quel beau livre X a écrit !



A) interrogatif : combien de livres avez-vous lus ?

B) exclamatif : {combien}
que vous avez lu de livres !



interrogatif : non réalisé en français

exclamatif : {combien}
que ce livre est beau !

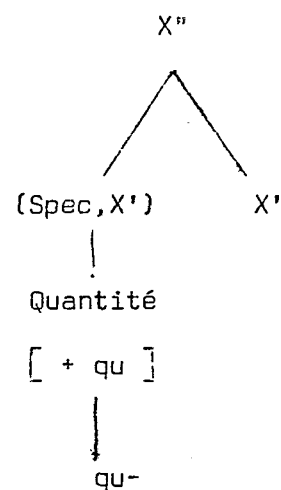
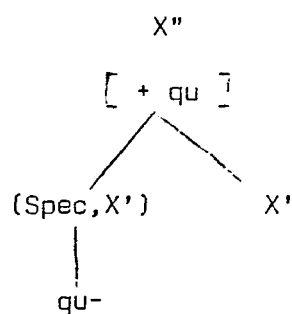
Suivant les contextes structuraux, le Mouvement de qu produira, à partir de ces diverses configurations, des tours directs ou indirects - ce qui peut, le cas échéant, affecter la forme morphologique du marqueur qu-.

On notera que dans le couple I-II, d'une part, et le couple III-IV d'autre part, il y a parallélisme entre N'' et A'' : de ce fait, il serait dans doute possible de les ramener à un schéma commun, formulé sur la base d'une variable X (dont le domaine serait l'ensemble $\{N, A\}$).

1. Si l'on admet l'identification de la catégorie Degré et de la catégorie Quantité.

La diversité des tours interrogatifs et exclamatifs pourrait ainsi être décrite par un ensemble réduit de règles transformationnelles¹ et deux structures schématiques :

6.58.



Mais il reste que dans tous les cas, sauf le troisième, deux interprétations bien distinctes sont attestées. L'analyse permet donc de décrire l'ensemble des données de manière exhaustive et relativement simple, mais le problème de l'univocité n'en est par là rendu que plus crucial.

6.4. Exclamatives et interrogatives

Du tableau résumé qui vient d'être dressé, devrait résulter la situation suivante : il y aurait un grand nombre de phrases où il serait impossible de distinguer morphologiquement si l'on a l'exclamatif ou l'interrogatif -sauf évidemment à tenir compte de l'intonation (ou des signes typographiques qui en tiennent lieu, "!" / "?"). Pourtant ces situations d'homonymie semblent en réalité moins fréquentes qu'on ne s'y attendrait.

1. Essentiellement, le Mouvement de qu-. Si l'on admet les structures schématiques suggérées, le contenu de Comp devra être modifié de façon correspondante.

Du reste, les structures devraient être précisées davantage pour que le fonctionnement des règles soit satisfaisant. Nous laissons volontairement ces détails de côté.

6.4.1. Il est évident par exemple que les tours C.(c) étant réservés à une classe très spéciale de Noms, ne posent guère de problèmes à l'interprétation sémantique. Il suffira à la grammaire d'établir qu'un Nom donné n'appartient pas à cette classe pour être certains que le tour quel + N où il apparaît n'est pas exclamatif¹. L'ambiguïté ne pourrait subsister que pour les Noms de Qualité eux-mêmes, seuls susceptibles apparemment des deux emplois, or leur liste est limitée. Dans ces conditions, la zone d'homonymie est largement réduite et les problèmes d'univocité sur ce point particulier se trouveront facilement résolus si la théorie interprétative enregistre le fait que seuls les Noms de Qualité sont concernés par l'exclamatif. Mais en fait un examen plus attentif révélera que les risques d'ambiguïté peuvent être réduits d'une manière plus radicale encore.

Considérons en effet les Noms de Qualité, propres aux tours C.(c) dans une phrase interrogative et comparons-les à des noms ordinaires :

6.59. (a) quel idiot a fait ça ?

(b) quel élève a fait ça ?

6.60. (a) quel imbécile avez-vous consulté ?

(b) quel médecin avez-vous consulté ?

6.61. (a) dans quelle ordure avez-vous lu cela ?

(b) dans quel ouvrage avez-vous lu cela ?

Dans 6.59-6.61, on voit que les phrases (a) mettent en cause un Nom de Qualité et que les phrases (b) ne font que substituer à celui-ci un Nom ordinaire. Cette différence mise à part, elles sont exactement semblables.

En conséquence, l'interprétation sémantique devrait en être la même, sauf évidemment la variation sur les Noms.

1. On rappelle que quel livre : s'analyse en quel + Adjectif + N.

Pourtant il n'en est pas ainsi : dans la phrase 6.59 (b) par exemple, le Nom élève est essentiel à la question posée ; il délimite le champ objectif où elle a un sens, de telle sorte qu'il est impossible de le supprimer ou de le modifier sans changer la question.

Au contraire, en 6.59 (a), il n'y a guère de différence si l'on supprime le Nom de Qualité ou si on lui substitue un autre Nom de Qualité ; la nuance affective change, mais la demande d'information reste la même et pourra être satisfaite par la même réponse.

En ce sens, en 6.59 (b) le nom élève est une partie intégrante de la demande d'information, qu'il restreint et spécifie ; en 6.59 (a) le Nom de Qualité échappe à la demande d'information ; il représente au contraire une assertion de l'énonciateur qui communique son opinion en même temps qu'il interroge. On pourrait du reste paraphraser 6.58 (a) par la conjonction d'une question et d'une affirmation : "qui a fait ça ? qui que ce soit, c'est un idiot".

Les mêmes remarques vaudraient pour toutes les phrases citées. On peut les résumer ainsi : un Nom ordinaire introduit par quel constitue en lui-même l'élément interrogé ; un Nom de Qualité introduit par quel qualifie l'élément interrogé et par conséquent s'en distingue.

Cette situation se déduit directement des représentations syntaxiques proposées pour les Noms de Qualité. Quel idiot n'est que la version interrogative du groupe l'idiot, que l'on a toutes raisons d'analyser l'idiot de Pro. Autrement dit, dans les exemples de la série (a), les Noms de Qualité ne sont pas en position de noms recteurs ; à la différence des noms ordinaires de la série (b). Il est dès lors normal que l'interprétation n'en soit pas parallèle : c'est ce que prouve l'existence de structures complètes :

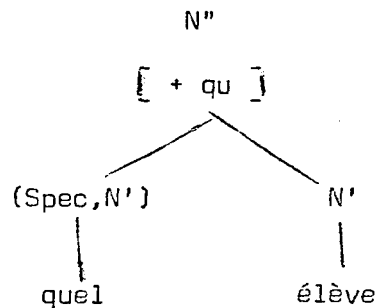
6.62. (a) quel imbécile de médecin avez-vous consulté ?

(b) dans quelle ordure de roman pornographique avez-vous lu cela ?

(c) quels idiots d'élèves avez-vous donc dans votre classe ?

Si d'autre part, l'on considère les noms ordinaires de la série (b), leur structure est vraisemblablement :

6.63.



Un Nom de Qualité peut apparaître dans la position de nom recteur dans une telle structure, mais alors l'interprétation n'en est pas du tout interrogative, mais exclamative : ce sont les exemples du type C.(c) (cf. aussi 6.57).

Enfin l'on se souvient que les noms ordinaires, employés exclamativement, supposent encore une autre analyse (cf. 6.57).

Mais s'il en est ainsi, il apparaît que structures et interprétations se répartissent exactement. En particulier, les Noms de Qualité, seuls susceptibles d'un emploi exclamatif autonome, sont aussi des éléments sur lesquels l'interrogation n'a pas de prise. Ce qu'on retrouve alors, d'une manière originale, c'est très exactement la relation de distribution complémentaire qui avait été décrite pour le Degré.

La remarque est d'importance ; on a vu de quelle manière une telle relation permettait de concilier l'exhaustivité, la simplicité et l'univocité du modèle syntaxique. Néanmoins, il apparaissait jusqu'à présent que la répartition stricte n'était attestée que de manière exceptionnelle ; il

semble maintenant qu'on puisse lui reconnaître une généralité plus grande.

Si cette extension était vérifiée, il en suivrait des conséquences combinées : d'une part elle permettrait d'assurer l'univocité du modèle syntaxique, et, en conséquence, en confirmer la valeur empirique ; mais d'autre part, le fait que la relation de distribution complémentaire puisse être retrouvée en deux ou plusieurs points du système, rendrait d'autant moins vraisemblable qu'il s'agisse là d'une coïncidence. La disjonction totale des exclamatifs et des interrogatifs deviendrait alors une propriété positive des langues naturelles. Tout repose alors sur l'examen des tours quel + Adjectif + N : vérifient-ils la relation suggérée ou non ?

6.4.2. Malheureusement, en ce qui concerne les adjectifs, l'investigation est plus difficile. Alors qu'il existe un critère positif permettant de construire univoquement la classe des Noms de Qualité (la position initiale dans l'emploi "un fripon de valet"), la classe des adjectifs "affectifs", susceptibles de l'exclamation, est beaucoup plus vague. En dehors de l'intuition sémantique, la base syntaxique la plus claire est encore le tour exclamatif lui-même¹, en sorte que les risques de raisonnement circulaire sont toujours présents.

1. On pourrait y ajouter un emploi mal analysé : superbe, cette robe ! Il semble bien que les adjectifs susceptibles d'être ainsi antéposés coïncident avec ceux qui apparaissent dans les exclamatives en quel ; mais la parenté des deux emplois est trop grande pour que la rencontre soit très éclairante. D'autre part cette antéposition demeure obscure : on pourrait penser à un déplacement de l'adjectif dans Comp moyennant certaines conditions, ou, comme A. Banfield (1973) le suggère, à une insertion directe sous E, dans la base. Pour une description soigneuse, cf. Henry, 1960, 155-171.

De plus les tours interrogatifs quel + Adjectif + N offrent en eux-mêmes des difficultés d'analyse qui ne sont pas entièrement résolues et elles obscurcissent les différences qui pourraient exister entre les diverses classes d'Adjectifs.

Néanmoins il est possible pour certains d'entre ceux-ci de décrire des comportements parallèles à ceux des Noms de Qualité.

Comparons les phrases interrogatives suivantes :

6.64. (a) quels livres anglais avez-vous lus ?

(b) quel livre passionnant lisez-vous là ?

Ces phrases diffèrent sur bien des points, et en particulier en ceci qu'en 6.64 (a) le groupe nominal interrogatif comporte un adjectif non affectif, exclu des exclamatives, alors qu'en 6.64 (b) l'adjectif correspondant est typique des éléments intrinsèquement valorisants, tout spécialement propres à l'emploi C (a).

Or il est clair que dans la phrase (a), l'adjectif est essentiel à la question posée : c'est lui qui donne sa spécificité à la demande d'information. Au contraire en (b), l'adjectif échappe à la portée de l'interrogation : il représente l'affirmation par l'énonciateur de son opinion sur le livre - indépendamment de ce que celui-ci peut être.

On retrouve donc une opposition entièrement parallèle à celle qui existait entre les Noms ordinaires et les Noms de Qualité.

A lui seul, cet indice serait cependant assez faible, mais il en existe d'autres, plus nets, qui le confirment. Ainsi l'on sait que dans les questions globales (réponse attendue : oui/non), il peut se faire que le poids de l'interrogation porte sur un élément particulier, isolé en général par l'accent.¹

1. Ce phénomène est souvent décrit à l'aide de la notion de "focus".

- 6.65. (a) habite-t-il une maison blanche ?
 (b) préférez-vous des romans anglais ?
 (c) avez-vous jamais vécu dans un appartement ancien ?
 (d) portait-elle une robe rouge ?

Le sujet d'énonciation assigne le Vrai comme valeur de l'ensemble de l'énoncé - sauf pour l'élément accentué, dont la valeur de vérité est incertaine - l'interlocuteur étant requis de la déterminer.

Un cas particulier est constitué par les interrogatives portant sur l'attribut :

- 6.66. (a) es-tu malade ?
 (b) votre maison est-elle ancienne ?
 (c) l'eau est-elle chaude ?

Dans toutes ces phrases, l'élément isolé est toujours un adjectif, mais il est évident que, suivant les situations, d'autres éléments peuvent être en cause.

D'autre part, tous les adjectifs cités sont "non affectifs" et pourraient difficilement entrer sans modificateur de Degré dans les exclamatives. Or il existe des adjectifs qui ne peuvent pas être ainsi visés par l'interrogation :

- 6.67. (a) habite-t-il une maison fastueuse ?
 (b) préférez-vous des romans passionnants ?
 (c) avez-vous jamais vécu dans un appartement époustouflant ?

Autant les phrases 6.65 étaient naturelles et stylistiquement neutres, autant celles-ci sont étranges : sans doute, on ne peut pas les considérer comme strictement agrammaticales, mais on ne les emploierait qu'avec une certaine coloration stylistique - en général l'humour. Il est vraisemblable qu'on ait là le signe qu'une certaine régularité grammaticale est enfreinte¹.

1. La même observation pourrait être faite pour les emplois attributifs : votre appartement est-il époustouflant ?, cette femme est-elle divine ?

Les adjectifs introduits en 6.67 sont évidemment "affectifs", au sens où les adjectifs de 6.65 ne l'étaient pas : en particulier ils sont entièrement à leur place dans les exclamatives en quel.

Il semble bien que ce soit la différence cruciale ; ainsi deux adjectifs, apparemment proches d'un point de vue sémantique, peuvent se distinguer en ceci que l'un sera "neutre" et l'autre "valorisant" et "affectif" ; on peut montrer que dans ce cas, le premier seul pourra porter le poids de l'interrogation.

6.68. (a) le coup était-il fort ?

(b) le coup était-il sauvage ?

6.69. (a) le Premier ministre a-t-il prononcé un beau discours ?

(b) le Premier ministre a-t-il prononcé un discours admirable ?

6.70. (a) la décision est-elle inopportune ?

(b) la décision est-elle abominable ?

Les phrases (b) présentent la même bizarrerie que 6.57.

Il serait facile de montrer que les interrogations globales instituent sur les adjectifs la même partition que les tours partiels en quel : parallèlement à 6.65, on peut avoir :

6.71. (a) quelles maisons blanches voyez-vous sur la colline ?

(b) quels romans anglais avez-vous lus ?

(c) dans quels appartements anciens avez-vous vécu ?

A la bizarrerie de 6.67, correspond celle de 6.72 :

6.72. (a) quelles maisons fastueuses ont-ils construites ?

(b) quels romans passionnants avez-vous écrits ?

(c) dans quels appartements époustouflants avez-vous vécu ?

en fait, les phrases 6.72 ne sont interprétables que si les adjectifs échappent à l'interrogation et représentent un commentaire de l'énonciateur : "quelles maisons ont-ils construites ? et quelles qu'elles soient, elles sont sûrement fastueuses", "quels romans avez-vous écrits (et je

sais d'avance qu'ils sont passionnants) ?"etc. C'est très exactement la distinction établie entre 6.64 (a) et 6.64 (b).

Une forme particulière des questions globales est constituée par les interro-négatives : normalement, de telles questions, où le marqueur interrogatif (par exemple l'inversion) est combiné à un marqueur de négation (usuellement ne-pas), sont de véritables demandes d'information. Comme dans les questions ordinaires, le sujet d'énonciation ne sait pas quelle valeur de vérité assigner à une proposition donnée ou à l'un de ses éléments ; le seul point de différence est qu'il conjecture par avance que cette valeur est le Vrai. Ainsi :

6.73. (a) n'habite-t-il pas une maison blanche ?

(b) n'es-tu pas malade ?

(c) votre maison n'est-elle pas ancienne ?

Mais il n'en est pas toujours ainsi. Supposons que l'adjectif attribut soit du type "affectif" compatible avec quel exclamatif :

6.74. (a) ce livre n'est-il pas passionnant ?

(b) cette maison n'est-elle pas fastueuse ?

(c) cet appartement n'est-il pas époustouflant ?

(d) n'est-elle pas divine, cette femme ?

Ici, le sujet d'énonciation n'a pas la moindre incertitude sur la valeur de vérité des propositions "ce livre est passionnant", "cette maison est fastueuse", etc. Il ne demande nullement à l'interlocuteur de la lui apprendre : ce qu'il requiert de lui, c'est une adhésion et non une information¹. Autrement dit, il ne s'agit plus d'une "vraie question, mais d'une affirmation détournée : une fois encore, bien que la forme syntaxique soit la même en 6.73 et 6.74, il suffit que l'adjectif attri-

1. Je m'appuie ici sur une observation de Judith Milner (1973, p.29) d'autant plus significative qu'elle a été faite à propos de l'allemand, sans référence au français : or les données sont exactement parallèles.

but soit de type "affectif" pour que l'interprétation soit tout autre¹.

En bref, les adjectifs qui échappent à la portée de l'interrogation lorsqu'ils sont introduits par quel, sont aussi ceux qui ne peuvent être visés dans une question globale.

D'autre part, ils sont aussi de ceux qui sont spécialement appropriés dans les exclamatives en quel ; à la bizarrerie de 6.67 et 6.72, correspond l'entier naturel des exclamatives :

- 6.75. (a) quelle maison fastueuse !
 (b) quels romans passionnants !
 (c) quels appartements époustouflants !

A quoi on opposera, avec les adjectifs de 6.65 et de 6.71 :

- 6.76. (a) *quelle maison blanche !
 (b) *quels romans anglais !
 (c) *quels appartements anciens !

Le principe de la répartition est ainsi assez clair et semble largement confirmé² ; les adjectifs qui sont propres à porter le poids de l'excla-

1. J. Milner, ibid., parle ici de "demande de confirmation de soi". En 6.73, la réponse attendue et adéquate peut se réduire à cui ou si ; en 6.74, une telle réponse serait interprétée par le sujet d'énonciation premier comme un refus de l'adhésion demandée : un oui simple, non renforcé d'un adverbe, ou de la reprise de l'adjectif lui-même, ou d'un synonyme, sera l'équivalent d'un non. On notera que les exemples 6.73 admettent d'être indirects : je te demande s'il n'habite pas une maison blanche admet une interprétation très proche, mutatis mutandis, de 6.73 (a) etc. En revanche, en face de 6.74 (a), je te demande si ce livre n'est pas passionnant n'a pas une interprétation comparable au tour direct et l'on peut même douter qu'il en ait une.

2. Il y a des adjectifs qui paraissent échapper à la régularité proposée, en étant compatibles aussi bien avec l'interrogation qu'avec l'exclamation : par exemple, on aura son discours était-il intelligent (beau, émouvant, etc.) ? et aussi quel beau discours !, quel discours intelligent ! (émouvant) ! Mais en fait, ces adjectifs ont une double nature : d'une part ils désignent une propriété définissable objectivement, indépendamment de la valeur qu'on lui attache - de ce fait, ils sont comme les adjectifs de couleur par exemple, compatibles avec l'interrogation ; mais d'autre part cette propriété peut être entendue comme valorisante, et s'approprie donc à l'exclamation. On distinguera ainsi trois classes : les adjectifs désignant des propriétés objectivement définissables et non valorisantes ; les adjectifs désignant des propriétés objectivement définissables et valorisantes ; des adjectifs désignant des propriétés valorisantes qui ne peuvent être définis objectivement. Cf. infra p.379.

mative ne sont pas naturellement à leur place dans les interrogatives. Autrement dit la relation de distribution complémentaire se retrouve.

6.4.3. A l'issue de notre enquête, on peut tenir pour confirmé qu'une certaine relation existe entre l'interprétation exclamative et l'interprétation interrogative.

Il ne s'agit pas sans doute de la répartition syntaxique stricte que le français sur certains points suggère : ce phénomène, qui existe, n'est lui-même qu'un cas particulier d'une tendance plus générale, suivant laquelle des structures syntaxiques identiques auront deux interprétations qui se répartissent sans empiètement.

Dès à présent, il serait possible sur cette base de résoudre techniquement le problème de l'univocité du modèle Bresnan-Chomsky. Il suffirait d'un trait classificatoire $[\pm T]$ attaché aux éléments lexicaux, de telle façon qu'une séquence en qu- insérée dans le Comp sera interprétée comme exclamative si et seulement si l'élément lexical dominé par une catégorie marquée $[+ qu]$ comporte le trait $[+ T]$, et comme interrogative si et seulement si l'élément lexical comporte le trait $[- T]$ ¹.

Dans la mesure où ce trait est lexical, il ne se surajoute pas au trait $[\pm QU]$ et ne complique pas le modèle de manière excessive. Autrement dit, les trois propriétés fondamentales d'exhaustivité, d'univocité, et de simplicité sont préservées : de ce point de vue, le problème que nous posions peut être considéré comme résolu, et le modèle Bresnan-Chomsky s'en trouve de ce fait confirmé. Mais on voit aussi qu'un point de vue

1. Il va de soi que les valeurs + et - sont attribuées de manière arbitraire. Le trait $[\pm T]$ est lexical : il fait partie des propriétés intrinsèques des noms et des adjectifs. Il est donc indépendant du trait $[\pm QU]$ qui est affecté non à des éléments lexicaux mais au Comp lui-même.

strictement technique serait ici insuffisant : la répartition proposée vaut pour trois catégories différentes : les marqueurs de Degré pour lesquels elle se traduit par l'inexistence d'une forme interrogative ; les noms, où elle isole une classe limitée d'éléments ; les adjectifs où la disjonction est moins tranchée, tout en restant discernable. On peut évidemment se contenter de les marquer dans leur ensemble par un trait T, mais il est a priori bien préférable de rapporter ce trait à une propriété commune, justifiant la convergence des comportements et expliquant l'exclusion mutuelle de l'interrogation et de l'exclamation. En fait, c'est à cette condition seulement que l'on pourra considérer comme assurés les principes d'interprétation nécessaires à l'univocité.

6.5. Pour une explication

Une voie d'enquête se propose d'elle-même : trois catégories connaissent une partition entre interrogation et exclamation ; pour chacune d'entre elles, il convient d'établir si la partition peut être mise en rapport avec des propriétés qui permettent de déterminer avec une certitude raisonnable à quel sous-ensemble appartient un élément donné ; alors il sera possible de vérifier si parmi les propriétés établies indépendamment pour chaque catégorie, il en est qui se retrouvent pour toutes¹.

L'examen est rendu plus facile dans la mesure où déjà pour les noms et les adjectifs, des propriétés sont connues, dont certaines semblent bien liées à la partition qui nous occupe.

1. Nous laissons de côté pour le moment le problème des exclamatives quantitatives du type que d'eau. En fait la parenté qui les unit aux exclamatives de Degré est très étroite et toute analyse qu'on propose de ces dernières doit pouvoir être étendue aux premières. Cf. en ce sens p. 385 n. 1.

6.5.1. Considérons une fois encore l'opposition des noms ordinaires aux Noms de Qualité. Les premiers ont un certain nombre de caractéristiques :

- ils tiennent leur référence virtuelle d'eux-mêmes et ne peuvent généralement être employés comme substituts, dépendant référentiellement d'un nom antérieur ;
- lorsqu'ils sont attribués avec le verbe être, la proposition où ils apparaissent est interprétée comme un jugement établissant l'appartenance d'un élément à une classe ou la subsumption d'un objet sous un concept. Cette classe et ce concept peuvent être définis indépendamment des actes d'énonciation particuliers où ils apparaissent ;
- le jugement d'appartenance qu'exprime une proposition attributive peut tout aussi bien être négatif : X n'est pas Y n'est que le symétrique inverse de X est Y, et mis à part la différence du positif au négatif, les deux propositions ont les mêmes propriétés.
- on peut les employer de manière oppositive pour désigner un sous-ensemble bien défini au sein d'un ensemble plus vaste (ex.: les parlementaires sont mécontents, les sénateurs surtout protestent). L'emploi au singulier pour désigner un individu en est un cas particulier.
- dans la mesure où ils ont chacun leur référence virtuelle propre, les Noms ordinaires ne peuvent pas généralement être substitués l'un à l'autre sans affecter radicalement l'interprétation de la phrase. En ce sens, ils constituent un réseau de différences qui les enferme et les fixe chacun à une place sémantique déterminée.

C'est précisément cette fixité qui donne un sens à la notion de synonymie : deux noms sont synonymes lorsqu'ils peuvent être substitués l'un à l'autre salva veritate ; mais cela suppose qu'un tel processus ne soit pas général et puisse isoler des classes restreintes bien définies.

On remarquera que ces diverses propriétés sont liées : c'est le fait qu'il désigne une classe bien définie qui permet à un nom de distinguer une sous-classe dans un ensemble et qui lui confère son autonomie référentielle. Pour la commodité, nous donnerons à ce groupe caractéristique un nom unique, et dirons que les noms ordinaires sont classifiants.

Les Noms de Qualité ont des emplois de ce type, mais à la différence des précédents, ils en ont aussi d'autres, dont les propriétés sont inverses.

- ils peuvent être employés de manière non autonome, comme des substituts, qui tiennent leur référence d'un nom (ordinaire) antérieur (ex. X a fermé la porte ; l'idiot avait froid).
- en position d'attributs, il n'est pas toujours vrai qu'ils expriment une appartenance ou une subsumption.

Ainsi, la phrase en deuxième personne : tu es un imbécile n'est pas, malgré l'apparence, parallèle à tu es un professeur. Pour le voir, il suffit de considérer que cette première phrase, à la différence de la seconde, a, par son énonciation même des effets pragmatiques nécessaires : c'est une insulte.

Or, on n'a pas assez remarqué que l'insulte entretient une relation spécifique à l'acte de langage : on ne peut insulter au sens strict¹ qu'en proférant à l'égard d'une seconde personne certains éléments linguistiques parfaitement isolables dans le code. Et inversement, on ne peut proférer ces éléments expressis verbis à l'égard d'une seconde personne sans insulter celle-ci. Il y a ici une relation biconditionnelle entre l'énonciation de certains éléments et certaines situations objectives.

1. Du point de vue des actes de discours, l'insulte doit être distinguée du blâme : la première implique la présence réelle de l'insulté, le second peut être accompli in absentia.

Cette relation n'est pas sans exemples dans les langues : c'est elle que l'on décrit généralement à l'aide de la notion de performatifs. Ce que nous suggérons alors, c'est qu'il existe des performatifs de l'insulte et que les Noms de Qualité idiot, imbécile, salaud, etc. en font partie¹.

On peut les rapprocher des verbes performatifs isolés à la suite d'Austin par Benveniste "je promets", "je m'engage", etc.; ils fonctionnent par rapport à l'acte d'insulter comme la première personne du présent "je promets" par rapport à l'acte de promettre.

Or le propre des éléments performatifs est qu'il est impossible d'en donner une définition générale sans les rapporter à l'acte d'énonciation : le processus général désigné par "promettre", c'est l'acte accompli en énonçant je promets. Alors que pour un verbe ordinaire, l'emploi en première personne du présent n'a aucun privilège et n'est qu'une actualisation parmi d'autres du processus général désigné par l'ensemble de ses formes, ici, le verbe en général n'existe que par l'énonciation particulière : "je promets"²

De la même façon, il n'existe pas de classe "idiot", "salaud", etc. dont les membres seraient reconnaissables à des caractères objectifs communs ; la seule propriété commune qu'on puisse leur attribuer, c'est qu'on profère à leur égard dans une énonciation singulière l'insulte considérée³.

Alors que pour un nom ordinaire X l'attribution "tu es un X" dépend entièrement de la subsistance autonome et de la bonne définition de la classe des X, pour un Nom de Qualité Y, c'est la classe qui dépend de l'énonciation de "tu es un Y".

1. La langue a du reste isolé ce comportement linguistique spécial qu'est l'insulte, à l'aide du verbe "traiter quelqu'un de".

2. Cf. O. Ducrot, 1972, p. 73 : "il faudrait tenir le verbe lui-même (promettre, féliciter ...) pris dans la généralité de ses emplois possibles à toutes les personnes et à tous les temps comme dérivé par rapport à son emploi à la première personne du présent."

3. Les idiots, ce sont ceux à qui l'on dit "tu es idiot" (ou "quel idiot").

Le caractère "performatif" des Noms de Qualité se marque encore en deux contextes : les propositions attributives négatives et les citations.

Comme on l'avait noté précédemment, dans les cas ordinaires, les formes positive et négative d'une structure ont les mêmes propriétés sémantiques, mis à part évidemment la différence qu'entraîne la présence ou l'absence de négation. Or il n'en est pas ainsi pour une proposition attributive du type tu es un +Nom de Qualité : le point n'est pas que tu n'es pas un imbécile n'ait pas les mêmes effets pragmatiques que tu es un imbécile, mais que la forme négative n'ait pas plus d'effet pragmatique qu'aucune proposition attributive ordinaire, positive ou négative. En bref, la forme positive n'est pas symétrique de l'autre. Mais c'est là la situation caractéristique de tous les éléments performatifs : niés, ils perdent leur propriété caractéristique¹.

Le lien que les Noms de Qualité entretient avec l'énonciation apparaît à l'évidence dans les contextes de citation. On sait que de tels contextes sont en général ambigus : ainsi avec un nom ordinaire :

6.77. Jean m'a dit que le docteur Paul était arrivé en retard

Deux interprétations sont possibles :

- a) de dicto : le discours indirect n'est que la transcription des paroles de Jean, qui seraient en discours direct "le docteur Paul est arrivé en retard" ;
- b) de re : c'est moi, le sujet d'énonciation, qui introduis les termes docteur Paul, il n'est pas nécessaire que Jean les ait employés ou même qu'il ait été en position de le faire : il est parfaitement possible qu'il ignore que Paul ait droit au titre de docteur.

1. Je ne jure pas que n'est pas symétrique de je jure que, ni je ne promets pas que de je promets que etc.

En général, la formulation qui vient d'être donnée suffit à rendre compte des ambiguïtés observées ; pourtant elle est incomplète. En effet, l'interprétation de dicto est elle-même divisible en deux sous-types :

α) bien qu'il ne fasse que reprendre les termes d'autrui, le sujet d'énonciation y donne son accord et les accepte ;

β) le sujet d'énonciation refuse pour lui-même toute validité aux termes qu'il cite.

Cette seconde interprétation peut être mise en évidence si l'on complète 6.77 d'une restriction explicite du sujet d'énonciation : il n'y a nulle contradiction à dire :

6.78. (a) bien que Paul ne soit pas docteur, Jean m'a dit que le docteur Paul était arrivé en retard

(b) Jean m'a dit que le docteur Paul était arrivé en retard ;
pourtant Paul n'est pas docteur

Considérons au contraire les Noms de Qualité :

6.79. Jean m'a dit que ce salaud de Paul était arrivé en retard
L'ambiguïté de dicto / de re est là encore attestée : Jean peut avoir employé lui-même les termes ce salaud de Paul, ou il se peut au contraire qu'ils aient été ajoutés par moi, sujet d'énonciation, à titre de commentaire. Mais dans les deux éventualités, en tout cas, moi qui parle, je les assume : seule la version (α) du de dicto est possible, à l'exclusion de (β). De ce fait, 6.80, parallèle à 6.78 est contradictoire :

6.80. (a) bien que ce garçon charmant soit en général à l'heure,
Jean m'a dit que ce salaud de Paul était arrivé en retard hier

(b) Jean m'a dit que ce salaud de Paul était arrivé en retard hier ;
pourtant ce garçon charmant est en général à l'heure

Il est impossible qu'un sujet énonce un Nom de Qualité sans y associer l'affect (positif ou négatif) qui le caractérise.

- enfin, les Noms de Qualité peuvent être employés de manière non restrictive ; ainsi, si l'on reprend la phrase citée plus haut et si on substitue au nom ordinaire "sénateurs", un Nom de Qualité, il apparaîtra que là où le premier introduisait une restriction sur l'ensemble de départ, le second n'affecte en rien l'extension initiale :

6.81. les parlementaires sont mécontents ; les idiots protestent¹

- pourvu que leur propriété performative soit respectée, les Noms de Qualité sont substituables : entre idiot, imbécile, salaud, etc. qui ont le même effet d'insulte, la différence n'est pas très grande, et une phrase n'est pas profondément modifiée si on remplace l'un par l'autre.

Ces éléments ne sont pas saisis dans un réseau différentiel très serré et l'on peut aisément imaginer un glissement continu entre eux.

Dans cette mesure même, la notion de synonymie ou non-synonymie n'est pas clairement définie à leur propos.

Une fois encore, les comportements sont liés : il est évident que le Nom de Qualité ne peut se substituer à un nom antérieur que parce qu'il en préserve l'extension, et s'il n'est pas référentiellement autonome, c'est qu'il ne peut recevoir de définition, hors énoncé, qui exposerait sa référence virtuelle propre, ou, ce qui revient au même, l'associerait de manière non circulaire à une classe subsistant par soi-même. Pour reprendre la terminologie introduite précédemment, on dira que les Noms de Qualité sont non classifiants.

On voit que l'opposition classifiant/non-classifiant retranscrit commodément la répartition imposée sur l'ensemble des Noms par les tours exclamatifs : or il est remarquable que les adjectifs se laissent eux aussi décrire de cette manière.

1. On rappelle qu'à côté de l'interprétation non restrictive subsiste toujours l'autre. Autrement dit, idiot peut être employé comme nom ordinaire, référentiellement autonome et non performatif. Il en va de même pour tous les Noms de Qualité.

6.5.2. Soit un adjectif affectivement "neutre", non susceptible d'un emploi exclamatif en quel ; par exemple un adjectif de couleur : rouge.

On admet communément qu'un tel adjectif a une extension - sa référence virtuelle - : la classe des individus doués de la propriété commune "être rouge", cette propriété étant définissable de manière objective, en tout cas en dehors de tout acte d'énonciation particulier. Parallèlement, toute proposition de la forme "X est rouge" est interprétée comme un jugement d'appartenance de l'élément X à l'ensemble des êtres rouges, dont la négative "X n'est pas rouge" est le strict symétrique.

Enfin, les adjectifs de ce type peuvent fonctionner de manière restrictive et isoler des sous-classes au sein d'un ensemble plus vaste : c'est, on le sait, l'interprétation courante des groupes nominaux définis (les livres rouges). On notera que l'emploi dit "anaphorique"¹ n'est qu'un cas particulier de cette possibilité générale.

En résumé, on peut, mutatis mutandis, transposer la description des noms ordinaires aux adjectifs ; il est dès lors normal de considérer ces derniers comme classifiants.

Considérons au contraire des adjectifs affectifs, appropriés aux exclamatives et ne supportant pas le poids de l'interrogation : époustouflant, divin, stupéfiant, abominable, etc. Lorsqu'on les emploie comme attributs dans une phrase du type "X est ...", il est difficile de l'interpréter comme un jugement d'appartenance. En fait, on peut reprendre ici, à propos de l'admiration, une analyse performative : admirer, au sens strict, c'est énoncer à propos d'un objet un adjectif valorisant, et réciproque-

1. Ex.: Vous rangerez les livres, les bleus à droite, les rouges à gauche

ment, énoncer un tel adjectif à propos d'un objet, c'est admirer celui-ci. Il en est de même évidemment pour la répulsion.

Il n'y a pas de classe bien définie dont les membres auraient la propriété d'être "époustouflante", "divine", etc. Ou, ce qui revient au même, la seule propriété commune qu'on puisse leur reconnaître, c'est qu'on dise à leur égard "c'est époustouflant", "c'est divin", etc.

Alors que pour les adjectifs ordinaires, un énoncé attributif donné dépend de la subsistance de la classe, pour les adjectifs affectifs, c'est la classe qui dépend des énoncés attributifs particuliers.

Cette fois encore les contextes négatifs et de citation font apparaître les particularités de tels adjectifs. De manière plus nette encore que pour les Noms de Qualité, les adjectifs valorisants sont comme tels difficiles à employer dans une attribution négative : certains y répugnent complètement (sauf évidemment quand il y a reprise textuelle et souvent ironique d'un terme employé précédemment).

6.82. (a) ?? ce vin n'est pas délicieux

(b) ?? le film n'était pas abominable

(c) ?? cette femme n'est pas divine

(d) ?? elle portait une robe qui n'était pas époustouflante

D'autres, en nombre limité, admettent la négation, mais avec, semble-t-il, une nuance ironique :

6.83. (a) ce vin n'est pas extraordinaire

(b) le film n'est pas génial

(c) la perspective n'est pas excitante

En fait, à la différence de ce qui se passe pour les adjectifs ordinaires, la négation ne dénie pas simplement qu'ils soient réalisés dans l'objet sans rien affirmer de plus ; ici, non seulement l'adjectif est nié, mais il est affirmé de l'objet la propriété contraire : l'ensemble est valorisant, comme il le serait sous sa forme affirmative, et l'orientation

tation est inversée et devient dépréciative ; on pourrait paraphraser par "ce film est loin d'être extraordinaire" ou "ce film est très mauvais", etc. La remarque reste vraie, mutatis mutandis, pour les adjectifs dépréciatifs : niés, ils s'inversent en appréciation. Ainsi s'expliquent des emplois familiers du genre :

6.84 ce vin n'est pas sale

D'autre part, de même que les Noms de Qualité ne pouvaient être employés, même en discours indirect, sans que le sujet d'énonciation les assume, de même les adjectifs en cause. Il y a donc contradiction dans les phrases suivantes :

6.85. (a) bien que ce film superbe passe depuis longtemps, Jean m'a dit qu'il n'avait pas vu l'abominable Amarcord

(b) Jean m'a dit que l'admirable roman d'Hervé Bazin lui avait beaucoup plu ; pourtant cette oeuvre est exécration

Pour que de tels énoncés soient admissibles, il faudrait un opérateur restituant la distance entre le sujet d'énonciation et le terme, par exemple les guillemets :

6.86. (a) bien que ce films "superbe" passe depuis longtemps ; Jean m'a dit qu'il n'avait pas vu l'abominable Amarcord

(b) bien que ce film superbe passe depuis longtemps, Jean m'a dit qu'il n'avait pas vu l'"abominable" Amarcord

De cette manière, la valeur d'un des deux termes étant inversée par l'opérateur guillemets¹, la cohérence du tout est rétablie.

Avec les adjectifs ordinaires, rien de tel n'est vrai :

6.87. (a) bien qu'Amarcord soit relativement court, Jean m'a dit que ce long film ne lui avait pas plu

(b) Jean m'a dit qu'un roman inachevé d'Hervé Bazin "Vipère au poing" lui avait beaucoup plu ; pourtant ce roman est considéré généralement comme terminé

1. En fait, les guillemets n'inversent pas à proprement parler la valeur, ils opèrent plutôt une déconnection entre les termes employés et le sujet d'énonciation, en signalant que ce dernier ne les reprend pas à son compte. Pour cet emploi des guillemets, cf. W. Empson, 1951, p.

D'autre part encore, il est impossible d'employer des adjectifs de manière restrictive ou anaphorique : on n'aura pas

6.88. (a) parmi les spectacles, je n'aime que les divins

(b) je n'aime pas les romans abominables

Enfin, c'est un fait bien connu qu'entre les adjectifs appréciatifs, il y a une sorte de continuité indivisible : d'abominable à affreux, de divin à extraordinaire, il n'y a ni différence mesurable, ni synonymie positive. Remplacer l'un par l'autre ne change pas la portée valorisante de l'énoncé, sans qu'on puisse soutenir que la valeur de vérité soit inchangée - sans doute parce que l'attribution de tels adjectifs à un sujet n'a aucune valeur de vérité.

C'est donc à présent la description des Noms de Qualité qui se révèle transposable, et conséquemment le caractère "non classifiant" qui la résumait. Pour être probant, le rapprochement devrait être tenté sur l'ensemble des adjectifs : l'enquête est trop longue pour être menée ici. On peut cependant confirmer la validité de l'opposition classifiant / non classifiant en rappelant le cas des éléments mixtes : ceux-ci, on l'a vu (cf. p.363 , n.2), ont une nature sémantique double ; dans les termes qui viennent d'être introduits, on dira qu'ils admettent aussi bien l'interprétation classifiante et non-classifiante : les adjectifs beau, émouvant, intelligent, désignent d'une part une propriété objective, s'opposent à d'autres, permettent de construire un ensemble bien défini d'objets ; d'autre part, ils désignent une "qualité", considérée en elle-même comme bonne et dont l'attribution peut dépendre entièrement d'une appréciation du sujet¹. Ce qui est remarquable, c'est que les deux versants de l'interprétation semblent se répartir exactement suivant la

1. Une liste ne serait pas difficile à établir sur cette base : on y trouverait des adjectifs du type compétent, courageux, doué, travailleur, honnête, ennuyeux, inconfortable, etc., autrement dit les désignations de propriétés classifiantes, objectives, mais ouvertes à un investissement valorisant.

forme syntaxique ; sans doute les adjectifs cités entrent-ils aussi bien dans les interrogations et les exclamatives en quel, mais dans chaque contexte pris à part, ils ne sont ni mixtes ni ambigus. Dans une interrogation :

- 6.89. (a) son discours était-il émouvant ?
 (b) Jean est-il intelligent ?
 (c) ce film est-il beau ?

la propriété est implicitement opposée à d'autres ; étant elle-même saisie dans un réseau d'oppositions, elle est par là censée distinguer et opposer l'objet dont elle est prédiquée : cela ressort à l'évidence des paraphrases

6.90 :

- 6.90. (a) son discours était-il émouvant ou non ?
 (b) Jean est-il intelligent ou non ?
 (c) ce film est-il beau ou non ?

De telles phrases impliquent évidemment que la propriété soit niable, qu'elle ait donc un contraire à quoi elle s'oppose et que cette négation opère une classification pertinente des objets : on sait que ce n'est pas le cas des adjectifs valorisants (cf. la série 6.82).

En revanche, dans les exclamatives correspondantes (quel discours émouvant !, quel garçon intelligent !, quel beau film !), l'adjectif vaut par lui-même : il n'est pas opposable à d'autres, et ne contribue ni à opposer l'objet à ceux qui ne possèderaient pas la propriété désignée, ni à l'insérer dans l'ensemble plus vaste de ceux qui la possèdent.

En bref, on retrouve entre non-classifiant et interrogation d'une part, classifiant et exclamation d'autre part, l'incompatibilité prévue.

Les adjectifs précédents sont "mixtes" en quelque sorte par eux-mêmes et quel que soit le nom qu'ils modifient : c'est en fait la nature de la propriété qu'ils désignent qui leur confère ce statut. Mais il existe

aussi des adjectifs généralement classifiants qui connaissent, avec certains noms, une zone particulière d'emplois non-classifiants. On peut montrer que de cette répartition suit le comportement syntaxique.

Ainsi grand, est dans la majorité de ses emplois, purement quantitatif et non-valorisant ; il est pris dans un réseau d'opposition, et notamment connaît un antonyme ; il est niable et désigne une propriété objective, permettant de définir une classe. Mais dans certains contextes, grand est qualitatif et valorisant, il vaut par lui-même, sans qu'on puisse l'opposer à un antonyme ou le nier ; il exprime plutôt une appréciation subjective, en dehors de laquelle la propriété ne saurait subsister.

Avec le nom homme, particulièrement, l'opposition est claire : c'est ce qui sépare un homme grand de un grand homme. Or on observe dans le contexte exclamatif¹ la répartition attendue

6.91. (a) quel homme grand !

(b) quel grand homme !

De la même façon, s'il est vrai que généralement les adjectifs de couleur soient classifiants, il peut arriver qu'avec certains noms, ils fonctionnent d'une autre manière. Ainsi un ciel bleu n'est pas la description objectivement neutre du ciel, mais implique une appréciation positive ; en revanche, un ciel blanc est une notation visuelle, sans portée valorisante ; bleu a évidemment la même valeur quand il qualifie l'eau ; en revanche, quand il qualifie papier, par exemple, on retrouve une détermination neutre, dépourvue de toute appréciation. De la même façon, blanc est valorisant quand il qualifie linge, mais non pas quand il qualifie bois ; inversement bleu de linge bleu est descriptivement

1. Le contexte interrogatif n'est pas probant, puisque dans le tour grand homme, l'adjectif ne saurait être employé comme attribut en conservant sa valeur ; or dans le cas présent, seules les interrogatives globales où l'adjectif est attribut constituent un test clair.

neutre².

Or considérons les séries suivantes :

- 6.92. (a) quel ciel bleu !
 (b) *quel ciel blanc !
 (c) quelle eau bleue !
 (d) *quel papier bleu !

- 6.93. (a) quel linge blanc !
 (b) *quel linge bleu !
 (c) *quel bois blanc !

Il apparaît là encore que le même adjectif n'est compatible avec le contexte exclamatif que si l'interprétation non classifiante en est possible -le facteur déterminant étant ici la liaison qui rassemble certains adjectifs de couleur et certains noms².

On notera en revanche que les formes interrogatives sont invariablement non-valorisantes et classifiantes, même quand la combinaison du nom et de l'adjectif, prise en elle-même, admettrait l'autre interprétation : le ciel est-il bleu ?, le linge est-il blanc ?.

Sur la base de ce qui précède, l'observation d'A. Culioli (citée p. 346, n.3) se laisse expliquer aisément : les adverbes qui rendent possible l'exclamative en quel avec les adjectifs qui normalement l'excluent, ne sont autres que des éléments eux-mêmes dérivés d'adjectifs reconnaissables comme non-classifiants : étrangement, abominablement, étonnamment, etc.

1. Il est clair que blanc par rapport à linge, bleu par rapport à ciel ne désignent pas des zones du spectre ; il s'agit de poser que le linge ou le ciel sont "comme ils doivent être" - il se peut parfaitement qu'en termes perceptuels, la couleur blanche ou bleue ne soit pas ou ne soit pas seule en cause ; en revanche, bleu ou blanc par rapport à papier assignent à l'objet une propriété exprimable en termes physiques. Cf. pour des remarques analogues M. Cressot, 1930, p. 50 qui classe ainsi les exemples en hiérarchie : "ciel bleu (coloration à peu près nulle)/ciel gris noir (notation plus affective que colorée) / ciel rose, vert (notation plus sûrement colorée)", ajoutant "la couleur réside moins dans l'épithète ... que dans le système qu'elle forme avec l'objet..."

2. Je n'essaierai pas d'approfondir la nature de cette liaison ; en tout cas, elle ne saurait être réduite à des causes extra-linguistiques ; en effet, des adjectifs qui désignent des propriétés objectivement équivalentes n'ont pourtant pas le même comportement : ainsi l'on a quel linge blanc ! mais plus difficilement quel linge propre !

On peut penser que dans ce cas, l'adverbe confère à l'adjectif qu'il modifie la valeur qui le rend compatible avec l'exclamation¹.

Certaines des propriétés que nous regroupons sous le concept de "classifiante" avaient été notées déjà par les observateurs². Ainsi, dans son étude du discours direct et indirect, A. Banfield signalait le comportement des adjectifs dits "évaluatifs" dans les contextes de citation, en anglais. Ceux-ci, suivant A. Banfield, se distinguent des adjectifs "descriptifs", en ceci que dans le discours indirect, ils sont toujours associés au sujet d'énonciation de l'ensemble, c'est-à-dire celui qui cite et non celui qui est cité.

Par exemple, poor peut être descriptif, il désigne alors un état de fortune objectivement définissable, ou évaluatif, il exprime alors une disposition du sujet parlant (disons, la pitié). Dans ce second cas, il y a contradiction en 6.94 (exemple (38) d'A. Banfield) :

6.94. Though I think that the fortunate girl, will be here
tomorrow, he said that poor Winifred wasn't due till
Tuesday

Les données sont exactement de même nature que ce que nous avons ici décrit. Simplement, le caractère "expressif" ou "évaluatif" de l'adjectif, qui demeure sans définition propre ni généralité chez A. Banfield, s'intègre, par la notion de classifiante, à un système plus vaste, où il est rapporté à d'autres propriétés distinguant avec lui une classe repérable indépendamment des contextes de citation.

1. Si l'on raisonne en termes de traits, une telle extension est très aisément formulable. Pour ces adverbes, cf. infra, p. 382.

2. L'opposition en elle-même n'est pas nouvelle ; déjà un grammairien tel que L. Clédat (1932, p.134-5) distinguait parmi les adjectifs ceux qui notent une impression et ceux qui constatent un fait. Mais les conséquences syntaxiques de la différence sémantique n'ont pas été examinées.

Ce ne sont plus seulement les adjectifs évaluatifs qui sont en cause, mais également les Noms de Qualité ; ce n'est plus seulement dans les contextes de citation que leur statut se définit, mais dans une série bien plus étendue et variée.

Dans l'hypothèse d'A. Banfield, le comportement propre de poor est exprimable à l'aide du noeud E, qui a précisément pour fonction de rendre compte du rapport d'implication entre un sujet et son énoncé : "de tels mots, écrit-elle, sont toujours l'expression d'une voix unique associée à chaque noeud E". Il serait très facile d'intégrer à notre propre système des concepts analogues, et nous l'avions déjà fait sur un point tout différent au chap. 5, § 5.4.3.2. A ce moment, l'usage du noeud E permettait d'expliquer une limitation sur les personnes grammaticales ; que les contextes de citation, pour lesquels ce noeud a été défini, confirment la relation spécifique qui alors avait été établie entre E et les Noms de Qualité (et tous les éléments référentiellement non autonomes), c'est un argument important en faveur de la solution proposée p. 269, mais aussi de la légitimité d'introduire E dans la grammaire que nous construisons.

6.5.3. Ne serait-elle attestée que pour les Noms et les Adjectifs, la correspondance entre l'opposition classifiant/non classifiant et l'opposition exclamatif/interrogatif, serait déjà plus qu'une coïncidence. Mais il semble qu'elle peut être aussi définie pour les marqueurs de Degré.

On sait que l'exclamation en que est liée au degré élevé. Bien que l'équivalence sémantique soit constante et paraisse aller de soi, on pourrait se demander pourquoi il en est ainsi et pourquoi dans l'ensemble des

degrés de l'adjectif, un seul est ainsi sélectionné. Mais soit les degrés plus que, moins que, autant que ; ils sont définissables a priori par les relations qu'ils entretiennent dans l'ensemble fini des gradations et par la référence à un repère fixe. Etant donné un terme X et une propriété P, la classe des éléments "plus (moins aussi) P que X" est bien définie. Au contraire, la notion de "très", de haut degré, est ambiguë : d'une part, sans doute, elle s'insère dans la gradation dont elle représente le point extrême - en ce sens, "très" n'est que le dernier terme de la série moins, autant, plus ; mais d'autre part, le degré élevé peut valoir pour lui-même, de manière autonome, comme ce qui échappe précisément à la gradation continue, le "hors-classe". Pour une propriété P, la classe des éléments "très P" n'est alors pas forcément bien définie¹.

Parallèlement, les gradations plus, moins, autant peuvent fonctionner de manière restrictive et caractériser des sous-classes : on aura ainsi :

6.95. parmi ses camarades, il préfère ceux qui sont plus intelligents que lui

Cet emploi est beaucoup moins naturel pour le degré élevé :

6.96. parmi ses camarades, il préfère ceux qui sont très intelligents

6.96 n'est interprétable que si très fonctionne comme une gradation particulière, insérée dans l'échelle dont moins, autant et plus forment la partie inférieure².

En ce sens, le degré élevé se distinguerait des autres dans la mesure où il serait susceptible d'une interprétation non classifiante. Cette intuition est renforcée par plusieurs indices :

1. Ce caractère mixte du haut degré a été souligné - en des termes assez différents - par E. Benveniste, 1948, p. 1653

2. Il est peut-être significatif que les marqueurs inférieurs puissent fonctionner de façon qu'on pourrait dire anaphorique : des gens intelligents, j'en connais qui le sont plus (moins, autant) que vous. Cela est impossible pour le degré élevé très.

a) on se souvient que les noms et adjectifs classifiants sont en général non substituables les uns aux autres (sauf synonymie).

Inversement, les éléments non classifiants peuvent être modifiés sans

que cela affecte nécessairement la nuance valorisante de l'ensemble.

Autrement dit, la situation typique se résume ainsi : pour une classe définie, il n'existe qu'une désignation classifiante, pour une valeur "affective" (insulte, admiration, etc), il est plusieurs expressions en gros équivalentes.

Or il est remarquable qu'en principe, à chaque gradation correspond un marqueur unique, sauf précisément pour le degré élevé qui, dans la plupart des langues, admet des expressions multiples : par exemple, en français : très, extrêmement, excessivement, étonnamment, diablement, terriblement, etc.¹. Ces divers adverbes, sans être au sens propre synonymes, peuvent être remplacés les uns par les autres sans que soit affectée la portée "superlative" du groupe où ils apparaissent.

b) il n'existe pas en français d'interrogation partielle portant sur le Degré. Mais il est possible dans une interrogation globale de mettre l'accent sur cet élément :

6.97. (a) voulez-vous une édition plus ancienne ?

(b) X est-il aussi intelligent qu'Y ?

(c) avez-vous quelque chose de moins cher ?

Autant ces emplois sont naturels avec les Degrés plus, moins, autant, autant ils le sont peu avec le Degré élevé : ou plutôt

6.98. (a) voulez-vous une édition (qui soit) très ancienne ?

(b) X est-il très intelligent ?

(c) avez-vous quelque chose de très bon marché ?

ne se comprennent que si très est considéré comme un Degré parmi d'autres, réinséré dans l'ensemble de l'échelle de gradation : un contexte pertinent

1. On notera de plus qu'il y a souvent un rapport morphologique entre les adverbes du Degré élevé et des adjectifs "affectifs" non classifiants : étonnant, excessif en sont des exemples. cf. p. 378.

dans les phrases suivantes :

- 6.104. (a) Jean n'est pas {très
extrêmement} serviable
(b) il ne fait pas {très
extrêmement} chaud

Dans leur interprétation classifiante, ces phrases n'excluent pas que les adjectifs soient attribuables au nom recteur, mais simplement que la Qualité qu'ils désignent n'est pas réalisée à un haut degré ; dans leur interprétation non classifiante, elles signifient que Jean est tout le contraire de serviable, et la chaleur tout le contraire d'excessive - c'est-à-dire très faible.

d) en dehors des marqueurs segmentaux du haut degré, il existe une manière, très usuelle, de l'indiquer : la simple réitération de l'adjectif :

- 6.105. (a) ce gâteau est bon, bon, bon
(b) ce film est long, long, long
(c) Pierre est fêté, fêté

Par rapport à l'expression classique du haut degré :

- 6.106. (a) ce gâteau est très bon
(b) ce film est très long
(c) Pierre est très fêté

il est évident que les réitérations sont plus "affectives" ; ce qu'elles visent ce n'est pas un Degré mesurable, situé dans une gradation homogène, mais précisément ce qui échappe à toute mesure : un Degré si élevé qu'il n'a pas de marque repérable. Autrement dit, dans le haut Degré, elles ne retiennent que ce qui en est non classifiant¹.

Or autant les expressions du type 6.105 sont naturelles et fréquentes sous

1. Des questions intéressantes se posent à propos de ces formes : quel est le nombre maximal d'occurrences réitérées permises ? Quel est le rapport entre ce nombre et la longueur de l'adjectif (comparer sur ce point la différence entre le monosyllabe de 6.105.(a)-(b) et le dissyllabe de (c)). D'autre part, le haut degré n'est pas la seule catégorie sémantique associée avec la réitération : un verbe réitéré, par exemple Jean court, court, court) peut indiquer la continuité de l'action, ou son intensité, ou les deux à la fois (il pleuvait, pleuvait, pleuvait). Ces données engagent des conclusions importantes touchant le langage et sa fonction "iconique", mais nous n'en discuterons pas ici.

la forme assertive, autant elles sont rares et bizarres quand on les transpose interrogativement :

- 6.107. (a) *ce gâteau est-il bon, bon, bon ?
 (b) *ce film est-il long, long, long ?
 (c) *Pierre est-il fûté, fûté ?

Il faudrait pour que de telles phrases soient admissibles, que par un jeu d'humour, on réimpose à la réitération une valeur classifiante : le "bon, bon, bon" par exemple s'opposant au "simplement bon". Mais dans les conditions normales, la confrontation de 6.105 et 6.107 manifeste une fois de plus l'incompatibilité de l'interprétation non classifiante et de l'interrogation.

Le haut degré est donc mixte et susceptible de deux interprétations. Mais il est évident aussi que ce n'est pas l'interprétation classifiante qui est en cause dans les exclamatives : on peut admettre que les expressions du type que c'est beau ! équivalent en gros à c'est très beau, mais elles ne supposent certainement pas l'existence d'une classe bien définie d'objets "très beaux", opposables aux objets simplement "beaux". Autrement dit, le haut degré est un élément mixte ; tantôt classifiant, tantôt non classifiant. Dans le premier cas, il se comporte comme les autres degrés et peut être visé par une interrogation ; dans le second, il est seul de son espèce, ne peut apparaître dans une interrogation : c'est alors qu'il peut se réaliser comme exclamatif.

Il en va donc pour la catégorie du Degré comme pour le Nom et l'Adjectif ; ces trois catégories comptent parmi leurs membres des éléments classifiants et non classifiants. Seuls ces derniers peuvent apparaître dans les exclamatives - soit les Adjectifs "affectifs" pour les Adjectifs, les Noms de Qualité pour les Noms, le haut degré pour le Degré¹.

1. Il serait facile d'étendre l'analyse à l'ensemble de la catégorie Quantité et d'expliquer ainsi les tours du type que d'eau, le marqueur de "grande quantité" (par ex. beaucoup, énormément, une masse de, etc.) serait mixte comme le haut degré et comme lui, admettant une interprétation non classifiante, admettrait pour cette interprétation un emploi exclamatif. Les détails devraient évidemment être affinés, mais cf. plus bas, chap.7.

Sans doute, le caractère non classifiant commun à ces trois éléments ne s'explique-t-il pas sur les mêmes bases : pour les deux premiers, il semble bien qu'il soit un effet de leur nature "performative", pour le troisième, il n'en est pas de même - encore que toute expression du haut degré et notamment sous sa forme exclamative mette en cause la subjectivité de l'énonciateur. Cela n'affecte pas pourtant ce qui importe ici : le même caractère peut, suivant des critères analogues, être établi dans les trois cas, et dans les trois cas il a les mêmes effets du point de vue syntaxique.

La situation est alors celle-ci : c'est un fait que tous les éléments lexicaux (non verbaux) ne sont pas "interrogeables" ; c'est un fait aussi que tous ne sont pas susceptibles d'être employés dans des tours exclamatifs. Il semble que les partitions ainsi définies soient complémentaires. Cet ensemble de comportements syntaxiques différentiels semble lié à une propriété unique : tout dépendrait de la question suivante : "l'élément est-il classifiant ou non ?"

Il ne reste plus qu'à expliciter les notations : puisque la propriété d'être interrogeable est lié biunivoquement à la propriété d'être classifiant, on les notera toutes deux par un même trait $[+ QU]$ qui n'était utilisé jusqu'à présent que pour distinguer les Complementizers entre eux (cet usage demeure du reste inchangé).

Au lieu donc de poser un trait lexical spécial $[+ T]$ nous faisons de $[+ QU]$ lui-même un trait lexical affectant les Adjectifs, les Noms, les marqueurs de Quantité. Les règles de formation des interrogatives et des relatives fonctionnent comme chez Chomsky, avec la précision suivante : pour qu'un Comp marqué $[+ QU]$ reçoive l'interprétation interrogative, il faut que l'élément lexical qui y est introduit soit lui-même marqué

[+ QU] ; s'il est marqué [- QU], l'interprétation est exclamative.

Certains éléments lexicaux auront une valeur unique : par exemple, les adjectifs "objectifs" comme les adjectifs de couleur sont [+ QU] ; les adjectifs "affectifs" sont [- QU] etc.

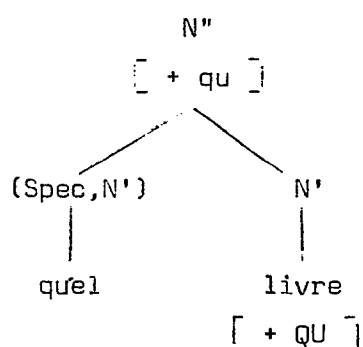
D'autres auront dans le lexique les deux valeurs + et - : par exemple, les adjectifs mixtes comme beau, compétent, etc., les marqueurs du haut degré, les Noms de Qualité.

Enfin, il peut y avoir des changements de valeur dûs à des faits stylistiques ; ainsi il est possible d'employer un Nom ordinaire comme un Nom de Qualité et inversement.

On peut dans ces conditions reprendre les schémas 6.60, en précisant les valeurs du trait [± QU], répartissant les deux types d'interprétation possibles. Il doit être entendu que les arborescences décrites sont contenues dans un Comp lui-même affecté du trait [+ QU]

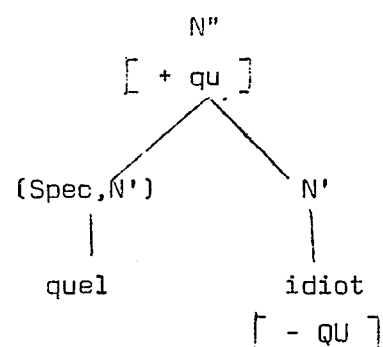
6.108.

I. A)



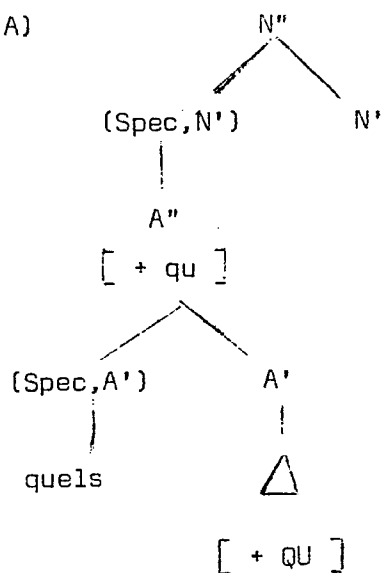
⇒ quel livre lisez-vous là ?

B)



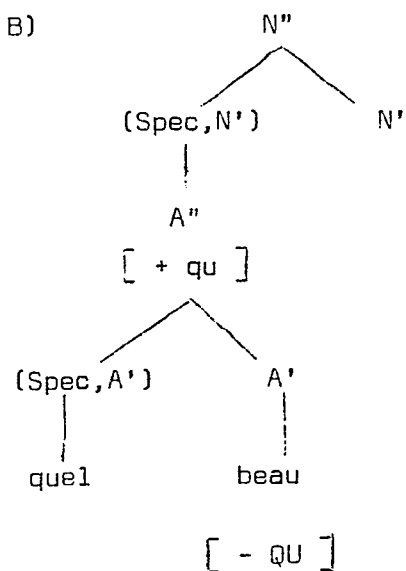
⇒ quel idiot !

II. A)



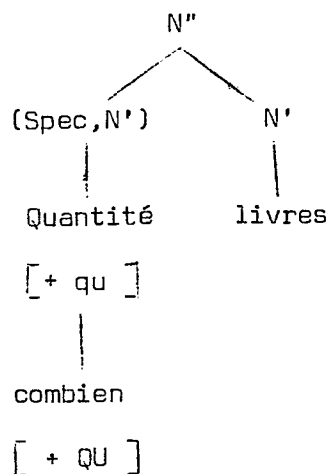
⇒ quels livres aimez-vous ?
 (au sens "quelle espèce de
 livres")

B)



⇒ quel beau livre
 (vous avez écrit) !

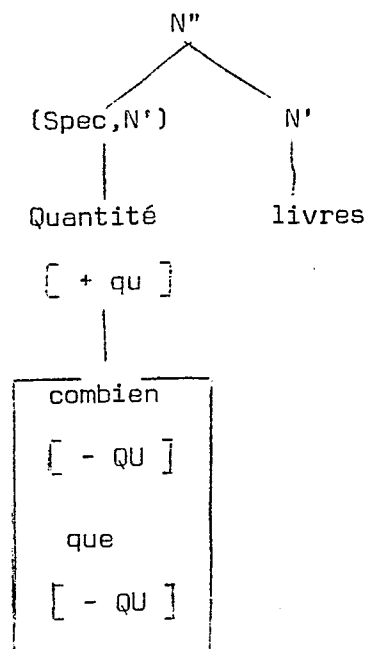
III. A)



⇒ combien de livres
 avez-vous lus ?

combien avez-vous
 lu de livres ?

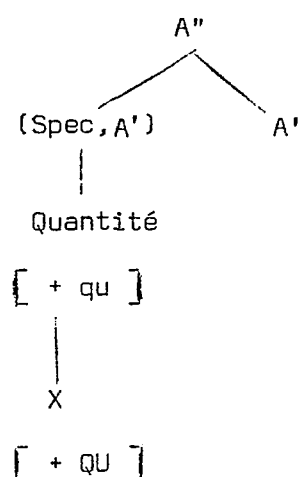
B)



⇒ [combien
 que] vous avez lu
 de livres !

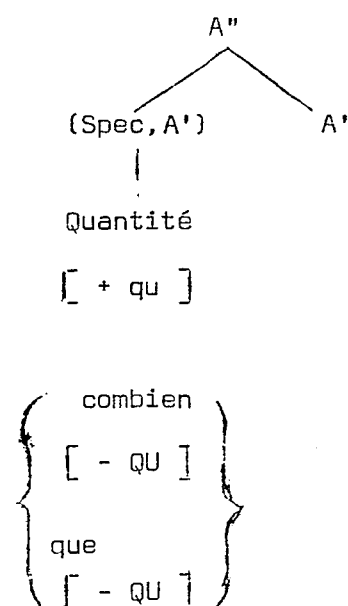
[combien
 que] de livres vous
 avez lus ?

IV. A)



⇒ Non réalisé en français

B)



⇒

combien
que

 ce livre est beau !

6.6. Sur les bases développées au chapitre précédent, le modèle de Bresnan-Chomsky peut fonctionner en intégrant un nouvel ensemble de phrases en qu-, sans perdre en univocité et avec le même nombre de traits : la seule modification consiste à étendre l'emploi d'un trait déjà défini et de préciser la théorie interprétative des configurations syntaxiques.

C'est là très exactement le type de confirmation qui avait été construit a priori.

La question que nous posions à l'ouverture du chapitre 6 se trouve ainsi résolue, mais du même coup un nouvel ensemble de problèmes est soulevé.

On se souvient que l'analyse des tours exclamatifs devait éclairer la structure des Noms de Qualité : jusqu'à présent, pourtant, nous n'avons

à aucun moment fait intervenir d'hypothèses spécifiques sur ce point ; les analyses que nous proposons de la transformation exclamative sont indépendantes de ce qui avait pu être avancé précédemment touchant le nœud Qualité et sa position dans le (Spec,N'). Néanmoins, on l'a vu, nous avons retrouvé la classe lexicale des Noms de Qualité et pu réinterpréter de manière plus générale les propriétés référentielles qui la caractérisent. La relation n'est donc pas artificielle et dans la mesure même où elle s'appuie sur des données indépendantes et une représentation déterminée de celles-ci, elle peut être éclairante.

D'autre part, la solution avancée pour les exclamatives repose sur un usage extensif du trait $[\pm \text{QU}]$, auquel une valeur nouvelle est conférée. En l'utilisant pour formuler les transformations exclamatives dans le cadre du Mouvement de qu-, nous avons introduit cette extension à des fins particulières, mais sous peine de circularité, une telle procédure suppose que l'on puisse retrouver le trait $[\pm \text{QU}]$ avec sa nouvelle valeur, dans d'autres contextes - ce qui se résume ainsi : l'extension de $[\pm \text{QU}]$ est-elle légitime et qu'implique-t-elle pour l'interprétation du trait lui-même ?

Enfin, le système des exclamatives a été rapporté à un modèle beaucoup plus général, celui des structures $[\pm \text{qu}]$. Une telle solution n'a rien de trivial, et si elle est vérifiée elle engage des conclusions de portée plus vaste touchant la théorie de l'interprétation sémantique. Il est donc important d'en tester la valeur. Ce qui revient à poser deux questions :

a) le modèle Bresnan-Chomsky¹ nécessaire pour certaines structures exclamatives, est-il suffisant à les intégrer toutes ?

1. Sous la forme modifiée que nous en donnons au chapitre 6 et que nous appellerons désormais modèle ($[\pm \text{qu}]$, $[\pm \text{QU}]$, Comp, Mouvement de qu-)

b) l'intégration peut-elle se faire complètement sur la base de la distribution complémentaire ? En d'autres termes, quel est le rapport entre le caractère unitaire de la représentation syntaxique et la pluralité des interprétations qu'on doit en donner ?

Ainsi l'examen des Noms de Qualité s'ouvre, comme il était déjà apparu, sur les questions les plus fondamentales de la théorie sémantique et syntaxique. Celles-ci doivent à présent être examinées - dans leur ordre : c'est-à-dire du plus particulier au plus général.

CHAPITRE 7

MODELE SYNTAXIQUE ET INTERPRETATIONS

7.1. La structure N_1 de N_2 avait ceci de remarquable qu'elle était commune à deux catégories très différentes, Qualité et Quantité. De là suivait une conclusion importante touchant le degré relatif d'autonomie de la syntaxe. Mais la conséquence peut paraître affaiblie si l'on considère les exclamatives : elles semblent en effet constituer un contexte commun à Qualité et à Quantité : or, on a vu qu'elles sont pour l'essentiel caractérisées par des fonctionnements sémantiques. Elles indiqueraient de ce fait qu'une parenté sémantique inaperçue relie les deux séries. On retrouverait alors l'homologie classique entre syntaxe et sémantique, qui ne permet pas de trancher entre les diverses conceptions de la grammaire.

Mais c'est là une pure apparence qu'une analyse plus exacte dissipe aisément.

Considérons les Noms de Qualité : il est vrai qu'ils apparaissent dans les exclamatives (cf. emploi C (c) du chapitre précédent), mais il est remarquable qu'ils en soient exclus lorsqu'ils sont en position N_1 .

On opposera ainsi les exemples (a) et (b) :

- 7.1. (a) quel imbécile !
 (b) *quel imbécile de gendarme !
- 7.2. (a) quel salaud !
 (b) *quel salaud de percepteur !
- 7.3. (a) quel idiot !
 (b) *quel idiot de journaliste !

7.4. (a) quelle merveille !

(b) *quelle merveille de robe !

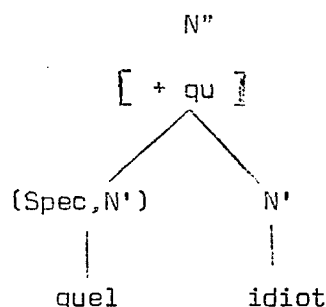
7.5. (a) quelle horreur !

(b) *quelle horreur de chien !¹

Une première conclusion s'impose : si les Noms de Qualité sont possibles en (a), c'est qu'aucune idiosyncrasie lexicale n'empêche qu'ils soient modifiés par le trait [+ qu]. Qu'ils soient alors impossibles en (b), ne peut être dû qu'à un fait de structure. Il serait autrement impossible d'expliquer que la même unité se comporte différemment par le seul fait qu'elle soit ou non suivie d'une autre.

D'où il suit que les exemples (a) et (b) reposent sur des structures différentes. Cela permet a posteriori de préciser certains points. En effet, on pourrait hésiter sur l'analyse des exemples (a) : de même que cet idiot, ce salaud, etc. peuvent d'ordinaire être rapportés à cet idiot de Δ ce salaud de Δ , il serait imaginable que les exemples analogues en 7.1 - 7.5 reposent sur un élément fictif. Mais alors ils seraient en tout point parallèles aux exemples (b), la seule différence tenant à la nature spécifiée ou non de N_2 . La dissymétrie de leur correction syntaxique serait alors fort surprenante. Reste donc à analyser les exemples (a) comme nous l'avons déjà fait au chapitre précédent, mais sans justification,

7.6.



1. A cette régularité, il est peu d'exceptions : on peut avoir, semble-t-il, quelle crème d'homme !, quel amour d'enfant !, quel amour de petit chien !, mais crème et amour sont les seuls exemples certains de ce type ; peut-être faudrait-il en déduire qu'ils ne s'analysent pas de même.

Par contraste, dans les exemples (b), le Nom de Qualité ne pourra être dans la même position de nom principal : l'hypothèse qu'il soit dans le (Spec,N') suffit au contraire à justifier la différence de comportement. Il suffit de poser une contrainte de quelque nature, pesant sur le noeud Qualité comme tel.

Or, cette contrainte est très aisée à formuler : elle revient à constater qu'à la différence du noeud Quantité, Qualité ne peut être affecté du trait [+ qu]. Ainsi s'expliquerait l'ensemble des dissymétries qui les distinguent :

- alors qu'il y a un marqueur qu- spécifique de Quantité, combien ou que (de), il n'y a rien de tel pour Qualité - en particulier le noeud Qualité ne donne lieu à aucune interrogation spécifique à la différence du noeud Quantité ;
- le noeud Qualité est propre au système du Nom ; il n'a pas d'analogue ni dans le Spécificateur du verbe ni dans celui de l'adjectif - à la différence du noeud Quantité. Or la transformation exclamative repose de manière cruciale sur l'analogie des systèmes N" et A".

L'impossibilité des exemples (b) est donc une conséquence directe de la formulation qui a pu être donnée de la transformation exclamative comme Mouvement de qu- - à condition d'admettre que dans les tours N₁ de N₂, N₁ est dominé par un noeud Qualité, inclus dans le Spécificateur. Il est peut-être bon de souligner combien cette impossibilité est en elle-même curieuse et peu prévisible d'avance. On aurait en fait toutes les raisons au contraire de supposer que le tour exclu est possible: qu'il n'en soit pas ainsi est inattendu. Le fait qu'une donnée aussi singulière puisse être expliquée en termes généraux par la combinaison d'hypothèses que nous proposons est par là même un indice fort en leur faveur. De manière plus particulière, il se confirme, malgré l'apparence, qu'il n'est aucune

parenté sémantique entre les noeuds Qualité et Quantité : dans la manière dont ils apparaissent tous deux dans une construction sémantiquement spécifiée comme exclamative, ce n'est pas leur ressemblance qui se découvre, mais leur différence. De ce fait, la conclusion générale qu'appelle l'existence parallèle de tours N_1 de N_2 peut être maintenue.

7.2. 7.2.1. Une interprétation simple se propose alors des relations entre les deux noeuds: en reprenant le trait $[+ QU]$, on pourrait dire que Quantité ne domine que des éléments $[+ QU]$, et Qualité des éléments $[- QU]$. Une telle répartition n'est pas dépourvue de sens : d'une part, elle représente directement le fait que Qualité ne donne pas lieu à l'interrogation, puisque dans le système proposé ici, seuls les éléments marqués $[+ QU]$ le peuvent. D'autre part, elle note la dissymétrie des deux séries en ce qui concerne l'autonomie référentielle et la propriété de "classificiance" : alors que les éléments dominés par Qualité sont référentiellement non autonomes, qu'il est impossible d'en donner une définition non circulaire, que leur synonymie ou non-synonymie se laisse malaisément cerner, que leur valeur dépend de l'acte d'énonciation particulier où ils sont saisis, les éléments de Quantité en revanche peuvent être définis de manière générale, indépendamment de tel ou tel énoncé particulier, en sorte qu'ils forment un réseau déterminé de référence et qu'on peut a priori "classifier" les objets du monde auxquels ils peuvent convenir.

Bien que ces oppositions soient indubitables, elles sont pourtant trop simples : déjà nous avons observé que la catégorie de Degré, dont on admet la grande ressemblance, sinon l'identité, avec celle de Quantité, était mixte et se divisait en deux zones d'emploi ; l'une relevait effec-

tivement de l'autonomie référentielle et du trait [+ QU] , l'autre en revanche, isolable comme "haut degré" d'un certain type, était du type [- QU]. Ainsi pouvait être expliqué le fait que

1. la catégorie du Degré donne lieu à exclamation, et
2. que l'interprétation en soit alors toujours intensive.

Or des remarques analogues sont vraies de la catégorie de Quantité : comme le Degré, elle donne lieu à exclamation :

7.7. (a) que d'eau !

(b) { que } vous avez de livres chez vous !
 { combien }

(c) je sais combien il te faut de temps pour comprendre¹

Comme il a été noté précédemment, les marqueurs que et combien sont en distribution partiellement complémentaire : combien est exclu des tours de type (a), que de ceux de type (b)

7.8. (a) *combien d'eau !

(b) *je sais qu'il te faut de temps pour comprendre

L'origine morphologique exacte de ces marqueurs ne nous occupera pas ici : il est clair cependant qu'elle est liée au fait que Quantité est marqué du trait [+ qu], soit directement, soit par percolation².

On peut reprendre ici le raisonnement développé pour les expressions de Degré. Il est clair que les expressions exclamatives illustrées en 7.7 mettent en cause une certaine notion de "grande quantité" et s'apparentent par là à des expressions non exclamatives telles que :

7.9. (a) il y a beaucoup d'eau

(b) vous avez beaucoup de livres chez vous

(c) je sais qu'il te faut beaucoup de temps pour comprendre

1. On n'a en vue ici que l'interprétation intensive, l'interprétation neutre relevant de l'interrogation indirecte.

2. Dans le second cas, que et combien ne seraient pas séparés de la séquence de N ; les exemples 7.7 illustrent la première éventualité.

On notera que les "variantes" plus usuelles ce que et qu'est-ce que ne sont pas naturelles dans les tours directs : (a) (qu'est) *ce que d'eau ; (b) *(qu'est) ce que vous avez de livres chez vous, mais (c) je sais ce qu'il te faut de temps pour répondre (qu'est-ce que étant toujours exclu des tours indirects). La phrase (b) devient acceptable si l'on remplace de par comme : (qu'est) ce que vous avez comme livres ; je n'ai pas d'explication pour ces données, cf. A. Culioli, 1974, p.9-10.

Une différence pourtant sépare les deux types : en 7.9, la quantité désignée comme grande est néanmoins toujours située dans un système de repères quantitatifs, une échelle graduée où interviennent peu, très peu, assez, etc. Au contraire, en 7.7, la quantité désignée comme grande l'est à titre de hors classe, comme échappant à tous les repères possibles¹.

En ce sens particulier, la notion de Quantité échappe à l'interrogation : il suffit d'interpréter la phrase 7.7 (c) comme une interrogation indirecte pour que disparaisse ce qui la caractérise comme exclamative : l'intensité située en dehors de toute échelle de mesure. Enfin, alors que les diverses quantités, en tant qu'elles sont repérables sur cette échelle, sont effectivement "classifiantes" au sens du chapitre précédent, la "grande quantité" dans les exclamatives n'est effectivement posée que par un acte d'appréciation subjective, et en ce sens n'est pas classifiante.

On retrouve donc, et cela n'est pas surprenant, la division introduite pour le Degré : il y a parmi les éléments dominés par Quantité, deux classes, les uns, les plus nombreux, sont "classifiants" et marqués [+ QU], on y trouve le combien interrogatif ; les autres, qui pour le moment se réduisent à combien / que exclamatif sont marqués [- QU]².

7.2.2. Avec les données étudiées à l'instant, le trait [+ QU], pourvu de son extension totale, n'est encore introduit qu'en relation

1. Comme pour le Degré, la réitération capte la valeur non classifiante de la grande quantité : il y a de l'eau, de l'eau, de l'eau ; vous avez des livres et des livres chez vous, etc. Ces tours ne sont pas transposables en interrogatives.

2. Cette position était déjà implicite dans le schéma 6.89, III,A).

aux exclamatives. Or il apparaîtra à présent que les structures quantitatives fournissent précisément des contextes non exclamatifs où cette extension se révèle pertinente. Ainsi deux problèmes seront ensemble abordés : d'une part, il sera montré que la redéfinition de [± QU] n'est pas une procédure ad hoc, ne valant que pour les structures qu'elle est destinée à représenter syntaxiquement ; d'autre part, il se confirmera qu'en tout état de cause, la notion de Quantité ne peut pas être associée univoquement à celles d'autonomie référentielle et de "classifiante".

Un premier exemple est constitué par un "adverbe de Quantité", qui se distingue de l'ensemble du groupe, tant par sa valeur sémantique que par les contraintes pesant sur ses emplois : énormément. Ce marqueur de Quantité est en gros synonyme de beaucoup, et apparaît dans les mêmes positions par rapport au système du N". Cependant, on retrouve à son propos diverses limitations qui avaient été observées pour les adjectifs non classifiants et certains marqueurs du haut degré :

- énormément ne supporte pas aisément le poids de l'interrogation ; on peut ainsi l'opposer à beaucoup :

7.10. (a) a-t-il lu beaucoup de livres ?

(b) a-t-il lu énormément de livres ?

7.11. (a) il y avait du monde dans le métro

- Beaucoup ?

(b) il y avait du monde dans le métro

- Enormément ?

Autant des phrases (a) sont naturelles, autant les phrases (b) le sont peu.

- avec la négation, le comportement d'énormément n'est pas non plus parallèle à celui de beaucoup :

7.12. (a) il n'y a pas beaucoup de monde ici

(b) il n'y a pas énormément de monde ici

(a) est une affirmation neutre ; (b) est valorisant : suivant la situation de parole, la combinaison négative pourra équivaloir à trop peu, mais en aucun cas, il ne s'agit d'une constatation pure et simple.

D'un point de vue plus général, beaucoup correspond à une estimation objective, située par rapport à des repères censés universels, ou tout au moins communs à l'énonciateur et à ses interlocuteurs ; énormément au contraire représente la grande quantité comme ce qui échappe aux repères acceptés, et ne saurait donc être objectivement déterminé.

Il est clair que tous ces caractères ne sont rien d'autre que ce qui se résume de la notion de "classifiante" ; autrement dit, alors que beaucoup doit être marqué [+ QU] , énormément doit être [- QU] .

Considérons à présent les données suivantes : on admet généralement, et nous l'avons fait ici, qu'il existe des noms non comptables, caractérisés par deux traits :

- a) ils ne peuvent être précédés des noms de nombre ;
- b) ils ne sont pas variables en nombre : singuliers, ils ne sont pas pluralisables, pluriels, ils n'ont pas d'emploi au singulier.

Parmi ces noms, on peut distinguer encore ceux qui, n'admettant pas les noms de Nombre, admettent des déterminations quantitatives non numériques : par exemple de l'eau, un peu d'eau, une grande quantité d'eau, etc. ; d'autre part ceux qui n'admettent aucune détermination quantitative que ce soit : par exemple *de la blancheur, *un peu de blancheur, *une grande quantité de blancheur. Ce qui rassemble cependant les deux types, c'est que les caractères (a) et (b) mentionnés ci-dessus valent de la même façon.



Une conséquence particulière de cette présentation est que l'article un est traité comme un nom de nombre, puisqu'il est normalement exclu aussi bien avec le type eau qu'avec le type blancheur. On reconnaît là la position de D. Perlmutter que nous avons reprise au chap. 1.

Or un examen plus précis montre facilement que cette conséquence est incorrecte : l'article un, dans certaines conditions, est possible avec les noms non comptables :

- 7.13. (a) une eau délicieuse
 (b) une blancheur éclatante
 (c) une huile parfumée
 (d) un beurre excellent
 (e) une arrivée fracassante¹

Mais cet emploi est soumis à des limitations remarquables :

- il reste vrai que l'on n'a pas

- 7.14. (a) *une eau
 (b) *une blancheur
 (c) *une huile
 (d) *un beurre
 (e) *une arrivée

Si donc un n'est pas totalement impossible, l'apparition n'en est pas libre. En fait, la comparaison de 7.13 et 7.14 indique déjà une condition approchée : pour que un puisse introduire un nom non comptable, il faut que ce dernier soit accompagné d'un adjectif (la condition sera précisée ultérieurement).

- un est possible, mais non pas les autres noms de nombre, ni le pluriel ni, quand les noms les excluent, aucune détermination quantitative :

- 7.15. (a) *deux eaux délicieuses
 (b) *un peu de blancheur éclatante
 (c) *quelques huiles parfumées

1. Dans mon usage, arrivée n'est pas pluralisable, et n'admet aucune quantification.

(d) *plusieurs beurres excellents¹

(e) *des arrivées fracassantes

La thèse que un a la même distribution que les noms de nombre et que l'article indéfini doit de ce fait être identifié au nom de l'unité est ainsi directement infirmée.

- avec les noms du type eau, huile, beurre, etc. qui admettent l'article "partitif" du, il apparaît que la variation un / du quand elle est possible, n'est pas sans effet de sens :

7.16. (a) une huile parfumée / de l'huile parfumée

(b) une eau tiède / de l'eau tiède

(c) un beurre excellent / de l'excellent beurre

Avec l'article du, il s'agit d'une désignation neutre, une certaine quantité de matière - l'élément huile, eau, beurre étant considéré comme divisible et quantifiable - est opposée à toute autre par une propriété objective ("être parfumé, tiède, excellent"). Avec l'article un au contraire, la matière désignée est prise dans sa masse, elle n'est pas "quantifiée", ni opposée à quelque autre parcelle de même nature, mais spatialement distincte ; la propriété désignée par l'adjectif n'est ni oppositive ni objectivement définie : elle est investie d'une valeur par le sujet ; ainsi le fait d'être "tiède" pour de l'eau n'est plus saisi comme un caractère neutre, mais implique une appréciation (généralement positive).

Certains adjectifs de couleur donnent lieu à des oppositions claires :

7.17. (a) un vin rouge / du vin rouge

(b) une viande blanche / de la viande blanche

Avec du, l'adjectif a valeur classificatoire : il s'agit d'une espèce de vin ou de viande, obligatoirement distinguée par le terme "rouge" ou "blanc" - sans que nécessairement l'objet désigné soit effectivement de

1. En (a), (b), (c), le pluriel serait possible s'il s'agissait d'espèces différentes d'eaux, d'huiles ou de beurres, mais dans ce cas, on retrouve des noms comptables de type classique.

cette couleur - le vin rouge peut être dilué et la viande blanche être teintée. Avec un, l'adjectif n'est pas censé distinguer une espèce¹, il s'agit d'un objet considéré en lui-même sans opposition ni quantification ; pour que la séquence soit bien employée, il faut que l'objet effectivement de la couleur désignée, rouge ou blanc et non pas rose par exemple. De plus, il faut que la couleur soit valorisée, que le rouge ou le blanc soient par exemple des signes d'excellence².

Il serait aisé de poursuivre ici un commentaire stylistique, mais à ne considérer que des concepts linguistiques, la différence entre un et du, tant du point de vue de l'interprétation globale du groupe nominal, que de la valeur de l'adjectif, se laisse formuler en termes de "classifiant" : toute l'opposition se ramène à ceci que du est à la fois quantifiant et oppositif, qu'il "classifie" sur la base de sa pure position une portion de matière comme distincte de toute autre spatialement, qualitativement et quantitativement ; au contraire, l'article un n'est pas classifiant pas plus que l'adjectif qui le rend possible.

La thèse qui se propose se résume alors ainsi : il existe un un non classifiant, qui n'est pas à compter parmi les noms de nombre - d'où la dissymétrie distributionnelle relevée en 7.15. Plus exactement, le noeud Quantité domine deux types d'éléments, les uns marqués [+ QU], les autres marqués [- QU] : ceux-ci sont au nombre de deux, correspondant aux deux valeurs de [± qu] ; le symbole complexe [+ Quantité, - QU, + qu] se réalise comme combien / que, [+ Quantité, - QU, - qu] comme un.

1. On ne considère pas ici l'interprétation où un vin rouge, désigne une espèce de vin rouge par opposition à une autre.

2. L'interprétation est encore plus claire, si la valorisation est explicitée : un vin rouge comme le rubis, une viande blanche comme le marbre.

Dans ces conditions, certaines restrictions sélectionnelles devrait être modifiées : les noms qui précédemment paraissaient n'admettre aucune détermination de Quantité peuvent pourtant être précédés du un non classifiant (cf. 7.13) ; le trait de sous-catégorisation pertinent n'est donc pas $\left[- \left[+ \text{Quantité} \right] \right]$, mais $\left[- \left[+ \text{Quantité}, + \text{QU} \right] \right]$. Dès lors, tous les noms apparaissent compatibles avec au moins un type de Spécificateur de Quantité : le non-classifiant. Cela ne devrait pas surprendre : déjà il s'était révélé que tous les types de nom pouvaient, d'une manière ou d'une autre, apparaître dans les contextes exclamatifs (autrement dit non classifiants), au contraire certains étaient exclus des contextes interrogatifs (autrement dit classifiants) : cela pourrait indiquer que les conditions distributionnelles de $\left[+ \text{QU} \right]$ sont plus restrictives ou, pour reprendre une notion phonologique, que cette valeur du trait est marquée par rapport à $\left[- \text{QU} \right]$.

Le lien que nous proposons d'établir entre un compatible avec les non-comptables et le trait $\left[- \text{QU} \right]$ peut être confirmé par l'étude des adjectifs qui accompagnent nécessairement le nom. Il ne semble pas qu'aucun adjectif, classifiant ou non, rende impossible l'emploi de cet un, mais certains le rendent obligatoire et excluent au contraire l'article "partitif" du :

- 7.18. (a) une eau délicieuse / * de l'eau délicieuse
 (b) une eau limpide / *de l'eau limpide
 (c) une eau frémissante / *de l'eau frémissante
 (d) une eau azurée / *de l'eau azurée

Sémantiquement, il s'agit d'adjectifs qui ne décrivent pas de manière neutre une propriété objective, mais "suggèrent" une qualité positivement ou négativement investie par le sujet : pour de l'eau, être "délicieuse", "limpide", "frémissante", "azurée", ce ne sont pas des états indifférents, mais autant de réalisations particulières d'une valeur positive - senso-

rielle en (a), esthétique en (b)-(d). On retrouve ainsi les remarques faites précédemment, mais au lieu que les adjectifs soient mixtes, susceptibles tantôt d'un emploi, tantôt d'un autre, ils ont un statut unique, qu'on pourrait dire intrinsèquement "valorisant".

Cette fois encore, les adjectifs de couleur sont particulièrement éclairants : ceux qui sont associables à une zone bien délimitée du spectre peuvent être employés avec du :

- 7.19. (a) de l'eau rougie
 (b) du tissu bleu
 (c) de la fourrure noire

Mais ceux qui désignent des couleurs subjectivement marquées, soit qu'elles constituent une nuance non-situable sur le spectre, soit qu'elles relèvent plutôt d'une impression de l'observateur que d'une propriété de l'objet, ceux-là ne sont compatibles qu'avec un : ainsi on opposera :

- 7.20. (a) une eau bleutée
 * de l'eau bleutée / de l'eau rougie
 (b) un tissu gris-bleu
 * du tissu gris-bleu / du tissu {gris
 {bleu}
 (c) une herbe vert-émeraude
 * de l'herbe vert-émeraude / de l'herbe verte
 (d) une fourrure blanchâtre / de la fourrure blanche
 * de la fourrure blanchâtre

Le principe de l'opposition dans chaque exemple est clair, et se laisse aisément formuler en termes de "classifiante"¹.

Or l'intuition sémantique peut s'appuyer de données syntaxiques ; en effet plusieurs de ces adjectifs à statut non mixte sont ceux-là même qui, au

1. Il serait aisé de poursuivre la liste : rosé (par opposition à rose), grisâtre (par opposition à gris) et tous les adjectifs de couleur en être incarnat ou vermeil (par opposition à rouge), céruléen ou azuré (par opposition à bleu) ; tous les noms de nuance, comportant un repère nominal : bleu-roi, gris-tourterelle, jaune-paille, etc.

chapitre précédent, avaient été isolés comme non classifiants. Les critères alors étaient sémantiques, mais surtout syntaxiques : deux emplois étaient caractéristiques, les exclamatives en quel, d'une part, et l'inversion d'autre part :

7.21. (a) quelle eau { limpide !
 { délicieuse ! }

(b) { limpide
 { délicieuse }, cette eau

Ainsi pouvait être décrite une classe où entrent des éléments tels que : extraordinaire, époustouflant, stupéfiant, superbe, incroyable, abominable, horrible, répugnant, etc., tous se comportent à l'égard de un/du comme en 7.16 :

<u>7.22.</u>	{	*du vin	}	{	extraordinaire
		un vin	}		époustouflant(e)
		*de l'eau	}		stupéfiant(e)
		une eau	}		superbe
		*du papier	}		incroyable
		un papier	}		abominable
		*de l'intelligence	}		horrible
		une intelligence	}		répugnant(e)
		*de la méchanceté	}		
		une méchanceté	}		

Mais ils ne sont pas seuls dans ce cas : l'exemple 7.18 suffit à le démontrer puisqu'il contient deux adjectifs qui ne satisfont pas aux critères illustrés en 7.19.

7.23. (a) *quelle eau frémissante !

(b) *frémissante, cette eau !

7.24. (a) *quelle eau azurée !

(b) *azurée, cette eau !

De plus, l'observation est vraie de toute la série des adjectifs de couleur de 7.20 :

7.25. (a) *quelle eau bleutée !

(b) *bleutée, cette eau !

7.26. (a) *quel tissu gris-bleu !

(b) *gris-bleu, ce tissu !

7.27. (a) *quelle herbe vert-émeraude !

(b) *vert-émeraude, cette herbe !

7.28. (a) *quelle fourrure blanchâtre !

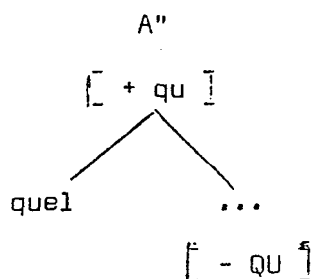
(b) *blanchâtre, cette fourrure !

Cela n'est pas fort surprenant à première vue, puisque tous les adjectifs de couleur sont exclus de tours de ce type. Mais un examen plus attentif révèle une difficulté : comme on l'a vu, l'intuition sémantique conduirait à attribuer aux adjectifs de 7.20 le trait [- QU], et c'est à ce prix qu'il doit être possible d'expliquer de manière simple le statut de un.

Or on se souvient que ce trait [- QU] devait suffire à expliquer l'emploi exclamatif en quel (cf. chap. 6, § 6.5.3) : il apparaissait en effet que la distribution des deux phénomènes était exactement la même. Mais les données relevées à l'instant remettent en question une telle présentation : de deux choses l'une, ou bien il y a des éléments [- QU] qui ne sont pas susceptibles de l'emploi exclamatif en quel, et alors le trait ne suffit plus à repérer la classe nécessaire, ou bien les adjectifs de couleur de 7.20 ne sont pas [- QU], et alors l'apparition de un ne peut être expliquée par la présence de ce trait.

Pour trancher l'alternative, des données supplémentaires sont requises : le point fondamental est que les exclamatives, telles qu'elles ont été décrites au chapitre 6, reposent sur la présence du trait [+ qu], inséré en des positions variables. L'emploi exclamatif en quel est représenté alors (cf. 6.89) :

7.29



... représente une unité lexicale.

Une telle structure suppose évidemment que l'adjectif soit susceptible d'être dominé par le trait [+ qu]. Qu'il en soit ainsi pour les adjectifs entrant dans les exclamatives en quel est suffisamment prouvé par le fait qu'ils entrent également dans des systèmes comparatifs.

Dans une étude antérieure, en effet, j'ai tenté de montrer que les systèmes comparatifs sont aux adjectifs ce que les relatives sont aux noms. Autrement dit, les uns comme les autres mettent en cause le trait [+ qu] .

Or on peut avoir :

7.30. je n'ai jamais vu quelqu'un d'aussi {extraordinaire} que toi
 {époustouflant}
 {stupéfiant}
 {abominable}
 {répugnant}
 {horrible}

Suivant l'hypothèse, la structure du groupe adjectif est là exactement la même qu'en 7.29 : la seule différence tient à la nature [- QU] du Complementizer¹.

Cela posé, il est remarquable que les adjectifs de 7.20 soient quant à eux exclus de tout système de ce genre, contrastant une fois encore avec les adjectifs de couleur "objectifs" :

7.31. (a) je n'ai jamais vu quelque chose d'aussi {rouge } que ce tissu
 {bleu }
 {vert }

(b) *je n'ai jamais vu quelque chose d'aussi
 {bleuté }
 {frémissant }
 {azuré }
 {gris-bleu }
 {vert-émeraude }
 {blanchâtre } que {cette eau }
 {ce tissu }

1. On notera que les adjectifs en 7.30 admettent le comparatif d'égalité, alors que les adverbes de degré comme tels et les comparatifs d'inégalité sont difficiles. Cela indique une différence de structure, dont nous ne discuterons pas ici : cf. sur ce point J.C. Milner, 1973.

Tout se passe comme si ces adjectifs, exclus des exclamatives en quel, l'étaient aussi des systèmes comparatifs - ce qui s'expliquerait si l'on admettait que, lexicalement, de tels éléments soient marqués comme incompatibles avec un trait $[+ qu]$. Dès lors, il suffirait de définir un trait $[\pm [+ qu]]$, qui s'ajoutant au trait $[\pm QU]$ distinguerait les adjectifs ; il est ainsi parfaitement possible de conserver $[- QU]$ pour tous les adjectifs incompatibles avec du, ceux qui de plus n'admettent ni l'exclamative ni la comparaison étant marqués $[- [+ qu]]$.

Il a été souligné que la présence d'un adjectif était obligatoire pour que un puisse introduire un nom non comptable. Il est vrai qu'on trouve des exemples tels que :

- 7.32. (a) en Normandie, on trouve un beurre !
 (b) il m'a servi un vin !
 (c) j'ai acheté un tissu !

Mais ces phrases présentent une intonation montante caractéristique, indiquant que la séquence est suspendue, comme si un élément absent devait être restitué (une telle intonation est évidemment impossible avec l'article du). Il semble dans ces conditions légitime de poser un adjectif valorisant fictif, justifiant à la fois l'interprétation sémantique, la présence de un et la forme phonologique¹.

La situation est alors la suivante : un introduisant les non comptables peut être considéré comme le déterminant de Quantité $[- QU]$; d'autre part, sa présence est conditionnée par celle d'un adjectif, et ce dernier n'est pas de nature indifférente : il faut qu'il soit $[- QU]$, soit qu'il ne puisse avoir que cette valeur, soit que de ses deux valeurs possibles, celle-là ait été sélectionnée. Autrement dit, le caractère du déterminant de Quantité doit s'harmoniser avec celui de l'adjectif et le premier est conditionné par le second : cela se représente aisément.

1. Analyse analogue chez C. Berthelon, 1955, p. 48-57.

à l'aide d'une règle telle que :

$$7.33. \text{ Quantité} \longrightarrow \left[\begin{array}{c} [- \text{QU}] / \text{---} \text{X C} \text{---} \text{Y}_{\text{N}''} \\ [- \text{QU}] \end{array} \right]$$

- C désigne une catégorie lexicale quelconque
- X, Y peuvent être nuls.

Supposons que le nom principal en N'' soit $[+ \text{QU}]$, pour que $[- \text{QU}]$ apparaisse, il faut que le contexte précédant ce nom contienne une catégorie lexicale $[- \text{QU}]$: par exemple un adjectif du type décrit précédemment.

Supposons en revanche que le nom principal soit lui-même $[- \text{QU}]$, un adjectif n'est plus nécessaire. Ainsi s'explique que les noms de Qualité non comptables puissent être précédés de un (mais non pas des autres noms de nombre) sans aucun adjectif (dans ce cas, C de la règle 7.33 est N, et Y = $\emptyset$) :

- 7.34. (a) cette robe est une horreur
 (b) ce garçon est une crème
 (c) *ces robes sont deux horreurs
 (d) *mes enfants sont deux crèmes

On se souvient que dans leurs emplois ordinaires, horreur, exclut toute quantification (*une horreur, *de l'horreur) et que crème est mesurable, mais non comptable¹.

On voit que la règle est très générale : il n'est pas obligatoire que C $[- \text{QU}]$ soit un Adjectif. Cette extension est nécessaire si l'on veut intégrer les exemples 7.34, mais d'autres données la justifient : pour que un puisse introduire un non-comptable, il faut en effet que le nom comporte un modificateur, mais ce dernier n'est pas forcément un adjectif ; ce peut être un complément nominal ou une relative :

1. Dans ces garçons sont des crèmes, ces robes sont des horreurs, le pluriel n'est dû qu'à un fait d'accord.

- 7.35. (a) un vin au goût de miel
 (b) un vin qui sent la violette
 (c) une intelligence de grande envergure

Les mêmes analyses que précédemment pourraient être reprises ici : la modification est non classifiante et valorisante. En 7.35 (a), grande est manifestement un élément [- QU]. En (a) et (b) miel, violette ne sont pas pris en leur sens objectif, mais désignent des repères d'excellence ; il est légitime étant donné nos hypothèses générales, de les marquer également en l'occurrence [- QU]. La règle 7.30 est alors satisfaite. Il semble qu'un raisonnement analogue pourrait être développé dans tous les cas observés.

Le fait que certains éléments rendent un [- QU] non seulement possible, mais obligatoire (cf. 7.20 et 7.21) implique que la règle 7.33 soit elle-même obligatoire. Jusqu'à présent seuls les non-comptables ont été pris en considération, mais la règle est formulée de telle façon qu'elle devrait valoir également pour les comptables. Cependant il est difficile de mettre la chose en évidence : un [- QU] étant signalé uniquement par le paradoxe distributionnel qui lui permet d'apparaître là où les noms de nombre sont exclus, il est évident que l'indice ne vaut plus pour les noms qui précisément admettent d'être nombrés. Seules des données indirectes permettent de décider en l'occasion.

Dans notre hypothèse, il n'y a qu'un seul élément de Quantité [- QU], en dehors de que / combien et énormément, c'est un et il est au singulier. S'il en est ainsi et si la règle 7.33 est exacte, on devrait pouvoir faire apparaître, avec les noms comptables, une contrainte spécifique les fixant au singulier lorsqu'ils sont modifiés par des éléments [- QU] - et cela même si référentiellement le pluriel devrait être attendu. La situation ainsi décrite a priori est, comme on voit, très particularisée,

et ce serait une confirmation de poids que d'en constater la réalisation dans les faits.

Or considérons des noms comptables, désignant des pluralités inséparables et de ce fait normalement employés au pluriel, ainsi les parties du corps : yeux, lèvres, pieds, etc. ; il ne s'agit pas de pluralia tantum du type lunettes, ciseaux, gens, qui sont impossibles au singulier et n'admettent pas les noms de nombre. Les noms du type yeux, etc. ont un singulier et sont comptables, mais les éléments des ensembles qu'ils désignent étant en principe inséparables, c'est l'emploi au pluriel qui est le plus courant. Le singulier, un oeil, une lèvre, un pied, etc., quand il apparaît, implique qu'un seul des éléments soit considéré pour une raison matériellement justifiable.

Soit cependant les énoncés suivants :

- 7.36. (a) il m'observait d'un oeil sévère
 (b) il prononça ces mots d'une lèvre dédaigneuse
 (c) courir d'un pied léger

Il est clair que le singulier ici ne peut désigner autre chose objectivement que les deux yeux, les deux lèvres, les deux pieds.

D'autres contextes illustrent le même phénomène :

- 7.37. (a) un oeil noir te regarde
 (b) sa lèvre dédaigneuse laissait à peine passer quelques paroles¹
 (c) Atalante avait un pied de gazelle

Si en revanche, l'on substitue le pluriel au singulier, il semble que le sens ne soit pas exactement le même :

- 7.38. (a) il m'observait avec des yeux sévères
 (b) il prononça ces mots avec des lèvres dédaigneuses
 (c) courir avec des pieds légers

1. Le fait que l'on n'ait pas un ne doit pas troubler, c'est le singulier qui est pertinent ici.

- (d) des yeux noirs te regardent
- (e) ses lèvres ~~dédaigneuses~~ laissaient à peine passer quelques paroles
- (f) Atalante avait des pieds de gazelle

Le pluriel introduit une description objective et non valorisante ; au contraire au singulier, le sujet d'énonciation s'implique : en 7.36 la sévérité, le dédain ne sont plus de simples dispositions psychologiques enregistrées de manière neutre comme en 7.38 (a) - (b), mais le sujet est affecté par elles. En 7.37 (a) et 7.38 (d), l'adjectif de couleur, une fois encore, est particulièrement sensible à la différence de contexte : dans le second exemple, la couleur noire n'est rien de plus qu'une détermination classifiante, situable par rapport au spectre et distinguant tel regard d'un autre ; dans le premier au contraire, noir a valeur "subjective" - autre chose, crainte, espoir, admiration, est impliqué en plus de la notation sensorielle.

En bref, on retrouve la même opposition sémantique que pour les noms non comptables et il est légitime de l'exprimer de la même façon par le concept de classifiante. On peut ajouter que cet emploi de un dans les cas où matériellement le pluriel seul serait justifié, n'est pas possible si le nom est sans modificateur¹ :

- 7.39. (a) *un oeil te regarde / des yeux te regardent
 (b) *sa lèvre laissait à peine / ses lèvres laissaient à peine passer quelques paroles / passer quelques paroles
 (c) *Atalante avait un pied / Atalante avait des pieds

Autrement dit, il est un article un, repérable devant les noms comptables, par l'obligation du singulier, même lorsque ce nombre n'est pas référentiellement justifié, qui n'apparaît que si le nom est modifié par un élément non classifiant : c'est très exactement la situation définie a priori comme la confirmation de la règle 7.33 en particulier et de l'hy-

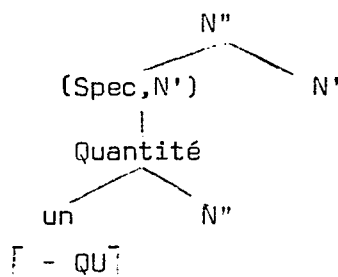
1. Les exemples 7.36 et 7.38 (a)-(c) sont laissés de côté : dans les compléments prépositionnels en cause, un modificateur du nom semble de toute façon nécessaire.

pothèse générale avancée sur l'élément de Quantité [- QU] .

L'article un [- QU] peut donc introduire des noms comptables comme des noms non-comptables, mais dans le premier cas, il ne se manifeste comme tel que dans un nombre de contextes restreints ; si en effet il s'agit d'un nom comptable dont le nombre singulier est référentiellement justifié, il n'est plus de moyen de distinguer - sinon l'intuition sémantique - si le un qui l'introduit est + ou - QU².

A plusieurs reprises, l'interprétation sémantique des éléments non classifiants a versé dans le commentaire stylistique. Ce n'est pas là un fait de hasard : si l'on reprend les paires de modificateurs nominaux qui ont

1. L'article un [- QU] est un élément de Quantité de statut plein ; rien ne s'oppose donc à ce qu'il entre dans une structure partitive, analysée suivant les principes du chapitre 3 :



La réalisation de cette structure, prévue a priori, pourrait être le type un de ces N ; les tours de ce genre sont possibles aussi bien avec les comptables que les non-comptables (cf. un de ces beurres) ou les non-pluralisables (un de ces soleils). Si de plus on admet que le Nom complément de un puisse dans certains cas être un élément fictif, on obtient une structure

[N'' [Spec, N'] [Quantité un [N'' Δ]] [N' Cheval]]

Dans ce cas, l'accord du nom principal sera au singulier, d'où les séquences paradoxales notées par Grévisse, § 438, 3°, et Berthelon, 1955, p. 59 : un de ces cheval, un de ces mal de tête. Quand l'accord est au pluriel, la structure serait au contraire

[N'' [Spec, N'] [Quantité un [N'' chevaux]]] [N' Δ]

comme la plupart des partitifs. Le statut de ces sera justifié plus bas.

pu être définies, touchant l'emploi de un [- QU] par opposition à du ou au pluriel, il apparaît que la différence recouvre souvent une notion bien connue de la tradition littéraire, l'ornement. Ainsi les adjectifs de couleur qui rendent un obligatoire sont ceux qui ne se bornent pas à noter une détermination physique, mais y ajoutent une "notation pittoresque", une "nuance de sensibilité", ou tout simplement un signal conventionnel du "beau style" ; de même les expressions illustrées en 7.33 et 7.34 ont un caractère littéraire, malaisément définissable, mais parfaitement sensible.

Le phénomène en lui-même n'est pas ignoré de la critique, ainsi A. Robbe-Grillet (1963, p. 48-49) note explicitement : "Dire que le temps est capricieux" ou la montagne "majestueuse", parler ... d'un soleil "impitoyable", d'un village "blotti" au creux du vallon, c'est dans une certaine mesure fournir des indications sur les choses elles-mêmes : formes, dimensions, situation, etc. Mais le choix d'un vocabulaire analogique... fait déjà autre chose que de rendre compte de données physiques pures ..." De façon caractéristique, cependant, A. Robbe-Grillet situe des données de ce genre dans le registre de la métaphore psychologisante et s'en autorise pour poser que "la métaphore n'est jamais une figure innocente". Mais en fait, la métaphore, la comparaison, l'analogie ne sont ici que des cas particuliers d'un processus bien plus large : la possibilité pour le sujet de construire des caractérisations qui ne se soutiennent que de son énonciation - autrement dit des désignations non classifiantes. La description intuitive que développe Robbe-Grillet rend parfaitement compte de l'un des traits de telles désignations : elle ne les rapporte pas à leur cause.

La représentation linguistique s'appuyant sur le trait [- QU] est en l'occurrence plus exacte et plus féconde : la valeur stylistique des éléments en cause se trouve reliée à un statut référentiel définissable, et à des comportements syntaxiques déterminés. Si l'on accepte d'élargir

quelque peu les concepts, la notion même de "littérature" peut en être éclairée de manière intéressante : on se souvient que les éléments [- QU] pouvaient être rapprochés des structures performatives ; dans la mesure où leur fonction référentielle dépend de leur énonciation même et réciproquement. Or on constate que dans certains cas, ces éléments valent comme des signes conventionnels de l'écriture littéraire : tout se passe comme si - étant donné certaines conditions de société - le littéraire ne pouvait être atteint sans l'usage de certains termes, cet usage lui-même suffisant à produire dans les faits le littéraire. Ainsi, écrire ou dire "azuré" pour "bleu", "incarnat" pour "rouge", un pour du, etc., c'est accomplir un effet, qui en retour exige de toute nécessité l'emploi de tels termes. En bref, les "ornements" ne sont que des performatifs du littéraire, tout de même que les Noms de Qualité sont des performatifs de l'insulte, ou la forme "je promets" celui de la promesse.

On sait que le statut particulier des performatifs tient à ceci que leur effet propre n'est que de langage et n'a d'objectivité que pour autant qu'une formation sociale accorde à une énonciation la faculté de produire de tels effets. L'insulte et la promesse sont ce qu'elles sont parce que leur énonciation est sanctionnée par le corps social qui la reconnaît comme établissant un lien d'un certain type. Penser le "littéraire" en ces termes, c'est dès lors constituer la littérature comme un acte de langage, instaurant un effet propre - et comment le nommer autrement qu'"effet de littérature" - qui ne subsiste que par une énonciation, et ne consiste qu'en un lien social reconnu comme tel.

De semblables développements sont évidemment extérieurs à la théorie linguistique ; néanmoins, ils peuvent s'autoriser d'elle. En retour, il n'est pas indifférent, quand il s'agit de peser la validité du trait [± QU] , qu'il permette de rendre compte simplement d'usages bien établis de la langue :

sans doute, le rituel littéraire, considéré dans ses formes particulières, n'est-il pas un objet que la linguistique ait à analyser ; en revanche, le fait qu'il puisse exister un objet de langage de ce type, cela atteste une propriété dont il convient de découvrir le principe.

Que faut-il que soit une langue pour que le littéraire y soit reconnu à tels signes ? C'est là une question qui a sens pour le linguiste. Qu'il ne puisse y répondre que rarement n'invalide ni la théorie linguistique elle-même, ni la question : il semble cependant que le trait [$\pm$ QU] propose une approche acceptable¹. Du même coup, il apparaît qu'un tel concept tire toute sa valeur de sa plurivocité ; il contient in nuce un ensemble de niveaux d'interprétation divers : syntaxique, sémantique et enfin, exorbitant à la linguistique, "stylistique".

Pour cette raison même, il est à présent nécessaire de reprendre les divers caractères du trait, de les situer les uns par rapport aux autres, de montrer le cas échéant leur mutuelle dépendance.

7.2.3. A plusieurs reprises, au cours des chapitres précédents, il a paru légitime de diviser en deux classes les unités linguistiques, et particulièrement les noms et les adjectifs. Ces oppositions ont été exprimées de manière variable : tantôt en termes d'autonomie référentielle, tantôt de classifiante et de non classifiante, tantôt de subjectivité et d'objectivité. Sans doute, il a semblé possible au fur et à mesure que ces

1. Il resterait alors à résoudre une autre question, que nous n'aborderons naturellement pas ici : que faut-il que soit une littérature, pour que ses signes de langue soient de telle ou telle nature ? Il n'est évidemment pas indifférent que le littéraire comme tel soit associé au non-classifiant et au non-objectif ; cela cependant n'est ni nécessaire ni universel, et il ne serait pas très difficile dans la tradition littéraire française d'en retracer l'histoire.

oppositions apparaissaient, de les relier les unes aux autres. Mais la nature exacte de leurs rapports n'a pas été définie pour elle-même.

De plus, au chapitre précédent, le trait [$\pm$ QU] a été proposé et sa justification réside en partie en ceci qu'il permet de noter l'une au moins des oppositions ci-dessus : celle que l'on exprime en termes de classifiante. Bien évidemment, il convient si l'on veut assurer et la nécessité d'un tel trait et les principes de son interprétation, de le situer par rapport aux autres oppositions censément apparentées à celle-là.

Enfin, l'analyse des Noms de Qualité a conduit à faire usage d'un noeud spécial, noté E, dont les principes d'interprétation permettent d'expliquer des particularités syntaxiques de certaines structures. Une relation avait alors été établie entre la non-autonomie référentielle et l'intervention dans l'interprétation d'un tel noeud : ici encore, il conviendrait de situer le recours à E, par rapport à l'ensemble des notions dont la non-autonomie référentielle apparaît être un cas particulier.

En bref, il se révèle nécessaire de développer quelques éléments, approchés sans doute et rudimentaires, d'une théorie sémantique ; cela n'est guère surprenant si l'on songe que dans le modèle proposé à l'instant pour les exclamatives, la différence qui les sépare des interrogatives, est située expressément au niveau de l'interprétation.

Le point fondamental est la différence entre référence actuelle et virtuelle, dont nous rappelons le principe. La référence actuelle n'est rien d'autre que la relation unissant un objet du monde et sa désignation ; elle ne peut valoir que pour des groupes nominaux (N") pris en leur entier¹, et employés effectivement dans un énoncé. La référence virtuelle en revanche, concerne les unités lexicales hors tout emploi particulier, soit donc les catégories

1. Pour simplifier, je laisse de côté le problème de la référence actuelle des groupes verbaux.

N, A, V (et non pas N", A", V"). Elle ne définit aucune relation en acte entre un objet et sa désignation de langage, son statut est intérieur au système langagier : c'est en fait le sens (Sinn) linguistique d'une unité lexicale isolée et non pas la référence (Bedeutung) d'un groupe nominal inséré dans un énoncé.

Ces deux notions sont distinctes, mais non pas étrangères l'une à l'autre. Pour qu'une unité lexicale puisse être employée dans une combinaison ayant pour référence actuelle un objet du monde X, il faut que le sens proprement lexical de l'unité le permette, autrement dit que les propriétés de l'objet X et celles qui caractérisent le sens de l'unité se conviennent.

Réciproquement, le sens d'une unité s'exprime par une définition, énonçant les propriétés qui sont requises d'un objet du monde pour qu'il constitue la référence actuelle d'une combinaison où entre l'unité en cause¹. Le sens établit les conditions de possibilités générales d'une désignation : on peut le considérer comme une relation référentielle en puissance ou virtuelle.

Cela posé, deux possibilités se présentent : d'une part, la définition de l'unité peut être construite de manière non circulaire. Ainsi le sens de "table" peut être énoncé sans faire intervenir l'unité "table" elle-même, et de même pour la plupart des éléments linguistiques.

Dans ce cas, les propriétés constituant la référence virtuelle sont déterminées de manière fixe, elles ne varient pas d'énoncé à énoncé et quel que

1. Une autre manière d'exprimer l'opposition consisterait à reprendre des termes de Frege, en formulant la référence actuelle comme une expression saturée, la référence virtuelle comme une expression non saturée. Le langage utilisé ici est celui des propriétés ; dans le langage des classes, la référence virtuelle désigne la classe de tous les référents possibles d'une unité lexicale ; la référence actuelle désigne une sous-classe de référents (le cas échéant un référent individuel).

soit l'objet du monde considéré, on sait de manière certaine, en examinant ses propriétés, s'il peut ou non être une référence actuelle d'un groupe dont "table" serait le noyau principal.

Autrement dit, l'unité "table" est classifiante puisque les propriétés qui en définissent la référence virtuelle permettent d'opérer une partition fixe sur l'ensemble de tous les référents possibles entre ceux qui peuvent ou ne peuvent pas être référence actuelle possible. Elle est référentielle-ment autonome, puisque les conditions de possibilité de la désignation sont indépendantes de l'énoncé particulier où l'unité est employée : l'unité ne tire sa capacité référentielle que d'elle-même. Elle est objec-tive puisque les propriétés requises du référent sont définies sans intervention spéciale de la part du sujet parlant.

Mais il est une autre possibilité : la référence virtuelle d'une unité peut n'être définissable que de manière circulaire, le definiens devant nécessairement employer dans son énoncé le définiendum, c'est-à-dire l'unité elle-même. Ainsi la propriété générale que l'on requiert d'un objet du monde pour pouvoir être désigné par je, c'est qu'il dise "je" ; de même la propriété générale que l'on requiert d'un objet du monde pour pouvoir être qualifié d'idiot, c'est qu'il soit dit "idiot", etc. Autrement dit, la référence virtuelle contient déjà la mention de l'unité en cause¹.

Dans ces deux exemples et dans tous les cas analogues, la circularité est inévitable puisque la propriété définissante des référents est elle-même suspendue à l'énonciation, dans un énoncé particulier, à chaque fois

1. C'est cette circularité qui justifie le rapprochement suggéré p. 368 avec les performatifs. Un verbe performatif est tel que sa référence virtuelle ne peut être définie qu'en faisant intervenir le verbe lui-même : si l'on veut définir l'unité promettre, c'est accomplir l'acte effectué quand un sujet dit "je promets".

différent¹ de l'unité : ainsi cette unité ne sera pas classifiante, puisque la partition des référents possibles variera d'énoncé à énoncé, de sujet à sujet. Elle ne sera pas référentiellement autonome, puisqu'il faudra toujours faire dépendre la relation de désignation de l'énoncé particulier où elle est exprimée. Elle ne sera pas objective, puisque la propriété définissante - la référence virtuelle - est suspendue à un acte singulier d'énonciation d'un sujet singulier.

Dans une grammaire qui fait usage du concept E d'A. Banfield, ce dernier caractère implique une mise en relation spéciale des unités "subjectives" avec E : on a vu en effet que cet être linguistique ne recevait de statut qu'à être considéré comme une représentation à l'intérieur de la grammaire de la paire des interlocuteurs et en particulier du sujet d'énonciation. Ainsi pourrait-on résumer la propriété de "subjectivité", en l'occurrence, à l'aide de E : sont "subjectifs", "référentiellement non autonomes", "non classifiants", des éléments dont la référence virtuelle (et par voie de conséquence la référence actuelle) suppose l'intervention active des référents actuels du noeud E. Réciproquement un élément "subjectif", "non classifiant", "référentiellement non autonome", devra toujours être interprété par une mise en relation au noeud E.

On reconnaît dans la réciproque le principe d'interprétation introduit au chapitre 5, § 5.4.3.2. qui reprend en l'étendant, la notion d'élément "expressif", utilisée par A. Banfield.

Les trois paires d'opposition qui se sont révélées pertinentes dans les chapitres précédents se ramènent à un principe commun dont les spécifica-

1. Cette condition est importante. En effet, elle distingue les unités en cause des noms propres ; ces derniers, eux aussi, donnent apparemment lieu à circularité : la définition de Jean, etc. c'est d'être dit "Jean" mais en fait c'est une fois pour toutes et sans qu'il faille répéter l'énonciation qu'un sujet reçoit un nom propre. Ainsi la classe des êtres appelés "Jean" est objectivement déterminable, sans intervention à chaque énoncé singulier d'un sujet énonciateur : le nom propre est en ce sens classifiant, objectif et référentiellement autonome.

tions varient suivant le point de vue adopté ; ainsi la "classifiante" concerne le rapport d'une unité au référent qu'elle désigne, la notion d'autonomie référentielle, le rapport de l'unité à l'énoncé où elle est insérée, la notion de subjectivité, le rapport de l'unité au sujet qui l'énonce, mais à chaque fois c'est la même propriété qui se particularise : la circularité ou non-circularité de la référence virtuelle. Il est légitime alors que la représentation syntaxique soit la même pour les trois notions, que donc un trait unique les exprime toutes trois.

Que de plus ce trait soit défini comme $[\pm \text{QU}]$, cela ajoute à la thèse de l'unicité des trois oppositions, la thèse supplémentaire que par ces oppositions, le comportement de l'interrogation soit déterminé. Mais c'est là une hypothèse très naturelle : on a vu que le trait $[\pm \text{QU}]$, une fois redéfini, permettait de noter parmi les unités lexicales une répartition dont le principe réside dans l'interprétation de celles-ci ; en d'autres termes, ce trait fonctionne comme une contrainte interprétative. Or, suivant les hypothèses développées au chapitre 6, la différence des interrogatives aux exclamatives est uniquement un fait d'interprétation, il est donc logique et a priori prévisible qu'y interviennent des notions elles-mêmes interprétatives.

De plus, à examiner les données a posteriori, la manière dont ces notions fonctionnent a une portée véritablement explicative : que telle interprétation soit associée à telle valeur du trait $[\pm \text{QU}]$, cela se déduit naturellement des propriétés que cette valeur résume. Pour qu'une interrogative soit entendue comme une "vraie question", il faut qu'il y ait demande d'information de la part du sujet d'énonciation ; autrement dit, il faut que ce dernier n'ait pas de certitude quant à la valeur de vérité d'une proposition donnée. Si l'interrogation porte sur une unité lexicale particulière, il faut que le sujet n'ait aucune certitude quant à la valeur

de vérité d'une proposition où cette unité intervient de manière cruciale¹.

Cela implique qu'il ne dépende pas entièrement du sujet que l'objet du monde désigné ait ou non les propriétés requises par la référence virtuelle de l'unité en cause. Autrement dit encore, il faut que cette unité soit objective, classifiante et référentiellement autonome, c'est-à-dire [+ QU] .

Si en revanche, l'unité est [- QU] , si donc la référence virtuelle et la reconnaissance en un objet particulier des propriétés qu'elle requiert dépendent d'un acte du seul sujet d'énonciation, il ne peut y avoir place chez ce dernier pour la moindre incertitude : les conditions minimales de l'interprétation interrogative ne sont donc pas remplies. D'où suit ce qu'on observe : les unités [- QU] sont exclues des "vraies questions" : si elles apparaissent dans une structure de forme identique ou analogue à une interrogation ordinaire, ou bien la structure entière n'est pas interprétée comme interrogative, ou bien elle l'est, mais alors l'unité [- QU] y est isolable comme un commentaire assertif du sujet.

Enfin, s'il est vrai qu'un des niveaux d'interprétation de [- QU] fait apparaître une relation avec le noeud E, une justification se découvre de la valeur stylistique occasionnelle de cette valeur du trait. A. Banfield avait introduit E à des fins qui n'étaient pas uniquement syntaxiques ; c'était aussi une manière de penser en termes linguistiques un phénomène spécifiquement littéraire (et daté), le style indirect libre - et en second temps de décider entre des théories rivales de la littérature

1. Plus exactement, le sujet d'énonciation est certain de la valeur de vérité d'une proposition P₁ ; il ne l'est pas de la valeur de vérité d'une proposition P₂, P₂ ne se distinguant de P₁ que par la présence d'une unité lexicale x. Nous admettons implicitement que la valeur de vérité d'une proposition constitue sa référence actuelle. Cf. p.440.

comme telle. Sans entrer dans le détail du débat, cela signifie que tout élément (différent de S) directement rapportable à E peut en droit jouer un rôle spécifique quand il s'agit de déterminer si un texte donné doit être tenu pour littéraire ou non. En lui-même, E est présenté comme un concept nécessaire à une stylistique (du moins pour les textes postérieurs au XVIIIème siècle) ; il n'est pas surprenant que le trait [- QU] , directement reliable à E, ait une fonction du même ordre.

Le rapport qu'entretiennent ces deux concepts peut du reste être établi d'une manière plus systématique et plus générale. Ils ont en commun un statut ambivalent dans la théorie : d'une part, ils constituent des notations structurales ; E désigne des classes de séquences et permet d'exprimer certaines contraintes - son rôle est même là crucial, si l'on admet la préservation des structures au sens d'Emonds ; de même [+ QU] permet de distinguer des classes d'unités lexicales quant à leur comportement syntaxique. Mais d'autre part il doit être clair que E et [+ QU] ne sont pas sur le même pied que les concepts ordinaires : E par opposition aux symboles catégoriels tels N" ou même S [+ QU] par opposition aux traits catégoriels ou lexicaux, se distinguent de ne pouvoir être complètement définis sans recours au sujet d'énonciation. Les symboles usuels permettent de décrire les énoncés, ceux-ci concernent la relation des énoncés à un point subjectif. Il est clair que ~~de cette~~ relation ni de ce point, la syntaxe ne peut rien dire ; en ce sens, les concepts qui s'y rapportent, tout en étant intégrés à une notation d'ensemble, y échappent en partie.

Une analyse rapide pourrait faire croire qu'il s'agit en fait de concepts sémantiques sur lesquels l'analyse syntaxique se trouverait reposer implicitement ; on rejoindrait alors une position assez proche de la sémantique générative et la non-autonomie de la syntaxe. Mais c'est là une erreur : la sémantique au sens où elle doit être entendue est une partie de la

théorie linguistique ; or c'est pour la théorie dans son ensemble, que l'énonciation et le sujet qui la supporte sont des données irréductibles, dont elle ne saurait rendre compte. Sans doute, E et $[\pm QU]$ réfèrent-ils à un élément exorbitant de la syntaxe mais celui-ci ne le serait pas moins de la sémantique correctement comprise. D'autre part, c'est moins le sujet d'énonciation comme tel que visent E et $[\pm QU]$ que les traces de son insertion dans la langue ; or ces traces, à les considérer isolément, sont proprement syntaxiques ; seule leur cause les distingue des phénomènes usuels. E et $[\pm QU]$ peuvent dès lors être lus d'une manière strictement empiriste et à ce compte rien ne les sépare plus des concepts syntaxiques plus classiques : l'ambivalence de leur statut tient en fait à cette dualité de lectures ; suivant qu'on les rapporte ou non à une cause, ils seront ou non exorbitants de la notation générale.

7.3. La solution présentée au chapitre 6 repose sur deux principes : d'une part, le recours à un modèle formulable en termes de Complementizer, de traits $[\pm qu]$, $[\pm QU]$, et de Mouvement de qu- ; d'autre part, un principe de distribution complémentaire répartissant les interprétations interrogative et exclamative de ce modèle. Mais ce dernier, on le sait, n'a pas les interrogatives pour seul domaine : d'autres structures le réalisent, entre autres les relatives. L'hypothèse développée au chapitre 6 est dès lors ambiguë et connaît deux versions possibles.

Prise sous sa forme la plus forte, elle impliquerait que toutes les structures reconnues comme exclamatives soient ainsi représentables et que, réciproquement, toutes les structures réalisant le modèle - et non seulement les interrogatives - aient une contrepartie exclamative, l'ensemble étant interprété sur la base du même principe de distribution complémentaire,

modulé de manière convenable. Sous sa forme la plus faible, elle implique seulement qu'un ensemble significatif de structures exclamatives - et non pas nécessairement toutes - soient intégrables au même modèle que les interrogatives, et que, le cas échéant, certaines seulement de ces dernières aient une telle contrepartie.

Au point où nous en sommes parvenu, on peut maintenir la version faible, l'intégration des exclamatives en qu-, sur la base d'un trait [$\pm$ QU] redéfini, étant suffisamment assurée et significative par elle-même.

L'autre version en revanche reste à démontrer : ce qu'il faudrait établir en effet, et ne l'est pas encore, c'est que :

1. toute structure interrogative a une contrepartie exclamative¹,
2. toute structure réalisant le modèle adopté, et non seulement interrogative, a une telle contrepartie,
3. la distribution complémentaire, correctement formulée, est nécessaire et suffisante à prédire l'apparition des diverses interprétations,
4. toutes les exclamatives sont ainsi représentées.

Ces divers points sont indépendants ; de sorte que la version forte se subdivise en fait en plusieurs sous-versions ; il doit être clair cependant que l'intérêt général de l'hypothèse est grandement diminué si le point 3 n'est pas vérifié ; les sous-versions significatives se ramènent dès lors à trois : 3 étant admis, 1, 2, 4 sont-ils respectivement vérifiés ?

7.3.1. Sur le premier point, à parler concrètement, il suffit d'examiner les structures interrogatives qui se distinguent en quelque manière de celles qui ont été rencontrées précédemment. Or les données sont claires :

1. A moins que l'absence en soit accidentelle (c'est-à-dire isolée dans une langue, ou particulière à une langue donnée) ou au contraire déductible de la valeur du trait [$\pm$ QU].

au chapitre 6, les interrogatives sont pour la plupart du type dit "partiel", introduit par un élément interrogatif spécifique, ayant une valeur sémantique propre, la réponse attendue n'étant pas oui/non. Les interrogatives globales en revanche n'ont pas été abordées de manière systématique : seul le type à Copule et Adjectif attribut a été étudié. (cf. supra p. 361)

Nous considérerons trois types : les interrogatives indirectes marquées par si ; les interrogatives directes marquées par l'inversion ; les interrogatives négatives.

7.3.1.1. Si est un subordonnant caractéristique de l'interrogation indirecte. Il apparaît dans des contextes où, explicitement ou non, une "recherche d'information" est en cause; ainsi le verbe savoir admet deux subordonnants : que lorsque le sujet sait avec certitude, si lorsqu'il ne sait pas. De ce fait, si apparaîtra lorsque le verbe est nié ou sous forme interrogative : ici encore, la certitude ou incertitude pertinente est celle du sujet d'énonciation et non celle du sujet grammatical :

7.40. (a) sais-tu que Pierre vient ?

(b) sais-tu si Pierre vient ?

7.41. (a) Jean ne sait pas que Pierre vient

(b) Jean ne sait pas si Pierre vient

La différence entre (a) et (b) dans les deux cas réside uniquement en ceci que le sujet d'énonciation, au moment où il parle, sait dans les exemples (a) que Pierre vient, et qu'il ignore en (b) si Pierre vient ou non, le savoir du sujet grammatical restant le même dans les deux types¹.

1. Il suit de là qu'on ne peut avoir, sous peine de contradiction sémantique *je sais si Pierre vient, opposable à je ne sais si Pierre vient, sais-tu si Pierre vient ?, la négation dans un cas, l'interrogation dans l'autre instaurant la distance nécessaire entre l'énoncé et le savoir du sujet au moment d'énonciation. Cet ensemble de données, où le sémantisme propre du verbe savoir interfère avec la valeur de la première personne et du présent ne saurait être pensé en termes purement syntaxiques.

Des contrastes parallèles peuvent être mis en évidence pour l'ensemble des verbes d'opinion, de sentiment et de perception, voir, dire, examiner, etc. L'emploi de si est, du reste, indépendant de celui de que, et des verbes tels qu'écouter, regarder qui n'admettent pas le second, admettent le premier avec la valeur attendue.

Si le principe de la répartition complémentaire est vrai, si devrait pouvoir apparaître avec une valeur intensive, mais à la condition seulement que l'interprétation interrogative soit impossible. Pour qu'il en soit ainsi, il faut et il suffit que le savoir du sujet d'énonciation ne puisse être considéré comme incertain. Or c'est bien ce qu'on observe :

7.42. (a) Dieu sait si Pierre est serviable !

(b) regardez si c'est joli !

(c) voyez s'il se tient bien !

(d) entendez s'il pleut !

(e) vous savez si nos impôts sont lourds !

Dans tous ces exemples, qui pourraient être multipliés indéfiniment, la proposition introduite par si ne fait l'objet d'aucune incertitude de la part du sujet d'énonciation. Ce dernier, au contraire, "sait" parfaitement à quoi s'en tenir et demande seulement à son interlocuteur un assentiment. Ce qui est remarquable, c'est que du même coup, une valeur intensive est impliquée¹.

Si subordonnant ne peut être rapporté à aucun marqueur spécifique de quantité, à la différence, par exemple, de combien ; pourtant, on s'accorde à reconnaître la quasi-synonymie des deux éléments dans des exemples tels que 7.39. Cela n'est pourtant pas à dire que leur distribution soit exactement la même ; certains verbes, n'admettant pas les modificateurs de quantité,

1. Cf. le commentaire de Berthelot (1955, p.43) de l'exemple de Madame de La Fayette "Vous pouvez juger si je fus surpris de ce que me disait Sancerre" "dépassons l'interprétation littérale de l'interrogative indirecte : pas un instant nous ne doutons de la surprise de M. de Clèves, et l'imaginons extrême".

n'admettent pas combien exclamatif : ils peuvent être introduits par si :

7.43. (a) *Dieu sait combien Pierre lit le latin

(b) Dieu sait si Pierre lit le latin

7.44. (a) *Dieu sait combien je suis parti à l'heure

(b) Dieu sait si je suis parti à l'heure

En bref, il est impossible de lier l'apparition de si¹ à la présence d'un élément spécifique dans la proposition qu'il introduit ; ce marqueur est indifférent à l'analyse interne de la subordonnée, exactement comme peut l'être si interrogatif. L'interprétation intensive ne peut donc être attribuée en l'occurrence à autre chose qu'à si lui-même.

Or à le considérer isolément, un tel emploi est difficile à expliquer : la nature syntaxique exacte de si, la valeur sémantique qu'il supporte, cela fait énigme² : tout s'éclaire au contraire dans l'hypothèse que nous proposons : que si soit matériellement identique à un interrogatif et qu'il signale une interprétation intensive, on le déduit aisément d'un fonctionnement général.

Sans doute les exemples du type 7.43 ont-ils une forme limitée : Dieu sait est un tour figé ; dans les autres exemples l'impératif est préférentiel (mais non pas obligatoire, cf. l'exemple de Madame de Lafayette cité en note). Cela ne doit cependant pas affaiblir la portée des données observées : quand bien même on rencontre un tour figé, il reste à déterminer ce qui dans la langue le rend possible - conservation d'une structure obsolète, analogie, etc. ; en l'occurrence, Dieu sait si se fonde sur une propriété générale des marqueurs interrogatifs, et par là l'atteste. Que d'autre part l'impératif soit particulièrement usité, on ne peut s'en étonner : l'exclamative, par définition, met en cause la situation d'illo-

1. La distribution de si est proche de celle de comme, sans lui être identique : comme paraît peu naturel en 7.40 et 7.41.

2. Les grammairiens traditionnels en ont été du reste embarrassés ; reprendre en détail les solutions qu'ils ont proposées ne serait guère éclairant. La plupart d'entre eux se rangent à l'opinion de Nyrop, 1899-1936, VI, p.167, qui rapproche si intensif de si conditionnel, ce qui est fort peu plausible et n'explique rien.

cution et l'interlocuteur, témoin censément consentant de l'admiration ou de la répulsion énoncée : or une forme syntaxique particulièrement apte à mettre en place une telle relation, c'est précisément l'impératif.

On notera que les mêmes principes d'explication peuvent être appliqués à un tour elliptique :

7.45. (a) Christine déteste Lorette ?

- Ah ! malheureux ! ... Si elle la déteste

(b) si elle était contente, tu parles

(c) si c'est joli¹

Il semble légitime de supposer en l'occasion un verbe sous-jacent qui alignerait ces exemples sur la série 7.42. Lorsque, ce qui est fréquent, le tour est employé dans les conditions illustrées en 7.45 (a), c'est-à-dire comme une réponse à une question dont un terme est repris, ce verbe sera du type "tu demandes" ; dans les autres contextes, il sera du type "Dieu sait".

Dans le modèle $\{ [+qu], [+QU], \text{Comp}, \text{Mouvement de } \underline{qu} \}$, le statut syntaxique de si interrogatif se laisse aisément préciser : il est la réalisation d'un Comp $[+QU]$, lorsqu'il est vide et ne contient aucun élément $[+qu]$, si est donc symétrique du subordonnant universel que, qui est la réalisation d'un Comp vide $[-QU]$ ². Mais, du même coup, dans la mesure où le Complementizer est vide, l'interprétation ne peut plus s'appuyer comme précédemment sur le trait $[+QU]$; affectant un élément lexical ici absent, la répartition complémentaire doit être définie d'une manière nouvelle. On posera le principe suivant :

1. Exemples de C. Berthelon, *ibid.*

2. C'est la position de H. Huot (1974, p. 47, n.4), qui se distingue de celle de Chomsky (1971, p.55) : pour ce dernier, une structure Comp $[+QU]$ ne contenant aucun élément $[+qu]$, est sans interprétation. L'hypothèse sous-jacente à notre présentation est que les interrogations globales (à réponse oui/non) se distinguent de ne contenir aucun élément $[+qu]$; sur ce point, cf. *infra*, p.431. Chez Chomsky, en revanche, qui suit sur ce point Katz et Postal (1964), ces interrogations reposent sur la présence d'un adverbe either, marqué $[+qu]$ se réalisant comme whether, dans les contextes indirects et comme $\emptyset$ dans les contextes directs.

- un Comp vide [+ QU] est interprété comme interrogatif quand le sujet d'énonciation (le référent du noeud E) ne peut assigner de valeur de vérité à la proposition introduite par Comp ; dans le cas contraire, Comp [+ QU] est interprété comme intensif-exclamatif. Mais, ce faisant, on ne modifie pas le principe de la distribution complémentaire, qui reste formulé sur les mêmes bases que précédemment. En fait sa version antérieure apparaît comme un cas particulier, adapté au caractère "partiel" des interrogatives et exclamatives alors en cause.

Ainsi, la capacité du modèle { [+ qu], [+ QU], Comp, Mouvement de qu- } à représenter les exclamatives est confirmée, ainsi que la valeur du principe de répartition.

7.3.1.2. Parmi les diverses marques des interrogations directes, il en est une caractérisée par l'inversion du verbe et du clitique sujet¹. Déjà, il était apparu que les interrogations partielles inversées avaient des symétriques exclamatifs (cf. p.323, n.2), mais les interrogations globales n'ont pas encore été abordées dans leur ensemble ; on a vu qu'elles sont peu naturelles lorsqu'un attribut [- QU] est impliqué (cf. p.361) : il faut ajouter que même avec un attribut [+ qu] ou en dehors de toute structure attributive, l'interprétation exclamative est attestée :

- 7.46. (a) est-ce bête !
 (b) l'aime-t-elle, ma petite femme !
 (c) faut-il que je sois fatigué !
 (d) croyez-vous qu'elle m'aime !

Dans ces exemples, l'interprétation intensive ne fait aucun doute, et pourtant, pas plus que dans les exemples précédents, elle ne peut être rapportée à un marqueur spécifique : seule l'inversion, dont la valeur

1. Ce processus a été analysé par R. Kayne (1972), dont nous acceptons pour l'essentiel les analyses.

sémantique est indifférenciée, semble en être responsable. D'autre part, malgré leur forme, les phrases 7.46 valent pour elles-mêmes et n'appellent aucune réponse de la part de l'interlocuteur¹.

Dans le cadre ici adopté, les interrogations globales peuvent être représentées ainsi : à la différence des interrogations partielles, dont la portée est délimitée par l'élément $[+ qu]$ déplacé dans Comp, elles concernent l'ensemble de la proposition et la réponse (oui/non) établit la valeur de vérité globale de cette dernière. On peut logiquement supposer que dans ce cas, aucun élément particulier $[+ qu]$ ne soit dans Comp, qui de ce fait est vide. En contexte indirect, la réalisation de Comp est alors si (cf. supra, p.429), en contexte direct, la réalisation est nulle (comme elle l'est du reste dans les mêmes conditions pour Comp $[- QU]$).

A cette étape intervient la règle d'inversion des clitiques, qu'on peut formuler en gros comme suit²:

$$\begin{array}{ccccccc}
 \underline{7.47.} & \left[\begin{array}{c} \text{Comp} \\ \left[\begin{array}{c} X \\ + \text{qu} \end{array} \right] \end{array} \right] & + QU & \left[\begin{array}{c} Y \\ N'' \end{array} \right] & SCL & V \\
 & 1 & & 2 & 3 & 4 \\
 & \Rightarrow & 1 & 2 & 4 & 3
 \end{array}$$

Dans le cas des interrogations globales, X est évidemment nul. Mais alors le principe d'interprétation introduit au point 7.3.1 peut valoir: ce qu'on obtient ainsi, ce sont précisément les exemples 7.46.

1. La présence d'un interlocuteur réel n'est même pas nécessairement supposée.

2. Il s'agit là d'une simple retraduction de la transformation proposée par Kayne ; les différences sont purement terminologiques. Une telle transformation devra être limitée aux phrases non enchâssées ; si l'on admet la contrainte de préservation des structures de J. Emonds, la condition n'a sans doute pas à être explicitée de manière particulière. On notera que les interrogations globales sont, au même titre que les interrogations partielles, une réalisation du modèle $\{ [+ qu], [+ QU], \text{Comp}, \text{Mouvement de } qu- \}$, le fait que le trait $[+ qu]$ n'ait pas de support est, de ce point de vue, inessentiel. Cf. l'Appendice pour des précisions.

Ceux-ci de la sorte, complètent la symétrie du système des exclamatives et son homologie par rapport aux interrogatives. A la différence des exclamatives en si (exemples 7.42), les phrases 7.46 ne sont possibles que dans les principales : les deux types s'opposent donc comme exclamatives directes et indirectes, exactement comme les interrogatives. Un point cependant les rapproche : en 7.46 comme en 7.42, la valeur intensive-exclamative n'est pas liée à la présence dans l'énoncé d'un élément intensif spécifique ; il peut en exister un, mais il n'est pas obligatoire : à preuve, les exemples 7.46 (a) et (d) où le verbe inversé ne pourrait en aucun cas comporter de modificateur de cet ordre. Pris ensemble, 7.46 et 7.42 s'opposent sur ce point aux exclamatives illustrées au chapitre 6 : celles-ci concentrent leur valeur sémantique sur l'élément [+ qu] déplacé en tête, exactement de la même manière, mutatis mutandis, que les interrogatives homonymes. En bref, l'opposition des interrogatives globales et partielles trouve un exact parallèle du côté des exclamatives. Alors que les exemples 7.46, pris en eux-mêmes, seraient très difficiles à expliquer¹, dans notre hypothèse, ils rentrent dans un cadre général où leur valeur, comme leur forme, est justifiable ; ils complètent la symétrie des deux systèmes comparés, et du même coup le bien-fondé du principe de répartition complémentaire.

On pourrait croire que l'inversion, en tant que modification de l'ordre linéaire, est le fait déterminant dans l'apparition de l'interprétation intensive-exclamative ; telle est la position par exemple de Damourette et Pichon (1911-1950, IV, p. 624) et l'on pourrait étendre la remarque aux exclamatives partielles, qui impliquent également déplacement d'un élément. Mais en fait les modifications d'ordre n'ont aucune valeur par elles-mêmes : c'est en tant que marques syntaxiques qu'elles interviennent. Il suffit pour le prouver des tours en si où l'ordre n'est nullement affecté ; on

1. D'ordinaire, les grammairiens, qui n'ont pas manqué de noter l'existence de tels tours, se bornent à la constater. Au mieux, tentent-ils de la justifier par une analyse impressionniste : cf. Berthelot, *ibid.*, p. 45, pour des citations et des références.

peut y ajouter les interrogatives globales directes de la langue populaire, où la particule ti suffit, sans inversion, à caractériser la structure : elles aussi ont une contrepartie exclamative, et cela dans les mêmes conditions que les autres :

7.48. (a) c'est ti Dieu possible !

(b) j'suis ti bête !

Il convient de noter des limitations propres à l'inversion exclamative, désormais entendue comme exclamative directe globale. Alors que le sujet des interrogatives de même type ou des exclamatives globales indirectes peut être spécifié, les exclamatives directes n'admettent que des pronoms ; un tour tel que :

7.49. Gérard aurait-il aimé ce garçon-là !¹

semble rare et littéraire ; usuellement, le sujet spécifié est obligatoirement extrait :

7.50. aurait-il aimé ce garçon-là, Gérard !

Je n'ai pas d'explication pour ce phénomène.

D'autre part, il arrive souvent que les inversions du type 7.50 comportent un marqueur de Quantité spécial, dont la valeur semble à première vue particulière à ce tour : assez.

7.51. (a) est-ce assez bête !

(b) l'aime-t-il assez, sa petite femme !²

Il s'agit certainement d'un élément de Quantité puisqu'il est exclu des verbes qui n'admettent pas de tels marqueurs :

7.52. (a) * faut-il assez que je sois fatigué

(b) * crois-tu assez qu'elle m'aime

Sa valeur, suivant l'intuition la plus commune, est intensifiante : les exclamatives 7.51 (a)-(b) sont censées être plus "fortes" quant à leur

1. Exemple de Balzac, cité par Berthelon, ibid.

2. L'emploi avec le verbe est moins naturel qu'avec l'adjectif ; il ne paraît pas totalement impossible.

affect que les parallèles 7.46 (a)-(b). Or ce n'est pas là l'usage ordinaire de assez : dans les assertives au contraire, il indique plutôt une modération de l'intensité. Avec cette valeur intensifiante, assez semble à première vue ne se trouver que dans les exclamatives globales directes, à l'exclusion des assertives et de toutes les autres exclamatives, y compris les globales indirectes en si :

- 7.53. (a) *que ce livre est assez court
 (b) *Dieu sait si je suis assez fatigué
 (c) *si je suis assez fatigué !¹

On a rapproché cette valeur de assez de l'ancienne langue : jusqu'au XVII^e siècle, assez a signifié "beaucoup, trop", mais cela n'explique guère les conditions d'apparition restreintes du sens prétendu étymologique. Il est plus significatif de rappeler que, dans les assertives, assez a en fait deux emplois : l'un, neutre, susceptible d'être paraphrasé grossièrement par "dans une mesure suffisante", l'autre, affectif, indiquant une intensité modérée de l'adjectif ou du verbe. Dans le premier emploi, assez peut donner lieu à interrogation et à négation (est-ce assez salé ? / ce n'est pas assez salé), dans le second, il ne le peut pas. Or ce n'est là rien d'autre que l'opposition d'un assez [+ QU] à un assez [- QU] .

Il serait tentant d'expliquer 7.51 sur cette base : assez y serait [- QU] comme le marqueur de modération, mais il tirerait son interprétation distinctive du contexte où il se trouve. On poserait un fonctionnement du type suivant : dans les assertives [- QU] est atténuatif; dans un contexte indépendamment interprétable comme intensif-exclamatif, il est intensifiant.

Sous cette forme, le principe est bien évidemment ad hoc, et sans justification. Mais il est possible de le préciser, si l'on tient compte de données

1. En 7.53 (a) assez est de toute manière exclu quelle que soit sa valeur ; en (b) et (c), il serait possible avec une autre valeur que l'intensifiante. Dieu sait si je suis assez fatigué pour faire des erreurs.

qui ne sont pas encore intervenues dans la description. En réalité, dans les assertives elles-mêmes, il n'est pas vrai que assez soit toujours atténuatif. Il l'est certainement dans le cas le plus général, et en particulier quand il modifie un adjectif objectif et classifiant, autrement dit [+ QU] :

- 7.54. (a) ce livre est assez court
 (b) cette cravate est assez chère
 (c) le climat de Londres est assez pluvieux

En revanche, avec des adjectifs "valorisants", subjectifs [- QU] , la situation est bien moins assurée, et les informateurs reconnaissent volontiers à assez une valeur intensifiante :

- 7.55. (a) ce livre est assez {extraordinaire
 {passionnant
 {merveilleux
 {ignoble
 (b) cette cravate est assez {superbe
 {affreuse
 (c) le climat de Londres est assez abominable

La répartition sur laquelle on raisonnait n'est donc pas exacte : assez intensifiant apparaît dans deux types de propositions distincts. Mais on se souvient que seules les exclamatives globales directes admettent assez avec une telle valeur : or il est un point commun évident entre elles et tout contexte [- QU] , c'est la mise en relation directe, pour l'interprétation, avec E.

Le principe suggéré à l'instant devient alors : assez est atténuatif quand il modifie un élément objectif ; il est intensifiant quand il modifie un élément subjectif [- QU] ou quand la structure d'ensemble où il apparaît est elle-même subjective, c'est-à-dire directement dépendante pour son interprétation de E.

A bien examiner les données, cette répartition est assez plausible : assez [- QU] , en lui-même, est, suivant nos définitions, un élément

subjectif. Ce qu'il introduit, c'est un coefficient de subjectivité dans ce qu'on peut appeler, pour simplifier, la prédication. Supposons une proposition reposant sur une prédication A est B ; si B est un prédicat objectif, la valeur de vérité de la prédication ne dépend pas du sujet d'énonciation ; un coefficient de subjectivité tel que assez fonctionne alors comme une limitation : le sujet assigne une valeur de vérité, mais précise qu'elle ne vaut que pour lui-même, d'autres pouvant toujours la récuser. Ainsi 7.54 (a) revient à soutenir 1. que le livre est court, 2. que d'autres pourraient ne pas le juger tel. Cette limitation se réalise évidemment au point d'insertion du coefficient, c'est-à-dire au niveau de la détermination quantitative, où elle s'interprète comme atténuation. Si en revanche B est un prédicat subjectif, le sujet d'énonciation est seul maître et garant de la valeur de vérité : une limitation n'aurait ici aucun statut ; le coefficient de subjectivité ne peut rien accomplir d'autre que de renforcer l'implication du sujet dans l'énoncé - ce qui, pour la détermination quantitative, s'interprètera comme une intensification¹.

7.3.1.3. A. Culioli (1974, p.13) a observé que dans certains contextes intensifs, la négation peut apparaître, semble-t-il librement, sans introduire de différence marquée avec la forme positive parallèle :

7.56. (a) est-il drôle ! / est-il pas drôle ²

(b) si c'est mignon, ça / si c'est pas mignon, ça !

(c) ce qu'on construit comme hôtels dans la région / ce qu'on construit pas comme hôtels dans la région³.

1. Il est d'autres exemples de ce type de relation : A. Culioli (communication orale) signale qu'en anglais enough peut avoir les deux valeurs ; et qu'en français, bien est atténuatif avec l'indicatif je veux et intensifiant avec le conditionnel je voudrais. Cf. aussi les remarques de W. Empson (1951, p. 23 sq.) à propos de l'anglais quite.

2. Noter l'absence de ne. Si ne était présent, on aurait une "fausse question", demande d'adhésion et non pas d'information : drôle ne serait pas intensifié et une réponse explicite (marquant l'adhésion ou le renforcement) serait attendue. Ici, drôle est intensifié et aucune réponse n'est attendue.

3. Exemples de A. Culioli.

Avec certains préciats, la forme négative est la seule possible :

7.57. (a) si c'est pas malheureux !

(b) si c'est pas scandaleux !¹

Mais il est clair que dans les deux cas, la négation n'a pas sa valeur ordinaire : elle n'inverse pas le sens, ni les conditions d'emploi

Il serait inexact de soutenir que l'absence ou la présence de négation sont équivalentes. Même si la situation objective qu'on peut associer à chacune des deux versions des exemples 7.53 est en gros la même, la valeur subjective en est différente. La négation implique une prise à témoin : le sujet met en cause l'interlocuteur, qui est sollicité de partager et par là de garantir l'appréciation - (sans néanmoins avoir à le manifester par une réponse explicite : cf. note 2 page précédente). En l'absence de négation, l'exclamative laisse l'interlocuteur en position d'observateur passif, à qui le cas échéant le sujet fait simplement part de son jugement.

Or cette fonction de la négation n'est rien d'autre que ce qu'on observe dans les interro-négatives. Celles-ci, on l'a vu (cf. chap. 6, § 6.4.2.)² s'interprètent différemment suivant la nature du prédicat ; si ce dernier est [- QU] et subjectif, la question est en fait une demande adressée à l'interlocuteur de manifester une adhésion. Celui-ci est donc requis d'énoncer, comme il l'est normalement dans une interrogation, mais de plus l'énoncé attendu doit exprimer le fait que le sujet répondant partage l'appréciation du sujet interrogeant ; c'est là justement ce qui a été décrit en 7.56 qu'on pourrait dénommer "exclamative-négatives". Le caractère intrinsèquement subjectif des exclamatives suffit à expliquer que des deux valeurs des interro-négatives, une seule seulement soit ici en cause.

1. Exemples de A. Culioli.

2. Les exemples cités là sont des interrogatives vraies, quelles que soient leurs particularités ; elles appellent une réponse et supposent un interlocuteur réel. Elles ne se confondent donc pas avec les exemples 7.56 ; on y notera de plus la présence de ne, et l'on distinguera : n'est-ce pas délicieux ? interrogatif de est-ce pas délicieux ! exclamatif

Ce qui a valeur de preuve ici, c'est l'existence de la négation "non négative" ; il n'est pas nécessaire en revanche que la distribution en soit identique dans les deux séries d'emplois. De fait, il semble que seules les interrogations globales directes et indirectes la présentent¹ ; au contraire, dans des exclamatives autres que globales, on a :

- 7.58. (a) quels beaux livres n'a-t-il pas écrits /
 *quels beaux livres il n'a pas écrits
 (b) {combien} de livres n'a-t-il pas écrits /
 {que }
 * {combien} de livres il n'a pas écrits
 {que }

En revanche, le marqueur comme et les marqueurs exclamatifs portant sur (Spec,A') font exception ; on n'a pas :

- 7.59. (a) *comme il ne fait pas beau !
 (b) *que tu n'habites pas une belle maison !
 (c) *qu'il ne fait pas beau !

On notera que les exemples 7.59 (a) et (b) sont possibles si le marqueur est qu'est-ce que.

Pourtant, sur un point essentiel, la différence des distributions se révèle pure apparence : sans doute, les interrogatives sont usitées dans les contextes indirecte ; au contraire, seules les exclamatives directes admettent la négation "non négative" :

- 7.60. (a) tu sais qu'il est serviable /*tu sais s'il n'est pas serviable !
 (b) tu sais quele beaux livres il a écrits /
 *tu sais quels beaux livres il n'a pas écrits
 (c) tu sais combien de livres il a écrits /
 *tu sais combien de livres il n'a pas écrits

1. Le cas des interrogatives partielles mériterait cependant d'être examiné de plus près : le fait qu'une interrogation telle que où n'est-il pas allé ? soit toute réthorique et équivaille à une affirmation justifierait peut-être un rapprochement avec les interro-négatives.

Mais on se souvient que les interro-négatives pertinentes étaient celles-là seulement qui présentent un prédicat [- QU] ; là seulement la négation a une valeur comparable à ce qu'elle est en 7.56 : or ces emplois n'admettent pas d'être indirects et l'on opposera l'interprétation de (a) et (b) en 7.61.

7.61 (a) n'est-ce pas délicieux ?

(b) on se demande si ce n'est pas délicieux¹

Le parallélisme entre exclamatives et interrogatives se poursuit dès lors d'une manière très remarquable. Le fait que la négation joue un rôle analogue dans les deux séries est du reste d'autant plus significatif que, jusqu'à ce jour, on n'a guère trouvé d'explication de ce rôle : que de s'adjoindre à une interrogation, des éléments négatifs impliquent l'attente d'un certain type de réponse de la part de l'interlocuteur, cela se déduit malaisément de leur fonction sémantique fondamentale. Cette possibilité curieuse semblait propre aux contextes interrogatifs : or elle vaut aussi pour les exclamatives, le point de ressemblance est de grande portée.

Il n'atténue pas, on l'a vu, les différences qui séparent les deux types ; notamment, il n'implique aucun recouvrement de leur valeur sémantique : outre donc le fait qu'en lui-même, cet usage de la négation est difficile à justifier sémantiquement pour chacune des deux structures prise en elle-même, le fait qu'il se retrouve dans l'une et dans l'autre, ne peut être l'indice d'une parenté sémantique : reste que le parallélisme ait une base formelle.

1. Il est du reste permis de douter que (b) ait une interprétation : la seule possible mettrait en cause une négation "négative" et la proposition "ce n'est pas délicieux" , or on se souvient que les adjectifs [- QU] répugnent à être niés.

7.3.1.4. Entre les interrogatives totales et les exclamatives totales, la répartition des interprétations se fait naturellement : les premières exigent que le sujet d'énonciation ne puisse assigner de manière certaine une valeur de vérité à la proposition qu'elles impliquent ; s'il se révèle en revanche que le sujet doit être supposé certain de la valeur de vérité, alors apparaît une interprétation intensive - autrement dit une exclamative. Cette approche peut être généralisée aux interrogatives et exclamatives partielles : la différence qui les sépare tient en effet à ceci que, dans les premières, le sujet d'énonciation n'est pas en mesure d'assigner à l'élément $[+ \text{qu}]$, support de la question, l'objet du monde qui serait sa référence actuelle ; dans les secondes, au contraire, l'assignation référentielle peut être accomplie sans problème. Il suffit d'adopter ici la position de Frege, en constituant le Vrai et le Faux comme les références actuelles des propositions prises dans leur ensemble et le parallélisme des tours totaux et partiels devient entier.

Dès lors, le principe général de la distribution complémentaire des interprétations doit être modifié par rapport à ce qui était proposé à l'issue du chapitre 6. A ce moment, tout reposait sur un trait $[\pm \text{QU}]$, dont le fonctionnement interprétatif demeurerait encore partiel et implicite ; à présent, le principe d'interprétation peut être explicité sous une forme générale et simple :

- pour que l'interprétation interrogative soit possible, il faut que dans la structure concernée, l'élément $[+ \text{qu}]$ situé dans le Comp ou à son défaut la proposition tout entière ne puisse faire l'objet de la part du sujet d'énonciation, d'une assignation référentielle certaine ; si l'assignation est au contraire possible, l'élément $[+ \text{qu}]$ ou à son défaut la proposition entière seront interprétés comme intensifs-exclamatifs.

Par là, cependant, l'usage qui avait été fait jusqu'à présent du seul

trait [± QU] est bien loin d'être infirmé. Au contraire, sa véritable portée se trouve désormais précisée : on se souvient que par la valeur [- QU], on peut caractériser des éléments (noms ou adjectifs) non classifiants et non objectifs, dont l'assignation référentielle varie à chaque énoncé, dépendant entièrement, non de propriétés définissables a priori, mais d'une opération singulière et répétée du sujet d'énonciation. Cela, on l'a vu p. 422, revient à dire que ce dernier est maître de l'assignation : c'est lui qui décide de l'appréciation d'un objet comme idiot, imbécile, merveilleux, horrible. Il n'y a plus de place alors pour aucune incertitude, l'appréciation s'assurant d'elle-même ; c'est dire qu'il n'y a plus de place non plus pour l'interprétation interrogative : le trait [- QU] ne fait donc rien de plus que de garantir l'application du principe général dans les cas où le trait [+ qu], crucial pour caractériser la structure syntaxique, affecte un élément non nul.

7.3.2. On peut tenir pour avéré que les interrogatives, dans tous leurs types majeurs, ont toutes une contrepartie exclamative, dont l'interprétation caractéristique apparaît quand les conditions propres aux interrogatives ne sont pas réunies, autrement dit par répartition complémentaire. Cela posé, une autre voie se propose à l'investigation : nous nous sommes appuyé sur un modèle général, articulé par l'ensemble de concepts ([± qu] ; [± QU], Comp, Mouvement de qu-) ; de ce modèle, les interrogatives ne sont pas la seule réalisation : y appartiennent également entre autres les relatives. Une question se pose alors : toutes les réalisations du modèle ([± qu], [± QU], Comp, Mouvement de qu-) donnent-elles lieu à exclamatives, ou, ce qui revient au même, se prêtent-elles toutes, en certaines circonstances univoquement repérables, à une interprétation intensive ?

La question est d'importance : s'il se révélait que parmi les structures [+ qu], seules les interrogatives ont une contrepartie intensive-exclamative, il faudrait en conclure que le modèle général, comme tel, ne suffit pas à la prédiction : un lien spécial devrait être posé entre les deux structures appariées, or il ne saurait être de pure structure, car alors il vaudrait aussi pour les relatives ; il faudrait donc qu'il soit de nature sémantique.

D'autre part, la question ainsi posée d'entrecroise avec une autre : l'ensemble des séquences, que, suivant nos principes de définition, l'on peut dire exclamatives, n'est pas représentable en termes d'interrogatives ; il suffit pour s'en convaincre, de considérer la liste d'exemples donnés au chap. 6, § 6.1. On peut, sur cette base, construire a priori ce qui serait une confirmation forte de nos hypothèses : il y a deux lacunes ; d'une part, toutes les structures en [+ qu], n'ont pas été mises en rapport avec une exclamative ; d'autre part, toutes les structures exclamatives n'ont pas été intégrées au modèle ([+ qu], [+ QU], Comp, Mouvement de qu-) ; ce qui serait révélateur, c'est que ces deux lacunes se recouvrent exactement, que les exclamatives non encore intégrées au modèle soient justement analysables à partir des structures [+ qu] non encore utilisées¹.

7.3.2.1. Les exemples pertinents sont les suivants :

- 7.62. (a) = 6.1. (d) il est rare de rencontrer une fille si serviable
 (b) = 6.1. (e) il est rare de rencontrer une fille aussi serviable
 (c) = 6.1. (f) serviable comme elle l'est, Jeanne viendra sûrement
 (d) = 6.1. (g) il est toujours utile de connaître quelqu'un d'aussi serviable que Jeanne

1. On combine ainsi l'examen des points (2) et (4) tels qu'ils étaient distingués, p. 425.

7.63. (a) = 6.1. (i) il est rare de rencontrer un tel acteur

(b) = 6.1. (j) un acteur tel que lui ne peut connaître que des succès

7.64. (a) = 6.1. (l) il y a tant d'eau dans la mer

(b) = 6.1. (m) il est rare de voir autant d'eau

Ces diverses phrases ont évidemment une interprétation intensive, qui n'est liée à aucun marqueur spécifique : ce sont des éléments asémantiques¹, - si, tant, comme, etc. - qui la supportent. On a donc bien la situation qui, selon nous, caractérise les exclamatives en général.

Quelle que puisse être la diversité de leur analyse propre, aucune des phrases 7.62 - 7.64 ne rappelle de près ni de loin les interrogatives : les unes, situées en (a) dans les trois séries, sont plutôt proches, quant à la forme du marqueur, des consécutives, les autres des comparatives. Il serait en tout cas parfaitement vain de vouloir leur appliquer directement le modèle qui valait pour les phrases étudiées au chapitre 6, et dans les paragraphes précédents du chapitre 7. Mais il faut avouer qu'à première vue, c'est le modèle ([± qu], [± QU], Comp, Mouvement de qu-) dans son ensemble qui paraît inadéquat.

Si l'on s'en tient aux formes, rien dans les éléments cruciaux pour l'interprétation ne rappelle les marqueurs qu-, usuellement reconnus pour tels. D'un point de vue syntaxique, la notion de Mouvement de qu- n'est pas en cause puisque les parties d'énoncé sur lesquelles porte l'intensification ne sont pas déplacées et demeurent dans la position où elles seraient de toute façon générées toutes choses égales d'ailleurs : ainsi en 7.62 (a), si intensifie serviable, comme pourrait le faire que, mais à la différence de ce dernier, il demeure à la place normale d'un (Spec,A'), et il en va de même pour tous les exemples cités. Enfin même dans les exemples où une relation de subordination est directement obser-

1. Ou dont le sémantisme, du moins, n'est pas lié à l'intensification.

vable (7.62 (c)-(d) ; 7.63 (b)), elle ne rappelle pas du tout les structures non interrogatives généralement associées au modèle, à savoir les relatives.

Au premier abord, la confirmation attendue n'est donc pas obtenue : les exemples 7.62 - 7.64 ne s'intègrent pas au modèle général.

Mais il faut observer que nous raisonnons jusqu'à présent dans l'hypothèse implicite que le modèle n'admet que deux types de réalisations : les interrogatives (et leur contrepartie exclamative) d'une part, les relatives de l'autre. C'est bien, en effet, de cette façon qu'il a été introduit pour la première fois. Or, on a pu montrer déjà que cette conception était trop étroite et qu'il fallait rattacher au modèle d'autres structures encore, notamment les comparatives¹.

De façon plus générale encore, il semble qu'il soit légitime de généraliser le modèle de façon à y intégrer l'ensemble des faits de corrélation.

En effet, le système des relatives peut être considéré comme un cas particulier d'une structure plus générale, caractérisée par les propriétés suivantes :

- une phrase S_2 est subordonnée à une phrase S_1 , de telle façon qu'elle est rattachée à (dominée par) un constituant spécifié de S_1 et contient éventuellement un constituant identique à celui auquel elle est rattachée.
- La relation de S_1 à S_2 est signalée par des marqueurs affectant d'une part le constituant de S_1 auquel S_2 est rattaché, et d'autre part, le constituant identique éventuel contenu dans S_2 .
- Le marqueur affectant le constituant de S_1 (qu'on peut appeler corré-

1. Cf. J.C. Milner, 1973.

lateur supérieur annonce S_2 et n'a en général pas d'autre valeur sémantique ; le marqueur affectant le constituant de S_2 ou introduisant simplement S_2 (qu'on peut appeler corrélateur inférieur) a fonction de subordonnant et n'a en général pas d'autre valeur sémantique. Le plus souvent une relation morphologique constante articule les deux types de marqueurs ; on peut ainsi caractériser la corrélation comme la combinaison d'une subordination et d'un couplage morphologique.

- Les corrélateurs ont un statut syntaxique précis : ils se réalisent dans le Spécificateur de la catégorie qu'ils relient.

- Dans S_1 , le constituant marqué reste à sa place ordinaire, celle du moins qu'il occuperait de toute façon, s'il n'était pas membre d'une corrélation ; en revanche, dans S_2 , l'élément marqué est à une place fixe, éventuellement différente de celle qu'il devrait occuper normalement ; dans les langues occidentales, cette place est en tête de proposition.

De tels systèmes, fondés sur la subordination et le couplage des marqueurs, existent dans beaucoup de langues, et notamment dans le domaine indo-européen ; le concept de corrélation est du reste classique en grammaire comparée. On y rattache classiquement les relatives, les consécutives et les comparatives ; ce qui est ainsi supposé de manière implicite c'est l'existence d'une structure générale, se réalisant différemment suivant certains paramètres. Ceux-ci se ramènent pour l'essentiel à deux :

la nature des catégories corréliées, et celle du corrélateur subordonnant - qui peut être lié (au sens du chapitre 6) comme dans les relatives ou les comparatives, ou non, comme dans les consécutives. L'hypothèse naturelle est qu'il suffit de déterminer ces deux paramètres pour obtenir, à partir d'une source commune et avec leurs différences, relatives, comparatives, consécutives. Cela revient à supposer qu'un modèle valide pour les premières doit pouvoir être étendu aux autres : il n'est pas d'avance exclu

que le modèle ([$\pm$ qu] , [$\pm$ QU] , Comp, Mouvement de qu-) se prête à une telle opération.

Dès lors, le fait que les relatives ne soient pas reliables aux exclamatives du type 7.62 - 7.64 n'est pas à lui seul une preuve que le modèle utilisé jusqu'à présent soit radicalement hors de cause si l'on veut analyser ces dernières. Il conviendrait auparavant d'établir si l'extension suggérée se révèle fondamentalement impossible.

Jusqu'à un certain point, le modèle se prête à une telle opération : on sait que la notion de subordination est aisément représentée à l'aide du noeud Comp et des cycles ; quant aux corrélateurs inférieurs, ce sont simplement des éléments marqués [+ qu] et déplacés dans Comp par le Mouvement de qu-¹ ; en revanche, les corrélateurs supérieurs sont [- qu] et partant non déplaçables. Il est de plus très facile d'introduire la différence des catégories : on obtient ainsi la thèse intuitivement plausible, que les comparatives sont aux adjectifs ce que les relatives sont aux noms.

Mais il apparaît vite que l'opération ne peut être que partielle ; le point essentiel de la généralisation proposée ci-dessus consiste dans le concept de corrélation ; or c'est justement ce qui dans le modèle ([$\pm$ qu] , [$\pm$ QU] , Comp, Mouvement de qu-) est, dans l'état présent des choses, sans représentation : d'une part, seuls les corrélateurs inférieurs reçoivent un statut distinctif, puisque des systèmes on ne retient que l'aspect de subordination ; d'autre part, chaque cycle S étant considéré pour lui-même, la solidarité unissant systématiquement des

1. La différence des subordonnants liés aux non-liés est elle aussi facile à exprimer : un subordonnant lié est un élément [+ qu] tel qu'il continue d'assurer une fonction dans la proposition qu'il introduit, même quand il a été déplacé dans Comp. Dans les termes de Chomsky (1971), cela revient à dire qu'il a laissé, à sa place d'origine, une trace qui lui est assignée par des règles d'interprétation. Un subordonnant non-lié au contraire est tel qu'il n'existe dans la proposition qu'il introduit aucune trace qui lui soit associable : c'est le cas par exemple du que conjonctif.

éléments appartenant à deux S distincts et adjacents n'est pas formulée. Toute extension du modèle en cause suppose donc au préalable une modification portant spécifiquement sur ces points.

Dans le modèle tel qu'il est, ce qui permet de caractériser les corrélateurs inférieurs, n'est rien d'autre que le trait $\left[+ \text{qu} \right]$ qui en justifie à la fois la forme¹ et, grâce au Mouvement de qu-, la place dans Comp. Tant qu'on ne fait pas intervenir la notion de corrélateur supérieur, une telle présentation est parfaitement satisfaisante, conforme à la fois à la morphologie et à la syntaxe. Si sur cette base, on entend tenir compte des couples corrélatifs, et des relations qu'y entretiennent leurs membres, l'opposition entre supérieur et inférieur ne peut s'exprimer qu'en termes de - et + qu respectivement ; d'où suivent deux conséquences : d'une part rien ne distingue plus le corrélateur supérieur au sein de la proposition où il se trouve d'un quelconque marqueur non corrélatif et non interrogatif ; d'autre part, l'opposition des deux membres du couple est notée de manière redondante : l'inférieur se distingue du supérieur à la fois par la valeur + de $\left[+ \text{qu} \right]$ et par sa position dans Comp. De ces deux points de vue, la grammaire perd une généralité, touchant les corrélateurs tant dans les rapports qu'ils entretiennent entre eux que dans ceux qu'ils entretiennent avec l'ensemble linguistique où ils sont insérés.

En fait, intégrer les faits de corrélation à un modèle général quelconque consisterait précisément à résoudre ces deux difficultés. Or le modèle auquel il est fait ici recours permet la chose de manière assez simple : si l'on reprend le caractère redondant du trait tel qu'on l'a noté à l'instant, il est facile d'y remédier en supprimant la différence de valeur qui sépare corrélateur supérieur et inférieur,

1. La notion purement morphologique d'élément qu- et celle, syntaxique, d'élément $\left[+ \text{qu} \right]$ tendent ainsi à coïncider.

autrement dit, en marquant le premier comme le second $[+ \text{qu}]$; mais du même coup, la première difficulté se trouve résolue : le corrélateur supérieur est distingué par un trait de tout marqueur non corrélatif et non interrogatif ; la parenté des corrélateurs est notée par la communauté de trait qui les unit, et leur différence par leur position : un corrélateur supérieur est un élément $[+ \text{qu}]$ non déplacé dans Comp, un corrélateur inférieur, un élément $[+ \text{qu}]$ déplacé dans Comp.

Cela suppose évidemment que la règle de Mouvement de qu- soit facultative : on verra plus loin qu'il est des raisons, indépendantes des faits de corrélation, de penser qu'il est bien ainsi.

Etant admis ces principes généraux, on posera les règles syntaxiques suivantes, qui rassemblent ce qui est conservé du modèle original (résumé au chapitre 6, § 6.1.2) et les diverses modifications qui lui ont été apportées :

1. On définit dans la base les règles

$$S \longrightarrow \text{Comp } S'$$

$$\text{Comp} \longrightarrow [\text{Quantité}, A'', N'', GPr, [+ \text{QU}]]$$

Dans cette règle, les symboles catégoriels ne dominent aucun élément lexical.

2. Une règle transformationnelle cyclique obligatoire assigne librement l'une des deux valeurs du trait $[+ \text{qu}]$ aux catégories Quantité¹, A'', N'', GPr² ;

3. Une règle transformationnelle cyclique facultative dite Mouvement de qu- peut déplacer toute catégorie marquée $[+ \text{qu}]$ dans Comp et l'y insérer

1. On rappelle que Quantité est contenu dans (Spec,A') et (Spec,N'). Pour simplifier, nous laisserons entièrement de côté le cas des adverbes, bien qu'ils interviennent aussi bien dans les comparatives que dans les consécutives.

2. Nous nous en tenons à une formulation proche de Chomsky, 1971, mais dans notre conception, une transformation ne serait pas nécessaire : on pourrait imaginer que les catégories pertinentes soient marquées dans la base grâce à une règle du type $A'' \longrightarrow [+ \text{qu}]$, etc. Dans ce cas comme dans l'autre, la notion de "percolation" doit être ajoutée au modèle. Cf. appendice.

en préservant l'étiquetage catégoriel.

Sur les diverses structures générées par ces règles, interviendront des règles d'épel morphologiques et d'interprétation : comme le Mouvement de qu- est facultatif, deux éventualités sont à distinguer, suivant qu'un élément $[+ \text{qu}]$ a été ou non déplacé dans Comp.

Soit une catégorie $[+ \text{qu}]$, contenue dans Comp :

- . pour la morphologie, elle est elle-même épelée comme un élément qu-, s'il s'agit de Quantité, ou son Spécificateur est ainsi épelé, s'il s'agit de A", N" ou GPr ;
- . pour l'interprétation, la catégorie est un syntagme interrogatif (ou exclamatif suivant les cas) quand Comp contient le trait $[+ \text{QU}]$; si Comp contient $[- \text{QU}]$, l'interprétation n'est pas possible sans passage au cycle immédiatement supérieur.

Soit une catégorie $[+ \text{qu}]$, non contenue dans Comp ; nous poserons le principe d'interprétation suivant :

- une catégorie $[+ \text{qu}]$ non contenue dans un Comp est, quand c'est possible, obligatoirement assignée à un Comp voisin³ : deux éventualités sont à distinguer :

- . La catégorie $[+ \text{qu}]$ est assignée à un Comp supérieur (au sens de Chomsky, 1971) ; il faut alors qu'il soit spécifié $[+ \text{QU}]$; l'ensemble est interprété comme une interrogative et la morphologie épelle un morphème qu- dans le Spécificateur de la catégorie.

On obtient ainsi les questions du type :

1. Par "voisin", nous entendons qu'entre Comp et la catégorie considérée n'intervient aucun autre Comp. Une telle restriction n'est pas nécessairement universelle, elle ne semble pas valoir pour l'anglais : cf. Chomsky, 1971, p. 57.

7.65. tu as vu qui ?

ou

7.66. qui a vu quoi ?

Il s'agit, il faut le souligner, d'un principe d'interprétation qui ne modifie en rien la disposition des unités ; sous une forme analogue, il a été suggéré par Chomsky (1971, p. 57), qui cependant ne prend en considération que les questions doubles du type 7.66, beaucoup plus répandues en anglais du reste qu'en français¹ ;

. La catégorie [+ qu] est assignée à un Comp inférieur ; il faut alors qu'il soit spécifié [- QU] ; l'ensemble est interprété comme une corrélation et la morphologie n'appelle pas la catégorie comme un morphème qu-, mais comme un corrélateur supérieur (ce qui dans certaines langues correspond à une marque morphématique distincte²).

Ce principe est en quelque sorte l'inverse du précédent ; grâce à lui, il devient possible d'interpréter une catégorie [+ qu] dans un Comp [- QU], en complétant ainsi le principe introduit précédemment, p.449 . Cela posé, les divers types de corrélation possibles seront obtenus en faisant varier la nature des catégories [+ qu] .

Si le Comp inférieur contient une catégorie N", et si la catégorie supérieure [+ qu] est un N" identique, l'interprétation est celle d'une relative. On obtient ainsi les systèmes du type {ce} ... qui, où l'article le ou le démonstratif ce sont des indices segmentaux du trait [+ qu] .

Si le Comp inférieur contient A", ou Quantité, et si la catégorie supérieure marquée [+ qu] est respectivement A" ou Quantité identiques (que cette dernière catégorie soit contenue dans (Spec,A')) l'interprétation est

1. A ce principe, Chomsky ajoute un principe indépendant, précisant la manière dont toute interrogative est interprétée comme telle. Nous n'en discuterons pas ici.

2. Ainsi en sanscrit, tous les corrélateurs inférieurs ont une forme en y- et les supérieurs une forme en t- ; et dans l'ensemble des langues indo-européennes, de telles correspondances peuvent être repérées.

celle d'une comparative. On obtient ainsi les systèmes : tel ... que pour une structure ... A" ... $\left[\begin{array}{c} \text{A"} \\ \text{Comp } [+qu] \end{array} \right] \text{-QU}$; cf. 7.67 :

7.67. il est tel que tu me l'as dépeint
aussi ... que pour une structure où Quantité $[+qu]$ est (Spec,A') et
autant de ... que pour une structure où Quantité $[+qu]$ est (Spec,N')¹.

Si le Comp inférieur ne contient aucune catégorie lexicale, l'interprétation est celle d'une consécutive. En français, la consécutive n'est réalisée que si de plus, la catégorie $[+qu]$ supérieure est Quantité ((Spec,A') ou (Spec,N')) où A" et ne contient aucun élément lexical ; cette limitation n'est pas nécessairement universelle².

Si l'on ajoute la règle morphologique qu'un Comp vide, qui de plus est dominé par un S non-racine³, est épelé que, on obtient les systèmes tel ... que pour une structure reposant sur ... A ... $\left[\begin{array}{c} \emptyset \\ \text{Comp} \end{array} \right] \text{-QU}$; cf. 7.68 :

7.68. il y avait un tel désordre qu'on ne retrouvait rien
si ... que pour une structure reposant sur Quantité (Spec,A') et tant
(tellement) de ... que pour Quantité (Spec,N')⁴.

1. La structure reposant sur A" $[+qu]$ a d'autres réalisations que tel ; et pour l'ensemble, le comparatif n'est pas seul en cause. Enfin, il faudrait justifier la forme du corrélateur que.

2. De plus, il est trop restrictif d'exiger que le Comp soit vide ; en latin, il existe des structures que l'on peut à bon droit dire consécutives où la condition n'est pas vérifiée : par exemple tam + Adjectif + qui (qui étant le relatif normal impliquant la présence d'un N" dans Comp). Ce qui dans ce cas suffit à distinguer la consécutive comme telle, c'est que les deux catégories $[+qu]$ corrélées ne sont pas homogènes.

3. S-racine est pris au sens de root-S d'Emonds (1972)

4. On trouvera en appendice un tableau rassemblant les divers types de corrélation possibles.

En bref, moyennant des aménagements simples, qui ne supposent la définition d'aucun symbole nouveau, le modèle ($[+ \text{qu}]$, $[+ \text{QU}]$, Comp, Mouvement de qu-) se révèle approprié à représenter bien d'autres structures que les relatives, et en particulier celles qu'évoquent les exclamatives 7.62 - 7.64. Dans ces conditions, les conditions générales de l'épreuve définie a priori p.442 se trouvent rassemblées. Les questions cruciales peuvent s'exprimer ainsi : les relatives, les consécutives et les comparatives ont-elles une version exclamative, et ce sur la base d'une répartition complémentaire - autrement dit ; suffit-il qu'une structure prenant la forme d'une relative, d'une consécutive ou d'une comparative¹, ne puisse pour une raison quelconque, être interprétée comme telle pour qu'apparaisse une interprétation intensive ?

7.3.2.2. Le cas des relatives est assez clair : ce qui est nécessaire à leur interprétation, c'est l'existence d'un S subordonné inclus dans un N" et d'un relatif ; le corrélateur supérieur en revanche ne fait que spécifier un type particulier et son absence ne bloque pas l'interprétation si les autres conditions sont satisfaites. En revanche, supposons un N" $[+ \text{qu}]$, non contenu dans Comp, qu'on choisit de ne pas assigner à un Comp $[- \text{QU}]$ inférieur, soit qu'il n'existe pas du tout, soit qu'il contienne un élément non identique ; la structure peut être parfaitement correcte, mais en aucun cas elle ne sera interprétée comme une relative, puisqu'il y manque la partie essentielle : le S inférieur corrélable. L'hypothèse prévoit alors, par simple complémentarité, une interprétation intensive.

Or on a vu qu'une réalisation du Spécificateur d'un N" $[+ \text{qu}]$ non contenu dans Comp, est le démonstratif ce, ce qu'on peut reconnaître en tant que

1. On suppose à chaque fois satisfaites les conditions proprement syntaxiques de la structure.

corrélateur supérieur à ceci qu'il n'a pas valeur déictique. Le test donc se résume ainsi : lorsque ce non-déictique n'est pas corrélé à un S inférieur absent, il doit être intensif.

C'est bien là ce qui est observé ; considérons les exemples suivants :

7.69. (a) ce vacarme ! impossible de s'entendre !

(b) Jean m'a dit qu'il t'avait soutenu
- ce culot !

(c) Jean a joué la Sonate au clair de lune. Vous imaginez
ce massacre !

Ils expriment une intensité marquée et une valorisation dont le seul support est le démonstratif. Or cela suit directement de la distribution complémentaire.

Le démonstratif ici n'est l'expression ni d'une deixis ni d'une anaphore¹ ; il a donc les caractères d'un corrélateur supérieur : les N" ce vacarme, ce culot, ce massacre, sont [+ qu], ce qui explique ce, mais ils ne sont pas antécédents d'une relative : la structure est grammaticale, mais n'est interprétable que comme une exclamative².

1. Une interprétation anaphorique n'est pas impossible pour 7.65 (c) mais elle est peu naturelle. Le caractère non déictique de ce se marque au fait qu'en 7.69, il ne peut jamais être renforcé des adverbès ci et là, caractéristiques de la deixis.

2. Les emplois du type cette patience qu'il a ! paraissent relever d'un processus de montée de N" [+ qu], à partir de

[E N" Δ] [S il a cette patience] .

En revanche, les tours un de ces N dont la valeur intensive est connue illustrent dans leur seconde partie le même emploi que 7.65. Cf. pour leur première partie, p. 413, n.1.

Une telle analyse permet de donner un statut au démonstratif non-déictique qui accompagne les noms ou adjectifs de Qualité : dans cet imbécile de N ou ce sacré N, ce n'est rien d'autre que le Spécificateur [+ qu], doté d'une valeur intensive. En ce sens, de telles expressions forment couple avec les structures du type quel imbécile ou quel sacré N ; là aussi le Spécificateur est [+ qu] : la seule différence tient à la position de ce dernier, respectivement intérieure ou extérieure au Complementizer.

De la même façon, on peut justifier le marqueur exclamatif ce que, qui dans la langue usuelle s'est substitué à que, comme version [+ qu] du (Spec,A') de Quantité ; suivant nos analyses, le premier des deux éléments qui le composent, ce, peut être une forme [+ qu] ; on peut admettre que ce représente ici le (Spec,A') de Quantité [+ qu] - celui qui se réalise normalement comme si ou aussi quand il n'est pas dans Comp - l'apparition de que n'est alors rien d'autre que l'effet de la règle morphologique générale, suivant laquelle un marqueur [+ qu], contenu dans Comp, prend une forme qu- : simplement au lieu que que se substitue entièrement au marqueur primitif comme cela se passe ordinairement et notamment dans la langue écrite où que apparaît seul, il se combine à lui par un processus de "décumul"¹, courant on le sait dans la langue parlée.

Une analyse parallèle peut être donnée pour les consécutives avec une différence cependant : en français standard au moins, le corrélateur supérieur et le S inférieur sont également nécessaires². Supposons :

1. Pour le concept et les données, cf. H. Frei, 1929, p.186 sqq.

2. En français dit "familier", on trouve des consécutives sans corrélateur supérieur : elle est pâle que c'en est une pitié, j'ai mal au pied que je ne peux pas rester debout (cf. Berthelon, 1955, p.117sq.; Damourette et Pichon, 1911-1950, IV, § 1349, p.255). Mais c'est peut-être un fait de surface : l'interprétation consécutive n'est en effet possible que si la principale contient A" ou Quantité, c'est-à-dire les éléments même où est inséré normalement le corrélateur ; on pourrait donc penser qu'en profondeur, ce dernier existe et se trouve ultérieurement effacé.

1. qu'un S contienne un élément [+ qu] propre à introduire un système consécutif - à savoir A" ou Quantité - ,
2. que cet élément ne soit pas assigné à un Comp supérieur,
3. qu'il ne puisse être assigné à un Comp inférieur [- QU] vide parce que celui-ci n'existe pas. Dans ce cas, comme précédemment, la structure d'ensemble peut être correcte, mais elle ne sera pas interprétée comme une consécutive : elle doit être, par hypothèse, intensive-exclamative.

Mais c'est exactement ce qu'on observe dans certains des exemples 7.62 - 7.64 ; soit la phrase 7.70, analogue à 7.62 (a) :

7.70. elle est si serviable.

Elle est interprétée en termes de haut degré, sur la base de l'élément si, analysable comme un marqueur de Quantité inclus dans (Spec, A'). Mais on sait que ce même élément apparaît comme un corrélateur consécutif, ce qu'il illustre la phrase 7.71, partiellement homonyme de la précédente :

7.71. elle est si serviable qu'elle est prête à venir même quand elle est malade

La seule différence entre les deux phrases tient à l'absence ou la présence d'un S inférieur. Or d'un point de vue sémantique, seule la première est nécessairement intensive : il est vrai que 7.71 implique un degré élevé de la qualité désignée, mais il suffit de changer la nature de la conséquence pour faire apparaître une interprétation neutre :

7.72. elle est si serviable qu'on ne peut rien lui demander

Si ne marque pas ici le haut degré, mais simplement la modalité selon laquelle la qualité se réalise et l'on pourrait paraphraser : "elle est serviable d'une façon telle que, etc."

Cette possibilité n'est pas attestée pour 7.66 : la constance de l'interprétation intensive est liée, comme le prévoyait l'hypothèse, à l'absence de subordonnée et à l'impossibilité de l'interprétation consécutive.

Il en va de même pour les phrases suivantes, qui ne se distinguent de 7.70 - 7.71 que par le point d'insertion du corrélateur et du trait

[+ qu] : A" en 7.73, Quantité (Spec,N') en 7.74.

7.73. (a) Jean est un tel acteur

(b) Jean est un tel acteur qu'il peut vous tirer des larmes
en récitant le Bottin

(c) Jean est un tel acteur que personne ne peut le supporter

7.74. (a) Jean a tant de livres

(b) Jean a tant de livres qu'il est impossible qu'il les ait
tous lus

La phrase 7.73 (c) illustre un cas où tel, suivi d'une subordonnée, n'a pas valeur intensive¹ ; une éventualité semblable n'existe pas pour le type 7.73 (a). La situation est donc la même que précédemment et en confirme la portée. En revanche, il est impossible d'isoler une opposition de ce genre en 7.74 ; dans ce dernier cas, l'analogie seule est ce qui permet de conclure à une distribution complémentaire².

L'apparition des exclamatives à partir des corrélations relatives et consécutives s'opère d'une manière parallèle. Cela tient aux caractères communs qui unissent les deux types. Dans les deux cas, rien de plus n'est requis de la subordonnée que l'existence d'un Comp [- QU] (contenant un N" soumis à identité pour les relatives, et vide pour les consécutives) ; cela mis à part, aucune condition spéciale ne pèse sur la structure interne sémantique ou syntaxique de **celle-ci**. Un blocage interprétatif ne peut donc tenir à quoi que ce soit qui relève de cette structure interne : l'absence

1. L'interprétation non intensive est plus claire si l'on modifie la place de tel : (a) Jean est un acteur tel que personne ne peut le supporter ; il en va de même dans les cas où tel à lui seul constitue l'attribut : (b) cet acteur est tel qu'on ne peut le supporter. On pourrait en déduire que la phrase (a) n'est pas parallèle à 7.73 (c) et implique à la différence de ce dernier exemple, une réduction de relative.

2. On notera que tel exclamatif n'est pas l'exact parallèle de quel : ce dernier admet d'être suivi d'un adjectif [- QU]. Cf. quel beau livre etc. alors que *un tel beau livre est incorrect. La différence tient à ceci que pour admettre l'interprétation consécutive en français, les catégories [+ qu] dans le S supérieur doivent ne contenir aucun élément lexical, au même titre que le Comp du S inférieur.

ou la présence, comme telles, du S inférieur sont les seuls facteurs qui puissent entrer en ligne de compte. D'autre part, les corrélateurs supérieurs, dans les deux cas, sont proprement asémantiques : ils ne sont rien d'autre que les morphèmes liés à la présence du trait grammatical [+ qu]. Si donc il n'est pas de Comp auquel ils puissent être assignés, ils ne sont pas susceptibles par eux-mêmes d'imposer une interprétation : la place est libre pour l'interprétation exclamative fonctionnant ici comme possibilité résiduelle.

La situation des comparatives est différente : les corrélateurs supérieurs qui les introduisent y ont une valeur propre aussi, moins, plus indiquant par eux-mêmes une certaine quantité, définie de manière oppositive¹. Dès lors l'absence seule d'une subordonnée de comparaison ne saurait suffire à bloquer l'interprétation. Soit donc :

- 7.75. (a) Jean est plus intelligent
(b) il fait plus chaud à Paris

Deux analyses sont ici possibles : ou bien le second terme de comparaison est à restituer d'après le contexte antérieur :

- 7.76 (a) Pierre est gentil, mais Jean est plus intelligent
(b) Londres est une belle ville, mais il fait plus chaud à Paris

Dans ce cas, on peut supposer que le S inférieur (que Pierre, que Londres) existe bien dans la structure sous-jacente, mais est effacé par identité. Ou bien 7.75 (a) et (b) ne font pas référence à un contexte et doivent être interprétables isolément ; dans ce cas, il n'y a aucune raison plausible de supposer un S inférieur effacé ; pourtant les exemples cités sont parfaitement compréhensibles (sans impliquer le haut degré) : le référent du nom recteur de l'adjectif est comparé avec lui-même, et l'on pourrait paraphraser "Jean est devenu plus intelligent", "Paris devient plus chaud".

1. Il est même vraisemblable de les considérer comme des unités lexicales. Cf. supra chapitre 1.

Pour qu'un blocage se produise, il ne suffit donc pas que le S inférieur manque : il faut que sa structure soit telle que l'interprétation comparative soit impossible. Cela implique qu'on définisse plus exactement si une telle interprétation impose de fait des conditions sur la structure interne (sémantique ou syntaxique) de la subordonnée. Or mis à part les conditions générales, en particulier la présence d'un élément du système de l'Adjectif qui puisse être mis en relation d'identité avec un élément du S supérieur, le S inférieur ne connaît aucune contrainte syntaxique spéciale : reste que des conditions sémantiques doivent être mentionnées à son propos.

Or il en est une, dont le caractère massif a peut-être fait qu'en général on n'en fasse guère état : normalement il est exclu qu'un système de comparaison soit composé de deux membres absolument identiques ; on n'a pas :

7.77. Jean est plus intelligent que $\begin{cases} \text{Jean} \\ \text{il} \end{cases}$ n'est intelligent
avec les deux occurrences de Jean et il coréférentiels. Si les prédicats sont identiques, il faut que les noms recteurs soient différents ; si inversement les noms recteurs sont identiques, il faut que les prédicats soient différents : le cas le plus simple est évidemment que les adjectifs le soient :

7.78. Jean est plus intelligent qu'il n'est courageux
Mais il suffit que, les adjectifs étant identiques, un élément "circons-
tant" de lieu ou de temps, distingue les deux parties :

7.79. (a) Jean est plus intelligent aujourd'hui qu'il ne l'était
 autrefois

(b) il fait plus chaud à Paris en août qu'en juillet

Le même phénomène ressort à l'évidence des comparatifs sans deuxième partie illustrées en 7.75 : lorsqu'elles impliquent comparaison du sujet avec lui-même du point de vue de la même qualité, il est absolument nécessaire d'introduire, dans l'interprétation, un élément différentiel concer-

nant le prédicat, le plus souvent une variation temporelle et c'est ce qui ressort de la paraphrase donnée précédemment, fondée sur la notion de devenir.

Quand l'élément différentiel n'est pas explicité, il doit être restitué, mais en général il est directement observable :

- 7.80. (a) Jean est plus intelligent aujourd'hui
(sc. qu'autrefois)
(b) il fait aussi chaud ici
(sc. qu'ailleurs)

On peut provisoirement formuler le principe de la manière suivante : pour qu'une structure corrélatrice, syntaxiquement apte à être interprétée comme une comparative, le soit effectivement, il faut que l'un au moins des deux membres corrélés contienne au moins un élément non identique, qui "disjoint" le système.

Sous cette forme, on pourrait croire que la contrainte concerne la seule identité segmentale ; mais il est clair qu'en réalité il s'agit aussi d'interprétation référentielle. Ainsi le prédicat étant identique, il ne suffit pas que les noms recteurs soient lexicalement distincts, il faut de plus qu'ils ne soient pas coréférentiels : on n'a pas

7.81. *Jean est aussi intelligent que le frère de Paul
si Jean et frère de Paul désignent le même individu. De manière plus large encore, il faut que la référence actuelle de l'un n'inclue pas la référence actuelle de l'autre. Ainsi, des phrases telles que

7.82. (a) Jean est aussi intelligent qu'un militaire de carrière
(b) les militaires de carrière sont aussi intelligents que Jean
ne sont pas interprétables comme des comparaisons si Jean est effectivement supposé être un militaire. Pour que dans ce cas, les phrases soient possibles, il faudrait y introduire un disjoncteur : par exemple, en opposant la classe entière des militaires moins Jean, à Jean

7.83. (a) Jean est aussi intelligent que n'importe quel (autre) militaire de carrière
(b) les autres militaires de carrière sont aussi intelligents que Jean

Ici, n'importe quel (autre) et autres sont les disjoncteurs nécessaires.

Jean n'est pas inclus dans la classe comparée, à laquelle il s'oppose comme un ensemble unaire. Une autre possibilité consiste à conserver la relation d'inclusion en disjoignant les prédicats :

7.84. Jean est aussi intelligent que peut l'être un militaire de carrière

La modalité peut suffit à distinguer les deux prédicats

Le principe en cause doit donc être formulé de manière un peu différente : pour qu'une structure corrélatrice, syntaxiquement apte à être interprétée comme une comparative, le soit effectivement, il faut que les prédicats soient non identiques ou que les noms recteurs soient référentiellement disjoints¹.

Ce principe, qu'on peut appeler principe du disjoncteur², détermine positivement les conditions d'interprétation des comparatives ; du même coup, il

1. On retrouve ici une thèse classique : la principale différence entre superlatif et comparatif tient à ceci que le premier compare un élément à l'ensemble auquel il appartient, tandis que le second exclut toute relation d'appartenance entre les termes comparés. Cf. Zandvoort, 1949, p. 489. Cette donnée apparaît à l'évidence dans une structure telle que : il n'existe pas de roman plus émouvant que X. Si X désigne autre chose qu'un roman, par exemple un film, la phrase est simplement comparative ; si X désigne un roman particulier, la phrase est superlative.

2. Chomsky (1965, p. 244) étudie brièvement les structures comparatives, et notamment la phrase I know several more successful lawyers than Bill, (je connais plusieurs avocats qui réussissent mieux que Bill) ; selon lui, une telle phrase implique nécessairement que Bill soit un avocat : cela peut être vrai de l'anglais, mais non pas de la traduction française ; on peut imaginer une situation où l'on compare les chances de succès dans deux professions différentes, par exemple la médecine et le barreau, Bill illustrant le cas de la médecine, où donc la phrase signifie : "je connais plusieurs avocats qui réussissent mieux que Bill (ne réussit en étant médecin)*. Sans doute il est toujours possible d'interpréter de la manière que suggère Chomsky (autrement dit la phrase est ambiguë), mais même dans cette éventualité, il n'y a pas violation du principe du disjoncteur : il est clair que l'ensemble des avocats désignés dans le premier membre est disjoint de l'ensemble unaire désigné par Bill. S'il est vrai qu'une différence sépare ici la phrase anglaise de sa traduction, le cas n'est pas isolé. Cf. la remarque du traducteur, ibid., p. 245.

permet de définir a priori une structure de blocage et partant la distribution complémentaire que nous postulons : si nos suggestions sont exactes, une structure formellement analogue aux comparatives, qui cependant violerait le principe du disjoncteur, devrait être automatiquement interprétée comme exclamative-intensive.

Or, précisément, c'est ce qu'illustrent certaines des phrases 7.62 - 7.64 : soit par exemple 7.62 (c)

7.85. = 7.62.(c) serviable comme elle l'est, Jeanne viendra sûrement
Apparaît ici le marqueur de comparaison comme, mais les deux propositions sous-jacentes qu'il rassemble sont identiques quant aux prédicats et quant aux noms recteurs, soit

7.86. Jeanne est serviable comme Jeanne est serviable

Le principe du disjoncteur est donc violé : or on voit aisément que 7.85 a une interprétation intensive : une qualité est attribuée à Jeanne et elle l'est de plus avec un degré élevé. Cela ne peut tenir à la seule présence de comme : dans ces emplois ordinaires, ce marqueur ne dit rien de la plus ou moins grande intensité des qualités en jeu, il dit seulement qu'elles sont réalisées de manière égale. L'interprétation de 7.85 a donc une autre origine : le principe de distribution complémentaire, joint au principe du disjoncteur, permet de la restituer.

7.86 (sous-jacent à 7.85) viole directement le principe du disjoncteur puisque l'identité segmentale et référentielle des deux membres y est complète. Considérons le cas un peu plus complexe où les prédicats étant identiques, les noms recteurs ne le sont pas mais entretiennent une relation d'inclusion référentielle ; là encore, l'interprétation intensive-exclamative devrait être automatique. Or c'est précisément ce qui caractérise les exclamatives non encore analysées de 7.62-7.64, soit 7.62 (b), 7.62 (d), 7.63 (b), 7.65 (b) :

7.87. (a) = 7.62 (b) il est rare de rencontrer une fille aussi serviable

(b) = 7.62 (d) il est toujours utile de connaître quelqu'un
d'aussi serviable que Jeanne

(c) = 7.63 (b) un acteur tel que lui ne peut connaître que des
succès

(d) = 7.64 (d) il est rare de voir autant d'eau

Ces phrases ont la forme extérieure des comparatives ; certaines comportent explicitement les deux membres nécessaires, dans les autres, il doit être possible de restituer celui qui manque à partir d'un contexte antérieur ou de la situation de parole¹. Quant aux différences morphologiques qui les séparent, elles tiennent uniquement au point d'insertion des corrélateurs : A", (Spec,A') ou (Spec,N'). Il est clair néanmoins qu'aucune d'entre elles ne s'interprète naturellement comme une comparaison ; leur fonction ne consiste pas à mettre en balance deux termes disjoints, par rapport à une qualité donnée. En fait, 7.87 (a) n'est pas une assertion générale sur une fille, mais une assertion particulière sur le second terme implicite, 7.87 (b) ne porte pas sur quelqu'un, mais sur Jeanne et n'est qu'une manière détournée de dire "il est utile de connaître Jeanne". Il en va de même mutatis mutandis pour 7.87 (c)-(d).

Cela n'est possible que dans la mesure où une fille est générique et inclut dans sa référence actuelle, la référence actuelle du second terme implicite ; ou quelqu'un ne désigne pas un individu particulier, mais l'ensemble des animés humains, qui inclut évidemment Jeanne ; ou l'individu désigné par lui est effectivement acteur. En 7.87 (d) le second terme implicite est évidemment tel qu'il puisse prendre la forme pronominale en (cf. la quasi-paraphrase donnée en note). Dans l'ensemble, il s'agit bien du second type de violation prévue pour le principe du disjoncteur.

1. Soit : il est rare de rencontrer une fille aussi serviable $\left\{ \begin{array}{l} \text{que toi} \\ \text{qu'elle} \end{array} \right\}$ etc.,
il est rare de voir autant d'eau qu'il y en a $\left\{ \begin{array}{l} \text{ici} \\ \text{là-bas} \end{array} \right\}$ etc.

Or on sait que les phrases 7.87 sont intensives : (a) et (b) expriment le haut degré de l'adjectif serviable (d) la notion de grande quantité ; quant à (c), tel y repose vraisemblablement sur l'adjectif non spécifié : il est remarquable que sans marqueur spécialisé du haut degré, sans élément lexical explicite, autrement dit sans aucun support sémantiquement approprié, l'ensemble implique une appréciation valorisante (positive). Aucune approche exclusivement sémantique ne paraît en mesure d'intégrer un tel phénomène : le principe de distribution complémentaire appliqué à la structure syntaxique ([+ qu] , [± QU] , Comp, Mouvement de qu-) y suffit.

Une contre-épreuve est facile à construire : il suffit de modifier les phrases 7.87 de telle façon que la relation d'inclusion soit supprimée, et remplacée par une disjonction, pour que l'interprétation comparative réapparaisse et que du même coup puisse disparaître la valeur intensive et valorisante :

- 7.88 (a) j'ai déjà rencontré une fille aussi serviable
 (b) il serait utile de trouver quelqu'un d'aussi serviable que Jeanne
 (c) des acteurs tels que lui, il y en a des milliers
 (d) il est rare de voir autant d'eau ici que là-bas

Le principe de la modification est clair : il suffit de rendre impossible l'interprétation générique du premier terme, soit en changeant le temps du verbe, soit en changeant le verbe lui-même, soit en introduisant des disjoncteurs (par ex. ici/là-bas)¹. Sans doute, l'interprétation intensive n'est-elle pas impossible mais il faut alors des données objectives implicites qui l'appuient ; d'autre part elle n'est pas nécessaire ; il est parfaitement possible d'orienter les phrases 7.88 vers la comparaison

1. On comprend alors que le type 7.87 soit spécialement usité sous forme négative : "il est rare", "on n'a jamais vu", etc. C'est que la négation portant sur le premier terme empêche de lui attribuer une référence individuelle déterminée, et par là le dispose à inclure la référence du second.

neutre. Or c'est sans information supplémentaire et de manière obligée que les phrases 7.87 sont intensives.

La différence est donc entière et confirme l'hypothèse avancée.

On remarquera qu'en français, seuls les comparatifs d'égalité donnent lieu à des phrases telles que 7.87 ; les comparatifs d'inégalité malgré l'apparence en sont exclus : ainsi en remplaçant aussi par plus en 7.87 (b) et (d), on obtient :

7.89. (a) il est toujours utile de connaître quelqu'un de plus serviable que Jeanne

(b) il est rare de voir plus d'eau

7.89 (a) n'est évidemment nullement intensif et suppose plutôt que Jeanne n'ait pas la qualité en cause : 7.89 (b) est équivoque : il repère un maximum relatif, mais ce dernier peut en termes quantitatifs être important ou non. Cela s'explique aisément à partir du principe du disjoncteur : par définition, les deux membres d'une comparaison d'inégalité se distinguent au moins quant au degré de la qualité en cause ; ils sont donc toujours disjoints au moins quant au prédicat¹.

7.3.2.3. Les données sont claires : ce ne sont pas seulement les interrogatives qui ont une contrepartie exclamative-intensive mais aussi les consécutives, les relatives, les comparatives, autrement dit toutes les réalisations du modèle ([± qu], [± QU] ; Comp, Mouvement de qu-). Réciproquement toutes les exclamatives, entendues au sens que nous adoptons ici, peuvent à présent être rapportées à une réalisation de

1. Sans doute, les phrases négatives du type : il n'est pas de livre plus beau que les Misérables ont une interprétation intensive. Mais elle découle directement de l'interprétation obvie de la négation, de plus et du verbe d'existence. Il ne s'agit donc pas de ce qui nous occupe ici : l'apparition d'une interprétation intensive non justifiable par la valeur sémantique propre des unités employées dans l'énoncé.

ce modèle. Les conclusions du chapitre 6 se trouvent étendues d'une manière remarquable : les relations qui apparaissaient alors entre homonymie syntaxique et divergence sémantique ne sont pas un fait du hasard, mais se répètent en d'autres points de la langue.

Sans doute tout dépend-il d'une extension, en elle-même non triviale, du trait [$\pm$ qu] au-delà des limites généralement admises, mais cette extension n'est nullement liée à l'existence des exclamatives ; ce qui la justifie, c'est la notion de corrélation, qui est bien établie dans la tradition grammaticale et dont la portée générale n'était pas intégrée par le modèle pris dans sa forme primitive. En tout état de cause, l'innovation proposée n'est pas une procédure de circonstance et s'appuie de raisons strictement syntaxiques.

Cela admis, tout se passe comme si, dans le modèle syntaxique, il suffisait de repérer des interstices pour y situer d'avance les lieux d'apparition de l'interprétation intensive. Du même coup, le problème des relations entre syntaxe et sémantique s'éclaire d'un jour nouveau : il semble qu'il n'y ait pas à chercher de causes proprement sémantiques à l'interprétation intensive-exclamative et aux formes qui y correspondent ; du reste, si même on parvient à construire un concept général de l'exclamation, en tant qu'entité sémantique, il faudrait encore expliquer pourquoi cette entité, censément unique, se matérialise en des structures aussi diverses. A parcourir l'itinéraire inverse, à partir d'une combinaison de principes formels - le modèle ([$\pm$ qu], [$\pm$ QU], Comp, Mouvement de qu-) et la distribution complémentaire - , une unité dissimulée se révèle, les formes extérieures sont justifiées et les interprétations se répartissent univoquement.

Plus précisément, si notre proposition est vraie, on peut constater et distinguer des ressemblances matérielles entre exclamatives et interroga-

tives, exclamatives et relatives, mais elles ne doivent pas faire conclure à l'existence de quatre relations séparées. Partant, il n'y a pas à chercher des parentés sémantiques qui devraient rendre raison de chacune d'entre elles, prise isolément. Il est sans doute toujours possible de découvrir de telles parentés et de leur prêter une formulation plausible ; l'entreprise mériterait peut-être d'être tentée si des quatre analogies constatées, une seulement existait, mais elle apparaît radicalement vaine dès que l'on constate que la vraie relation entre les exclamatives et les autres structures citées ne concerne pas ce que ces dernières ont de distinct - autrement dit leur interprétation - mais ce qu'elles ont de commun : leur appartenance au modèle ($\bar{[\pm qu]}$, $\bar{[\pm QU]}$, Comp, Mouvement de qu-)¹.

De cette manière, un pas est franchi : à l'issue du chapitre 5, il apparaissait que des disparates sémantiques n'empêchaient nullement des analogies syntaxiques ; on pouvait à bon droit en conclure à l'autonomie de la syntaxe par rapport à la sémantique - quelle que puisse être par ailleurs la forme particulière que dans une théorie prendra leur différence. Mais il y a plus ici : d'une part, la théorie syntaxique des structures en qu- peut être développée pour elle-même et l'ensemble de symboles et de règles qui le décrivent se suffit entièrement ; il n'est nul besoin pour lui permettre de fonctionner d'avoir recours à d'autres éléments que ceux que la théorie en usage attribue à la syntaxe. Si l'on reprend les termes de notre introduction, on pourra dire que l'ensemble syntaxique des structures qu- est

1. Le seul fondement sémantique admissible du regroupement consisterait alors à conférer une valeur sémantique au trait $\bar{[\pm qu]}$ lui-même. Il est clair qu'une telle valeur ne saurait être exprimée en termes de référence ou de désignation ; il faudrait donc concevoir une théorie sémantique de type original, sensiblement plus abstraite que les théories usuelles, qui, il faut le reconnaître, se bornent à analyser les phénomènes de référence. C'est une théorie de ce genre que propose A. Culioli, mais en des termes tels qu'on ne voit pas encore clairement le rapport à la syntaxe qui y est supposé : indépendance mutuelle, détermination de la sémantique par la syntaxe ou l'inverse. Il est clair cependant que le développement encore en cours d'une telle théorie peut modifier, sans toutefois les réfuter entièrement, les conclusions présentées ici.

consistant. En revanche, l'ensemble des interprétations est hétérogène et confus : il ne retrouve ordre et systématité qu'à être référé au modèle syntaxique lui-même ; autrement dit, il est inconsistant. Or c'est là précisément ce qui définissait a priori une détermination de la sémantique par la syntaxe.

Dès lors se trouve tranchée en termes empiriques la question de la forme et du sens, dont syntaxe et sémantique sont la traduction. La solution vaut tout d'abord de manière générale, indépendamment de la théorie particulière où elle est formulée : notre présentation en effet ne fait que tirer les conséquences d'une intuition courante. La définition provisoire qui, au début du chapitre 6 avait été donnée des exclamatives, consistait à lier et à contraster la constance d'une interprétation et l'absence de marqueurs homogènes et spécifiques de celle-ci : ce faisant, on retrouvait simplement ce qu'implicitement supposent tous les grammairiens quand ils emploient, comme une notion commune, admissible par tous et ne réclamant nulle justification, le terme d'exclamative, et, comme eux, l'on se donnait le moyen de désigner une classe de séquences dont on a l'intuition qu'elle est une, malgré sa diversité matérielle. Mais ce qui apparaît à présent, c'est ceci : le caractère contradictoire de la définition est justement ce qui fait son prix et il ne saurait y en avoir de meilleure, car elle isole la propriété empirique fondamentale de la structure. Il n'est pas de notion pensable d'exclamative en dehors de ce lien sémantiquement contingent et syntaxiquement nécessaire entre un sens et une forme ; les données elles-mêmes illustrent ici l'absence de toute dépendance nécessaire ou constante des formes grammaticales à l'égard de l'interprétation et la possibilité qu'une interprétation naisse de causes strictement formelles.

A vrai dire, les propositions que nous avançons se réduisent à exposer les conditions générales auxquelles de telles données linguistiques sont tout

simplement possibles. En d'autres termes, la seule existence des exclamatives, en tant que classe unitaire, traditionnellement reconnue et dont l'unité paraît s'imposer à l'intuition, permet de trancher quant aux relations de la syntaxe et de la sémantique.

Du même coup, il devient également possible de décider entre deux conceptions de la grammaire transformationnelle ; l'existence des exclamatives, telle que nous les avons décrites et telles qu'on les suppose généralement, est littéralement incompatible avec toute grammaire déterminée par la sémantique, et singulièrement la sémantique générative. Qu'on le comprenne bien, il s'agit là de principes et non de procédures techniques : il n'est pas inimaginable que les diverses innovations descriptives dont on peut créditer la sémantique générative¹ soient applicables à tel ou tel aspect des phénomènes, mais c'est au niveau de l'intuition fondamentale motivant ces innovations elles-mêmes que l'incompatibilité apparaît. N'y aurait-il que cela, la théorie standard étendue se trouverait confirmée, au moins négativement ; mais l'indication est en fait positive : notre appareil descriptif ne fait que tirer ouvertement des conséquences demeurées implicites dans les versions initiales de la théorie ; non seulement il est compatible avec cette dernière, mais il la suppose.

Ainsi ce que nous avançons sur les exclamatives est dans la logique même de la conception "interprétative" dont la théorie standard étendue se caractérise : la notion d'interprétation consiste en effet en ceci que la grammaire n'a besoin que de repères structuraux et d'une règle spécifique (dite interprétative) pour établir un "sémantisme" ; seule la configuration des repères importe, et il n'est pas nécessaire qu'aucun d'eux pris isolément, ait spécialement le "sémantisme" voulu². Déjà Chomsky (1964)

1. Par exemple, les contraintes globales, le recours à la notation canonique des logiciens etc.

2. C'est là ce qui distingue une règle interprétative d'une règle de projection au sens de Katz-Postal (1964) : ce second type de règle associe toujours une interprétation I à un élément x spécifiquement porteur de I.

avait développé ce type de solution pour les interrogatives (cf. ici même p. 317) ; la plupart des théories antérieures attribuaient le sémantisme interrogatif d'une phrase à un marqueur spécial, qui devait en être le porteur (par exemple, un morphème abstrait QUESTION ou un performatif) ; dans Chomsky (1964), rien de tel : étant donné certains repères, qui en eux-mêmes sont asémantiques et non spécifiques (par exemple + qu et + QU) une règle interprétative suffit. Ce que nous disons des exclamatives est de même nature et suppose les mêmes fonctionnements ; plus exactement encore l'existence de l'ensemble interrogatives-exclamatives-relatives-consécutives n'est comme telle pensable que si la fonction de la sémantique dans une grammaire est elle-même pensée comme interprétation. De la même façon, le principe de répartition complémentaire était déjà implicitement en oeuvre dans les versions antérieures ; la seule différence, dans notre présentation, réside dans le rôle qui lui est attribué. Précédemment, il avait un statut mixte, distribuant à la fois les structures et les interprétations, puisqu'il n'était pas possible que deux structures fussent entièrement homonymes ; de plus le fonctionnement en était implicite : il n'était qu'une conséquence accessoire de l'exigence l'univocité, imposée à tout modèle, quel qu'il soit. Ici au contraire, c'est au seul niveau des interprétations qu'il s'exerce, puisque, même rares, les structures homonymes existent ; et il faut qu'il soit explicité, car il se substitue à tout principe d'explication sémantique.

Sa valeur est triple ; d'une part, il maintient la non-intersection des interprétations, qui, au vu des données qui nous occupent, apparaît comme un fait : paradoxal, du reste, si l'on songe à la constance des analogies morphologiques. D'autre part, il pose que l'interprétation exclamative est résiduelle¹ : elle apparaît seulement lorsque les conditions d'une autre ne sont pas satisfaites et ne suppose aucune condition qui lui soit propre.

1. Il est intéressant de noter que par des voies indépendantes et en des termes tout différents, A. Culioli est parvenu à des conceptions analogues, Cf. A. Culioli, 1973, p. 85 ; 1974, p. 74.

Enfin, il postule qu'une structure définie par la syntaxe tend à avoir une distribution maximale : autrement dit, une grammaire tend à éviter les "lacunes syntaxiques".

Ce dernier point est fort important : s'il peut être confirmé, il permet d'établir un contraste entre le mode de fonctionnement du composant syntaxique et celui du composant interprétatif. Dans ce dernier en effet, il s'agit de préciser en les rendant de plus en plus étroites, les limites d'acceptabilité d'une structure donnée. Là où il s'agit en syntaxe d'extension maximale, il s'agit donc ici de restriction et de filtrage. Il est normal que ces composants, étant distributionnellement contradictoires, ne soient pas en correspondance exacte ; il est normal encore que l'un des fonctionnements étant maximaliste, et l'autre minimaliste, il y ait un excédent de la syntaxe sur l'interprétation, que donc il y ait des structures syntaxiques correctes, dépourvues cependant d'interprétation.

Qu'on les prenne donc sous leur forme la plus générale - qu'en est-il de la forme et du sens ? - ou sous une forme particularisée - qu'en est-il de la sémantique générative et de la théorie standard étendue ? - les questions qui étaient posées au départ de notre investigation, sont, au moins dans une mesure raisonnable, tranchées. Mais l'enjeu se révèle plus important qu'on ne pouvait d'abord le croire : il a fallu que la notation syntaxique se prête à décrire tous les phénomènes pertinents, l'étendre en y intégrant des symboles d'un statut singulier : nommément E et [±.QU] .

Sans doute, on l'a vu, le caractère proprement syntaxique de la notation n'en est pas pour autant affecté : ce ne sont pas à proprement parler des termes sémantiques qui sont ainsi introduits. Mais en fait les fondements mêmes de la linguistique sont mis en cause : on l'avait définie comme le projet d'une représentation formalisée (ou formalisable) de la langue ; elle s'oblige ici à restituer dans sa notation les effets d'une instance

en elle-même non formalisable et non-représentable : le sujet d'énonciation. Ce sont bien des données syntaxiques qui la contraignent à cette démarche, et la théorie des exclamatives en particulier serait incomplète si elle ne disposait pas de ces concepts. Mais ceux-ci en retour se révèlent, si on ne les réduit pas à des sténogrammes et les rapports à leurs causes, hétérogènes à l'ensemble de la notation. N'est-ce pas dire que pour la théorie les conditions de consistance et de complétude sont impossibles à conjoindre ?

S'il en est ainsi, il s'agit d'une limite indépendante de tout cadre théorique particulier, et qui notamment n'est propre ni à la grammaire transformationnelle ni à sa présente version : c'est le réel de la langue lui-même qui en certains de ses lieux ne peut être décrit intégralement que par l'adjonction au formalisme de termes qui le subvertissent, c'est la langue elle-même qui ne peut être parcourus totalement qu'au regard d'un point qui, comme totalité, la défait.

APPENDICE

Les règles et conventions des p. 449 sqq., fournissent les bases d'une combinatoire où interviennent :

- deux positions : dans Comp ; hors de Comp ;
- deux valeurs de Comp : $[+ QU]$ et $[- QU]$;
- une relation d'assignation interprétative unissant le terme $[+ qu]$ extérieur, au terme $[+ qu]$ intérieur à Comp ;
- une relation droite-gauche entre Comp, et ce qui n'est pas Comp,
- des termes qui peuvent être nuls ou non-nuls, catégoriellement distincts ou non : soit les couples (X,Y) , (X,X) , $(X,\emptyset)$, $(\emptyset,X)$, $(\emptyset,\emptyset)$, pour l'assignation interprétative.

Ces couples sont définis de telle manière que si l'un de leurs termes est dans Comp, l'autre est nécessairement extérieur à Comp, la distinction droite-gauche étant pertinente. Suivant que $\emptyset$ est ou non intérieur à Comp, il n'aura pas le même statut : on se souvient que les noeuds catégoriels contenus dans Comp sont toujours vides dans la structure profonde : $\emptyset$ dans Comp signifie donc seulement que le Mouvement de qu- ne s'est pas produit ; hors de Comp, aucun noeud n'est obligatoirement vide et $\emptyset$ correspond en fait soit à la trace Pro laissée par le Mouvement de qu-, soit à l'absence de toute assignation possible.

A tout cela s'ajoutent les variations catégorielles de chaque terme et le principe de répartition complémentaire déterminant l'apparition des exclamatives.

Deux combinaisons symétriques sont exclues :

$$* \left[S \left[\text{Comp} \left[\overset{X}{+ qu} \right] - QU \right] \dots \left[\overset{Y}{+ qu} \right] \right]$$

↑

$$* \left[\begin{array}{c} \text{S} \dots \left[\begin{array}{c} \text{X} \dots \\ + \text{qu} \end{array} \right] \end{array} \right] \left[\begin{array}{c} \text{S} \left[\begin{array}{c} \text{Comp} \left[\begin{array}{c} \text{Y} \\ + \text{qu} \end{array} \right] + \text{QU} \end{array} \right] \end{array} \right]$$

↑

où X et Y peuvent être nuls, et catégoriellement non-distincts.

Les combinaisons possibles ne peuvent être alors que les suivantes :

$$\text{I.} \quad \left[\begin{array}{c} \text{S} \left[\begin{array}{c} \text{Comp} \left[\begin{array}{c} \text{X} \\ + \text{qu} \end{array} \right] + \text{QU} \end{array} \right] \dots \left[\begin{array}{c} \text{Y} \\ + \text{qu} \end{array} \right] \end{array} \right]$$

↑

$$\text{II.} \quad \left[\begin{array}{c} \text{S} \dots \left[\begin{array}{c} \text{X} \dots \\ + \text{qu} \end{array} \right] \end{array} \right] \left[\begin{array}{c} \text{S} \left[\begin{array}{c} \text{Comp} \left[\begin{array}{c} \text{Y} \\ + \text{qu} \end{array} \right] - \text{QU} \end{array} \right] \end{array} \right]$$

↑

où X et Y peuvent être nuls, et catégoriellement non-distincts.

Le type I donne lieu aux réalisations suivantes, distinguées par la valeur des variables :

A. pour le couple d'assignation (X,Y) avec $X \neq Y$:

$$\left[\begin{array}{c} \text{S} \left[\begin{array}{c} \text{Comp} \left[\begin{array}{c} \text{X} \\ + \text{qu} \end{array} \right] + \text{QU} \end{array} \right] \dots \left[\begin{array}{c} \text{Y} \\ + \text{qu} \end{array} \right] \end{array} \right]$$

↑

Il s'agit des interrogations doubles où les termes interrogés sont catégoriellement distincts : qui a lu quel livre ?, je me demande qui a lu quel livre.

B. pour le couple d'assignation (X,X) :

$$\left[\begin{array}{c} \text{S} \left[\begin{array}{c} \text{Comp} \left[\begin{array}{c} \text{X} \\ + \text{qu} \end{array} \right] + \text{QU} \end{array} \right] \dots \left[\begin{array}{c} \text{X} \\ + \text{qu} \end{array} \right] \end{array} \right]$$

↑

Il s'agit des interrogations doubles où les termes interrogés sont catégoriellement non-distincts : Ex.: qui a vu quoi ? je me demande qui a vu quoi ?

C. pour le couple d'assignation (X,∅) : ∅ est ici la trace Pro

$$\left[\begin{array}{c} \text{S} \left[\begin{array}{c} \text{Comp} \left[\begin{array}{c} \text{X} \\ + \text{qu} \end{array} \right] + \text{QU} \end{array} \right] \dots \text{Pro} \dots \end{array} \right]$$

↑

Il s'agit des interrogations partielles ordinaires : Ex : qui avez-vous vu ? je me demande qui vous avez vu.

D. pour le couple d'assignation $(\emptyset, X)$:

$$\begin{array}{c} \left[\begin{array}{c} \text{S} \\ \text{Comp} \end{array} \quad \left[\begin{array}{c} \emptyset \quad +QU \end{array} \right] \quad \dots \quad \left[\begin{array}{c} X \\ + \quad qu \end{array} \right] \end{array}$$

↑

En français ces structures ne sont pas attestées : ce seraient des interrogations globales, contenant un terme "partiel" interrogatif : *a-t-il vu quoi ? *je me demande s'il a vu quoi.

E. pour le couple d'assignation $(\emptyset, \emptyset)$: cette structure correspond en fait à l'absence de toute assignation ; ce sont les interrogations globales ordinaires : Ex : est-il venu ? je me demande s'il est venu.

$$\left[\begin{array}{c} \text{S} \\ \text{Comp} \end{array} \quad \left[\begin{array}{c} \emptyset \quad +QU \end{array} \right] \quad \dots \quad \emptyset \quad \dots$$

Si à ces diverses réalisations, on applique le principe de répartition complémentaire, tel qu'il est décrit dans les chapitres précédents, on obtient divers types d'exclamatives.

Le type II donne lieu, dans des conditions comparables, aux réalisations suivantes :

A'. pour le couple (X, Y) , où $X \neq Y$:

$$\left[\begin{array}{c} \text{S} \quad \dots \quad \left[\begin{array}{c} X \\ + \quad qu \end{array} \right] \quad \dots \quad \left[\begin{array}{c} \text{S} \\ \text{Comp} \end{array} \quad \left[\begin{array}{c} Y \\ + \quad qu \end{array} \right] \quad -QU \end{array} \right] \quad \dots$$

↑

Cette structure n'est pas représentée en français ; en latin, elle correspond à certaines consécutives avec $X = \text{Quantité (Spec, A')}$ et $Y = \text{N}$;
Ex.: tam prudens qui = "si prudent que"

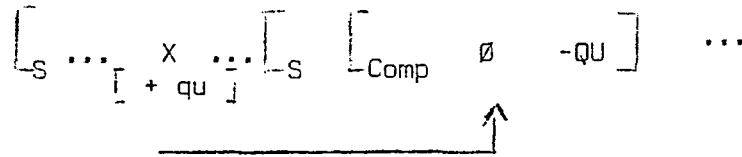
B'. pour le couple (X, X) :

$$\left[\begin{array}{c} \text{S} \quad \dots \quad \left[\begin{array}{c} X \\ + \quad qu \end{array} \right] \quad \dots \quad \left[\begin{array}{c} \text{S} \\ \text{Comp} \end{array} \quad \left[\begin{array}{c} X \\ + \quad qu \end{array} \right] \quad -QU \end{array} \right] \quad \dots$$

↑

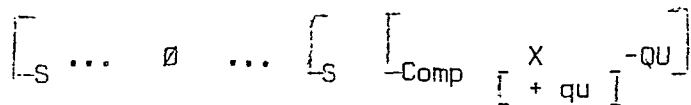
si $X = N''$, on obtient les relatives ; si $X = A''$ ou Quantité, tant (Spec, N') que (Spec, A'), on obtient les comparatives.

C'. pour le couple $(X, \emptyset)$:



si $X = \text{Quantité}$, tant (Spec, N') que (Spec, A'), on obtient les consécutives.
En latin, X peut être N'' , cf. is homo ut = "un homme tel que".

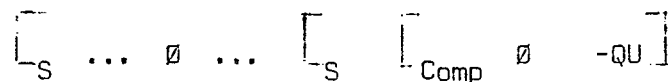
D'. pour le couple $(\emptyset, X)$:



En français moderne, cette structure n'est pas réalisée ; dans l'ancienne langue en revanche avec $X = N''$ ¹, on obtient sur cette base un certain type de relatives sans antécédent assignable et paraphrasables par "si l'on etc." : Ex.: Qui pourrait toutefois en détourner Lysandre. Ce serait le plus sûr (Corneille, ap. Haase, 1914, p.84).

Dans ce cas, on le voit, $\emptyset$ marque l'absence de toute relation d'assignation.

E'. pour le couple $(\emptyset, \emptyset)$:



Ici encore aucune relation d'assignation ne peut être définie ; la réalisation typique de la structure est constituée par les déclaratives : je dis que, etc.

1. Le N'' en cause est évidemment non-spécifié

Remarque I : Nous supposons de plus en B' une condition d'identité (ou de non-distinction) sur les structures dominées par X. On remarquera qu'il n'est nullement nécessaire pour que le modèle soit vrai que les relatives et les comparatives soient les unes comme les autres fondées sur l'identité. On pourrait imaginer par exemple que l'analyse par "raising" soit vraie pour les premières et non pour les secondes - ce qui est la position de Vergnaud, 1973 ; pour ce dernier, une structure telle que B' avec $X = N''$, est engendrée par la grammaire ; simplement, il est impossible que les deux N'' y soient coréférentiels ; pour que la formation des relatives soit possible, il faudrait en B' que le N'' gauche soit non spécifié. Une telle contrainte ne saurait évidemment valoir pour les adjectifs, à propos desquels la coréférentialité ne peut être définie. Le modèle en lui-même n'est pas affecté par là ; ce sont ses conditions d'interprétation qui sont modifiées.

Remarque II : Si l'on adopte pour les relatives une analyse fondée sur l'opération de "raising", les conditions de fonctionnement en sont modifiées par l'extension que nous proposons du trait $[+ qu]$. Un problème rencontré par une telle analyse réside en effet en ceci que le N'' soumis à "raising" est marqué $[+ qu]$ dans la subordonnée où il est soumis à Mouvement de qu- ; en revanche, dans les représentations usuelles, il n'est pas $[+ qu]$ quand il est en position d'antécédent. Il faudrait donc qu'en cours de "raising", il perde ce trait, ce qui conduit à certaines complications techniques. Dans notre hypothèse, rien de tel n'est nécessaire : le Nom non spécifié auquel est censé se substituer le Nom inférieur est lui aussi $[+ qu]$.

Si inversement on adopte une analyse fondée sur l'identité, une autre modification intervient : dans les représentations usuelles, les deux Noms appariés, censément identiques, diffèrent néanmoins par la valeur

du trait $[\pm \text{qu}]$. Il faut donc, étant donné les définitions courantes de l'identité (cf. Chomsky, 1965, p. 246), que $[\pm \text{qu}]$ soit introduit par transformation - ce qui est la position de Chomsky, 1971, reprise ici sans discussion, p. 448. Dans notre hypothèse, les deux Noms appariés seront, en tout état de cause, $[\pm \text{qu}]$; rien ne s'oppose alors à faire de $[\pm \text{qu}]$ un trait inhérent, introduit dans la base.

Remarque III : Les systèmes qui réalisent pour les relatives la structure B' sont de deux types en français : d'une part, la corrélation le ... qui, d'autre part la corrélation ce ... qui (où ce n'opère aucune deixis). Il est douteux qu'il s'agisse de variantes morphologiques ; une solution plausible serait la suivante : ce est un marqueur $[\pm \text{qu}]$ spécifié de statut plein, le est simplement la réalisation d'un (Spec,N') $[\pm \text{qu}]$ ne contenant aucun marqueur spécifié. On notera que seules les relatives restrictives exigeraient la présence de trait $[\pm \text{qu}]$ dans les deux N' appariés.

Sur cette base, combinée aux remarques de la p. 454, la répartition de ce et le pour les expressions de Qualité se laisse décrire assez aisément. On rappelle ici les données : les séquences N_1 de N_2 où N_1 est un Nom de Qualité ne peuvent être introduites par le, alors que le comme ce peuvent apparaître dans les incises disloquées. La différence de distribution semble pouvoir s'expliquer ainsi : dans la structure profonde, le et ce seraient également possibles, comme deux marqueurs $[\pm \text{qu}]$ distingués seulement par leur degré de spécification ; simplement avec le premier, la dislocation qualitative serait obligatoire, étant seulement facultative avec le second.

Les adjectifs de Qualité, n'étant pas soumis à dislocation, devraient admettre en surface l'une et l'autre forme : c'est bien ce qu'on observe : on a aussi bien ce sacré N et le sacré N.

Remarque IV : Comme on l'a vu p. 431, le cadre que nous proposons entraîne quelques modifications de forme pour la règle d'inversion des clitiques. Suivant Kayne (1972), la règle est déclenchée par la présence d'un trait + Q, propre aux interrogations affectant le constituant interrogatif lui-même; ici, à la suite de Chomsky (1971), ce trait est remplacé par +QU, affectant le Complementizer. De ce fait, c'est le Complementizer lui-même et sa structure interne qui sont pertinents pour la règle d'inversion des clitiques ; si le Complementizer est +QU, qu'il contienne un élément +qu non-nul ou qu'il soit vide, la règle s'applique (dans les limites de la conservation des structures).

La règle d'inversion stylistique se distingue de la précédente en ce qu'elle est sensible à la présence d'un élément [+ qu], qui peut être interrogatif ou non, mais qui ne peut être nul ; ainsi, il n'y a pas inversion stylistique après que déclaratif ni si interrogatif indirect¹, mais elle a lieu dans les relatives et les interrogatives partielles. Dans nos termes, la règle est donc la suivante :

$$\left[\begin{array}{c} \text{-Comp} \quad \left[\begin{array}{c} X \\ + \text{qu} \end{array} \right] \quad + \text{QU} \end{array} \right] \quad N'' \quad Y$$

1 2 3 $\implies$ 1 3 2

Condition : $X \neq \emptyset$

Facultatif

S'il en est ainsi, une conséquence intéressante suit pour les systèmes comparatifs : la subordonnée de comparaison est, on le sait, introduite en français par que, homonyme du subordonnant universel, et apparemment réalisation d'un Comp vide. Mais il est clair que l'inversion stylistique a lieu dans ces contextes : Ex.: Jean est aussi intelligent que l'est Pierre ; j'ai autant d'amis qu'en a Pierre, etc. Il faut alors supposer

1. On n'a pas *je sais qu'est venu Paul, ni *je ne sais si est venu Paul

que, dans la structure profonde, tout au moins au point où la règle d'inversion se déclenche, Comp dans la subordonnée n'était pas vide.

C'est ce qui est supposé ici : par le Mouvement de qu-, Comp prend

d'abord la forme $\left[\begin{array}{c} A'' \\ \text{Comp} \left[\begin{array}{c} + \\ \text{qu} \end{array} \right] \end{array} \right] -QU$ ou $\left[\begin{array}{c} \text{Quantité} \\ \text{Comp} \left[\begin{array}{c} + \\ \text{qu} \end{array} \right] \end{array} \right] -QU$

C'est en second temps que, sur la base de la non-distinction, un effacement opère, introduisant la structure $\left[\begin{array}{c} \emptyset \\ \text{Comp} \end{array} \right] -QU$ dont que est la réalisation¹.

1. La différence avec les relatives tient à ceci que dans celles-là, l'effacement laisse une trace Pro, alors qu'ici aucune trace ne subsiste. Cela va de pair avec le fait que les catégories A'' et Quantité, à la différence de N'' n'ont pas de Pronom propre qui leur soit associé. Ainsi s'explique la différence séparant la série des pronoms relatifs à l'unique subordonnant de comparaison que.

BIBLIOGRAPHIE

- AUSTIN, J.L. (1962), How to do things with words, Oxford University Press, 1962.
- BACH, Emmon (1968), "Nouns and Noun Phrases", in Bach et Harms (1968), 91-122.
- BACH, E. et HARMS, R.T. (1968), Universals in Linguistic Theory, New-York, Holt, Rinehart et Winston, 1968.
- BAKER, C.R. (1970), "Notes on the description of English questions", Foundations of Language (6), 1970, 197-219.
- BANFIELD, Ann (1973), "Le style narratif et la grammaire des discours direct et indirect", Change (16-17), 1973, 188-226.
- BENVENISTE, Emile (1948), Noms d'agent et noms d'action en indo-européen, Paris, A. Maisonneuve, 1948.
- (1966 a), Problèmes de linguistique générale, Paris, Gallimard, 1966.
- (1966 b), "Formes nouvelles de la composition nominale", BSL (61), 1966, 82-95.
- (1974), Problèmes de linguistique générale II, Paris, Gallimard, 1974.
- BERTHELON, Christine (1955), L'expression du haut degré en français contemporain, Berne, A. Francke, 1955.
- BIERWISCH, M. et HEIDOLPH, E. (1970), Progress in Linguistics, La Haye, Mouton, 1970.
- BLANCHE-BENVENISTE, C. et CHERVEL, A. (1966), "Recherches sur le syntagme substantif", Cahiers de Lexicologie (IX), 3-37.
- BRESNAN, Joan (1970), "On Complementizers", Foundations of Language (6), 1970, 297-321.
- BRUNOT, Ferdinand (1922), La pensée et la langue, Paris, Masson, 1922.
- CHOMSKY, Noam (1964), Current Issues in Linguistic Theory, La Haye, Mouton, 1964.
- (1965), Aspects of the Theory of Syntax, Cambridge, Mass., MIT Press, 1965; cité d'après la traduction française, Paris, Le Seuil, 1971.
- (1967), "Remarks on Nominalizations", reproduit par le Linguistics Club, Université d'Indiana; traduit dans Chomsky (1975), 73-131.

(1971), "Conditions on Transformations", reproduit par le Linguistics Club, Université d'Indiana.

(1975), Questions de sémantique, Paris, Le Seuil, 1975.

CLEDAT, Léon (1932), En marge des grammaires, Paris, H. Champion, 1932.

CRESSOT, Marcel (1930), "De l'expression littéraire des sensations colorées", Revue de Philologie française (42), 1930, 49-59.

CULICOVER, Peter (1972), "O-M sentences", Foundations of Language (8), 199-236.

CULIOLI, Antoine (1971), "A propos d'opérations intervenant dans le traitement formel des langues naturelles", Mathématiques et Sciences humaines (34), 1971, 7-15.

(1973), "Sur quelques contradictions en linguistique", Communications (20), 1973, 83-91.

(1974), "A propos des énoncés exclamatifs", Langue française (22), 1974, 6-15.

DAMOURETTE, Jacques et PICHON, Edouard (1911-1950), Des mots à la pensée (Essai de grammaire de la langue française), Paris, Editions d'Artrey, 1911-1950.

DAUZAT, Albert (1950), Phonétique et grammaire historique de la langue française, Paris, Larousse, 1950.

DELORME, E. et DOUGHERTY, R. (1972), "Appositive NP constructions", Foundations of Language (8), 1972, 2-29.

DUCROT, Oswald (1972), Dire et ne pas dire, Paris, Herrmann, 1972.

ELLIOTT, Dale E. (à paraître), "Toward a grammar of exclamations".

EMONDS, Joseph (1970), Root and Structure Preserving Transformations, Thèse de doctorat du MIT, reproduit par le Linguistics Club, Université d'Indiana.

(1972), "Evidence that Indirect Object Movement is a structure preserving rule", Foundations of Language (8), 1972, 546-561.

(à paraître), version révisée de 1970.

EMPSON, William (1951), The Structure of Complex Words, Londres, 1951.

FAUCONNIER, Gilles (1971), Theoretical Implications of Some Global Phenomena in Syntax, Thèse de l'Université de Californie, San Diego.

(1974), La coréférence : syntaxe ou sémantique ? Paris, Le Seuil, 1974; reprise partielle de Fauconnier (1971).

FOULET, Lucien (1930), Petite syntaxe de l'ancien français³, Paris, Champion, 1930.

FREGE, Gottlob (1884), Die Grundlagen der Arithmetik, reproduit et traduit par J.L. Austin, Oxford, 1959.

FREI, Henri (1929), La grammaire des fautes, Bellegarde, 1929.

GEORGIN, René (1951), Pour un meilleur français, Paris, André Bonne, 1951.

GRESILLON, Alwin (1974), Problèmes liés à la reconnaissance de deux types de relatives, DRLAV, Université de Paris-VIII, n° 9, Mars 1974.

GREVISSE, Maurice (1955), Le bon usage⁹, Gembloux-Paris, 1955.

GROSS, Maurice (1967), "Une règle de cacophonie en français", Langages (7), 105-119.

(1973), "On grammatical reference" in Kiefer et Ruwet, Generative Grammar in Europe, Dordrecht, Reidel Publishers, 1973, 203-217.

GRUBER, Jeffrey (1965), Studies in Lexical Relations, Thèse de doctorat du MIT.

HAASE, A. (1914), Syntaxe française du XVIIe siècle, Paris, Delagrave, 1914.

HALL, Barbara (1963), "Prearticles in English", non-publié.

HENRY, Albert (1960), Etudes de syntaxe expressive, Paris, PUF, 1960.

HIGGINS, F.R. (1973), The pseudo-cleft construction in English, Thèse de doctorat du MIT.

HIRSCHEBUHLER, P. (1974), "La dislocation à gauche comme construction basique en français", in Rohrer et Ruwet (1974), I, 9-17.

HOEYBYE, Paul (1944), L'accord en français contemporain, Copenhague, Hoest, 1944.

HUOT, Hélène (1974), "Les relatives parenthétiques", in Rohrer et Ruwet (1974), 31-62.

IMBS, Paul (1951), "Remarques sur la fonction épithète", Mélanges Dauzat, Paris, Editions d'Artrey, 1951.

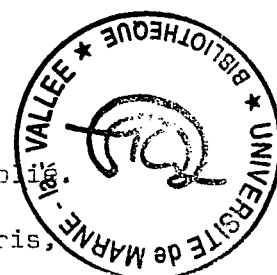
JESPERSEN, Otto (1926), "On some disputed points in English Grammar", SPE Tracts XXV, Oxford, Clarendon Press, 1926.

KATZ, J. et POSTAL, Paul (1964), An Integrated Theory of Linguistic Descriptions, Cambridge Mass., MIT Press, 1964; traduction française, Paris - Tours, Mame, 1973.

KAYNE, Richard S. (1969), The Transformational Cycle in French Syntax, Thèse de doctorat du MIT.

(1972), "Subject Inversion in French Interrogatives", in Casagrande et Saciuk, Generative Studies in Romance Languages, Rowley Mass., Newbury House, 1972; traduction française dans Le Français Moderne, 1973.

(à paraître), French Syntax, the Transformational Cycle, Cambridge Mass., MIT Press.



KEYSER, S.J. (1968), "Review of Jacobson : Adverbial Positions in English", Language (44).

KIPARSKY, Carol et KIPARSKY, Paul (1970), "Fact" in Bierwisch et Heidolph (1970), 143-173.

LAKOFF, George (1968), "Pronouns and Reference", Linguistics Club, Université d'Indiana, Juillet 1968.

(1970), Linguistics and Natural Logic, Ann Arbor.

LANGACKER, R. (1969), "Pronominalization and the Chain of Command", in Reibel et Schane (1969),

LE BIDOIS, G. et R., (1967), Syntaxe du français moderne², 2 vol., Paris, Picard, 1967.

LEE, Gypsy Rose (1950), Madame Mère et le macchabée, trad. J. David, Paris, SEPE, 1950.

MARTINON, Philippe (1927), Comment on parle en français, Paris, Larousse, 1927.

MEILLET, Antoine et VENDRYES, Joseph (1953), Traité de grammaire comparée des langues classiques, Paris, Champion, 1953.

MILNER, Jean-Claude (1965), Les conceptions du langage au XVIIIe siècle, Diplôme d'Etudes Supérieures.

(1973 a), "Ecoles de Cambridge et de Pennsylvanie; deux théories de la transformation", Langages (29), 1973, 97-116.

(1973 b), Arguments Linguistiques, Paris-Tours, Mame, 1973.

(1974), "Les exclamatives et le Complementizer", in Rohrer et Ruwet (1974), I, 78-121.

MILNER, Judith (1973), "Eléments pour une théorie de l'interrogation", Communications (20), 1973, 19-38.

MILNER, Judith et MILNER, Jean-Claude (1972), La morphologie du groupe nominal en allemand, DRLAV, Université de Paris-VIII, n° 2, 1972.

NYROP, Karl (1899-1936), Grammaire historique de la langue française, 6 vol., Copenhagen et Paris, 1899-1936.

OBENAUER, Hans G. (1974), "Combien je suppose qu'il faut de règles pour isoler combien", in Rohrer et Ruwet (1974), I, 164-181.

PARTRIDGE, Eric (1948), Usage and Abusage⁴, Londres, Hamish Hamilton, 1948.

PERLMUTTER, David (1970), "On the article in English", in Bierwisch et Heidolph (1970),

PINCHON, Jacqueline (1972), Les pronoms adverbiaux "En" et "Y", Paris, Droz, 1972.

POSTAL, Paul (1966), "On so-called 'pronouns' in English", Report of the 17 th Annual Round Table Meeting on Linguistics and Language Studies, 177-206.

REIBEL, D.A. et SCHANE S.A. (1969), Modern Studies in English, Englewood Cliffs, Prentice Hall, 1969.

ROBBE-GRILLET, Alain (1963), Pour un nouveau roman, Paris, Editions de Minuit, 1963.

ROHRER, C. et RUWET, N. (1974), Actes du Colloque Franco-allemand de grammaire transformationnelle, 2 vol., Tübingen, Niemeyer, 1974.

RONAT, Mitsou (1974), Echelles de base et mutations en syntaxe française, Thèse de doctorat de 3e cycle, Paris-VIII.

ROSS, John R. (1969), "On the cyclic nature of pronominalization", in Reibel et Schane (1969).

RUWET, Nicolas (1972), Théorie syntaxique et syntaxe du français, Paris, Le Seuil, 1972.

SANDFELD, Kr. (1936), Syntaxe du français contemporain. Les propositions subordonnées, Paris, Droz, rééd. 1965.

SCHLUYTER, Suzanne (1972), "Une hiérarchie d'adverbes en français", Recherches Linguistiques (1), 1972, 139-157.

(1974), "Une hiérarchie d'adverbes et leurs distributions", in Rohrer et Ruwet (1974), II, 76-86.

SELKIRK, Elisabeth (1972), The Phrase phonology of English and French, Thèse de doctorat du MIT.

SLOAT, Clarence (à paraître), "Proper Nouns in English".

STOCKWELL, R., SCHACHTER, P., et PARTEE, E. (1973), The Major Syntactic Structures in English, New-York, Holt, Rinehart et Winston, 1973.

VERGNAUD, Jean-Roger (1974), French Relative Clauses, Thèse de doctorat du MIT.

ZANDWOORT, R.W. (1949), Grammaire descriptive de l'anglais contemporain, Lyon, IAC, 1949.